

La Vie et l'Œuvre

DE

L'Abbé Provancher

DU MÊME AUTEUR

L'APÔTRE DU SAGUENAY (Biographie de Mgr D. Racine, premier évêque de Chicoutimi). 154 pages, in-8°, illustré. 3 ^e édition. 1895. (<i>Épuisé</i>)	0.50
LABRADOR ET ANTICOSTI, 520 pages in-8°, 100 gravures et carte. 1897. (<i>Épuisé</i>)	1.50
IMPRESSIONS D'UN PASSANT (Amérique, Europe, Afrique.) 374 pages, in-8°. 1906. (<i>Épuisé</i>)	1.00
TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE ZOOLOGIE ET D'HYGIÈNE. 274 pages, in-12. 202 gravures. 2 ^e édition. 1906. (<i>Épuisé</i>)	0.60
LE " MISCELLANEORUM LIBER "; ou LES MISSIONS DU SAGUENAY AU 18 ^e SIÈCLE. 26 pages gr ^d in-8°. 1912.	0.25
LA TERMINOLOGIE FRANCO-CANADIENNE DANS LES SCIENCES NATURELLES. In-8°. 1912.	0.25
<i>Cours abrégé d'histoire naturelle à l'usage des maisons d'éducation.</i>	
ABRÉGÉ DE ZOOLOGIE, 146 pp., in-12, 121 grav. 5 ^e édition	0.50
ABRÉGÉ DE BOTANIQUE, 100 pp., in-12, 35 grav. 6 ^e édition	0.25
ABRÉGÉ DE MINÉRALOGIE, 50 pages in-12, 6 gravures.	0.25
ABRÉGÉ DE GÉOLOGIE 158 pages, in-12, 75 gravures.	0.50
INSECTES NUISIBLES ET MALADIES VÉGÉTALES, in-8° illustré. 1916.	
LE NATURALISTE CANADIEN, revue mensuelle d'histoire naturelle, publiée depuis 1868. — Abonnement	1.00

(En préparation)

TRAITÉ D'ENTOMOLOGIE.

MANUEL DES SCIENCES USUELLES, par les Abbés V.-A. Huard et H. Simard. 490 pages, in-12, 261 gravures. 6^e édition, 1924. 1.25



L'Abbé Provancher (1820-1892)

Docteur ès sciences, Officier d'Académie
Fondateur du *Naturaliste canadien*
et de la *Semaine religieuse de Québec*.

La Vie et l'Œuvre

DE

L'Abbé Provancher

PAR

le Chanoine V.-A. HUARD, Sc. D.

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

DIRECTEUR DU « NATURALISTE CANADIEN »

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE QUÉBEC



“ÉDITIONS SPES”

17, rue Soufflot
PARIS (V^e)

LIBRAIRIE J.-P. GARNEAU

47, rue Buade
QUÉBEC

1926

Nihil obstat.
Arthur LAPOINTE, pter, Censor.
Quebeci,
die 20^a junii 1925

Imprimatur.
Québec,
En la fête de la Nativité
de saint Jean-Baptiste, 1925.
† L.-N. Card. BÉGIN, Arch. de Québec.

Préface

Au mois de janvier 1894, j'osais — avec plus ou moins de sagesse et de prévoyance — ressusciter sans aucun appui *Le Naturaliste canadien*, et dès la troisième livraison je commençais à y publier une « Notice biographique » sur l'abbé Provancher, fondateur de la revue et décédé depuis deux ans. Cette désignation même de Notice indiquait assez que je n'avais là aucune intention de composer un volume, bien que j'annonçasse, au deuxième alinéa, que je voulais faire un travail « le plus complet » possible. En tête de la livraison figurait un portrait de l'abbé Provancher qui ne donnait qu'une idée assez éloignée de sa physionomie véritable, mais dont je disais pourtant qu'il était « le plus parfait » que l'administration de la revue — qui « n'avait pas pour cela épargné les frais » — pouvait donner, « eu égard à ses ressources peu considérables ». Disons en passant que, durant sa carrière de cinquante-deux ans, l'Administration, la Direction et la Rédaction du *Naturaliste canadien*, toujours placées dans un même et unique bonnet, ont toujours et facilement donné le spectacle d'une concorde parfaite.

Et je continuais ainsi : « Le même sentiment de haute convenance (celui qui avait donné l'idée de la reproduction de ce portrait), auquel s'ajoutent la gratitude du disciple et le souvenir fidèle de l'amitié, m'inspire la pensée de commencer en même temps un travail biographique que je veux faire le plus complet qu'il me sera possible. Je réaliserai, de cette façon, un dessein entretenu surtout depuis deux années et toujours ajourné, parce que j'avais constamment l'espérance de voir renaître prochainement *Le Naturaliste canadien*, et que, me semblait-il, nul autre endroit n'était mieux désigné pour présenter à mes compatriotes la description d'une figure, d'une vie, d'une œuvre qui leur ont fait grand honneur. »

Pour mieux faire voir dans quelles conditions j'entreprenais en 1894 le présent travail, je citerai encore toute une page

de cet avant-propos dont je faisais précéder la « Notice biographique » que je rappelle :

« Au lendemain de la mort de l'abbé Provancher, les journaux de la Province n'ont pas manqué de donner à leurs lecteurs quelques détails sur la vie de notre savant canadien-français. Plusieurs publications scientifiques de l'étranger en ont fait autant. Mais rien de tout cela n'a été suffisant pour rendre pleine justice à l'homme qui venait de disparaître. Les dates importantes de sa vie, l'énumération de quelques-uns de ses ouvrages, une appréciation très générale de son œuvre : c'est là tout ce que le public a pu lire concernant cette existence si bien remplie. C'est là aussi tout ce que ces publicistes pouvaient savoir. Lequel d'entre eux, en effet, eut avec l'abbé Provancher des rapports assez suivis pour en connaître davantage ? Lequel, se servant journalièrement, dans des études personnelles, de ses ouvrages scientifiques et n'avançant qu'à mesure que ceux-ci étaient livrés à la publicité, a pu suivre ainsi les développements de l'œuvre de notre savant ?

« Grâce aux circonstances, je me suis trouvé davantage dans ces conditions favorables. J'ai entretenu des relations d'amitié et même d'intimité avec l'abbé Provancher depuis 1872 jusqu'à sa mort, en 1892 ; outre de constants rapports épistolaires, chaque année j'ai eu l'avantage de passer un certain temps en sa compagnie, dans son ermitage du Cap-Rouge, près Québec, pour ne pas parler des voyages fréquents que nous avons faits ensemble ; la fondation du *Naturaliste* a quasi déterminé ma vocation de naturaliste, et je n'ai avancé dans l'étude de l'histoire naturelle qu'en proportion des progrès de l'œuvre scientifique de l'abbé Provancher, attendant pour ainsi dire la publication de ses divers ouvrages pour aller plus loin, sans compter la direction personnelle que j'ai constamment reçue de lui.

« Mais voici encore mieux. Quelques années avant sa mort, j'eus la pensée qu'un jour peut-être je me trouverais dans l'occasion d'écrire quelque chose sur la vie de mon vieil ami ; dès lors, pour m'y préparer, je dirigeais quelquefois la conversation sur les événements de sa vie, et ensuite je mettais par écrit ce que j'avais appris de nouveau. Je fis ainsi en 1890, sinon avant, et surtout en 1891, dans mon dernier séjour auprès de lui. Cette année-là, il était facile de prévoir que le terme de sa vie n'était pas éloigné. Aussi, je multipliai à dessein les questions sur le passé, et je pris des notes encore plus

précises, dont j'estime la valeur pour le travail que j'entreprends.

Dans ces mêmes derniers temps, je fis plusieurs tentatives pour engager le vieillard à écrire des mémoires sur sa vie. Il avait rencontré tant d'hommes et tant de choses, durant le cours de sa longue existence, il avait des vues si originales sur les événements, sa manière d'écrire avait parfois tant de piquant, que l'ouvrage aurait été d'un intérêt plus qu'ordinaire. Mais j'insistai vainement : il était d'avis qu'une telle autobiographie s'accorderait mal avec l'humilité chrétienne. Cette manière de penser lui fait certainement honneur. »

« ...J'entreprends aujourd'hui, disais-je à la fin, un modeste essai biographique pour m'acquitter de ce que je considère comme un devoir. »

Ce devoir, j'ai mis trente-deux ans à l'accomplir en son entier, et je dois de sincères remerciements à la Providence, qui a prolongé ma vie assez longuement pour que j'en voie le terme. Et ce « modeste essai biographique » dont je parlais en 1894 et qui, dans ma première estimation, devait occuper une partie de quelques numéros seulement du *Naturaliste canadien*, il s'est accru peu à peu comme de lui-même, et il a fini par constituer la matière d'un volume de respectable stature.

Elle est donc écrite, avec au moins toute la bonne volonté que j'ai pu y mettre, la biographie de notre illustre savant canadien-français. Seulement, elle n'existe qu'en un état de division extrême. Répartie çà et là dans près de 400 livraisons de magazine, elle est au point de vue pratique à peu près comme si elle n'existait pas. Il faudrait être un lecteur effréné, pour chercher et lire tant de pages éparses ; il faudrait avoir une envie folle de connaître l'œuvre de l'abbé Provancher, pour déployer tant d'efforts afin d'en voir la description. Il était donc nécessaire de réunir en un tout ces nombreux fragments épars. C'est fait, maintenant, avec le présent volume ; et l'on va pouvoir se rendre compte de l'œuvre étonnante accomplie par l'un des nôtres, avec les ressources les plus modestes, mais au prix d'une énergie inlassable et d'une vie de travail acharné. Grâce à la connaissance que l'on en aura, le nombre de nos « gloires nationales » va s'accroître d'une unité !

J'ai donné souvent la parole à l'abbé Provancher lui-même, et je crois que le lecteur s'en félicitera. Et l'on ne trouvera pas exagérée, je l'espère, la longueur de cette biographie, quand l'on sera témoin de l'activité que mon « héros »

a déployée au cours d'une longue vie, de toutes les initiatives qu'il a prises, et de tous les domaines où il aura été le pionnier. Il m'est doux de signaler ici, à titre d'ami, de disciple et de successeur, que deux au moins de ses fondations, *La Semaine religieuse de Québec* et *Le Naturaliste canadien*, sont, après tant d'années, encore vivantes et résolues à l'être longtemps. Longtemps donc, avec ses autres œuvres, elles préserveront de l'oubli son nom et sa mémoire.

Québec, 11 juin 1925.

Chanoine V.-A. HUARD.

CHAPITRE PREMIER

De l'enfance aux premières cures.

L'enfance et la jeunesse. — Au Séminaire de Nicolet. — L'éveil du naturaliste. — L'ordination sacerdotale. — Période du vicariat. — Au secours des immigrants d'Irlande. — La première cure : à Saint-Victor-de-Tring. — Premiers essais d'horticulture. — La cure de l'Isle-Verte, celle de Saint-Joachim.

Léon Provancher, fils de Sieur Joseph-Etienne Provancher et de Dame Geneviève Hébert, naquit le 10 mars 1820, au village nommé *Courtnoyer*, dans la paroisse de Bécancour (1), comté de Nicolet. Cinq garçons et cinq filles, dix enfants dont sept étaient plus âgés que Léon, furent la couronne de cette respectable famille canadienne.

Du côté paternel, cette famille descendait de Sébastien Provancher venu de France vers 1668, et qui habita d'abord à Québec, plus tard à la Pointe-aux-Trembles, et ensuite au Cap de la Magdeleine.

L'abbé François Le Jamtel, l'un des prêtres qui partirent de la France à l'époque de la Révolution et vinrent au Canada, donna le saint baptême à notre futur savant. Cet ecclésiastique fut curé de Bécancour jusqu'à l'année 1833.

On peut croire que les années de l'enfance et de la première jeunesse de Léon Provancher ne différèrent pas beaucoup de ce qu'elles sont pour tout le monde à peu

(1) Au sujet du nom de cette paroisse, le notaire A. Désilets, de Bécancour, m'écrivait : « Notre paroisse porte le nom de l'un de ses anciens seigneurs, le baron de Bécancourts, qui a joué un rôle de quelque importance dans les premiers temps de la colonie, accompagnant Lefebvre de La Barre, gouverneur du Canada, dans une expédition contre les sauvages de la Nouvelle-York, aujourd'hui Etat de New-York.

« Lorsque M. Provancher demeurait à Bécancourt, on écrivait « Bécancour » ; mais aujourd'hui on écrit ici « Bécancourt ».

près. Pourtant un œil exercé peut prévoir jusqu'à un certain point, d'après les goûts et les tendances qui se manifestent dans un âge si tendre, quelles seront les aptitudes du citoyen de l'avenir, et dans quelle voie il cherchera de préférence à marcher. Combien de fois n'est-il pas arrivé que le grand peintre et le musicien distingué se sont révélés de bonne heure, par de grossières ébauches tracées au charbon ou à la craie, ou, pour le second, par de timides essais sur quelque primitif instrument de musique ? Beaucoup de vocations sacerdotales ont eu pour première annonce cette disposition d'imiter à la maison, et avec les sentiments du plus grand respect, les cérémonies saintes du sanctuaire de nos temples.

J'ignore si le jeune Provancher donna lieu, de cette façon, de prévoir qu'il se consacrerait un jour au service des autels. On sait, du moins, que sa vocation de naturaliste se manifesta dès son jeune âge. « Dès mon enfance, écrivait-il en 1890, je me suis senti un goût tout particulier pour les choses de la nature. Né et élevé au milieu des champs, le spectacle de tout ce qui m'environnait avait pour moi des charmes. Je n'envisageais jamais les prés verdoyants, les moissons dorées, les forêts silencieuses, sans éprouver un sentiment de satisfaction qui me rendait heureux. Et que de rêves pour l'avenir ne formais-je pas dès lors... Si le spectacle de la nature avait des charmes particuliers pour attirer mon attention dès mon jeune âge, de mon côté j'entretenais toujours un grand désir de pénétrer dans la connaissance de ses mystères.

« Tout enfant je connaissais les noms vulgaires de tous les arbres et arbrisseaux de nos forêts et savais les distinguer ; les foins de nos prairies et les mauvaises herbes des champs ne m'étaient pas non plus inconnus.

« Je me rappelle encore l'impression qu'avait produite sur moi la vue de fossiles bien distincts qu'on venait de tirer d'un terrain d'alluvion en creusant un puits à l'école que je fréquentais ; comme je me creusai le cerveau pour avoir la solution de ce problème, et comme j'interrogeai en vain les ouvriers et tous ceux à qui je pus exhiber (ces fossiles). » (1) On voit assez, par ces détails intéressants,

(1) PROVANCHER, *Une Excursion aux climats tropicaux*, vol. in-8°, Québec, 1890.

que l'esprit d'observation et le zèle dans la poursuite de l'inconnu se manifestèrent de bonne heure chez notre futur naturaliste.

Cette école que fréquentait l'enfant était tenue par le notaire Paul Pépin, un ancien séminariste. Il y eut pour condisciples Nérée Desilets et un jeune Dubois, qui plus tard devinrent médecins, et commença avec eux l'étude du latin.

Léon avait quatorze ans. Le temps était venu pour lui d'entrer au collège. Malheureusement, sa famille était trop peu fortunée pour l'y envoyer et pour s'engager dans cette voie des dépenses nécessitées par un cours d'études. Bien qu'en notre pays ces frais de l'éducation supérieure soient bien moindres que dans plusieurs autres, ils ne laissent pas d'être bien lourds pour la plupart de nos familles de cultivateurs, et il faut admirer le zèle de ces braves gens à pousser aux études, à force de sacrifices, ceux de leurs fils chez qui le curé ou l'instituteur ont remarqué d'heureuses dispositions. C'est au point que, de certains quartiers, s'est élevé un reproche : « Beaucoup trop d'enfants, a-t-on dit, étudient dans les collèges classiques ; il y a là presque un danger national. » Répondons à ces critiques qu'en moyenne il n'y a peut-être pas deux enfants par paroisse qui font des cours complets d'études ; est-ce vraiment trop ? Et aux gens qui représentent les Canadiens-Français comme arriérés, aussi bien qu'à ceux qui accusent l'Eglise de tenir les peuples dans l'ignorance, montrons notre vingtaine de collèges classiques, fondés et dotés, en presque totale partie, et dirigés par notre clergé.

Pendant, je l'ai dit, le jeune Provancher n'avait pas d'espoir, du côté de sa famille, de pouvoir participer aux bienfaits de cette culture intellectuelle qu'assure l'éducation classique. C'est donc en vain que Dieu l'a doué de remarquables talents ; tout le pousse à la poursuite de l'inconnu ; mais aussi tout l'éloigne de cette voie de la science où il se sent appelé. — Non, la Providence ne lui fait pas éprouver en vain ces aspirations vers le savoir ; au moment opportun, elle saura rendre possible ce qui semble irréalisable. Que de fois on voit ainsi s'aplanir, devant un enfant qui promet, les difficultés qui semblaient rendre impossible la poursuite de ses études ! Quand on connaît un peu la clientèle de nos collèges, on s'étonne du nombre relativement considérable

d'élèves dont les familles sont peu à l'aise, et qui réussissent pourtant à parcourir le cycle entier des classes de grammaire, de littérature et de sciences. Le bon Dieu, qui voit bien que son Eglise a besoin d'apôtres, et qu'il faut des chefs capables à la petite nation canadienne-française, sait tout arranger à temps : par son inspiration, un bon curé prélèvera quelque chose sur ses modestes ressources ; un brave rentier l'aidera ; le collègue fera une réduction sur le prix de la pension. Et le tour est joué ! L'enfant fait ses études. Cela arrive tous les jours et partout.

Pour le jeune Provancher, voici comment les choses se passèrent. D'abord, le curé de Bécancour, M. Chs Dion (qui fut plus tard procureur et supérieur du Séminaire de Nicolet), le prit à son presbytère : l'enfant devait travailler aux répertoires des registres paroissiaux, et faire la lecture... durant les repas. Car à cette époque reculée, — c'était en 1834 — l'hygiène ne régnait pas encore beaucoup, et l'on pouvait impunément, tout en vivant jusqu'à un âge avancé, se permettre bien des choses que nous ne pourrions faire aujourd'hui sans courir le risque de faire répandre irréparablement la coupe de nos jours ! Ceci soit dit, à la vérité, sans vouloir blesser cette respectable science, dont je suis, au moins spéculativement, un partisan fanatique, et qui peut déjà inscrire à son actif tant de hauts faits accomplis pour le bien de l'humanité. Toujours est-il qu'aujourd'hui, quand durant ses dix ans de collège on a écouté, en luttant avec courage contre le bruit de la faïence et de la coutellerie, la lecture de maints beaux livres, on juge qu'on a payé, au moins jusqu'à date, sa dette à l'amour du savoir. Et, faisant en ce point bon accueil aux préceptes d'une facile hygiène, on s'amuse le plus possible durant ses repas ; et, trop souvent, le seul commerce que désormais l'on se permette avec les livres de sa bibliothèque, c'est d'en lire quelquefois les titres qui s'étaient, en caractères dorés, sur leurs dos revêtus d'un veau ou d'un mouton artistement disposé.

Or, pour laisser là cette critique peut-être intempestive des mœurs contemporaines, très peu de temps après l'entrée de Léon dans la résidence curiale, il lui fut annoncé qu'il pouvait aller au collège. Comment cela se faisait-il ? M. François-Joseph Deguise, vicaire général, décédé à Varennes en 1835, avait vendu au Collège de Nicolet une

terre payable en pensions d'élèves. Il y avait quelque parenté entre les familles Deguise et Provancher, et c'est en raison de cette parenté qu'on appelait l'enfant à bénéficiaire de cette bourse. Il en fut le dernier bénéficiaire : ses études finies, il ne restait plus de la pension que pour un espace de trois mois.

Ce fut donc au Séminaire de Nicolet que Léon Provancher fit son cours d'études. A cette époque, et depuis longtemps, on avait déjà vu commencer cette floraison d'établissements d'éducation supérieure, qui ont surgi de tous côtés dans le Bas-Canada, et qui donnent à notre petit pays un rang distingué parmi les nations les plus zélées pour la haute culture intellectuelle. Il y avait alors de ces maisons à Québec, Montréal, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne, l'Assomption. Fondé en 1803, le Collège de Nicolet avait déjà pris des développements considérables en 1834 ; on habitait depuis quelques années de nouveaux édifices, qui abritent aujourd'hui encore les représentants actuels de la nombreuse famille nicolétaine. Comme tout le monde le sait, les ans n'ont fait qu'ajouter à la gloire de Nicolet ; et, si je ne veux pas faire ici le panegyrique de cette puissante institution, je puis dire, au moins, et cet éloge suffit, qu'il n'est personne de ses fils qui ne se glorifie justement d'avoir compté au nombre de ses élèves. On pourrait aussi se contenter, pour témoigner en sa faveur, d'énumérer les hommes distingués qu'elle a donnés à l'Eglise et à l'Etat.

Grâce à la préparation qu'il avait faite à Bécancour, le nouvel élève (1) fut placé dans la classe de Quatrième, désignée à Nicolet sous le nom de Méthode, dont le professeur était l'abbé G. Nadeau, alors simple séminariste, et qui mourut à Saint-Luce (Rimouski) en 1869. Il n'y avait alors que deux prêtres au Collège, dont l'un était M. J.-O. Leprohon. — A la fin de cette première année d'étude,

(1) Feu l'abbé J.-A.-I. Douville, du Séminaire de Nicolet, a fait connaître les noms d'un certain nombre de ceux qui entrèrent au collège la même année (1834) que M. Provancher. C'étaient les abbés Alexander McDonald, Elie Desaulniers, Moïse Duguay ; les avocats George et Edward Carter, Pierre-R. Lafrenaye, F.-S. Beauchemin, le juge T.-J.-J. Loranger, les D^{rs} Nérée Désilets, L.-L.-L. Desaulniers, le futur Inspecteur des prisons, Elie Lacerte, Alexis Milette, le notaire Pierre Milot, etc.

notre écolier était huitième sur l' « ordo » de la classe, qui se composait de vingt-quatre élèves. Sept de ses confrères « sautèrent » la Troisième et passèrent dans la classe de Belles-Lettres. Quant à Léon, il n'avait pas encore acquis assez de force sur les matières d'enseignement pour qu'il pût suivre ses heureux compagnons, et il entra en Troisième. Le professeur de cette classe était M. Frs Desaulniers, sous-diacre, qui se refusa toujours, par humilité et par timidité, à se laisser ordonner prêtre.

Léon Provancher continua de faire une classe par année. Son ardeur à l'étude et le départ des sept confrères dont j'ai parlé, firent qu'il fut toujours dans la suite à la tête de la classe.

En Belles-Lettres et en Rhétorique, il eut pour professeur l'abbé P.-H. Harkin, qui n'était pas encore prêtre à cette époque et qui fut plus tard curé de Sillery, près Québec.

La philosophie s'enseignait alors en une seule année. Quand M. Provancher suivit cette classe, c'était l'abbé Frs Desaulniers qui en était le professeur. Le même M. Desaulniers était aussi chargé d'enseigner les sciences ; mais on ne donnait pas non plus à ces cours scientifiques le même développement qu'aujourd'hui. Tout s'est en effet renouvelé dans nos maisons d'éducation classique, depuis longtemps, dans les méthodes comme dans la variété des branches de l'enseignement ; un écolier de 1840 qui, sans transition, se verrait transporté dans nos cours actuels, ne reconnaîtrait plus rien. Et l'on a bien osé, il n'y a pas beaucoup d'années, adresser aux collèges le reproche d'être toujours au même point, alors que tout marche autour d'eux ! La vérité, c'est que tout a marché aussi dans les collèges : sciences, littérature, tenue des livres, système de banque, dessin, déclamation, musique, télégraphie, clavographie, calligraphie, gymnastique, sport, que sais-je, tout cela, et d'autres choses encore, se dispute le temps des élèves. C'est au point que des gens sérieux trouvent que l'on a dépassé la vraie mesure, et supplient que l'on allège un peu la tâche de la jeunesse d'aujourd'hui.

Quelle sorte d'écolier était Léon Provancher ? Je ne puis faire là-dessus que des conjectures, évidemment. Néanmoins, quand on sait qu'il a obtenu, durant son cours

d'études, les succès que j'ai mentionnés, quand on l'a vu plus tard trouver son bonheur dans le travail le plus opiniâtre, il n'y a aucune invraisemblance à croire qu'il fut un élève studieux. En récréation, il ne devait pas souvent non plus tirer de l'arrière; la vivacité, l'intrépidité de son caractère, devaient se manifester, dès sa jeunesse, avec toute la fougue d'une nature non encore assouplie, qui d'ailleurs ne le fut jamais complètement. Sans doute, il ne faisait pas bon, à cette époque, de lui marcher sur le pied, ni de le contredire, et ses condisciples trop taquins ont dû s'applaudir plus d'une fois que la nature l'eût doué d'une taille qui n'avait rien de gigantesque. Par exemple, si le champ de bataille était purement « verbal », notre personnage, lesté à la réplique comme nous l'avons connu, ne devait pas facilement être réduit à composition.

Mais, qu'est devenue chez Léon Provancher cette curiosité des choses de la nature que nous avons remarquée chez lui, dès son enfance? Ici encore nous avons son propre témoignage. « Au collège de Nicolet, écrivit-il plus tard, le terrain n'étant pas ménagé à la campagne, nous nous associions par quatre pour cultiver un carré de jardin qu'on mettait à notre disposition; je réussis à avoir presque chaque année le premier prix pour succès en horticulture. Je me plaisais surtout à suivre le développement des plantes étrangères dont notre directeur, le bon et paternel M. Leprohon, nous fournissait des plants et des graines. » Voilà les débuts en horticulture du futur auteur du *Verger canadien*. Ce goût pour la culture des plantes de jardin et d'appartement ne l'abandonna jamais, et se raviva même dans ses dernières années, comme nous le verrons plus tard. — Plusieurs collèges ont ainsi fourni à leurs élèves l'occasion de s'initier à ces soins agréables du jardinage qui, en même temps, sont un exercice salubre pour les bras du jeune homme et une récréation du genre le plus sain. Les anciens élèves de Chicoutimi et de Sainte-Anne, notamment, se rappellent les heureux moments que leur assurait, chaque printemps, la préparation des parterres dont le soin leur était confié. Cette étude, toute pratique, du règne végétal est donc chose excellente; parfois, il n'en faut pas plus pour donner le goût de l'histoire naturelle. Si l'on me permet d'entrer moi-même en scène, c'est l'heureux succès du bouturage d'un petit rameau de *Pelar-*

gonium zonale, Willd., qui, dès mes humanités, m'inspira pour la botanique une passion vraiment insatiable. Du moins, quand je voulus associer à l'étude de la *Poétique* de Lefranc, des *Odes* d'Horace et de l'*Iliade*, celle non moins passionnante de la vie végétale, je trouvai aussitôt un ouvrage précis et d'intelligence facile, le *Traité élémentaire de Botanique* de l'abbé Provancher lui-même; mais l'écolier de Nicolet n'avait pas eu la partie si belle. Écoutons-le nous raconter l'échec de ses aspirations scientifiques :

« Un livre traitant incidemment de botanique m'étant tombé sous la main, je voulus dès lors m'initier à cette science. Mais comme dans ce livre d'horticulture il n'y avait ni classification ni même d'exposition des principes de cette science, je ne pus parvenir à en saisir les éléments, et, le croirait-on? parmi tous les professeurs, je ne pus en trouver un seul capable de me donner les clefs de cette science, aucun en état de me faire retrouver dans des plantes diverses les parties diversement conformées de la fleur, pistil, étamines, calice, corolle, anthères, etc.

« Plus d'un peut-être de ceux qui me liront, qui ont subi le surmenage actuel des programmes d'étude de nos collèges, souriront de pitié devant cette ignorance; tel était cependant l'état des études classiques il y a un demi-siècle. Les professeurs pourtant étaient des hommes de talent et bien doués, c'étaient : MM. F. Desaulniers, Pelletier, Harkin, Routhier, Nadeau, etc., mais on n'allait pas plus loin alors en fait de sciences.

« Force me fut donc de renoncer à mes travaux scientifiques.

« Ce ne fut que dix ans plus tard, lorsque j'étais curé, que je pus me procurer les livres nécessaires pour reprendre l'étude des plantes. (1) »

M. Provancher était probablement en belles-lettres ou en rhétorique lorsqu'il fit cet effort infructueux pour se livrer à l'étude de la botanique. Et le livre dont il s'agit avait pour titre *Le chemin du désert*; il y était question de tout, architecture, botanique, etc., mais l'ouvrage ne contenait aucune gravure. Notre aspirant naturaliste y trouva des notions sur les végétaux, et chercha donc à reconnaître sur des fleurs les renseignements qu'il avait lus. Tout alla

(1) *Une Excursion aux climats tropicaux.*

bien pour les polypétales. Mais les monopétales le déroutèrent absolument; et comme il ne rencontra personne qui fût en état de lui donner des éclaircissements, il ne poussa pas plus loin ses investigations.

Cependant Léon Provancher finissait son cours d'études, avec six compagnons de classe (au nombre desquels étaient N. Doucet, qui fut plus tard curé de la Malbaie, vicaire général de Chicoutimi et protonotaire apostolique; Charest, qui mourut dans la paroisse de Beauport, où il pratiquait la médecine; J. Bailey, mort curé de Saint-Pierre-les-Becquets). Parmi les personnages les plus remarquables qui étudièrent au Collège de Nicolet à la même époque que lui, on peut citer les évêques Laffèche et Moreau, et le juge Ths Loranger.

Ce fut en 1840 qu'il laissa la tunique d'écolier. Eut-il alors quelques vellétés d'embrasser une profession séculière quelconque? Je n'ai aucun renseignement là-dessus; mais il me semble que s'il eût éprouvé des aspirations de ce genre, je l'aaurais appris de lui, dans les nombreuses occasions où il m'entretint de son passé. Je crois bien plutôt que sa vocation à l'état ecclésiastique se dessina de bonne heure, et qu'elle fut constamment pour lui comme le but entrevu pendant tout le cours d'études. — Quand nous voyons de ces jeunes gens, heureusement doués sous le rapport moral et intellectuel, devant qui s'aplanissent comme providentiellement les obstacles qui semblaient leur barrer le chemin de la haute culture, nous nous disons volontiers : celui-là, il est appelé! c'est un élu de Notre-Seigneur Jésus-Christ! Et quand à des signes de cette sorte, négatifs après tout, il s'en ajoute de positifs : tout doute est enlevé. Qu'on ouvre les rangs! laissez-le s'avancer : les portes du sanctuaire s'ouvrent devant lui. — C'est là, sans doute, ce que dut penser et dire le directeur du jeune Provancher.

Voilà donc notre écolier fixé sur la route qu'il doit suivre. Dès l'année où il finit ses classes, en 1840, il endossa la soutane, au même Collège de Nicolet; et, d'élève qu'il était hier, il est installé dans la chaire du professorat. — Encore aujourd'hui, dans nos collèges, on voit un certain nombre de séminaristes employés comme professeurs ou comme régents auprès des élèves. Les autorités comprennent bien pourtant que cet état de choses nuit en

une certaine mesure aux études spéciales des jeunes ecclésiastiques ; mais, en cela comme en d'autres choses, elles ne peuvent pas toujours réaliser ce qu'elles désireraient tant : confier à des prêtres tous les emplois dans les séminaires. En effet, tantôt l'évêque ne pourrait réunir dans son séminaire tant de prêtres, sans nuire considérablement à l'exercice du ministère paroissial, tantôt il lui est impossible de trouver dans son clergé assez de sujets qui aient la vocation de se livrer à la rude tâche de l'enseignement. Qu'on veuille bien le remarquer, j'ai dit : « la vocation ». Quant au dévouement et au désintéressement requis pour cette carrière (et qui ne doivent pas être minimes, j'en sais quelque chose), Dieu merci, l'évêque est toujours sûr d'en trouver tant qu'il en veut autour de lui.

Mais il convient d'ajouter que si le jeune ecclésiastique professeur étudie un peu moins de théologie (lacune qu'il lui sera d'ailleurs facile de combler dès les premières années de prêtrise), l'inconvénient n'est pas sans quelques compensations. En effet, ces fonctions de professeur et de régent sont un excellent apprentissage du maniement des hommes ; il n'est pas toujours plus difficile de bien régir une paroisse que de gouverner sagement une salle ou une classe d'élèves. Et puis, le jeune professeur qui enseigne de la grammaire, de l'arithmétique, du latin, du grec, ne le fait pas sans en retirer quelque profit intellectuel ; ajoutons qu'il gagne sa pension et de légers émoluments, ce qui n'est pas une petite affaire pour la plupart de ces jeunes gens dont les parents souvent de condition assez gênée, épuisés plus ou moins par les dépenses du cours d'études, sont fort heureux de les voir à peu près se suffire maintenant à eux-mêmes.

Puisque l'occasion se rencontre, il vaut autant épuiser le sujet tout de suite.

On n'a pas manqué, quelque part, de s'écrier : « Hier, sur les bancs de la classe ; aujourd'hui, dans la chaire du professeur ! Ces maîtres sont incompetents ! » et quelques-uns ont même parlé de *brevet de capacité*. — Le brevet de capacité ! Mais il existe déjà, et pas en petite mesure, encore. — Ces maîtres qu'on appelle improvisés, voilà dix ans que deux ou trois fois par année ils ont eu à subir des examens sérieux de façon satisfaisante ; en outre, ils ont dû sortir victorieux des épreuves des baccalauréats ès lettres et

ès sciences. Est-ce que tout cela n'est pas au moins équivalent à un examen quelconque subi devant un bureau quelconque institué par l'Etat? Eh bien, on n'arrive pas au Grand Séminaire, dans la Province, sans avoir levé tous ces obstacles; et encore les directeurs des collèges, qui ne sont pas plus sots que des manufacturiers ou des marchands, choisissent leurs professeurs parmi les sujets les plus capables, parce que, pour ne pas parler d'autres motifs d'ordre bien plus relevé, il est de leur intérêt, dans cette époque de concurrence, de donner à leurs élèves l'enseignement le plus valable qu'il se peut. — Mais ces jeunes gens manquent d'expérience. — Sans doute; et c'est pour cela que le préfet des études est constamment occupé à les faire bénéficier de la sienne. En tout cas, ils en ont toujours bien autant, à vingt ans et au sortir du cours des longues études classiques, que ces fillettes de dix-sept ans à qui, légalement, l'on peut confier des écoles à diriger.

Vingt ans, c'était bien l'âge du jeune abbé Provancher, lorsque ses supérieurs l'appelèrent au professorat. Ce n'est d'ailleurs que très exceptionnellement que l'on confie à ces débutants la direction des classes supérieures; presque toujours ils font leurs premières armes auprès des plus jeunes élèves, parce qu'ils sont mieux préparés à l'enseignement des matières élémentaires. Ce fut par la classe de *Syntaxe* que M. Provancher commença son professorat, en 1840-41-42; et, dans le cours de ses quatre années de grand séminaire, il occupa successivement les chaires de la *Méthode*, de la *Troisième*, de la *Belles-Lettres* et de *Rhétorique* (1842-44) (1). Dans cette dernière classe, il succédait à l'abbé L.-F. Laffèche, qui devait plus tard donner tant d'éclat au siège épiscopal des Trois-Rivières.

A cette époque, — et jusqu'à 1852, — Nicolet appartenait encore au diocèse de Québec, et c'est à Québec même que le séminariste, après avoir terminé son cours de théologie, alla recevoir la consécration sacerdotale des

(1) C'est l'abbé Provancher lui-même qui m'a indiqué ces diverses classes dont il a été chargé. *L'Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, par l'abbé DOUVILLE, ne mentionne pas qu'il ait eu à s'occuper des classes de Troisième, Belles-Lettres, Rhétorique. Mais, aussi, cet ouvrage ne suppose pas qu'il ait été professeur durant l'année 1843-44.

maines de Mgr P.-F. Turgeon, coadjuteur de Mgr Signay.

Il s'était préparé, en suivant la retraite ecclésiastique du diocèse, à ce grand événement, le plus mémorable de tous ceux de la vie d'un prêtre. Une grand'messe termina ces pieux exercices qui, de nos jours encore, sont suivis avec un égal empressement par les membres du corps ecclésiastique, et ce fut à cette grand'messe que se fit l'ordination, le 12 septembre 1844. Quatre autres lévites reçurent, en même temps que M. Provancher, l'onction sacerdotale : c'étaient MM. J.-H. Dorion (décédé à Sainte-Anne d'Yamachiche, 1889), J.-P.-F.-L. Langevin (le futur évêque de Rimouski, où il mourut en 1892), W.-W. Moylan (qui entra chez les Jésuites, et mourut à Fordham, N.-Y., 1891), et A. Racine (qui décéda, en 1893, évêque de Sherbrooke). Comme on le voit, les cinq nouveaux prêtres devaient se suivre d'assez près au tribunal du Souverain Juge, puisqu'ils quittèrent ce monde tous les cinq de 1889 à 1893. Aucun ne devait célébrer ses nocés d'or sacerdotales, dont la date serait tombée en 1894.

Le 12 septembre 1844, on était sans doute tout à la joie du présent, et l'on s'occupait bien peu du lointain avenir. La cérémonie, que présida ce jour-là Mgr le coadjuteur de Québec, dut être assez belle pour absorber toute l'attention. Je ne sais rien de plus touchant, dans notre culte catholique où le cœur a si belle part, que la première communion des enfants d'une paroisse, l'ordination d'un prêtre et la clôture d'une retraite ecclésiastique. Eh bien, cette fois, ces deux dernières cérémonies se trouvaient réunies en une seule, et une double émotion devait mettre des larmes bien douces aux yeux des heureux témoins de la solennité. Quels moments, solennels et impressionnants, que ceux où l'on vit environ cent-vingt prêtres imposer les mains à la suite du pontife, sur la tête des ordinands, et ensuite, avec lui, tenant la droite élevée vers le ciel et à la fois inclinée vers ces jeunes élus du Seigneur, appeler sur eux les bénédictions célestes, les grâces du Saint-Esprit!

Aujourd'hui, après l'ordination d'un nouveau prêtre, on se demande s'il va se consacrer à l'exercice du saint ministère, ou bien à l'éducation de la jeunesse dans quelque collège. En effet, grâce au nombre relativement élevé des collèges ecclésiastiques que l'on a fondés dans les diverses parties de la Province, l'enseignement est devenu une

carrière pour le clergé, au même titre que le service paroissial; et je ne sais pas si l'on ne pourrait trouver que l'une de ces vocations l'emporte sur l'autre : si toutes deux exigent de l'abnégation, du désintéressement, du dévouement, je crois que la pratique de ces vertus est plus difficile dans la vie d'un prêtre de collège. S'il est question de la noblesse des fonctions, il y a longtemps que saint Grégoire le Grand a dit du ministère pastoral : *Ars artium regimen animarum*; mais on peut aussi appliquer cette sentence à l'office de l'instituteur, et encore mieux s'il est revêtu du sacerdoce et chargé plus spécialement comme tel de former les jeunes âmes suivant le modèle du Divin Maître. Enfin, si la mission du pasteur, qui dirige vers le ciel le groupe de fidèles qui lui est confié, est vraiment sublime, celle du prêtre chargé de préparer, de longue main, les chefs futurs du peuple chrétien et la partie dirigeante de la nation, est-elle de moindre importance? — Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si le nouveau ministre de Jésus-Christ, qu'il soit appelé au service des paroisses ou bien à l'œuvre de la formation de la jeunesse dans les collèges, trouve que l'une ou l'autre de ces vocations répond également à ses aspirations de dévouement et de sacrifice : dans le jardin comme dans la plaine, c'est partout la vigne du Seigneur.

En 1844, il y avait peu de maisons d'éducation supérieure; les étudiants aussi étaient en petit nombre, comparativement à ce que nous voyons aujourd'hui. Par conséquent le personnel enseignant était fort restreint et ne se renouvelait ou ne s'augmentait, dans chaque diocèse, que de loin en loin. Il n'y eut donc pas sujet, pour notre jeune abbé, d'être fort surpris de se voir appelé, peu de temps sans doute après son ordination, à l'exercice du saint ministère.

Ce fut à Bécancour même, sa paroisse natale, qu'il vint faire ses premières armes, sous la direction de M. Charles Dion, qui en était curé depuis 1829. C'était encore ce même bon curé qui, on se le rappelle peut-être, avait appelé sous le toit du presbytère le jeune Léon Provancher, quelque temps avant son entrée au collège, pour l'aider dans ses travaux d'écriture. Il n'y a guère plus que dix ans de cela, et l'enfant d'autrefois lui revient en qualité de frère dans le sacerdoce et de collaborateur dans l'œuvre sublime de la direction des âmes.

Il n'y avait que huit mois que M. Provancher avait été envoyé à Bécancour, lorsqu'il reçut l'ordre de revenir à Québec, appelé au vicariat de la paroisse de Saint-Roch. Toutefois, arrivé à la ville, il reçut une nouvelle destination : c'est à Saint-François de la Beauce, dont le curé était alors M. Louis-Edouard Bois (décédé en 1889 à Maskinongé ; bien connu comme érudit en histoire du Canada et collectionneur émérite de documents précieux), qu'il dut se rendre. Il partit de Québec, pour la Beauce, quelques heures seulement avant que se déclarât l'incendie que l'on désigne encore aujourd'hui sous le nom de « Grand feu de Saint-Roch », et qui réduisit en cendres presque tous les édifices de cette importante paroisse (28 mai 1845). Dans ce vicariat de Saint-François, outre le service de la paroisse où il résidait, le jeune prêtre était encore chargé de la desserte de Saint-Georges. Au bout de quatre mois, il lui fallut de nouveau changer de poste.

Cette fois, ses supérieurs lui ordonnent de se rendre à Sainte-Marie, dans la Beauce encore, comme vicaire de M. Michel Forgues (décédé en 1882 à Saint-Laurent, Ile d'Orléans). Mais, deux ans après, M. Forgues devenait assistant-procureur au Séminaire de Québec, remplacé à Sainte-Marie par M. Joseph Auclair, le futur curé de Québec (1851-87). Quant à M. Provancher, en cette année 1847, il fut, comme tant d'autres de ses confrères dans le sacerdoce, convié à affronter un champ de bataille d'un nouveau genre, où le danger était grand, où les fatigues aussi devaient offrir une ample moisson de mérites.

Cette année 1847, elle est restée inscrite en caractères funèbres dans l'histoire de la race irlandaise. Une horrible famine, accompagnée de maladies épidémiques, décimait la population de l'Irlande ; et l'on pensa qu'une émigration considérable pouvait seule remédier à de si grands maux. Le Canada fut choisi comme lieu de refuge pour ces pauvres émigrés, qui s'y rendirent au nombre de cent mille. On devine bien dans quelles conditions d'encombrement et de privations se fit le transport de cette foule, entassée à l'envi sur des navires à voiles. La traversée de ces vaisseaux dura plus que les cinq ou six jours d'à présent ! et nos malheureux Irlandais n'étaient pas précisément passagers de Première ! Le typhus devint le compagnon de voyage de ces infortunés, dont un grand nombre furent débarqués

à la station de quarantaine de la Grosse-Isle ; près de trois mille succombèrent en cet endroit à la terrible épidémie. Il fallait des secours religieux à ces pauvres malades, et le dévouement du clergé canadien de l'époque leur en procura d'abondants.

Ce ministère, laborieux non moins que périlleux, épuisait rapidement les forces, et il fallait relever sans trop de délai les prêtres qui s'y dévouaient : aussi, quarante-deux missionnaires se succédèrent à la Grosse-Isle, cette année-là, durant la saison de navigation. L'abbé Provancher eut l'honneur d'être l'un des prêtres appelés à risquer leur vie dans ce ministère de sublime charité. Il n'y a pas d'exagération à parler ici de danger, puisque près de la moitié des missionnaires contractèrent l'épidémie ; quatre en moururent, martyrs de leur dévouement. On sait que l'abbé E.-A. Taschereau, qui devait être un jour le premier Canadien revêtu de la pourpre cardinalice, fut lui aussi l'un des missionnaires de la Grosse-Isle, en cette année de désolation, et qu'il faillit succomber, victime de sa charité, aux atteintes de la maladie.

M. Provancher n'eut à récolter que des fatigues dans ce champ des malades et des morts. S'il y avait trouvé la mort, comme quelques-uns de ses confrères, on n'aurait même jamais su quelle perte ç'aurait été pour la science canadienne : car, à cette époque, on ne pouvait encore beaucoup prévoir quels services il devait plus tard lui rendre. Il est vrai que l'auréole du martyr vaut bien le renom du savant, et que, dans la balance de l'Eternelle Justice, celle dont nous devons avant tout avoir souci, le moindre acte de charité l'emporte beaucoup sur les plus beaux traités de botanique ou d'entomologie !

A son retour de la Grosse-Isle, l'abbé Provancher fut nommé au vicariat de Saint-Gervais de Bellechasse, paroisse qui avait pour curé M. Antoine Montminy ; il y resta un an.

L'année suivante (1848), il se vit assigner un nouveau poste : Saint-Henri de Lauzon. Mais il n'eut pas même à se rendre à cette paroisse, l'autorité ecclésiastique ayant jugé à propos de lui confier la nouvelle paroisse de Saint-Victor de Tring, dans la Beauce, dont il fut le premier curé. C'est à la prière de M. N. Leclerc, curé de Lambton, que se fit cette nomination : ce prêtre se trouvant trop isolé,

dans cette partie du pays qui était loin d'avoir acquis les développements que nous lui avons vu prendre depuis, désirait vivement avoir un confrère dans le voisinage. Nous verrons plus tard ces deux amis, forcés par une santé compromise de mettre fin à une carrière curiale bien remplie, se fixer dans la même localité, Saint-Félix du Cap-Rouge, et passer, dans ce séjour enchanteur, les années de leur vieillesse, occupés encore de se rendre utiles à leurs concitoyens.

Voici donc M. Provancher en charge d'une paroisse. Le curé de campagne : que de belles pages n'a-t-on pas écrites pour célébrer ses mérites et ses vertus, pour exalter la grandeur de sa mission ! Quand ce curé de campagne est le curé canadien, c'est quelque chose de plus : car le curé canadien n'est pas seulement le chef spirituel de ses paroissiens, il est aussi, la plupart du temps, leur guide même dans les affaires temporelles. Nos orateurs et nos publicistes ont dit bien des fois quel a été le rôle important du clergé dans la formation de la nationalité canadienne-française. Mais sans interroger l'histoire sur ce qui s'est fait dans le passé, il suffit de voir ce qui se passe sous nos yeux, et de considérer quelle part principale revient à nos évêques et à nos prêtres dans les développements qu'ont pris sous nos yeux, en ce pays, l'agriculture et la colonisation.

La colonisation : c'est le curé des paroisses nouvellement établies qui s'y intéresse davantage. C'est lui qui, en général, est seul en état de donner la direction nécessaire à la jeune colonie, où la vigueur ne manque pas aux bras, ni le courage aux cœurs, mais qui a besoin aussi d'une tête dirigeante. Les gens de profession, les notabilités du grand commerce ou de la haute finance sont rarement là pour travailler à la prospérité du nouvel établissement. Il faut que le curé tienne la place de tous ces personnages ; et, ordinairement, le rôle n'est pas trop mal tenu. Les ministres, les fonctionnaires de certains départements, et surtout les députés, ont sujet de connaître parfaitement l'intérêt que prennent à la cause de la colonisation les curés des cantons nouveaux. — Par exemple, les revenus sont médiocres ; la dîme n'est pas considérable, il s'en faut, et la gêne serait souvent extrême sans l'aide fournie par la Propagation de la Foi ; le logement et l'ameublement sont fort modestes ; et, avec tout cela, l'on a les dettes contrac-

tées pour son installation au presbytère. La position, enfin, est loin d'être brillante. Mais c'est la même chose chez les colons ; le pasteur partage le sort de ses paroissiens, et sa parole n'en est que mieux accueillie, lorsqu'elle les console et les soutient. Écoutons ici l'abbé Provancher, rappelant, au déclin de sa vie, les souvenirs qu'il gardait de sa première cure :

« J'ai été le premier curé d'une nouvelle paroisse durant quatre ans ; tout le monde était pauvre, mais tous laborieux, pleins de courage et bons chrétiens. On n'avait qu'une nourriture grossière, du pain blé et avoine et du lard, on manquait souvent d'ameublement. Et cependant je n'ai jamais vu peuple plus heureux ; cette nourriture grossière, on avait un assaisonnement précieux pour la faire trouver excellente, la faim excitée par un dur travail. Les terres étaient excellentes, on était pauvre alors, mais on voyait venir l'aisance par le travail et l'économie. Et quelle consolation pour ce brave père de famille, lorsque arrivé à sa cabane de bois rond le soir, après un rude labeur, il trouvait la table mise et la femme qui compatissait à ses fatigues, lorsqu'elle n'avait été elle-même au champ pour les partager ; ses enfants tout joyeux de revoir leur père pour lui témoigner leur attachement ! Le pain grossier était trouvé délicieux, le lard excellent, et la santé se fortifiant par le travail, on hâtait le lendemain pour exercer ses forces encore davantage.

« Arrivait-il un accident à quelqu'un, tout le monde y mettait la main, et dans un clin d'œil la perte était réparée. Tout le monde était pauvre, et tous étaient contents, heureux, parce qu'on savait se soumettre à son sort, et qu'on avait un capital à gros intérêts dans le champ qui poussait, le troupeau qui croissait et la forêt qui attendait la hache du bras vigoureux. On avait du mauvais pain, mais un appétit d'autruche pour le digérer ; des habits grossiers, mais on savait s'en contenter, les trouvant plus propres pour résister aux travaux qu'il fallait exécuter et aux intempéries des saisons.

« Et quelle consolation, quel doux contentement qui faisait souvent couler des larmes, lorsque le dimanche, du haut de la chaire sacrée, je pouvais dire à tous, car nul ne manquait aux offices : Courage, mes frères, vous faites la volonté de Dieu ; vous êtes pauvres, réjouissez-vous, vous

êtes plus rapprochés de Jésus-Christ, qui n'avait seulement pas une pierre pour appuyer sa tête ; vous travaillez dur, mais Jésus-Christ, le maître du monde, a travaillé comme vous pendant trente années de sa vie. Celui qui a Dieu de son côté est toujours riche, toujours heureux. Est-il dans le succès, il en remercie Dieu et sollicite de nouvelles faveurs ; est-il dans l'épreuve, il en remercie encore Dieu, parce que les peines et les souffrances sont des arrhes pour le ciel.

« Aussi je pouvais voir rayonner la joie sur toutes les figures. (1) »

M. Provancher resta quatre années à Saint-Victor de Tring, durant lesquelles il commença l'organisation d'un nouvel établissement, Saint-Ephrem, qui est aujourd'hui une grande paroisse dont la population est peut-être même plus considérable que celle de la paroisse-mère, Saint-Victor.

Pendant son séjour dans cette paroisse, M. Provancher ne manqua pas de s'occuper d'horticulture, comme on l'imagine bien. Son goût inné pour les choses de la nature, les connaissances pratiques qu'il avait acquises, à Nicolet, sur la culture des plantes, avaient dû lui faire désirer depuis longtemps, d'avoir son chez-soi, pour renouveler amitié avec dahlias, rosiers, œillets, asters et tous ces hôtes gracieux de nos parterres. Chères fleurs, que de jouissances — et combien vives ! et combien sereines ! — vous procurez à ceux qui vous aiment ! Que d'autres recherchent les faveurs de la politique, dirigent de grandes exploitations, s'occupent des hauts intérêts du commerce ! Tout cela n'est rien pour l'amateur, qui épie les lents progrès d'un bouton de rose d'une variété nouvelle, qui surveille l'épanouissement d'une tulipe qui manquait encore à sa collection : voilà ce qui importe ! Que sont, auprès de cela, les affaires qui divisent les peuples, qu'est la possession de tous les trésors ? Ce qu'il y a vraiment à craindre, c'est qu'une température défavorable ou qu'un insecte ennemi ne vienne briser l'espoir longtemps caressé d'une floraison attendue : quel malheur accablant ce serait !

Tout le monde ne pense pas de cette façon. Il en est de l'horticulture comme de l'histoire naturelle : un grand

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. XX, pp. 108-109.

nombre de personnes ne peuvent comprendre qu'il y ait plaisir si vif à cultiver légumes et plantes d'ornement, pas plus qu'elles ne s'expliquent la conduite de gens, pourtant sérieux, qui consacrent leurs loisirs à l'étude des mouches, des pierres, des mollusques, etc. Pourtant, si l'on voulait s'y mettre un peu, et constater par soi-même tout ce qu'il y a de passionnant dans ces occupations, le nombre des amateurs fleuristes, botanistes, entomologistes, etc., deviendrait considérable.

Quel que fût le zèle horticole qui animait l'abbé Provancher, pendant son séjour à Saint-Victor de Tring, aucun fait d'importance, en ce genre d'occupations, ne s'offre ici à son biographe. Je ne dois pas omettre, toutefois, de noter les essais auxquels il se livra dans l'art de la greffe. Son esprit, chercheur et avide de nouveau dans les sciences naturelles, dut en effet le porter à tenter l'expérience de ce qu'il avait lu ou entendu dire de cette manière intéressante d'obtenir ou de propager de belles variétés de fruits. Du reste, il faut ajouter que ces essais furent couronnés de brillants insuccès, comme il en avait été de ses premières tentatives, en botanique, à Nicolet. Ces tâtonnements, si peu fertiles en résultats, ne manquent pas pourtant d'intérêt : ce sont les indices d'une vocation encore indécise. Quand ces aspirations scientifiques pourront enfin se donner libre carrière, nous verrons une âme, toujours insatiable de savoir, se lancer, sans repos et de tous les côtés, à la poursuite de l'inconnu.

En 1852, M. Provancher fut transféré de la cure de Saint-Victor de Tring à celle de l'Isle-Verte (comté de Témiscouata). Il y trouva beaucoup de besogne. Il eut à continuer la construction d'une église paroissiale, dont les travaux étaient interrompus depuis deux ans, par suite de certaines difficultés qui s'étaient présentées. Cette œuvre importante, qu'il put mener à bonne fin, dut l'absorber entièrement, et ne lui laisser aucuns loisirs pour les études scientifiques. Toutefois, il est à croire qu'il retira quelque profit de ce séjour dans le bas du fleuve. L'Isle-Verte est encore loin de l'océan, sans doute ; cependant sa faune maritime, en particulier, diffère notablement de celle du haut du fleuve : l'eau salée et l'eau douce n'ont pas en général les mêmes habitants. Il est donc à croire que l'abbé Provancher, quand il eut plus tard à traiter des poissons et

des mollusques de la Province, utilisa non seulement les écrits de ses devanciers, mais aussi ses connaissances personnelles, relativement à la faune du golfe Saint-Laurent.

Si la faune de cette partie du pays offre des différences avec celle du reste de la Province, le climat n'y est pas non plus le même. L'air y est plus « fort » que dans l'intérieur des terres. Et il se trouva que cette température un peu rude incommodait l'abbé Provancher, ce qui donne à penser que dès cette époque il éprouvait cette faiblesse de poitrine qui le rendit plus tard incapable d'exercer le ministère paroissial. Il ne passa donc que deux années à l'Isle-Verte, et quitta cette paroisse, en 1854, pour prendre charge de la cure de Saint-Joachim (comté de Montmorency).

Assurément, si le climat de l'Isle-Verte était trop fort, celui de Saint-Joachim n'offrait pas cet inconvénient. La côte de Beaupré, en effet, que cette paroisse termine du côté de l'est, est remarquable par son agréable température autant que par le pittoresque de ses paysages. La chaîne des Laurentides commence au Cap Tourmente à s'éloigner un peu du fleuve ; et les belles paroisses qui, depuis longtemps, se sont emparé de cette lisière de terrain qui longe les flancs de la montagne, sont à l'abri des vents impétueux du nord. Elles reçoivent avec abondance les chauds rayons du soleil ; aussi les vergers de ces riches localités ont du renom. Du côté sud, court, tout le long de la côte, l'île d'Orléans, incomparable corbeille de verdure, émeraude précieuse qu'enchâssent gracieusement les eaux argentées de notre beau Saint-Laurent : ses coteaux élevés reposent agréablement les regards, mais surtout ils arrêtent les souffles qui, du midi, tenteraient par hasard de troubler le calme du vallon privilégié de la nature, — et de la grâce, puisque c'est là que la *Bonne sainte Anne* s'est choisi un endroit de prédilection, devenu le pèlerinage national des Canadiens-Français ; là, plus qu'en aucun lieu de la terre, sainte Anne récompense par des faveurs innombrables ses dévots pèlerins. C'est au point que Sainte-Anne d'Auray voit sa gloire éclipsée par celle de sa fille Sainte-Anne de Beaupré.

CHAPITRE II

Les débuts du publiciste-naturaliste.

La cure de Saint-Joachim. — Le livre et l'ami qui ramenèrent l'abbé Provancher aux sciences naturelles. — Comment on voyageait, vers 1865, entre Saint-Joachim et Québec. — *Le Traité élémentaire de Botanique*. — Contre la théorie de l'Evolution. — *L'Essai sur les insectes et les maladies qui affectent le blé*; ses « Conclusions pratiques ».

Saint-Joachim est situé entre Sainte-Anne et le Cap Tourmente. Quels ravissants paysages s'offrent ici à la vue, de toutes parts ! Du côté du nord, c'est la montagne devenant abrupte à mesure qu'elle approche du Cap Tourmente qui semble la terminer, à l'est, et dont la base est baignée par le flot du Saint-Laurent. Du côté sud, l'extrémité de l'île d'Orléans borne la vue, qui, à l'est, s'étend au loin sur le beau fleuve dont la largeur paraît là s'être subitement plus que doublée. Enfin, en plein milieu de la paroisse, s'élève tout à coup, merveilleux îlot de verdure, le Petit-Cap, promontoire circulaire qui domine toute la plaine d'alentour et semble avoir été façonné par la nature comme un bijou précieux et peut-être unique en son genre. La forêt, croirait-on, le couronne de toutes parts ; mais engagez-vous dans cette large route qui s'enfonce sous le bois touffu, et soudainement sur le sommet vous verrez les grands arbres s'écarter et laisser vide un espace suffisant pour enclore un antique château et une chapelle en pierre : c'est la maison de campagne des messieurs du Séminaire de Québec, qui passent leurs vacances dans ce séjour délicieux, où sont aussi admis séminaristes et écoliers. Quel inoubliable souvenir que celui des vacances passées à Saint-Joachim, pour ceux qui ont eu quelquefois le bonheur d'aller s'y reposer des labeurs de l'année scolaire !

Le Séminaire de Québec, qui reçut de son fondateur, le

Vénéérable Mgr de Laval, il y a plus de deux siècles, la seigneurie de Beaupré, possède une bonne partie de la paroisse de Saint-Joachim. Dès l'an 1700, l'établissement agricole que Mgr de Laval y avait fondé était déjà fort considérable, puisque, au témoignage de M. de la Pothe-rie (1), on y voyait une lieue de terre labourable, un château de pierre de taille de 150 pieds, et 250 bêtes à cornes.

Mais le territoire confié à la sollicitude pastorale de M. Provancher ne se bornait pas à ce qui forme actuellement la paroisse de Saint-Joachim ; car sa lettre de mission (9 septembre 1854) lui donnait aussi juridiction sur « tous les établissements déjà formés ou qui se formeront... depuis la paroisse de Saint-Féréol jusqu'à celle de la Petite-Rivière » ; c'est-à-dire qu'à cette époque la paroisse de Saint-Joachim comprenait aussi tout ce territoire, situé sur les hauteurs, qui en a été détaché depuis pour former la paroisse de Saint-Tite des Caps. C'était donc un ministère assez laborieux et assez pénible que le nouveau curé de Saint-Joachim allait avoir à exercer.

M. Provancher passa huit années comme curé de Saint-Joachim, de 1854 à 1862. C'est durant cette période de sa vie qu'il commença à s'occuper sérieusement d'histoire naturelle et qu'il publia ses premiers ouvrages scientifiques. Mais pour ne pas trop mêler le sacré au profane, donnons d'abord un aperçu de ses œuvres curiales, après quoi nous étudierons, avec quelque étendue, les premiers travaux du naturaliste et du publiciste.

Le nouveau curé débuta par faire changer le mode de concession des bancs de l'église paroissiale. Auparavant, comme c'était aussi le cas dans d'autres paroisses et comme il y en a peut-être encore maintenant quelques exemples, les bancs étaient vendus pour une somme fixe, qui en assurait la possession au concessionnaire durant toute sa vie et sans nouveau paiement. Cette façon d'agir, très avantageuse aux particuliers, l'était beaucoup moins pour la fabrique, qui ne pouvait plus beaucoup profiter de l'augmentation de valeur qui se produisait, à mesure que la population devenait plus nombreuse et que la concurrence devait se faire plus grande pour la possession des bancs.

(1) Cité par M. l'abbé A. GOSSELIN, *Vie de Mgr de Laval*, vol. II, p. 431.

Or, la concession des bancs sur le paiement d'une rente payable annuellement peut être une abondante source de revenus pour les fabriques, qui du reste sont exhortées (1) par l'autorité religieuse à adopter ce mode. Seulement il faut le consentement des francs-tenanciers pour effectuer le changement, et la mesure n'est pas d'elle-même très populaire, puisqu'elle n'est pas toujours d'accord avec les intérêts personnels. Enfin, les paroissiens de Saint-Joachim ne durent toujours pas opposer une résistance bien vive à la proposition de leur curé, puisqu'il la fit adopter dès les premiers temps de son séjour parmi eux.

Le même automne vit encore inaugurer à Saint-Joachim une pratique qui n'est certes pas d'une importance capitale au point de vue du droit, mais qui du moins ne manque pas d'un certain intérêt historique : l'introduction des poêles dans l'église. Comment ! On ne chauffait pas les églises autrefois ? Non, on ne les chauffait pas, et personne, je présume, n'en est mort. Je dois bien avouer pourtant que je préfère de beaucoup rappeler ce détail historique, que d'avoir été à même d'apprécier personnellement sur ce point l'ancien régime ; et mes lecteurs, de leur côté, sont aussi d'avis sans doute qu'il est plus agréable d'en prendre connaissance par la seule narration. L'amour du bien-être allant sans cesse croissant, nos petits-neveux comprendront encore moins que nous l'ancien état de choses. Ce n'était pourtant pas le combustible qui faisait défaut autrefois, alors que la forêt était encore bien moins éloignée qu'aujourd'hui des endroits habités ! Mais on n'imaginait pas, je suppose, qu'il fût possible ou convenable de faire du feu dans les églises. Du reste, les premiers colons n'avaient dû que suivre en cela l'usage de France, quoiqu'il y ait une bonne différence entre le climat de la mère patrie et le nôtre. Et il n'est pas surprenant que l'ancienne pratique se soit conservée si longtemps à Saint-Joachim, qui est bien l'une de nos paroisses canadiennes qui a gardé avec le plus de persévérance les mœurs patriarcales et les traditions de nos ancêtres. Toujours est-il qu'en l'hiver de 1854-55, grâce à l'abbé Provancher, les poêles furent autorisés à pénétrer dans l'église de Saint-Joachim ; et là, comme dans les autres édifices publics du pays, quand ils s'en voient

(1) *Appendice au Rituel, Québec.*

exclus, ce n'est que pour céder la place à des modes de chauffage encore plus efficaces.

En 1855, outre des travaux de réparation assez considérables faits à la sacristie et au presbytère, il y a encore à signaler, au crédit de M. Provancher, l'introduction d'une nouvelle mesure : l'assurance des édifices paroissiaux. Aujourd'hui il y a peu de propriétaires qui pourraient goûter les douceurs du sommeil si leurs propriétés passaient seulement vingt-quatre heures sans être assurées ; mais, pour cette pratique comme pour beaucoup d'autres, il n'en a pas toujours été ainsi. Et sans doute l'histoire nous fournirait une quantité d'exemples de gens qui dormaient parfaitement, nonobstant le risque qu'ils couraient de voir leurs valeurs détruites, un jour ou l'autre, par les flammes de l'incendie. Cela n'empêche pas que les systèmes d'assurances sont une fort bonne chose et que, toutes choses égales d'ailleurs, on se trouve bien à l'occasion, en face des cendres fumantes d'un immeuble, de recevoir la somme d'argent qui en représente, ou à peu près, la valeur. A Saint-Joachim, en 1855, on se montra docile à ces conseils de la prudence, et l'on fit assurer les édifices religieux de la paroisse dans l'« Association d'assurance mutuelle des fabriques du diocèse de Québec et des Trois-Rivières ». Cette association, composée des fabriques des deux diocèses, n'avait reçu son existence civile que deux années auparavant, en 1853, en même temps qu'une association du même genre pour les diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe : tout le Bas-Canada, où il n'y avait alors que ces quatre diocèses, se trouvait donc à bénéficier de ce sage système de protection. Ah ! l'organisation religieuse de notre pays peut servir de modèle à celle de bien d'autres pays plus anciens ! Si on laissait partout à l'Eglise ses coudées franches, on verrait partout de belles choses ! — Pour en finir avec cette question d'assurance, les associations que je viens de mentionner ne peuvent prendre de risques que sur les églises, sacristies, presbytères et dépendances. L'un de ces édifices vient-il à être détruit par le feu ? on prélève sur chacune des fabriques formant partie de l'association une somme proportionnelle au montant pour lequel elle est elle-même assurée, de façon à former la somme nécessaire pour indemniser la fabrique qu'il s'agit de secourir. Ajoutons que beaucoup de fabriques préfèrent

assurer leurs propriétés dans les sociétés ordinaires d'assurance. Je n'ai heureusement pas le devoir de me prononcer ici sur la valeur respective de l'un et de l'autre de ces systèmes divers.

Mais l'administration temporelle de Saint-Joachim n'est pas seulement redevable à M. Provancher des innovations que je viens de rappeler, et qui n'étaient que des mesures dictées par la prudence et la prévoyance. Il présida aussi à des travaux de grande importance. De 1858 à 1860, on allongea l'église, devenue insuffisante pour loger la population de la paroisse ; en même temps on construisit un nouveau clocher sur l'édifice.

En 1859, nous voyons M. Provancher faire l'achat de magnifiques ornements en drap d'argent, destinés à relever l'éclat des grandes solennités du culte : ornements qui étaient de toute beauté, et le sont peut-être encore.

Enfin, ce qui prouve que le curé de Saint-Joachim tenait à porter en tout son esprit d'ordre et de progrès, en 1861, c'est-à-dire une année avant son départ de cette paroisse, il s'occupa de la construction de diverses dépendances de la maison curiale.

C'est aussi en cette année 1861 que le biographe de M. Provancher aurait à placer la narration de certain différend qui s'éleva entre le Séminaire de Québec et le curé de Saint-Joachim, relativement au banc seigneurial. Jusqu'alors, le Séminaire, à titre de seigneur du lieu, possédait deux bancs d'honneur à l'église paroissiale ; mais le curé prétendait qu'il n'avait droit qu'à un seul banc. Les tribunaux du pays ont eu à entendre maintes contestations au sujet de ces bancs seigneuriaux dans les églises de la campagne. On n'alla pas si loin à Saint-Joachim, et le curé finit par se désister de son opposition au droit du Séminaire. Je n'ai pas à me prononcer ici sur le mérite de la question en litige ; j'ai voulu seulement, en narrateur exact, ne pas omettre d'indiquer à sa date un fait qui dans le temps dut attirer quelque peu l'attention.

Voyons maintenant un autre aspect de la vie de M. Provancher pendant qu'il fut curé de Saint-Joachim.

C'était un laborieux, et même un bourreau de travail, comme l'on dit quelquefois. Cette passion du travail, il l'a gardée jusqu'à la fin de sa vie, ainsi que nous le verrons. Or, dans cette paroisse de Saint-Joachim, dont la popula-

tion était peu considérable, les occupations du saint ministère n'offraient pas à son activité un aliment suffisant ; même les soins de l'administration curiale et les travaux de construction ou de réparation des édifices paroissiaux ne l'absorbaient pas encore assez. C'est alors qu'il revint à l'histoire naturelle, d'une manière sérieuse cette fois, et pour ne plus y renoncer.

Les circonstances font ordinairement beaucoup : elles suscitent des idées, révèlent un goût particulier qui sommeillait dans l'âme, impriment à notre conduite une direction auparavant imprévue.

Certes, après ce que nous avons vu des inclinations de M. Provancher durant son enfance et sa jeunesse, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait donné tant de sa vie à l'étude des sciences naturelles. Mais, à la suite de plusieurs tentatives infructueuses, il avait toujours bien renoncé à s'en occuper de façon suivie ; et, sans les circonstances qui se présentèrent, c'est-à-dire que Dieu ménagea en ce sens, il n'y serait probablement jamais revenu.

Quelles furent donc les circonstances qui amenèrent un effet si heureux ? Un livre et un ami.

Le livre, c'était le *Bon Jardinier*, un ouvrage où l'on ne regardait pas l'horticulteur comme parvenu à l'idéal de la perfection quand il possède l'art d'aménager convenablement une couche-chaude ou celui, encore plus difficile, de diriger la croissance de la succulente laitue ou de la fève aventureuse. Non, l'auteur du *Bon Jardinier* supposait avec infiniment de raison qu'on ne saurait, en horticulture comme en agriculture, se passer de certaines notions sur l'organisation et la vie des plantes, et même de quelque connaissance du monde des insectes. C'est à ces conditions que la culture devient un art ; et il est tout à fait permis de penser que plus on s'y connaît, en un art quelconque, plus aussi, toutes choses égales d'ailleurs, on a chance d'y réussir.

Quant à l'ami, c'était M. Prisque Gariépy, curé de Sainte-Anne de Beaupré de 1849 à 1867. — J'ai connu l'abbé Gariépy, dont je fus l'hôte d'un jour. Peut-être l'épisode vaut-il que je le raconte, quoique les liens qui le rattachent à mon sujet ne soient pas facilement aperçus ; il rappellera du moins quels progrès se sont accomplis sur la côte de Beaupré depuis un demi-siècle et plus.

C'était vers l'année 1865, un peu plus tôt, un peu plus tard. J'étais tout petit écolier, et j'avais passé quelques semaines de vacances à Saint-Joachim. Il s'agissait, au mois d'août, de retourner à Québec. En ce temps-là, sur la côte de Beaupré, il n'était pas question de ligne de bateaux à vapeur, encore moins de chemin de fer. Pour être exact, il y avait un service de bateau à vapeur, mais une fois par année, seulement, le jour de la *Bonne Sainte-Anne* ; on débarquait du « steamboat », comme on disait alors, vis-à-vis de l'église, de la façon la plus pittoresque qui se puisse imaginer : une chaloupe vous prenait à bord, et vous rapprochait le plus possible de la rive ; des charrettes « à foin », qui s'étaient rendues le plus au large qu'il se pouvait, vous recevaient ensuite et vous transportaient, à travers les eaux, les joncs et la boue, jusqu'au rivage. Tant pis pour ceux qui tombaient à l'eau ! Tout cela prenait un certain temps, quand il y avait des centaines et des centaines de pèlerins à débarquer.

Mais je ne pouvais compter sur un bateau à vapeur qui viendrait me prendre à Saint-Joachim. J'aurais pu sans doute requérir la voiture d'un villageois quelconque pour me ramener à la ville : mais ç'aurait été une bien forte dépense ! Le plus pratique était de prendre passage sur l'un de ces petits bateaux à voiles qui, alors comme aujourd'hui encore, font le commerce de cabotage entre Québec et les paroisses riveraines d'amont ou d'aval. Donc, un vendredi soir, je m'embarquai sur un paquebot de cette façon, et je fus reconduit à bord par mon *alter ego* Philippe Masson, le futur journaliste, qui devait passer encore quelque temps à Saint-Joachim. Ce n'était pas une petite affaire, cette navigation de neuf lieues que j'allais entreprendre, et nous nous fîmes de solennels adieux. De grand matin, le samedi, on démarra le navire, on déploya la grande voile carrée, et nous sortîmes de la *Blondelle*, gracieuse petite rivière qui traverse le village de Saint-Joachim. Et vogue la galère ! Mais la vogue ne fut pas merveilleuse : car le samedi soir, après douze heures, nous n'étions rendus que vis-à-vis Sainte-Anne, c'est-à-dire que nous n'avions fait que trois lieues de route à peine : nous avions vent debout !

Les autorités du vaisseau décidèrent de relâcher à Sainte-Anne. Une fois l'ancre bien assujettie, l'équipage descendit à terre, moins le mousse que j'étais, et qui déjà était pris

d'une affection singulière pour l'existence du marin. D'ailleurs je pensais qu'à la marée suivante nous reprendrions la mer. On me laissa donc seul et je pris le commandement du navire. Il ne vint pas de pirates pour m'enlever et me réduire en esclavage ; et le dimanche matin arriva sans encombre d'aucune sorte.

Cependant le curé de Sainte-Anne, M. Gariépy — et voilà ce qui rattache ce récit à mon sujet ! — avait appris qu'un petit écolier se trouvait à bord de l'un des bateaux ancrés devant le village. Le brave homme s'empressa de m'envoyer chercher, et me procura ainsi l'avantage de satisfaire au précepte dominical. Et je reçus au presbytère une hospitalité que je n'oublierai jamais. Je n'oublierai jamais non plus l'énorme esturgeon que j'avais vu capturer, la veille au soir, près du rivage, et dont je fus charmé de trouver un succulent morceau sur la table du curé : car on n'avait pas manqué d'offrir une part de la prise au vénérable pasteur de la paroisse.

Puisque me voici revenu au sujet, c'est-à-dire à l'ami qui exerça une si heureuse influence sur l'abbé Provancher, il serait assurément raisonnable de ne plus m'en éloigner. Mais il ne l'est pas moins de continuer la digression, afin de prouver aux jeunes gens d'aujourd'hui que les facilités de communication dont nous jouissons à présent n'existent pas depuis le commencement du monde.

S'il n'en avait tenu qu'à moi, j'aurais suivi — sans le savoir, d'ailleurs — l'exemple d'Annibal, non pas certes dans la conquête de l'Espagne, ni dans la belle stratégie dont il fit preuve à la bataille de Cannes, mais... dans sa résolution de séjourner à Capoue, parce qu'il s'y trouvait bien. Un message de mes navigateurs vint soudain me rappeler dans le domaine des réalités de la vie.

Nous embarquâmes-nous le dimanche soir ou le lundi matin ? Quel vent faisait-il au départ ? Hélas ! J'ai beau fureter dans tous les recoins de ma mémoire ; je n'y trouve aucun souvenir qui me permette de renseigner là-dessus mon lecteur, et je regrette amèrement de me voir dans l'impossibilité de résoudre ces graves problèmes. Tout ce que je puis dire, c'est que le lundi se passa encore à louvoyer ; c'est que la marée du mardi matin nous laissa encore à deux milles de Québec, vis-à-vis l'église de Beauport. Il fallut passer là, à l'ancre, toute la journée, sous un soleil brûlant,

et non déjà sans quelques menaces de la famine. Le soir, seulement, nous arrivâmes aux quais du *Palais*, quatre jours après notre départ de Saint-Joachim. Voilà comment, il y a cinquante ou soixante ans, on faisait un trajet de neuf lieues, par un vent contraire, trajet que l'on peut faire aujourd'hui en une heure, de quelque côté qu'il vente. Que l'on méprise encore l'époque où nous vivons !

Les quelques heures que je passai sous le toit de l'abbé Gariépy n'ont pas eu, que je sache, l'effet d'attirer mon attention sur les études scientifiques. Même, si je fus émerveillé à la vue du gros esturgeon dont j'ai parlé, ce fut moins par intérêt ichthyologique qu'à titre de gourmet.

M. Provancher, lui, voyait souvent son voisin M. Gariépy, qui était un fervent amateur d'arboriculture et s'adonnait avec ardeur à cet art agréable et utile. On causait souvent de ce sujet très pratique, ce qui n'était certes pas pour déplaire à M. Provancher, qui autrefois avait mis tant de zèle, sans grand résultat, à l'étude de la vie végétale. De plus, sous la direction de son ami, il reprit les essais infructueux qu'il avait faits à Saint-Victor de Tring pour se rendre maître des procédés, pourtant faciles, de la greffe, et cette fois le succès couronna ses efforts.

Ce fut M. Gariépy qui le mit en possession du fameux livre *Le bon Jardinier*. Dans le but, probablement, de pouvoir remettre sans trop de délai le livre à son propriétaire (grand exemple pour tant de pirates de bibliothèque, qui semblent croire que, lorsqu'il s'agit de « livres », il n'y a pas à se gêner, et que, s'il y a des gens pour les acheter, il en faut d'autres pour les emprunter et les garder), tout en se mettant en mesure de se passer de cet ouvrage, il en tira un abrégé des principes de la botanique. Il eut ensuite occasion de faire voir ces notes à M. Ed. Richard, alors curé de Saint-Féréol (de 1854 à 1861) et par conséquent aussi un autre de ses voisins. Celui-ci avait autrefois enseigné la botanique au Collège de Sainte-Anne et devait s'y connaître fort bien. Le travail de M. Provancher lui parut avoir du mérite, et il l'engagea à le faire imprimer. Toutefois, avant de livrer ses notes à l'impression, l'auteur les revit et les augmenta même, en se servant de quelques auteurs des États-Unis, Wood, Gray, etc. Enfin, — ce fut en 1858, — le premier ouvrage de l'abbé Provancher ouvrit cette carrière de publiciste qui fut longue et féconde. Il

avait pour titre : *Traité élémentaire de Botanique à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science sans le secours d'un maître.* — *Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois* — par l'abbé L. Provancher, curé de St. Joachim, Montmorency. Sous le titre, il y avait en épigraphe ce verset du livre de l'Ecclésiastique : « *Multa abscondita sunt majora his ; pauca enim vidimus opera ejus.* » Ce petit volume, du format in-12, était de 118 pages, et sortait « de l'imprimerie de St. Michel et Darveau, 11, rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec. — 1858. » L'ouvrage fut tiré à quinze cents exemplaires, et se vendit bien, quoique l'édition fût assez longtemps sans s'épuiser. Les « quatre-vingts gravures sur bois » avaient coûté à l'auteur la somme de \$100, prix que nous trouverions bien peu élevé aujourd'hui, où d'ailleurs les progrès des arts ont mis à notre service bien des procédés de gravure que l'on ne soupçonnait pas alors et qui ont joliment détrôné l'art du burin.

Cette édition du traité de botanique est devenue une rareté bibliographique, et peu de mes lecteurs ont dû la voir. On sera content, me semble-t-il, d'en lire ici la PRÉFACE. Le morceau est assez étendu ; mais on aura plaisir à voir l'abbé Provancher commencer dès lors la série des nombreux appels qu'il adressa, durant plus de trente années, à ses compatriotes en faveur de l'étude des sciences naturelles ; on y constatera que, à l'époque où il écrivait, ces études n'étaient guère répandues encore ; en outre, on verra que, chez lui, le naturaliste était doublé du chrétien. Ce dernier point de vue est à noter, surtout à notre époque où la plupart des savants, qui trouvent tant de choses au bout de leur lunette ou de leur scalpel, n'ont pas l'idée d'y découvrir seulement l'indice des perfections du Créateur !

Lisons donc la *Préface* du premier traité de botanique publié au Canada :

« Depuis quelques années, le goût pour l'étude des sciences naturelles semble prendre une expansion toute particulière dans notre Canada. Il est si naturel aussi, pour tout homme accoutumé tant soit peu à réfléchir, de se demander compte des phénomènes qui se passent sous ses yeux, dont il sait souvent tirer parti, et que quelquefois même il peut contrôler jusqu'à un certain point.

« L'étude de la nature est aussi ancienne que le monde

même. Car du moment que notre premier père fut mis hors de cet Eden où l'avait placé l'Éternel, il dut réfléchir sur le parti qu'il pourrait tirer des différents êtres qui l'entouraient, pour la sustentation de sa malheureuse vie, aux besoins de laquelle il devait dès lors pourvoir. Il dut de suite tourner ses yeux vers la terre, car la foudroyante condamnation de l'Être Suprême retentissait encore à son oreille : *comedes herbam terræ*. L'expérience, et peut-être aussi une lumière particulière, car Dieu n'oublie jamais sa miséricorde, même en exerçant sa justice, lui firent donc bien vite connaître les plantes qui pourraient lui fournir des aliments, celles dont il tirerait ses vêtements, ses outils, ses meubles, etc., le mode de croissance de chacune de ces plantes, le terrain qui lui convient davantage, etc., et dès lors les bases de cette science que nous appelons aujourd'hui *Botanique* furent posées. Car c'est la résumer en deux mots, cette science, que de dire qu'elle consiste dans l'étude des plantes.

« Mais de même qu'on peut élever des aumailles, dresser et conduire des bêtes de somme, etc., sans être naturaliste ; de même aussi on peut faire croître des céréales, fabriquer des toiles, planter des vergers, etc., sans être botaniste. La Botanique donc ne consiste pas tant dans la connaissance qu'on peut avoir des avantages qu'on peut retirer de telle ou telle plante en particulier, que dans la connaissance des lois qui régissent les plantes en général, dans le but de pouvoir se rendre compte de leur organisation, et de leur trouver de nouvelles applications, ou, du moins, de perfectionner et de rendre plus profitables les applications qu'on est habitué à en faire. La Botanique est donc tout à la fois une science d'utilité et d'agrément. D'utilité, en ce que nous appliquons ses connaissances aux ressources directes que nous offrent les plantes pour les divers besoins de la vie. D'agrément, en ce que nous renfermant dans les bornes de la science même, abstraction faite de toute application, nous recherchons les lois posées par l'Éternel à la vie des végétaux, nous admirons sa sagesse, sa puissance, sa providence, qui ne sont pas moins grandes dans l'organisation d'un brin de mousse ou d'une tête de champignon que dans l'ensemble des lois qui régissent ces globes lumineux, ces autres mondes qui se promènent dans l'espace au-dessus de nos têtes, et dont l'astro-

nome sait dicter le mouvement et prédire les révolutions.

« Nous venons de dire que le goût pour l'étude des sciences naturelles se manifeste de plus en plus dans notre pays. Ce serait méconnaître l'avenir de notre jeune patrie et lui retrancher des sources de prospérité et de grandeur, que de ne pas favoriser ce penchant pour l'étude d'une branche des connaissances humaines trop peu encouragée jusqu'à présent dans nos maisons d'éducation, même dans celles de la première classe. Et nul doute que la manifestation de ce nouveau penchant ne vient que de ce que quelques personnes se sont déjà appliquées à faire ressortir ce vide dans nos cours d'études, et de ce que aussi la population, l'aisance, la richesse, se multipliant dans notre pays, invitent un plus grand nombre de personnes à s'occuper d'études qui ne tendent pas directement ou nécessairement à assurer l'existence de ceux qui s'y consacrent.

« Nous croyons donc remplir une lacune dans la bibliographie de notre pays en offrant au public le présent traité. L'élève du collège, de l'école normale, l'instituteur et l'amateur y trouveront dans un résumé de quelques pages seulement les principes d'une science infiniment attrayante sous bien des rapports, et qui devra bientôt, si le moment n'en est pas encore arrivé, faire partie de toute bonne éducation. Nos voisins de l'Union Américaine nous ont déjà devancés dans l'étude de cette science, et ils en poursuivent le cours à pas de géants. C'est à tel point que des traités élémentaires de Botanique, tirés jusqu'à 10.000 exemplaires, se sont rendus en moins de douze ans jusqu'à leur quarantième édition. La science qui a immortalisé les Linné, les Tournefort, les Jussieu, les De Candolle, les Richard, les Lindley, etc., a déjà trouvé, nous le savons, grand nombre d'admirateurs dans notre pays ; mais l'étude en était difficile. Les rares traités qu'on en importait de temps à autres n'étaient pas destinés à des personnes qui n'avaient pas eu l'avantage de recueillir les rudiments de cette science de la bouche d'un maître, et les exemples qu'on y citait pour faciliter l'intelligence des préceptes, étaient le plus souvent choisis parmi des plantes que nous ne possédons pas, ou que du moins nous ne savons pas encore assez distinguer. Nous nous sommes donc efforcé de parer à tous ces inconvénients. L'ama-

teur, sans autre guide que notre traité à la main, se rendra compte sans peine de la description de toute plante quelconque et pourra s'initier lui-même à la connaissance de toutes les lois qui régissent la vie des végétaux. Des gravures exécutées avec précision lui faciliteront l'intelligence du texte, et les exemples cités auront toujours rapport aux plantes les plus communes et les mieux connues.

« La langue botanique est un sérieux obstacle à l'étude de cette science pour ceux qui n'ont aucune connaissance de la langue grecque ou latine ; dans le but d'obvier autant que possible à cet obstacle, nous avons indiqué entre parenthèses les racines d'où dérive chaque mot technique, chaque fois que nous l'avons employé pour la première fois. Comme ces racines ne sont pas très nombreuses, et sont souvent répétées, le lecteur en les remarquant bien dès les premières fois pourra en très peu de temps se les rendre familières. Les noms de nombre grecs avec cinq ou six prépositions des plus usitées en forment presque tout le fond.

« Peu de pays, pensons-nous, sont aussi pauvres que le Canada en fait de connaissances en Botanique. C'est à tel point que les personnes même les plus instruites ignorent jusqu'aux noms des plantes les plus communes, de celles que nous ne pouvons nous empêcher de fouler aux pieds en faisant seulement un pas dans la campagne. Beaucoup de ces plantes n'ont pas même de nom vulgaire. Le Gouet (*Arum*), l'Erithrone, le Gaillet (*Galium*), la Berce (*Heracleum*), la Benoîte (*Geum*), le Pigamon (*Thalictrum*), etc., sont de ce nombre. Sans doute qu'on ne s'attend pas à pouvoir trouver les noms de toutes les plantes qu'on pourra rencontrer au moyen du présent traité, car autre chose est un recueil de préceptes de Botanique, et autre chose une flore ou catalogue descriptif des plantes. Mais, eût-on entre les mains la flore la plus complète, si on ne possède pas bien les principes de la science, on ne pourra jamais reconnaître les plantes qui y seront décrites. Qu'on commence donc par se mettre bien au fait des préceptes de la Botanique et alors au moyen d'une flore on pourra trouver les noms de toutes les plantes qu'on pourra rencontrer ; les caractères particuliers qui les distinguent, et les clefs analytiques qu'on a imaginées, permettent de les identifier facilement.

« Si nos occupations nous permettaient de consacrer plus de temps à l'étude que nous avons entreprise des plantes de notre pays, peut-être pourrions-nous assez prochainement publier le résultat de nos recherches en jetant les bases d'une Flore canadienne.

« Nous nous estimerons toutefois heureux si, en livrant au public aujourd'hui le résultat de nos études favorites, nous parvenons à faire partager notre goût, par la jeunesse de notre pays, pour une science à laquelle la médecine, l'industrie et les arts en général sont si redevables, et qu'on ne peut étudier sans se sentir porté à chaque instant à admirer et à remercier cette providence infinie qui n'accorde pas une moindre attention à la reproduction du plus petit être organisé, qu'à la conservation de ces milliers de mondes qu'elle a créés d'un mot.

« St. Joachim, Septembre 1858. »

C'était le premier traité de botanique que l'on publiait dans le Bas-Canada. Du reste, notre littérature scientifique était encore d'une grande maigreur, à cette époque; si elle a perdu aujourd'hui de son étisie d'alors, elle n'est guère encore, que je sache, arrivée à l'embonpoint! — Il fallait donc avoir du courage pour offrir au public, à cette époque, un manuel scientifique, et se résigner d'avance à ne pas rentrer de sitôt dans ses frais. Aujourd'hui encore, les auteurs canadiens y vont avec une timidité si justifiée! Toutefois, comme je l'ai dit, la tentative de l'abbé Provancher fut couronnée de succès. C'est que son ouvrage venait vraiment « remplir une lacune dans la bibliographie de notre pays, » ainsi que l'auteur le proclamait dans sa Préface. Qu'il y en a eu des écrivains qui se sont proposé ainsi de combler des lacunes! Sans compter que même les auteurs qui ne le disent pas, se croient sûrs pourtant d'en combler, eux aussi. Qu'il doit donc y en avoir, à présent, des lacunes de comblées! Mais il en reste toujours, apparemment, puisque la race des auteurs, comme celle des Canadiens-Français, s'accroît toujours dans de merveilleuses proportions.

L'auteur du *Traité élémentaire de Botanique* avait d'autant plus sujet, lui, d'être persuadé qu'il remplissait en effet une lacune, que l'on en était réduit à se servir exclusivement d'ouvrages européens, si l'on voulait ensei-

gner ou étudier la botanique. Et l'on devait bien, dès cette époque, étudier un peu la botanique, au moins dans certaines maisons d'éducation, parce que, vraiment, la botanique, c'est la plus gracieuse des branches de l'histoire naturelle; c'est aussi la plus facile à acquérir, celle où il y a le moins de ces grands mots qui, tirés des profondeurs du grec le plus reculé, formés d'un assemblage de radicaux, de prépositions, de suffixes, de préfixes, etc., plus ou moins heureusement soudés entre eux, donnent à maintes expressions scientifiques la plus rébarbative figure. Quoi d'étonnant si tout cet équipage fait peur aux enfants et même à tant de grandes personnes! Je voulais ajouter tout de suite (si la terminologie gréco-latino-gallico-scientifique ne m'avait fait prendre cette voie d'évitement que j'ai rencontrée en route), pour achever mon panégyrique de la botanique, que c'est la science la plus pratique, puisque nous avons tous les jours tant de rapports avec le règne végétal. J'avoue bien que ces rapports, pour la plupart, sont du genre culinaire ou gastronomique : mais cela n'infirmes pas ma thèse; au contraire! La botanique est donc la science la plus populaire. Or, étudiez-la dans des manuels importés d'Europe! Là tous les exemples de *carpelles*, de *pétiole*, d'*inflorescence*, de *racines*, etc., sont tirés de plantes qui pour un grand nombre sont particulières à l'Europe. Et les auteurs de ces traités ont fort bien fait; ils se sont mis à la portée de ceux pour qui ils écrivaient et qu'ils auraient déroutés de belle façon, s'ils en avaient appelé, pour confirmer leurs dires, à des espèces végétales de la Mongolie, de la Patagonie ou... du Canada.

Que l'on étudie, dans les écoles canadiennes, la physique, le calcul différentiel, la poétique, la logique, dans des ouvrages européens : fort bien! Les lois de la pesanteur, de la différentiation, du sonnet, de l'argument *ad hominem*, sont sensiblement les mêmes à Versailles et à Sainte-Foy de Québec.

Mais en histoire naturelle, il nous faut des manuels canadiens, sinon à cause des principes et des lois des sciences qui constituent ses diverses branches, au moins à cause des *exemples* qui doivent être américains et canadiens autant que possible. Vive donc le *Traité de Botanique* de Provancher, où l'on voyait cités : le *Martagon*

tigré, le *Bouquet parfait*, la corpulente *Citrouille*, la modeste *Pensée*, l'altier *Œillet d'Inde*, etc. !

Ce traité de botanique a bien d'autres mérites encore. Il a, notamment, celui de la clarté du style, comme tous les ouvrages de l'abbé Provancher. L'on peut trouver qu'il y a des différences, à beaucoup d'égards, entre la manière de Bossuet, de Buffon, de Chateaubriand, et celle de Provancher. Mais on ne niera pas que notre savant canadien avait une façon limpide de dire les choses. Voyez, par exemple, comment il définit l'individu, l'espèce et la variété, dans le règne végétal. « Un *individu* est un être organisé, complet par lui-même, et distingué des autres. Ainsi dans un champ de carottes il y a autant d'individus qu'il y a de plants. — Une *espèce* renferme les individus qui ont des rapports très rapprochés de ressemblance, dans les racines, les tiges, les feuilles et l'inflorescence. Ainsi les œillets blancs, pourpres, semi-doubles, etc., sont tous de la même espèce. Les différences de forme, de couleur, etc., qui les distinguent ne constituent que des variétés. — Au contraire, une rose-cent-feuilles, une rose-thé, une rose-mousse, etc., sont autant d'espèces différentes. » N'est-ce pas qu'il faudrait le faire exprès pour ne pas comprendre ce langage ?

Je ne résiste pas à la tentation de reproduire aussi l'observation qu'ajoutait l'abbé Provancher au passage que j'ai cité : « On peut par la culture, dit-il, produire de nouvelles variétés, mais on ne parviendra jamais à créer de nouvelles espèces. » Voilà bien, si je ne me trompe, la fameuse question de l'évolution des espèces absolument et péremptoirement décidée dans la négative. Eh bien ! il y a deux tiers de siècle que cela fut écrit. Les hommes de science ont bien fouillé, creusé, scruté, observé, étudié, expérimenté durant cette période assez considérable. Or, quel fait sérieux et probant peut-on, aujourd'hui encore, apporter à l'appui de l'hypothèse que l'on voudrait bien établir, pourtant, afin de s'en faire une arme contre le dogme de la création ?

Mais en voilà bien assez, dira-t-on, au sujet de ce petit ouvrage de botanique. J'avoue que je m'y suis arrêté avec complaisance. C'est que ce petit volume me rappelle bien des souvenirs. C'est le premier ouvrage de science que j'aie jamais étudié. Les ai-je lues et relues, ces 118 pages !

Et ces gravures, que de fois je les ai contemplées ! Pendant assez longtemps cette pauvre brochure, qui a si piètre apparence lorsqu'on la compare aux fastueux manuels d'aujourd'hui, constitua toute ma bibliothèque scientifique. Car il arrive bien des fois que les jeunes gens se voient arrêtés, dans leurs aspirations de bibliophile, par la disette qui règne dans leur porte-monnaie. D'autre part, ceux d'entre eux qui ont de l'argent à souhait l'emploient presque toujours à bien autre chose qu'à acheter des livres.

J'ai dit précédemment que le *Traité élémentaire de Botanique* fut le premier ouvrage publié par l'abbé Provancher. A prendre les choses au point de vue le plus strictement absolu, cela est vrai. Mais si l'on consent à n'être pas d'une pareille intransigeance, on reconnaîtra que cette priorité appartient en réalité à une plaquette de 38 pages, publiée en 1857. Aussi, comment deviner que le nommé « Emilien Dupont, Ecr. » qui signe la brochure, n'est autre que l'abbé Provancher lui-même ? Il en est ainsi pourtant.

Or, — pour commencer l'histoire du plus loin qu'il est possible —, en ce temps-là, le pays ne jouissait pas encore du glorieux régime de la *Confédération*... où les minorités sont parfaitement heureuses à la seule condition de n'être ni catholiques ni françaises. C'était sous l'*Union* des deux Canadas, dont le souvenir n'a rien de propre à jeter dans un délirant enthousiasme le Canadien-Français qui sait se rendre compte des choses. Alternativement Québec et Toronto possédaient le siège du gouvernement, et se trouvaient être, chacun à son tour, la capitale du Canada.

De 1855 à 1859, Toronto fut ainsi le siège du gouvernement. Alors, comme aujourd'hui, beaucoup de graves sujets passionnaient l'opinion publique et fournissaient aux politiciens et aux journalistes une abondante matière de dissentiments. Le ministère Taché-McDonald daigna pourtant, au milieu de ses soucis, s'intéresser même à une humble plante et chercher les moyens de la défendre contre des ennemis qui, pour n'avoir pas explicitement juré sa perte, ne menaçaient pas moins son existence.

Cette humble plante, c'était le blé, que l'on cultivait à cette époque, dans nos provinces, beaucoup plus qu'aujourd'hui. Divers insectes, diverses maladies s'attaquaient à cette graminée, et l'on s'alarma des dangers que courait

une culture de telle importance. Il n'y avait pas, en ce temps-là, à compter sur les plaines de l'Ouest, pour nous fournir de pain. L'Ouest n'existait pas alors pour les provinces du Canada.

Puisque les insectes et les champignons nous avaient déclaré la guerre, il fallait nous défendre. Il fallait lutter, sinon pour nos foyers, pour la Constitution, pour Sa Majesté britannique, au moins pour le four, la huche, la table ! Le gouvernement du Canada ne faillit pas à la tâche. Il appela aux armes.

Cet armement, en l'espèce, c'était d'abord la connaissance suffisante de ces ennemis et des moyens propres à les combattre. On communiquerait à la classe agricole tous ces renseignements, et l'on serait partout en état de lutter efficacement.

On résolut de s'adresser aux spécialistes, pour obtenir les données nécessaires sur la question, et d'offrir des prix pour récompenser les meilleurs travaux qui seraient présentés. Le 15 août 1856, le ministère de l'Agriculture publia la proclamation suivante :

Bureau d'Agriculture et des Statistiques.

Toronto, 15 août 1856.

Prix de concours \$45, \$25, et \$15.

Les prix désignés ci-dessus seront payés pour les meilleurs Essais, concernant la nature, les habitudes et l'histoire des progrès, de temps en temps, et les causes des progrès du Charançon, de la Mouche Hessoise, du Cousin et des autres insectes qui ont fait des ravages dans les récoltes de blé au Canada, ainsi que sur les maladies auxquelles ces blés ont été soumis, et les meilleurs moyens de les éviter ou de s'en préserver.

L'Essai devra être déposé au bureau, vers le 15 janvier prochain, et distingué par une devise, dont copie sera aussi envoyée dans une lettre cachetée avec le nom et l'adresse de l'auteur. Les prix seront décernés d'après la décision d'un comité, qui sera nommé par le Bureau d'Agriculture du Haut et du Bas-Canada, ou, à défaut de telle décision prise par le Bureau, les Essais choisis deviendront la propriété du Bureau. Il ne sera accordé de prix que dans le cas où l'on produira un Essai ayant des mérites suffisants.

On craint que les fermiers, dans leur ardeur pour produire le blé, n'accordent pas assez d'attention au danger de laisser trop mûrir les grains, et l'on espère que les avis et renseigne-

ments que pourront procurer les Essais désirés aideront à faire cesser les grandes épidémies auxquelles le blé est sujet.

P. M. VANKOUGHNET,
ministre de l'Agriculture, etc.

Les professeurs Hincks, de l'University College de Toronto, et Dawson, du Collège McGill de Montréal, furent nommés comme juges du concours, auquel vingt-deux personnes prirent part. Le premier prix fut accordé à M. H.-G. Hind, professeur de chimie au Trinity College, Toronto; le deuxième, au Rev. Geo Hill, recteur de Markham; et le troisième à Emilien Dupont, Ecr, de Saint-Joachim (Montmorency), dont le travail était désigné par la devise suivante : *Spinas et tribulos germinabit tibi (terra) et comedes herbam terræ.*

Cet *Emilien Dupont, Ecr*, n'était autre que l'abbé Provancher, curé de Saint-Joachim (1). Pourquoi notre concurrent avait-il cru devoir se cacher sous un pseudonyme ? Craignait-il de n'être pas jugé avec toute l'impartialité désirable, s'il se présentait en sa qualité de prêtre catholique ? Il ne devait aucunement redouter ce péril, puisque les juges ne pouvaient connaître les auteurs des essais, qui ne portaient pas de signature, mais que des devises seulement permettaient de distinguer. Il faut croire, plutôt, que M. Provancher se défiait du mérite de son travail, peu habitué encore qu'il était à affronter pour ses écrits les hasards de la publicité. En tout cas, si ce fut là l'unique motif de son déguisement intentionnel, ce motif était assez peu fondé, comme il fut prouvé par l'événement.

Il est de toute évidence que le deuxième, et, à plus forte raison, le premier prix, aurait davantage affirmé la valeur du travail de M. Provancher. Mais on ne saurait manquer de reconnaître qu'il y avait encore de l'honneur, pour un « petit Canayen », à arriver au troisième rang parmi les vingt-deux personnes qui prirent part à ce concours. La plupart des autres concurrents, sinon tous, appartenaient vraisemblablement à la « race supérieure » ; ils avaient eu à leur disposition, pour s'aider dans l'étude de l'histoire naturelle de ce pays, toute la littérature scientifique des

(1) Voir *Bulletin des Recherches historiques*, juin 1897. Note du R. P. J.-C. Carrier sur cet Em. Dupont.

Etats-Unis et du Canada, tandis que notre « petit Canayen » n'avait rien trouvé d'écrit en sa langue, pour se guider, et, n'ayant pas une connaissance bien parfaite de l'anglais, n'avait pu profiter qu'à moitié des écrits dus aux naturalistes de ce continent. Il a donc, en cette circonstance comme en nombre d'autres, bien mérité du nom canadien-français.

L'*Essai sur les insectes et les maladies qui affectent le blé* fut publié en 1857, à Montréal, en un brochure de 38 pages in-8°, et imprimé par les « Presses à vapeur du Canada Directory, rue St. Nicolas. » Le fait de cette publication à Montréal donne à penser qu'elle se fit aux frais du gouvernement. On ne comprendrait guère, en effet, que l'abbé Provancher ait fait imprimer ce travail à Montréal, surtout lorsqu'il a publié à Québec tous ses autres ouvrages; et même c'est à une seule maison de Québec, l'imprimerie Darveau, qu'il a confié l'impression de tout ce qu'il a publié, y compris le *Naturaliste canadien*.

Ouvrons maintenant cette petite brochure qui, même aujourd'hui, rendrait sans doute des services aux agriculteurs qui l'étudieraient; et, par une rapide analyse, voyons comment l'auteur s'est efforcé de remplir le programme tracé par le ministère de l'Agriculture du Canada-Uni.

Après quelques généralités sur les maladies des végétaux, M. Provancher partage celles qui s'attaquent au blé en trois classes, qui formeront les trois chapitres de son mémoire: ces maladies sont causées 1° par des influences atmosphériques; 2° par les parasites végétaux; ou 3° par des parasites animaux.

LES INFLUENCES ATMOSPHÉRIQUES qui peuvent compromettre le rendement du blé, sont au nombre de cinq: la *jaunisse*, qu'un drainage intelligent peut ordinairement prévenir; la *coulure* et l'*échaudage*, qu'il n'est guère au pouvoir de l'homme d'empêcher; le *versement* des tiges, dont le roulage sur la semence et l'égouttage judicieux sont des remèdes préventifs assez efficaces; enfin, la *germination en javelles*. Au rapport de l'auteur, c'est à cette dernière maladie, « la germination du grain dans la javelle », qu'il faut attribuer la perte du tiers de la récolte du blé, en 1855, dans le Bas-Canada. Eh bien, alors, c'est bien simple! qu'on ne mette plus le grain en *javelles*! Qu'on le dispose en *moyettes*, et tout sera dit. C'est juste-

ment le conseil que donnera, quarante ans plus tard, le sage M. Barnard dans son *Manuel d'Agriculture*.

Dans le chapitre deuxième, il est question des PARASITES VÉGÉTAUX. Ces pauvres plantes trouvent des ennemis jusque parmi leurs « congénères ! » Le règne animal lui-même n'est pas sans nous offrir quelques exemples de semblables faits... Comme les parasites végétaux sont presque tous des cryptogames, M. Provancher donne d'abord quelques notions générales sur l'organisation de ces sortes de plantes. Puis il étudie les trois champignons qui s'attaquent au blé, savoir : la *carie* ou *nielle*, le *charbon* et la *rouille*, en indiquant les remèdes à ces affections.

Quant aux PARASITES ANIMAUX, il faut se garder de croire qu'il est ici question de bonnes vaches et de braves chevaux, qui, habitant un pré voisin du champ de blé, ont parfois la fantaisie, « quelque diable les poussant », de passer la clôture et de se donner une petite fête, en présumant — bien à tort — le consentement du propriétaire. Il s'agit plutôt de ravageurs bien autrement redoutables, d'ennemis à taille infime, mais qui rachètent ce désavantage par leur nombre incalculable. J'ai nommé les insectes. Or, suivant M. Provancher, « les insectes, qui d'ordinaire se posent en ennemis du froment, sont : le hanneton, le charançon, la saperde, le criquet, la fausse-teigne, l'alucite, la cécidomye et la mouche à blé ». Contentons-nous de cette énumération, et disons que si les insectes et les autres ennemis du blé font aujourd'hui, dans la Province, bien moins de tort qu'autrefois à la précieuse graminée, cela est dû principalement à ce que l'on ne cultive plus beaucoup le blé dans nos campagnes.

L'abbé Provancher terminait son mémoire par des « Conclusions pratiques » qui en sont le résumé fidèle. Et je trouve que ces conclusions sont en effet si pratiques que je crois bon de les faire connaître à mes lecteurs, dont le très grand nombre n'ont probablement jamais eu et n'auront jamais entre les mains l'opuscule dont il s'agit, et qui est devenu l'une de nos raretés bibliographiques. — Quelqu'un n'a pas craint de décorer du beau nom de bienfaiteur de la patrie le citoyen qui fait pousser deux brins d'herbe à l'endroit où il n'en poussait auparavant qu'un seul. Eh bien, qui sait ? Peut-être quelque lecteur tirera profit de l'un de ces conseils... et alors j'aurai bien con-

tribué à conserver jusqu'à la maturité au moins deux épis J'aurai bien fait qu'une couple de grains de blé, au moins, auront échappé, dans le grenier, aux attaques de ces monstres d'insectes! Et je ne serai pas privé de la consolation d'avoir rendu quelque service à ma très chère patrie!

Voici donc ces « conclusions » qui resteront pratiques tant que l'on cultivera du blé dans la province de Québec.

« Voulez-vous, cultivateurs, combattre la Jaunisse, la Coulure, l'Echaudage, le Versement?

« Drainez vos champs, sinon, égouttez-les, égouttez-les.

« Voulez-vous vous mettre à l'abri de la germination en javelles?

« Mettez votre grain en moyettes.

« Voulez-vous préserver votre blé de la Carie ou du Charbon?

« Chaulez la semence.

« Craignez-vous la Rouille?

« Chaulez la semence, égouttez parfaitement, et employez la cendre, la chaux, le plâtre, etc., comme amendements.

« Voulez-vous chasser de vos greniers le Charançon, la Fausse-teigne ou l'Alucite?

« Employez des herbes aromatiques, de l'Absinthe surtout, et donnez de l'air à vos greniers.

« La Saperde a-t-elle envahi vos champs?

« Hersez votre chaume aussitôt après la moisson, réunissez-le par tas et mettez-y le feu.

« Enfin voulez-vous vous mettre à l'abri des ravages de la Mouche à blé?

« 1° Semez de bonne heure ou très tard; 2° Ne semez point sur du chaume de blé attaqué de la mouche ou dans des champs voisins; 3° Faites périr les larves que vous pourrez recueillir en battant et en vannant; 4° Que les champs et la semence soient bien nets.

« Le cultivateur sage et intelligent qui usera de ces différents moyens pour combattre les ennemis de ses moissons, ne manquera pas d'en reconnaître de suite l'efficacité. »

CHAPITRE III

Un curé d'initiative.

Le *Tableau chronologique de l'histoire du Canada*. — L'abbé Provancher à la cure de Portneuf. — Erection civile de la paroisse. — Un harmonium à l'église. — Extinction de la dette paroissiale. — En faveur des paroissiens irlandais. — Une « terre à bois ». — Les premiers marguilliers de Portneuf. — L'abbé Provancher faillit entrer dans le professorat. — Il établit la première fraternité du Tiers-Ordre dans le Canada. — Dès 1866, il s'occupe de faire revenir les Franciscains dans le pays.

Il est rare que les grands travailleurs restreignent leur activité au point de ne jamais sortir de leur spécialité. Plus ordinairement, tout en s'appliquant à cultiver le champ dont ils ont fait choix dans le domaine immense des connaissances humaines, ils ne se refusent point la satisfaction d'aller cueillir quelques fleurs ou glaner quelques épis dans les champs voisins du leur, ou même en des territoires assez éloignés.

L'abbé Provancher ne s'est pas gêné d'étendre de cette façon le cercle de ses labeurs. Sans doute il eut à cœur, avant tout, ses études d'histoire naturelle, et la plupart de ses publications traitent de sujets scientifiques; mais parfois aussi sa plume s'est exercée dans le genre historique, et surtout dans les écrits de piété, comme nous le verrons plus tard.

Pendant son séjour à Saint-Joachim, il publia le *Traité de Botanique* et mit encore d'autres ouvrages de botanique sur le métier. Eh bien, au milieu même de ces entreprises, il eut l'idée d'un travail propre à faciliter l'étude de l'histoire du Canada.

A cette époque, tout le monde ne s'était pas épris, comme maintenant, de cette étude de l'histoire nationale.

Michel Bibaud et François-Xavier Garneau avaient été à peu près les seuls à exploiter cette veine. Assurément, M. Provancher ne songea pas à lutter avec ces historiens et à refaire sur un plan nouveau les ouvrages de ces pionniers de notre histoire. Ses vues étaient beaucoup plus modestes.

Il arrive à tout Canadien, n'est-ce pas? non seulement de parler des affaires de son prochain, — quand même elles ne le regardent pas —, mais aussi des hauts faits de nos ancêtres, de l'administration de tel ou tel de nos gouverneurs; par exemple, on ne sait jamais la date précise de l'événement que l'on mentionne; surtout l'on confond toujours une expédition avec une autre. Quant à pouvoir dire ce qui se passait en même temps en France ou en Angleterre, quant à nommer le pape qui gouvernait alors l'Église, personne n'en sait quoi que ce soit de précis, s'il n'est un érudit, espèce rare à toutes les époques.

Eh bien, si vous aviez là, sur le mur du cabinet d'étude ou d'une pièce quelconque de la maison, un grand tableau où se liraient toutes ces choses-là? Ce serait utile pour ceux qui parlent et pour ceux qui écrivent. Et cela exempterait de rester avec des notions vagues sur tel point d'histoire, ou bien de feuilleter tout un volume pour s'assurer d'un détail dont l'on est curieux.

Si toutes les familles du Bas-Canada ne jouirent pas de ces précieux avantages; si, dans toutes les maisons, l'on ne vit pas collé au mur le « grand tableau » où l'on trouverait tant de choses en si peu de temps, ce ne fut pas la faute de l'abbé Provancher. Car il eut l'idée de ce tableau, il compila les détails de ce résumé chronologique, et le fit imprimer à l'établissement C. Darveau, rue de la Montagne, Québec, en 1859. Et ce Tableau, publié en « 1859 », on en voit la description sur la couverture du *Traité de Botanique*, publié en « 1858 »! Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que, sur cette même couverture d'un volume qui porte la date de « 1858 », il y a aussi l'annonce de la *Flore canadienne*, qui ne fut pourtant publiée qu'en « 1862 »! Ces apparentes anomalies ne sauraient étonner que les gens qui ne sont pas du métier; et j'espère que l'on ne compte pas sur moi pour avoir l'explication de ces trucs de librairie. Pas de trahison!

Le titre complet du tableau est celui-ci : *Tableau chronologique et synoptique des principaux faits de l'Histoire*

du Canada, tant civile que politique et religieuse, depuis sa découverte jusqu'à nos jours (1859), avec les synchronismes de l'Histoire de France, d'Angleterre et de l'Eglise. Et l'auteur ajoute, dans l'annonce de 1858: « Ce Tableau-Carte de 40 pouces sur 26, contenant la matière d'un volume in-12 de 100 pages, est bordé d'un encadrement en feuilles d'érable fermé par un castor dans le bas et portant dans le haut les portraits de Mgr de Laval et de Jacques Cartier. » Il faut reconnaître que cet encadrement de feuilles d'érable, large d'un pouce et demi, est un travail remarquable et qui a dû coûter cher, puisque c'est une gravure sur bois. Les deux portraits, « dans le haut » de l'encadrement, sont assez réussis. Quant au castor, placé « dans le bas », il est digne de tous les suffrages par le naturel de sa pose et sa parfaite exécution; et, comme il est après ronger un tronc d'érable, cela donne l'idée que notre rongeur national est armé d'une dentition redoutable. Ce détail devrait faire réfléchir nos ennemis. Car le peuple canadien-français, s'il ne ronge rien du tout, a toutefois des dents qui en valent la peine; seulement, il a le tort de ne pas les montrer plus souvent.

Maintenant que nous avons contemplé, avec l'admiration qu'il fallait, le somptueux encadrement, pénétrons à l'intérieur et voyons un peu ce qu'il y a dans ce texte très compact qui le remplit.

Eh bien, ce qu'il y a là-dedans, c'est, suivant les promesses du titre, un résumé de l'histoire du Canada et, pour la même période de temps, de l'histoire de l'Eglise, de la France et de l'Angleterre. Cela commence à l'an 1400 pour ces trois dernières, et, pour le Canada, à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les événements qui concernent l'Eglise, la France et l'Angleterre, sont énumérés, année par année, dans trois colonnes parallèles. Les faits de l'histoire du Canada, pendant les années correspondantes, remplissent deux colonnes, l'une pour la *partie civile et politique*, et l'autre pour la *partie religieuse*. Une notice de quelque étendue donne un bon abrégé de la géographie et de la constitution du Canada pour l'année 1858. Ce préambule est très curieux à lire aujourd'hui. Que de changements de tous genres se sont effectués dans notre pays en un demi-siècle! Personne ne croirait que, dans les cinquante années qui vont suivre, il se produira

autant de modifications politiques, géographiques, industrielles, etc. Et pourtant, qui sait ?

De distance en distance un double trait transversal partage à la fois les cinq colonnes du tableau. Cela veut dire qu'à ces endroits l'on passe d'un siècle à un autre. Ce système de tranches successives est d'un important secours pour les yeux qui cherchent un événement ou un homme remarquable.

Tout s'arrête, naturellement, à l'année 1858. A cela il n'y avait rien à dire à l'époque de publication du tableau. Mais dès l'année suivante c'était un défaut, défaut qui n'a fait que s'aggraver d'année en année, et qui ne se pourrait corriger que par une réédition de l'ouvrage. Or, si l'on rééditait ce Tableau, il faudrait le compléter; et l'addition des événements qui se sont accomplis depuis cinquante ans lui donnerait des proportions telles, qu'il faudrait presque se servir d'une échelle pour le consulter en son entier. Il est vrai que l'on pourrait ajouter les faits qui ont eu lieu depuis 1858 aux dépens des moins importants du passé, dont l'on retrancherait un certain nombre sans grand inconvénient. Par exemple qui souffrirait de ne pas voir mentionné, en 1723, que « Louis XV est déclaré majeur à l'âge de quatorze ans », ou que, l'an 1701, en Angleterre, « on passe le bill des parlements triennaux ? »

M. Provancher était curé de Portneuf quand il publia ses autres ouvrages de botanique — après son *Traité élémentaire*. Hâtons-nous donc de nous y rendre, nous aussi, pour saluer leur apparition.

Ce fut le 29 août 1862 que Mgr C.-F. Baillargeon, coadjuteur de Québec, annonça officiellement au curé de Saint-Joachim sa nomination à la cure de Portneuf.

Beaucoup de mes lecteurs, qui n'ont jamais été nommés curés, et qui ne le seront probablement jamais, seront curieux de lire ici une *lettre de mission*. Voici donc le document en son entier, tel qu'il fut rédigé à la secrétairerie épiscopale, et signé par l'évêque de Tloa, administrateur du diocèse de Québec.

Archevêché de Québec,
29 août 1862.

Monsieur,

Je vous confie par la présente, jusqu'à révocation, le soin de la cure et paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de

Portneuf, où vous exercerez les pouvoirs ordinaires des curés du diocèse. Vous en percevrez les dîmes et oblations, et en outre un supplément consistant en la dîme de patates au vingt-sixième minot, en celle de foin à la centième botte, puis en la contribution d'une demi-piastre par chaque communiant appartenant à une famille qui ne cultive point.

Vous voudrez bien vous rendre à votre nouvelle destination pour le premier dimanche d'octobre prochain.

Je demeure bien cordialement, Monsieur, votre très obéissant serviteur.

(Signé) C.-F., évêque de Tloa.

Je ne sais si l'abbé Provancher fut bien surpris à la lecture de cette pièce administrative; mais la chose est peu probable. Presque toujours les lettres de cette sorte ne sont expédiées qu'après beaucoup de préliminaires. Nos évêques sont bien les chefs hiérarchiques de leurs prêtres, mais ils n'oublient jamais qu'ils sont aussi leurs pères. Ils préviennent de leur intention le curé qu'ils se proposent de transférer d'une paroisse à une autre; celui-ci expose en toute confiance les raisons qu'il peut avoir de rester à son poste présent; et ce n'est que dans de rares occasions, et pour des motifs tout particuliers, que l'Ordinaire use des droits que lui confère la sainte Eglise pour imposer un changement qu'il juge opportun. Il ne manque pas, dans l'univers, d'administrations qui procèdent avec moins de ménagements.

Avant de raconter les travaux de M. Provancher dans cette dernière étape de sa vie curiale, il convient de tracer en peu de mots la géographie et l'histoire de Portneuf.

En remontant le Saint-Laurent, à partir de Québec, vous voyez, à quelque quarante milles de la vieille cité, que le fleuve fait tout à coup un bref détour vers le nord. Cela produit une large baie, qui commence du côté de l'est au village du Cap-Santé, et finit, à l'ouest, à celui de Deschambault. Le fleuve devrait être là d'une bonne largeur; mais la rive du sud n'a pas manqué de s'avancer dans l'enfoncement autant qu'elle a pu; et cette longue pointe qui se projette ainsi et se fait contourner par les belles eaux du Saint-Laurent, c'est le Platon, domaine renommé du seigneur de Lothinière. Au fond de la baie, vis-à-vis le Platon, sur un terrain qui s'élève en pente légère, est située l'industrielle paroisse de Portneuf, avec son village assez

considérable, à travers lequel une petite rivière bien pittoresque roule ses ondes qui ne sont pas toujours les plus paisibles qu'il y ait ici-bas. Et pendant que les cultivateurs de la paroisse font produire à ce sol tout ce qu'ils veulent, les villageois de la localité travaillent, dans plusieurs usines très importantes, à fabriquer du papier depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre de chaque année. Si le genre humain a su durant tant de siècles se passer de papier, il n'en est plus de même; et, de nos jours, une partie des humains suffit à peine à préparer le papier sur lequel les autres hommes écrivent les belles choses qu'ils pensent!

Avec tous ces cultivateurs et tous ces ouvriers, la population de Portneuf est aujourd'hui d'environ 2.000 âmes. Il y a là une belle église en pierre, dont l'intérieur est joliment décoré; puis un presbytère bien propre, où les paroissiens et les visiteurs, *je le sais* (comme a dit Bossuet dans l'un de ses beaux discours), reçoivent toujours excellent accueil du curé affable autant que savant qui l'habite. — J'écrivais cela, en 1896, de l'abbé N. Cinq-Mars. Mais je n'ai pas de doute que la belle tradition dont il s'agit s'est maintenue parfaitement, comme elle existe d'ailleurs dans tous les presbytères de la Province.

Durant plus d'un siècle et demi, ce qui forme aujourd'hui Portneuf faisait partie de la paroisse du Cap-Santé, et n'en fut séparé qu'en 1860. Il faut dire pourtant (l'histoire ne doit jamais mentir!) qu'à l'origine c'était le Cap-Santé qui faisait partie de Portneuf. En 1647, au témoignage de feu l'abbé Gaiien (1), la Compagnie des Cent-Associés fit concession de la seigneurie de Portneuf, qui comprenait tout ce qui est aujourd'hui le Cap-Santé. Puis Louis XIV érigea la seigneurie en baronnie, en 1681, et ensuite la propriété se mit à passer de main en main, tellement que, en 1744, on vit les Ursulines de Québec elles-mêmes en devenir les propriétaires. Plus tard, la seigneurie recommença à changer de possesseurs, « tant qu'enfin », depuis bien une cinquantaine d'années, elle semble définitivement éteinte (2). — Or, de 1679 à 1718, c'était à la chapelle de Portneuf que

(1) *Histoire de la paroisse du Cap-Santé*, Québec, 1884.

(2) « Notre-Dame de Portneuf », P.-G. ROY (*Monde illustré*, 11 et 18 mai 1895).

se faisaient les offices religieux de la seigneurie, et un prêtre y résida depuis 1708. Enfin, en 1718, la paroisse du Cap-Santé fut organisée, et il ne fut plus question de Portneuf jusqu'en 1860, où l'on y bâtit une église, ce qui amena la nomination de M. Edouard Fafard comme premier curé de N.-D. des Sept-Douleurs de Portneuf.

Au bout de deux années, le premier curé de Portneuf était transféré dans une autre paroisse, et M. Provancher se voyait appelé à lui succéder. Et c'est à lui qu'échut le soin d'obtenir l'érection civile de Portneuf.

Comme on le voit, la monographie historique de Portneuf, en tant que paroisse distincte, et jusqu'à l'arrivée de M. Provancher, n'était pas difficile à faire !

Il convient toutefois, pour ne pas laisser de lacune trop coupable, de mentionner ici le dévouement que mit à la construction de l'église de Portneuf, en 1860, M. P.-L. Lahaye, curé de la paroisse-mère du Cap-Santé. « L'ambition de chacun, a écrit M. P.-G. Roy (1), était stimulée chaque jour par le zèle toujours grandissant du curé Lahaye qui, soutane relevée, aidait à charger les bateaux de pierre et de tuf sur les grèves du Cap-Santé. Souvent, M. Lahaye se rendait au Cap-Santé, y chargeait sa charrette de pierre et revenait, tout fier, à la nouvelle église, marchant à côté de sa voiture. » Il n'y a au monde, évidemment, que des curés canadiens pour faire de ces exploits-là !

L'abbé Provancher fut curé de Portneuf durant sept années, de 1862 à 1869. Voyons avec quelque détail ce que les annales de cette paroisse ont à raconter touchant son administration.

Au point de vue temporel, un mot résume cette administration : le deuxième curé de Portneuf s'appliqua à mettre la fabrique paroissiale dans un excellent état financier. Et ce ne fut pas chose facile à réaliser, ce programme qui paraît si simple.

Le système du « crédit », dont les formes sont diverses, joue un large rôle dans la pratique de la vie. Il rend d'éminents services à presque tout le monde, et permet à chacun — pourvu qu'il donne des sûretés — de se servir de la fortune des autres. Il a aussi ses inconvénients. Souvent on voit des gens dénués de ressources profiter du système

(1) — « N.-D. de Portneuf », *loco cit.*

pour vivre aux dépens de ceux qui ont mis leur argent à la disposition de ces habiles, sans se douter qu'ils ne reverraient plus, hélas ! leurs beaux écus péniblement amassés. En tout cas, ce n'est pas ici le lieu de faire, au sujet des prêteurs et des emprunteurs, un chapitre d'économie politique qui endormirait sans retour le lecteur qui m'a suivi jusqu'à ce moment.

Tout ce que je voulais être amené à dire, c'est que, pour serrer de près mon sujet, il n'y a presque jamais de paroisse qui construise ses édifices religieux sans recourir aux emprunts. Et surtout, je veux dire son fait à l'opinion publique, dont pour l'ordinaire les jugements sont rarement très justes, parce que généralement ils sont très superficiels. — A qui l'opinion publique rend-elle hommage, à propos de la construction d'une église ou d'un édifice important ? Dix fois sur dix, on entoure d'une auréole glorieuse le nom de celui qui a présidé à l'entreprise. Mais, dans la grande majorité des cas, l'entreprise s'est faite à crédit ! Souvent, toutefois, c'est le plus difficile, l'extinction de la dette, qui reste à faire. Eh bien personne n'aura jamais un mot d'éloge pour celui qui a mené à bien l'œuvre, ingrate et obscure, de solder les emprunts à l'aide desquels on a pu ériger ces superbes constructions.

Pour une fois, au moins, cette injustice ne sera pas commise ! Et il va être tenu compte, à la mémoire du deuxième curé de Portneuf, de la tâche qu'il a remplie de payer une dette considérable ! L'abbé Lahaye, qui construisit l'église de Portneuf, a droit de voir son nom dûment célébré, à cause surtout des efforts personnels qu'il s'est imposés pour exécuter l'entreprise. Mais il faut entourer d'un honneur au moins égal celui de l'abbé Provancher, le financier qui sut faire face aux obligations pécuniaires que l'on avait dû contracter pour doter la nouvelle paroisse de son église, et aussi d'un beau presbytère, construit par M. Fafard, le premier curé.

Il est très remarquable qu'à Portneuf il n'y eut jamais, au moins jusqu'après l'administration de M. Provancher, de répartition légale pour les travaux que l'on y exécuta. Les paroissiens faisaient leur part, suivant leurs moyens, soit par des contributions volontaires, soit par le système des corvées. Puis la Fabrique prenait à sa charge le reste de la dépense.

Or, dans les paroisses de la campagne, l'administration fabricienne, c'est ordinairement le curé. Les marguilliers manquent souvent des loisirs qu'il faudrait, ou n'ont pas assez d'expérience des affaires pour donner aux intérêts temporels de la communauté l'attention nécessaire ; et ils se reposent facilement sur le curé du soin de l'administration.

M. Provancher joua ce rôle à Portneuf, et justifia pleinement la confiance qu'on lui montrait. Pendant tout le temps qu'il fut à la tête de cette paroisse, il pratiqua la plus sévère économie, il sut développer les revenus de la Fabrique, et fit si bien que, peu d'années après lui avoir succédé, son remplaçant immédiat, M. l'abbé F. Dumontier, vit les dettes de la paroisse complètement éteintes, et put en contracter de nouvelles pour achever et décorer l'intérieur de l'église.

Mais tout le mérite de M. Provancher, comme administrateur, ne se borna pas à faire le bonheur des créanciers de la Fabrique de Portneuf. L'économie est une belle chose ; payer ses dettes, c'est une tâche honorable. L'idéal, c'est d'ajouter encore à ces mérites celui de pousser, dans des voies nouvelles, l'œuvre que l'on dirige ; c'est d'exécuter aussi, sans compromettre l'affaire principale, ce qu'exige la nécessité ou une grande utilité. Le héros que je chante était doué d'une activité bien trop agissante pour se contenter de faire la chasse aux écus destinés à éteindre les dettes du passé. Il a su accomplir à Portneuf des œuvres telles que son passage en cette paroisse n'y sera jamais oublié. Du reste, à ce point de vue, la position du curé d'une paroisse récemment fondée est avantageuse, puisque tout ou presque tout y est à créer. Tant pis pour les curés de paroisses qui existent depuis deux ou trois siècles, et où rien ne manque dans leur organisation temporelle ! Ils n'ont plus qu'à faire des prodiges dans le ministère des âmes : et c'est là, sans contredit, un rôle qui l'emporte incomparablement sur tous les emplois les plus honorables au point de vue humain.

« M. Provancher, m'écrivait un digne Portneuvien, a été l'*inaugurateur* de la musique sacrée dans notre église. » En effet, ce fut l'œuvre des premières années qu'il passa à Portneuf. Il s'agissait de faire l'acquisition, non pas encore de ces belles orgues qui font vibrer, avec les voûtes de nos

grandes églises, les âmes et les cœurs des fidèles ravis de leurs splendides accords, mais seulement d'un modeste harmonium, destiné à soutenir la voix des chantres de l'humble lutrin. Or, ce n'est pas tout d'avoir un harmonium, il faut le placer quelque part ! On n'allait pas, pour l'installer au jubé, enlever de là un certain nombre de bancs et priver par conséquent la Fabrique d'une partie, même peu considérable, de ses revenus annuels. La dette de l'église ! Il fallait avant tout, payer la dette de l'église !

Eh bien, on trouva le secret de faire tout ce qu'il fallait sans compromettre l'extinction de la dette. Bien plus ! La dette de l'église ne s'en éteignit que plus vite, comme on va le voir.

D'abord — cela se passa le 13 décembre 1863 — on décida de baisser le jubé qui existait déjà et d'en construire un autre, au-dessus, pour y loger l'harmonium. Et comme un harmonium ne saurait remplir tout un jubé, on y plaça un certain nombre de bancs. Il se trouva des paroissiens qui ne se laissèrent pas effrayer par la proximité de l'instrument de musique, et qui louèrent ces bancs. La rente de ces locations suffit au bout de cinq années à payer les frais de construction du jubé, et dès lors les revenus de ce jubé, s'ajoutant aux autres recettes de la Fabrique, hâtèrent l'extinction de sa dette. Voilà ce que c'est que de savoir s'y prendre !

Quant à l'harmonium lui-même, il ne tomba pas tout fait du ciel. M. Provancher alla en faire l'achat à Boston, en Massachusetts.

Et l'harmonium, comment fut-il payé ? Le curé de Portneuf fit circuler dans la paroisse des listes de souscription pour amasser la somme d'argent qu'il fallait pour cet achat. Le plus original de l'entreprise, ce fut la promesse que l'on fit aux souscripteurs que leurs noms, inscrits sur une liste, seraient déposés dans l'harmonium. Espérons, pour l'honneur de l'humanité, que, si les souscriptions furent abondantes et généreuses, cela eut pour cause moins l'amour de la gloire, que le désir de donner un plus grand éclat aux cérémonies saintes.

L'union des cœurs paraissait exister à Portneuf, entre le curé et ses paroissiens, au moins dans les premiers temps ; mais l'unité de langue n'était pas parfaite. Il y avait alors, dans cette paroisse, un certain nombre de familles irlan-

daises qui n'entendaient pas le français ; et M. Provancher de son côté savait peu l'anglais. Il dut se faire autoriser par l'Ordinaire à inviter un confrère, plus au fait que lui des mystères du parler britannique, à venir entendre les confessions de ces Irlandais. En lui donnant la permission demandée, Mgr Baillargeon lui écrivait (26 fév. 1863) : « Quand je vous ai nommé curé de N.-D. de Portneuf, je me rappelais que vous étiez un des prêtres envoyés au secours des pauvres émigrés à la Grosse-Ile, durant la terrible épidémie de 1847 ; et j'en concluais que vous saviez assez d'anglais pour pouvoir exercer le saint ministère en cette langue. C'est aussi ce que l'on m'avait dit. — Quoi qu'il en soit, avec ce que vous en savez déjà, et surtout avec la bonne volonté que vous montrez pour procurer le salut de cette petite portion de votre troupeau, jointe à votre grande facilité, j'espère qu'en peu de tems (*sic*) vous serez en état de les entendre, et de leur donner quelques avis. Quatre ou cinq semaines d'application à vous y préparer vous suffiront. Commencez par leur donner toutes les annonces du Rituel ; ajoutez à cela, toutes les trois ou quatre semaines, une petite instruction écrite ; enfin, le printemps prochain, faites venir leurs enfans (*sic*) en âge de faire leur première communion, et montrez-leur le catéchisme. Et je vous assure qu'après cela vous n'aurez plus de difficulté à desservir vous-même ceux de la langue anglaise. » Il y avait en effet, avec un tel programme, de quoi rompre la glace ! Mais ce qu'il faut davantage remarquer, en cette communication de Mgr Baillargeon, c'est le travail qu'il n'hésite pas à imposer au curé. pour qu'il se rende capable, le plus tôt possible, d'exercer le saint ministère en anglais, en faveur des quelques familles irlandaises de Portneuf. On a déjà montré, avec abondance de preuves, quelle a été de tout temps la sollicitude de nos évêques français pour procurer, à leurs ouailles de langue anglaise, des secours religieux donnés en leur propre langue. Ce qu'on vient de lire en fournit une nouvelle évidence. Il n'y a pas besoin d'insister pour faire voir combien cette conduite de l'épiscopat canadien-français est conforme à l'esprit de l'Eglise, combien aussi elle lui fait honneur. Et l'on peut dire que, lorsque nous en appelons, en faveur des nôtres, aux grands principes du droit naturel et ecclésiastique, et quand nous invoquons les intérêts religieux, nous

avons commencé, chez nous, par donner l'exemple. — Il y a là une question de fait sur laquelle nos écrivains devraient toujours insister lorsque leur plume en fait rencontre.

Quant à l'abbé Provancher, s'il ne parvint jamais à parler l'anglais de façon à donner sujet de croire que son enfance s'était écoulée sous le brumeux ciel de l'Angleterre, du moins il arriva à le baragouiner joliment, à le passablement écrire, et à le lire encore mieux. Pour ce qui est de l'entendre parfaitement, je veux dire d'avoir à cet égard l'oreille de toute la souplesse désirable, je n'affirme rien, parce qu'il ne m'est pas souvent arrivé d'être présent aux conversations qu'il eut avec des gens de langue anglaise. Mais, pour autant que je l'ai constaté, je crois bien qu'il en était de lui comme de la plupart d'entre nous, qui comprenons bien nos interlocuteurs anglais quand ils ne parlent pas à raison de cinq cents mots à la minute, — mots dont encore ils *mangent* les trois quarts ; nous les comprenons tout à fait bien, surtout, et nous conversons avec eux le plus facilement du monde, lorsqu'ils savent assez de français pour nous traduire eux-mêmes les phrases difficiles. Oh ! alors, nous conversons en anglais tant que l'on veut !

L'année 1865 fut l'une des plus remarquables de toutes celles que M. Provancher passa à Portneuf.

Pour commencer par ce qui est de moindre importance, notons seulement que, le 29 janvier, la Fabrique décida d'acheter une terre à bois pour le curé. Jusqu'alors, il était réglé que chacun des cultivateurs fournissait annuellement une demi-corde de bois de chauffage pour le presbytère ; c'était là une sorte de supplément à la dîme qu'on était tenu de payer au curé de la paroisse. On jugea, apparemment, qu'il était trop onéreux pour les gens de couper ce bois, puis de le transporter, parfois de distances considérables, jusqu'à la maison curiale. Et l'on trouva plus simple que le curé eût, comme tous les chefs de famille, un coin de forêt où il pourrait se fournir du précieux combustible destiné à combattre la rigueur de nos hivers canadiens. Et le curé renonça au droit qu'il avait à ce supplément du bois de chauffage. Il n'est pas impossible, sans doute, qu'il eût désiré lui-même le changement que l'on adoptait, et qu'il se trouvât désormais moins exposé à subir les atteintes des froids aquilons. En effet, les paroissiens avaient beau être

dévoués à leur pasteur, cela n'empêche pas qu'il devait y avoir parmi eux quelques retardataires ; et alors, que cela fût imputable à la négligence ou à quelque accident incontrôlable, les *demi-cordes* de bois ne venaient pas toutes se ranger autour du presbytère. Incontestablement, il en devait résulter, pour le personnel du presbytère, une perspective de frissons et d'onglées fort désagréables ! Du reste, tout cela n'est que supposition plus ou moins raisonnable. Et je ne demande pas mieux que de croire résolument que, s'il y a eu, depuis l'origine du monde, des hommes négligents à remplir leur devoir, jamais l'on n'en vit même un seul parmi les citoyens de Portneuf.

Notons aussi que, le 30 janvier, l'abbé Provancher proposa à l'archevêque de Québec d'entreprendre à Portneuf la fondation d'un couvent et d'un pensionnat, pour l'éducation des jeunes filles : proposition qui n'eut évidemment pas de suite, au moins immédiate, puisqu'en 1896, où j'écrivais ces lignes, il n'y avait pas encore d'institution de ce genre à Portneuf.

J'ai parlé, en ces dernières pages, des marguilliers de Portneuf. Il aurait fallu signaler, au crédit de l'abbé Provancher, qu'il établit ce corps délibérant dès la première année de son séjour en cette paroisse. L'érection canonique suivit donc de très près l'érection civile de Portneuf qui, parfaitement organisé par M. Provancher dans le domaine religieux comme sur le terrain profane, se trouva dès lors aussi paroisse qu'il est possible en ce pays d'être paroisse. « Vous faites bien, écrivait Mgr Baillargeon à M. Provancher, le 26 février 1863, vous faites bien de vous hâter de faire cette élection (des marguilliers) afin de vous mettre sur le pied des anciennes paroisses. » Le document d'où j'extrais cette phrase fixe assez l'époque de ce complément de l'organisation de la paroisse de Portneuf, et me dispense fort à propos d'aller compulsier les archives où se conservent, enveloppées d'une poussière que les années finissent par rendre vénérable, tant de choses que les plus lettrés de nos arrière-neveux sauront bien utiliser, tant pour instruire leurs contemporains que pour s'amasser des lauriers dans la noble carrière de l'historien.

Il y a une autre omission que j'ai commise. Dans l'automne de 1864, l'abbé Provancher faillit sortir du ministère paroissial pour se dévouer à l'éducation de la jeunesse. Qui

pourrait imaginer quelle influence un pareil changement aurait eue sur le reste de sa carrière !— Donc, cet automne-là, l'abbé Pierre-Jacques Bédard (1), précédemment curé à Saint-Raymond (Portneuf), mais voyageant pour rétablir sa santé, se trouvait en promenade à Stanfold (Arthabaska). Or, dans le même temps, on projetait d'ouvrir dans cette paroisse un collège agricole et commercial, qui pourrait plus tard tourner au classique, comme cela s'est déjà vu dans le pays. Le projet était même si sérieux, que l'édifice était déjà tout bâti : une belle maison de pierre, à trois étages, et assez spacieuse pour loger une centaine de pensionnaires et des externes en quantité. Il ne manquait plus que le personnel, qu'il s'agissait de recruter pour ouvrir et faire fonctionner l'institution. Le curé de la paroisse, M. Narcisse Pelletier — qui y mourut en 1874, après y avoir exercé son ministère durant vingt-deux années, — proposa à son hôte, M. Bédard, de prendre la direction du futur collège. Ce dernier, déjà un peu âgé et affaibli, ne crut pas pouvoir accepter une pareille tâche, qu'il ne jugeait guère d'ailleurs être beaucoup dans son genre ; et il proposa l'abbé Provancher pour occuper ce poste difficile. Il lui en écrivit même, le 2 novembre. « Vos études préalables, lui dit-il, un nom déjà fait, votre caractère d'autorité ferme et de ressource : on est unanime à dire que ce serait une providence pour cette maison et pour le pays. »

L'abbé Provancher mordit joliment à l'hameçon, et sa réponse donna assez bonne espérance aux gens de Stanfold. Le 26 novembre, le curé Pelletier lui donna rendez-vous à Québec pour l'un des jours suivants. On devait, dans cette entrevue, s'entendre sur les détails de l'entreprise.

Et la suite de l'histoire ? Je ne sais absolument rien ni des négociations qui se poursuivirent, ni de la façon dont elles prirent fin. Car il est bien sûr que l'abbé Provancher resta curé de Portneuf. Nous verrons ailleurs que ce ne fut pas l'unique circonstance où il pensa sérieusement à se consacrer à l'éducation de la jeunesse.

Quant au collège de Stanfold, il parvint à s'ouvrir (en septembre 1866) en qualité de maison d'études commerciales. Mais il ne réussit pas à prendre place parmi les

(1) Décédé en 1876, dans le Dakota, E.-U.

collèges classiques de la Province ; il y réussit d'autant moins qu'à certaine époque l'industrie s'en empara. Et même, si mes souvenirs sont exacts, la chute fut si profonde que, dans cet édifice où l'on s'était d'abord occupé de meubler richement la tête des blonds enfants, on en vint à fabriquer ces étuis de cuir... destinés à protéger le pied des humains contre les pierres d'achoppement qui jonchent trop souvent le sol de cette vallée de larmes.

Continuons cependant à étudier l'action du curé de Portneuf durant cette année 1865 que j'ai qualifiée de remarquable.

Voici l'œuvre principale de M. Provancher non seulement durant cette année, mais même durant tout son séjour à Portneuf. Aussi bien, ce que j'en dirai montrera que ce digne prêtre ne se contenta pas de présider activement à l'administration matérielle de la paroisse, mais qu'en même temps il mit tout son zèle à promouvoir la piété et même la sainteté dans les âmes qui lui étaient confiées. On peut même dire que, lorsque le curé d'une toute jeune paroisse entreprend et mène à bonne fin une œuvre de cette sorte, qui ne peut après tout atteindre qu'une élite des fidèles, il faut en conclure qu'à plus forte raison il a dû avoir à cœur les intérêts spirituels de tous ses paroissiens.

Cette œuvre, dans l'annonce de laquelle je ne me défends pas d'avoir mis une pointe d'enthousiasme, ce fut la fondation et la parfaite organisation, à Portneuf, d'une fraternité du Tiers-Ordre franciscain. Cet événement se passa en 1865. A cette date, personne à peu près ne connaissait le Tiers-Ordre en ce pays, et à coup sûr il n'y existait nulle part de fraternité régulière. A l'abbé Provancher revient donc la gloire d'avoir été en Canada le promoteur de l'institution franciscaine, au moins durant l'époque contemporaine.

Ce fut en 1864 que M. Provancher fut lui-même admis au noviciat du Tiers-Ordre. Il n'est pas possible de savoir aujourd'hui à quelle date précise et par l'intervention de quel prêtre séculier ou régulier il eut le bonheur d'entrer ainsi dans la grande famille franciscaine. Car, à cette époque et depuis longtemps, il n'y avait plus en Canada de religieux de Saint-François.

Dès cette même année de son noviciat, il s'occupa de la fondation d'une fraternité franciscaine dans sa paroisse. Le

23 novembre, il posait à ce sujet aux supérieurs de l'Observance, de Rome, diverses questions auxquelles le Père Raphaël *a Ponticulo*, Ministre général des Mineurs, répondait le 28 décembre suivant, du couvent de l'Ara-Cœli. Par la dernière de ces questions, on voit que M. Provancher ne trouvait pas expédient d'attendre la fin de son noviciat pour se mettre à l'œuvre à Portneuf, et qu'il désirait obtenir une dispense qui lui permît de faire lui-même profession le plus tôt possible. Mais le Ministre général lui écrit que, à moins de fort graves raisons, il ne faut pas abréger l'année du noviciat ; et que, du reste, on peut accorder même à un novice le pouvoir d'admettre les fidèles à la vêtiture et à la profession. De fait, par un diplôme daté du même 28 décembre 1864, on l'autorise à donner la vêtiture et à recevoir à la profession dans le Tiers-Ordre de Saint-François, et même à diriger les fraternités franciscaines. Pour ce qui est de sa propre profession, le P. Raphaël lui permet de la faire en présence de son confesseur, dans le cas où il ne trouverait personne d'autorisé à la recevoir.

M. Provancher ne dut recevoir que vers la fin du mois de janvier 1865 le document, émanant des autorités franciscaines de Rome, qui l'autorisait à organiser comme il le désirait le Tiers-Ordre dans sa paroisse. Et il se mit sans doute à l'œuvre sans tarder puisque, dès le 23 avril suivant, le conseil de la Fabrique décidait de permettre aux Tertiaires de se servir du grenier de la sacristie pour s'en faire une chapelle.

D'après les annales de la Fraternité, on voit que le premier Discrétoire, ou conseil de direction, fut élu le 16 décembre 1866. Evidemment, il avait fallu attendre, pour donner à la pieuse confrérie son entière organisation, qu'il y eût assez de membres ayant fait l'année complète du noviciat et admis à la profession, aptes par conséquent à devenir les officiers en charge. Car les choses se faisaient sérieusement, l'abbé Provancher étant homme à maintenir dans sa rigueur la discipline qu'il fallait dans une association de ce genre. C'est ainsi que je pourrais citer telle année où le Discrétoire condamna une Tertiaire professe à l'admonition faite en public, et une novice à voir retardée la date de sa profession, parce que l'une et l'autre avaient, dans une noce, pris part à la danse.

A la fin de l'année 1866, on avait déjà dépensé au delà de trente-six louis pour la chapelle. Le 9 mars suivant, M. Provancher bénit le petit sanctuaire franciscain, qu'il plaça naturellement sous le vocable de Saint-François d'Assise. Deux jours après, il procéda, dans l'église paroissiale, à la bénédiction d'une statue de saint François dont il avait fait don à la Fraternité. La cérémonie ne manqua pas de solennité. M. N. Bellenger, curé de Deschambault, fit un sermon approprié à la circonstance. On transporta processionnellement, de l'église à la chapelle franciscaine, la statue du saint Fondateur, au chant des litanies des Saints des trois Ordres établis par le patriarche d'Assise.

En 1867, M. Provancher se proposa de publier un catalogue des indulgences que pouvaient gagner ses Tertiaires dans leur chapelle ; la publication aurait renfermé aussi un choix d'exercices de piété. Mais l'archevêque de Québec, Mgr Baillargeon, refusa d'autoriser cette publication parce que l'authenticité de plusieurs de ces indulgences ne lui paraissait pas assez certaine.

Dans les registres de la Fraternité, on voit que, le 6 décembre 1868, le nombre des professes s'élevait à 41. Il y avait, en outre, 3 novices et 38 membres agrégés. Ces derniers étaient des personnes étrangères à la paroisse et qui ne pouvaient par conséquent faire partie, au même titre que les autres, de la communauté de Portneuf. Il y avait des agrégés de Québec, de Montréal, de Stanfold, de Lotbinière, et surtout des paroisses voisines du siège de l'association.

La plupart de ces membres du Tiers-Ordre appartenaient au sexe dévot qui, dans tous les pays du monde, revendique toujours l'honneur de marcher en avant dans les voies de la piété. Cependant, pour sauvegarder les droits de la vérité, il ne faut pas omettre de dire qu'il y avait aussi quelques Frères revêtus des livrées de saint François d'Assise.

Je ne saurais mieux terminer ce récit de la fondation du Tiers-Ordre à Portneuf, qu'en citant ici ce que la Sœur secrétaire écrivit dans les annales de la Fraternité en octobre 1869, à l'occasion du départ de M. Provancher de la cure de Portneuf :

« La Congrégation, dit-elle, a eu la douleur de perdre cette année son directeur et fondateur, le révérend M. Léon

Provancher, que des raisons de santé ont forcé à se retirer de l'exercice du saint ministère. En outre de son zèle à maintenir la règle et l'esprit de ferveur dans la Congrégation, on lui était encore redevable de plusieurs dons faits pour l'ornementation de la chapelle, sans compter la large part qu'il avait prise dans sa construction. La statue de saint François, un surplis, le poêle de la chapelle, etc., etc., sont dus à sa libéralité.

« Les Sœurs ont regardé comme un devoir pour elles de témoigner, à celui qui leur avait procuré de si douces joies en leur faisant connaître le Tiers-Ordre, et qui leur avait fait connaître avec tant de sollicitude l'esprit d'une si sainte institution, toute leur reconnaissance pour tant de soins, en même temps que l'expression de leurs regrets de le voir s'éloigner d'elles. C'est ce qu'elles ont fait dans une adresse qu'elles lui ont présentée dans la sacristie le 13 octobre 1869. Le révérend monsieur leur a fait une réponse des plus touchantes, et a bien voulu les assurer de se souvenir de sa chère Congrégation au saint autel. »

Qu'est-il advenu, après le départ de son fondateur, de l'institution franciscaine de Portneuf ?

Le 8 juin 1870, c'est-à-dire moins d'un an après ce départ, les Tertiaires, sur l'ordre de l'archevêque de Québec, firent don à la Fabrique de Portneuf de tout ce que possédait la Fraternité. Ces biens étaient estimés à la valeur de trente et un louis, dix chelins et six deniers. La Congrégation fut-elle en même temps dissoute ? Cela me semble probable. En tout cas, il est certain qu'elle cessa d'exister durant un certain temps, puisque, par les soins de l'un des curés de Portneuf, M. l'abbé N. Cinq-Mars, la Fraternité fut reconstituée vers 1890. Il y eut même deux fraternités distinctes, celle des hommes et celle des femmes, les Franciscains de Montréal dirigeant de loin ces deux congrégations.

Je viens de mentionner le nom des révérends Pères Franciscains de Montréal ; et, à ce propos, je crois utile de noter ici que, bien des années avant que les fils de saint François d'Assise soient revenus se fixer dans notre pays, l'abbé Provancher avait souhaité ce retour, et avait même fait part de ce désir aux supérieurs de l'Ordre. J'en trouve la preuve dans une lettre, datée du 21 février 1866, que lui écrivit de Rome le P. Raphaël, Ministre général, et dont

je citerai ce passage : « Je loue hautement votre désir de voir fonder une mission franciscaine dans le Canada ; mais, pour le moment, nous ne pouvons pas y penser. L'Ordre a déjà un grand nombre de missions auxquelles il faut fournir des religieux missionnaires. L'oppression qui fait gémir les religieux en Italie n'est nullement favorable aux missions. La suppression n'est pas générale ; quelques couvents seulement ont été fermés, mais les religieux se retirent dans d'autres couvents pour ne pas les perdre. La défense d'admettre des novices, qui existe depuis plusieurs années, est cause que le nombre des religieux est beaucoup diminué ; et à peine y a-t-il assez de sujets pour occuper les couvents qui ne sont pas supprimés. »

La Providence a permis à M. Provancher de voir, avant de mourir, ses vœux réalisés par l'établissement de couvents de saint François aux Trois-Rivières, à Ottawa et à Montréal.

En tout cas, pour revenir une dernière fois sur ce sujet du Tiers-Ordre à Portneuf, voilà une fondation de l'abbé Provancher, puissante pour le bien, qui dure encore et durera sans doute indéfiniment. D'autres œuvres qu'il a créées, sont aussi debout et montrent que la carrière de leur fondateur se poursuit même après sa mort, comme il sera amplement montré plus loin.

CHAPITRE IV

La première flore canadienne.

La lutte antialcoolique à Portneuf. — L'abbé Provancher fonde une compagnie de navigation à vapeur. — *La Flore canadienne*. — Voyages et explorations préliminaires. — L'aide du gouvernement canadien. — Quelques appréciations. — Asa Gray et sa critique. — Le plagiat des vignettes de la *Flore*.

Si l'homme est ici-bas un voyageur, au sens mystique, il l'est souvent aussi au point de vue purement naturel. Et l'on voit les curés canadiens, dont c'est le propre de s'occuper même des intérêts temporels de leurs paroissiens, prendre souvent beaucoup de peine pour doter leurs paroisses de voies faciles de communication. Cela est vrai surtout des endroits nouvellement ouverts à la colonisation.

Portneuf n'était pas sans doute, en 1865, ce qu'on peut appeler un territoire habité depuis peu de temps ; et, à cette époque, il devait y avoir des chemins d'ouverts à la circulation, autant que cela pouvait être nécessaire. Rien non plus n'indique que M. Provancher doive être considéré comme le promoteur de nouvelles routes à travers la paroisse de Portneuf. Mais il s'agit là de voies tracées sur la terre, tandis que, pour une paroisse située au bord de l'eau, comme Portneuf, il y a aussi la voie fluviale pour communiquer avec les localités voisines comme avec les endroits éloignés. De celle-ci, comme on va le voir, M. Provancher s'en est occupé.

Donc, toujours en cette même année 1865, il eut à cœur non seulement de conduire plus sûrement ses paroissiens vers le paradis, par l'établissement d'une fraternité franciscaine, mais il dépensa aussi beaucoup d'efforts pour leur procurer des communications faciles, par eau, avec Québec et d'autres lieux. A cette époque, s'il était déjà question du

Chemin de fer du Nord, devenu depuis un tronçon du C. P. R., il était loin d'être construit. C'était le temps où, dans notre chère patrie, l'on ne pouvait exécuter une entreprise sans en avoir parlé durant au moins un quart de siècle. Et pendant l'hiver, les bons Portneuviens ne pouvaient sortir de chez eux qu'à la raquette ou dans les traîneaux, ce qui n'était pas beaucoup avantageux pour transporter jusqu'à la ville leurs produits forestiers et agricoles.

Durant l'été, il y avait les bateaux à voiles, qui ne font guère l'affaire des gens pressés, — ce qui prouve que nos ancêtres prenaient bien les choses et s'arrangeaient pas mal avec le vieil Eole, puisqu'ils n'ont rien inventé de plus rapide pour la circulation maritime et fluviale. A vrai dire, voilà cinquante ans et plus, il y avait déjà aussi des bateaux à vapeur. Mais, et ceci est le grand point, ces bateaux ne se faisaient point scrupule d'apporter des boissons enivrantes dans la paroisse ! Or, comme on sait, « l'alcoolisme, voilà l'ennemi » pour les curés, dont il y a peu qui n'aient eu à lutter avec plus ou moins de vigueur contre les marchands d'alcool. L'abbé Provancher ne fut pas l'un des moins ardents dans cette guerre à l'ivrognerie. Mais c'était justement pour mieux réussir dans cette campagne que, dès son arrivée à Portneuf, il avait pris des mesures pour obtenir l'érection civile de la paroisse : car cela devait lui assurer des armes, autres que la simple persuasion, pour sévir contre les vendeurs de boisson. Et, l'événement justifia ses prévisions. En effet, comme il y avait peu de personnes instruites à Portneuf, on peut dire que tout lui passait par les mains : administration de la Fabrique, délibérations du Conseil municipal et des commissaires d'écoles, rédaction des plaintes et des jugements. Il avait donc la partie belle, et il en profita sans doute.

Or, voilà que des bateaux à vapeur, dont les propriétaires résidaient en d'autres lieux et sur lesquels, par conséquent, il ne pouvait exercer aucun contrôle, apportaient des armes et des munitions à l'ennemi ! C'en était trop, vraiment ; et l'emploi des grands moyens s'imposait. — On organiserait donc, surtout parmi les gens de Portneuf, une compagnie à fonds social qui construirait et ferait naviguer un bateau à vapeur, lequel aurait pour consigne, sinon de travailler à l'œuvre de la Tempérance, au moins de ne pas

servir de véhicule à la liqueur de feu ! Sans compter que, la classe ouvrière de la paroisse manquant beaucoup de travail, la construction du navire serait une bonne aubaine pour cette partie de la population.

L'abbé Provancher se mit donc à l'œuvre avec toute l'activité qui le caractérisait, et réussit à former la compagnie qu'il avait projetée. Et la compagnie fit construire un bateau à vapeur, qui reçut le nom de *Portneuf*. Ce bateau pratiqua le cabotage entre Québec et Portneuf, les Grondines, Saint-Jean d'Eschaillons, Sainte-Anne de la Pérade, et même Gentilly. Que d'occupations et de difficultés occasionna à M. Provancher cette entreprise de navigation, qui n'a jamais été une affaire payante ! Du moins, les intentions avaient été excellentes, et cela suffit pour que tant de travail n'ait pas été sans profit, sinon en ce monde, au moins dans l'autre.

Pour terminer cet aperçu des œuvres paroissiales de l'abbé Provancher à Portneuf, il ne me reste plus qu'à signaler les mesures qu'il prit en prévision de la fondation d'une nouvelle paroisse.

Il prévoyait en effet que, dans un avenir plus ou moins prochain, il se formerait une paroisse en arrière, c'est-à-dire au nord de Portneuf, sur les bords de la rivière Sainte-Anne. Pour le moment, ce territoire n'était encore recouvert que de la forêt vierge. L'abbé Provancher alla pourtant explorer ces endroits inhabités, et juger du lieu où serait probablement fixé l'emplacement de la future église. Il obtint même, dans les intérêts du futur curé de la future paroisse, le don d'une terre de plus de cent arpents de MM. Greenough, de Boston, propriétaires de la seigneurie de Perthuis. Cette terre était sans doute située au centre du territoire que devait, dans les prévisions de l'abbé Provancher, comprendre la nouvelle paroisse. Mais lorsque, bien plus tard, il s'agit d'en fixer les limites, il arriva que l'on jugea nécessaire d'ajouter à ce qu'on détachait de Portneuf, certaines parties des paroisses de Saint-Basile et de Saint-Raymond. Il en est résulté que le centre de cette nouvelle paroisse, nommée Sainte-Christine, est distant d'une demi-lieue de l'endroit où M. Provancher avait prévu qu'il serait, et qu'ainsi la terre du curé se trouve à cette même distance de l'église et du presbytère. Un pareil éloignement est fâcheux pour un curé qui aime-

rait à aller voir, chaque matin, de combien ses blés, ses avoines et ses choux ont poussé dans les dernières vingt-quatre heures. Mais il vaut encore mieux, je pense, avoir une ferme à un mille et demi de chez soi, que de n'en pas avoir du tout.

L'érection canonique de Sainte-Christine se fit au mois de septembre 1895, et, pendant ce même mois, un curé vint y résider.

Voilà les travaux les plus marquants qui alimentèrent le besoin d'activité de M. Provancher, durant l'époque de son ministère curial à Portneuf. Mais, à part ces œuvres plus importantes, il eut à s'occuper aussi des mille détails de l'organisation religieuse et civile d'une paroisse encore jeune. Nous allons voir maintenant que ces occupations si absorbantes ne suffirent pas à épuiser son ardeur au travail. Car il nous reste à le suivre dans la continuation de ses études et de ses publications scientifiques, dont nous avons dû cesser de nous occuper pour montrer ce qu'a été M. Provancher dans ses fonctions de curé.

En septembre 1858, M. Provancher écrivait ce qui suit dans la préface de son *Traité élémentaire de Botanique* :

« Si nos occupations nous permettaient de consacrer plus de temps à l'étude que nous avons entreprise des plantes de notre pays, peut-être pourrions-nous assez prochainement publier le résultat de nos recherches en jetant les bases d'une Flore canadienne. »

« Assez prochainement »... Il ne faut jamais prendre trop au pied de la lettre les promesses des auteurs ou des journalistes, ni, comme on sait, des imprimeurs, ni même des tailleurs. Toujours est-il que, le 15 septembre 1859, la révérende Mère Saint-Cyprien, supérieure des religieuses de Jésus-Marie, du couvent de Saint-Joseph de Lévis, écrivant à l'auteur du *Traité de botanique*, crut devoir lui rappeler l'espèce d'engagement qu'il avait pris l'année précédente. « Je vous prierais, lui dit-elle, de mettre à exécution ce que vous laissez tant soit peu entrevoir dans votre préface (du *Traité élémentaire de Botanique*), c'est-à-dire de faire une Flore canadienne. Alors la science de la botanique ne serait qu'un amusement pour les élèves ; et vous en faciliteriez beaucoup l'enseignement aux maîtresses. Veuillez donc y songer, monsieur le Curé. Je souhaite de

tout mon cœur que vos graves occupations vous permettent à la longue d'exécuter un si beau projet. »

Il y avait alors à peine quatre ans qu'un rameau de la pieuse Congrégation de Jésus-Marie, se détachant de la maison mère de Lyon, avait traversé l'océan Atlantique et avait d'abord pris racine à Saint-Joseph de Lévis. Dès ces premiers temps, l'aimable science de la botanique avait créé des relations entre M. Provancher et les Sœurs de Jésus-Marie, lesquelles se continuèrent jusqu'à la mort de notre savant canadien. J'eus deux fois le plaisir d'accompagner mon vénérable ami dans des visites aux couvents de Saint-Joseph de Lévis et de Sillery, et de constater la respectueuse admiration dont il y était l'objet. On savait aussi profiter de l'occasion, et l'on ne laissait pas partir le savant sans lui demander quelque éclaircissement sur un point obscur de la physiologie végétale ou sur le classement d'une plante dans tel ou tel genre ou espèce.

Je ne sais pas quelle réponse reçut la Mère Saint-Cyprien du botaniste de Saint-Joachim. En tout cas, en 1859, elle en avait encore pour des années à attendre la publication de la Flore canadienne. C'est qu'il faut un bien autre travail pour préparer un in-octavo de huit ou neuf cents pages sur un sujet scientifique que pour composer quelque vaste roman d'une pareille étendue. Je dirai même que ce n'est rien d'écrire de l'histoire, quelque quantité de documents qu'il ait fallu préalablement compulsier, en comparaison de ce qu'il faut d'études et de recherches pour la préparation d'un volume de classification scientifique. Sans doute, comme il l'a dit dans la préface de la Flore, l'abbé Provancher s'aïda des travaux des botanistes des États-Unis, pays dont une partie au moins se rapproche beaucoup du nôtre dans le domaine végétal ; mais encore fallait-il contrôler le témoignage de ces savants, comparer avec les siennes leurs observations, en un mot « retrancher, ajouter, corriger », suivant ses propres expressions.

Du reste, puisque l'occasion s'en présente naturellement ici, il vaut autant citer tout le passage où l'abbé Provancher rend hommage à ceux qui lui ont été utiles dans la préparation de son œuvre :

« Nous mentionnerons d'abord, comme ayant droit à notre reconnaissance et à nos remerciements, Aug. Delisle, écuyer, notaire, de Montréal, pour une foule de remarques

intéressantes sur les plantes des lieux environnant cette cité; puis Son Honneur le Juge Roy, de la Malbaie, résidant ci-devant à Chicoutimi, pour une liste de plantes de ces deux localités et des lieux circonvoisins. Bien que nous ayons visité nous-même ces différentes localités, les notes fournies par ces savants amis ne nous ont pas peu servi pour indiquer un lieu précis pour chaque plante, et pour combler des lacunes auxquelles ne pouvaient manquer de donner lieu des visites trop rares ou trop promptement faites. Nous avons été aussi heureux de recueillir de la bouche de Sa Grandeur Mgr Horan, évêque de Kingston, et de M. l'abbé Ferland, professeur à l'Université Laval, plusieurs renseignements utiles sur les plantes qu'ils avaient rencontrés dans leurs pérégrinations, le premier à travers les forêts du Haut-Canada, et le second sur nos côtes labradoriennes. Pour le reste nous nous sommes servi de quelques rares articles de journaux canadiens et des ouvrages des botanistes américains Torrey, Gray, Nuttall, Wood, Carey, Flint, Sullivant, Browne, et de la *Flora Borcali Americana* de Sir W. Walker Hooker, de celles de Michaux, Pursh, etc., retranchant, ajoutant, corrigeant, etc., suivant que nos observations et la confrontation avec des spécimens vivants ou pris dans notre herbier nous suggéraient de faire. »

Notre auteur a bien sujet de mentionner ses observations personnelles: car on ne saurait traiter des végétaux d'une contrée seulement d'après ce qu'en ont dit les écrivains d'un pays voisin et sans les avoir étudiés soi-même assez sérieusement. Aussi se croit-il en position d'affirmer qu'on trouvera ses descriptions « beaucoup plus exactes que celles de ces divers auteurs, » dont « la plupart ont décrit les plantes du Canada sans avoir jamais mis les pieds en ce pays; or (poursuit-il) personne n'ignore que les mêmes plantes peuvent affecter des formes, une taille, des nuances différentes suivant les climats qu'elles habitent. » Dès son enfance, qui se passa à la campagne comme à peu près toute sa vie, M. Provancher avait eu l'œil ouvert sur les productions naturelles du pays; doué d'un rare esprit d'observation et d'une mémoire fort heureuse, on peut dire que rien de ce qu'il avait vu ne se perdait. Puis, durant les trois ou quatre années où il s'occupa plus prochainement de la composition de son

ouvrage, il dut évidemment redoubler d'attention pour faire plus ample connaissance avec le règne végétal du Canada. En un mot, il utilisa pour cette fin tous les changements de résidence qui lui furent imposés par les circonstances.

En effet, il se trouva assez bien préparé pour parler avec connaissance de cause au moins des plantes des diverses parties de la province de Québec, ou plutôt du Bas-Canada, comme on disait alors. Elevé dans le district de Nicolet, il résida ensuite à la Beauce, sur la rive sud du Saint-Laurent inférieur, sur la Côte de Beaupré, et enfin dans la région de Portneuf. Il faut aussi compter avec les voyages qu'il eut occasion de faire et dont il ne manqua pas de tirer parti pour le but qu'il poursuivait. C'est ainsi qu'en 1861 il visita pour la première fois le Saguenay et le lac Saint-Jean, — excursion qu'il raconta, vers le milieu de septembre, sur un journal de Québec, et sur laquelle j'aurai à revenir plus loin. Il se rendit aussi dans le Haut-Canada, l'année suivante, avec l'abbé L.-O. Brunet; parlant d'une variété de l'Achillée millefeuille, il peut écrire dans la *Flore*: « Nous avons rencontré de magnifiques individus de cette variété dans les chemins avoisinant l'université de Toronto. » Il y a assez de localités mentionnées dans le cours de la *Flore* comme habitat de telles ou telles espèces de plantes, pour juger que la plupart du temps il devait en parler d'après ses propres observations. Enfin, moi qui, pendant les vingt dernières années de sa vie, l'ai si souvent accompagné en divers voyages, je puis rendre témoignage de l'ardeur infatigable qu'il mettait sans cesse à parcourir les champs et les bois à la poursuite des spécimens du monde entomologique, qui absorbait en ce temps toute son attention. Quel ne devait donc pas être son zèle pour l'étude du monde végétal, lorsqu'il était beaucoup plus jeune, et que le dessein qu'il travaillait à réaliser lui faisait une nécessité de se renseigner le plus qu'il était possible?

D'après une note que je retrouve, et dont je tiens le contenu de la bouche de M. Provancher lui-même, il fit connaissance en 1861 avec l'abbé L.-O. Brunet, professeur de botanique à l'Université Laval, et ce fut en sa compagnie qu'il visita, en cette même année, la région du Saguenay et du lac Saint-Jean. Le voyage du Haut-

Canada, que je viens de mentionner, eut lieu en 1862, et fut fait de même par les deux botanistes amis, qui allèrent herboriser à Niagara, Kingston, Hamilton, Toronto, Buffalo, etc.

Cependant, pour enrichir la littérature nationale d'une œuvre nouvelle, il ne suffisait pas alors, pas plus qu'aujourd'hui, d'en avoir réuni les matériaux, soit à l'aide des ouvrages de même genre, soit d'après des études personnelles; il ne suffisait pas d'agencer tous ces matériaux, ni même de les revêtir d'une rédaction plus ou moins parfaite. Quand on s'en va trouver l'imprimeur et qu'on le prie de vouloir bien nous imprimer, il ne manque pas de nous répondre : « Quelles sont vos conditions de paiement ? » C'est là la pierre d'achoppement sur laquelle les auteurs canadiens viennent donner du pied. En Europe, c'est tout différent. Le ciel, clément aux écrivains, y fait trouver à chaque pas des éditeurs, lesquels, si vous êtes le moindrement connu, s'arrachent votre manuscrit et vous supplient, chacun à son tour, de leur accorder l'honneur d'imprimer votre livre, honneur qu'ils vous payeront en beaux écus sonnants. Oh ! Que l'on entend bien les choses en ces pays-là ! Au contraire, le ciel canadien est tout de glace pour les pauvres gens qui veulent jouer de la plume, et rien n'est plus rare ici qu'un éditeur qui consente à se ruiner pour cultiver leur gloire. Aussi, parmi nous, qui dit auteur dit éditeur, c'est-à-dire que la condition essentielle pour publier un livre au Canada, c'est d'avoir de l'argent pour en payer les frais d'impression. Puis on lance sa marchandise sur le marché; et il arrive parfois que l'on rentre dans ses déboursés.

L'abbé Provancher devait donc songer aux moyens de supporter la forte dépense de publication d'un volume de huit à neuf cents pages; et il y songea en effet de bonne heure. Cela prouve qu'il était fort « pratique », comme d'ailleurs j'ai toujours trouvé qu'il était. Et je tiens que, sans être un financier ou un administrateur de premier ordre, il sut faire voguer sa barque d'une façon assez entendue sur l'océan des affaires de ce monde.

C'est le 15 septembre 1859, comme on l'a vu, que la bonne Mère Saint-Cyprien pressait notre auteur de ne pas oublier la Flore canadienne qu'il avait quasi promis de publier, une année auparavant. Eh bien, depuis le mois

d'avril (1859), il y avait en haut lieu une mesure de prise qui aplanissait singulièrement les voies. Car à cette époque, comme en la nôtre, on croyait que le gouvernement devait aider aux entreprises d'utilité publique, de quelque nature qu'elles soient; et, tout simplement, l'abbé Provancher avait fait mouvoir les ficelles qu'il fallait pour amener le gouvernement du Canada à s'occuper de... botanique. J'ignore tout à fait quelles démarches furent nécessaires pour atteindre le but que l'on voulait. Mais la lettre suivante démontre que l'un de nos hommes d'Etat canadiens-français, Sir N.-F. Belleau, qui faisait partie du ministère Cartier-McDonald, joua le rôle principal en cette affaire, et que les botanistes canadiens lui doivent de la reconnaissance.

Toronto, Samedi 9 avril 1859.

Monsieur,

Depuis ma dernière, j'ai trouvé l'occasion de m'occuper de votre demande d'une aide pour la publication de la *Flore canadienne*. Je n'ai pas obtenu la somme que vous désiriez; mais celle que mentionne la résolution sous ce pli est un commencement satisfaisant. En passant cette résolution à votre éditeur (1), il pourra retirer les \$600 y mentionnées. Cette résolution vaut de l'argent pour ce montant...

J'ai l'honneur d'être
votre serviteur

N.-F. BELLEAU.

Quant à la « résolution » dont parlait M. Belleau, la voici dans toute sa saveur parlementaire:

8th April, 1859.

In Committee on the Library of Parliament.

Resolved. That three hundred copies of the proposed publication of the Revd. M. Provancher, on the Flora of Canada, be subscribed for, at the rate of two dollars per copy; the same to be paid on the delivery of the work to the Librarians.

Truly extracted from the Minutes of the Library Committee.

ALPHEUS TODD,

Secretary.

(1) C'est *imprimeur* qu'il faut sans doute lire ici.

Voilà qui est propre à réconcilier un peu avec le régime de l'Union des Canadas. Quel succès aurait-on, aujourd'hui, si l'on allait frapper à la porte du gouvernement d'Ottawa, pour demander un secours de six cents piastres pour la publication, disons d'un ouvrage sur les « Mousses du Canada » ? Il est plus que probable qu'on aurait pour seule réponse que cette demande « est prise en sérieuse considération » ; et la « sérieuse considération » n'arriverait sans doute jamais à aboutir.

Cette subvention accordée à l'abbé Provancher n'était pas à titre gracieux, et il fallait livrer trois cents volumes pour y avoir droit. Mais l'affaire ne cessait pas d'être bonne, malgré tout : car de trouver à vendre, tout d'un coup et d'avance, environ le quart d'une édition, cela est doux à un auteur-éditeur, surtout en ce pays, et j'en connais qui s'accommoderaient fort de la méthode de 1859.

Par exemple, l'honorable M. Belleau donnait beaucoup dans l'optimisme, je pense, quand il semblait croire que la « résolution » du comité de la Bibliothèque était immédiatement négociable. Il ne faut pas oublier, en effet, que la souscription était déclarée payable « on the delivery of the work to the Librarians ». Or, l'ouvrage ne devait pas sortir de l'imprimerie avant trois ou quatre années ! Dans l'intervalle, il pouvait se passer bien des événements. Et il s'en passa aussi.

Quand la *Flore* fut publiée, vers le commencement de 1863, ce n'était plus Toronto qui était le siège du gouvernement du Canada, mais Québec, en attendant que l'on transférât à Ottawa toute la machine parlementaire. Surtout, ce n'était plus le ministère Cartier-McDonald qui présidait aux destinées du pays : il s'était démis du pouvoir le 21 mai 1862. Ce changement d'administration dut remplir d'inquiétude M. Provancher sur le sort de la subvention qu'on lui avait promise pour la publication de son ouvrage.

En effet, précisément à l'époque de la chute du ministère conservateur, M. Provancher était en instance auprès du comité de la Bibliothèque pour obtenir, je suppose, de faire revivre la « résolution » du 8 avril 1859, laquelle depuis trois ans avait eu le temps de mourir. Car il ne faut pas croire que les gouvernements ont la mémoire bien fidèle, quand il s'agit de promesses d'argent !

La lettre suivante, écrite au sujet de cette affaire par M. Gérin-Lajoie, deux jours avant la chute du ministère Cartier-McDonald, est intéressante à bien des titres :

Québec, 19 mai 1862.

Mon cher Monsieur,

Le comité de la Bibliothèque s'est assemblé aujourd'hui et a pris votre requête en considération ; mais ils n'ont pu s'entendre, et la discussion a été remise à la prochaine séance, qui n'aura probablement pas lieu avant la semaine prochaine. On semble trouver la somme demandée trop élevée ; c'est la principale objection qu'on fait à la requête. Une autre objection que font les membres anglais, c'est que n'étant pas eux-mêmes des hommes de science, on devrait leur donner l'opinion de quelques hommes compétents sur le mérite de l'ouvrage. Cette objection est assez embarrassante, car les botanistes sont rares parmi nous. Je me suis consulté avec M. Ferland et il ne sait trop lui-même ce que je dois faire. M. Turcotte vous est bien favorable et il se promet de *faire le diable* à la prochaine séance du Comité ; mais je crains beaucoup que la majorité des membres ne partage pas son sentiment. On prendra, je suppose, un certain nombre d'exemplaires, mais pas autant que vous le désireriez. Pourtant, il pourrait se faire qu'il y aurait un revirement ; le Col. Taché n'était pas en ville aujourd'hui et n'a pu par conséquent assister à la séance ; s'il se joignait à M. Turcotte, vous pourriez encore espérer réussir.

Aussitôt que le Comité aura décidé quelque chose, je vous en informerai.

Tout à vous

A. G.-LAJOIE.

P. S. Je fais bien ce que je peux ; j'ai traduit votre requête en anglais pour qu'elle fût comprise des membres anglais. Mais il existe malheureusement parmi nos hommes politiques une indifférence vraiment décourageante pour tout ce qui concerne l'histoire naturelle du pays.

Si vous aviez le temps, je vous conseillerais d'écrire une lettre privée à l'honorable Sir N.-F. Belleau, qui a été nommé président du Comité ; quand même elle serait toute courte, cela pourrait avoir un bon effet. — J'aurais aimé à le voir moi-même à votre sujet ; mais les ministres sont sur un volcan dans ce moment-ci. Ils s'attendent à être renversés ce soir ou demain, et personne ne peut les aborder.

A. G.-L.

Par ces lignes de l'auteur d'*Un Canadien errant*, on

voit quels peuvent être les dessous d'une affaire aussi minime que l'octroi de quelques centaines de piastres en faveur de la publication d'un ouvrage scientifique. Que doit-il donc se passer, quand il s'agit d'obtenir le vote de plus ou moins de millions pour quelque entreprise du plus grand intérêt public ! Sans doute le récit complet des démarches, des promesses, des menaces et même des intrigues mises en jeu dans une telle circonstance, ne nécessiterait pas un moindre talent que ne ferait la narration de la guerre de Cent Ans.

Donc, le 19 mai 1862, le ministère Cartier-McDonald était sur un volcan. Et de fait, deux jours après, ce ministère dut se démettre de ses fonctions. — Et le comité de la Bibliothèque qui n'avait pas encore pris de décision concernant le secours pécuniaire demandé pour la *Flore canadienne* ! On comprend bien que ce changement d'administration dut, comme je l'ai dit plus haut, remplir d'inquiétude le botaniste de Saint-Joachim. Et même l'abbé Provancher pensa bien que c'en était fini du secours sur lequel il avait compté pour la publication de son ouvrage.

Eh bien, ces appréhensions ne se réalisèrent pas, fort heureusement. Au contraire, les choses n'en prirent qu'une bien meilleure tournure.

D'abord, notre auteur apprit de M. Gérin-Lajoie que M. J.-E. Turcotte, député des Trois-Rivières et président de l'Assemblée législative, avait signé, au moment — je suppose — de la chute du ministère, un chèque de trois cents piastres en faveur de la *Flore* du Canada. C'était seulement la moitié de la somme qui avait été votée le 8 avril 1859 et que M. Provancher avait de nouveau demandée. Mais il est sans doute fort agréable d'être à demi exaucé, quand on a sujet de craindre de ne pas l'être du tout.

Il y a sans doute des gens qui, après un demi-succès si inattendu, n'auraient plus osé remuer un doigt, et se seraient montrés satisfaits d'avoir pu vendre 150 exemplaires d'un ouvrage encore sous presse, au prix de deux piastres l'un, payables sur livraison. L'abbé Provancher fit autrement, et il fit bien. Par exemple, je croirais volontiers que, s'il usa de nouveau du droit, que possède tout sujet britannique, de pétition au Parlement, ce dut être à l'instigation

de certains membres du monde parlementaire, bien au fait du parti que l'on peut tirer des circonstances, émus d'ailleurs des doléances que notre auteur leur avait probablement exprimées sur la perte de \$300 qui avait signalé, pour lui, l'arrivée au pouvoir du ministère McDonald-Sicotte.

Toujours est-il que, dans les premiers mois de l'année 1863, le comité de la Bibliothèque eut encore à s'occuper de la *Flore canadienne*, et l'on va voir avec quel résultat à la lecture de la lettre que voici, encore de Gérin-Lajoie, le bibliothécaire de la Législature :

Québec, 5 mars 1863.

Cher Monsieur,

Le comité de la Bibliothèque s'est réuni aujourd'hui pour prendre votre requête en considération. Après une assez longue discussion, il a décidé de vous offrir une aide de cinq cents piastres, en n'exigeant que trente exemplaires de votre ouvrage. Ces trente exemplaires seront envoyés par nous aux législatures des différents Etats de l'Union, ce qui servira à faire connaître votre travail. On s'est accordé à faire les plus grands éloges de votre livre; et la raison qu'on a donnée pour ne pas accorder plus, c'est que l'état des finances ne le permettait pas.

Aussitôt que le rapport du Comité aura reçu la sanction de la Chambre, vous recevrez une communication officielle à cet effet.

Tout à vous

A. G.-LAJOIE.

C'est ainsi que le remplacement du ministère Cartier-McDonald par le ministère McDonald-Sicotte, du gouvernement conservateur par le gouvernement libéral, servit fort bien les intérêts de la science en notre pays, et surtout ceux de l'abbé Provancher. Sans les événements politiques qui étaient survenus, notre auteur aurait dû probablement se contenter d'une subvention de \$600, au plus, pour la publication de sa *Flore*. N'ayant reçu que la moitié de cette somme sur laquelle il avait eu sujet de compter, il osa demander au nouveau gouvernement le vote du plein montant de la subvention que le ministère conservateur lui avait d'abord accordée. Il croyait sans doute que le meilleur moyen d'obtenir trois cents piastres, c'était d'en demander six cents! Et sa stupéfaction dut être grande, quand il vit qu'on avait consenti à lui en accorder jusqu'à

cinq cents, et d'une façon beaucoup moins onéreuse, puisqu'il n'avait à donner en échange que trente exemplaires de son livre. En définitive, il avait remis au gouvernement 180 exemplaires, en tout, de la *Flore canadienne*, et il en reçut \$800. Cela représentait à peu près les dépenses d'impression de l'ouvrage, et l'on doit reconnaître que le gouvernement du Canada a favorisé d'une aide raisonnable la publication du premier ouvrage consacré à l'ensemble des plantes canadiennes.

En résumé, l'abbé Provancher avait annoncé dès 1858 son intention de publier une *Flore* du Canada. En avril 1859, le gouvernement du Canada prit la première décision d'aider à la publication de cet ouvrage ; et, comme on vient de le voir, ce fut le 5 mars 1863 que le comité de la Bibliothèque s'occupa pour la dernière fois, et de la façon heureuse que l'on vient de voir, du secours à donner à cette entreprise. A quelle date précise l'ouvrage fut-il donc livré au public ?

C'est l'année 1862 que l'on voit indiquée au frontispice des deux volumes. La préface est elle-même datée de « Portneuf, novembre 1862 ». D'autre part, l'annonce de l'enregistrement de l'ouvrage « au bureau du Régistrateur provincial », imprimée au verso de la page du titre, est du mois de janvier 1863. En effet, ce fut dans les derniers jours de ce mois que l'ouvrage fut livré au public. J'en vois la preuve dans le fait que la correspondance de M. Provancher ne contient, daté du mois de janvier 1863, aucun accusé de réception des volumes qu'il offrit en « hommage d'auteur » à des amis ou à des gens qui lui avaient rendu service lors de la préparation ou de la publication de son livre. La première lettre de remerciements qui se trouve dans cette correspondance, est de M. Ed. Glackmeyer (1), de Québec, dont, l'année précédente, notre auteur avait utilisé les services, à propos, semble-t-il, de la subvention qu'il s'agissait d'obtenir du gouverne-

(1) M. Glackmeyer, fils d'un chef de musique de régiment, était notaire, et s'occupait lui-même beaucoup de musique. Il était flûtiste, et pendant longtemps il fut président du Septett Club, de Québec. Il mourut, à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, à l'âge de 86 ans. (Renseignements reçus de feu M. Ern. Gagnon, l'artiste et l'érudit bien connu.)

ment. Cette lettre, datée du 4 février, contient deux renseignements non dépourvus d'intérêt. Le premier, c'est que; ce jour-là, il faisait à Québec un froid de 32° Fahr. au-dessous de zéro; et je livre ce fait à la publicité dans l'intérêt de la météorologie, qui est bien la science la plus indigente de toutes, et qui est aussi de toutes la plus éloignée de connaître parfaitement les lois qui la régissent. Le second détail qu'il importe de noter, c'est que les journaux canadiens avaient déjà annoncé la publication de la *Flore canadienne*, mais de façon trop froide, au dire du bon notaire Glackmeyer. « Si cet ouvrage avait été publié en Europe, écrit-il à l'abbé Provancher, nos journaux n'auraient pas eu assez de termes flatteurs pour en parler, tandis qu'à peine ont-ils dit quelque chose de votre ouvrage qui me paraît, à moi, ne rien laisser à désirer. » Voilà des paroles qui ne sauraient déplaire à un écrivain. Qui sait même si elles ne furent pas la cause prochaine d'une tentation qui se présenta, et à laquelle notre auteur fit bon accueil, ainsi que m'oblige à l'avouer l'implacable devoir de l'historien? Du moins, c'est ce qu'il faut inférer d'une lettre du 14 février, dans laquelle ce même correspondant écrit qu'il consent à publier sous sa propre signature un article qu'il a reçu de M. Provancher sur ses ouvrages de botanique... Qu'on ne jette pas ici les hauts cris! Ce n'est pas l'abbé Provancher qui est l'inventeur du procédé, et après lui le secret ne s'en est pas perdu. Où est-il l'auteur (à ce qu'on dit) qui du moins ne déblaye pas un peu le chemin par lequel la Gloire doit arriver chez lui, — lorsque même il ne l'envoie pas chercher en voiture pour qu'elle vienne plus vite! Ce sont là trucs du métier, et l'on n'y a recours, évidemment, qu'avec la noble intention d'empêcher les contemporains de commettre des injustices dont abuserait la postérité pour les traiter plus sévèrement qu'il ne faudrait...

En fait d'appréciations de la *Flore canadienne* par la presse du Bas-Canada, je n'ai pu retrouver que les deux suivantes, qui sont du *Courrier du Canada*, de Québec, et de l'*Ordre*, qui se publiait à Montréal. Le premier, en son numéro du 6 février 1863, après avoir accusé réception de l'ouvrage et en avoir donné le titre et quelque description, ajouta les considérations que voici : « Il nous est impossible de porter un jugement sur le mérite intrinsèque de ce

livre; mais en le parcourant et en jetant un coup d'œil sur le vocabulaire, la liste des auteurs cités, la table alphabétique des matières, etc., nous sommes restés sous l'impression que c'est là une œuvre consciencieuse, fruit de longs labeurs, d'observations continuelles et de patientes recherches. Nous laissons d'ailleurs aux hommes du métier le soin de l'apprécier comme il convient. » *L'Ordre*, du 11 février, reproduisit une partie du long titre de l'ouvrage, et dit ensuite : « Ce travail important, qui mérite d'être placé à côté de l'*Histoire du Canada* à laquelle il se rattache, d'ailleurs, par plus d'un point, a coûté à son auteur de longues années d'étude, de travail, de recherches et d'observations; et ce n'est qu'après bien des hésitations que M. Provancher s'est résolu à courir les risques d'une publication aussi considérable pour offrir à ses compatriotes le fruit de son expérience et de ses laborieuses études. — La *Flore canadienne* a sa place marquée dans nos bibliothèques publiques et privées, et nous considérons comme un devoir pour nous de la recommander à tout le monde. »

J'ai sous les yeux les lettres de remerciements qu'adressèrent à l'auteur plusieurs personnages, à qui il avait fait hommage d'un exemplaire de son ouvrage. Voici des extraits de quelques-unes.

Sir James-M. LeMoine, l'auteur de l'*Ornithologie du Canada* et de bien d'autres ouvrages, écrivait à l'abbé Provancher, le 5 février 1863 :... « Je n'ai pas encore eu le temps d'examiner ce travail : mais ce que j'en vois me porte à croire qu'il doit représenter une somme de labeur énorme, et le coût d'une telle entreprise doit être fort élevé : le tout pour la gloire. Car non seulement ceux qui se mêlent de publier des livres en Canada y sont pour leur travail, mais encore pour leur argent. » (1)

Le 8 février, c'est l'abbé Ferland, le célèbre historien, qui écrit à notre auteur : « Je vous offre mes sincères remerciements pour les deux beaux volumes que vous m'avez fait remettre. Ils me paraissent très propres à guider l'amateur dans la recherche des plantes du pays, et

(1) M. Lemoine annonce à M. Provancher en cette même lettre, qu'un travail sur les Pêcheries du Canada « vient d'absorber trois mois de ses loisirs ».

à inspirer aux élèves de nos collègues le goût d'une science utile et en même temps fort agréable. — Votre ouvrage me donne presque l'envie de me remettre à parcourir les bois et à suivre les grèves pour renouveler connaissance, au moyen de votre clef analytique, avec les plantes canadiennes que j'ai perdues de vue depuis plusieurs années. » (1)

Un fervent botaniste, déjà mentionné, le juge D. Roy, qui administrait la justice dans le district de Saguenay, écrit à son tour, de la Malbaie (Charlevoix), le 19 février, l'intéressante lettre que voici : « De retour de Chicoutimi, avant-hier, j'ai trouvé sur ma table vos deux volumes de la *Flore canadienne*. J'ai de suite oublié toutes les tracasseries d'un voyage à travers les Laurentides, je ne me suis plus senti fatigué. Je me suis mis à découper si bien les feuilles de ces deux volumes que j'ai pu parcourir toutes les pages la nuit même de mon arrivée. Vous ne sauriez croire le plaisir que cela m'a procuré, et combien je vous dois de la reconnaissance. J'ai retrouvé là toutes les plantes qui m'étaient si chères en 1830, lorsque je parcourais les environs de Québec. Je crois qu'on ne peut pas faire mieux que vous avez fait ; et vous avez très certainement rendu service à la science. Une chose cependant me fait peine : c'est que vous avez cru devoir mentionner le faible service que je vous ai rendu en vous transmettant une liste faite à la hâte et qui ne méritait certainement pas la mention que vous en avez faite. — J'ai dit que vous aviez rendu un vrai service à la science. En effet, à présent et avec vos volumes, combien il sera facile aux botanistes futurs de faire des flores locales ou de comté, seulement en donnant le nom des plantes et en référant à vos volumes pour la description. J'ai presque le dessein de donner l'exemple en faisant une flore du comté de Charlevoix, si toutefois mes occupations judiciaires m'en laissent le loisir. — Permettez-moi, monsieur, de vous remercier de nouveau et de vous féliciter sur votre œuvre. J'ose croire que cette première édition sera promptement épuisée. »

(1) Dans le premier volume du *Foyer canadien*, se trouve (pages 367-374), sous la signature de feu l'abbé Ov. Brunet, professeur de botanique à l'université Laval, de Québec, des *Notes sur les plantes recueillies par M. l'abbé Ferland sur les Côtes de Labrador, baignées par les eaux du Saint-Laurent, en 1858.*

Si vraiment le défunt juge D. Roy a cru que la première édition de la *Flore* serait « promptement épuisée », il faut reconnaître qu'il s'est singulièrement abusé. Car je puis dire que, même trente-six ans après sa publication, elle n'était pas encore tout à fait épuisée. Mais plutôt c'était un simple espoir qu'exprimait avec bienveillance le correspondant de l'abbé Provancher.

Venait ensuite l'abbé H.-R. Casgrain, le brillant et fécond littérateur, qui félicitait l'auteur de la *Flore canadienne*, et l'encourageait à poursuivre ses utiles travaux. Et, aussi, c'était la Mère Saint-Cyprien, la supérieure du Couvent de Saint-Joseph de Lévis, qui dès l'année 1859 pressait la publication de la *Flore*, et qui maintenant, à la réception de l'ouvrage désiré depuis si longtemps, entonne presque un hymne de reconnaissance. « Recevez (écrit-elle à l'auteur, le 1^{er} mars 1863) nos bien sincères remerciements, avec l'assurance de notre parfaite satisfaction d'avoir entre les mains un ouvrage si éminemment utile sous tous les rapports, et qui nous sera d'un grand secours dans le petit cours de botanique médicale que nous faisons cette année. Il n'y avait qu'une *Flore* canadienne qui pût nous dire que telle plante en Canada possédait aussi les mêmes vertus médicales que sa sœur d'Europe. Votre livre, monsieur le Curé, répondra à tous nos désirs; et veuillez croire que nous exploiterons largement, à notre profit, ce trésor de connaissances et de découvertes réunies par vous avec tant de labeurs et de succès. » Etc.

La dernière lettre de félicitations que je mentionnerai est du D^r J.-B. Meilleur, ancien surintendant de l'Instruction publique, écrite de Montréal le 18 octobre 1863 (1).

(1) Le D^r Meilleur, qui fut le premier titulaire de la surintendance de l'Instruction publique, et qui publia plusieurs travaux, paraît s'être occupé beaucoup, non seulement des sujets d'éducation, mais aussi d'histoire naturelle et d'autres sciences. Il est l'auteur du premier traité de chimie qui ait été publié dans notre Province. Un extrait de la lettre mentionnée dans le texte intéressera peut-être le lecteur. « ...Je vous envoie une copie du prospectus d'un paratonnerre nouveau (canadien, celui-ci), afin que vous ayez la bonté d'en recommander l'usage, dans l'occasion. Quelque peu importants que soient les changements faits aux anciens paratonnerres, ils le sont toujours assez pour nous autoriser à préconiser le nouveau. Avant lui, nous étions obligés de recourir à l'étranger, pour le moyen de nous garantir des effets

Je n'ai rien trouvé qui me permette de dire comment la *Flore* fut jugée en France, où l'on dut assurément être bien étonné de voir venir un pareil ouvrage du lointain pays du Canada, qui était à cette époque beaucoup plus lointain et beaucoup plus inconnu qu'il ne l'est aujourd'hui. Tout ce que je sais, c'est que, le 29 janvier, l'abbé Provancher avait demandé au baron Gauldrée-Boilleau, qui était alors consul général de France à Québec, s'il se chargerait de faire parvenir au prince Napoléon un exemplaire dont il voulait lui faire hommage. Dans sa réponse, le consul de France prie M. Provancher de mettre à sa disposition un autre exemplaire de la *Flore canadienne*, qu'il ferait parvenir — en même temps qu'il expédierait le premier à « S. A. Impériale » — au président de la Société impériale d'Acclimatation de Paris. Qu'est-il résulté, ou est-il résulté quelque chose de ces démarches? Je l'ignore absolument (1).

Il serait temps, je crois, de parler un peu de la *Flore* elle-même, et de dire ce qu'est cet ouvrage, non pas certes pour rien apprendre aux amateurs de botanique du Canada, qui le connaissent bien, mais pour en donner du moins quelque idée au grand nombre de lecteurs qui n'ont

de la foudre; maintenant nous pouvons nous suffire à nous-mêmes, sous ce rapport au moins. Si l'effet de ce nouvel instrument justifie l'espérance qu'il fait concevoir, à l'aide des principes, il fera honneur aux Canadiens. C'est ainsi que, en nous occupant de l'histoire chronologique, de l'histoire naturelle, des arts et des sciences fixes, nous ferons au Canada français un nom, une réputation de savoir et de littérature, qui pourront porter les hommes justes et sans préjugés à le comparer, sous ce rapport comme sous plusieurs autres, aux anciens pays. »

(1) Le baron Gauldrée-Boilleau ne voulait pas se contenter d'envoyer la *Flore canadienne* à la Société d'Acclimatation; il se proposait aussi « de rendre compte » de l'ouvrage à cette société, ainsi qu'il l'écrivait le 25 mars 1863 à l'abbé Provancher. Et il désirait faire plus encore, comme on le verra par cet extrait de la lettre qu'il avait adressée, le 30 janvier, au curé de Portneuf : « Je profiterai de cette occasion pour vous dire que, si vous aviez des graines ou des plants de plantes canadiennes qui pussent être avantageusement introduites en France, je les enverrais très volontiers à la Société d'Acclimatation, en lui faisant savoir que c'est à votre obligeance que je les dois. Entre autres plantes, je citerai la *Sarracenia purpurea* ou « Indian Cup », la *Sanguinaria Canadensis* ou « Canadian blood root », l'*Asclepias* ou « Silk Cotton », la *capillaire*, etc. »

pas eu occasion de se renseigner par eux-mêmes sur ce livre.

Et, d'abord, donnons-en le titre au complet, ce qui déjà simplifiera notablement le dessein que je viens d'énoncer :

« FLORE CANADIENNE ou *Description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada, donnant le nom botanique de chacune, ses noms vulgaires français et anglais, indiquant son parcours géographique, les propriétés qui la distinguent, le mode de culture qui lui convient, etc. Accompagnée d'un vocabulaire des termes techniques, et de clefs analytiques permettant de rapporter promptement chaque plante à la famille, au genre et à l'espèce qui la déterminent. Ornée de plus de quatre cents gravures sur bois. Par l'Abbé L. Provancher, curé de Portneuf. Québec : Joseph Darveau, Imprimeur-Editeur, n° 8, rue Lamontagne, Basse-Ville, 1862. »*

Assurément, un titre pareil, que le goût du jour n'admettrait plus, vaut une préface, et suppléerait même à un compte rendu. En tout cas, on peut dire que c'est un titre plein de promesses, qui ne sont pas toutes également réalisées dans l'ouvrage. Par exemple, il n'est sans doute pas absolument exact que « toutes les plantes du Canada » y soient décrites. Ce sont les Cryptogames (mousses, champignons, algues, etc.) qui offrent surtout des lacunes, lesquelles sont bien justifiables. En effet l'étude de ces végétaux ne peut être poussée bien loin que par des spécialistes, tant elle est difficile, et tant les espèces y sont nombreuses; et la science attend encore le Canadien qui consacrera sa vie à une monographie de ces plantes inférieures, quoique si intéressantes.

Je ferai aussi remarquer que par le mot « Canada » l'auteur n'a pu vouloir désigner que ce qui forme à présent les provinces de Québec et d'Ontario, c'est-à-dire ce que l'on nommait alors Bas-Canada et Haut-Canada. Le titre de la *Flore* est donc devenu inexact jusqu'à un certain point depuis 1867, date d'origine de la confédération des provinces qui composent aujourd'hui le « Dominion » du Canada. Sans doute, la plupart des plantes dont il est fait mention dans l'ouvrage de l'abbé Provancher se trouvent dans toutes les provinces canadiennes; mais il n'est pas moins certain que, vu la grande variété des terrains et des climats qui règnent de l'Atlantique au Pacifique, et du

45° parallèle jusqu'au pôle Nord, il doit y avoir au Canada nombre d'espèces végétales qui n'existent pas dans nos provinces de Québec et d'Ontario, et dont par conséquent il n'est pas question dans la *Flore canadienne*, bien que ces plantes aient droit absolument au titre de canadiennes.

La *Flore* fut publiée en deux volumes, dont le premier, de 474 pages, comprend les Dicotylédones polypétales et monopétales, et le second, de 369 pages, contient la description des Dicotylédones apétales, des Monocotylédones, et des Cryptogames : le tout selon la méthode de De Candolle. Des *Clefs analytiques* (1), placées au commencement de l'ouvrage, permettent de trouver facilement et rapidement la *famille* d'une plante quelconque dont l'on possède au moins un rameau pourvu de feuilles et de fleurs. D'autres *Clefs*, placées dans le corps de l'ouvrage, conduisent l'amateur à tel ou tel *genre* de chaque famille. Il n'y a plus ensuite qu'à parcourir la description des différentes *espèces*, pour s'arrêter à celle qui convient au spécimen que l'on étudie. Tout cela paraît facile, à première vue; mais, en pratique, il s'y rencontre des difficultés et des incertitudes, parce que l'on est exposé trop souvent, pour n'avoir pas su apprécier correctement tel caractère, à partir sur une fausse piste qui nous conduira à des résultats invraisemblables. En règle générale, à moins d'être fort entendu, rien ne vaut, pour la détermination des espèces, la décision d'un spécialiste ou la comparaison avec les plantes d'un herbier classifié par un spécialiste.

Cela ne veut pas dire, certes, que l'arrangement méthodique et la description détaillée des végétaux, tels qu'on les trouve dans les Flores, soient inutiles. Assurément, non. Car, pour la plupart des plantes, on arrive assez facilement à trouver au moins la famille et le genre de chacune, souvent même l'espèce. Du reste, en cette matière comme en beaucoup d'autres, il faut compter avec l'habitude et avec l'expérience; et un amateur qui a déjà de la pratique se tire généralement d'affaire là où le novice trébuche à chaque pas.

(1) Il est peut-être utile de rappeler ici que l'abbé Provancher a publié de nouveau et avec les corrections nécessaires, à la fin de son *Traité élémentaire de Botanique*, 2^e édition, ces *Clefs analytiques* qui, dans la *Flore*, renfermaient plusieurs inexactitudes bien propres à embarrasser ceux qui voulaient s'en servir.

En tout cas, l'auteur de la *Flore canadienne* n'a rien négligé pour aider ceux qui veulent lier connaissance avec les plantes de notre pays. Caractères de la famille, caractères génériques et spécifiques, il a traité de tout cela avec un véritable luxe de détails. Sans compter que, lorsqu'il y a lieu, on trouve, à la suite de la description des espèces, des renseignements souvent intéressants, toujours très utiles, sur l'histoire de la plante, ses propriétés médicinales, son importance au point de vue de l'industrie, de l'agriculture ou de l'horticulture, et sur les soins qu'il faut lui donner pour en tirer bon parti dans les champs ou dans les jardins. Et même, à l'occasion, notre botaniste, que n'effrayait pas la perspective d'un accroissement du format de son ouvrage, s'est complu à développer devant le lecteur les considérations économiques ou autres qui lui venaient à l'esprit. Qu'on lise, par exemple, les réflexions auxquelles il se laisse aller, après avoir décrit le célèbre Ginseng, *Panax quinquefolium*, L. (p. 274), sur le tort qu'a eu la « pharmacie » de trop négliger l'emploi des simples. « La pharmacie, dit-il, a cru y gagner en cherchant dans des combinaisons chimiques les vertus que présentent les diverses plantes à l'état naturel; mais les cures surprenantes qu'opèrent si souvent des personnes soignant avec des simples, complètement ignares des secrets de la médecine scientifique, nous porteraient à croire qu'on a eu tort dans bien des cas de substituer aux végétaux des substances minérales à principes concentrés, dont l'action toujours violente peut devenir très nuisible ou même fatale dans une application incertaine ou mal dirigée. Qui sait si dans quelques années la science d'Esculape, après un grand détour, n'en reviendra pas à son point de départ, nous voulons dire à la médecine des simples, pour mieux atteindre son but », etc. Mais rien n'égale, comme originalité, les considérations dont notre auteur a fait suivre la description botanique de la *Nicotiana Tabacum*, L., autrement dite : le tabac. Le morceau, quoique long, vaut la peine d'être lu. « Tout le monde connaît le Tabac et les usages qu'on en fait. Etrange aberration de l'esprit humain ! On a fait violence à la nature pour se créer des besoins factices ! Car on peut le demander : quelle satisfaction a éprouvée quiconque a consenti pour la première fois à se remplir la bouche d'une fumée si piquante qu'elle

en irrite toutes les muqueuses de la manière la plus désagréable, si toutefois elle ne va pas jusqu'à provoquer le vomissement? Quelle agréable sensation a-t-on pu éprouver la première fois que l'on a mâché ces feuilles à saveur âcre et brûlante? si bien que la salive excitée par son action devenait sur-le-champ un véritable poison qu'il fallait aussitôt expulser. Quels charmes avez-vous éprouvés la première fois que vous vous êtes bourré les narines de cette poudre à couleur de fumier, qui excita aussitôt en vous l'éternuement et vous procura une abondante évacuation de sérosités les plus dégoûtantes? Des propriétés délétères, une saveur âcre et brûlante, une odeur repoussante, voilà ce qui caractérise cette plante devenue d'un usage si général aujourd'hui que son commerce constitue une source très productive de revenus pour la plupart des Etats civilisés. Cependant si l'on en croit les partisans de son usage, fumeurs, chiqueurs, priseurs, ils vous diront que l'irritation insupportable que détermine dans le commencement cet usage, cesse bientôt par l'habitude, et devient à la fin très agréable. Quant à nous, nous conseillerons au lecteur de les en croire sur parole et de ne pas tenter l'expérience. » — Dédié aux Sociétés que l'on a fondées, en Europe, contre l'abus du tabac!

Si quelque lecteur trop délicat faisait reproche à l'abbé Provancher d'avoir mis dans la *Flore* cette page quelque peu réaliste, je lui apprendrai que, s'il est vrai de dire, avec le poète, que

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,

la même chose peut s'appliquer à la science, laquelle n'est pas toujours tenue à n'offrir à l'odorat de ses clients que des fleurs au suave parfum! J'admets volontiers, au demeurant, que cette mercuriale adressée aux amateurs du tabac ne saurait être regardée comme un modèle de ce que la langue française peut offrir de mieux en fait de style délicat et raffiné. Je dois aussi ajouter, pour clore l'incident et réconcilier du moins les fervents de la pipe et du cigare — sinon les « chiqueurs » et les « priseurs » — avec la mémoire de notre grand botaniste, que, dans la pratique, il était à leur endroit d'une suffisante tolérance, que j'ai... mise bien souvent à l'épreuve.

J'ai dit précédemment qu'il n'est pas si facile qu'on

peut le croire, d'arriver à reconnaître, à l'aide de Clefs analytiques ou des descriptions même les plus détaillées, le genre et l'espèce d'une plante dont on veut savoir le nom. C'est pour cela qu'il importe, dans un ouvrage descriptif, de ne pas négliger le secours très important de l'illustration. Tout le monde ne peut avoir accès à un herbier dont les spécimens aient été déterminés avec les meilleures garanties d'exactitude, et y fixer, par comparaison, l'identité d'un végétal qu'il désire connaître. Les gravures, dont une Flore sera parsemée, suppléeront à cet avantage dans la mesure de leur nombre plus ou moins considérable. L'idéal, ce serait évidemment que toutes les plantes y fussent représentées. Mais si une illustration aussi multipliée serait extrêmement dispendieuse, même aujourd'hui où des procédés nouveaux diminuent beaucoup la dépense nécessaire pour cet objet, à plus forte raison, il y a soixante ans et plus, où l'on ne pouvait guère compter que sur le travail du burin, était-il impossible d'y recourir. Il fallait donc se borner, pour ne pas rendre trop coûteuse la publication de la *Flore canadienne*, à n'illustrer que l'une ou l'autre espèce des familles les plus importantes. Et encore, même restreinte à ces proportions, l'illustration de l'ouvrage, gravée sur bois, dut occasionner une dépense assez notable.

La *Flore* est « ornée de plus de quatre cents gravures sur bois », comme il est dit à la fin du long titre de l'ouvrage. Par exemple, ces gravures étant réunies par groupes de 5, 6, et même de 8 ou 10, le nombre total des planches dispersées dans les deux volumes ne dépasse pas la cinquantaine. Cette quantité de planches gravées au burin semble suffisante, si l'on tient compte de la nécessité qu'il y avait de ne pas porter à des hauteurs inabordables le prix de vente de la *Flore*.

Toutefois, ce n'est pas tout que d'avoir à payer le travail du graveur. Encore faut-il qu'on lui fournisse des dessins qu'il reproduira sur le bois. Et ces dessins, l'artiste qui les a tracés a dû exiger un prix généralement élevé pour les tirer du bout de son crayon ou de sa plume. Mais l'abbé Provancher, homme « pratique », s'il en fut, trouva le moyen — dont le secret n'est pas même aujourd'hui entièrement perdu — d'épargner au moins les frais du dessin de ses gravures.

La lettre suivante qu'il reçut de M. Asa Gray, le célèbre botaniste des Etats-Unis, va nous apprendre le procédé.

(Traduction)

Cambridge, Mass., 13 février 1863.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu, il y a deux jours, les deux beaux volumes que m'annonçait votre lettre du 27 janvier.

Je désire vous remercier du fond du cœur de l'obligeance que vous avez eue de me faire ce cadeau.

En autant que j'ai pu en prendre connaissance, d'un simple coup d'œil jeté à travers le premier volume, l'ouvrage me paraît très bien fait. Il est trop (tard), à présent, pour en faire un compte rendu dans la livraison de mars du *Silliman's Journal*. Mais je vais en préparer un pour le numéro de mai de ce périodique, où je donnerai mon impression sur votre ouvrage.

Les gravures, dont la vue m'est familière, de mon manuel de botanique, me paraissent assez étranges, avec cet encadrement de texte français. Je n'ai encore trouvé nulle part, ni dans votre préface ni ailleurs, une indication de la provenance de ces gravures. S'il en est fait mention, veuillez me dire en quel endroit elle se trouve.

Très sincèrement, votre obéissant serviteur.

ASA GRAY.

Un plagiat ! L'abbé Provancher avait, semble-t-il, trouvé tout simple de prendre ces dessins, qui étaient tout faits dans l'ouvrage du botaniste américain, et de les faire reproduire sur bois par un graveur, pour en orner les pages de sa *Flore canadienne*. Et ce qui prouve bien la candeur parfaite qui lui avait dicté cette façon d'agir, c'est qu'il ne paraît pas avoir eu la pensée que, son ouvrage devant certainement attirer l'attention des botanistes des Etats-Unis, où le livre de Gray était connu, on y trouverait pour le moins singulier de voir les deux ouvrages ornés des mêmes gravures. Bien plus ! Il ne craignit pas de faire hommage d'un exemplaire de sa publication à Gray lui-même dont il avait... emprunté les dessins ! Il faut donc n'attribuer qu'à son inexpérience des questions de propriété littéraire l'incorrection de son procédé. L'opinion, en Canada, n'était sans doute pas formée il y a deux tiers de siècle, comme elle l'est aujourd'hui, sur ces matières.

Voici maintenant le compte rendu, fait par Asa Gray

lui-même, de la *Flore canadienne*, dans l'*American Journal of Science (Silliman's Journal)*, volume XXXV, 2^e série. J'en dois le texte anglais à Mgr Laflamme, et je le traduis comme suit :

« FLORE DU CANADA. — *Flore canadienne*, etc.

« Il est agréable de constater que la botanique attire assez d'attention, dans le Bas-Canada, pour amener la publication d'une Flore canadienne en langue française; et le fait d'avoir publié un ouvrage comme celui dont il est ici question, d'une exécution aussi réussie et d'une impression si remarquable, parle hautement en faveur du zèle et de l'esprit d'entreprise de l'abbé Provancher. Sans doute cet ouvrage n'est qu'une œuvre de compilation; et son auteur est évidemment un novice, médiocrement familier avec les plantes de son voisinage. Mais il fait un beau début, avec un livre qui pour le présent peut très bien avoir l'utilité éducationnelle que l'on avait en vue. La Flore critique du Canada et des autres provinces est encore à écrire, et sera d'un genre différent.

« Les gravures sur bois, « plus de 400 », qui illustrent les ordres et à qui leur encadrement français donne un aspect si nouveau, ont toutes été prises dans le *Gray's Botanical Text Book*, excepté les cinq gravures des Fougères, qui proviennent du *Manual* : c'est un choix qui fait honneur au bon goût de l'abbé, plus que ne fait son omission de l'indication de leur provenance. »

Voilà ce que le grand botaniste américain a cru devoir dire de la *Flore* de l'abbé Provancher. Nous appellerions cela, aujourd'hui, un éreintement en règle. Je n'ai pas craint pourtant de faire connaître au lecteur cette appréciation sévère d'une œuvre importante de notre illustre savant canadien, parce que j'estime qu'elle n'est pas propre à diminuer sa gloire : cette critique est trop manifestement exagérée pour amoindrir son mérite.

D'abord, avant de m'inscrire en faux contre l'article d'Asa Gray, je ferai remarquer que l'auteur de la *Flore canadienne* est l'abbé Provancher de 1863, et non celui de 1892. Trente ans, dans la vie d'un écrivain et d'un savant, c'est une période d'assez longue durée pour que l'on soit moins exigeant, lorsqu'il s'agit d'une œuvre du commencement de sa carrière. En outre, personne n'a jamais prétendu que la *Flore* de Provancher est un pur chef-d'œuvre;

personne non plus ne devait s'attendre, à l'époque de sa publication, à ce qu'un ouvrage de ce genre atteignît du premier coup une aussi rare perfection. Que l'on nous montre une œuvre scientifique d'importance dont la première édition soit définitive, et dont au contraire les éditions successives n'ont pas été comme des étapes de son perfectionnement ! Enfin, pour apprécier exactement le mérite de l'auteur de la *Flore*, il fallait tenir compte des conditions dans lesquelles il avait travaillé, c'est-à-dire à peu près isolé, livré à ses seules ressources, sans pouvoir profiter des études d'aucun devancier ; en un mot, il a fait œuvre de pionnier de la science, dans le Canada : c'est là un fait qu'il importe de ne pas perdre de vue, quand on veut juger l'œuvre de Provancher.

Maintenant, je demanderai au lecteur combien extraordinaire devrait être la valeur d'un livre de science publié par un Français des bords du Saint-Laurent, pour que, même à l'heure actuelle, le public des Etats-Unis en fît grand état ! Je lui demanderai surtout s'il s'imagine que, voilà soixante ans et plus, un citoyen de la république voisine devait être beaucoup porté, à *priori*, à trouver admirable un ouvrage scientifique publié au milieu de ce petit peuple français dont l'on connaissait à peine l'existence !

« It is of course substantially a compilation », dit Asa Gray de la *Flore canadienne*. Et quand il en serait ainsi, où est le mal ! Si pour avoir une *Flore canadienne*, il avait fallu attendre que quelqu'un fût en état de faire lui-même la description détaillée de chacune des espèces végétales du Canada, je crois que nous manquerions encore de *Flore du Canada*.

« The author is of limited acquaintance with the plants around him ». Voilà bien l'assertion la plus étrange du botaniste américain. J'ai dit ailleurs quel était l'esprit d'observation de l'abbé Provancher, et les voyages qu'il fit en divers endroits du Canada ; on se rappelle aussi ses relations avec tout ce que le pays comptait alors d'amateurs de botanique. Cela suffit pour détruire le reproche d'Asa Gray. D'ailleurs, il n'y a qu'à ouvrir la *Flore canadienne* pour voir consignées en tant d'endroits des indications d'habitat des plantes, et d'autres remarques, qui ne peuvent être que le fruit d'observations personnelles.

« La Flore critique du Canada est encore à faire », ajoutait l'écrivain du *Silliman's Journal*. Cela était vrai, mais ne diminuait en rien la valeur de l'ouvrage de Provancher. Ce que celui-ci se proposait, et ce qu'il importait de faire, c'était un ouvrage qui permît aux amateurs de botanique de se guider à travers le règne végétal du Canada. Provancher a fait ce livre dont on avait besoin, et le service qu'il a rendu par là à la science canadienne est considérable. A plus tard, quand le terrain sera déblayé et que les ouvriers seront nombreux, le souci de faire de la « botanique critique » dans le Bas-Canada! Or, depuis l'abbé Provancher de 1863, je ne vois personne qui se soit mis en peine, dans la vallée du Saint-Laurent, de rédiger « the critical Flora of Canada », qui restait à écrire après la publication de la *Flore canadienne* (1).

Quant à l'affaire du plagiat des gravures de la *Flore*, j'en ai déjà parlé assez au long. Assurément, je ne puis faire reproche à Gray d'avoir signalé le procédé de Provancher en cette matière. Toutefois, pour apprécier justement sa conduite sur ce point, il faut se reporter à l'idée que l'on pouvait se faire, il y a trois quarts de siècle et au Bas-Canada, de la propriété artistique. Ce qui prouve bien que Provancher ne pensa pas commettre un crime en « empruntant » les dessins de Gray, c'est qu'il ne craignit pas d'envoyer son livre à l'auteur même qu'il avait mis à profit. Les plagiaires n'ont pas accoutumé d'y aller avec tant de franchise.

Le 31 mai 1892, Mgr Laflamme, alors président de la Société royale du Canada, disait de la *Flore*, dans son « adresse présidentielle » : « Ce livre, écrit déjà il y a une trentaine d'années, renferme maintenant de nombreuses lacunes, sans parler de plusieurs inexactitudes. » Le savant professeur de l'Université Laval ne parlait ainsi de la *Flore canadienne* qu'après l'avoir beaucoup pratiquée. Il est incontestable, en effet, qu'un ouvrage descriptif de la faune ou de la flore d'un pays ne saurait du premier coup être définitif, ne le devient même, au moins en une certaine mesure, qu'après un plus ou moins grand nombre d'édi-

(1) On sait que le Fr. Marie-Victorin, des E. C., de Longueuil, prépare ces années-ci la publication d'une Flore de la province de Québec.

tions. Or la *Flore* en est toujours restée à sa première édition, et l'auteur lui-même, à la fin de la Préface de son ouvrage, n'avait pas manqué d'en appeler au bon vouloir du public, pour qu'on lui signalât les omissions et les erreurs qu'il avait dû faire et les corrections que pouvaient nécessiter certains de ses avancés. Dès le mois qui suivit la publication de la *Flore*, le notaire A. Delisle, de Montréal, répondant à cet appel, signalait à l'abbé Provancher l'une de ces corrections opportunes. Et l'on peut croire que, depuis soixante ans, le nombre des additions et corrections nécessaires s'est accru beaucoup, soit par les communications de plusieurs des correspondants de l'auteur, soit par la publication de nouvelles études sur la botanique du Canada.

Sans doute, l'abbé Provancher lui-même n'a pu entrevoir comme prochainement possible et probable la publication d'une nouvelle édition de sa *Flore* : car il est mort avant l'écoulement complet de la première, et l'on voit rarement des auteurs rééditer des œuvres qui sont encore en librairie.

Mais il est temps de finir cette longue étude de la *Flore canadienne* de Provancher. Je n'ai pas craint ni je ne regrette de lui avoir laissé prendre des proportions un peu considérables : cet ouvrage a été la première œuvre scientifique de longue haleine qui soit sortie des presses du Canada, il a été le plus utile des livres publiés par notre illustre naturaliste et celui qui, plus de soixante années durant, aura été le guide unique pour la connaissance de nos plantes indigènes. A ces titres, il fallait, me semble-t-il, tracer une sorte de monographie de cette œuvre importante.

CHAPITRE V

Les dernières années de ministère curial.

Le *Verger canadien* et ses cinq éditions. — Projet d'un recueil de cantiques. — Formation d'une compagnie de milice. — Etablissement de la première pépinière de la Province. — Deux fois l'abbé Provancher essaye de se faire nommer principal de l'École normale Laval. — Il ne réussit pas non plus à être nommé chapelain du Conseil législatif. — La direction du collège de Stanfold : nouvel échec.

Le *Traité élémentaire de Botanique* et la *Flore canadienne* ne sont pas les seuls ouvrages intéressant la botanique qu'ait publiés l'abbé Provancher. Ceux-là tiennent plutôt de la science technique. Mais notre auteur se livrait avec trop d'ardeur à la botanique appliquée, je veux dire particulièrement à la pratique de l'horticulture, pour ne pas désirer faire part à ses compatriotes de l'expérience qu'il avait acquise en ce genre d'occupations, et contribuer ainsi à vulgariser, pour ainsi dire, les notions d'un art non moins agréable que profitable. Le *Verger canadien*, tel fut l'ouvrage qui réalisa des aspirations aussi légitimes. Et ce qui prouva que l'idée était excellente, ce fut le succès considérable de cette publication. Peu de livres canadiens reçurent, autant que le *Verger*, la faveur de notre public ; et à coup sûr, de tous les ouvrages de Provancher, celui-ci obtint et retient encore aujourd'hui une vogue réelle. Voilà ce que c'est que de publier des livres dont on a besoin et dont il est exact de dire qu'ils « comblent une lacune ». Mais, aussi, qu'heureux est l'auteur qui peut le premier prendre possession d'un domaine fécond et encore inexploré !

En suivant l'ordre chronologique, il aurait fallu parler du *Verger canadien* avant que de traiter de la *Flore canadienne*, puisqu'il fut publié six mois avant celle-ci et alors que l'auteur était encore curé de Saint-Joachim. Une lettre,

adressée à l'auteur par Sir J.-M. LeMoine, l'érudit châtelain de Spencer Grange, lettre que je vais reproduire ici presque en entier à cause des choses intéressantes qui s'y trouvent, va nous faire connaître de façon assez précise la date de la publication du *Verger canadien*.

Québec, 28 août 1862.

Monsieur,

Je viens d'acquérir la seconde copie qui a été distribuée de votre intéressant volume *Le Verger canadien*, l'honneur de posséder la première copie étant dévolue à un Prussien, m'a dit M. Darveau.

Je pense que votre livre va bientôt se vendre en grand nombre : car il y avait peu d'œuvres littéraires plus désirables pour les besoins de nos campagnes que le volume que vous venez de publier. Résidant moi-même à la campagne, j'y possède un assez grand jardin, que l'ex-proprétaire, M. Atkinson, avait planté comme verger avec les pommiers les plus en renom ; le charançon les a maintenant presque entièrement détruits. Les cerises ne viendraient pas à maturité chez moi ; mais je pense que le sol serait fort propice pour la culture des prunes. Ce que vous dites des fraises m'a fort intéressé ; car j'ai une couple d'arpents de fraises (*Albany's seedling*, *Hovey's* et *Wilson's seedling*). Elles sont fort productives, ce qui me porte à croire que votre terrain leur convient moins que le mien : car vous signalez ces espèces comme peu productives.

Je crois que je peux d'avance prédire un succès complet pour le *Verger canadien*.

J'eusse désiré que vous eussiez traité de la culture de la vigne sauvage : car, en sus des grandes serres que je possède, je me propose de tenter l'année prochaine ce genre de culture, sur lequel j'ai déjà attiré l'attention des amateurs par quelques lignes dans la presse... (*A la hâte.*)

J.-M. LEMOINE.

L'ouvrage fut donc livré au public vers la fin d'août 1862, un mois avant le départ de l'abbé Provancher pour la cure de Portneuf. On peut même lire, sur la couverture de la petite brochure, que la *Flore canadienne* est « sous presse et paraîtra prochainement ».

Le Verger canadien « ou Culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada, ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois,

par l'abbé L. Provancher, curé de St-Joachim, Montmorency (Québec, Joseph Darveau, imprimeur-éditeur, 8, rue Lamontagne, Basse-Ville. 1862) » est un modeste in-douze de 154 pages. Il débute par une préface de bonne étendue dans laquelle, suivant la touchante coutume des auteurs, l'abbé Provancher s'attache à démontrer l'utilité de son livre pour la population bas-canadienne. Donnons-en la première phrase qui, dans sa respectable longueur, est très suggestive, comme on dit à présent, en d'autres termes : contient en résumé beaucoup d'idées et de faits.

« Appliqué par goût depuis plusieurs années à la culture des fruits, — commence notre auteur, — et convaincu de l'importance de cette culture tant par rapport aux aliments aussi sains que savoureux qu'elle présente que par les énormes profits qu'on peut y réaliser, sans compter les jouissances si variées, si agréables et si pures qu'elle offre naturellement, j'ai cru pouvoir rendre un utile service au public canadien en lui faisant part de mon expérience à cet égard, comptant qu'il ne manquerait pas de tenter de suite de tirer parti d'une source de revenus si considérable chez bien d'autres peuples, notamment chez nos voisins de l'Union américaine, et que la richesse de notre sol et la vigueur de végétation qui caractérise notre climat peuvent aussi rendre en ce pays si profitable. » Comme on voit, il y a là tout un plaidoyer en faveur de l'horticulture.

L'auteur expose ensuite qu'il y a sans doute beaucoup de livres, publiés en France, traitant des mêmes sujets ; mais, dit-il avec beaucoup de raison, il y a trop de différences de climat et de sol entre la France et le Canada, pour que ces ouvrages européens puissent être vraiment utiles à nos horticulteurs. Il s'inspirera donc des auteurs de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, mais en ayant soin d'ajouter, de retrancher et de modifier ce qu'il faudra.

Suit un alinéa qui est bien dans la manière originale de l'abbé Provancher. « Quand on voit, dit-il, nos cultivateurs dans les rues de nos villes savourer si avidement les fruits de nos marchés qu'ils payent à beaux deniers comptants, on ne peut s'empêcher de se dire tout étonnés : mais pourquoi eux, qui ont du terrain à leur demande, n'en cultivent-ils pas, des fruits, de manière à pouvoir en vendre au lieu d'en acheter ?... Et que répondent-ils lorsqu'on leur adresse cette question ? Ah ! chez nous, les fruits ne

viennent pas, le terrain ne leur est pas favorable ; moi, dit celui-ci, je n'ai pas le temps de m'occuper de ces choses-là, il faut avant tout cultiver ma terre ; moi, dit cet autre, j'en ai planté vingt fois, des arbres, et ils n'ont jamais rien donné de bon, etc. Eh ! bien, je viens, dans les pages qui suivent, répondre à toutes ces objections. » Que de naturel dans ce passage ! Ceux qui ont connu l'abbé Provancher ne croient-ils pas, en lisant ces lignes, l'entendre lui-même débiter ce dialogue ?

Citons enfin cet alinéa où l'auteur « localise », pour ainsi dire, l'utilité de son livre : « Mes expériences ont eu lieu sur différents endroits des districts de Québec et des Trois-Rivières, il va sans dire que les règles que je donne ici trouveront une application encore plus facile à Montréal ou dans le Haut-Canada ; cependant comme mon travail a eu pour but particulier le Bas-Canada seulement, j'ai cru devoir me dispenser de mentionner certaines cultures qui pourraient réussir jusqu'à un certain point dans le Haut, mais qui échoueraient infailliblement dans le Bas, comme celles des Abricotiers, des Pêchers, etc. » Le *Verger*, en conclusion, est fait plus spécialement pour la province de Québec ; et ce qu'il y a de « Canadien » et de « Canada » dans son titre, pour avoir été justifiable à l'époque où le Canada ne comprenait qu'Ontario et Québec, ne le serait plus beaucoup aujourd'hui. Aussi, comme nous le verrons à propos d'éditions subséquentes, l'auteur ne manquera pas de faire subir à ce titre les modifications exigées plus tard par les changements politiques qui survinrent.

Le *Verger canadien* s'occupe non seulement des arbres de verger proprement dits, comme le proclame l'abbé Provancher dès le début de son ouvrage, « mais encore de tous les fruits qui peuvent convenablement trouver place dans l'emplacement d'un verger. » Voici, dans l'ordre suivi par l'auteur, la liste des arbres et autres végétaux fruitiers dont il est question dans le manuel : *Pommier, Poirier, Prunier, Cerisier, Groseillier, Gadelier, Framboisier, Ronce, Fraisier*. Et encore, le poirier n'est mis là que sous bénéfice d'inventaire, au moins pour ce qui est de la province du Bas-Canada : car l'on n'ose affirmer que cet arbre puisse réussir dans la région de Québec, ni même dans celle de Montréal.

Chacune des plantes fruitières qui viennent d'être

énumérées est l'objet d'un chapitre spécial dans le *Verger* ; et chacun de ces chapitres reproduit dans un ordre identique les renseignements nécessaires. Aussi un simple coup d'œil jeté sur le premier chapitre suffira pour donner une idée complète de la méthode suivie.

Ce premier chapitre, consacré au pommier, est le plus développé de tout l'ouvrage, soit à cause de l'importance plus grande qu'a chez nous la culture de cet arbre fruitier, soit parce que plusieurs des sujets qui y sont traités s'appliquent également au poirier, au prunier, etc., et n'ont plus qu'à être rappelés, aux endroits qu'il faut, par des renvois particuliers.

La monographie du pommier commence par son histoire botanique. On dit d'où nous vient cet arbre fruitier, qui n'est pas indigène à l'Amérique ; on le range à sa place dans la classification scientifique ; on en fait la description technique ; on expose les qualités de sol et de climat qu'il exige. Et, là-dessus, il est consolant pour le lecteur d'entendre l'auteur énoncer le principe général que « partout où mûrit le blé, la pomme peut aussi y mûrir. »

La multiplication du pommier amène un véritable traité de la greffe. On parle aussi, au long, de la taille des arbres. Des gravures appropriées facilitent l'intelligence de la théorie, laquelle d'ailleurs est exposée de façon fort claire, suivant la manière habituelle de l'abbé Provancher.

Les maladies et les ennemis du pommier donnent encore lieu à des développements très pratiques. Ces *maladies* sont peu nombreuses, heureusement. Il n'en est pas de même des *ennemis* du précieux arbre fruitier qui sont légion et font souvent le désespoir de l'horticulteur. Ces ennemis — pour ne rien dire des gamins dont les déprédations ne sont jamais importantes, et que les propriétaires de vergers pourchassent, de l'air le plus courroucé du monde, plutôt pour « sauver le principe » que les pommes — ces ennemis, dis-je, se recrutent presque exclusivement dans le règne entomologique ; et comme les insectes suppléent généralement à leur faiblesse individuelle par leur nombre illimité, l'horticulteur ne parvient pas toujours à défendre ses arbres contre leurs ravages, même s'il applique de son mieux les bons conseils qu'il peut lire, sur le sujet, dans le *Verger canadien*.

La liste des variétés de pommiers dont la culture con-

vient davantage à notre climat termine ce long chapitre, qui à lui seul forme le tiers du volume. Beaucoup des notions et des renseignements qui y sont donnés s'appliquent également aux autres arbres fruitiers, et l'auteur n'aura plus à y revenir dans les chapitres suivants.

Le style souvent pittoresque de Provancher fait que la lecture du *Verger* est intéressante même pour les gens qui n'ont avec les pommes et autres fruits que les relations... du dessert. Fréquemment, l'auteur mentionne ses expériences personnelles dans l'horticulture, et l'on voit qu'il a vécu, comme on dit aujourd'hui, les instructions qu'il donne. Cela est évidemment propre à donner beaucoup d'autorité à un ouvrage technique.

Et comme, d'ailleurs, il y a dans nos campagnes beaucoup de gens qui ont autour de leur maison quelques pommiers et autres arbres fruitiers, et qu'ils ne sont pas fâchés d'aller y prendre, l'automne, autant de beaux fruits qu'il est possible ; étant donné, d'autre part, que pour avoir de beaux fruits il faut d'abord avoir des arbres de choix et bien cultivés : il n'est pas étonnant que le *Verger canadien* eut de la vogue et s'enleva assez rapidement des tablettes du libraire. Aussi, deux ans à peine après la publication de l'ouvrage, il fallut en donner une deuxième édition. Au risque de faire peu d'honneur à la littérature canadienne, il faut reconnaître que, pour notre pays, c'est là un remarquable succès de librairie, surtout quand on songe que cela se passait voilà le demi-siècle, — ce qui n'empêche pas que, bien entre nous, nous pouvons nous dire à l'oreille que, même en ces années-ci, ils sont faciles à compter les ouvrages canadiens, littéraires ou scientifiques, qui renouent connaissance avec les presses typographiques.

L'introduction de cette nouvelle édition est datée de Portneuf, et du mois de mai 1864. Cela nous ramène tout à fait à l'époque où nous étions parvenus dans cette notice biographique.

S'il y a au monde quelque chose qui ressemble à la première édition du *Verger canadien*, c'est la deuxième ! Même format, même papier, mêmes caractères et mêmes gravures. Je remarque seulement que, à la page du titre, l'abbé Provancher fait suivre son nom de ces mots : « Auteur de la *Flore canadienne*, d'un *Traité élémentaire*

de botanique, etc. » Voilà des désignations qui ne sont pas banales, pour un Canadien-Français d'il y a cinquante ans !

Cette deuxième édition n'est donc pas « une refonte de l'ouvrage », comme dès le début de sa préface l'auteur prend soin de nous en informer. Voici du reste comment il s'explique au sujet de la réimpression du volume : « A peine la première édition était-elle sous presse que je regrettais déjà d'avoir omis d'y parler de la culture de la Vigne sous verre, et je reçus de suite à ce sujet de nombreuses réclamations. Le sujet m'était d'autant plus facile à traiter que j'avais déjà moi-même commencé cette culture : aussi ai-je saisi avec empressement la première occasion de réparer mon omission et de satisfaire les nombreux amateurs qui se livrent à ce genre de culture si profitable et si intéressant. » Mais, en outre, la canneberge (*atocas*) réclamait aussi que l'on s'occupât d'elle. « Les vastes champs (dit notre auteur) que j'en ai vus en novembre dernier, dans le Massachusetts et le Connecticut, et qui donnaient alors à leurs propriétaires jusqu'à \$1200 et \$1600 par arpent, m'ont décidé à donner de suite au public les règles de cette culture appuyées de l'expérience que je venais d'en faire et qui m'avait réussi au delà de toute espérance. » Il y a donc, dans cette deuxième édition, deux chapitres nouveaux, où l'on traite de la canneberge et de la vigne.

Ces chapitres étant rédigés absolument d'après la même méthode que les autres parties de l'ouvrage, il n'y a rien de particulier à en dire, à part les deux observations que voici.

D'abord, pour ce qui est de la canneberge, il faut constater que, malgré tout le bien qu'en a dit le *Verger*, depuis 1864 l'idée d'en essayer la culture en grand dans notre Province ne paraît pas avoir encore fait beaucoup de chemin. Je ne nie pas, sans doute, qu'on ne s'y livre en quelques endroits ; mais je puis dire que, dans mes courses à travers la plupart de nos comtés, je n'ai jamais rencontré la canneberge qu'à l'état sauvage. Et pourtant, s'écriait notre auteur, « que de terrains en Canada, presque sans valeur aucune aujourd'hui, pourraient être utilisés par cette culture ! Il n'y a encore que quelques années qu'on considérait comme sans valeur les terres marécageuses qui avoisinent le cap Cod, dans le Massachusetts, et aujour-

d'hui on retire de ces terrains plantés en canneberges de \$800 à \$1200 de l'acre. Il n'est pas rare en effet qu'on récolte jusqu'à 400 minots dans un acre, et le plus souvent elles obtiennent de \$3 à 4 du minot sur les marchés américains. » Cela soit dit pour ceux de nos compatriotes qui, par hasard, pourraient se sentir épris de l'envie de s'enrichir promptement ! Il est vrai qu'il faudrait savoir si la canneberge est encore en grande demande sur les marchés, et si le prix en est toujours aussi élevé que jadis.

La seconde remarque que je voulais faire concerne la culture de la vigne. « En Canada, dit notre auteur, vu la sévérité de nos hivers et la trop courte durée de la saison chaude; la culture de la vigne en plein air est décidément impraticable ; car c'est à peine si dans une telle culture, même avec les variétés les plus rustiques, les fruits peuvent parvenir à maturité une année sur cinq ; encore cette maturité est-elle imparfaite et restreinte souvent à un petit nombre de grappes ou même à un petit nombre de grains dans chaque grappe. » Aussi, dans le *Verger*, il n'est question que de la culture de la vigne sous verre, c'est-à-dire en serre froide. Eh bien, il faut dire que l'assertion de l'abbé Provancher, que la culture de la vigne en plein air « est décidément impraticable en Canada », a été depuis 1864 démentie par les faits. Tout le monde sait, en effet, que, particulièrement dans la partie occidentale de l'ancien Haut-Canada, on se livre aujourd'hui en plein air, et sur une échelle considérable, à la culture de la vigne. Il est vrai que dans la troisième édition du *Verger*, dont il sera bientôt question, on ne s'occupe plus que des fruits qui peuvent réussir dans la *province de Québec*, ce qui rend plus exacte l'affirmation de notre auteur. Mais, même dans notre Province, la culture de la vigne en plein air est-elle toujours aussi impraticable que le disait l'auteur du *Verger* ? Aux environs de 1890, cette culture a attiré beaucoup d'attention dans la Province, et l'on en a fait un peu partout des tentatives qui ont eu quelque succès. L'expérience a démontré, je crois, que, s'il n'y a pas d'espoir de faire de la région de Québec un pays vinicole, du moins la culture de la vigne est praticable dans la partie occidentale de la Province. Cela ne veut pas dire, sans doute, que ce genre d'exploitation y réussisse d'une façon toujours assez certaine pour qu'on s'y livre bien en grand et d'une manière

notablement profitable. Mais, en tout cas, il me paraît que l'assertion très absolue de l'abbé Provancher n'est plus conforme à la réalité, soit parce qu'on a pu produire des variétés de vigne plus rustiques, soit parce que, suivant l'opinion de plusieurs, notre climat a subi d'heureuses améliorations depuis un tiers de siècle ; il est même permis de croire que l'une et l'autre de ces circonstances se sont produites à la fois.

La deuxième édition du *Verger*, publiée en 1864, ne fut épuisée que vers l'année 1872. Et ce ne fut qu'en 1874 que parut la troisième, avec ce nouveau titre : *Le Verger, le Potager et le Parterre dans la province de Québec, ou Culture raisonnée des fruits, légumes et fleurs qui peuvent réussir sous le climat de Québec.*

La première partie, consacrée au verger, est à elle seule, strictement parlant, la troisième édition de l'ouvrage, « mais, dit l'auteur, corrigée soigneusement, augmentée et modifiée en plusieurs parties. »

La deuxième et la troisième parties, où il est question du potager et du parterre, sont entièrement nouvelles et doublent la longueur de l'ouvrage primitif. Les sujets qu'elles traitent font si bien corps avec le manuel du verger, qu'il y a lieu de s'étonner que l'abbé Provancher n'ait pas cru devoir, dès le commencement, les ajouter à la matière même du *Verger*. Il lui a fallu pour s'y décider, ainsi qu'il le dit dans la préface, « la sollicitation d'un grand nombre d'amis, surtout de confrères du clergé. »

Pour ce qui est du *Verger* lui-même, il y a en effet dans cette édition des changements assez notables. C'est ainsi, pour indiquer ce seul détail, qu'on n'y voit plus décrites que 37 variétés de pommes, alors qu'il y en avait 80 dans la première édition. Mais c'est quand l'auteur traite des insectes ennemis des arbres fruitiers que l'on remarque des modifications et des additions prononcées. « La suite de mes études entomologiques, écrit-il, m'ayant procuré une connaissance plus intime des ennemis de nos fruits, je me suis scrupuleusement attaché à corriger ce qui me paraît aujourd'hui inexact dans les éditions précédentes ; afin que, tout en procurant un guide sûr à l'amateur, je pusse en même temps fournir aux débutants en entomologie des indications certaines sur les insectes ennemis qu'il nous importe de connaître avant tous les autres. » Les gravures

relatives à ces fléaux de l'arboriculture sont aussi augmentées en nombre et en importance.

Quant aux deux autres divisions de l'ouvrage, traitant de la culture des légumes et des plantes d'ornement, leur publication était bien opportune et même nécessaire. Sans doute, comme on lit dans la préface, il y a bien des livres français traitant de la culture des légumes, et l'on peut ajouter : de la culture aussi des plantes ornementales. « Mais, dit l'auteur, aucun n'est calculé pour notre climat et les ressources à notre disposition. La vigueur de notre végétation nous interdit ici une foule de procédés qu'on suit en Europe, et les hauts prix de la main-d'œuvre en ce pays ne nous permettent pas de multiplier les bras pour un grand nombre d'opérations qu'on pratique là. Il n'est aucun procédé que je conseille, que je n'aie ou appliqué directement moi-même ou du moins fait expérimenter sous ma direction immédiate ; de sorte qu'en suivant les prescriptions données, on ne pourra courir de plus grandes chances de succès. »

L'auteur a suivi un plan identique dans la rédaction de cette deuxième et troisième partie. D'abord, pour début, c'est un plaidoyer, où l'on trouve jusqu'à de l'enthousiasme, en faveur de la culture, soit des légumes, soit des fleurs ; les arguments s'y pressent, tirés non seulement de l'utilité et des profits pécuniaires que l'on peut trouver dans ce genre d'occupations, mais encore des jouissances qu'elles procurent à ceux qui s'y livrent. « C'est au potager, s'écrie-t-il, que la fermière ira chercher et ses échalottes et ses radis pour les déjeuners, ses petits pois, ses gousses de fèves, ses poireaux, ses carottes, ses sarriette et marjolaine, thym et ciboulette, pour son pot-au-feu du midi ; les fraîches salades, les rafraîchissants concombres, les melons, citrouilles, choux, navets, etc., lui offriront tour à tour les moyens de présenter d'un bout de l'année à l'autre des plats aussi variés dans leur composition qu'appétissants par leur saveur. » Mais l'éloquence touche au lyrisme, quand l'auteur vient à parler de la culture des fleurs. « Qu'est-ce que la vie ? Une lutte contre la mort. La plante, ai-je dit, boit, respire, elle sent le chaud, le froid, l'humidité ; elle vit, donc elle combat. Notre associée dans la lutte pourrait-elle n'avoir pas nos sympathies ? Mais elle vit, elle lutte, elle combat pour nous ! sans elle nous péris-

sons ! n'a-t-elle pas droit de plus à notre affection ? Aussi voyez cet amour pour la plante s'accroître, pour ainsi dire, chez l'homme, à mesure que sa position l'éloigne, le sépare de sa société... On épiera dans la famille le moment où le bouton donnera sa fleur ; ça sera un événement dont on informera les voisins. »

Après avoir de la sorte exhorté les gens à se faire légumistes et fleuristes, l'abbé Provancher donne les règles générales de la culture des légumes et des plantes d'ornement. Traitant ensuite séparément des diverses sortes de légumes et de fleurs de jardin et d'appartement, il indique pour chacune les soins particuliers qu'elle requiert. Un chapitre spécial, à la fin du jardin-potager, concerne les « mauvaises herbes » ; et l'on y apprend à quels procédés il faut avoir recours pour en débarrasser les plates-bandes.

Voilà quel était, dans sa forme définitive, *Le Verger, le Potager et le Parterre* de l'abbé Provancher. Imprimé chez Darveau, de Québec, comme ses autres ouvrages, cet ouvrage a 332 pages.

La quatrième édition du *Verger*, portant la date de 1881, n'est évidemment qu'un « retraitage » de l'édition de 1874.

Quant à la cinquième et dernière édition, publiée en 1885, elle n'est aussi que la reproduction parfaitement exacte, jusque dans les plus petits détails d'impression, de la troisième édition, dont elle ne diffère absolument que par le changement de la date sur la page du titre. On y voit jusqu'à la préface de cette troisième édition, datée du « Cap Rouge, 15 octobre 1874. » Cela démontre assez que l'impression s'est faite sur clichés dès 1874.

Le *Verger canadien* et la *Flore canadienne* venaient à peine d'être publiés que l'abbé Provancher songeait à un ouvrage d'un genre tout différent. Il se proposa, en effet, de faire imprimer un recueil de cantiques, et, le 14 mai 1863, il en écrivit à l'établissement d'imprimerie Desbarats, alors de Québec, afin d'essayer de conclure quelque arrangement pour l'impression de cette œuvre nouvelle. Toutefois, cette idée n'arriva pas à la réalisation, probablement parce que l'on ne put s'entendre sur les conditions du contrat. Je vois, par la réponse que fit la maison Desbarats aux propositions de M. Provancher, que, d'après les calculs de celui-ci, ses bénéfiques nets, pour une édition de deux mille exemplaires, devaient être de \$71, tandis que les imprimeurs n'auraient

pu arriver qu'à un profit d'à peu près \$43 ; et encore il fallait supposer pour cela que la vente marcherait bien. Quoiqu'il ne s'agisse pas là d'une entreprise de proportions beaucoup gigantesques, il était pourtant intéressant de noter cette tentative de l'abbé Provancher, puisqu'elle est une indication nouvelle de sa dévorante activité. Du reste, il reviendra plus tard à la littérature de piété, comme nous le verrons.

Cette activité de M. Provancher, dont je viens de faire mention, elle ne fut pas restreinte aux domaines de la littérature scientifique ou autre ; elle s'exerça aussi sur des sujets bien différents. J'ai parlé assez longuement des œuvres diverses dont il s'occupa pendant son séjour à Portneuf ; mais je n'ai pas épuisé la matière. Il y aurait encore à signaler, par exemple, les démarches qu'il fit auprès des autorités militaires, dans l'automne de 1868, pour la formation d'une compagnie de milice à Portneuf. Je ne saurais dire s'il fut donné suite au projet. Mais, en tout cas, nous ne pouvons, avec nos idées d'aujourd'hui, que trouver fort original de voir un curé prendre une part active à l'organisation militaire du pays ; cette part fut telle que le Lt-Colonel La Montagne, major de brigade, lui laissa le choix du chef de la future compagnie !

Une occupation, d'une nature beaucoup plus pacifique celle-là, dont il poursuivit le développement avec ardeur, à Portneuf, ce fut l'établissement d'une pépinière sur une assez vaste échelle. L'horticulture avait toujours eu et eut toujours de grands attraits pour lui. Le jardin et le verger qu'il cultivait à Saint-Joachim furent renommés. A Portneuf, il se remit à l'œuvre, et n'hésita pas à donner à cette occupation une allure commerciale. Cet établissement, qui fonctionnait sous le nom de M. Louis Morissette, l'un de ses neveux, fut probablement la première tentative qui ait jamais eu lieu d'exploiter, dans cette Province, le commerce des plants d'arbres fruitiers. M. Provancher n'avait pas différé beaucoup de se lancer dans cette entreprise, dès son arrivée à Portneuf, puisque l'on voit par sa correspondance qu'en 1864 l'affaire était en pleine opération ; cette correspondance, qui contient des lettres des juges A.-N. Morin, de Québec, et D. Roy, de la Malbaie, nous apprend aussi qu'en ce temps-là la haute magistrature ne dédaignait pas, en sortant du palais, de donner son attention et ses soins à

l'humble fraisier et au timide muguet. Enfin, des lettres datées de l'année 1868 démontrent que la pépinière fonctionnait toujours. Il y a donc lieu de penser que M. Provancher ne se désintéressa pas de cette affaire tant qu'il résida à Portneuf.

Ce fut en 1869 que l'abbé Provancher cessa d'être curé de Portneuf. Mais il ne tint pas à lui qu'il ne quittât cette paroisse quelques années plus tôt. C'est bien ici le moment d'exposer ces tentatives qu'il fit pour changer de position, et qui toutes échouèrent complètement.

La lecture d'une lettre de M. Chauveau, surintendant de l'Instruction publique, va nous faire connaître quel fut l'objet de la première de ces tentatives. Voici cette lettre :

Montréal, 22 septembre 1866.

Cher Monsieur,

Je suis sans doute pour quelque chose dans la nomination d'un principal pour l'École normale ; mais je ne suis pas seul. Il y a : 1^o l'évêque ; 2^o le gouvernement ; et 3^o enfin moi-même.

Il y a beaucoup de rumeurs dans le clergé sur le successeur probable de M. Langevin, qui lui-même ne veut point admettre qu'il aura besoin d'un successeur ; mais il serait prématuré de discuter leur mérite relatif.

Tout ce que je puis dire (étant situé comme je le suis), c'est que vous êtes du nombre de ceux que je verrais nommer avec plaisir, si Monseigneur pouvait se dispenser de vos services dans le ministère, ce qui est souvent le point difficile dans l'affaire. Vous pouvez compter sur une parfaite discrétion de ma part.

Veillez me croire, cher monsieur, votre tout dévoué et obéissant serviteur.

Pierre-J.-O. CHAUXEAU.

Il est facile d'apercevoir, d'après ce document, tout ce qui se rattache à cette tentative de l'abbé Provancher.

En cet automne de 1866, l'opinion publique regardait comme prochaine l'érection d'un nouveau diocèse qui comprendrait toute la partie orientale de la province de Québec. Et l'on disait beaucoup que l'abbé J. Langevin, principal de l'École normale Laval, de Québec, serait le premier évêque du futur diocèse. Prenant les devants, l'abbé Provancher s'adressait de bonne heure au surintendant de l'Instruction publique, et lui faisait savoir qu'il

accepterait volontiers de succéder à M. Langevin comme principal de l'École normale.

Effectivement, le 15 janvier suivant, le Saint-Siège érigeait le diocèse de Rimouski et appelait M. Langevin à ce nouveau siège épiscopal. Le poste de principal de l'École normale devint donc vacant. Ce fut le célèbre abbé Chandonnet qui y fut nommé. Et l'abbé Provancher continua d'occuper la cure de Portneuf.

Bien des années après, la même position étant encore vacante, il fit de nouvelles démarches pour y être appelé, mais sans plus de succès. Il avait donc de l'attrait pour les choses de l'éducation, et l'on a tout sujet de penser que, par l'étendue de ses connaissances, par son esprit de méthode, par son âpreté au travail et l'énergie de son caractère, il se serait occupé de façon très remarquable de la direction d'une institution scolaire. Mais, d'autre part, beaucoup de ceux qui l'ont connu sont portés à croire que le peu de souplesse de son tempérament aurait empêché ses efforts d'être fructueux, dans une carrière où ce n'est pas trop, pour réussir pleinement, de toutes les ressources d'un esprit accommodant et sympathique, autant que ferme et persévérant. Il n'est pas téméraire de supposer que l'autorité ecclésiastique, de qui dépendent beaucoup ces nominations, ne regardait pas l'abbé Provancher comme un candidat accompli à ces sortes de positions. En tout cas, cette fois, ce fut l'abbé L.-N. Bégin, le futur cardinal archevêque de Québec, qui fut appelé à ce « principalat ». Etant donné la valeur des candidats qui l'emportèrent sur lui dans les deux occasions, les deux échecs dont il s'agit n'eurent assurément rien d'humiliant pour l'abbé Provancher.

En 1867, M. Provancher avait encore tenté de se faire nommer par l'État à un emploi qui lui permettrait de consacrer à peu près tout son temps aux études scientifiques. Les provinces du Canada venaient de se réunir en une Confédération, dont l'existence officielle datait du 1^{er} juillet de cette année 1867. Sous le nouveau régime politique, il fallait pourvoir à la nomination de beaucoup de nouveaux fonctionnaires, et les administrations de l'époque, tant fédérale que provinciales, eurent l'occasion de faire bien des heureux, et encore plus de malheureux — ceux qui ne purent réussir à atteindre les situations convoi-

tées. L'abbé Provancher, pour sa part, visa à l'emploi de chapelain du Conseil législatif de Québec. L'idée était heureuse, en ce sens qu'une position de cette sorte, n'imposant que des devoirs très restreints et assurant un salaire suffisant pour vivre dans une modeste aisance, aurait permis à M. Provancher de se livrer presque entièrement à l'étude de l'histoire naturelle.

Mais le projet ne put aboutir pour la meilleure des raisons, comme on va le voir.

Ce fut à M. Chauveau, cette fois encore, que l'abbé Provancher eut à adresser sa demande de nomination au poste qu'il désirait obtenir. Cet homme politique, en effet, était à la tête du premier cabinet de la province de Québec, et ajoutait, à son titre de premier ministre, celui de secrétaire provincial. Voici en quels termes, le 21 décembre 1867, il répondit à la demande de M. Provancher :

...« J'aurais été très heureux de vous réserver la situation dont vous parlez, et par là (de) récompenser votre mérite et vous mettre en position de continuer vos importants travaux avec plus de facilité. Malheureusement, nous avons décidé de ne point nommer de chapelain au Conseil législatif, d'autant plus qu'au Sénat il est très probable que, lorsqu'il plaira à Dieu d'appeler à lui le Dr Adamson, il ne sera point remplacé. — S'il se présente quelque autre occasion de vous être utile, ainsi qu'à la science que vous cultivez avec tant d'amour et de succès, je m'empresserai de le faire. — Le secret de votre demande sera religieusement gardé. »

Ce secret a été en effet si bien gardé, qu'il est dévoilé ici pour la première fois.

Ajoutons qu'il n'y eut pas de chapelain, en aucune de nos chambres législatives de la Province, et qu'assurément personne ne songe à ressusciter ce fonctionnaire qui n'a pas survécu au régime de l'Union dans notre Bas-Canada, et qui a cessé d'exister même dans le Parlement fédéral, bien qu'ici, comme à Québec aussi depuis quelques années, chacune des séances commence par une courte prière, que récite le président de l'assemblée parlementaire.

De même que chacune des années 1866 et 1867 fut marquée, pour l'abbé Provancher, par l'une de ces vaines tentatives de changer de position, de même l'année 1868 en vit naître et échouer une nouvelle. Cette fois, il fut

question, pour le curé de Portneuf, d'aller prendre la direction d'un collège ; et, chose très étrange, ce fut du collège de Stanfold (ou Princeville) qu'il s'agit encore. Car, on se le rappelle peut-être, en 1864, étant également curé de Portneuf, l'abbé Provancher eut des pourparlers d'un même genre avec le curé de cette paroisse de Stanfold.

Voici comment il se fit qu'en 1868 cette affaire revint sur le tapis.

Il y avait, cette année-là, au collège de Stanfold, un jeune séminariste, du nom d'Octave Simard, qui plus tard devait jouer un rôle assez important dans le diocèse de Rimouski. Originaire de Saint-Joachim, ce jeune homme avait à se louer de l'intérêt que lui avait porté son ancien curé, l'abbé Provancher. Toujours est-il que lui écrivant, le 2 février 1868, il lui témoigne de ses bons sentiments, et essaye de combattre les idées tristes que lui avait exprimées M. Provancher dans une lettre précédente. D'après les réflexions de M. Simard, on voit que le curé de Portneuf avait fort à se plaindre de sa santé, au point qu'il concevait des inquiétudes sérieuses et redoutait même une issue fatale à brève échéance. Naturellement, l'abbé Simard espère que la vie de son vénéré correspondant se prolongera durant bien des années encore. Cet espoir n'a pas manqué de se réaliser, puisque, en dépit de ses appréhensions, M. Provancher a vécu encore vingt-quatre années et a même enterré son jeune ami de 1868, lequel fut enlevé, après une carrière relativement courte, au mois de février 1891.

Or, ce 2 février 1868, comme moyen pratique de rétablir sa santé délabrée, M. Simard propose au curé de Portneuf de quitter le ministère paroissial et de s'en venir prendre la direction du collège de Stanfold.

Puisque l'occasion s'en présente de nouveau, revenons ici, de façon plus complète que nous ne l'avons fait précédemment, sur l'histoire de ce collège. L'édifice fut construit durant les années 1860 et 1861 par la corporation municipale de Stanfold. En 1862, on s'adressa à l'évêque des Trois-Rivières — le comté d'Athabaska faisant alors partie de ce diocèse, — pour obtenir un personnel ecclésiastique qui dirigerait la nouvelle institution. Mgr Cooke répondit qu'il lui était impossible, dans le moment, de détacher de son clergé les ecclésiastiques que l'on demandait, et qu'en tout cas il ne permettrait pas l'enseignement des

matières classiques dans le collège, dont le cours d'études devrait se borner aux branches commerciales. En 1863, nouvelle demande à l'évêque, qui donna même réponse. Ce fut durant cette période de tentatives infructueuses qu'une première fois on fit à l'abbé Provancher la proposition de prendre la direction du collège, proposition qui ne put aboutir. Enfin, en 1866, le séminaire de Nicolet consentit à pourvoir au personnel de l'institution, en lui fournissant un prêtre et deux séminaristes, la corporation municipale de Stanfold prenant toute la responsabilité de l'organisation matérielle et financière. Grâce à cet arrangement, le collège s'ouvrit le 11 septembre 1866, avec un petit nombre d'élèves seulement. La maison resta ouverte trois années ; mais la population scolaire allant toujours en diminuant, on vit apparaître à l'horizon le spectre redoutable de la banqueroute, et le conseil municipal se résigna à fermer son collège. Plus tard, on vendit l'édifice, qui fut utilisé comme fabrique de chaussures, entreprise qui ne fut pas davantage couronnée de succès. A la fin, les Sœurs de l'Assomption, de Nicolet, devinrent propriétaires de la construction, où elles ouvrirent une académie et un pensionnat pour les jeunes filles. Cette fois, le succès le plus complet répondit à la tentative. Voilà donc un édifice dont la vocation, si l'on peut dire ainsi, a été difficile à démêler et à faire aboutir. (1)

Pour en revenir à notre sujet, M. Provancher fit bon accueil à la proposition de prendre la direction de ce collège de Stanfold. Dans sa réponse à l'abbé Simard, il va jusqu'à manifester l'intention où il est de donner au Collège la pépinière qu'il possède à Portneuf ; par exemple, il réclame pour ses services un traitement annuel de... \$200, ce qui assurément, avec les idées d'aujourd'hui, ne peut que nous faire sourire. Aussitôt informé de ces dispositions de l'abbé Provancher, le conseil municipal de Stanfold les accueille avec enthousiasme et s'occupe avec zèle de mener l'affaire à heureuse issue. On envoie un délégué au séminaire de Nicolet pour soumettre la question aux autorités de cette institution qui était chargée de la direction du

(1) *Histoire du collège-séminaire de Nicolet*, par l'abbé Douville, vol. II, pp. 42-45.

collège de Stanfold; on se propose d'envoyer aussi une délégation pour traiter de l'affaire avec l'évêque des Trois-Rivières.

Mais il arriva que le séminaire de Nicolet fut d'avis que le conseil municipal avait été bien empressé dans ses démarches; de plus, on ne s'y montra pas favorable à l'idée de faire venir un prêtre d'un diocèse étranger pour le mettre à la tête du jeune collège, à qui d'ailleurs on se proposait de donner un directeur permanent dès la prochaine année scolaire. Et l'on eut soin de faire comprendre à l'abbé Simard qu'il s'était mêlé d'une affaire qui ne le regardait en aucune façon. Ce reproche était certainement fondé, à prendre les choses de manière absolue; toutefois le séminariste se justifia aisément, en faisant voir qu'il n'avait tout d'abord proposé à l'abbé Provancher de venir à Stanfold que par hasard et sans aucunement prévoir que la proposition serait agréée et même aurait la moindre chance d'être réalisée.

Bref, l'abbé Provancher, voyant que le séminaire de Nicolet était froissé des démarches qui avaient eu lieu, crut devoir expliquer la part qu'il y avait prise, et le Supérieur, M. Ths Caron, vicaire général, et qui était son cousin, se montra satisfait de ces explications.

Ce fut, en ce qui concernait l'abbé Provancher, la fin de l'épisode du collège de Stanfold. Et le curé de Portneuf resta à son poste, durant quelque temps encore. Car, l'année suivante (1869) il quitta cette paroisse et sortit même du ministère paroissial. Toutefois, la fin de son séjour à Portneuf fut marquée par un événement de sérieuse importance et dont il faut parler avec quelque étendue, avant de suivre l'abbé Provancher dans la nouvelle et dernière orientation qu'il fut amené, par les circonstances, à donner à sa carrière sacerdotale.

CHAPITRE VI

Les premières années d'une revue scientifique.

Fondation du *Naturaliste canadien*. — Polémique avec la *Gazette des Campagnes*. — Le papillon à six ailes. — Rapports météorologiques. — Subvention du gouvernement provincial. — Relations avec les grands entomologistes américains. — Les premiers collaborateurs de la revue. — Ma première rencontre avec l'abbé Provancher.

Il est à certains égards avantageux de vivre en un pays et à une époque où les œuvres d'utilité publique n'existent encore qu'en nombre restreint : si vous avez de l'initiative, de l'activité, de l'énergie et de la persévérance, vous voilà à même d'établir beaucoup de choses intéressant le bien général. Seulement, la réunion des qualités qui viennent d'être énumérées se rencontre peu souvent dans le même homme, et cela explique la rareté relative des fondateurs. Mais, ces qualités précieuses, l'abbé Provancher les avait toutes, et il sut en tirer bon parti durant tout le cours de sa vie, et en particulier dans le domaine scientifique, qui est bien celui où il a conquis la célébrité qui s'attache à son nom.

Nous l'avons vu déjà publier le premier traité de botanique et la première flore qui aient paru chez les Canadiens-Français. Nous allons le voir maintenant fondateur de la première revue scientifique qui ait existé chez nous, disons même : de la première revue scientifique de langue française établie sur le continent américain.

Comment devons-nous aujourd'hui juger cette initiative de l'abbé Provancher ? Pouvait-on raisonnablement, en 1868, compter sur le succès d'une revue scientifique dans le Bas-Canada ?

Il faut avouer que, considérée en elle-même, l'entreprise était hardie. L'étude de l'histoire naturelle, qui est même aujourd'hui loin d'être à la mode chez les Cana-

diens-Français, n'attirait pas d'attention en notre pays voilà soixante ans, et le nombre de nos naturalistes, encore très restreint parmi nous, était à cette époque tout à fait petit. Dans les collèges comme dans les couvents, l'enseignement des sciences naturelles se bornait à peu près à un aperçu sommaire de la botanique. Parmi la population, on ne trouvait que quelques amateurs s'intéressant aux choses scientifiques, principalement à l'étude des plantes. Comment donc espérer qu'une publication périodique, exclusivement consacrée aux matières scientifiques, trouverait dans un milieu aussi peu préparé l'encouragement nécessaire à son soutien ?

Voilà bien les réflexions qui se seraient présentées à un esprit ordinaire et lui auraient fait prendre pour un simple rêve l'idée de fonder ici une revue d'histoire naturelle. Aujourd'hui encore, où l'étude des sciences a recruté un nombre un peu plus grand d'adeptes, le *Naturaliste canadien* ne fait que poursuivre une existence précaire, et n'est maintenu qu'à titre d'œuvre patriotique tant par son propriétaire que par la clientèle d'élite qui s'y intéresse, et surtout, assurément, grâce à l'intelligent concours du gouvernement provincial.

Par exemple, l'abbé Provancher n'était pas homme à se laisser arrêter par des considérations de cette sorte, qui se présentèrent bien, d'ailleurs, à sa pensée, au moins en une certaine mesure. Car dès la première page de sa revue, il suppose qu'on les lui expose. Mais il ne s'attache même pas à les réfuter expressément, tant il les trouve peu importantes ! Disons plutôt qu'il s'est inspiré de belles illusions, comme il arrive à beaucoup de fondateurs. Que d'entreprises mourraient dans l'œuf, si leurs auteurs envisageaient à l'avance tous les obstacles qui viendront entraver la poursuite et le succès de leurs efforts ! Sans compter que, comme on le verra par la suite, le *Naturaliste canadien* n'aurait pas vécu longtemps, sans le secours extraordinaire qui ne tarda pas à lui venir de haut lieu. La nécessité de ce concours démontra bien l'espèce d'imprudence qu'il y avait eu à compter sur le succès d'une entreprise aussi hasardeuse.

Mais le fondateur n'avait aperçu qu'un noble but à atteindre. Que se proposait-il donc, en effet, en fondant le *Naturaliste canadien* ?

« A présent -- disait-il dans le prospectus de la nouvelle publication -- que la langue française est celle de plus de 1.000.000 d'habitants dans la Puissance du Canada, nous avons pensé que le temps était venu pour eux d'avoir un organe dans leur langue, spécialement dévoué à l'histoire naturelle. » Voilà un point de vue national qui est certes très louable, et dont les années n'ont en rien diminué la valeur; au contraire, même. Car, puisque les Canadiens-Français ont atteint aujourd'hui, en Amérique, le nombre de deux millions et demi, il est tout à fait raisonnable qu'ils aient en leur langue au moins une publication consacrée aux sciences; surtout lorsque les populations d'origine anglo-saxonne qui les entourent et les enveloppent sur ce continent ont un si grand nombre de revues scientifiques. La question, entendue de la sorte, en 1926 comme en 1868, est une question de patriotisme. Notre devoir est de soutenir la concurrence avec nos concitoyens des autres races dans le domaine des sciences comme sur tous les autres pacifiques champs de bataille de l'industrie, des beaux-arts, de la littérature et de la philosophie, où nous avons pu prendre un rang pour le moins très remarquable.

Concluons qu'à ce point de vue national la fondation du *Naturaliste canadien* était absolument justifiée, et qu'aujourd'hui encore son maintien est autant que jamais nécessaire.

Mais pouvait-on invoquer aussi, en faveur de sa fondation, quelque motif d'utilité générale? Poser une semblable question, c'est demander si l'étude des sciences naturelles peut avoir quelque utilité. Aussi, M. Provancher eut soin de commencer son prospectus par les paroles suivantes: « Populariser les connaissances en histoire naturelle, provoquer les recherches, recueillir les observations, constater les découvertes, et faire connaître les nouvelles applications que l'on peut faire des connaissances déjà acquises au profit des arts, de l'industrie et des besoins de la vie, tel sera le but de cette publication. » Les objets qui sont ici indiqués sont assurément de grande importance, et démontrent l'opportunité de la fondation du *Naturaliste canadien*. A notre époque d'instruction universelle, on ne conçoit plus un peuple civilisé à qui manquerait la connaissance assez complète de la faune, de la flore et des ressources naturelles du pays qu'il habite. Et l'on

peut très bien dire que chez nous, malgré les efforts que l'on a faits jusqu'ici, cette connaissance est loin encore d'être suffisante. Eh bien, la publication du *Naturaliste canadien* a été l'un de ces efforts nécessaires ; et il faut reconnaître que sa carrière, à ce point de vue, a été utile au pays. Il suffit de feuilleter un peu ses cinquante volumes, pour constater qu'il s'y trouve une multitude de renseignements sur l'histoire naturelle de la Province et même du Canada tout entier. La plupart de ces renseignements, fruits d'observations faites par celui-ci ou celui-là, seraient probablement perdus pour la science, s'il n'y avait pas eu, pour les enregistrer à mesure, une publication spéciale qui les a sauvés de l'oubli.

Il est vrai que ce bulletin a sacrifié beaucoup, durant le cours de son existence, à ce qu'on appelle la science pure, c'est-à-dire au côté strictement technique de la science. Mais ce n'est pas là une objection que l'on puisse sérieusement faire valoir à l'encontre de l'utilité de l'œuvre du *Naturaliste canadien*. Car l'histoire démontre, à toutes ses pages, que les applications pratiques des sciences pour l'industrie, le commerce et les autres branches de l'activité humaine, sont toujours appuyées sur la science pure et découlent, plus ou moins directement mais nécessairement, de ses théories. Donc le savant de cabinet ne rend pas moins de services à son pays que le vulgarisateur des notions scientifiques et l'industriel qui en tire bon parti. Il serait facile de justifier ces assertions par des exemples, si elles s'imposaient moins par elles-mêmes à l'adhésion de tous. En tout cas, ces considérations suffisent à montrer que, au point de vue utilitaire aussi, la revue scientifique fondée par l'abbé Provancher avait sa raison d'être voilà deux tiers de siècle — non moins qu'aujourd'hui.

Il reste à examiner si l'ouvrier avait la préparation convenable pour l'exécution de l'œuvre qu'il projetait ; en d'autres termes, si le fondateur du *Naturaliste canadien* avait une instruction scientifique assez considérable pour entreprendre une œuvre de ce genre.

A cette question, il ne saurait être fait qu'une réponse affirmative. Nous croyons même pouvoir dire qu'à cette époque, personne chez les Canadiens-Français ne possédait plus de connaissances que l'abbé Provancher sur les diverses branches de l'histoire naturelle.

Nous l'avons vu dès son enfance très curieux des choses de la nature; nous l'avons vu, dès le collège, rempli d'ardeur pour la poursuite de l'inconnu. Or, en 1868, date de la fondation du *Naturaliste*, il y avait vingt-cinq ans qu'il était dans la vie active. Passionné pour le travail comme il a toujours été, et ayant toujours été animé d'un goût insatiable pour l'étude des sciences naturelles, il avait dû amasser durant tant d'années un véritable trésor de notions générales sur les diverses branches de l'histoire naturelle. J'ajoute qu'il avait fait de véritables spécialités de quelques-unes de ces branches scientifiques.

La botanique a été l'une de ces spécialités. Quand on a composé un *Traité de Botanique*, une *Flore* et un *Verger*, et qu'on s'est livré aussi à la pratique de l'horticulture et de l'arboriculture, on peut être regardé comme un spécialiste des études de la vie végétale !

Une autre science encore avait été l'objet de l'attention spéciale de l'abbé Provancher : l'entomologie ou science des insectes. Comme, à partir de ce moment surtout, et jusqu'à la fin de sa vie, c'est de cette science qu'il s'occupera davantage, l'occasion est bonne pour dire un mot de ses débuts en cette sorte d'étude, et cela d'après les renseignements qu'il me donna lui-même quelques mois avant sa mort.

On se rappelle peut-être que, durant son séjour à Saint-Joachim (Montmorency), l'abbé Provancher avait emprunté de son voisin M. Gariépy, curé de Sainte-Anne, un livre qui détermina sa vocation de botaniste écrivain. Or, dans ce livre, le *Bon* (ou *Parfait*) *Jardinier*, il n'était pas seulement question de sujets tenant à la botanique. Étant donné, en effet, que l'horticulteur n'a pas uniquement à défendre ses arbres fruitiers, ses plates-bandes de fleurs ou ses carrés de choux contre des vertébrés peu scrupuleux, à deux ou quatre pieds ; mais qu'il doit surtout lutter contre des ennemis bien autrement redoutables, les insectes, qui suppléent à la faiblesse par le nombre ; étant donné aussi que la première condition pour combattre efficacement un ennemi, c'est de le connaître : il n'est pas étonnant qu'il se trouvât aussi dans cet ouvrage des notions d'entomologie, et l'on y traitait surtout, comme il convenait, des insectes nuisibles aux cultures. Tout cela, c'était plus qu'il n'en fallait pour frapper un esprit aussi curieux

de toutes les choses de la nature. Et voilà M. Provancher qui entreprend de pénétrer dans ce monde entomologique qui, à cette époque principalement et dans ce pays, était un monde inconnu. Il commence par recueillir une dizaine d'insectes, et les transperce sans doute n'importe où avec des épingles quelconques, courtes et grosses, pour les fixer sur la première planchette venue. Il n'a ni plaques de liège, ni épingles spéciales, ni pinces entomologiques, ni traités spéciaux qui puissent le diriger dans ces nouvelles études.

Oh ! les débuts en entomologie ! je les connais bien. Il n'y a rien de si peu encourageant. S'il m'est permis de me mettre un moment en scène, je dirai que j'y ai fait mes premiers pas sans aucun enthousiasme. Il est très facile de commencer un herbier : il ne faut pour cela que deux feuilles de papier et un rameau fleuri de quelque plante. Cela suffit pour posséder en quelques jours un spécimen convenable de collection, auquel le lendemain on ajoutera un nouvel échantillon bien desséché. Mais il n'en va pas ainsi pour le débutant en entomologie : il n'a pour l'ordinaire aucun des articles qu'il faudrait pour organiser le commencement de sa collection d'insectes, sans compter qu'il faut de la volonté pour triompher de la répugnance instinctive que l'on a à toucher seulement ces petits animaux à forme souvent étrange, aux pattes nombreuses et très actives, et dont l'on ne sait jamais s'ils ne sont pas armés de formidables mâchoires ou de dangereuses lancettes empoisonnées ! Je ne demande point, sans doute, qu'on élève des statues à ceux qui triomphent de toutes ces difficultés et deviennent des entomologistes actifs. Mais du moins j'affirme que, pour ne pas renoncer bien vite à une occupation d'abord si peu attrayante, il faut à un véritable courage joindre un goût peu ordinaire pour l'étude de la nature. Il faut bien aussi rencontrer quelque naturaliste bienveillant qui soutienne et dirige les efforts du débutant, et lui inspire par son exemple tout le zèle nécessaire.

Or, à cette époque, c'est-à-dire plusieurs années avant 1860, il n'y avait sans doute personne chez nos compatriotes qui se livrât à l'étude des insectes. C'est à peine s'il y en a quelques-uns même aujourd'hui ! Mais alors comme en notre temps les Anglo-Saxons nous devançaient

de beaucoup dans le domaine de l'histoire naturelle ; et l'un d'entre eux faisait de l'entomologie à Québec même, pendant que les Québécois instruits se bornaient à faire des vers ou de la prose diverse. Il s'agit de William Cooper, qui s'est acquis quelque renom parmi les naturalistes de l'Amérique du Nord, et qui pour lors était conservateur du musée de la Société littéraire et historique de Québec ; il fut le premier, paraît-il, qui ait fait une collection d'insectes à Québec. Cooper, enchanté sans doute de la recrue qui se présenta à lui, certain jour, dans la personne du curé de Saint-Joachim, lui donna les noms des insectes qu'il venait lui montrer, lui fit cadeau d'autres spécimens entomologiques, et surtout lui exposa les premières notions de la science de l'entomologie. Rien de tout cela ne fut perdu, et l'on peut dire que rarement il se rencontra un disciple qui profitât mieux de l'enseignement d'un maître. Rendons hommage à la mémoire de Cooper : sans l'accueil obligeant qu'il fit à l'abbé Provancher, sans l'aide efficace qu'il prêta à ses premiers efforts, la vocation de notre grand entomologiste canadien serait peut-être morte dans l'œuf.

M. Provancher continua donc à collectionner des insectes, et à les faire identifier par Cooper. Entre temps, il s'occupa de trouver des livres traitant de l'entomologie ; sa première acquisition en ce genre fut le célèbre ouvrage américain *Noxious Insects*, de Harris. Ce fut là le commencement de la riche bibliothèque entomologique qu'il parvint à réunir, avec les années.

Bref, dès l'année 1857, l'abbé Provancher publia son premier ouvrage où il était question des insectes, l'*Essai sur les Insectes et les Maladies qui affectent le Blé*, dont il a été assez longuement parlé dans l'un des précédents chapitres de cette biographie. Et, dix ans plus tard, dans le prospectus du *Naturaliste canadien*, il pouvait écrire la phrase suggestive que voici : « Nous invitons nos lecteurs à nous adresser tous les insectes qui, par leurs dégâts ou leurs mœurs, auraient particulièrement attiré leur attention, et, autant que nous le pourrons, nous leur ferons connaître dans nos pages ce qu'une nombreuse bibliothèque sur cette branche, une ample collection de spécimens, et des années d'étude et d'observations nous permettront de consigner. » Ces mots en disent très long sur

l'ardeur que l'abbé Provancher avait mise à l'étude des insectes, tout en s'occupant de la rédaction et de la publication de ses ouvrages de botanique et d'horticulture, et surtout au milieu de ses devoirs beaucoup plus importants du ministère curial.

De toutes ces considérations, il reste acquis, me semble-t-il, que l'abbé Provancher avait une préparation suffisante pour entreprendre une publication scientifique comme le *Naturaliste canadien*, qui n'a jamais visé à être une revue purement technique à l'usage des grands savants, mais qui, pour avoir quelque chance de subsister et de rendre des services chez nos compatriotes de l'époque actuelle, doit se contenter de son rôle modeste de vulgarisateur des notions d'histoire naturelle ; cela toutefois ne l'a pas empêché d'entrer à l'occasion dans le domaine de la science pure.

La première livraison du *Naturaliste canadien* porte la date de « décembre 1868 ». Mais avant de publier ce premier numéro, l'abbé Provancher avait lancé dans toutes les directions un prospectus de la nouvelle publication. Ce prospectus, reproduit dans le premier numéro, indique l'objet de cette revue, qui est en résumé de fournir « à l'amateur le moyen de s'initier par lui-même à l'étude de la nature », et d' « offrir en même temps au savant un bulletin des progrès journaliers de cette importante science, et un médium pour faire participer le public à ses observations et à ses découvertes ». Suivent des considérations générales sur l'importance et l'intérêt des sciences naturelles, pour arriver à cette conclusion (qu'après deux tiers de siècle j'ai les meilleures raisons d'appuyer à mon tour) : « Le pasteur, le médecin, l'instituteur, le législateur, l'agriculteur, en un mot tous ceux qui savent lire et réfléchir, devront lire assidûment *Le Naturaliste* : tous y trouveront profit et instruction. » Hélas ! si je considère quelles ont été les listes d'abonnés de la revue, je ne puis qu'être épouvanté à la vue du petit nombre de Canadiens-Français « qui savent lire et réfléchir », ou bien du grand nombre qui ont failli à leur *devoir* de « lire assidûment *Le Naturaliste* » !

Dès cette première livraison, l'abbé Provancher exprimait l'intention où il était de donner, dans sa revue, une attention toute particulière à l'entomologie, entre toutes

les branches de l'histoire naturelle. Cette science, en effet, l'étude des insectes, lui paraissait, par son importance pratique au point de vue de l'agriculture, occuper le premier rang.

Le *Naturaliste* devait paraître une fois le mois, et compter 24 pages in-8° par livraison, le prix d'abonnement étant de \$2 par année. Ce ne fut qu'à sa deuxième année, au mois de décembre 1869, qu'il revêtit sur sa couverture l'encadrement, dessiné par J. Walker, qu'il a conservé jusqu'aujourd'hui.

Quel fut, dès les commencements, le succès de l'œuvre nouvelle ? Ce n'est guère facile à découvrir aujourd'hui. Après de longues recherches dans les collections de journaux, nous trouverions sans doute dans toutes les feuilles du temps de flatteurs entrefilets, où, à travers mille éloges, l'on souhaite à la nouvelle publication toute la prospérité possible et une vie à n'en plus finir. Car la presse canadienne-française, miroir de notre tempérament national, est toute de bienveillance, et le compliment ne lui pèse pas aux doigts à l'adresse de tout effort intéressant. D'ailleurs, l'abbé Provancher a lui-même signalé, dans le premier numéro du *Naturaliste*, « avec quelle unanimité d'éloges la presse a accueilli » son prospectus. On pourrait même soutenir qu'il lui aurait suffi de garder à cet égard le silence, pour nous permettre de croire qu'aucun journal n'avait blâmé son entreprise un peu audacieuse. Car l'imprudent journaliste qui se serait permis de trouver inopportune ou seulement inutile la fondation du *Naturaliste* aurait payé cher une pareille erreur d'appréciation. Veut-on la preuve de cette assertion ? La voici :

La *Gazette des Campagnes*, revue hebdomadaire d'agriculture rédigée par des professeurs du Collège et de l'École d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, publia ce qui suit dans sa livraison du 17 décembre 1868 : « Nous venons de recevoir le *prospectus* d'une nouvelle publication dont M. l'abbé Provancher, curé de Portneuf, sera le rédacteur, et M. C. Darveau, de Québec, l'éditeur. Elle aura pour titre *Le Naturaliste canadien*, et paraîtra tous les mois par livraison de 24 pages in-8°. » Vous pensez peut-être, naïf lecteur, que ce modeste entrefilet, s'il n'est pas beaucoup enthousiaste, à tout le moins est parfaitement inoffensif ? Eh bien, voyez ce que cette façon, seulement

abrégée, d'annoncer la nouvelle revue attira à la pauvre *Gazette des Campagnes* ; c'est la fin du premier article du premier numéro du *Naturaliste*. « ...Devrions-nous constater ici qu'au milieu de ce concert d'éloges il s'est trouvé un petit journal qui, en notant simplement l'apparition prochaine de notre publication, a paru ne voir en nous qu'un antagoniste? Que cette gazette veuille bien se remettre; elle s'intitule « journal du cultivateur et du colon », or s'il est un art à qui les connaissances en histoire naturelle sont nécessaires, c'est bien l'agriculture; et nous croyons pouvoir démontrer très prochainement à la petite gazette que, loin de lui nuire, nous pouvons lui être utile, en relevant les inexactitudes dans lesquelles elle peut tomber lorsqu'elle parle d'histoire naturelle. » Ciel! que voilà une humeur peu accommodante! que voilà un nouveau-né dont les crocs et les griffes sont menaçants! Il ne faisait pas bon, à cette époque-là, de marcher sur le pied (si l'on peut dire ainsi) du *Naturaliste canadien*.

Comme on l'imagine bien, la *Gazette des Campagnes* se défendit contre cette attaque; et voilà engagée une polémique qui devint très violente et peu digne, surtout de la part du *Naturaliste*, et fut loin d'obtenir les suffrages du public, si j'en juge par les pièces que je trouve dans la correspondance conservée par l'abbé Provancher. Ainsi, le 8 février 1869, c'est M. Joly (le futur lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique) qui exprime son vif regret de ce conflit; le 5 mars, c'est le D^r P. Larue, député de Portneuf à l'Assemblée législative, qui fait part à l'abbé Provancher du regret qu'éprouve le premier ministre, M. Chauveau, de voir le *Naturaliste* engagé dans cette lutte; le 6 mars, c'est l'archevêque de Québec lui-même, Mgr Baillargeon, qui écrit à l'abbé Provancher pour lui exprimer le blâme qu'il fait du numéro précédent du *Naturaliste canadien*, lui disant aussi qu'il a blâmé de même la *Gazette des Campagnes*; le 8 mars, c'est un ami, l'abbé N.-A. Leclerc, qui l'informe du déplaisir d'un ministre, de deux députés et de quelques ecclésiastiques... Mais laissons là cet incident désagréable, qui survint sans motif plausible. Car la simple réserve que garda la *Gazette des Campagnes* en annonçant la prochaine apparition du *Naturaliste canadien* ne suffit pas à expliquer l'attitude que prit aussitôt celui-ci; il devait y avoir autre chose. A mon

avis, il faut y voir l'influence du manque de sympathie qui existait à cette époque entre le clergé formé au collège de Sainte-Anne et celui du district de Québec : état d'âme dont heureusement il ne reste plus trace aujourd'hui.

Cependant, au moment où cette digression s'est présentée d'elle-même, nous en étions à nous demander quel accueil avait été fait au *Naturaliste* naissant, et il n'a été question alors que des appréciations de la presse envers le nouveau confrère. L'abbé Provancher reçut en outre des félicitations de la part de beaucoup de personnes, particulièrement de membres du clergé et des professions libérales. Il dut être bien sensible, surtout, à ces mots que lui écrivait, le 28 janvier 1869, Benj. D. Walsh, directeur de l'*American Entomologist* (publié à Saint Louis, Mo.): (Traduction) « J'ai reçu le *Naturaliste canadien* N° 1, et j'en suis très content. Nous vous en ferons un bon compte rendu dans le N° 7 de l'*A. E.* Je me propose aussi de traduire votre page 22 pour l'avantage de nos gens de ce côté des lacs, dont très peu entendent le français... J'ai ri de grand cœur en lisant votre badinage nautique, et je veux que les lecteurs de l'*A. E.* jouissent des mêmes mouvements convulsifs du diaphragme. » — Bon! Voilà une foule de lecteurs de l'époque actuelle en danger de périr, tellement l'eau leur vient à la bouche à la pensée de cette page 22 qui a tant fait rire le directeur de l'*American Entomologist*. Sans doute, ceux qui possèdent la première série du *Naturaliste canadien* n'ont qu'à ouvrir le volume premier pour satisfaire leur curiosité. Mais beaucoup n'ont pas cette ressource, et ils me sauront gré de reproduire ici cette curieuse page, l'une des meilleures qu'ait écrites l'abbé Provancher dans le genre humoristique :

«... Il faut regarder pour voir; et, en histoire naturelle plus qu'en toute autre matière peut-être, il faut savoir regarder pour n'être pas trompé dans ses observations. Un jour, un de nos braves voisins s'en vint nous trouver d'un air tout satisfait. « Oh! monsieur, dit-il, vous qui aimez les choses rares, je puis vous montrer un insecte comme vous n'en avez certainement jamais vu. — Prenez garde, ma collection est considérable! — J'ai vu vos insectes, vous n'avez rien de semblable: c'est un papillon qui a six ailes! — Un papillon à six ailes? — Oui monsieur, six ailes! A part des quatre ailes aux places ordinaires, il en a encore

deux autres petites à la tête. Il a le corps aussi gros qu'une moyenne souris, et deux grands yeux dans les ailes de derrière. Tous ceux à qui je l'ai montré disent n'avoir jamais rien vu de semblable. Mais le plus extraordinaire, ce sont ces petites ailes à la tête ; à quoi peuvent-elles lui servir ? » Reconnaissant sans peine à cette description l'insecte dont il était question, nous répliquâmes : « Vous savez que les papillons sont des voyageurs, ou plutôt des navigateurs dans l'air ; d'ordinaire ils n'ont que quatre ailes : ce sont si vous le voulez les voiles de misaine et de perroquet de nos marins. Probablement que le vôtre, ayant une plus longue course à fournir, a trouvé avantageux d'y ajouter le foc ; je ne serais pas du tout surpris si quelque autre s'avisait un bon jour d'y joindre le tapecu pour être encore plus au complet ; mais en attendant, allons voir la voilure du vôtre. » Notre homme, qui avait accueilli nos railleries d'un air de satisfaction, parce qu'il croyait s'en venger par la stupéfaction où nous jetterait la vue de sa merveille, fut bien décontenancé lorsqu'au premier coup d'œil sur son insecte, nous reconnûmes un mâle de notre papillon de nuit, le Polyphème, *Saturnia polyphemus* Fab., et que nous l'invitâmes à en venir voir cinq à six, en tout semblables, dans notre collection. Il avait pris pour des ailes les antennes plumeuses de ce magnifique papillon, qui sont surtout très développées dans le mâle, et qu'il ne s'était pas adonné à remarquer dans ceux de nos cases. Mais loin de vouloir détourner de ses observations, par cette expérience malheureuse, notre nouveau naturaliste, nous l'engageâmes fortement à bien examiner tous ces petits êtres qui chaque jour s'offrent à ses regards, l'assurant que, pour ne jamais rencontrer d'insectes avec des ailes à la tête, il n'en trouverait pas moins d'autres merveilles qui l'intéresseraient davantage. »

Un trait original du *Naturaliste canadien*, à ses débuts, c'était la publication d'observations météorologiques. Ainsi donc, l'abbé Provancher s'occupait de recueillir des données sur la température quotidienne, avant même que le gouvernement du Canada ait fondé son bureau météorologique, dont les correspondants rétribués ou volontaires se recrutent aujourd'hui dans toutes les parties du Canada. Le tableau publié dans le premier numéro du *Naturaliste* ne contient que les observations enregistrées à Portneuf, pour le mois de décembre 1868 ; mais l'abbé Provancher sut trouver des correspondants de bonne volonté en plu-

sieurs endroits du Canada; et dans le dernier numéro du volume I, on voit un tableau d'observations météorologiques, pour le mois d'octobre 1869, avec les localités suivantes à l'en-tête : Toronto, Wolfville, Saint-Jean, N.-B., Montréal, Trois-Rivières, Portneuf, Québec et Rimouski. Ces tableaux figurèrent dans le *Naturaliste canadien* durant tout le cours des trois premières années. Dans la première livraison du volume IV, l'abbé Provancher annonça qu'il se voyait « forcé, pour économiser, de supprimer les deux tableaux météorologiques » qu'il avait coutume de publier chaque mois. Pourquoi donc fallait-il pousser jusque-là l'esprit de parcimonie? Ce qui va suivre le fera voir.

J'ai dit plus haut quelques mots du bon accueil qui fut fait à la nouvelle publication par la presse et par des personnages de marque. Mais, après tout, ces appréciations élogieuses, assurément très agréables et très encourageantes pour le propriétaire d'une revue, ne valent pas une bonne liste d'abonnés « bien payants. » Quel avait donc été, à ce point de vue tout pratique, l'encouragement donné par le public au *Naturaliste canadien*?

Il n'est plus guère possible aujourd'hui de savoir exactement quel fut le tirage du *Naturaliste* dès son premier numéro. Par une lettre de C. Darveau, qui en était l'imprimeur, adressée à l'abbé Provancher et datée du 19 février 1869, on voit que le journal avait été expédié à 485 adresses. Comme, dans la même lettre, il est question de la dépense faite pour l'expédition de la livraison de janvier, il est probable que ce nombre de 485 exemplaires se rapporte bien à cette livraison du mois de janvier qui était la 2^e. Ce fut certainement là le plus haut degré de circulation qu'atteignit le *Naturaliste canadien* sous la direction de l'abbé Provancher. En janvier 1872, c'est-à-dire au commencement du volume IV, il écrivait que sa liste d'abonnés allait « toujours un peu en diminuant », et qu'à ce moment elle n'atteignait « pas même le chiffre de 350. » Au début de l'année suivante, il constatait encore que le nombre de ses abonnés continuait à diminuer. Dans sa livraison de février 1873, il eut l'idée de publier la liste complète de ses abonnés, et l'on voit qu'à cette époque la circulation du *Naturaliste* était à peine de 250 exemplaires, à part les échanges de revues et de journaux, qui portaient

probablement à 300 exemplaires l'état de la circulation de la revue au commencement de son cinquième volume.

On peut donc dire que, durant sa première année, le *Naturaliste canadien* eut une circulation moyenne de 450 exemplaires, soit : 400 environ, si l'on soustrait le nombre probable de 50 journaux et revues servis à titre d'échange. Le prix de l'abonnement étant à cette époque de \$2 par année, l'abbé Provancher aurait dû compter sur un revenu brut de \$800. Mais, en ce temps-là, les propriétaires de journaux avaient beau inscrire à l'en-tête de leurs publications la formule « Payable d'avance », il y avait toujours des abonnés qui non seulement ne payaient pas leur abonnement d'avance, mais qui ne le payaient pas même après coup. Ces traditions, il faut l'avouer, se sont conservées jusqu'à nos jours, et rien n'indique, malheureusement, qu'elles soient en train de disparaître dans un avenir bien prochain. Donc, si l'on tient compte des habitudes suivies par les abonnés des publications canadiennes, on peut croire que dans la réalité l'abbé Provancher ne devait pas s'attendre à recevoir plus de \$600 de ses 400 abonnés. Soustraction faite des frais d'impression, de gravure et d'expédition, les recettes nettes devaient être assez modestes. Outre que l'avenir s'annonçait assez mal, le nombre des abonnés diminuant d'une façon régulière, il y avait à considérer que l'abbé Provancher devait cesser prochainement d'exercer le ministère curial, et aurait par conséquent à pourvoir à ses frais de subsistance au moyen de ses ressources personnelles. Les perspectives étaient donc loin d'être brillantes.

Cette situation peu encourageante, il aurait sans doute fallu la prévoir avant de commencer l'entreprise ! Il était au contraire évident que l'abbé Provancher s'était fait illusion sur la vogue qu'obtiendrait dans le public lettré la revue scientifique qu'il fondait. Mais qui lui en fera reproche ? Qui peut se faire gloire de n'avoir jamais agi sous l'empire d'illusions dorées ? La vérité, c'est qu'il se ferait peu de choses ici-bas, si l'on savait d'avance, et de façon précise, quels obstacles il faudra renverser et à quel point les circonstances futures mettront en péril de succomber à la fin l'œuvre que l'on projette. Il faut donc, si l'on veut faire quelque chose de sérieux, se lancer en avant

d'une façon un peu aveugle, quitte à s'en tirer du mieux qu'on pourra si les conditions deviennent mauvaises.

Le *Naturaliste canadien* était une œuvre intéressante, utile, et même quasi nécessaire, et il faut louer l'abbé Provancher de l'avoir entreprise. Toutefois, il apparaissait maintenant qu'il allait être difficile, presque impossible, de la maintenir à flot. Eh bien, tout ce qu'il y avait à conclure de la situation périlleuse, c'est qu'il fallait réduire les dépenses au minimum, et ensuite appeler au secours. L'abbé Provancher ne manqua pas de recourir à cette extrémité; il n'attendit même pas, pour le faire, que les choses fussent au plus mal. Car, dès le deuxième mois d'existence de sa revue, il s'adressait au gouvernement provincial pour obtenir de l'aide en faveur du *Naturaliste canadien*.

Il est très vrai que, en thèse générale, la publication des journaux et revues est l'affaire des particuliers, et que l'Etat n'a pas à s'en occuper. Mais il faut reconnaître aussi qu'il peut y avoir des journaux et des revues qui soient d'utilité vraiment publique, et qui d'autre part, par leur caractère même, ne peuvent recruter qu'une clientèle restreinte, insuffisante pour assurer leur existence. C'est le cas de ces publications dont l'existence est nécessaire, mais dont le caractère plus ou moins technique est plutôt propre à éloigner les souscripteurs qui leur fourniraient les ressources suffisantes. On peut dire qu'alors on a parfaitement raison de s'adresser à l'Etat, et de lui demander, pour raison d'utilité générale, de contribuer financièrement au soutien de ces œuvres d'intérêt public. Aujourd'hui, par exemple, il n'est personne qui trouve étrange de voir le gouvernement provincial soutenir de ses deniers des publications comme le *Journal d'Agriculture* et l'*Enseignement primaire*.

Mais je ne sais si, en 1869, les idées étaient bien fixées en ce sens. En tout cas, c'était probablement la première fois qu'un particulier demandait au gouvernement de Québec d'aider une publication quelconque, et l'on dut trouver assez audacieuse la tentative de l'abbé Provancher. Pourtant, l'entreprise du *Naturaliste canadien* n'est pas, en son genre, moins importante que celle des publications dont l'on vient de lire le nom. Il était nécessaire, voilà deux tiers de siècle, comme il l'est encore aujourd'hui,

qu'il y eût chez les Canadiens-Français au moins une revue scientifique pour promouvoir ici le développement de la science; et l'initiative des particuliers étant insuffisante à maintenir cette œuvre, il est très permis de penser que l'Etat avait l'obligation d'y pourvoir. Il y a même des gens qui seront d'avis que les pouvoirs publics auraient le même devoir à l'égard d'une revue littéraire canadienne-française, s'il était établi qu'une publication de ce genre ne pourrait pas se soutenir toute seule.

Voyons maintenant comment l'abbé Provancher s'y prit pour faire aboutir sa demande d'une subvention du gouvernement en faveur du *Naturaliste canadien*. Car c'est presque toujours une grosse affaire, en tous les pays de l'univers et à toutes les époques, que de faire mouvoir dans le sens que l'on désire l'énorme machine gouvernementale.

En homme entendu dans la procédure politique, l'abbé Provancher confia au député de son comté l'entreprise d'obtenir en faveur du *Naturaliste canadien* une subvention du gouvernement, et ce fut dès le mois de janvier 1869, c'est-à-dire lorsque la deuxième livraison de la revue venait à peine de paraître ou était du moins sur le point d'être publiée. Le moment était d'ailleurs bien choisi, puisque le parlement de Québec était en pleine session, et qu'à la tête du gouvernement se trouvait M. Chauveau, l'un des « intellectuels » les plus accomplis que nous ayons jamais eus en ce pays.

Le député de Portneuf était alors le D^r P. LaRue, qui fut plus tard membre du Conseil législatif. Cet homme politique mit un véritable zèle au service du *Naturaliste*, et je suis heureux d'avoir ici l'occasion d'en faire honneur à sa mémoire.

On sera peut-être curieux de savoir de quelle façon il fallut s'y prendre, en 1869, pour amener le gouvernement provincial à prêter son concours à l'œuvre du *Naturaliste canadien*. Car, je le répète, c'est toujours une entreprise absolument gigantesque que de persuader à un gouvernement, en n'importe quelle contrée de l'univers, de s'engager dans une voie nouvelle. Les personnages qui le composent peuvent être — et ils le sont ordinairement — très éclairés et très ouverts au progrès : cela n'empêche pas que l'administration qu'ils composent, en sa qualité de groupement, n'a plus les sentiments qui animent person-

nellement ses membres. Il y a l'âme d'un gouvernement, d'une association, d'une foule; mais aucun de ces ensembles n'a de cœur. Cela explique bien des choses, sur lesquelles je n'ai pas à appuyer ici. J'ajouterai seulement que les pouvoirs publics ont toujours peur de créer des précédents qui les engageraient pour l'avenir : tant d'intérêts divers réclament à tout instant une part des revenus nationaux, qu'il est nécessaire d'en établir la comparaison rigoureuse et de n'écouter que les plus importants. Rien ne serait plus curieux que la situation où aboutirait un gouvernement qui se prêterait à toutes les demandes qu'on lui ferait et dans la mesure où l'on appellerait son concours. Il est certain que l'expérience ne tarderait pas à être désastreuse pour les finances d'un pays. Mais il n'est pas à craindre qu'il se trouve jamais, en aucun pays, un gouvernement qui consente à faire complètement un essai si hasardeux.

J'ai donc supposé que mon lecteur tient à connaître un peu les détails de cet assaut qui se donna au trésor de la Province en 1869, dans les intérêts du *Naturaliste canadien*, et qui réussit en une certaine mesure.

En réponse à la demande que lui avait adressée M. Provancher, M. LaRue, député de Portneuf, lui écrivit le 26 janvier qu'il avait déjà approché à ce sujet le premier ministre, M. Chauveau, pour s'entendre dire que le gouvernement n'accorderait pas d'octroi spécial durant la présente session, parce que le partage de la dette du Haut et du Bas-Canada n'était pas encore réglé. Malgré cette fin de non recevoir, M. LaRue n'en fit pas moins son plaidoyer en faveur du *Naturaliste*, et si heureusement que M. Chauveau finit par s'engager à soumettre la question à ses collègues dès leur prochaine réunion. Puis, comme il a toujours été sage de profiter, pour battre le fer, du moment où il est chaud, le député conseille au curé de Portneuf d'adresser immédiatement, aux trois branches de la Législature, une requête où il ferait valoir les motifs qui doivent engager l'Etat à aider le *Naturaliste canadien*; et, en même temps, d'écrire privément au premier ministre, en faisant appel à ses dispositions si favorables aux choses de l'esprit.

L'abbé Provancher mit tant d'expédition à faire ce qu'on lui demandait, que deux jours après, le 28 janvier, le

D^r LaRue pouvait présenter sa requête à l'Assemblée législative. « Bien que ce soit contre l'usage dans la présentation des Pétitions, écrivait-il le lendemain, j'ai cru devoir, après avoir pris conseil, attirer l'attention de la Chambre et du gouvernement sur le fait que *le Naturaliste canadien* est une spécialité, une publication unique dans son genre, et qu'à ce titre il mérite la protection et l'encouragement de la Législature et de toute la classe instruite... J'ai à peine besoin de vous dire que je surveillerai l'action du gouvernement pas à pas, et que je ferai tout ce qui sera possible dans l'intérêt du *Naturaliste canadien*. »

Ce ne fut que plus d'un mois après que le gouvernement en vint à une décision en cette matière. Mais dans l'intervalle l'abbé Provancher avait cru devoir mettre à son arc une seconde corde, tant il redoutait de ne pouvoir atteindre le but qu'il poursuivait.

Il eut donc l'idée de demander à l'Institut canadien de Québec de prendre *le Naturaliste canadien* sous son patronage; de la sorte, l'Institut s'unirait à lui pour presser le gouvernement d'aider la publication du journal, et les chances de succès seraient beaucoup plus grandes. Le plan était heureux, quoique aujourd'hui il puisse nous paraître un peu étrange.

Le 8 février 1869, M. D.-J. Montambault, président de l'Institut canadien, écrit à l'abbé Provancher qu'il a soumis sa proposition au comité de régie, qui « consent volontiers à ce que *le Naturaliste canadien* soit publié sous le patronage de l'Institut ». Mais comme on a déjà décidé de demander au gouvernement une subvention en faveur de l'association, on fera cette démarche dans l'intérêt des deux institutions à la fois; et si le succès répond aux efforts, on se partagera la somme d'argent obtenue, dont *Le Naturaliste* aura les deux tiers, et l'Institut canadien l'autre tiers. Ces conditions étaient faciles à accepter.

C'est encore à M. LaRue, député de Portneuf, que fut confié le soin de faire aboutir ces nouvelles négociations. Le 24 février, il écrit à l'abbé Provancher qu'il a présenté au gouvernement la requête de l'Institut canadien, et qu'il a eu un entretien avec le premier ministre au sujet de cette question. Il a trouvé M. Chauveau favorable à la demande, et même disposé à plaider la cause devant le conseil des ministres. Toutefois il se défie des apparences, et il a peu

d'espoir de voir toutes ces démarches arriver au succès, au moins cette année-là. En tout cas, il a vivement engagé le président et le secrétaire de l'Institut à faire eux-mêmes des démarches auprès du gouvernement.

Et quel fut le résultat de tous ces efforts? Ce fut une subvention annuelle de \$200, que le gouvernement — sous la pression, paraît-il, de quelques députés — décida d'accorder au *Naturaliste canadien*, sans aucun partage avec l'Institut canadien. Le gouvernement, en effet, s'était refusé, pour ne pas établir de précédents, à favoriser la combinaison que l'on avait proposée dans le but d'être utile à la fois au journal et à l'association. Telles étaient les nouvelles que le Dr LaRue put annoncer à l'abbé Provancher dans une lettre datée du 5 mars 1869.

Un secours annuel de \$200, ce n'était pas de nature à faire vivre le *Naturaliste* dans une opulence extraordinaire. Mais, étant donné le nombre de souscripteurs qu'il avait encore sur ses listes, un tel secours était loin d'être une quantité négligeable. Sans compter que se trouvait par là même posé le principe de l'aide de l'État en faveur de cette œuvre scientifique; et ce fait était d'une grande importance. La brèche était faite dans la muraille gouvernementale; il n'y aurait plus qu'à l'élargir. Ce fut bien aussi ce qui arriva. Car, au commencement du volume V^e, en janvier 1873, le directeur du *Naturaliste canadien* put annoncer à ses lecteurs que le gouvernement avait doublé le montant de la subvention annuelle qu'il donnait jusque-là à cette publication. Cette fois, c'était bien le Pactole qui s'en venait arroser, et pour longtemps, le domaine péniblement défriché. Il faut avouer aussi que, comme nous le verrons plus tard, il arriva certaines années où le fleuve aux ondes d'or cessa de couler dans la direction voulue; il vint même un temps où sa source parut entièrement et lamentablement tarie...

Avant d'aller plus loin dans l'exposé de l'œuvre scientifique de l'abbé Provancher, il peut être intéressant de se demander s'il travaillait dans des conditions d'isolement aussi complètes qu'elles paraissaient l'être. A l'aide surtout de la volumineuse correspondance qu'il a conservée, il est facile de se renseigner à cet égard, et de connaître quelles étaient alors ses relations dans le monde scientifique.

La pièce qui ouvre sa correspondance scientifique, c'est

une lettre de Joseph Henry, secrétaire de la Smithsonian Institution de Washington. Dans cette lettre, datée du 20 décembre 1867, il lui est accusé réception d'une boîte d'insectes offerts au musée de cette institution, et d'envois destinés à MM. LeConte et Uhler. Le 21 décembre, c'est une lettre de M. Andrew Murray, de Kingston, qui remercie de l'envoi d'une liste des coléoptères des environs de Québec ; le 10 janvier 1868, c'est M. W. Saunders, de London, Ont., le futur directeur de la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, qui lui donne les noms d'un certain nombre d'insectes qu'il lui avait expédiés pour identification. Le 28 janvier, lettre de M. Uhler, de Baltimore, et, le 14 février, lettre du D^r Horn, de Philadelphie, encore pour le même objet. Le 1^{er} octobre, M. Edw. Norton, de Farmington, Conn., s'engage à lui prêter toute l'assistance possible pour ses études entomologiques. Le 31 octobre, lettre du Rév. Charles Bethune, de Credit, Ont., qui dès cette époque s'occupait de la publication du *Canadian Entomologist*, dont il fut longtemps le directeur. Le 12 décembre, Benj. D. Walsh, directeur de l'*American Entomologist*, de Saint-Louis (Missouri), corrige nombre d'erreurs que l'abbé Provancher a commises dans l'identification d'insectes qu'il lui a envoyés en échange. Le 30 avril 1869, c'est LeConte lui-même, le grand coléoptérogiste, qui lui donne les noms véritables de petits coléoptères sur lesquels il l'avait consulté. Plus tard, il correspondra aussi avec Cresson, le maître en hyménoptérologie.

Comme on le voit, au moment où il fonda le *Naturaliste canadien*, notre entomologiste de Portneuf, qui n'était pas encore grand cleric dans la science des insectes, s'était mis en rapport avec toutes les sommités de l'entomologie dans les Etats-Unis et l'Ontario. Il échangeait avec eux des spécimens ; surtout, il les consultait sur l'identification des insectes de sa collection, et c'était grande sagesse : car il est toujours hasardeux de ne s'en rapporter qu'aux descriptions des livres pour reconnaître les espèces entomologiques, et cela est encore plus vrai lorsqu'on n'en est qu'à ses débuts dans des études aussi difficiles. En répondant à ses questions, chacun de ces correspondants ne manquait pas de lui donner des conseils judicieux sur la manière de procéder. C'est ainsi que l'abbé Provancher se

trouva à s'initier à la science entomologique sous la direction des principaux spécialistes d'Amérique.

Il fallait bien aller ainsi chercher des secours au delà des frontières. Car, à cette époque, il n'y avait chez nous à peu près personne qui s'occupât sérieusement d'entomologie. C'était donc alors l'âge d'or pour les « bibites » de toute race dans la province de Québec! Si un jour quelque coléoptère, diptère, etc., entreprend de rédiger enfin les annales du monde entomologique, il ne pourra s'empêcher de décrire avec enthousiasme ces temps heureux où l'on allait sans péril se désaltérer au nectar des calices embaumés, où l'on rongait librement toutes les pommes de chou qu'on voulait, où l'on taquinait en sûreté les humains par de profitables saignées! Jours fortunés, où la Némate ne risquait pas, en dînant d'un coin de feuille de groseillier, d'avalier quelques grains d'hellébore insecticide, où la gracieuse Libellule pouvait, sans redouter la surprise du filet de quelque barbare entomologiste, se jouer dans les rayons de soleil au-dessus des limpides ruisseaux!

Il y avait bien cependant à cette époque, dans notre Province, quelques amis des sciences, et l'abbé Provancher était lié avec eux. Citons ici les noms de quelques-uns de ces hommes, aujourd'hui tous disparus, et qui aidèrent le fondateur du *Naturaliste canadien* de leurs conseils, de leurs encouragements ou de leur collaboration.

En tête de cette phalange honorable venait M. LeMoine, que l'on nomma bientôt Sir James M. LeMoine, et qui, outre de nombreux travaux d'histoire, a publié aussi plusieurs ouvrages scientifiques, dont le plus connu, à peu près introuvable aujourd'hui, a pour titre l'*Ornithologie du Canada* (1860). M. LeMoine a été un naturaliste vulgarisateur plutôt qu'un écrivain technologue : mais il n'est pas besoin de démontrer que le vulgarisateur scientifique a son mérite, et que son influence peut être considérable. La table des matières du premier volume du *Naturaliste* contient les titres de plusieurs articles de M. LeMoine, qui, à diverses reprises durant le cours de la deuxième série de la revue, a repris son intéressante collaboration.

C'est ensuite l'abbé Ovide Brunet, longtemps professeur de botanique à l'université Laval, et qui publia plusieurs opuscules sur la science qui était l'objet de ses études. J'ai mentionné en un autre endroit les herborisa-

tions que l'abbé Provancher fit avec lui dans le Haut-Canada lorsque la *Flore canadienne* était en préparation.

Puis vient le Dr J.-A. Crevier, de Montréal, qui fut peut-être le plus grand savant que le Canada ait jamais possédé, si l'on ne tient compte que de la masse de connaissances qu'il avait acquises sur les beaux-arts et toutes les sciences physiques et naturelles. La première fois qu'il apparaît dans la correspondance de l'abbé Provancher, c'est le 4 mai 1869, où il accuse réception de 78 insectes que lui avait envoyés le directeur du *Naturaliste*. En effet, le Dr Crevier, astronome, chimiste, paléontologiste, etc., etc., était de plus entomologiste. Sa collection entomologique, écrivait-il le 4 avril de la même année, s'était élevée autrefois au chiffre de 956 spécimens, mais n'en comptait plus que 385. Il mentionne dans sa correspondance la capture qu'il fit en 1854, à Saint-Hyacinthe, d'un insecte aquatique, ce qui fait voir qu'il y avait longtemps qu'il avait débuté en entomologie. Dès le premier volume du *Naturaliste canadien* et durant tout le cours de sa première série, il fut un collaborateur actif de la revue. Malheureusement, il n'était guère écrivain ; et cela, joint à ce qu'il a dispersé son talent entre tant de sciences diverses, explique assez qu'il n'ait laissé son nom attaché à aucune œuvre scientifique importante (1).

Un autre collaborateur des premiers volumes du *Naturaliste canadien*, c'était le Dr J.-B. Meilleur, qui fut le premier surintendant de l'Éducation en notre pays (1842-55). M. Meilleur aimait surtout l'étude de la minéralogie et de la géologie ; mais il ne put s'occuper longtemps de ces sciences, absorbé qu'il était par les fonctions publiques qu'il eut à remplir. Il faut toutefois compter comme un important service rendu à l'histoire naturelle l'influence qu'il exerça pour l'achat de la fameuse collection Chasseur. Voici ce qu'il écrivit là-dessus à l'abbé Provancher les 15 et 16 mars 1869 : « En 1835, étant membre du Parlement, j'y proposai l'achat de la collection de Chasseur, pour en faire un commencement d'établissement d'un musée d'histoire naturelle national. Ayant en conséquence été

(1) Je ne connais d'imprimé, du Dr Crevier, « médecin naturaliste de Montréal », qu'un tableau in-folio des *roches cristallines et stratifiées dans leur ordre chronologique*.

nommé (du) comité pour faire l'évaluation de cette collection, j'en fis en même temps la classification du mieux qu'il me fut possible, au milieu d'un froid intense dont l'effet fut une maladie assez longue et grave. Le Journal de la Chambre d'Assemblée contient le rapport que je fis à l'appui de ma proposition, et l'on sait que la collection de Chasseur fut achetée pour la somme de £500, et déposée au dernier étage des bâtisses du Parlement. Malheureusement, ce musée, comme la bibliothèque du Parlement, est devenu la proie des flammes (1). Cette collection d'objets d'histoire naturelle se bornait presque au règne animal. Ces objets appartenaient plus spécialement à la zoologie, à l'ornithologie et à l'ichtyologie. A peine l'entomologie, la botanique et la minéralogie y étaient-elles représentées » (2). — Le Dr Meilleur publia en 1833 un traité de Chimie ; et, en 1835-36, un traité de Chimie agricole dans *le Glaneur*, journal hebdomadaire publié à Saint-Charles de la Rivière-Chambly.

La première série du *Naturaliste* conserve encore la mémoire de l'un des plus zélés naturalistes qui aient vécu à Québec : F.-X. Bélanger, qui mourut en janvier 1882. Après son cours d'études, M. Bélanger fut instituteur, et ensuite assistant-rédacteur du *Courrier du Canada*, où il publia quelques articles sur nos vers à soie canadiens. Le 1^{er} mai 1869, il écrivait à l'abbé Provancher : « Voici la saison de la chasse aux insectes qui va s'ouvrir, et je fais mes préparatifs en conséquence, plus désireux que jamais d'augmenter mon commencement de collection. Ah ! que n'ai-je plus de temps pour cela ! Au moins, si j'avais un emploi plus rétribué que celui que j'ai actuellement : je pourrais me livrer avec plus de liberté à l'étude de ma science favorite. » Sur la proposition de l'abbé Provancher, l'Université Laval lui confia la charge de conservateur de

(1) Ce fut en 1854 qu'eut lieu l'incendie du Parlement, édifice situé sur le terrain qui, à Québec, porte aujourd'hui le nom de Jardin Montmorency.

(2) L'achat du musée Chasseur ne fut décidé par la Chambre qu'au mois de mars 1836, par une loi intitulée : « Acte pour assurer à Sa Majesté la propriété du musée d'histoire naturelle de Pierre Chasseur, pour l'avantage du Public. » — Voir, sur le musée Chasseur : *Le Naturaliste canadien*, I, p. 141 ; V, p. 130 ; *Bulletin des recherches historiques*, vol. VIII, p. 251 ; *Journaux de la Chambre d'Assemblée, Bas-Canada*, vol. 45 (1835-36), *passim*.

ses musées. M. Bélanger publia quelques articles sur les insectes dans le *Naturaliste canadien*. Instruit dans les sciences naturelles, taxidermiste fort habile, il était aussi graveur sur bois : on peut voir, par exemple, un produit de son burin dans la gravure du Glouton (Carcajou), p. 129 du premier volume du *Naturaliste*. Dans la lettre déjà citée, on lit encore l'intéressant passage que voici : « Je me propose d'essayer de fonder, avec d'autres amis des sciences naturelles, une société d'histoire naturelle en cette ville. J'en ai déjà parlé à quelques-uns qui y sont très disposés. Je crois que si vous vouliez bien vous mettre à notre tête, nous réussirions. » C'est donc M. Bélanger qui provoqua la fondation de la société d'Histoire naturelle de Québec, dont nous aurons prochainement à esquisser la courte carrière ; et la page écrite par l'abbé Provancher dans la livraison du même mois de mai, sur l'opportunité de l'établissement d'une institution de ce genre, n'était évidemment que l'écho de la lettre de son correspondant.

Il faut bien aussi mentionner ici un autre collaborateur de l'abbé Provancher, qui lui prêta son concours dans l'œuvre du *Naturaliste canadien* : je veux parler de M. D.-N. Saint-Cyr. Lui aussi, après son cours d'études classiques, se livra à l'enseignement, et exerça cette honorable profession durant un grand nombre d'années. Entre temps, il étudia le droit et fut reçu notaire. Plus tard, il entra dans le domaine politique et fit partie de l'Assemblée législative. Enfin, vers 1880, il fut chargé d'organiser le musée d'histoire naturelle de l'Instruction publique, dont il fut le conservateur jusqu'à sa mort, en 1899. Fort entendu en géologie, en botanique et en entomologie, M. Saint-Cyr publia dans les premiers volumes du *Naturaliste* un bon nombre d'articles sur les mammifères du Canada. Il est aussi l'auteur de plusieurs rapports scientifiques sur le musée dont il avait charge, et qui font partie de la littérature officielle de la Province.

Ces personnes que je viens de mentionner et un petit nombre d'autres que je pourrais citer aussi, c'étaient tous ceux qui, voilà deux tiers de siècle, s'occupaient d'histoire naturelle dans la province de Québec. Et, comme on le voit assez, l'abbé Provancher en recevait un concours plus ou moins actif, pour l'aider dans son entreprise du *Naturaliste canadien*.

Que si l'on avait la pensée d'instituer une comparaison entre la faveur dont jouissait l'histoire naturelle parmi les Canadiens-Français vers 1870 ou 1875, et celle qu'elle obtient aujourd'hui, il faudrait reconnaître qu'à notre époque les notions générales des sciences naturelles sont plus répandues qu'autrefois. Mais, si je ne me trompe, il serait en même temps nécessaire d'avouer que le nombre des amateurs et des naturalistes de profession n'a guère augmenté depuis quarante ou cinquante années. Ce n'est pas ici, du reste, le moment d'insister sur cette constatation ni d'en tirer les conclusions qui s'en peuvent dégager.

Quoi qu'il en soit de cette question, j'ajouterai que si l'abbé Provancher avait des rapports personnels avec tous ses collaborateurs de la province de Québec, il ne pouvait, à cause des distances, communiquer que par écrit avec ses correspondants les naturalistes des Etats-Unis. Aussi accepta-t-il avec empressement l'occasion qui se présenta de faire connaissance avec la plupart de ces spécialistes, qui l'avaient aidé dans ses débuts d'entomologiste et avec qui il continuait d'entretenir des relations.

Cette occasion, elle lui fut offerte par l'invitation qu'il reçut d'assister au 18^e congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement de la science qui, en cette année 1869, devait se tenir à Salem, Mass. Le récit de ce voyage se trouve dans les volumes I et II du *Naturaliste canadien*, et il est intéressant à lire comme tous les récits de l'abbé Provancher, où l'originalité de la narration fait absolument oublier les imperfections littéraires dont ils sont émaillés. Ce congrès, qui dura plusieurs jours, s'ouvrit vers le 18 août. Et le directeur du *Naturaliste* eut le plaisir d'y voir figurer des conférenciers comme les professeurs Agassiz, T.-S. Hunt, C.-D. Cope. Dans une excursion des congressistes sur l'océan, plusieurs naturalistes se mirent à la recherche de notre abbé et finirent par le rencontrer : c'étaient Riley, Packard, Osten Sacken, Morris, Bethune (directeur du *Canadian Entomologist*, de London, Ont.) : tous ces noms sont aujourd'hui classiques dans l'entomologie américaine, comme l'est aussi d'ailleurs celui de Provancher lui-même.

Pourquoi ne mentionnerais-je pas, bien qu'à cette époque je ne fusse guère du nombre des adeptes de l'histoire naturelle, pourquoi, dis-je, ne mentionnerais-je pas ici le fait

qu'en cette même année 1869 je fis connaissance pour la première fois avec l'abbé Provancher ? Certes, je le connaissais déjà de nom, et je suivais avec passion, ainsi que je l'ai raconté au commencement de cette biographie, *le Naturaliste canadien*, attendant avec hâte la publication de chacune de ses livraisons ; mais je n'avais eu encore aucune occasion d'apercevoir seulement son fondateur et directeur, le curé de Portneuf. Chose étrange, ce fut à Montréal que je fis cette heureuse rencontre. Le problème qu'il semble y avoir là est pourtant d'explication facile. Au mois de juin 1869, les élèves du séminaire de Québec eurent l'extraordinaire fortune d'aller en excursion à Montréal. L'abbé Provancher fut du voyage, comme invité des MM. du Séminaire ; moi aussi j'en étais, à titre d'élève de belles-lettres. Or il arriva que, durant un trajet de la communauté marchant en rang dans une des rues de Montréal, le petit écolier se trouva avoir l'honneur d'être le compagnon de marche du savant ecclésiastique. Ce fait, sans importance en lui-même, fit pourtant assez d'impression sur moi pour que j'en aie conservé toujours le souvenir. Mais j'étais loin de soupçonner, à ce moment, que je deviendrais plus tard le disciple et l'ami du grand naturaliste.

CHAPITRE VII

De Portneuf à Québec et au Cap-Rouge

L'abbé Provancher prend sa retraite. — Son œuvre à Portneuf. — Des relations assez difficiles. — Des chiens sympathiques. — Résidence à Québec. — Ma première visite chez l'abbé Provancher. — Collaboration à *la Minerve*. — Histoire de la Société d'histoire naturelle de Québec. — L'abbé Provancher va se fixer au Cap-Rouge.

L'année 1869 fut marquée, pour l'abbé Provancher, par un événement de grande importance : son départ de la paroisse de Portneuf et sa sortie définitive de la carrière curiale.

Dès le mois de septembre 1864, c'est-à-dire deux ans après sa nomination à la cure de Portneuf, il avait rappelé à l'archevêque de Québec, à la fin de son rapport annuel, qu'il n'avait été envoyé là qu'en passant. Et, durant encore cinq années, cet état de transition s'était maintenu. C'est que les supérieurs ecclésiastiques, ou autres, ne sont pas toujours capables de réaliser leurs intentions ; sans compter que, fussent-ils à la fin en mesure de les accomplir, des circonstances se présentent parfois qui rendent inopportun ce qu'ils se proposaient d'abord. Bref, après sept années en tout, l'abbé Provancher était encore curé de Portneuf. Il est probable d'ailleurs que le motif qui, en 1864, l'avait engagé à rappeler à l'archevêque sa promesse, c'est-à-dire la modicité de ses revenus qui était telle, disait-il, qu'il n'avait pu subsister jusque-là qu'au moyen des redevances qu'il retirait de certains de ses anciens paroissiens de Saint-Joachim ; il est probable, dis-je, que ce motif avait perdu de sa force ou même n'existait plus du tout. Car, dans un pays nouveau et en activité de développement comme le nôtre, il ne faut pas tant d'années pour qu'une paroisse voie croître notablement ses ressources, et donc aussi celles de son pasteur, dont le sort correspond de près au sien,

dans notre système paroissial : chez nous, en effet, si les paroissiens n'ont que de maigres revenus, le curé se trouve exactement dans la même situation, puisque ses ouailles ne lui donnent qu'en proportion de ce qu'elles ont elles-mêmes. On est donc, chez nous, paroissiens et curé, pauvres ou riches ensemble. Pour ce qui est de Portneuf, comme en 1869 l'abbé Provancher ne l'a pas quitté pour passer à une cure plus riche, mais pour prendre sa retraite, on peut croire que l'exiguité des revenus, qui y sévissait en 1864, avait fait place, sinon à la richesse, au moins à une aisance convenable.

Il ne semble pas qu'il y ait eu longtemps d'avance entente entre l'archevêque de Québec et l'abbé Provancher au sujet de cette question de retraite. Cela ressort d'une lettre que Mgr Baillargeon écrivait au curé de Portneuf, le 30 mai, et qui indique bien que l'archevêque ne prévoyait pas alors que l'abbé Provancher dût cesser prochainement d'exercer le saint ministère. La rumeur court, lui disait Mgr Baillargeon, que vous vous proposez de publier un journal agricole en compagnie de l'abbé N.-A. Leclerc. Gardez-vous-en bien ! Un curé a d'autre chose à faire qu'à publier des journaux, étant donné surtout que vous avez déjà à vous occuper de la publication du *Naturaliste canadien*. Donc, *Querite primum regnum cœlorum !*

L'archevêque n'aurait certainement pas écrit en ce sens à un prêtre qu'il aurait su devoir se retirer du ministère quelques mois à peine plus tard.

Pour ce qui était de l'abbé N.-A. Leclerc, la rumeur suivant laquelle il songeait à la publication prochaine d'une revue traitant de l'agriculture était tout à fait juste. Mais, par contre, il n'était pas exact que M. Provancher dût prendre part à cette œuvre à titre d'associé. Ainsi que le démontre sa correspondance du temps, c'était bien M. Leclerc tout seul qui organisait l'entreprise, et il ne savait pas encore s'il publierait sa revue projetée à Québec, à Montréal ou à l'Assomption, l'École d'agriculture de ce dernier endroit lui ayant fait à cet égard des propositions qui lui semblaient avantageuses. Toute l'intervention de l'abbé Provancher, en cette affaire, consistait dans l'intérêt qu'il prenait au dessein de son ami M. Leclerc et dans le concours qu'il devait lui prêter quand l'œuvre serait en voie d'exécution.

Ce fut le 17 septembre (1869) que l'abbé Provancher écrivit à Mgr Baillargeon pour lui offrir sa démission de la cure de Portneuf. Je n'ai pu retrouver cette lettre, qui n'a pas été conservée dans les archives diocésaines.

L'archevêque de Québec accepta cette démission, et le fit savoir à l'abbé Provancher en lui écrivant, le 22 septembre, dans les termes suivants : « Par votre lettre du 17 de ce mois, vous offrez de me remettre votre cure, pour les raisons qui vous sont connues et que vous exprimez vous-même. — Par la présente, j'accepte votre offre et votre démission de ladite cure de N.-D. de Portneuf. » Le prélat, après avoir averti M. Provancher que ses pouvoirs de curé expireront le samedi 2 octobre suivant, ajoute ce qui suit : « Vous pouvez annoncer que vous m'avez remis vous-même la cure et que c'est de votre propre mouvement que vous la quittez, afin de poursuivre les travaux scientifiques que vous avez entrepris. »

Ne faut-il pas voir, dans cette dernière phrase, une charitable préoccupation du bon archevêque Baillargeon, désireux de ménager la susceptibilité du curé de Portneuf ? Cette autorisation qu'il lui donnait à dire qu'il abandonnait volontairement l'exercice du ministère paroissial, n'était-elle pas destinée avant tout à « sauver la face », comme on dit en Chine ou ailleurs ?

En tout cas, on ne parle pas ainsi à quelqu'un qui se démet de sa charge d'une façon absolument libre. Et, de fait, l'un des anciens paroissiens de l'abbé Provancher m'a témoigné avoir été de ceux qui s'étaient efforcés d'amener Mgr Baillargeon à lui demander sa démission de la cure de Portneuf. L'archevêque lui a-t-il vraiment conseillé cette démarche ? Cela me paraît probable, et il me semble que le soin même pris par l'archevêque de lui dire qu'il peut très bien, sans enfreindre les exigences de la vérité, annoncer qu'il a de son propre mouvement donné sa démission, indique à mon sens qu'il avait en effet été invité à résigner son poste. Cette façon de mettre fin à une situation vraisemblablement difficile avait l'avantage d'éviter à l'autorité ecclésiastique la peine de recourir à un procédé désagréable pour l'intéressé, et de sauvegarder en même temps sa réputation aux yeux du public.

Les choses n'avaient donc pas toujours marché sur le pied d'une parfaite harmonie entre le curé et ses paroissiens ?

Quand l'abbé Provancher arriva à Portneuf, en 1862, cette paroisse était encore peu organisée, et la situation financière était fort difficile, tant il avait fallu s'endetter pour la construction de l'église et du presbytère. Comme il a été dit précédemment, il réussit à restaurer les finances paroissiales et à subvenir en même temps aux frais de l'administration, et cela sans recourir à aucune répartition légale. Non seulement il pourvut par lui-même à tous les détails du gouvernement religieux de la localité ; mais comme il n'y avait là à peu près personne d'instruit, il s'occupa aussi des affaires de la commission scolaire, et même de l'administration municipale ; il lutta contre les vendeurs de liqueurs alcooliques ; il organisa la compagnie du bateau le *Portneuf*, qui tint une ligne de cabotage entre Québec, Portneuf, et autres endroits jusqu'à Gentilly, et qui avait pour consigne de ne pas approvisionner les auberges de ces boissons. Bref, durant sept années, M. Provancher présida, au temporel comme au spirituel, à toute la vie de Portneuf. Comment donc s'étonner que, le long de la route où il sema des bienfaits, il ait rencontré des ingrats ? Et comment aurait-il pu exercer tant de fonctions et mener à bien tant d'affaires diverses sans créer ici ou là des mécontentements même très vifs ? Il faudrait, pour le nier ou s'en montrer surpris, ignorer les imperfections de la nature humaine.

Il faut ajouter que l'abbé Provancher fournissait bien, lui aussi, son contingent d'imperfections humaines. Il était doué d'une grande activité ; il était très avisé et plein de ressources pour réaliser ses desseins. Mais son tempérament était vif et tranchant ; les procédés conciliants étaient peu son fait ; le miel et le lait n'étaient pas toujours les notes caractéristiques de son verbe. Manque de docilité ou d'intelligence chez les paroissiens ; manque de mesure ou de patience de la part du curé : il n'en faut pas tant pour que la concorde laisse parfois à désirer.

Tout cela est loin d'être nouveau dans l'histoire de l'Eglise, en la vie de laquelle le divin Fondateur a voulu laisser une grande part à l'élément humain. Et l'on a raison de dire que le maintien intégral de l'Eglise à travers ses deux dizaines de siècles, en dépit des imperfections, même des fautes et des crimes de ceux qui la composent ici-bas, est l'une des preuves irréfragables de son institu-

tion divine et de l'assistance continuelle que lui prête, suivant sa promesse, Celui qui l'a établie.

Assurément, l'abbé Provancher ne dut pas trouver que des contradicteurs et des opposants à Portneuf. Il est même à croire que le grand nombre de ses paroissiens lui manifestaient plutôt de la bienveillance et du respect : c'est sur quoi l'on peut compter toujours, en nos bonnes paroisses canadiennes, dans les relations entre les paroissiens et leur curé, quel qu'il soit. Il y eut, par exemple, cette manifestation de regret et de sympathie, racontée en un autre endroit de cette biographie, et que la fraternité du Tiers-Ordre fit à l'occasion de l'éloignement de son directeur et fondateur, et qui dut consoler un peu l'abbé Provancher de la tristesse de son départ... Car, pourquoi le cacher ? après tant de travaux et de sollicitude mis au service de la paroisse, personne ne l'accompagna lorsqu'il se rendit du presbytère au quai pour s'embarquer sur le *Portneuf*, et la seule marque de sympathie qu'il recueillit lui fut donnée par un chien qui *frétilla de la queue* à son passage ! (1) Ces détails affligeants, je les tiens d'un ancien

(1) Pour signaler davantage encore l'honneur que s'acquittait en cette occasion la race canine de Portneuf, disons qu'un autre chien, le sien, témoigna aussi de la sympathie à l'abbé Provancher lors de son départ. J'en trouve le récit dans une lettre datée du 16 février 1897, où feu mon ami Mgr L. Lindsay racontait une visite de l'abbé naturaliste au Petit-Cap (Saint-Joachim), lieu de villégiature des prêtres du Séminaire de Québec. « Nous causions d'histoire naturelle, ou plutôt nous vantions les qualités et les finesse de l'ami des écoliers, feu Lindor, le terre-neuve du Petit-Cap, aimable et indispensable compagnon de toutes nos promenades, qui périt dans la chute de Sainte-Anne en voulant la sauter pour rejoindre les promeneurs. L'abbé nous raconta l'attachement d'un terre-neuve qu'il possédait à Portneuf et qu'il laissa en partant à un habitant du village. Le pauvre animal, affolé de douleur au départ de son maître, le suivit au rivage ; on dut le chasser du bateau, et le retenir pour l'empêcher de le suivre à la nage. Il poussait des hurlements lamentables. « Je crois franchement, dit en terminant l'abbé Provancher, que c'était le seul de mes paroissiens qui me regrettât. » Cette histoire, ajoute Mgr Lindsay, « met plus encore en relief l'humilité et la franchise de M. Provancher (vertus rares chez les hommes) que l'attachement du quadrupède, coutumier du fait et fidèle par instinct. »

paroissien de l'abbé Provancher. Mais ils n'autorisent pas, malgré tout, à penser qu'il n'y avait pas, chez un grand nombre, de sympathie en sa faveur.

A part un futile incident qui survint, comme cela arrive partout, entre les chantres et le curé, les archives ne disent rien des difficultés qui existèrent entre le curé de Portneuf et ses paroissiens. Ne vaut-il pas mieux, aussi, que tout cela soit à jamais enseveli dans les ombres de l'oubli ? D'un autre côté, M. Provancher ne paraît avoir conservé aucune amertume de ces événements. Au cours d'une intimité de près de vingt-cinq ans, jamais il ne m'a laissé même soupçonner quoi que ce soit de ses chagrins de cette époque. Bien des années après son départ de Portneuf, je l'ai accompagné dans une visite qu'il fit à son ancienne paroisse : et ce voyage parut lui être agréable de tout point. Cela prouve ou bien qu'il avait depuis longtemps tout pardonné, en vrai disciple de saint François d'Assise qu'il était, ou bien que les difficultés qu'il avait rencontrées durant son séjour à Portneuf n'avaient peut-être pas été si graves qu'on pourrait le penser. Du reste, lorsqu'on a cru toujours faire son devoir et agir pour le bien, les ennuis que l'on a rencontrés sur son chemin portaient avec eux leur baume consolateur ; et il est si certain que, avec sa droiture d'esprit et son dévouement indéfectible, le curé de Portneuf pouvait se rendre le témoignage d'avoir toujours fait ce qui lui paraissait être son devoir !

Et, après tout cela, il ne me semble pas que l'on puisse attribuer son départ de Portneuf uniquement au défaut d'entente avec ses paroissiens. On a vu, dans le récit de cette démarche de la fraternité du Tiers-Ordre que je rappelais tout à l'heure, signaler que des raisons de santé avaient engagé le curé de Portneuf à se retirer de l'exercice du saint ministère. Lui-même, dans la 12^e livraison du *Naturaliste canadien* (Vol. I, p. 270), indique aussi ce motif pour expliquer son entrée dans la retraite. Il ne faut pas oublier qu'il exerçait le ministère des âmes depuis vingt-cinq ans bien comptés ; et l'on peut dire que, durant ce quart de siècle, il ne s'était guère épargné. Quoi d'étonnant, dès lors, qu'il ait senti le besoin de se reposer à la suite de ces labeurs incessants ? En outre, il avait contracté, durant cette période de sa vie, une bronchite qui, pour sommeiller parfois, n'en devenait pas moins incommode à certaines

époques. Cette infirmité, à elle seule, pouvait lui rendre bien difficile l'exercice du saint ministère, surtout dans une paroisse rurale et sans aide d'aucune sorte. Du reste, les autorités ecclésiastiques jugèrent elles-mêmes que la santé de l'abbé Provancher était sérieusement atteinte, puisqu'elles autorisèrent la société de secours, établie parmi le clergé, à lui servir une pension annuelle, qu'il toucha durant tout le reste de sa vie. Je ne dois pas omettre de dire par exemple que, certain jour, vraisemblablement à une époque où l'état de sa santé s'était amélioré davantage et où la fâcheuse bronchite avait dormi plus longtemps que d'habitude, il eut scrupule de se tenir ainsi éloigné de l'exercice du ministère sacerdotal et de continuer à percevoir une pension à laquelle il n'était plus convaincu d'avoir absolument droit. Cette situation et ces inquiétudes, il les exposa à un théologien qui le rassura tout à fait, et lui démontra, de plus, qu'il n'avait pas sujet de regarder sa carrière, maintenant consacrée exclusivement aux études scientifiques, comme étrangère au service de l'Eglise. En effet, l'une des gloires de l'Eglise catholique, c'est que, à toutes les époques de son existence, elle a favorisé la science de tout son pouvoir, et que toujours, dans les assemblées des savants, elle a compté quelques-uns de ses ministres. Aujourd'hui surtout, malheureusement, qu'en la plupart des pays on demande à toutes les sciences des armes contre la vérité, il importe que des fils de l'Eglise soient au premier rang en ce domaine aussi, non seulement pour démontrer que la Foi n'est pas l'ennemie du savoir, mais aussi pour rencontrer victorieusement les adversaires sur ce même terrain scientifique, qui est en nos temps le plus habituel champ de bataille où l'erreur cherche à perdre les hommes.

Durant le dernier tiers de sa vie, c'est-à-dire durant les vingt-trois années qu'il vécut encore, l'abbé Provancher s'occupa principalement de l'étude des sciences naturelles. Ce vétéran du sanctuaire fut donc favorisé d'un bonheur qui n'échoit qu'à un petit nombre des hommes. Avoir passé vingt-cinq années dans l'exercice constant de sa profession, en sortir avec une santé relativement satisfaisante et qui n'exclut pas les travaux que l'on préfère, et pouvoir encore, durant un quart de siècle, se livrer persévéramment à des études qui ont fait le charme de sa jeunesse et de son âge

mûr : cela n'est point ordinaire. Et l'homme à qui la Providence accorde une pareille bénédiction doit lui témoigner la plus grande reconnaissance pour un don si rare.

Ces années de retraite paisible, l'abbé Provancher les employa donc principalement à poursuivre ses travaux scientifiques ; mais l'activité infatigable qui avait signalé toute sa vie ne s'éteignit pas du jour au lendemain, ne s'éteignit même jamais entièrement ; et, comme nous le verrons avec quelque détail, diverses occupations et maintes entreprises vinrent s'ajouter aux travaux techniques et mettre de la variété dans la vie de notre naturaliste.

En quittant la paroisse de Portneuf, l'abbé Provancher vint résider à Québec. Il n'avait jamais goûté à la vie des villes, et réalisait là, probablement, l'un de ses rêves du passé. Il y a certainement des esprits qui ne mettent rien au-dessus du calme et de la tranquillité, et qui ne sauraient se faire au mouvement et à l'agitation qui caractérisent les grands centres de population. Mais il n'est pas moins sûr que pour la plupart des gens le séjour des villes a beaucoup d'attraits : ils apprécient les distractions que l'on y trouve, et la facilité des relations sociales les y attache tout à fait, sans que le mouvement des affaires ou le bruit des machines leur soit aucunement désagréable. Quelles que fussent à cet égard les préférences de l'abbé Provancher, l'intérêt de ses études et de ses publications lui parut sans doute exiger qu'il vînt fixer sa résidence à Québec. « Retiré dans la capitale (écrivait-il dans *le Naturaliste canadien* du mois de novembre 1869), nous avons à notre disposition, pour nous aider dans nos recherches, les grandes bibliothèques et les musées de la métropole des lettres en Canada, et nous sommes tous les jours en contact avec des érudits, tels que les savants professeurs de l'Université Laval et autres, dont la bienveillance nous assure le concours lorsque nos connaissances nous feront défaut. »

Voilà bien, en effet, pour l'homme d'étude et particulièrement pour le naturaliste, les avantages du séjour à la ville. Avoir accès tous les jours à des bibliothèques bien assorties ; pouvoir étudier, chaque fois qu'on le juge utile, les spécimens de musées considérables ; pouvoir consulter, sur toute difficulté que l'on rencontre, des maîtres de la science : quels avantages incomparables ! L'abbé Provancher qui, jusque-là, avait travaillé dans l'isolement et réduit

aux seules ressources de sa bibliothèque particulière et des collections qu'il avait pu réunir lui-même, dut se féliciter de se voir en des conditions meilleures pour la poursuite de son œuvre scientifique. Evidemment Québec, surtout à cette époque, n'offrait pas à l'homme d'étude les mêmes ressources que Paris ou d'autres grandes villes, dont les bibliothèques et les musées sont immenses et riches de trésors de toute nature ; mais la capitale de notre Province offrait pourtant dès lors de favorables conditions aux habitués du travail intellectuel.

L'abbé Provancher, devenu citoyen de Québec, ne crut pas devoir y acquérir de propriété. Il se contenta de la condition de locataire, et c'était bien la décision la plus prudente qu'il pût prendre à cet égard. Car, après tout, il ne faisait pas en devenant Québécois le vœu de le rester toujours, et il pouvait se présenter un jour ou l'autre telles ou telles circonstances qui l'engageassent à s'éloigner de la ville, comme en effet cela ne tarda pas beaucoup à arriver.

Tout le temps qu'il résida à Québec, l'abbé Provancher habita dans la paroisse de Saint-Roch, d'abord au n° 30, rue Craig (aujourd'hui du Pont). Plus tard il occupa le second étage d'une maison (n° 31) de la rue Desfossés, côté sud, entre les rues du Pont et Grant, à une centaine de pieds de l'Ecole des Frères. C'est là que je me procurai, en 1870 ou 1871, l'occasion de l'approcher une deuxième fois. J'étais alors élève de rhétorique ou de philosophie. On sait qu'il est facile aux écoliers de trouver des « défaites » pour justifier une démarche quelconque, et je n'eus pas de peine à inventer une raison pour me présenter chez le naturaliste. A cette époque-là, insuffisamment absorbé par les charmes de l'étude des préceptes oratoires et des équations à une ou plusieurs inconnues, je trouvais un supplément de bonheur parfait dans l'étude de la botanique ; j'étais même un peu plus que passionné pour cette science aimable et modeste, joignant la pratique enthousiaste de la floriculture à l'observation des phénomènes de la vie des plantes. Je n'eus donc qu'à détacher un rameau fleuri d'un *Geranium* pour avoir le passeport qui me permettrait d'arriver chez l'abbé Provancher, sous prétexte de vouloir connaître le véritable nom spécifique de la plante. Le moyen réussit à merveille, et je fus accueilli avec une très grande bienveil-

lance par le savant. A l'aide des clefs analytiques de sa *Flore*, nous procédâmes régulièrement à l'identification du végétal, ma part étant de discerner sur l'échantillon les caractères successivement mentionnés dans le livre. Ce fut là la première leçon d'histoire naturelle que j'aie jamais reçue, et elle fut suivie d'une exhortation en règle à cultiver avec une ardeur nouvelle et les *Geraniums* et les sciences naturelles. Je n'ai pas besoin de dire que le feu sacré, qui pétillait déjà joliment chez moi, prit des allures d'incendie, à la suite d'un encouragement pareil !

L'abbé Provancher ne résida à Québec que durant trois années. Comme il sera question dans des chapitres distincts de ses publications et de ses voyages de l'époque, il ne reste ici que peu d'événements à signaler durant ce séjour.

On lit, à la page 182 du vol. xx du *Naturaliste canadien*, qu'il cessa en 1870 d'être collaborateur régulier à la *Minerve*, de Montréal. Il n'y a donc pas beaucoup de choses que n'ait pas entreprises l'abbé Provancher, puisqu'il a été jusqu'à faire du journalisme politique ! Malheureusement, il ne m'a jamais beaucoup parlé de cette collaboration, et je ne puis même dire à quelle époque il l'avait commencée et avec quelle activité il l'avait poursuivie. J'ai bien feuilleté la collection de la *Minerve* des années 1868, 1869, 1870, mais sans y rien trouver que je puisse rapporter avec certitude à la plume de M. Provancher. Il écrivait sans doute sous le voile de l'anonymat ; il est même probable que parfois ses écrits, sans aucune signature, étaient donnés comme des articles de rédaction. Il faut bien aussi se résigner à ignorer toujours pour quel motif il cessa, en 1870, d'être rédacteur et correspondant du fameux journal montréalais.

Une autre œuvre, beaucoup plus importante, dont il s'occupa durant son séjour à Québec, ce fut la fondation d'une Société d'histoire naturelle. L'histoire de cet effort destiné à promouvoir le goût des sciences naturelles, à Québec, se trouve dans la collection du *Naturaliste canadien* ; mais elle y est dispersée dans un certain nombre de volumes. Aussi je crois utile de présenter ici un tableau d'ensemble de cette initiative si intéressante.

En mai 1869 (*N. C.*, I, 142) l'abbé Provancher exprimait pour la première fois le souhait de voir s'organiser à Québec une société, particulièrement française, d'histoire

naturelle, et formulait même un programme abrégé de l'organisation qu'elle pourrait avoir.

Au mois de janvier 1870 (*N. C.*, II, p. 34), il revenait à la charge et demandait expressément des adhésions. L'Université Laval, ajoutait-il, accueillerait probablement chez elle la nouvelle association, et lui accorderait l'usage de sa bibliothèque et de ses musées. En effet, les personnes favorables à ce mouvement se réunirent à l'Université, en janvier ou février ; mais il arriva que l'abbé Provancher y fut presque seul à trouver opportune et réalisable l'idée d'une association dont l'objet serait exclusivement l'étude de l'histoire naturelle. On jugea que les garanties de succès seraient plus grandes si l'on élargissait le champ d'action, de façon à attirer et à retenir un plus grand nombre de personnes. Et l'on fonda un « Club scientifique, industriel et agronomique. » De la sorte, on s'adressait aux amateurs des sciences en général, aux industriels et aux agronomes, et l'on pouvait espérer que l'on recruterait un bon nombre d'adhérents. Il ne paraît pas, toutefois, que la réalité ait répondu à ces beaux espoirs, et le « Club scientifique, industriel et agronomique » ne fournit qu'une carrière d'une extrême brièveté. Quant à l'abbé Provancher, qui n'avait pu faire triompher son idée de la fondation d'une société d'histoire naturelle, il ne voulut prendre aucune part dans l'organisation du « Club », et se retira paisiblement sous sa tente.

Les intentions étaient sans doute très droites de part et d'autre, et de chaque côté l'on avait des motifs plausibles pour appuyer son point de vue. L'issue, toutefois, était regrettable : les amis des sciences étant en si petit nombre, dans notre pays, toute scission survenant entre eux ne pouvait qu'être funeste aux desseins que l'on avait. Je suis bien d'avis que l'abbé Provancher avait raison de soutenir que l'on devait se borner à l'organisation d'une société d'histoire naturelle et laisser à d'autres le souci des intérêts industriels et agronomiques. Mais, d'autre part, il me semble qu'il aurait agi plus sagement s'il se fût rallié à l'opinion de la majorité des amis qui avaient répondu à son appel et s'il avait accepté la situation telle qu'elle se présentait, quitte à en tirer ensuite le meilleur parti, lequel, assurément, aurait fini par être excellent. Car il n'est pas douteux que la section d'histoire naturelle du « Club »,

sous la direction active et énergique de M. Provancher, n'aurait pas tardé à devenir la plus importante et même la seule bien vivante, au point que l'*industrie* et l'*agronomie* se seraient éliminées d'elles-mêmes, pour ne plus laisser en définitive, et sous le nom persistant peut-être de *Club scientifique*, que la véritable société d'histoire naturelle qui était l'objet de ses vœux. En adoptant cette manière d'agir, il aurait, surtout, conservé à son projet le concours d'une institution comme l'Université Laval, si dévouée et si puissante pour tout progrès scientifique en notre pays.

Quoi qu'il en soit de ce qui aurait pu arriver si, d'un côté ou de l'autre, on avait procédé autrement, l'abbé Provancher — retiré sous sa tente — continua de mûrir son projet. Il faut croire que ce projet était d'une maturité facile à obtenir, puisque dès le 26 avril suivant (1870) le fruit put être cueilli. En d'autres termes, ce jour-là, l'abbé Provancher réussit à fonder une société d'histoire naturelle telle qu'il la voulait. Profitant de l'expérience acquise par sa première tentative, qui avait tourné contre son gré, il n'avait convoqué qu'un petit nombre d'amis des sciences, dont six seulement, sur neuf, se rendirent à l'endroit indiqué. Séance tenante, on adopta une constitution dont le texte est reproduit au long à la page 184 du volume II du *Naturaliste*. On procéda ensuite à l'élection des officiers, avec le résultat que voici : *Président*, l'abbé Provancher ; *Vice-Président*, D^r Meilleur ; *Secrétaire*, M. J.-B. Gilbert ; *Trésorier*, M. J.-B. Cloutier ; *Directeurs*, MM. F.-X. Bélanger, Eug. L'Heureux.

Le siège social de la nouvelle organisation fut temporairement fixé à la résidence de l'abbé Provancher.

D'après les procès-verbaux publiés dans le *Naturaliste*, la Société d'Histoire naturelle tint des séances le 2 mai, le 11 juillet, le 1^{er} août, le 10 novembre et le 29 décembre 1870. A chacune de ces réunions, on enregistrait quelques dons de livres et de spécimens pour les collections de la Société ; l'abbé Provancher ou un autre membre traitait de quelque point d'histoire naturelle, ou bien l'on causait sur divers sujets scientifiques. La séance du 10 novembre fut particulièrement importante à cause des graves résolutions que l'on y adopta. Il y avait bien cinq membres de la Société qui assistaient à cette séance ! On délibéra toutefois

comme si l'on avait été cinquante. Le D^r Meilleur, secondé par M. J.-E. Juneau, proposa la motion suivante :

« Attendu que depuis plusieurs années le gouvernement alloue annuellement une somme de \$750 à la Société d'Histoire naturelle de Montréal, ce ne serait que justice qu'une semblable allocation serait faite à la Société d'Histoire naturelle de Québec ; en conséquence qu'une requête soit sans délai adressée au Parlement, au nom de la Société, sollicitant telle allocation. »

De son côté, M. Cloutier, alors professeur à l'École normale Laval, fit la proposition suivante, secondé par M. J.-B. Gilbert :

« Que dans le but d'asseoir notre Société sur des bases plus solides, et d'engager tant le gouvernement que les amateurs de la science à lui venir en aide, il serait nécessaire qu'elle serait civilement incorporée ; en conséquence qu'un comité composé de MM. Provancher, Juneau et Cloutier soit chargé de prendre les mesures nécessaires pour effectuer telle incorporation. »

Ces deux motions furent adoptées, et, sans doute, à l'unanimité. Mais, pour ce qui est de la seconde, relative à ce qu'on appelle ici l'« incorporation » de la Société, il ne semble pas qu'on se soit occupé, efficacement du moins, de lui donner effet ; et, aux yeux de la loi, la Société d'Histoire naturelle de Québec paraît n'être jamais sortie du néant.

Quant à cette demande d'un secours pécuniaire du gouvernement de la Province, l'abbé Provancher a raconté (*N. C.*, janvier 1875, p. 3) que l'on adressa des pétitions à la Législature, aux sessions de 1871, 1872 et 1873, pour solliciter l'aide désirée, mais que le gouvernement ne trouva pas qu'il lui fût possible d'accorder la faveur demandée.

En attendant, la Société ne menait qu'une vie languissante. On ne trouve plus, dans *le Naturaliste canadien*, après 1870, que le compte rendu d'une seule séance, celle du 3 juillet 1871. Le séjour qu'alla faire l'abbé Provancher en Floride, au printemps de cette année, explique assez bien le sommeil apparent de la Société durant les premiers mois de 1871. L'année suivante, l'abbé Provancher quitta Québec pour le Cap-Rouge ; plusieurs autres membres s'éloignèrent aussi de la ville. Ces circonstances, jointes au refus du gouvernement de fournir quelques ressources,

finirent par plonger l'association dans une léthargie de belle profondeur.

Durant l'été de 1875, se produisit un réveil momentané sous la poussée « de plusieurs jeunes talents » qui, écrit l'abbé Provancher, lui offrirent leur adhésion. La Société compta à ce moment jusqu'à 27 membres inscrits, et l'on tint plusieurs séances. Il fut même résolu de tenter un nouvel assaut sur le trésor public, et l'on adressa à la Législature une requête où se trouvait l'ingénieuse proposition que voici : « Si les ressources de la Province ne vous permettent pas actuellement de nous faire une allocation égale à celle de la Société anglaise de Montréal de même nom, du moins que nous soyons appelés à partager avec elle son octroi ordinaire. » Le moyen proposé, assez peu délicat envers l'association montréalaise, ne fut pas agréé par le gouvernement. D'ailleurs, en racontant ces efforts, l'abbé Provancher ajoute très honnêtement que la demande de la Société de Québec avait été rejetée parce qu'elle n'avait pas fait de rapport officiel de ses opérations (1). Voilà bien ici un détail qui tend à démontrer que l'association avait reçu l'existence civile de la Législature : car les sociétés ainsi reconnues par la loi sont généralement tenues de présenter à l'Etat un rapport annuel de leurs affaires. Et l'on ne comprendrait pas que le gouvernement eût fait reproche à une compagnie non constituée civilement d'avoir manqué de lui faire son rapport. Pourtant, nulle part *le Naturaliste* n'indique que la Société d'Histoire naturelle ait reçu l'existence civile, et les *Statuts* de Québec ne contiennent pas davantage l'acte par lequel elle l'aurait obtenue. Il y a donc là un problème, dont j'abandonne la solution aux chercheurs de profession.

Quels que soient les motifs qui aient empêché le gouvernement de l'époque d'accorder le secours que l'on demandait, on ne saurait s'empêcher de trouver regrettable cette indifférence de l'Etat envers une institution d'utilité publique comme celle dont il s'agissait ; cette abstention devient même pour le moins surprenante, quand on songe que, depuis plus de vingt ans, la Société d'Histoire natu-

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. VIII, p. 4.

relle de Montréal, institution surtout anglaise, recevait une allocation annuelle de \$750. Il est certain qu'une partialité de cette sorte, qui voilà cinquante ans passait à peu près inaperçue, ne serait plus possible aujourd'hui.

D'autre part, il n'est pas téméraire de penser que si, à l'origine, l'abbé Provancher avait manœuvré de façon à ne pas se séparer de l'Université Laval, et à pouvoir profiter à l'occasion du concours de cette puissante institution, la Société d'Histoire naturelle de Québec aurait eu autrement plus de chance de se voir écoutée dans ses démarches auprès du gouvernement.

Durant de longues années, il ne fut plus question de cette Société d'histoire naturelle, et l'on avait tout sujet de la croire bien morte puisque l'oubli s'était même fait autour de son nom. Mais voilà que, au mois d'avril 1887, *le Naturaliste canadien* annonça tout à coup sa résurrection. Elle avait même, le 15 mars précédent, renouvelé son bureau de direction. En cette occasion, l'abbé Provancher et M. J.-B. Gilbert avaient été réélus respectivement président et secrétaire; Mgr T.-E. Hamel, de l'Université Laval, et M. J.-B. Lippens, inspecteur d'Ecoles, avaient été élus celui-là vice-président, et celui-ci trésorier. Ces deux noms, qui n'avaient pas paru dans l'ancienne liste des membres, indiquaient bien que de nouvelles adhésions s'étaient produites.

Mais, que s'était-il donc passé, pour que la Société ait pu de la sorte se réveiller de son long sommeil?

Ce qui s'était passé, c'est que le gouvernement Mercier venait de prendre l'administration de la chose publique, et que le secrétaire de la Province, feu l'honorable M. Gagnon, esprit sincèrement dévoué aux progrès intellectuels, avait donné à l'abbé Provancher l'assurance d'un secours prochain de l'Etat à la Société d'histoire naturelle de Québec. En effet, à la session suivante de la Législature, on vota en faveur de cette association le montant de \$200. C'était sans doute bien peu de chose que cette allocation; mais, en escomptant un peu les subventions des années à venir, on pouvait enfin se mettre sérieusement à l'œuvre.

« Nous faisons donc nos élections (raconta en septembre 1889 l'abbé Provancher, *N. C.*, vol. XIX, N° 3, pp. 44-45), tenons quelques réunions, recrutons quelques

nouveaux adeptes; le zèle est grand, et l'entrain paraît devoir se continuer.

« Déjà, en deux mains seulement, nous avons 400 oiseaux, tous bien montés, pour notre musée, sans compter une foule d'autres petites pièces plus ou moins intéressantes.

« Nous faisons venir certains ouvrages indispensables à notre bibliothèque, et faisons préparer des vitrines pour y installer nos spécimens.

« Cependant reste toujours la question du local : un musée ne s'installe pas en pleine rue. Mais on nous en promet un, au bureau des archives, lorsque le bureau d'enregistrement sera transporté au palais de justice. Tout allait donc s'arranger pour le mieux. Avec l'octroi de l'année suivante et ce local, nous allons définitivement nous mettre à l'œuvre.

« Mais ne voilà-t-il pas qu'un ministre nous enlève la chambre du bureau d'enregistrement pour y installer un autre officier public, et nous laisse encore dans la rue.

« Adressez-vous, nous dit-on, au gouvernement fédéral : vous pourrez obtenir quelque appartement dans les salles occupées ci-devant par les tribunaux de justice, et qui sont actuellement sans emploi.

« Requête est aussitôt adressée en conséquence à Sir A.-P. Caron, et la réponse ne se fait pas attendre : « Le « gouvernement n'a pas encore déterminé l'emploi qu'il « fera de ces bâtisses, et ne peut pour le moment acquies- « cer à votre demande. »

« Pour compléter le désastre, une nouvelle session a lieu, et le gouvernement refuse de renouveler notre octroi.

« C'était littéralement nous porter le coup de mort.

« Il ne nous restait donc plus qu'à nous étendre dans la tombe en attendant qu'on étende sur nous le voile de l'oubli.

« Et c'est ce que nous fîmes. »

Ce fut en 1887 — ou peut-être, mais moins probablement, en 1888 — que la Société d'Histoire naturelle succomba de la sorte, après une existence malade de dix-sept ou dix-huit années. L'énergie et l'activité d'un homme comme l'abbé Provancher n'avaient pas suffi pour faire réussir cette entreprise ! Par ce qui advint de cet effort prolongé et infructueux, on voit s'il est facile de

pousser les Canadiens-Français vers les études scientifiques !

Comme le collège de Lévis montrait dès lors un zèle remarquable pour organiser un musée d'histoire naturelle, l'abbé Provancher l'institua héritier des vitrines, etc., que possédait déjà la Société d'Histoire naturelle. Cette transmission d'héritage démontrait péremptoirement le décès de la Société, que M. Provancher ne songea plus à ressusciter, d'autant moins que lui-même, à cette époque, voyait s'approcher le terme de sa vie.

Quand la Société d'Histoire naturelle de Québec fut de la sorte conduite à la nécropole, si vaste et si encombrée, des institutions humaines passées de vie à trépas, il y avait longtemps que l'abbé Provancher avait cessé d'être québecquois.

Pourquoi avait-il renoncé au séjour de la ville pour retourner à la campagne ?

Il semble qu'il ne soit pas difficile d'en donner plusieurs motifs au moins très plausibles, dont chacun aura eu son influence dans cette détermination.

D'abord, on pourrait peut-être soutenir que l'on naît citadin, mais qu'on ne le devient pas facilement. Voici un homme qui est né à la campagne, qui a été élevé dans cette liberté de la vie rurale, et qui même y a passé tout son âge mûr. Est-il étonnant qu'il ne puisse échanger sans regrets cette existence au grand air contre la captivité relative des maisons de ville, où l'on vit presque en communauté avec des familles inconnues qui sont logées au-dessus, au-dessous, à droite et à gauche, en avant et en arrière ? A tout instant il est gêné dans ses allures par certaines lois de convenance, qui l'empêchent de sortir librement de sa demeure, et jusque de se tenir à la fenêtre lorsque l'idée lui en vient.

Durant tant d'années, on s'était habitué à faire dix fois par jour l'inspection de son verger, à voir ses pommiers rougir peu à peu leurs fruits succulents, à suivre d'un œil intéressé l'éclosion du bouton de rose ou d'œillet de ses parterres, et même à faire visite, chaque matin, aux poussins de sa basse-cour... Et vous croyez qu'on va se résigner, sans brisement de cœur et sans éprouver le plus amer ennui, à résider à tel numéro de telle rue, enfermé dans sa chambre, sans autre perspective que celle de

rangées d'innombrables maisons en vue de tous les côtés ?

Si, de plus, l'on est fervent adepte des sciences naturelles, les conditions deviennent encore plus désagréables. Car, à moins de faire des courses plus ou moins longues en dehors de la cité, toute la botanique de notre naturaliste se réduira à contempler quelques pauvres pieds de plantain ou de pissenlit qui se sont furtivement installés à travers les pièces disjointes d'un trottoir vieilli ; toute son entomologie consistera à défendre son logis contre la multiplication exagérée des mouches importunes qui dérangent sa sieste et qui prennent son bol de lait pour un bassin de natation...

Après avoir, durant quelques mois, supporté avec assez de résignation ces ennuis de la vie des cités, il arrive souvent que notre citadin d'hier, n'y tenant plus, secoue, s'il le peut, la poussière de ses pieds, et s'enfuit gaîment vers les campagnes fleuries et les bocages tout pleins de chansons.

Tout cela, c'est vraisemblablement l'histoire de l'abbé Provancher.

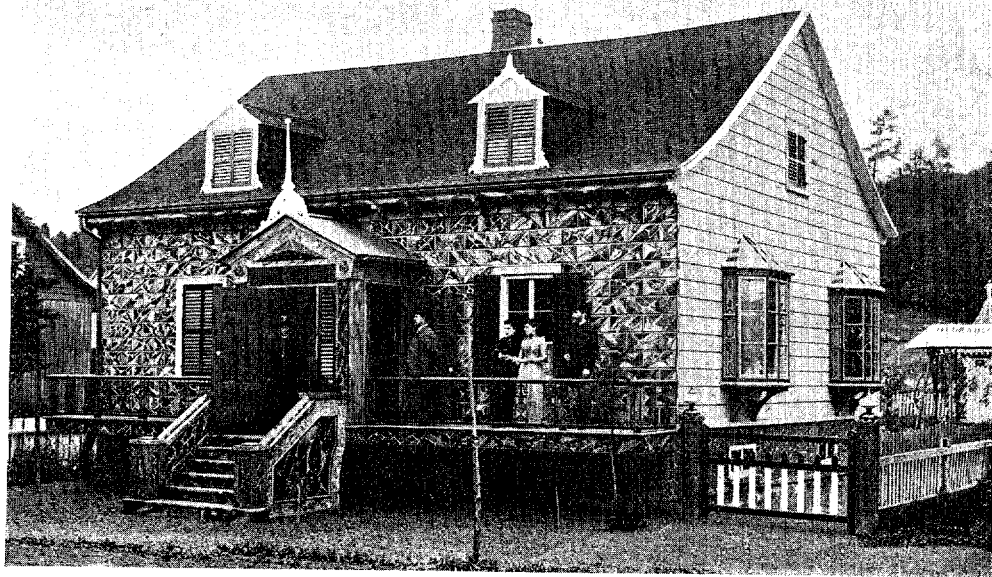
Ce qui devait particulièrement lui sembler intolérable, c'était de ne pouvoir plus, à divers moments de la journée, prendre son chapeau et son filet entomologique et s'en aller faire une petite chasse aux insectes, pour s'en revenir triomphant de quelque capture intéressante.

Il y avait, sans doute, pour un homme d'étude, ces avantages du séjour des villes que j'ai précédemment énumérés. Mais l'abbé Provancher pouvait très bien se dire qu'il n'avait qu'à fixer sa résidence dans une localité voisine de Québec, et qu'alors il lui serait possible de jouir encore de ces avantages et de profiter en même temps des agréments de la campagne.

En sa livraison d'octobre 1872, *le Naturaliste canadien* fut daté pour la première fois du Cap-Rouge, ou plutôt du « Caprouge », comme l'abbé Provancher eut durant quelque temps la fantaisie d'orthographier ce nom.

C'était donc en ce gracieux village, situé à trois lieues de Québec, et sur la rive même du Saint-Laurent, que l'abbé Provancher avait décidé de fixer définitivement sa demeure.

Ce village, reposant au pied d'un cap à pierre rougeâtre qui lui a donné son nom, et à l'entrée d'un vallon



Résidence de l'Abbé Provancher, au Cap-Rouge, près Québec — 1891.

De gauche à droite : L'Abbé Provancher, A. Rho, D^{lle} Ducharme, D^{lle} Mary Cormier, Candide Ducharme, neveux et petites-nièces de l'Abbé Provancher.

Au coin de premier plan : Cabinet de travail de l'Abbé Provancher.

creusé par une petite rivière dans la hauteur qui borde, à Québec et au-dessus, la rive nord du fleuve, jouissait à cette époque d'une certaine activité commerciale. L'anse du Cap-Rouge, bien abritée contre les vents du nord et de l'est, était toujours remplie de « cages » des grands bois venus *des pays d'en haut*, et les gros trois-mâts venaient à l'envi s'y charger de ces précieuses productions de nos forêts, à destination des ports d'Europe. Un bateau à vapeur y faisait escale et assurait à la localité des communications fréquentes avec la ville. Ce service, à vrai dire, ne dura pas longtemps; mais alors le brave Joseph Drolet se trouva là pour organiser une ligne quotidienne d'omnibus entre Québec et le Cap-Rouge; ils allèrent longtemps, lui et son omnibus, tous deux très âgés, voiturant toujours les voyageurs ainsi que la « Malle de Sa Majesté ». Cela ne valait pas, comme confortable, les chars-palais du C. P. R.; mais on se rendait tout de même à destination, en compagnie des bonnes femmes, des sacs de la poste et des paniers de légumes.

L'abbé Provancher fit l'achat d'un emplacement, avec maison dessus construite, sur le côté est de la grande rue du village, à quelques arpents de l'église paroissiale. Cette maison, grâce à des travaux considérables d'aménagement, ne tarda pas à prendre un aspect très agréable. L'emplacement étant d'une étendue assez considérable, l'abbé Provancher y créa un beau jardin où les muguet, les balsamines et les verveines vécurent en excellente harmonie avec les oignons, les laitues et les opulentes citrouilles, sous la protection de maints arbres et arbustes. Tout au fond du jardin, à l'extrémité de l'allée centrale, il fit construire un kiosque monumental, d'allure plus ou moins chinoise, où il aimait à conduire ses hôtes après dîner pour s'y livrer à d'intéressantes causeries, à l'ombre des clématites et autres plantes grimpantes qui tapissaient les parois du monument. Sur la pointe du toit de ce kiosque dominait une belle statue dorée de la Sainte Vierge. La bénédiction de cette statue donna lieu à une cérémonie très solennelle, à laquelle assistèrent tous les gens du voisinage; j'en étais moi-même, ainsi que l'abbé Burque, l'écrivain bien connu, celui qui n'entendait pas que les astres soient habités et qui fut un jour l'un des plus fervents disciples du Maître, ainsi que s'en souviennent les lecteurs des premiers

volumes du *Naturaliste canadien* (1). Donc, cette après-midi-là, nous nous rendîmes processionnellement jusqu'aux pieds de cette statue. Après une courte allocution, l'abbé Provancher fit la bénédiction de la pieuse image, et rédigea ensuite, *ad futuram rei memoriam*, un acte authentique de la cérémonie, revêtu de nos signatures.

J'ai mentionné ma présence à cette cérémonie religieuse. En effet, dès le premier été (1873) que l'abbé Provancher demeura au Cap-Rouge, j'allai sur son invitation passer quelques jours chez lui. Au mois de janvier précédent nos relations épistolaires avaient commencé, et nous ne cessâmes plus, jusqu'à sa mort, de vivre sur le pied d'une étroite amitié. Durant les vacances scolaires, je faisais plusieurs séjours au Cap-Rouge, où tout m'enchantait : les beautés naturelles du joli village, la rondeur d'allure et la conversation si originale de mon hôte, la richesse de ses collections et de sa bibliothèque, jusqu'aux péripéties d'interminables parties de... croquet, dont l'abbé Provancher avait établi un jeu minuscule à l'entrée du jardin...

(1) L'abbé F.-X. Burque — auteur d'un savant ouvrage sur la non-habitabilité des astres et de quelques volumes de poésie, — après avoir enseigné la philosophie et les mathématiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, s'en alla exercer le saint ministère dans la Nouvelle-Angleterre. Il fut, en dernier lieu, curé de Fort Kent, Me, durant vingt-sept ans. Au mois d'août 1904, il prit sa retraite, et vint résider à Jacques-Cartier, puis à Saint-François d'Assise, Québec, où il décéda en octobre 1923.

CHAPITRE VIII

Au Cap-Rouge. — *La Gazette des Familles canadiennes et acadiennes*. — L'abbé N.-A. Leclerc et *les Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*. — Les curés du Cap-Rouge. — Suite de l'histoire du *Naturaliste canadien*. — Un « sous condition » mystérieux. — « Adieux à M. Mercier ». — Nouvel et dernier espoir de résurrection de la Revue.

Très hospitalier, M. Provancher recevait beaucoup dans sa belle retraite du Cap-Rouge. Les amateurs d'histoire naturelle y étaient accueillis avec un spécial empressement. Parmi ceux-là, je rencontrais surtout M. l'abbé Burque, M. J.-B. Cloutier, alors professeur à l'École normale Laval, et M. Clapin, encore étudiant au séminaire de Saint-Hyacinthe, futur supérieur du Collège canadien de Rome.

De temps à autre, surtout durant les vacances d'été, c'était quelque professeur d'histoire naturelle, de l'un ou l'autre de nos collèges, qui venait consulter le Maître sur un spécimen difficile à classer dans la nomenclature : c'étaient des religieuses de l'une ou l'autre des communautés enseignantes, qui venaient voir les collections du grand naturaliste, et lui demander des conseils sur l'organisation du petit musée que l'on commençait dans le couvent ; c'étaient encore des parents et des amis qui venaient passer un jour ou deux dans cette idéale retraite.

L'abbé Provancher avait, du reste, pour animer un peu sa solitude, un voisin dont la société lui était très agréable : c'était l'abbé N.-A. Leclerc, son vieil ami. Ce prêtre, qui était aussi à sa retraite, vint se fixer au Cap-Rouge presque en même temps que M. Provancher, et résida d'abord dans la maison voisine de la demeure de notre naturaliste. L'abbé Leclerc, très gai, très causeur et conteur très original, était d'un commerce fort agréable ; et l'on peut imaginer si les visites étaient fréquentes de l'une à l'autre

maison. Je puis rendre témoignage de la cordialité et de l'entrain qui régnaient dans ces relations des deux voisins : les heures passaient rapides en la compagnie de ces distingués citoyens du Cap-Rouge !

Comme nos deux abbés continuèrent dix années durant à vivre ensemble au Cap-Rouge, il convient d'esquisser ici la carrière de M. Leclerc, d'autant que ce prêtre n'était pas le premier venu, et qu'au moins l'une de ses œuvres, *les Annales de la Bonne Sainte-Anne*, lui a survécu et continue à exercer sa bonne influence au milieu de notre peuple.

L'abbé Nazaire-A. Leclerc naquit à Sainte-Anne de la Pocatière le 21 juillet 1820. Après avoir fait son cours d'études au collège de sa paroisse natale, où il était entré dès la troisième année d'existence de cette maison d'éducation, il embrassa la carrière ecclésiastique et fut ordonné prêtre, à Québec, le 28 septembre 1845. Durant une quinzaine d'années, il exerça le ministère paroissial, la plupart du temps comme vicaire : à Saint-François de Beauce, à l'Isle-Verte, à Saint-Thomas de Montmagny, à Notre-Dame de Lévis; de 1848 à 1852, il avait été curé de Lambton, dans la Beauce. En 1861, il passa du ministère paroissial à la vie de collège. Cette année-là, en effet, il alla résider au collège de Sainte-Anne, à titre de pensionnaire.

A ce moment, M. F.-H. Proux fondait *la Gazette des Campagnes*, dont le premier numéro parut le 21 septembre 1861. L'abbé Leclerc y remplit, avec beaucoup de talent, les fonctions de rédacteur, pour la partie agricole, qui était assurément la partie principale de la revue, où il y avait aussi une section d'intérêt général, consacrée à la chronique des événements contemporains. Cette publication, dont la carrière ne fut pas sans éclat, fut continuée jusqu'à sa trentième année; son dernier numéro parut le 22 avril 1895. Quant à l'abbé Leclerc, il travailla à cette œuvre du progrès agricole jusqu'en 1868, année où il quitta le collège de Sainte-Anne et alla fixer sa résidence à Saint-Jean-Chrysostome, non loin de Québec.

M. Leclerc, qui s'était aiguisé la plume à la rédaction de *la Gazette des Campagnes*, avait le style abondant et facile. Aussi il ne manqua pas de continuer son rôle de publiciste. Dans les premiers mois de 1869, il publia un *Catéchisme d'Agriculture, ou la Science agricole mise à*

la portée des enfants (1), ouvrage qu'il espéra voir adopté comme manuel d'agriculture à l'usage des écoles : j'ignore s'il y réussit.

Au cours de cette même année, il fit des démarches pour établir une nouvelle revue d'agriculture, ainsi que je l'ai mentionné à un autre endroit de cette biographie. Ce projet ne paraît pas avoir reçu même un commencement d'exécution, et l'on ne doit pas sans doute s'en étonner : car il y avait déjà dans la Province deux publications de ce genre : la *Gazette des Campagnes* et la *Revue agricole*, publiée à Montréal, et cela devait suffire. Ce fut apparemment cette considération qui porta l'abbé Leclerc à modifier son projet et à publier plutôt une revue populaire et d'intérêt général. Cette revue, qui était mensuelle et qui commença à paraître en octobre 1869, se nommait : *La Gazette des Familles canadiennes et acadiennes*, « journal religieux, agricole et d'économie domestique. » Cette publication se composait de lectures édifiantes, vies des saints, conseils de bonne conduite, renseignements utiles pour les cultivateurs. Ce programme indique à lui seul combien elle a dû produire de bien dans nos familles durant sa carrière de dix années. Toutefois l'abbé Leclerc ne la dirigea pas durant toute cette période. En effet, au cours de la sixième année de la revue, l'abbé Provancher, « pour soulager un confrère fatigué », en devint le propriétaire et le directeur. En commençant le septième volume, il en agrandit le format et en perfectionna le vêtement. Il faut voir en quels termes notre publiciste fait à ses lecteurs l'annonce de ces améliorations ! *La Gazette des Familles*, dit-il, « se présente aujourd'hui à ses lecteurs avec une toilette nouvelle, complète. Ce n'est pas qu'elle vise au superflu, au luxe ; mais elle veut simplement se montrer dans une tenue décente, en rapport et avec le rang qu'elle veut tenir parmi les gens respectables, et avec l'honnêteté des lecteurs auxquels elle s'adresse. — Destinée par la modicité de son prix et la simplicité de ses allures particulièrement aux gens du peuple, à ceux que ne favorise guère la fortune, *la Gazette* veut se garder à l'avenir de blesser leur sentiment des convenances, et se donner une mise convenable,

(1) Ouvrage in-12, de 89 pages. Imprimerie Darveau, Québec.

sans cesser d'être simple et modeste. Elle a donc laissé de côté ce papier terreux employé jusqu'ici, pour en prendre un plus fort, de meilleure qualité, capable de se prêter à la reliure pour former des volumes durables. » On ne dira toujours pas que la pensée de l'écrivain s'est beaucoup cachée, dans ce passage, à l'abri des précautions oratoires ! Encore moins dira-t-on qu'il s'est mis en frais pour être agréable à son prédécesseur ! En décembre 1876, l'abbé Provancher annonça à ses lecteurs qu'après avoir, contre son attente, rédigé *la Gazette des Familles* durant dix-huit mois, il ne pouvait plus suffire à ce labeur considérable qui était venu s'ajouter à ses autres travaux, et qu'il avait transmis la propriété de la revue à l'abbé E. Guilmet, d'Ottawa. *La Gazette* émigra donc du Cap-Rouge à Ottawa, et poursuivit là-bas le cours de son utile existence durant deux années encore (1).

Il y a une autre publication qui eut aussi l'abbé Leclerc comme fondateur, qui est encore très vivante et qui a les plus solides garanties d'un avenir indéfini : *les Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*.

La première livraison de cette revue, publiée au Cap-Rouge, porte la date du mois d'avril 1873, avec le programme que voici : « Chaque numéro contiendra un ou deux articles sur sainte Anne, ainsi que les recommandations faites, tous les quinze jours, dans l'église de Sainte-Anne de Beaupré. Nous donnerons aussi, avec empressement, les témoignages de piété qui se manifesteront, dans les paroisses où cette grande Sainte est honorée d'une manière toute particulière, si on a l'obligeance de nous les faire connaître. — Le reste des pages sera rempli de faits édifiants, de traditions, de légendes. Le Sacré Cœur de Jésus, le Saint Cœur de Marie, saint Joseph, auront leur place marquée. » Après avoir lu le projet du prospectus de la nouvelle publication, Mgr Taschereau, archevêque de Québec, avait écrit à l'abbé Leclerc le 30 août 1872 : ... « J'aimerais y voir ajouter un résumé des nouvelles qui regardent l'Eglise et le Souverain Pontife ; dans les temps mauvais où nous vivons, on ne peut rappeler trop souvent aux fidèles l'amour qu'ils doivent à l'un et à l'autre. »

(1) En septembre 1877, cette revue devint la propriété de Stanislas Drapeau, d'Ottawa, publiciste bien connu à l'époque.

L'abbé Leclerc s'empressa, naturellement, de se rendre au désir que lui manifestait son archevêque, et il amplifia en conséquence l'étendue de son programme.

Il reçut ainsi, dans le cours de l'automne de 1872, des lettres d'encouragement de tous les évêques de la Province. Il résidait encore à cette époque à Saint-Jean-Chrysostome. Mais l'article de tête du premier numéro des *Annales* est daté du Cap-Rouge, en mars 1873. En cet article, M. Leclerc... osait promettre que la deuxième livraison paraîtrait au commencement du mois de mai suivant, si d'ici-là il recevait « des demandes d'abonnement pour au moins 4.000 exemplaires ». Mais le plus extraordinaire, c'est qu'au mois de mai les 5.000 exemplaires du tirage de la première livraison étaient épuisés, et qu'au mois de juin il y avait près de 7.000 abonnés; au douzième numéro, 10.000 abonnés. Ce succès étonnant, surtout pour l'époque, montrait que l'abbé Leclerc avait frappé l'excellent filon, et qu'il avait eu une véritable pensée de génie lorsqu'il avait fondé cette revue pieuse. En même temps cette vogue extraordinaire était bien la preuve que la dévotion à la Bonne sainte Anne était dès lors chère entre toutes à nos familles canadiennes-françaises. Par cette fondation opportune, l'abbé Leclerc a contribué très efficacement à nourrir et à développer encore cette touchante confiance envers la mère vénérable de la Sainte Vierge. Quand on lit les pages nombreuses qu'il a écrites dans sa pieuse revue, non seulement sur la dévotion à sainte Anne, mais encore sur tant de sujets intéressant la morale chrétienne, on ne peut s'empêcher de trouver qu'il était très bien doué pour l'œuvre que la Providence lui avait inspiré d'entreprendre : l'onction de ses discours, son ton presque naïf, la simplicité de son style, tout faisait de lui un apôtre vraiment populaire. Aussi, lorsque l'on considère soit cet apôtre lui-même, soit les populations si ferventes à qui il s'adressait, il est facile de s'expliquer le succès extraordinaire de cette publication des *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*, qui, lorsque mourut son fondateur, en 1883, comptait une trentaine de mille abonnés! On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que jamais aucune œuvre de publicité canadienne-française n'avait atteint une diffusion aussi considérable — jamais avant l'époque récente de la grande presse quotidienne de Montréal.

Toutefois, lorsque le 30^e mille fut atteint, il y avait déjà quelques années que l'abbé Leclerc s'était séparé de l'œuvre qu'il avait si bien lancée et conduite. Il avait vendu la propriété des *Annales* au Collège de Lévis, dont quelques prêtres continuèrent la publication en deux éditions, l'une anglaise et l'autre française. Cependant, les Rédemptoristes ayant pris charge du pèlerinage, qui s'était bien développé, lui aussi, de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré, tout le monde disait que c'était une anomalie de voir l'organe du fameux pèlerinage en d'autres mains que les leurs. Le jour arriva enfin (avril 1898) où ces religieux devinrent à leur tour propriétaires de la revue. Après avoir subi entre leurs mains une heureuse transformation, et pour le fond et pour la forme, elle est aujourd'hui l'une de nos belles revues de piété, et remplit à merveille son grand rôle, qui est d'alimenter, chez tous les groupes de la famille canadienne-française épars dans l'Amérique du Nord, la dévotion nationale de la Bonne sainte Anne. Et comme, suivant les apparences, le pèlerinage de Sainte-Anne n'est pas près de disparaître, il n'y a pas au pays de publication dont l'avenir à travers les siècles soit mieux assuré.

Quant à l'abbé Leclerc, le grand succès de la revue qu'il avait fondée lui procura évidemment, dès cette vie, une récompense bien méritée, et les revenus qu'il en retira lui assurèrent une aisance convenable durant les dernières années de sa vie, que la maladie rendit pénibles. Il mourut au Cap-Rouge, le 31 octobre 1883, et fut inhumé dans l'église paroissiale (1). Ce fut donc dix années que l'abbé Provancher avait eu la joie de vivre, en sa retraite, dans la société quotidienne d'un ami de vieille date, prêtre et publiciste comme lui.

C'est bien ici le moment de mentionner les curés du Cap-Rouge qui, de 1872 à 1892, eurent parmi leurs ouailles un paroissien aussi remarquable, naturaliste et écrivain de renom.

Quand l'abbé Provancher alla se fixer au Cap-Rouge,

(1) En 1920, anniversaire séculaire de la naissance de M. Leclerc, les Rédemptoristes du sanctuaire de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré, ont érigé dans leur basilique un marbre à la

il y trouva le curé P.-O. Drolet, qui était là depuis 1859, étant même le premier curé de la petite paroisse. M. Drolet était un prêtre pieux et d'un commerce agréable. Ce fut au plus, si, par suite de l'infirmité de la nature humaine, il s'éleva, dans l'atmosphère de ses relations avec son illustre paroissien, quelques légères vapeurs qui se dissipèrent d'ailleurs au moindre souffle venu du côté de la charité chrétienne. L'abbé Drolet quitta, en 1884, la cure du Cap-Rouge pour celle de Saint-Jean Deschaillons, où il mourut le 9 février 1900.

L'abbé Placide-E. Beaudet, après un assez long séjour en Europe, où il avait retrouvé la santé, eut charge de la cure du Cap-Rouge de 1884 à 1888. Il entreprit la restauration de l'église paroissiale et en fit une sorte de bijou artistique. Ce prêtre, d'esprit délicat et très ouvert aux choses intellectuelles, très ecclésiastique et très gentilhomme, eut les meilleures relations possibles avec l'abbé Provancher, qui regretta beaucoup de le voir quitter le Cap-Rouge, en 1888, pour la belle paroisse de Kamouraska.

A M. Beaudet succéda M. V.-O. Marois, prêtre tout brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et dans le domaine spirituel et dans le domaine temporel, et qui dota la paroisse du Cap-Rouge d'un beau couvent, confié aux Sœurs de la Charité. Son inlassable activité intéressait fort l'abbé Provancher, alors bien alourdi par les années, et lui rappelait vivement l'ardeur qui l'avait animé lui-même

mémoire de l'abbé Leclerc. Cette plaque commémorative portait l'inscription suivante :

A la mémoire
de l'Abbé Nazaire-Alphonse Leclerc, prêtre
né le 21 juillet 1820
Fondateur des *Annales de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré*
1873
décédé le 31 octobre 1883
à Cap-Rouge où il a sa sépulture
R. I. P.
Hommage
de sa famille
du Collège de Sainte-Anne de la Pocatière
du Collège de Lévis
des Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré
1920

dans la première partie de sa carrière sacerdotale. Le jeune curé sut entourer son vénérable confrère de tous les égards dus au vieil âge, et eut la consolation de l'assister à ses derniers moments.

Il est à peine besoin de dire que l'abbé Provancher se prêtait volontiers, autant que sa santé le lui permettait, à rendre aux curés du Cap-Rouge les services qu'ils pouvaient attendre de lui, soit pour la prédication, soit pour l'administration des sacrements, soit pour la garde de la paroisse quand ils étaient absents. Durant la première moitié de son séjour au Cap-Rouge, il célébrait la sainte messe à l'église paroissiale, ce qui était d'un bien grand avantage pour les fidèles du village. Mais plus tard, c'est-à-dire en 1882, il demanda et obtint de l'autorité ecclésiastique la permission d'ériger un oratoire privé dans sa maison. Il choisit pour cet objet une pièce assez grande de sa mansarde, et la transforma en un joli sanctuaire, où il célébra ensuite chaque matin le saint sacrifice, aux pieds de la statue de saint François d'Assise. Durant un certain temps, toutefois, il alla dire la messe dans la petite chapelle du Couvent, lorsque cette institution scolaire, encore à ses débuts, était installée dans un édifice presque voisin de sa demeure.

Mais il est temps — écrivais-je ici dans la première rédaction de cet ouvrage, en avril 1905 — d'énumérer dans le détail les œuvres diverses dont s'occupa l'abbé Provancher pendant les vingt années de son séjour au Cap-Rouge, qui furent aussi les dernières de son existence d'ici-bas. Tel est l'objet de quelques chapitres qui vont compléter cette esquisse biographique. D'autre part, je disais en note dans la page du *Naturaliste canadien* où cela fut d'abord publié : Nous interrompons la publication de ces notes biographiques, durant quelques mois, afin de pouvoir compiler en son entier la correspondance de l'abbé Provancher, de façon à rendre aussi complète que possible la rédaction de notre travail (1). Eh bien, cette interruption de quelques mois s'est en réalité prolongée douze années !

En tout cas, revenant ici aux événements qui marquèrent la période de retraite de l'abbé Provancher, c'est

(1) *Naturaliste Canadien*, vol. VIII, p. 4.

surtout la vie d'un publiciste très actif que ces pages doivent désormais retracer, car ce fut surtout pendant les vingt-trois années de cette retraite de la vie active, à partir de 1869, qu'il se livra presque exclusivement au métier de la plume, et publia tous ses ouvrages, moins ceux qui intéressaient la botanique et qui avaient paru antérieurement, comme nous l'avons vu déjà. La seule énumération de ces ouvrages ferait voir que ce n'est qu'une façon de parler que de dire que notre naturaliste s'était retiré de la vie active en 1869. Il entra alors, au contraire, dans l'une des périodes de sa vie où il travailla le plus.

Le Naturaliste canadien, ses ouvrages entomologiques et des publications diverses, voilà les chefs sous lesquels se présente cette œuvre de publiciste, l'une des plus remarquables qui se soient vues dans notre pays.

J'ai raconté plus haut la fondation du *Naturaliste canadien*. Voyons maintenant quelle a été la suite de l'histoire de cette revue.

Comme on l'a vu dans un chapitre précédent, la nouvelle revue ne tarda pas à montrer des mœurs guerrières. En effet, dès sa deuxième et sa troisième livraison, *le Naturaliste canadien* faisait de la polémique avec *la Gazette des Campagnes*; il y allait même d'une allure qui manquait joliment d'aménité. Au reste, durant tout le cours de son existence, mais principalement tant qu'il fut sous la direction de son fondateur, *le Naturaliste canadien* a eu maintes fois l'occasion de croiser le fer. On ne serait peut-être pas étonné de m'entendre dire qu'il eut toujours raison dans toutes ces campagnes; mais je dois reconnaître que l'on trouverait probablement que mon jugement en la matière n'offre pas, à priori, les meilleures garanties d'impartialité. Ainsi je laisserai autant que possible toutes ces discussions dans l'oubli où elles sont entrées depuis longtemps, d'autant mieux que l'objet n'en est plus aujourd'hui que d'un intérêt absolument léger.

Je disais plus haut que, en fondant *le Naturaliste canadien*, l'abbé Provancher faisait preuve d'une hardiesse signalée ou d'une illusion profonde. Car notre public n'était guère alors préparé à comprendre ni à soutenir une publication technique. A sa quatrième année, il n'y a plus que 350 abonnés à la revue; à la sixième année (1874), ce nombre est réduit à 250 abonnés! A la quatorzième année,

en 1883, le chiffre tomba à moins de 100 abonnés payants ! Et comme, dans notre pays, parmi les abonnés d'une publication, il y en a un groupe plus ou moins nombreux qui remet toujours au lendemain le souci de solder l'abonnement, il était difficile pour l'abbé Provancher de subvenir aux frais que coûtait son journal et à la dépense de sa propre maison, avec d'aussi maigres revenus. Toutefois, pour éviter que, du fait que les Canadiens-Français montraient si peu de zèle pour le soutien du *Naturaliste canadien*, l'on ne profite pour accuser la province de Québec d'être l'ennemie de la science, je me hâte d'ajouter le renseignement que voici. Le *Canadian Entomologist*, de London (Ontario), qui fut fondé à peu près à la même époque que le *Naturaliste canadien*, et qui s'adressait à une population de langue anglaise si nombreuse, dans l'Amérique du Nord, n'avait lui-même, en 1874 également, que 136 abonnés sur ses listes ! Comment la revue ontarienne pouvait-elle, en des conditions pareilles, rester dans le monde des vivants ? L'explication de ce phénomène n'a rien qui touche au merveilleux : c'est qu'elle recevait, du gouvernement de sa Province, une allocation annuelle de \$500. Telle est bien, en effet, la solution la plus pratique et la plus efficace du problème, pour le maintien des publications dont l'objet, quelque important qu'il soit, n'appelle pas assez au goût et aux lumières du grand public pour en recevoir un appui suffisant.

Mais, pour revenir d'un mot sur des faits déjà racontés plus haut, on peut croire que le secret dont il s'agit n'était pas inconnu de l'abbé Provancher, qui était d'un esprit si avisé. Sa thèse était, d'ailleurs, et cela n'est pas en désaccord avec la saine doctrine de l'économie politique, qu'il appartient aux pouvoirs publics de favoriser les travaux scientifiques qui importent à l'intérêt de la nation, et même d'en faire les frais. « N'est-ce pas, s'écriait-il dans sa livraison du mois de juin 1890, n'est-ce pas l'œuvre du gouvernement de faire connaître l'histoire de son pays, non seulement son histoire civile et gouvernementale, mais encore son histoire naturelle ! » Dès le cours de la première année de sa revue, l'abbé Provancher avait reconnu l'impossibilité du maintien en notre pays d'une publication technique, avec les seuls revenus d'une clientèle nécessairement restreinte ; et dès cette première année il avait heu-

reusement trouvé moyen de toucher là-dessus le cœur du premier ministre provincial, M. Chauveau. Le gouvernement lui accorda donc, depuis 1869, un modeste secours annuel de \$200, qui fut doublé en 1873, et l'abbé Provancher porta aussitôt à 32 pages, de 24 qu'il était jusque-là, le nombre des pages de chaque livraison de sa revue.

Il faut dire que, durant les vingt années de sa publication du *Naturaliste canadien*, M. Provancher fut constamment aux prises, pour cette œuvre, avec les angoisses du plus intense... struggle-for-life. Les abonnés n'étaient même pas assez nombreux pour subvenir aux dépenses de l'entreprise. Le secours du gouvernement devant être voté chaque année par les Chambres, comme les autres articles du budget, il fallait chaque année recommencer la lutte pour faire revenir, vers la caisse de la revue, le petit filet nécessaire pour tenir en marche la roue du petit moulin. De fait, l'histoire du *Naturaliste canadien*, durant cette période, se compose pour beaucoup des péripéties de cette espèce de lutte avec le trésor provincial. Tout le malheur vient de ce que les Canadiens-Français, et par conséquent les députés, et par conséquent aussi les membres du gouvernement, ont reçu une éducation très remarquable dans le domaine des langues, des lettres et de la philosophie, mais plutôt écourtée du côté scientifique, et ne sont donc pas beaucoup intéressés dans le progrès des sciences naturelles. En de telles conditions, il ne faut pas s'étonner de voir ces messieurs de la politique s'émouvoir très peu lorsqu'on vient leur demander de l'aide pour soutenir une publication dont la plupart des pages, consacrées par exemple à la description de nos hémiptères ou de nos mollusques, sont purement illisibles pour les profanes, c'est-à-dire pour la masse des gens. C'est le contraire qui serait surprenant.

Quoi qu'il en soit, et pour donner ici une idée des conditions dans lesquelles l'abbé Provancher réussit, vingt années durant, à tenir vivant le *Naturaliste canadien*, lisons le résumé historique de son existence mouvementée, qu'il publia dans la livraison du mois de juin 1890 (vol. XIX, N° 12), alors que se posait nettement la question de sa survivance, qui ne fut plus d'ailleurs que d'une année sous la direction de son fondateur.

« C'est en novembre 1868 que, de notre propre initiative, parut le premier numéro du *Naturaliste canadien*, à livraisons mensuelles de 24 pages.

« Dès l'année suivante, M. Chauveau, alors premier ministre, lui faisait une allocation de \$200, et aussitôt nous lui donnions 32 pages au lieu de 24.

« En 1873, le même M. Chauveau portait notre allocation à \$400, nous donnant à entendre que plus tard elle pourrait être augmentée, car il en appréciait le mérite et en reconnaissait la valeur, l'ayant entendu vanter en Europe par des autorités compétentes.

« En 1879, M. Joly, alors premier ministre, retrancha cet item du budget, laissant à notre charge, malgré sa parole donnée, la publication de cette année qui en était alors au mois de septembre.

« Rétablie en 1880 par M. Chapleau, notre allocation fut de nouveau supprimée en 1883 par M. Mousseau, et de nouveau rétablie par M. Ross en 1885.

« Le ministère Mercier remplaça le ministère Ross en 1886, et l'allocation fut continuée.

« Depuis lors notre publication poursuit sa course, nous ne dirons pas sans encombre, car chaque année ce n'est que par de nouvelles luttes que nous pouvons conserver notre existence. Cette année encore on a voté notre allocation *sous condition*; mais quelle est cette condition?

« C'est assez extraordinaire que des deux côtés, du ministère et de l'opposition, on vote ainsi sans demander d'explications. On donne bien là la preuve que des deux côtés on n'a nul souci des intérêts de la science. Que cette publication vive ou qu'elle meure, que nous importe! semble-t-on dire de part et d'autre. »

Je ne résiste pas à la pensée de reproduire le reste de l'article, lequel était intitulé : « Après plus de vingt ans ». Le lecteur aura plaisir, je crois, à y voir le jugement porté par l'abbé Provancher lui-même sur son œuvre et sur les difficultés qu'il eut à surmonter pour la poursuivre. Il continue donc, dans sa manière pittoresque, de la façon que voici :

« Cependant nous croyons nous acquitter de notre tâche loyalement et généreusement. Notre travail peut être mis en parallèle avec celui de n'importe lequel des employés civils à gros salaire; dix-neuf volumes du *Natu-*

raliste, trois volumes de notre Faune, volumes de 700 à 800 pages, etc., quel est celui qui pour le même espace de temps peut en montrer davantage?

« Et n'est-ce pas l'œuvre du gouvernement de faire connaître l'histoire de son pays, non seulement son histoire civile et gouvernementale, mais encore son histoire naturelle?

« Mais c'est là une note qui n'a pas d'écho, c'est une gamme incomprise et de nos gouvernants et de nos représentants, nous dirons plus, de la presse même. Nous échangeons avec la plupart de nos journaux, et quand voit-on *le Naturaliste* mentionné? Nous avons donné dans des récits de voyage des renseignements nouveaux et certainement dignes d'intérêt; et quel journal en a fait des reproductions? Des insectes, des plantes, de la science, fi donc! et on passe outre.

« Un de nos hommes haut placés dans le gouvernement de la Province, un de nos abonnés constants, nous accostant un jour sur la rue, nous dit : « Mais, monsieur l'abbé, « vous êtes en avant de votre siècle! — Mille pardons, « monsieur, c'est vous qui êtes en arrière du vôtre. Mes « écrits vous ont peut-être fait voir un monde nouveau ; « mais pour n'avoir pas été connu plus tôt chez nous, ce « monde n'en existait pas moins. Voyez, tout autour de « nous, quelle importance on attache à l'étude des sciences « naturelles. Nous semblons relucter, nous, contre cet « entraînement. Evidemment, nous sommes en arrière à « cet égard. »

« Sans aucun doute.

« Nos gouvernants surtout ne connaissent pas l'importance de la science. Parce qu'ils s'en sont bien passé, ils croient que de même tout le monde doit s'en passer. Et là-dessus les partis politiques se valent à peu près. A part deux nobles exceptions en faveur de M. Chauveau et de M. de Boucherville, tous les autres, conservateurs et libéraux, ont tenu à peu près la même ligne de conduite (1).

(1) Il m'est agréable de rappeler ici que si *le Naturaliste canadien* est encore en mesure de poursuivre sa carrière, il le doit au fait que les premiers ministres de l'époque récente, Sir Lomer Gouin et l'honorable M. L.-A. Taschereau, ont rétabli en sa faveur l'ancienne subvention du gouvernement provincial. A.

« On marchande, pour un homme haut placé dans la science, qui fait à ses propres frais la partie du gouvernement dans l'étude de notre territoire, le salaire d'un messenger de troisième classe, lorsque des sinécristes, des parasites, des tireurs de ficelles se pavant les goussets gonflés des faveurs gouvernementales.

« On fait les choses si mesquinement à notre égard, que déjà la république des lettres commence à en souffrir.

« Forcé de restreindre le tirage de nos ouvrages, plusieurs sont déjà épuisés. Pas plus tard que la semaine dernière nous n'avons pu qu'avec peine compléter un volume de nos *Hyménoptères*, pour répondre à une demande de Berlin en Prusse; et il ne nous en reste pas un seul autre. L'histoire de nos *Orthoptères*, de nos *Névrop-tères*, que nous avons publiée, est depuis longtemps épuisée et ne peut plus se rencontrer que par occasion.

« Qu'on veuille bien remarquer que nous ne donnons ici qu'un exposé des faits, sans vouloir faire la guerre à celui-ci ou à celui-là. C'est le système que nous attaquons; c'est l'ignorance que nous combattons; c'est un oubli regrettable que nous signalons et que, pour notre honneur national, nous voudrions voir disparaître. D'ailleurs en dehors des partis politiques, nous ne faisons ni ne défaisons les gouvernements; nous les prenons tels qu'ils sont, toujours prêt à applaudir au bien d'où qu'il vienne et à proscrire le mal d'où qu'il surgisse.

« Nous pouvons affirmer sans crainte que nous sommes un rude travailleur. Et, habitué à nous contenter de peu, nous voudrions qu'on nous donnât un salaire, non pas de milliers de piastres comme on en gorge tant d'autres, mais de quelques centaines seulement, pour nous permettre de maintenir notre publication sur un pied convenable, de faire un tirage plus considérable, et surtout d'illustrer davantage pour l'avantage de tous ceux qui s'occupent de ces sciences.

« Voici qu'avec ce numéro se termine notre 19^e volume. Allons-nous continuer dans les mêmes conditions? Nous hésitons à l'entreprendre. Avec les ans le travail devient plus pénible, et nous nous lassons d'avoir chaque année à plaider pour avoir notre maigre allocation. Encore cette année on l'a votée *sous condition !!!* quelle est cette condition?...

« Notre publication est jugée très favorablement dans le conseil des savants, on cherche partout à l'étranger à se la procurer ; mais ici le gouvernement lui fait la grimace : c'est de l'argent gaspillé, semble-t-il dire ; la chambre entière lui fait écho. Mais disparaissions donc ! puisqu'on le désire si généralement. Pourquoi s'obstiner à faire du bien à ceux qui nous repoussent ! et laissons à ces éteignoirs de tout grade l'honneur de leur triste rôle, que tôt ou tard l'on saura bien apprécier.

« La réponse à notre dernière demande décidera de notre sort. »

Cet article parut dans la dernière livraison du volume XIX, en juin 1890.

N'est-il pas touchant d'entendre ce vieux savant supplier son pays de lui continuer l'aide modeste qu'il lui avait donnée jusque-là, pour lui permettre de terminer son œuvre glorieuse ! Malheureusement, comme l'histoire en offre tant de preuves, les communautés n'ont généralement ni âme, ni cœur, et la voix de l'abbé Provancher ne devait guère avoir d'écho.

Dix années auparavant (décembre 1879, vol. XI, 12), alors qu'il était déjà menacé de se voir privé du secours gouvernemental, il s'était écrié :

« Oui, nous n'en avons pas le moindre doute, plus tard, lorsque l'éducation se sera répandue davantage parmi nos compatriotes, lorsque les sciences seront plus connues et mieux appréciées, on s'étonnera que nous ayions pu faire tant avec si peu de ressources. Cependant, on ne pourra peut-être jamais se rendre compte de la somme de courage et de labeurs qu'il nous a fallu employer pour nous initier nous-même, seul, isolé, sans ressources matérielles, à ces sciences complexes et difficiles, pour trouver même les sources où il nous fallait aller puiser, n'ayant personne pour nous les indiquer ! — Qu'on profite donc de l'avantage du moment. Nous nous faisons vieux, et notre santé laisse beaucoup à désirer ; et il faut, pour une œuvre telle que celle que nous poursuivons, un concours de circonstances qu'on ne rencontre pas partout. Tel pourrait avoir la capacité pour un semblable travail, mais ne se sentirait pas de dispositions pour s'y sacrifier ; un autre s'y adonnerait volontiers, mais le temps ne lui est pas donné pour s'y livrer, etc., etc. »

L'histoire de la science canadienne sera sévère, je le crois, pour ceux qui, par indifférence, par ignorance ou par mauvais vouloir, ont privé quelquefois notre savant québécois du maigre secours officiel qui lui permettait de poursuivre ses travaux : car il n'avait pas de ressources personnelles suffisantes pour en faire les frais d'impression, étant donné surtout le débit très restreint que pouvaient avoir en ce pays des ouvrages purement techniques comme les siens. En définitive, cette inintelligence a conservé, une couple de fois, au Trésor de la province de Québec les quelques centaines de piastres que représentait l'allocation annuelle à la revue de l'abbé Provancher. Mais, d'autre part, pour ne signaler que l'un des résultats de cette maladresse des pouvoirs publics, on a écourté par là de deux ou trois volumes la première série du *Naturaliste canadien*, et par suite on a empêché notre illustre naturaliste de terminer sa *Faune entomologique* de la province de Québec, œuvre monumentale et unique au monde, aucun auteur n'ayant jamais, comme lui, entrepris la description de toutes les espèces d'insectes d'un pays. Personne encore, depuis un tiers de siècle, ne s'est présenté pour combler une lacune aussi regrettable. Et la conséquence, c'est que, pour étudier les diptères et les lépidoptères de notre propre pays, il nous faut recourir à des ouvrages publiés aux Etats-Unis et en langue anglaise, et où les espèces particulières à notre faune se trouvent comme noyées parmi les espèces innombrables d'un immense territoire.

L'abbé Provancher, en définitive, avait donc vu son allocation ordinaire votée par les chambres, et la publication du vingtième volume du *Naturaliste canadien*, 1890-91, se trouvait assurée, mais conditionnellement. Car, ainsi qu'on l'a vu plus haut, le montant avait été voté « sous condition ».

Cette terminologie inquiéta beaucoup l'abbé Provancher, qui tenta vainement de savoir ce que l'on entendait par là. Il hésitait à s'engager dans les frais de publication d'une nouvelle année, sans être certain qu'à un moment donné le gouvernement provincial n'aurait pas l'idée de lui refuser, pour je ne sais quel motif, le paiement de l'allocation. Je lui conseillai d'aller de l'avant sans crainte, ma théorie étant que, dans le cas présent, l'expression n'avait aucune signification et que tout irait comme à

l'ordinaire. De fait, il semble bien que, à part peut-être quelques membres du ministère provincial, personne au monde n'aurait été en état d'expliquer de quoi il s'agissait. Le premier ministre lui-même, M. Mercier, répondit à l'abbé Provancher, qui l'interrogea à ce sujet, qu'il n'en savait rien. Mais, au fond, je crois que l'expression n'avait pas été employée sans intention, et qu'elle devait être comprise comme un avis ou comme une menace. Elle voulait dire, à mon sens et dans l'intention du ministre ou des ministres qui l'avaient insérée, peut-être même hors la connaissance de M. Mercier, dans le projet du budget : L'allocation vous sera payée si vous êtes sage, si vous n'écrivez plus de choses désagréables sur le compte du gouvernement... Puis, comme il y a des tranches du budget qui sont adoptées sans discussion par les chambres, personne ne s'émut de la façon dont était formulée l'allocation au *Naturaliste canadien*, qui fut votée telle quelle. Et voilà pourquoi, trois douzaines d'années plus tard, lecteurs et biographe, nous nous trouvons en face d'un problème historique plus ou moins insoluble, que je devais au moins indiquer en ces pages.

En tout cas, l'abbé Provancher ne voulut rien risquer, et suspendit la publication du *Naturaliste canadien*, au commencement de sa vingtième année, jusqu'à ce qu'il trouvât l'avenir plus assuré. « Sachant, racontait-il dans la livraison retardée du mois de juillet 1890, que l'auditeur des Comptes, lorsqu'il s'agit de donner un ordre pour délier les cordons de la bourse provinciale, se refuse à tout conditionnel et n'agit qu'avec du positif, nous ne pouvions continuer sans avoir ce positif. Et c'est à quoi se sont écoulés les trois mois en retard... A la fin l'obstacle est enlevé, et nous voici aussitôt lancé. » L'obstacle qui était enlevé, c'était l'incertitude de l'allocation gouvernementale pour l'année courante. Car il eut enfin l'assurance, mais à quel prix ! que ce secours lui serait payé. En effet, M. Mercier, le premier ministre, en réponse à ses demandes, lui fit savoir deux fois, par lettres officielles du 23 septembre et du 17 octobre 1890, qu'après l'année présente, 1890-91, il ne « devrait plus compter sur cet octroi ».

« Ne voulant pas, écrit l'abbé Provancher dans sa narration de la fin du *Naturaliste canadien*, publiée en mai-juin 1891, que les amis des sciences pussent nous reprocher

de n'avoir pas recouru jusqu'au dernier moyen de maintenir notre publication, nous adressâmes une requête au lieutenant-gouverneur en Conseil, que nous confiâmes à M. Fitzpatrick, notre nouveau député pour le comté de Québec, qui nous assura devoir faire tout ce qui dépendrait de lui pour faire valoir notre demande. Et voici la réponse qui nous fut transmise :

Cabinet du Premier Ministre — Province de Québec

Québec, 15 novembre 1890.

Mon cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 14 courant, me transmettant la requête de M. l'abbé Provancher, au sujet du *Naturaliste canadien*, et, en réponse, de vous dire que l'octroi est retranché pour l'année prochaine, et qu'avant de considérer l'opportunité de le renouveler pour plus tard, M. l'abbé Provancher devra s'excuser pour avoir inspiré ou publié les articles de journaux à ce sujet, tout dernièrement.

Bien à vous,

Honoré MERCIER.

Je transmets copie de cette lettre à M. l'abbé Provancher.

Monsieur C. Fitzpatrick, M. P. P.

Québec.

Après avoir cité cette lettre officielle, l'abbé Provancher ajoutait — *horresco referens* :

« Ah ! voilà donc le mystère qui s'explique ! C'est de l'encens qu'il faut au dieu de l'Olympe ! Une fois en route, *Ascendam superius*, s'est dit M. Mercier, et il monta, il monta. Parvenu au pinacle, chargé de décorations, gorgé d'écus, comblé d'honneurs, il sent une soif insatiable d'encens, ses sbires ne suffisent pas à lui en jeter au nez ; il veut accaparer tous les dévouements ; il faut que devant lui tous se courbent, tous s'aplatissent ; lui seul est grand ; crois ou meurs ! »

Et l'article, intitulé « Adieux à M. Mercier », avec le sous-titre *Cæsar, moriturus te salutat !* se continue quatre pages durant sur ce ton que, avec nos mœurs adoucies, nous trouverions aujourd'hui d'une violence intolérable. Comme j'écris ici de l'histoire et non du panégyrique, je ne fais pas de difficulté de reconnaître que mon « héros »

a manqué de dignité et de mesure dans le dernier article qu'il a publié dans *le Naturaliste canadien*. L'amertume qu'il éprouvait à voir s'effondrer, en d'aussi mesquines circonstances, l'œuvre principale de sa vie, œuvre glorieuse pour la science canadienne, explique et excuse les excès où sa plume se laissa aller en l'occasion. Mais, comme Fléchier souhaitant que certaines « tristes années fussent effacées de la suite de l'histoire », je voudrais que l'abbé Provancher n'eût jamais écrit ces quatre dernières pages de sa rédaction du *Naturaliste canadien*, sur lesquelles même je préfère ne pas appuyer davantage et que je laisse volontiers retomber dans le bienfaisant oubli d'où je les ai un moment retirées.

Mais, encore ici, il y a un problème historique à résoudre. On a dû remarquer que, dans sa lettre du 15 novembre 1890, le premier ministre de la province de Québec disait que, à tout événement, avant même que l'on s'occupât plus tard de subventionner de nouveau *le Naturaliste canadien*, l'abbé Provancher aurait à « s'excuser pour avoir inspiré ou publié les articles de journaux à ce sujet, tout dernièrement ». A propos de ce passage de la sentence capitale dont il était frappé, l'abbé Provancher dit ce qui suit, dans l'article dont il vient d'être parlé : « Nous répondîmes par un défi, que nous portons de nouveau, de prouver que depuis 1870, lorsque nous avons cessé notre collaboration régulière à *la Minerve*, nous avons jamais écrit une seule ligne de politique dans les journaux et que nous avons jamais avisé aucun ami de le faire pour nous. » L'abbé Provancher et moi, nous n'avons jamais compris à quels écrits de journaux, dont le gouvernement pût s'offusquer, le premier ministre avait fait allusion dans cette lettre du 15 novembre 1890. Le seul article à notre connaissance, relatif à la continuation de l'aide gouvernementale en faveur du *Naturaliste canadien*, fut celui que je publiai sous forme de correspondance dans *l'Electeur* de l'époque : et le fait que ce journal était l'organe québécois du gouvernement provincial, écarte aussitôt toute possibilité qu'il pût être d'une teneur défavorable au gouvernement. J'avais justement tenu à le publier là pour qu'il eût plus de poids auprès du gouvernement et attirât davantage sa bienveillance. Et l'abbé Provancher ne manqua pas dans la suite de me plaisanter, à l'occasion, sur la belle confiance à laquelle j'avais cédé.

J'aurais pu, de mon côté, plaisanter mon vénérable ami sur le résultat qu'il avait obtenu en insistant, au point qu'il avait fait, pour avoir du gouvernement une explication authentique de l'expression « sous condition », de la terminologie mystérieuse sous laquelle les Chambres avaient voté l'allocation ordinaire au *Naturaliste canadien*. Car j'ai toujours été d'avis que l'abbé Provancher avait, par cette insistance même, commis une erreur de tactique. On peut dire, sans doute, qu'il est facile d'être avisé après le fait et de juger, après l'événement, du parti qu'il aurait mieux valu prendre. Mais les circonstances étant ce qu'elles étaient, c'est-à-dire périlleuses pour la continuation du concours du gouvernement au maintien du *Naturaliste canadien*, je crois qu'il était sage de s'inspirer pour le moment du grand principe... qu'il ne faut pas réveiller le chat qui dort. L'allocation ordinaire était bien votée, après tout. Eh bien, il n'y avait, je crois, qu'à paraître ignorer le « sous condition » qui l'agrémentait, à publier quelques livraisons, puis à tenter de se faire paver par le Trésor une partie ou la totalité de l'allocation. Il me semble certain que le paiement aurait été effectué. A tout le moins, si l'on avait fait difficulté pour le payer, c'est avec le seul Trésorier de la Province que l'abbé Provancher aurait eu des communications à ce sujet, et ce n'est pas du chef lui-même du gouvernement qu'il aurait reçu la sentence de mort que l'on a vue et qui paraissait bien finale. Car il ne pouvait être question, pour l'abbé Provancher, si la question du *Naturaliste canadien* devait revenir plus tard devant le gouvernement de présenter les excuses exigées par le premier ministre « pour avoir inspiré ou publié » tels articles de journaux, qu'il n'avait d'ailleurs jamais « inspirés ou publiés ».

J'ajoute, avant de laisser ce sujet, qu'il me paraît que l'honorable M. Mercier, en posant la condition que j'ai dite au renouvellement ultérieur de l'allocation au *Naturaliste canadien*, a été victime de quelque distraction en attribuant je ne sais quels articles de journaux à la plume ou à l'inspiration de l'abbé Provancher.

L'abbé Provancher était donc assuré, depuis le mois de novembre 1890, que le volume en cours de publication du *Naturaliste canadien* serait le dernier volume de sa revue, qui disparaîtrait forcément après la livraison du mois de

juin 1891. Car il lui serait tout à fait impossible d'en continuer la publication sans l'allocation du gouvernement. D'abord, il n'y avait pas à se reposer sur le revenu des abonnements, dont le nombre était bien trop restreint. Ensuite, pour ce qui était de ses ressources personnelles, elles étaient à peine suffisantes pour lui permettre de tenir sa maison. Car, à part la somme de ses honoraires de messe, de moitié moins élevés dans ce temps-là qu'ils ne le sont aujourd'hui, il ne pouvait compter que sur la pension annuelle qu'il recevait de la Société ecclésiastique du diocèse de Québec, et dont le montant n'était que de \$150.

Le Naturaliste canadien n'avait donc plus qu'à se préparer à la mort.

Dans la livraison du mois d'avril 1891, l'abbé Provancher disait : « Un travail considérable s'impose de nécessité, pour tirer avantageusement profit du *Naturaliste* : c'est une table générale des vingt volumes, afin de faciliter les recherches, de connaître dans quel volume on peut trouver telle matière, quels noms de genre ou d'espèce ont subi des altérations par les progrès de la science, les fausses applications qu'on a pu faire de tels de ces noms, etc., etc.

« Nous nous proposons de commencer ce travail dans notre prochain numéro. »

Ce « prochain numéro », qui fut une livraison double, de 80 pages, portant la date des mois de mai et juin 1891, mit fin à la première série du *Naturaliste canadien*. A part les « Adieux à M. Mercier », dont j'ai déjà parlé et qui, on se le rappelle, manquaient absolument de la note attendrissante, cette livraison contenait les Tables générales des vingt volumes de la revue. Ces Tables générales sont divisées en trois sections, qui sont les suivantes :

1° *Table alphabétique des collaborateurs et correspondants.* — Cet index, qui comprend deux pages et demie, est d'un vif intérêt, parce que l'on y voit figurer les noms de la plupart de ceux qui, de 1868 à 1892, ont écrit, en français, sur l'histoire naturelle du Canada. Je nommerai, par exemple, l'abbé F.-X. Burque, le D^r J.-A. Crevier, le professeur J. Hansen (Université McGill), l'honorable M. H.-G. Joly, Mgr Laflamme, A. Lechevalier, J.-M. LeMoine, J.-B. Meilleur (Surintendant de l'Éducation), D^r L.-D. Migneault, D.-N. Saint-Cyr.

2° *Table générale des illustrations.* — Malgré le coût

élevé des gravures et le peu de ressources de l'abbé Provancher, il faut cinq pages pour la simple énumération des vignettes dont il fit la dépense pour illustrer à l'occasion les pages du *Naturaliste canadien*.

3° *Table alphabétique des matières et des noms de genres et d'espèces.* — Cet index comprend 58 pages, et permet d'utiliser, le plus facilement du monde, la somme immense de renseignements que contiennent les vingt volumes de la première série du *Naturaliste canadien*. La préparation des 58 pages de cet index a exigé un travail considérable, et les naturalistes doivent beaucoup de reconnaissance à l'abbé Provancher qui s'est imposé la lourde tâche de le constituer.

Le souci qu'il avait eu de compléter à ce point son œuvre du *Naturaliste canadien* indique bien qu'il n'avait plus aucun espoir, au printemps de 1891, de voir revivre la revue qu'il avait dirigée si longtemps. Il arriva pourtant que, quelques mois plus tard, comme il en avait exprimé l'étonnante prévision dans ses fameux « Adieux à M. Mercier » de la dernière livraison qu'il ait publiée, le gouvernement Mercier s'effondra dans une tourmente politique comme il s'en est rarement présentée dans notre histoire. Personne ne me croirait si j'allais dire ici que l'événement ait contristé l'abbé Provancher. Par contre, il eut la satisfaction, et ce fut sa dernière grande joie, de voir appeler à diriger la politique provinciale l'honorable M. de Boucherville, qui était son ami personnel. Il l'avait naguère désigné comme ayant été l'un des deux seuls ministres provinciaux — l'autre étant M. Chauveau — qui se soient rendu compte de l'importance de la science, et il avait même écrit de lui en août 1890 : « Depuis la fondation de notre revue en 1868, nous n'avons trouvé, dans les divers gouvernements qui se sont succédé les uns aux autres, qu'un seul homme encore qui comprît ce que valait la science et comment elle devait être encouragée. C'est l'honorable Chs de Boucherville. »

Alors s'était rallumé subitement l'espoir de la résurrection, inattendue, pour le *Naturaliste canadien* ! En ce moment, il est vrai, l'abbé Provancher était sous le coup d'une grave maladie et se rendait compte qu'il ne s'en relèverait pas. Mais il se persuadait, et m'en écrivait même de son lit de mort, qu'après sa disparition, j'irais prendre sa

place au Cap-Rouge et que, grâce au concours du gouvernement de Boucherville, je remettrais sur pied son cher *Naturaliste canadien*. Et il est parti avec cette consolante certitude. — Seulement, il n'a jamais imaginé en quelles conditions je relèverais, en effet, *le Naturaliste canadien* et le maintiendrais vivant durant tant d'années!

CHAPITRE IX

Les idées nouvelles de l'abbé Provancher

L'abbé Provancher journaliste. — Ce que contient la première série du *Naturaliste canadien*. — Comment il jugeait le concours du gouvernement. — L'éducation « pratique ». — L'enseignement de la géographie, du dessin. — Les écoles du soir. — Les inspecteurs d'école. — Nécessité d'une *Semaine religieuse*. — Une Académie canadienne. — Un musée, un journal agricole. — Un jardin botanique. — Tableaux d'histoire naturelle.

Les vingt premiers volumes du *Naturaliste canadien*, à la publication desquels présida l'abbé Provancher lui-même, et dont par conséquent j'ai seulement à m'occuper ici, composent la première série de cette revue. Cette collection, accrue des volumes encore plus nombreux de la deuxième série — que j'ai continuée avec une persévérance un peu aveugle, et la collection des rapports de la Commission géologique, constituent une sorte de bibliothèque monumentale et assez complète de tous les travaux que l'on a faits sur l'histoire naturelle du Canada.

Le Naturaliste canadien a été l'œuvre principale de Provancher, celle qui conservera son nom à l'histoire. C'est à cause de l'étendue et de la variété des études qu'il y a publiées sur l'histoire naturelle de notre pays que la postérité a déjà commencé à lui décerner le titre de « Linné canadien ».

Dans les dernières pages de la Revue publiée sous sa direction, livraison du mois de février 1890, l'abbé Provancher a tracé une sorte d'autobiographie, qui est l'un des plus touchants de ses écrits, et sur laquelle j'aurai plus tard l'occasion de revenir. Mais les vingt volumes de sa revue avec laquelle il s'était si étroitement identifié, sont bien aussi comme un tableau de ce qu'il a été et de ce qu'il a fait. C'est pourquoi une étude assez étendue de ce que

contient la première série du *Naturaliste canadien* est tout à fait à sa place dans cette biographie.

Il convient, sans doute, pour traiter ce sujet, de montrer d'abord le journaliste en Provancher : car il l'a été réellement. Il ne s'est pas contenté du rôle modeste de directeur de revue scientifique, et ne s'est pas privé, à l'occasion, de faire des excursions dans les domaines voisins et même dans les lointains. Assurément, il ne prit aucune part aux luttes politiques de son temps, bien qu'il les suivît de très près : mais il traita volontiers des grandes questions qui agitaient l'opinion publique, malgré les intérêts politiques auxquels elles pouvaient être mêlées. Si l'on s'étonnait devant lui de le voir s'occuper ainsi de questions étrangères dans une publication scientifique, qui même était subventionnée par le gouvernement, il répliquait qu'il était maître chez lui et pouvait s'y exprimer comme il l'entendait. Il professait que les pouvoirs publics, en pourvoyant au maintien de sa Revue, ne faisaient que remplir leur devoir d'aider à la poursuite des œuvres d'utilité nationale, et que la liberté de sa pensée et de sa plume n'en devait pas moins rester complète. — « Mais n'avez-vous pas une allocation du gouvernement ? se faisait-il dire par un interlocuteur imaginaire (Vol. V, n° 4, avril 1873). — Oh ! notre allocation ; nous ne la devons ni au favoritisme, ni à la libéralité de M. Chauveau ou de M. Ouimet, mais bien à l'amour de ces messieurs pour la vérité, à leur respect pour la justice ; car, tenus par devoir à procurer le bien du pays, ils auraient forfait à une obligation, s'ils s'étaient refusés à l'octroi de cette bagatelle, pour la diffusion des connaissances en histoire naturelle. Notre allocation ! mais ce n'est même pas une équitable rémunération de nos déboursés et de nos labeurs ! »... C'était là une façon assurément originale d'entendre les choses, et du reste tout à fait conforme à la raison, dans la théorie tout au moins. Et c'est de cette façon que l'on envisagerait les situations, si les hommes n'obéissaient jamais qu'aux principes. Mais il faut, dans la pratique, tenir grand compte du fait que les gouvernements sont constitués par des hommes, et ne pas s'attendre que, par une sorte de nécessité absolue, toutes les œuvres bonnes ou utiles vont en recevoir le secours ou le concours qui leur permettra de s'établir et de se maintenir. En cette matière comme dans les autres, les passions humaines

exercent leur influence bonne ou mauvaise. Aussi faut-il y aller presque toujours « avec des gants blancs », même avec les gouvernements les mieux disposés. Mais je dois noter que l'abbé Provancher avait peu de goût pour « les gants blancs ». Il me disait un jour que, durant toute sa vie, il avait toujours manifesté sa pensée telle qu'elle était et sur toutes les questions, et qu'il n'avait pas eu à s'en repentir. Il vécut assez toutefois pour avoir à changer d'avis sur ce point, puisque son franc parler devait à la fin lui faire perdre sans retour l'aide du gouvernement dans son œuvre du *Naturaliste canadien*. On pourrait soutenir, il est vrai, que ce concours du gouvernement lui aurait manqué bien des années plus tôt, si l'on n'avait redouté en haut lieu de trop provoquer les traits acérés de sa plume incisive. Et cela prouve encore une fois qu'il peut être utile à certaines causes de savoir inspirer de la crainte.

Quelles sont donc ces questions étrangères à la science que l'abbé Provancher ne craignit pas de soulever dans *le Naturaliste canadien* ?

L'énumération des sujets d'à-côté dont il s'occupa de la sorte montre bien qu'il avait l'œil ouvert sur tous les problèmes de son temps et de quel étonnant esprit d'initiative il était doué. Et ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que nous avons vu se réaliser dans la suite la plupart des propositions d'intérêt public qu'il avait exposées du haut de sa tribune si modeste.

L'instruction publique fut bien l'un de ces sujets sur lesquels Provancher écrivit volontiers. Dès l'année 1872 (Vol. IV, n° 1), nous le voyons s'écrier « que notre instruction est trop théorique et pas assez pratique ». Cette formule, lancée une trentaine d'années plus tard, aurait fait le bonheur d'une certaine école, surtout montréalaise, qui mena une campagne fort vive contre les imperfections qu'elle reprochait à notre système scolaire. Quant à l'abbé Provancher, il fit de son assertion le commentaire que voici : « On ne sait pas mettre assez tôt sous les yeux de l'élève les conséquences qu'il peut déduire, les fruits qu'il peut retirer, des principes dont on lui inculque la notion. On veut qu'il défriche pendant des années, sans jamais lui permettre de rien récolter. N'est-ce pas propre à le décourager ? Aussi, c'est ce qui arrive très souvent. Nous citerons ici, entre cent autres, un exemple de ce défaut. — Comment

enseigne-t-on ordinairement la géographie dans nos écoles ? On met un auteur de géographie entre les mains d'un élève, et on le force à en apprendre par cœur une ou deux pages par jour, pendant des cinq et six mois, souvent sans lui donner aucune explication quelconque, sans même lui montrer de cartes. Qu'arrive-t-il ? C'est qu'ayant la tête ainsi bourrée de ce texte qu'il aura appris, l'élève s'en rapportera uniquement à sa mémoire, pour se tirer avec avantage des examens auxquels on pourra le soumettre, ne voulant pas même s'appliquer à reconnaître les lieux sur la carte ; et lorsque, après une couple d'années, le texte appris se sera échappé de sa mémoire, il ne lui restera plus rien, sinon qu'une idée confuse de ces noms de lieux qu'il récitait autrefois comme un perroquet, et qu'il ne peut citer aujourd'hui sans s'exposer aux bévues les plus révoltantes. Est-ce bien là une méthode rationnelle ?... L'arithmétique, l'histoire et une foule d'autres branches s'enseignent souvent dans nos écoles d'une telle façon, purement théorique, tandis qu'on pourrait le faire avec tant d'avantage d'une manière plus pratique. » Reconnaissons, pour la consolation de nos contemporains, que les choses ont bien changé depuis 1872, et que l'instruction se donne aujourd'hui d'une façon beaucoup moins théorique. Disons aussi que, au temps même où écrivait l'abbé Provancher, l'enseignement ne se donnait pas partout, même en fait de géographie, de la façon défectueuse qu'il décrivait. J'ai souvenir, pour ma part, de cartes murales « muettes » qui, durant mes années d'enfance, ce qui remonte loin, m'ennuyaient considérablement. Et lorsque j'eus à mon tour, ce qui n'est pas non plus d'hier, à diriger des enfants dans les voies ardues de la science, je ne manquai pas de les soumettre aux mêmes instruments de supplice, tant le procédé d'enseignement dont il s'agit est efficace.

Au mois de mai 1874 (Vol. VI, n° 5), l'abbé Provancher plaide la cause du dessin. « Le dessin, écrit-il, est bien trop négligé dans nos écoles ; parce qu'un prêtre, un avocat, un médecin s'acquittent de leurs devoirs d'état avec avantage sans savoir le dessin, on juge que tous les autres pourront en faire autant, et on néglige cette partie importante de l'éducation. On a certainement tort ; car le dessin est utile à tous ; sans compter les artistes auxquels il s'impose de nécessité, les mécaniciens, les naturalistes, la plupart des

industries, etc., ne peuvent réussir sans le dessin. » Eh bien, sur la question du dessin, satisfaction a été donnée depuis longtemps à l'abbé Provancher ; car, si je ne fais erreur, cet art fleurit aujourd'hui, au moins sous sa forme élémentaire, dans toutes les écoles. Ce qui avait attiré l'attention de notre savant sur l'art du crayon, ce pouvait bien être le regret de ne pouvoir lui-même manier le crayon pour l'illustration nécessaire de ses écrits scientifiques, et j'oserais dire que je souffre aussi de cette même lacune de mon éducation si j'avais au moindre degré une aptitude quelconque aux arts graphiques. Mais, à en juger par la qualité de son écriture, je crois que l'abbé Provancher aurait pu réussir dans le dessin et par conséquent se trouver moins dans la dépendance d'autrui pour illustrer ses ouvrages. Je ne fais qu'indiquer l'utilité et même la nécessité du dessin pour l'écrivain technique, aujourd'hui surtout que l'« image » a tout envahi, grâce aux procédés que la science a fournis en abondance pour la représentation des objets. Du temps de l'abbé Provancher, il est vrai, c'était encore aux moyens dispendieux de la gravure sur acier ou sur bois qu'il fallait recourir pour préparer des vignettes.

Un autre point qui tint grande place dans l'intérêt que portait l'abbé Provancher aux choses de l'instruction publique, ce fut la création d'écoles du soir. « Voilà pour nous, écrivait-il dès le mois de mars 1873, voilà pour nous le grand secret, le grand moyen, de populariser l'instruction, de la faire prendre au peuple. Comparons l'intelligence, le génie à une terre que l'on offre au cultivateur. L'éducation de l'enfance correspond au défrichement de cette terre, et les écoles d'adultes répondront au drainage, aux amendements, à toutes les façons qu'un cultivateur habile sait donner au sol pour en tirer la plus grande quantité de produits possible. » Il aurait même voulu voir s'établir de ces écoles du soir dans la généralité des paroisses. « Et alors, ajoutait-il, notre jeunesse, au lieu de passer ses soirées dans l'oisiveté et des causeries futiles, et souvent même dangereuses, irait chercher à l'école la nourriture intellectuelle qui seule fait les peuples grands et prospères. » Quant aux ressources nécessaires pour le maintien de ces écoles du soir, il les trouvait dans la suppression des inspecteurs d'écoles, — et par conséquent de

ce qu'ils coûtent, — lesquels, disait-il, « n'ont plus leur raison d'être aujourd'hui et que nous retrancherions de suite. En effet, les rouages de notre système d'éducation sont à présent en opération partout ; et ne se trouve-t-il pas dans chaque localité des commissaires pour renseigner officiellement le gouvernement sur l'exécution de la loi?... » (N. C., mars 1873). L'avis de l'abbé Provancher sur les services que l'on peut attendre des inspecteurs d'écoles n'a pas été écouté, et ces officiers de notre système scolaire existent toujours, pour le plus grand avantage, je le crois volontiers, de l'instruction publique. Mais, par contre, des écoles du soir ont été fondées et semblent devenues une institution permanente dans les centres de population les plus importants de la province de Québec. Sur ce chapitre, les vœux de l'abbé Provancher ont donc aussi reçu satisfaction, et depuis longtemps.

Mais quelles autres propositions n'exposa-t-il pas au public qui le lisait ! « Il est à regretter, écrivait-il au mois de mai 1877 (N. C., IX, 5), que nous n'ayons point en ce pays de *Semaine religieuse* ou d'organe spécialement consacré aux matières religieuses, où toutes les questions où la religion se trouve concernée pourraient être traitées par des personnes compétentes, et soustraites ainsi au domaine des feuilles politiques. Car il faut avouer que ces polémiques religieuses dans nos journaux ordinaires, traitées comme elles le sont souvent par des personnes qui veulent faire de la théologie lorsqu'elles ne savent seulement pas leur catéchisme, sont bien plus propres à malédifier le peuple qu'à l'éclairer et à l'instruire. L'opinion publique n'étant pas un tribunal compétent pour juger ces sortes de questions, il serait grandement désirable que les journaux se les interdisent, excepté toutefois lorsque les principes sont attaqués. » Il faut avouer que cette idée d'une *Semaine religieuse*, lancée en 1877, fut lente à germer, ou plutôt sembla oubliée aussitôt qu'elle avait été émise, et aurait peut-être continué longtemps encore de n'exister que dans le domaine du possible, si, vingt années plus tard, en 1888, l'abbé Provancher n'avait enfin osé lui-même fonder la *Semaine religieuse de Québec*, publication dont la vie paraît, au bout d'un bon tiers de siècle, assurée encore pour bien longtemps.

On voit, en feuilletant les premiers volumes du *Natura-*

liste canadien, que l'abbé Provancher exprima aussi, le premier sans doute, le vœu d'une « Académie canadienne ». La Société royale du Canada, qui fut fondée en 1882, ne répondait pas à ce qu'il souhaitait, puisqu'il refusa tout d'abord d'en faire partie. Mais en tout cas, pour autant que cette honorable compagnie comprend une section distincte de littérature française, on peut estimer que le vœu de l'abbé Provancher se trouve réalisé, au moins substantiellement, comme dirait un philosophe.

Le « Musée agricole », dont il proposa encore la création à Québec, c'est, dans la pratique, le présent Musée de l'Instruction publique qui, s'il n'est pas purement agricole, l'est toujours bien par quelque côté.

Quant au « Journal agricole » qu'il souhaitait, il est à croire que le *Journal d'Agriculture et d'Horticulture* que publie depuis 1877 le gouvernement de Québec, et qui est rédigé par des spécialistes, de façon vraiment remarquable, lui donnerait toute satisfaction.

Il n'y a pas jusqu'à un « Jardin botanique » à Québec dont l'abbé Provancher n'ait émis l'idée. «... Il y a environ huit ou dix ans, écrivait-il au mois d'août 1890 (*N. C.*, XX, p. 38), lorsqu'on fit des plantations près de la clôture du Parlement, nous offrîmes gratuitement nos services pour mettre là des représentants de toutes nos essences forestières, et former ainsi un noyau de jardin botanique; et le croirait-on ? on refusa notre offre, ou du moins, après avoir feint de l'accepter, on ne fit rien ». Ce que l'on a fini par exécuter, ç'a été la création d'une sorte de forêt d'ornement, où se voient beaucoup de nos plus beaux arbres, sur les terrains du Palais législatif, et ce parc est aujourd'hui de toute beauté, avec ses bouquets d'arbres, ses massifs de fleurs et ses gazons toujours fraîchement rasés. Je crois qu'il ne fallait pas attendre autre chose de la part d'un gouvernement — tant que les gouvernements ne seront pas,... enfin composés... de naturalistes. Les jardins botaniques ne peuvent guère être établis que par des associations scientifiques, poursuivant avant tout les intérêts de la science.

Une autre œuvre, intéressant directement l'Instruction publique et que l'abbé Provancher s'efforça en vain de réaliser, ce fut celle de Tableaux d'histoire naturelle destinés principalement aux institutions scolaires. Il lança

l'idée de cette entreprise dans la livraison de janvier-février 1881 du *Naturaliste canadien*, où il en publia le prospectus assez étendu. Bien entendu, il n'avait d'autre intention dans ce nouvel effort que celle de faire naître et de répandre le goût des sciences naturelles. « Après mûres réflexions, écrivait-il (1), nous avons cru qu'en parlant davantage aux yeux de nos lecteurs, nous parviendrions peut-être plus promptement à attirer l'attention d'un plus grand nombre pour les décider à nous suivre, ou du moins que nous pourrions les intéresser assez à de telles études, pour les engager à en suivre le progrès avec intelligence et à en favoriser le développement par leurs contributions. Nous avons dans ce but préparé huit tableaux ou cartes murales, où la série des productions naturelles de notre Province, rangées d'une manière concise d'après les classes, ordres et familles qui les distinguent, est accompagnée de si nombreuses illustrations que le lecteur, d'un seul coup d'œil, pourra, sans effort et sans autre recours aux auteurs, rapporter tel ou tel spécimen qu'il pourra rencontrer au groupe qui lui est propre et, la plupart du temps, à l'espèce même qui le distingue... Nul doute que, si ces tableaux pouvaient être mis en couleurs, ils ne devinssent par cela même plus efficaces, en outre qu'ils constitueraient un ornement plus appréciable pour les salons où ils seraient installés (2) ; mais les hauts prix que requièrent d'ordinaire les figures coloriées les eussent soustraits au plus grand nombre des bourses. Nous avons donc cru devoir pour le présent nous borner aux figures noires, sauf quelques copies que nous ferons colorier pour ceux qui en feraient une demande spéciale. — Comme nous nous proposons de partir prochainement pour l'Europe, nous avons retenu les

(1) *Nat. can.*, vol. XII, p. 216. — Ce prospectus fut aussi tiré à part en un feuillet de quatre pages, et distribué avec une formule de souscription que l'on n'avait qu'à signer et à renvoyer. (A.)

(2) Voilà un argument qui, aujourd'hui du moins, n'est guère de nature à impressionner les gens. Avec les idées et surtout la pratique qui ont cours, on ne s'imagine guère un « salon » sur les murs duquel seraient appendues huit pancartes, de 31 pouces sur 25 pouces, contenant surtout du texte imprimé. (A.)

services d'un artiste habile (1) pour la préparation des dessins dont un grand nombre ont été pris d'après nature, dans le but de les faire graver à Paris, où ces sortes d'ouvrages sont exécutés d'une manière plus parfaite et à meilleur marché que partout ailleurs. — Ces tableaux seront d'un grand secours pour les maisons d'éducation. Les élèves, à leur simple vue, pourront facilement se graver dans la mémoire les quelques notions sur les productions naturelles qu'on pourra leur communiquer par de simples leçons orales, même sous forme de récréation. Ils constitueront en outre un accessoire indispensable pour le cabinet de tout homme d'étude, ecclésiastique, médecin, avocat, notaire, simple amateur, etc., afin de pouvoir y recourir dans l'occasion, et pourront fournir, surtout s'ils sont mis en couleurs, un joli ornement de salon qui aura le double mérite de joindre l'utile à l'agréable. — Ces tableaux au nombre de huit, formeront des cartes de 31 pouces de hauteur sur 25 de largeur. Les illustrations occupent une bande de 3 pouces de large aux côtés et au bas, le milieu étant couvert par le texte. Ci-suit le sommaire du contenu de chaque pièce :

Tableau I. — En-tête représentant l'ensemble de la création.

Les règnes minéral, végétal et animal. Division du règne animal pour la province de Québec. 17 dessins, 54 figures.

Tableau II. — Le règne végétal dans la province de Québec. 23 dessins, 51 figures.

Tableau III. — Les Mammifères de la province de Québec. 18 dessins, 29 figures.

Tableau IV. — Les Oiseaux de la province de Québec. 23 dessins, 33 figures.

Tableau V. — Les Reptiles. 9 dessins, 10 figures. — Les Poissons. 13 dessins, 23 figures.

Tableau VI. — Les Insectes de la province de Québec. 22 dessins, 106 figures.

Tableau VII. — Les Myriapodes. 1 dessin, 2 figures. —

(1) Cet artiste était feu M. A. Rho, peintre, dessinateur et sculpteur de renom. (A.)

Les Arachnides, 9 dessins, 31 figures. — Les Crustacés, 12 dessins, 22 figures.

Tableau VIII. — Les Mollusques en général. 22 dessins, 48 figures.

En tout, 169 dessins et plus de 409 figures.

« Les tableaux seront imprimés sur une toile-papier spéciale, de sorte que ceux qui préféreraient les plier pourront le faire sans risque de les couper aux plis ou de les déchirer aux angles ; et pour ceux qui voudront les appendre aux murs, ils n'auront qu'à leur fixer une petite baguette au haut et un rouleau au bas. — Le prix de la série des huit tableaux sera de \$8, payables à la livraison. — Nous avons espoir que toutes les maisons d'éducation, collèges, académies, couvents, etc., et tous les hommes instruits qui ont à cœur le progrès des sciences, vont s'empressez de signer le billet de souscription ci-joint et nous le renvoyer au plus tôt, afin que nous puissions juger de suite si nous pouvons sans mécompte tenter l'entreprise. — L'ouvrage pourra être livré en août ou septembre prochain. »

L'appel que l'on vient de lire parut dans la livraison du *Naturaliste canadien* de janvier-février 1881. Des bulletins de souscription à la série des Tableaux que les abonnés avaient trouvés encartés dans leur numéro de la revue, il en était revenu 34 lorsque fut publiée la livraison suivante de mars-avril 1881, et c'était loin d'être suffisant pour assurer le succès de l'entreprise. « Le prix que nous demandons, écrivait l'abbé Provancher en annonçant ce résultat (1), quoique extrêmement réduit, se trouve encore assez fort pour un bon nombre de bourses ; cependant, nous persistons à croire que si les maisons d'éducation, les patrons des bureaux publics, les employés civils et les amateurs aisés voulaient, une bonne fois, secouer leur apathie pour favoriser l'étude des sciences, on pourrait facilement trouver au moins 300 souscripteurs à une telle publication. Mais, qu'on nous en donne seulement un cent, et nous tentons de suite l'entreprise. Avec 300 souscripteurs, nous ferions faire nos tableaux en couleurs, et sans

(1) N. C., XII, p. 254.

augmenter le prix de la souscription. — Il y a dans la Province 18 collèges classiques, plus de 100 couvents et académies, 3 écoles normales, 3 écoles d'agriculture, des centaines d'employés civils et de curés ; faudrait-il un grand nombre d'amateurs à leur adjoindre pour atteindre 300 ? — Mais nous allons encore plus loin. Non seulement les institutions sus-nommées devraient se pourvoir de tels tableaux, mais aucune école modèle ne devrait en manquer. Quelle source inépuisable les maîtres n'y trouveraient-ils pas pour les leçons de choses ! Et comme il serait facile à ces instituteurs, au moyen de ces figures, de donner à leurs élèves, oralement et sans travail pour eux, une foule de connaissances des plus utiles sur les choses les plus communes, avec lesquelles nous sommes tous les jours en contact, et à l'égard desquelles nous avons souvent à rougir de notre ignorance... — Quoi qu'il en soit, nous ne perdons pas encore tout espoir. Nous avons la confiance que, réfléchissant de nouveau, un grand nombre de souscripteurs vont nous faire tenir de suite leurs bulletins, et que nous pourrons avant notre départ, vers la mi-février, compter certainement sur la mise en œuvre de notre projet. »

Le voyage qu'annonçait de la sorte l'abbé Provancher, c'était son pèlerinage en Terre-Sainte, dont je parlerai en un chapitre ultérieur. A son retour, quelques mois après, il publia sur le projet la note suivante (1) :

« Les souscripteurs à nos tableaux d'histoire naturelle ont sans doute hâte de savoir si le projet va recevoir son exécution. Malheureusement, nous ne pouvons encore leur en donner l'assurance. Les prix que l'on nous a demandés en Europe pour l'exécution des gravures laisseraient encore un découvert trop considérable, avec le nombre actuel des souscripteurs, pour nous permettre de tenter l'entreprise sans nous exposer à subir une perte. Espérant que de nouvelles souscriptions viendront encore se joindre à celles déjà reçues et à quelques autres arrivées pendant notre absence, nous attendrons encore avant de renoncer définitivement à notre projet. Du moment qu'une décision quelconque aura été arrêtée, nous en informerons nos lecteurs. »

Le prix de la souscription à la série des huit Tableaux

(1) N. C., XII, p. 288.

d'histoire naturelle était de \$8, et la modicité de ce prix nous paraît aujourd'hui un peu légendaire. D'autre part, lisait-on dans le *Naturaliste canadien* de mars-avril 1881, « l'exécution des gravures coûtera de \$600 à \$700 ; le papier toile, seul, pour 100 séries, exigera \$200 ; restent encore les frais d'impression et de rémunération, si toutefois nous ne faisons pas d'avance le sacrifice de ces derniers. » En résumé, même avant l'impression, les cent séries des Tableaux coûteraient déjà huit à neuf cents piastres ; et la centaine de souscriptions ne donnait que huit cents piastres ! C'était une cause perdue d'avance, au point de vue financier.

Et voici les adieux que fit l'abbé Provancher à son projet si intéressant, en commençant le volume XIII du *Naturaliste canadien*, au mois de janvier 1882. Le gouvernement provincial de l'époque s'y entend dire son fait, comme on va le voir :

« ... Malheureusement, pour ce qui en est de nos Tableaux, nous ne nous sentons nullement décidé encore à entreprendre une publication de \$1000 à \$1200, lorsque nous n'avons pour tout appoint que 40 souscripteurs à \$8 chaque. — Le gouvernement ne devrait-il pas, par une aide suffisante, faire en sorte que cette publication voie le jour ? — Il le devrait, suivant nous ; cependant, nous n'osons encore croire qu'il le fasse, parce que nous savons que là, ce n'est pas l'intérêt de la science qui l'emporte : on reconnaît bien qu'aucun progrès ne s'effectue sans avoir la science pour base, mais on est habitué à profiter de son secours lorsqu'il est offert, sans se mettre en peine d'activer sa poursuite pour qu'elle devienne encore plus efficace. Faisons des chemins de fer, des ponts, des canaux ; établissons des usines, des manufactures ; favorisons le commerce ; développons l'industrie ; et la science viendra à nous si elle le peut ; nous avons des besoins trop pressants pour aller la chercher. Voilà ce que proclament nos politiques, sinon de paroles, du moins par leurs actes. — Nos dessins ont été jugés à Paris fort bien exécutés, et pouvant avoir un très bon effet, mais le coût de l'exécution nous a découragé. Quand on peut compter, comme dans ces vieux pays, des milliers de souscripteurs à des œuvres de ce genre, leur publication devient facile ; mais quand, après des appels réitérés, il faut fermer la liste à la quarantaine,

il n'y a plus à hésiter, le projet tombe de lui-même. — Mais 150 à 200 souscripteurs pour une œuvre semblable ne peuvent-ils se trouver en ce pays ? La chose est-elle impossible ? — La chose est très possible ; ce ne sont pas les^s moyens qui manquent, mais la volonté ; le goût, l'affection ne se portent pas de ce côté. \$800, \$1000, un faiseur de grimaces les réalisera dans une seule soirée à Montréal ou à Québec ! Mais personne n'ignore que les badauds sont partout plus nombreux que les gens d'esprit ; et allez donc parler d'œuvres intellectuelles à ces chercheurs d'amusements ! Ils n'entendent rien à cette gamme-là ! (1) »

Dans la livraison de mars-avril 1881 du *Naturaliste canadien*, l'abbé Provancher avait publié la liste des 34 souscripteurs qui, à cette date, s'étaient engagés à acheter la série des Tableaux. Je possède les bulletins de souscription qu'ils ont signés ; mais, comme on le verra par leurs noms que je vais reproduire ici, la plupart, partis pour l'autre monde, ne pourraient plus honorer leur signature, si j'avais l'idée de reprendre aujourd'hui l'entreprise ! L'abbé Provancher publia cette liste « tant — écrivait-il — pour honorer les amis du progrès des sciences qui se sont empressés de répondre à notre appel, que pour permettre à tous nos lecteurs de juger par eux-mêmes s'il serait sage pour nous de procéder quand même. » Je la reproduis, de mon côté, et dans les mêmes intentions et pour rappeler aux vieilles gens tant de leurs amis d'autrefois qui sont disparus depuis plus ou moins longtemps :

Séminaires et Collèges classiques.

1. Séminaire de Québec.
2. Collège de Joliette.
3. Collège Ste-Marie, Montréal.
4. Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Institutions d'Education.

- 5-8. Dépt. de l'Instruction publique, 4 séries.
9. Le Couvent de Sillery.
10. L'Académie des Frères, Québec.

Particuliers.

11. Mgr Langevin, Rimouski.
12. Mgr Duhamel, Ottawa.

(1) N. C., XIII, pp. 3, 4.

13. Mgr Laffèche, Trois-Rivières.
14. Hon. Juge Gill, Sorel.
15. Hon. E.-T. Paquet, Québec.
16. Hon. C. De Boucherville, Boucherville.
17. Rév. C.-O. Caron, V. G., Trois-Rivières.
18. Rév. T. Gélinas, Nicolet.
19. Rév. L.-C. Wurtele, Acton.
20. Rév. V. Huard, Chicoutimi.
21. Rév. F. Paradis, Saint-Raphaël.
22. Rév. M. Bolduc, Douglastown.
23. Rév. F.-X. Trépanier, Montréal.
24. Rév. F. Pilote, Saint-Augustin.
25. T.-R. Caisse, Trois-Rivières.
26. M. J.-I. Falardeau, Saint-Roch de Québec.
27. C. Ducharme, Saint-Roch de Québec.
28. J.-B. Cloutier, Québec.
29. Grég. Lapointe, Québec.
30. G.-M. Muir, Québec.
31. J.-L. DeBellefeuille, Saint-Eustache.
32. E.-A. Barnard, Varennes.
33. H. Hervieux, Montréal.
34. Alf. Lechevalier, Montréal.

L'abbé Provancher, dans une citation que l'on a lue plus haut, a parlé de 40 souscriptions à la série des Tableaux. Mais il n'a pas publié, que je sache, les noms des six souscripteurs qui sont venus s'ajouter à la liste que l'on vient de lire; et parmi les bulletins de souscription que j'ai trouvés dans les papiers de l'abbé Provancher, ceux qu'ils ont dû signer ne se trouvent pas.

Dans la livraison du *Naturaliste canadien* du mois de janvier 1883, on voit la dernière mention que l'abbé Provancher ait faite de son projet. « Notre chaleureux appel de l'an dernier, écrit-il, au sujet de nos *Tableaux d'Histoire naturelle*, n'ayant réveillé aucun écho, leur exécution demeure encore indéfiniment ajournée. »

Les efforts persévérants déployés par l'abbé Provancher pour faire aboutir ce projet de Tableaux d'histoire naturelle sont encore une preuve de l'esprit d'initiative dont il était doué. Ils démontrent aussi combien, ainsi que cela lui avait déjà été dit, il était en avant de son temps. Car, il faut le reconnaître, les esprits n'étaient pas, à l'époque, assez préparés à une entreprise de cette sorte. Et si quelque chose doit étonner dans l'histoire de ce projet manqué, c'est, à mon avis, qu'il se soit encore trouvé quarante

souscripteurs à une œuvre de ce genre — qui se réalisera pourtant quelque jour et qui s'ajoutera à la liste de celles dont l'abbé Provancher aura été le premier à émettre l'idée.

Ce qui prouve que ce dessein finira bien un jour par sortir du tombeau où il est enseveli, c'est que, trente-quatre années après la dernière mention qu'en ait faite son auteur, il s'est réveillé soudain ! — Ce réveil se fit, le 11 mai 1915, en séance du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. « Après avoir pris communication, raconte le procès-verbal de cette séance, d'une lettre de M. l'abbé Camille Roy, président du comité permanent de l'Enseignement secondaire, concernant la préparation de cartes murales qui faciliteraient l'enseignement des sciences naturelles, de l'histoire et de la géographie du Canada, non seulement dans les collèges classiques, mais aussi dans les écoles primaires, académiques, commerciales et techniques, le Comité recommande ce projet à la bienveillante considération du gouvernement, et le prie de prendre les mesures nécessaires pour en assurer l'exécution. » Je regarde comme un bonheur qu'il me soit arrivé d'assister à cette séance en qualité de représentant de l'un des évêques de la Province, et d'avoir pu prendre part à l'approbation unanime qui accueillit la proposition du comité permanent de l'Enseignement secondaire.

Il me parut aussitôt que la cause était gagnée. J'imaginai, dans ma superbe ignorance des voies administratives qui ont cours dans tous les pays du monde, que le gouvernement n'allait avoir rien de plus pressé, laissant là la construction des chemins de fer, l'exploitation des mines et des forêts, que de donner un contrat pour la préparation d'une série de Tableaux d'histoire naturelle. Et comme il se trouvait que j'avais en ma possession tout ce que l'abbé Provancher avait préparé pour l'exécution de son projet, c'est-à-dire tous les dessins des vignettes qui figureraient sur les tableaux, et tout le texte explicatif, je regardai comme un devoir de mettre toute cette documentation au service de l'administration, qui pourrait ainsi accomplir sans délai le vœu du Conseil de l'Instruction publique. Je croyais naïvement qu'il suffisait qu'un vœu fut présenté à une autorité quelconque, pour que l'exécution en fût assurée !

Tout d'abord, je fis savoir en haut lieu que je mettais mes documents et moi-même à la disposition de qui de droit pour la préparation des Tableaux d'histoire naturelle, à l'usage des écoles, dont le Conseil de l'Instruction publique venait d'exprimer son désir de voir s'enrichir le matériel scolaire dans la province de Québec. Il me fut répondu, et c'était assurément à prévoir, que le gouvernement n'entreprendrait pas lui-même la publication de Tableaux d'histoire naturelle, et qu'il incombait plutôt à des éditeurs du commerce d'exécuter cette entreprise. Cette solution était sans doute raisonnable.

J'allai donc offrir, et l'idée des Tableaux d'histoire naturelle, et mes documents et mon concours, à deux de nos plus importantes maisons d'éditions. Puis je n'entendis plus parler de rien... Ce fut ainsi que le projet de cette entreprise, proposée d'abord par l'abbé Provancher en 1881, alors insuffisamment appuyé par le public, puis réveillé en 1915, retomba alors définitivement dans le sommeil du tombeau et de l'oubli. — Il en sortira pourtant quelque jour, sans que l'on songe même alors à y associer le nom de l'abbé Provancher, et sera enfin mis à exécution. Car il serait tellement utile de tenir sous les yeux des enfants les principaux objets de l'étude de la nature, au moins par la gravure, en attendant la création des musées scolaires, que la réalisation de cette idée s'imposera un jour, à mesure qu'apparaîtra combien il est nécessaire, dans les systèmes scolaires modernes, de donner à l'enfance et à la jeunesse, non pas sans doute des cours scientifiques développés, mais au moins des notions très générales sur les trois règnes de la nature. L'homme a aujourd'hui trop de relations avec le monde physique; il doit, dans la vie telle qu'elle s'exerce aujourd'hui, faire trop constamment appel aux forces et aux ressources naturelles, dans les intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, pour n'avoir pas besoin de posséder au moins des clartés sur l'univers matériel.

CHAPITRE X

Enquête sur la presse de 1873 et de 1877.

La presse canadienne-française en 1877. — Les appréciations et jugements de l'abbé Provancher sur notre presse en 1873 et en 1877. — Nos journaux quotidiens, hebdomadaires et bihebdomadaires. — La tempête qui résulta de cette étude de la presse.

Au milieu de ses prévisions sur l'avenir, en exposant ses idées sur les grandes questions d'intérêt public, l'abbé Provancher ne laissait pas de garder vue sur le présent et d'exposer franchement ses idées personnelles sur quoi que ce fût, et que cela entrât ou non dans le domaine strictement propre à une publication d'histoire naturelle.

L'abbé Provancher estimait que, seul maître chez lui, il pouvait traiter dans son journal de tous les sujets, scientifiques ou non, auxquels il lui plairait de toucher. Il donna une preuve nouvelle et remarquable de cette disposition d'esprit dans la revue de la presse française du Canada qu'il imagina de faire, en l'année 1877, dans *le Naturaliste canadien*. Cette initiative fit voir en même temps, ce que beaucoup de ses contemporains savaient déjà, que le courage et même l'intrépidité ne lui manquaient pas. Car il fallait de la bravoure, nuancée même d'une certaine témérité, pour juger et apprécier sans aucun ménagement, comme il l'a fait, chacun des journaux qui existaient de son temps, dans la province de Québec.

Déjà, en 1873, après avoir donné ses vues sur le système d'éducation qui existait alors chez les Canadiens-Français, il avait dit ce qu'il pensait de nos journaux : « Car les journaux aussi, écrivait-il, sont des foyers destinés à produire la lumière qui doit éclairer les masses (1) ». Il s'était posé tout d'abord la question : « Nos journaux, tels qu'ils existent actuellement, répondent-ils aux besoins

(1) N. C., juillet 1873, pp. 203 et suiv.

du moment ? sont-ils ce qu'ils devraient être ? » N'entendant parler que des journaux politiques, il répond sans hésiter : « Non ! nos journaux ne sont pas ce qu'ils devraient être, ne répondent pas aux besoins actuels de notre population... La quantité et la qualité de leurs produits font également défaut. — Disons de suite que, puisque notre peuple lit si peu, nos journaux sont de beaucoup trop nombreux. Cette multiplicité de publications, divisant les ressources, paralyse le développement et retient nécessairement dans l'infériorité. Quel besoin, par exemple, la petite ville de Sorel a-t-elle de trois journaux ? Aussi vous pourriez fondre les trois en un seul, que vous n'auriez encore qu'un assez chétif échantillon de ce que doit être un bon grand journal, tenu sur un pied convenable, si tant est que les commérages de paroisses et de rues, les chicanes domestiques et autres faits de même valeur, fournissent d'ordinaire les thèmes sur lesquels brodent les rédacteurs. On pourrait en dire à peu près autant de Québec : pourquoi ses quatre journaux français ? Ne sont-ils pas le plus souvent, littéralement, la reproduction les uns des autres ? Quel besoin, par exemple, l'abonné du *Journal de Québec* peut-il avoir de voir le *Canadien* ou le *Courrier*, et vice versa ? Pour l'*Événement*¹, il en est un peu autrement, pour le moment ; car, bien que la stabilité n'entre guère dans les habitudes de cette feuille, comme elle est, aujourd'hui, dans une opposition extrême, elle peut avoir sa valeur pour ceux qui cherchent le juste milieu entre les exagérations des deux côtés... Diriger, instruire, moraliser le peuple est certainement une noble et sublime mission. Mais comment la reconnaître dans cette politique égoïste, toute personnelle, toute d'intérêts privés qui ont le pas sur le bien public, et qui domine d'ordinaire dans nos feuilles publiques ? — Quand aurons-nous un journal assez indépendant pour résister à la pression des chefs de partis ou de coteries politiques ? assez libre dans ses allures pour faire abstraction des hommes et juger les faits d'après leur valeur intrinsèque ?... — Ne vaudrait-il pas mieux avoir moins de journaux plus étendus, plus abondants, mieux

(1) L'*Événement*, devenu journal du matin, est le seul qui soit encore vivant des quatre journaux français qu'il y avait à Québec en 1873. N. C.

pourvus, que d'en avoir un si grand nombre si pauvres et si vides, sans intérêt ?... Mais avec les journaux que nous avons aujourd'hui, nous ne voulons pas dire seulement à Québec, mais dans toute la Province, on ne peut pas même compenser la pénurie des matières par la multiplicité des feuilles, car elles ne sont que les échos les unes des autres... — Nous avons dit plus haut que non seulement la quantité faisait défaut quant aux matières dans nos journaux, mais que la qualité laissait aussi fort à désirer. — Nous ne voulons pas nier à la plupart de nos journalistes actuels la capacité et des aptitudes incontestables; les fréquentes reproductions de leurs articles de fond dans les journaux d'Europe les mieux posés en sont la preuve. Mais nous prétendons qu'un rédacteur seul, quelle que soit sa facilité à écrire, est incapable de bien remplir une grande feuille, même semi-quotidienne. En effet, quelles que soient les aptitudes d'un écrivain, ses connaissances ne peuvent s'étendre à tous les sujets; et seul à sa rédaction, le temps lui manque pour l'étude approfondie des sujets que souvent il est appelé à traiter sans l'avoir prévu. Et l'on sait que la plupart de nos journaux en Canada n'ont qu'un seul rédacteur, avec un assistant pour la correction des épreuves, les traductions et les petites nouvelles. Aussi voyez comment souvent se fait sentir ce vide dans la rédaction. Tel journal nous donne aujourd'hui un article de fond admirable, bien pensé, bien exposé, et qui dénote l'écrivain parfaitement au fait de la question qu'il traite; tout le monde est satisfait. Mais qu'en sera-t-il dans le numéro suivant ? Qu'y trouvera-t-on ? Bien souvent, absolument rien. La chose se comprend lorsqu'on sait qu'il n'y a qu'un seul rédacteur. *Quandoque dormitat bonus Homerus*, « Homère s'endort quelquefois », a dit le poète latin; et ce sera au moment où ce sommeil s'emparera de l'écrivain unique, c'est-à-dire lorsqu'il se sentira le moins disposé à écrire, qu'il lui faudra remplir sa feuille du lendemain. Aussi se rabattra-t-il alors sur des lieux communs, pour combler les lacunes que les ciseaux auront laissées dans ses colonnes. C'est alors qu'une correspondance, quelque insignifiante qu'elle soit, est accueillie avec plaisir, qu'un compliment à un individu quelconque, un rapport d'examen d'école, un mandement déjà rendu public, etc., sont avec complaisance étalés dans la feuille. On craint

bien un peu que les lecteurs ne s'accommodent guère de ces lieux communs, s'ennuient en face de ce vide; mais on les a habitués à ne pas viser plus haut et on rachètera plus tard ces faiblesses par quelque sortie vigoureuse. — N'est-ce pas là une peinture fidèle de la manière dont nos feuilles politiques sont aujourd'hui conduites ? »

Un mois plus tard, dans sa livraison du mois d'août 1873, M. Provancher revint sur cette question de notre presse française, pour s'occuper cette fois de nos publications périodiques, qu'il regrette de ne pas voir plus nombreuses, loin de trouver qu'il y en ait trop, comme il a dit des journaux politiques. « La littérature, dit-il, a certainement dans *la Revue canadienne*, *l'Écho du Cabinet de lecture* et *l'Opinion publique*, des organes parfaitement qualifiés, non seulement pour former des archives précieuses de nos productions nationales, mais encore pour activer le progrès, pour épurer le goût... Le commerce a, dans *le Négociant canadien*, un organe spécial de forte capacité... Notre *Naturaliste* est là, pour représenter l'histoire naturelle aussi dignement que le permet notre faible capacité et maintenir ses droits à la considération du public lettré. — La médecine a un bien digne organe dans *l'Union médicale*, et il serait à souhaiter que cette utile publication fût mieux appréciée et plus connue. » De ces cinq magazines qui existaient en 1873 dans la Province, il n'en reste plus qu'un seul de vivant : *le Naturaliste canadien*; mais les quatre disparus ont été remplacés par toute une pléiade de revues consacrées à toutes les spécialités et qui nous constituent une presse périodique tout à fait remarquable.

Mais ce tableau de la presse canadienne-française de 1873 n'était pour ainsi dire qu'un prélude à la grande enquête que l'abbé Provancher entreprit quatre ans plus tard, en l'année 1877. J'en donne ici le résumé, dans la pensée que le lecteur d'aujourd'hui s'intéressera à l'énumération de nos journaux d'il y a un demi-siècle, et à l'appréciation qu'en faisaient un esprit aussi avisé et une plume aussi hardie.

L'abbé Provancher partagea les 19 journaux français de 1877 en trois groupes : les quotidiens, les hebdomadaires et les bihebdomadaires.

JOURNAUX QUOTIDIENS

1° *La Minerve*, de Montréal, « journal politique, littéraire, agricole, commercial et d'annonces. » M. Danseureau, rédacteur en chef. « *La Minerve* est sans contredit le journal français le plus important et le mieux fait de la Province. » Pourtant l'abbé Provancher relève dans ses colonnes quelques peccadilles contre la langue, entre autres : *malgré que* et le substantif *gente*, qui font encore partie aujourd'hui du vocabulaire de certains de nos écrivains.

2° *Le Canadien*, de Québec. Rédacteur en chef, M. Tarte, « doué de toutes les qualités qui peuvent assurer le succès, esprit subtil, pénétrant, mémoire heureuse... un de nos écrivains les plus corrects... C'est de plus un polémiste de première force. » L'abbé Provancher, comme il a fait pour *la Minerve*, reproche aussi au *Canadien* de publier des « adresses », et signale quelques incorrections de langage glanées dans ses colonnes.

3° *Le Nouveau-Monde*, de Montréal, « propriété d'une société d'ecclésiastiques et de laïques, ayant actuellement M. Desjardins, membre de la Chambre des Communes, pour rédacteur en chef, et M. le chanoine Lamarche pour censeur... Fondé dans les intérêts conservateurs, et ayant toujours eu un ecclésiastique dans sa rédaction, *le Nouveau-Monde* s'est particulièrement dévoué aux matières religieuses. C'est à lui en grande partie qu'on doit le fameux « Programme catholique » qui a fait tant de bruit dans ces dernières années (1). Ce programme n'avait rien de blâmable ni de répréhensible dans sa teneur, c'était du pur ultramontanisme; mais il péchait du côté de l'opportunité; c'était soumettre les candidats sincèrement catholiques à donner des garanties de leur orthodoxie, comme si leurs antécédents n'étaient pas suffisants pour rassurer leurs commettants, et c'était en même temps révolter les protestants qui n'avaient pas d'objections à laisser les catholiques jouir paisiblement de leurs droits, mais qui ne voyaient aucune raison qu'on vînt leur poser un tel ultimatum. Aussi, l'archevêque de Québec crut-il devoir

(1) Le texte cité est extrait du N. C. du mois de mai 1877

intervenir pour trancher la difficulté, et déclarer publiquement qu'un tel document n'étant pas de l'épiscopat, ce serait agir sagement que de ne pas s'en occuper et de le laisser de côté. — Cependant la parole de la première autorité ecclésiastique de la Province ne suffit pas pour calmer les esprits; le *Nouveau-Monde* avec le *Journal des Trois-Rivières* et le *Franc-Parleur* n'en continuèrent pas moins à prêcher la ligue sainte, et les autres journaux à leur tenir tête, si bien que les esprits s'aigrirent davantage de part et d'autre. » Le style est indigent, la citation est longue. Mais à lire cet extrait, les vieux prendront intérêt à se remémorer quels tumultes agitaient chez nous l'opinion publique il y a un demi-siècle, et les jeunes, en voyant s'écarter un coin du voile qui pour eux recouvre le passé, auront quelque soupçon de nos querelles religieuses de jadis.

4° *Le Journal de Québec*, fondé par l'honorable M. Cauchon, « et dirigé aussi par lui pendant plus de trente années; ce n'est que depuis peu qu'il s'est donné un autre rédacteur, et nous pensons qu'il reçoit encore l'inspiration et, de temps à autre, les écrits aussi du vieux jouteur... — *Le Journal de Québec* n'a jamais su se séparer de son chef, ou plutôt n'a jamais changé de maître, et est encore aujourd'hui sous la tutelle de son fondateur. Conservateur avec lui pendant plus de trente ans, *le Journal* est aujourd'hui libéral avec lui, et sera demain cosaque ou turc suivant que le sera aussi M. Cauchon. — Les ciseaux ont toujours joué un grand rôle au *Journal de Québec*... Il faut reconnaître toutefois que ces ciseaux ont été fort judicieusement employés d'ordinaire, surtout pour remplir la première page, si bien que nous avons entendu plus d'un abonné, qui n'avaient jamais pu se faire aux allures de M. Cauchon, tenir au *Journal de Québec*, uniquement pour les reproductions de sa première page. » *Le Journal de Québec* ayant été le premier journal dont j'aie pratiqué la lecture, je puis dire à ce propos que, après un demi-siècle, je me rappelle encore et je regrette encore cette première page dont l'abbé Provancher signalait l'intérêt.

5° *Le National*, publié à Montréal, « a succédé au *Pays*, qui lui-même avait remplacé *l'Avenir* : c'est dire de suite quel esprit l'anime. — Cependant *le National* n'affiche pas l'impiété avec le cynisme qui distinguait le dernier, ni avec

l'audace particulière au premier... — *Le National* a de temps à autres protesté de sa soumission à l'Eglise et de son dévouement à la religion ; mais chaque fois qu'il a cru pouvoir servir mieux ses intérêts en agissant autrement, il n'a pas hésité un instant à le faire. Le jugement de la Cour suprême dans l'élection de Charlevoix nous en fournit un exemple tout récent. » Et ici l'abbé Provancher raconte brièvement cette affaire électorale de Charlevoix, qui fit tant de bruit dans le temps, et où la Cour suprême du Canada avait renversé un courageux jugement, parfaitement conforme à l'orthodoxie religieuse, de feu le juge A.-B. Routhier.

Comme les autres journaux, *le National* est l'objet d'une appréciation relative à la langue qu'il écrit. « Les ciseaux, prononce notre critique, paraissent jouer un grand rôle au *National*, ce dont nous sommes loin de le blâmer : car le français de ces petites nouvelles coupées à gauche et à droite vaut d'ordinaire mieux que sa propre prose. » Et parmi les phrases que relève l'abbé Provancher à l'appui de son assertion, se trouve la suivante : « Hier soir, entre huit et neuf heures, une vache brune brayée s'est échappée de l'écurie de M. Saint-Jean... » (N° du 13 avril, répété dans celui du 14.) « Mais cette vache, demande le critique, était-elle bordée en planches, qu'on ait pu la brayer ainsi comme une chaloupe ? » Tel fut, en 1877, le châtiment d'une pauvre coquille due à l'inattention d'un correcteur d'épreuves.

6° *L'Événement*, de Québec, reçoit de notre écrivain un éreintement en règle. « Ceux qui s'attachent aux principes, dit-il, n'ont jamais été les chercher dans *L'Événement*, car ce journal a constamment fait litière de règles de toutes sortes. *L'Événement* a été avant tout le journal pour rire ; pourvu qu'il égayât, tous les sujets lui convenaient également. La religion ne trouvait pas plus grâce à ses yeux que la réserve et les bienséances... L'autorité ecclésiastique a dû intervenir plus d'une fois pour revendiquer l'honneur des principes outragés et protéger les règles de la morale ; mais on semblait être blindé là contre des traits de cette sorte, on les recevait avec un silence significatif, et dès le lendemain on était prêt à recommencer. — Ce journal, mis à la porte des séminaires et des évêchés, proscriit publiquement dans les chaires, affi-

chant souvent son affranchissement de tout frein avec un cynisme révoltant, était cependant encore reçu par un grand nombre; pourquoi? parce qu'il faisait rire. — Plume légère et facile, maniant adroitement l'épigramme et le bon mot, son rédacteur en chef, avec ses phrases élégantes et son discours soigné, parvenait à en imposer aux personnes peu clairvoyantes; on faisait une lecture amusante, on riait le plus souvent, et là-dessus on ne tenait pas compte de tous les faux principes et des épines souvent cachées sous les fleurs qu'on y rencontrait. » La plume *légère et facile* que signalait l'abbé Provancher, c'était celle de M. H. Fabre, qui devint plus tard commissaire général du Canada à Paris. Mais au moment où il écrivait, M. Fabre n'était plus là; et notre critique poursuit: « *L'Événement*, quant aux principes, est à peu près aujourd'hui ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire que c'est la dernière chose qui l'occupe; mais au point de vue de la littérature, cette feuille est bien déchue de ce qu'elle était autrefois. Avec M. Fabre, si la ligne suivie n'était pas toujours la plus sûre, on avait au moins le plaisir de se promener agréablement; la route aplanie se déroulait rapidement, sans pour ainsi dire connaître ni obstacles, ni heurts; c'était le vol puissant de l'aigle qui nous faisait planer sans efforts dans les plus hautes régions éthérées; mais avec l'écrivain actuel, c'est un tout autre mode: on ne plane plus dans les airs, l'aigle a perdu ses ailes et ne sait plus que fouler le sol du pied, à la façon du coq vulgaire et du lourd dindon. On croirait toujours entendre le pédagogue dans sa tribune formulant ses phrases, *grammaticalement* si vous le voulez, mais sans connaître de style, pour ainsi dire, et ne donnant que fort peu d'attention à la pensée. » Cet « écrivain actuel », ce « pédagogue », présenté nommément plus haut, comme « substitut » de M. Fabre, c'était M. Lafrance, qui avait été un instituteur de Québec très connu dans son temps.

Vers la fin de sa mercuriale, l'abbé Provancher écrit: « *L'Événement* se plaît à reprocher au *Canadien* qu'il a été renvoyé de l'Archevêché et du Séminaire. Mais il se garde bien de faire connaître que la même chose lui est arrivée, il y a déjà plus de cinq ans, et non pas seulement pour des défauts de forme et de convenance comme dans le cas du *Canadien*, mais en outre pour les principes

condamnables qu'il proclamait et le cynisme qu'il montrait en toute circonstance. »

L'Événement que nous connaissons n'a donc pas lieu, si l'on en croit l'abbé Provancher, de se glorifier beaucoup de son ancêtre d'il y a quarante-quatre ans!

JOURNAUX SEMI-QUOTIDIENS

7° *Le Courrier du Canada*, Québec, était dans sa 21^e année lors de l'enquête de l'abbé Provancher sur notre presse. « C'est à son début même, écrit-il, que *le Courrier* a vu ses jours de plus grande prospérité, lorsque, paraissant tous les jours, il avait pour rédacteurs MM. J.-C. Taché et Hector Langevin. Fondé par une société de laïques et d'ecclésiastiques, dont un grand nombre s'imaginaient qu'il suffisait de coucher son nom sur la liste des actionnaires pour être en droit d'en retirer aussitôt des dividendes, plusieurs de ceux qui avaient fait espérer en leur concours, effrayés des énormes dépenses qu'entraîne la publication d'un journal quotidien, surtout lorsqu'on veut lui donner une rédaction convenable, persistèrent à demeurer à l'écart; et *le Courrier*, après six mois seulement d'existence, se vit forcé de restreindre son personnel et de ne plus paraître que semi-quotidiennement. » Le journal fut d'ailleurs plus tard en mesure de reprendre la publication quotidienne.

Le Courrier du Canada n'est guère l'objet d'aucune appréciation générale de la part de l'abbé Provancher, qui ne trouve pas non plus de reproches à lui adresser, sinon celui d'avoir, comme les autres journaux, un personnel trop restreint dans sa rédaction. Ce journal était l'une des feuilles qu'il estimait davantage. — Pour moi, le souvenir de l'ancien *Courrier du Canada* reste cher, parce que ce fut dans ses colonnes que j'eus la joie exquise de me voir « imprimé » pour la première fois, voilà plus d'un demi-siècle, et encore dans les colonnes de la rédaction. Comme, du reste, ce fut sous les voiles de l'anonymat que ma plume de collégien se vit appelée à pareil honneur, il ne me revint de l'aventure aucun rayon de gloire.

8° *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, « parmi toutes nos petites feuilles, peut se ranger au premier rang, tant pour l'excellent esprit avec lequel il est conduit et la capacité de

son rédacteur, que pour la somme de renseignements qu'il fournit... *Le Courrier* se met au-dessus des querelles et chicanes qui distinguent bien souvent les organes des centres peu peuplés... Sans se prêter inconsidérément aux polémiques religieuses, il n'hésite pas à faire connaître son opinion sur toutes les questions qui se présentent, et toutes les bonnes causes trouvent toujours en lui un appui aussi éclairé que puissant. — *Le Courrier* est bien écrit et généralement soigné. »

Quand l'abbé Provancher écrivait ces lignes, *le Courrier de Saint-Hyacinthe* avait pour directeur feu M. B. de la Bruère, le futur surintendant de l'Instruction publique, et il m'est agréable d'exhumer de pareils éloges à l'adresse de celui qui fut longtemps mon chef dans le service civil et mon ami très cher.

9° *La Gazette de Sorel* avait pour directeur M. G.-I. Barthe, et voici l'appréciation plutôt rude que fait l'abbé Provancher de ce journaliste d'autrefois :... « Sa correspondance parlementaire semble parfois afficher une grande indépendance, et cependant il vote constamment avec son parti ; il proclame n'avoir aucune confiance en M. Cauchon, que la province de Québec n'a pas sa part légitime de contrôle dans l'administration gouvernementale ; et cependant son vote est toujours là pour appuyer l'état de choses actuel. Il prêche de parole l'union des partis, et veut conserver à la tête des affaires des hommes impossibles, qu'il déclare lui-même ne pas nous rendre justice. La feuille se donne, dans son titre même, comme dévouée aux intérêts agricoles, et il vote contre la protection des produits agricoles. S'il s'en tenait au moins au libre échange ; mais non, il veut écraser nos cultivateurs en favorisant la concurrence étrangère »...

10° *Le Constitutionnel*, « organe du district des Trois-Rivières... sans nom de rédacteur ostensible ». — « De tous les journaux de la Province, *le Constitutionnel* est sans contredit le plus mal imprimé. On serait porté à croire que ses presses reposent sur le plancher d'un moulin à clous ou de quelque autre manège... Quand on ne peut se faire une toilette décente, il faut se condamner à rester au logis. Nous pensons que si le propriétaire prenait ce dernier parti, il ne perdrait pas grand'chose, et l'honneur de la presse y gagnerait très certainement. — *Le Constitutionnel*

n'ayant pas de rédacteur responsable, du moins connu du public, est à peu près, pensons-nous, à la disposition de toutes les plumes qui veulent s'y exercer. Il aura parfois des articles remarquables, qui font sensation, puis ne donnera plus rien ensuite pendant des semaines, ou bien nous servira du galimatias de première qualité »...

JOURNAUX BIHEBDOMADAIRES.

11° *Le Journal des Trois-Rivières*, « catholique, politique et littéraire ». — « Conservateur et catholique avant tout, on sait que *le Journal des Trois-Rivières* s'était joint au *Nouveau-Monde* pour prêcher le Programme catholique; peut-être ne s'est-il pas encore totalement affranchi de ce zèle excessif qui le porte à proclamer les principes et à en tirer les conséquences les plus rigoureuses, sans aucune considération pour les temps, les circonstances où nous nous trouvons et la société dans laquelle nous vivons... *Le Journal* est sans contredit rédigé dans un bon esprit et avec talent; cependant ses articles de rédaction sont généralement un peu longs, sentent l'amplification, et le gérant paraît n'attacher aussi d'importance à peu près qu'à ses seuls articles : car la feuille est généralement assez pauvre en extraits, nouvelles, informations, puisées aux autres sources. »

12° *La Gazette de Joliette*, « politique, commerciale, agricole et d'annonces,... ne donne ni le nom de son rédacteur, ni même celui de son imprimeur. — Toutefois, la petite feuille paraît rédigée avec talent et dans un fort bon esprit... Bien que nous soyons fortement opposé aux attaques personnelles contre les rédacteurs des journaux, nous pensons qu'il convient que chaque feuille ait un rédacteur responsable connu publiquement. L'anonyme dénote toujours un certain manque de courage, qui ne peut que nuire à celui qui se sert de ce voile, et qui ne satisfait pas complètement le public. D'un autre côté, le rédacteur anonyme sera toujours moins porté à s'observer sur une foule de points, se fiant que les intimes qui le connaissent le jugeront toujours avec indulgence, et que le blâme des étrangers ne pourra l'atteindre directement. — Voilà ce qui explique jusqu'à un certain point, pensons-nous, certaines négligences qui se montrent parfois dans *la Gazette*. Ainsi nous lisons dans le numéro du 10 avril :

«... Il calculait *de rendre* très acceptable la position officielle. »

« BEL ENGRAIS. — Les cultivateurs de notre comté sont en frais de faire des engrais profitables et dignes de mention. »

« Vous pensez sans doute qu'il s'agit là de fumiers ou de composts? Point du tout. C'est d'un porc de 594 livres dont (*sic*) on veut parler. Engrais peut signifier la pâture que l'on donne à un animal pour l'engraisser, mais non l'animal même. » C'est à savoir si les deux sens donnés ici au mot *engrais* ne sont pas aussi impropres l'un que l'autre!

13° *Le Franco-Canadien*, publié à Saint-Jean d'Iberville, sous la direction de M. F.-G. Marchand, qui devait plus tard avoir l'honneur d'être premier ministre de la province de Québec. « Quiconque, écrit l'abbé Provancher, a entendu le député d'Iberville pérorer en parlement, a de la peine, en lisant sa feuille, à se persuader que c'est bien lui qui parle. Ces pensées qui se dégagent si difficilement d'une phraséologie embrouillée, chez l'orateur; ces hésitations si ennuyeuses où l'on tourne sur un mot pour examiner de quel côté on pourra dénicher une pensée quelconque; ces efforts si souvent impuissants pour manier l'épigramme, ne servant le plus souvent qu'à ôter toute valeur à ce qu'on a trouvé, par l'échec éprouvé en manquant le but qu'on voulait atteindre : rien de tout cela ne se retrouve chez l'écrivain (1). C'est un discours courant de lecture facile, où le raisonnement se saisit sans effort, déployant toute sa force lorsqu'il est dans le vrai, et laissant toutes ses batteries à découvert lorsqu'il porte à faux. — Ce n'est pas à dire pour tout cela que M. Marchand soit un élégant, ni même un puriste en fait de style, mais seulement que sa feuille, sous le rapport du mérite littéraire, pourrait supporter avec avantage la comparaison avec la plupart de celles de sa classe. »

14° *Les Laurentides*, journal publié à Saint-Lin, dirigé d'abord par M. J.-I. Tarte, puis par M. Remi Tremblay, « qui dès ses premiers numéros se fait connaître comme

(1) Et de fait, en son temps, l'honorable M. Marchand fut l'un de nos écrivains en vue. (A.)

écrivain correct et de grande capacité ». En effet, M. R. Tremblay est devenu l'un de nos écrivains de renom. « C'est, continue l'abbé Provancher, un petit journal bien fait, rédigé dans un très bon esprit, et plein d'une foule de renseignements des plus utiles ».

15° *Le Franc-Parleur*, Montréal, M. Adolphe Ouimet, « rédacteur-proprétaire ».

La critique que trace ici la plume de l'abbé Provancher, comme on va le voir, n'est pas à l'eau de rose. « Ce n'est pas avec des feuilles comme *le Franc-Parleur*, s'écrie-t-il, qu'on peut prétendre travailler à l'éducation du peuple, l'éclairer, le moraliser, en un mot le rendre plus poli et meilleur. — Cette feuille paraît ne pas comprendre le titre dont elle s'est affublée. Il y a, entre le franc parler et l'insolence, une ligne de démarcation bien tranchée; et on semble ne l'avoir jamais observée au *Franc-Parleur*... — On n'a pas oublié que c'est *le Franc-Parleur* qui servit de véhicule à la tristement célèbre *Comédie infernale* et à d'autres pièces de même trempe, dans lesquelles le ridicule, le sarcasme, des injures plates et grossières pleuvaient à l'adresse des autorités ecclésiastiques et des membres des plus respectables du clergé de Québec. Et tout cela parce qu'on ne voulait pas être catholique à la façon de ces écrivailleurs, et que les évêques refusaient d'aller prendre leurs ordres au *Franc-Parleur*! — On sait avec quel zèle *le Franc-Parleur* se joignit au *Nouveau-Monde* et au *Journal des Trois-Rivières* pour usurper les fonctions de l'épiscopat en prêchant le fameux « Programme catholique ». Il faut du zèle, mais pas trop n'en faut; et celui du *Franc-Parleur* semble ne reconnaître ni frein ni mesure. Du moment qu'une chose n'est pas selon ses vues, aussitôt flamberge au vent; et prêtres, et dignitaires, et évêques, il faut que tous passent sous sa férule. — Mais ces tristes moments d'effervescence sont passés et ne reviendront plus, nous l'espérons. Cependant, *le Franc-Parleur* semble n'avoir pas encore appris à observer les bienséances et le savoir-vivre, et, de temps à autres, figurent dans ses colonnes des écrits où l'insolence le dispute à la grossièreté. » Et après avoir cité quelques « exemples », notre critique conclut : « De tels écrits sont certainement indignes d'un journal qui se respecte, et ce sont ceux-là qui nous perdent de réputation aux yeux

des étrangers. — De toutes nos petites feuilles, *le Franc-Parleur* est une des plus pauvres en fait de rédaction et de renseignements. Ce sont, le plus souvent, des correspondances admises comme elles se présentent qui remplissent ses colonnes. »

JOURNAUX HEBDOMADAIRES

16° *Le Pionnier de Sherbroocke*, « politique, agricole, industriel, commercial, littéraire et d'annonces » : la formule indique un champ d'action d'une belle étendue. M. H.-C. Cabana était le « rédacteur-propriétaire » du journal. — 17° *Le Progrès*, « agricole, industriel, politique et commercial », publié à Sherbroocke. « Rédacteur », M. L.-C. Bélanger.

« Comme il arrive d'ordinaire dans tous les petits centres, dit l'abbé Provancher, les commérages, les petits scandales, les cancan, y prennent facilement racine, et acquièrent rapidement un redoublement d'activité lorsqu'ils rencontrent des journaux assez complaisants pour leur donner encore une plus grande publicité. Les deux journaux français de Sherbroocke, *le Pionnier* et *le Progrès*, ont publié, durant presque tout l'hiver dernier, des correspondances... qui étaient loin de leur donner de la faveur auprès des gens sensés. Ce sont ces basses injures, ces plates personnalités qui, sans faire honneur en aucune façon à leurs auteurs, dégradent, avilissent, ravalent notre presse. Nous voyons avec plaisir que ces dégoûtantes polémiques sont terminées, et que les deux feuilles semblent vouloir suivre une meilleure voie... — MM. Cabana et Bélanger étaient autrefois associés pour la publication du *Pionnier* ; pour nous ne savons quelles raisons ils se sont séparés, il y a trois ans, pour conduire chacun une feuille à part. Il est certain qu'ils se sont fait tort réciproquement. Leurs feuilles, si peu fournies pour ne paraître qu'une seule fois la semaine, en sont la preuve... On répète les annonces pour les entremêler aux articles de rédaction, comme si on était en peine pour couvrir une si grande étendue de papier. — *Le Pionnier* est rédigé dans un bon esprit et généralement d'une manière convenable, bien que son français laisse parfois à désirer. » — « Nous avons déjà fait connaître

en partie le *Progrès* en parlant du *Pionnier* ; il a cependant un avantage sur ce dernier ; c'est que, étant de moindre dimensions, il exige moins d'efforts pour être rempli. — Le *Progrès* est conservateur et catholique, il le proclame et nous voulons bien le croire ; cependant, en plusieurs circonstances, il a porté ses confrères journalistes à douter de sa sincérité. »...

18° *L'Union des Cantons de l'Est*, Arthabaskaville, P.-L. Tousignant, rédacteur-propriétaire. « *L'Union* montre parfois une grande indépendance dans ses allures, et sur ce point nous sommes loin de la blâmer... *L'Union* est un journal bien fait, contenant une foule de renseignements utiles, et digne à tous égards d'être encouragé par les habitants des Cantons de l'Est. Elle est aussi généralement bien écrite. »

19° *L'Union*, Saint-Hyacinthe. L.-F. Morison, éditeur-propriétaire... « Son français est tout aussi défectueux que sa politesse et son amour de la vérité... Ne nous étonnons pas maintenant si les journaux sérieux s'occupent si peu de *L'Union*, qu'on ignore généralement que cette feuille existe. Ses allures l'excluent à bon droit de la société de gens honnêtes et respectables. »

20° *L'Avenir de Beauharnois*. L.-A. Prudhomme, rédacteur. « Toute petite feuille, fort mal imprimée. — Cette petite feuille fait rarement parler d'elle, et nous pensons que c'est le plus grand éloge qu'on puisse lui faire. A en juger par le numéro du 12 avril qu'on nous a passé, elle nous paraît pauvre et très pauvre en fait de rédaction. Si bien que par ce seul numéro nous n'avons pu juger de sa couleur pas plus que de ses tendances. — De toutes nos feuilles publiques, *L'Avenir* est bien celle où notre belle langue est le plus impitoyablement maltraitée ; la grammaire et le bon sens semblent avoir été congédiés de ce bureau. »

Des vingt journaux qui constituaient en 1877 notre presse politique, il n'y a plus que *l'Événement*, la *Minerve*, *l'Union*, le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, *l'Union des Cantons de l'Est*, le *Progrès de l'Est*, dont les noms existent encore dans notre journalisme. Depuis cinquante ans, tous les autres sont descendus au cimetière de l'oubli, où les ont rejoints quantité d'autres feuilles nées plus tard et qui n'ont pas dépassé l'enfance ou l'adolescence.

Mais que dire de la belle bravoure que montrait l'abbé Provancher, lorsqu'il osait dire aussi franchement, parfois aussi crûment, ce qu'il pensait de chacun de nos journaux ! Imaginons le beau tapage qui se ferait si quelqu'un, aujourd'hui, allait de la sorte faire la revue des journaux de notre temps et les apprécier sans ménagement aucun les uns après les autres. Il faut dire aussi que nos journalistes de 1877 n'ont pas tous accepté en silence les jugements de leur critique.

Le *Naturaliste canadien* avait terminé au mois de juin (1877) sa revue de la presse franco-canadienne. Dès le mois suivant, il eut à faire face à la tempête qu'il avait bien dû s'attendre de provoquer. « Nous étions convaincu d'avance (1) que notre revue critique de la presse ne pourrait être du goût de tout le monde. Aussi les différentes remarques que l'on nous a adressées ne nous ont nullement surpris. Comme en somme le nombre et le poids des approbations reçues l'emportent de beaucoup sur le blâme et les récriminations, nous n'avons nullement à regretter notre entreprise. » Puis, après une brève réponse à deux seulement des correspondants qui lui avaient donné par lettres leur avis sur le sujet, il continue : « D'ailleurs, ce n'est pas une revue politique que nous avons faite, mais seulement une critique littéraire, et nous n'avons jugé personne autrement que sur ses principes et ses allures, le tout tel que consigné dans ses écrits. — Et pour les journaux objets de nos remarques, il était bien facile de prévoir que nos appréciations, suivant qu'elles seraient plus ou moins sévères, seraient jugées par ces mêmes journaux inexactes, injustes, incompétentes, etc. Nous nous y attendions. Il en est des journalistes à peu près comme des écoliers. Les remarques chez les uns et les autres sont rarement reçues de bonne grâce ; les mauvaises têtes — et il en est chez les uns et chez les autres — trouvent toujours des raisons pour déclarer les observations déplacées, injustes, vexatoires. Des vingt journaux mentionnés dans notre revue, cinq ont réclamé contre nos appréciations. Ce sont : *le National*, *le Nouveau-Monde*, *le Courrier du Canada*, *le Journal des Trois-Rivières* et *l'Événement*. Voyons en quelques mots

(1) *Le Naturaliste canadien*, Vol. IX, p. 223.

si véritablement les réclamations étaient fondées, et si nos appréciations, contestables peut-être sous certains points de vue, n'étaient pas du moins marquées au coin de la franchise et de l'impartialité. » Il s'ensuivit une courte polémique avec *l'Événement* et le *Courrier du Canada*.

Au mois de janvier suivant (1878), dans l'introduction par laquelle il ouvrait le dixième volume du *Naturaliste canadien*, l'abbé Provancher revint sur sa revue de la presse, et le fit de la manière forte, comme on va le voir. « L'année qui vient de s'écouler, dit-il, a été pour nous une année de guerre s'il en fut. Il est vrai que par nos remarques sur la presse nous avons pour ainsi dire provoqué ces attaques. La presse appartient au sexe faible et elle en a tous les défauts, sans peut-être en partager toutes les qualités ; or, ce sexe qui possède avant tout la grâce et la beauté, n'aime pas qu'on lui découvre ses faiblesses, qu'on lui signale ses écarts. Habitué à recevoir l'encens et les flatteries, accoutumé à se voir exalté pour des vertus qu'il confesse bien à part lui ne pas posséder, mais dont il ne voudrait jamais extérieurement se reconnaître dépourvu, il s'irrite et s'insurge contre quiconque a la franchise de lui signaler quelque imperfection. Or, c'est précisément ce que nous avons fait. Sans tenir compte aucun des exigeantes susceptibilités de la presse, nous lui avons montré sa propre faiblesse, mis directement le doigt sur la plaie qui la ronge et mine sa constitution. Aussi fallait-il voir avec quelle fureur on nous a tombé dessus ; c'était à qui nous porterait les coups les plus violents. On sembla d'abord montrer quelque hésitation : c'était à qui ne donnerait pas le signal des hostilités ; mais du moment que le premier trait fut lancé, ce fut une levée générale de boucliers. On se fit arme de tout bois pour nous combattre ; les plus dépourvus mêmes, pour témoigner de leur zèle pour la sainte cause, empruntaient les traits de leurs voisins ; il n'y eut pas même jusqu'à ceux que nous avons le plus ménagés, pour qui nous nous étions montré le plus indulgent, qui s'empressèrent de prendre part à la croisade. On poussa l'oubli des convenances jusqu'à laisser l'écrivain de côté, pour s'attaquer à notre personne, même à notre caractère. Les épithètes grossières de *menteur*, de *calomniateur*, de *faussaire*, ne nous furent pas même épargnées. On s'efforça, en un mot, de montrer par tous les

moyens que nous avons frappé juste, que la presse n'était pas à la hauteur de sa position, qu'elle oubliait la noblesse de sa mission ; que les grandes mesures d'intérêt public, les plus hautes questions politiques dégénéraient avec elle en basses personnalités, en chicanes des plus vulgaires ; que la mise peu soignée avec laquelle elle se montrait devant le public était bien propre à donner à l'étranger une pauvre idée de notre littérature, et à ceux qui nous suivent de bien tristes modèles à imiter. — Mais, fort de la vérité et du bien que nous avons en vue, nous avons avec calme laissé se déchaîner l'orage, sans regretter notre démarche. Nous avons d'ailleurs des autorités, et trop nombreuses et de trop haut poids, qui nous approuvaient, pour nous garantir contre le découragement ; et nous étions sûr que tôt ou tard on finirait par reconnaître que nous avons raison. Si, aujourd'hui, on ne voulait pas encore le confesser ou du moins le reconnaître, nous pourrions mettre sous les yeux du public certaines rétractations humiliantes que quelques journalistes, parmi ceux qui avaient le plus regimbé contre nos observations, se sont vus forcés de faire pour retenir un reste de considération et n'être pas écrasés sous le mépris général. Sans doute que si, mieux disposé à entendre le langage de la vérité, on eût obtempéré à nos observations, on n'en serait pas venu à une si regrettable nécessité, qui ne nuit pas moins à notre littérature qu'elle n'accuse la bonne éducation de ces trop prétentieux journalistes. »

Telle fut cette fameuse « revue de la presse », qui nous permet aujourd'hui de savoir facilement quels étaient en 1877 et 1878 nos journaux canadiens de langue française, de quel bois ils se chauffaient, et qui sans aucun doute dut faire sensation parmi le public de l'époque.

Comme épilogue gracieux au compte rendu que l'on vient de lire, je citerai avec plaisir un alinéa de la dernière page du volume XI (décembre 1879) du *Naturaliste canadien*, dans lequel l'abbé Provancher, au cours d'un article écrit pour exprimer l'incertitude où il est de pouvoir continuer la publication de son journal, remercie en tout cas ceux qui lui ont aidé à poursuivre son œuvre, et fait part en ces termes de sa gratitude pour la presse : « Que la presse, aussi, qui plus d'une fois a élevé la voix en notre faveur, veuille bien agréer nos remerciements. Que sur-

tout *l'Événement*, le *Nouvelliste*, le *Nouveau-Monde* et le *Courrier de Montréal*, qui nous ont montré des sympathies particulières à la nouvelle de notre probable disparition, veuillent bien agréer l'expression de notre plus sincère gratitude. »

CHAPITRE XI

Ce que l'on trouve dans l'ancien *Naturaliste canadien.*

Les sujets traités dans *le Naturaliste canadien*. — Nos essences ligneuses. — Nos champignons. — Le Calendrier de Flore. — Conférence sur les champignons et les insectes. — Plaidoyer pour l'entomologie. — Le D^r Crevier et la microbiologie. — « La flore de mon pays ». — Etude sur la géologie. — Les jours de la Création. — Le déluge mosaïque. — Les premiers fossiles que vit l'abbé Provancher. — « Avant que nous soyons passés à l'état de fossiles ». — Le castor du Séminaire de Québec. — Les collaborateurs. — Notices sur les anciens naturalistes du Canada. — Etude sur la faune canadienne. — Les mollusques canadiens. — Un colimaçon de Lourdes devenu canadien.

L'abbé Provancher se vit parfois reprocher soit de faire de la politique dans *le Naturaliste canadien*, soit d'y traiter de matières étrangères à l'histoire naturelle : et la revue critique de la presse franco-canadienne, dont il a été question au chapitre précédent, était bien propre à susciter des blâmes de ce genre. Ce qui est étonnant, c'est que, avec l'originalité de pensée qui le caractérisait, il n'ait pas répondu que l'homme, y compris les journalistes, faisant partie du règne animal, on ne cessait pas de faire de l'histoire naturelle, au sens large, même lorsqu'on signalait les fautes de grammaire et de style des rédacteurs de journaux, ou que l'on disait vertement leur fait aux gouvernements qui ne se montraient pas assez convaincus de l'obligation où ils étaient d'assurer le maintien du *Naturaliste canadien*. Mais, au lieu de ce genre de plaidoyer à base scientifique, il se contentait de répondre, et cela encore était peu banal, qu'il était maître chez lui et qu'il entendait bien

y traiter librement de tous les sujets qu'il voudrait. Comme on l'a vu jusqu'ici, il ne se fit pas faute de suivre ce programme.

Toutefois, il est incontestable que, lorsqu'un magazine se nomme le *Naturaliste canadien*, c'est de l'histoire naturelle, et même particulièrement de celle qui concerne le Canada, qu'il est nécessaire d'y traiter principalement. Aussi, comme il est raisonnable, ce sont surtout des travaux sur les sciences naturelles qui remplissent les vingt volumes de la revue publiés par l'abbé Provancher.

Il convient de noter tout de suite que la botanique n'occupe qu'une place restreinte dans cette série des volumes du *Naturaliste canadien* ; et ce fait n'a rien qui doive étonner, si l'on se rappelle que l'abbé Provancher, avant même la fondation de sa revue, avait déjà fait toute sa part au monde végétal par la publication de son *Traité de Botanique*, de sa *Flore canadienne* et de son *Verger canadien*. Aussi n'eut-il à revenir qu'à l'occasion, et en passant, sur cette tierce partie de l'histoire naturelle générale.

Pour peu nombreux qu'ils soient, ces travaux qui se rapportaient à la botanique ne laissent pas d'avoir beaucoup de valeur scientifique. C'était, par exemple, dans le volume X (1878), le catalogue annoté de la collection complète ou à peu près, réunie par l'abbé Provancher, des bois et arbrisseaux de la province de Québec, au nombre de 75 espèces d'arbres et de 65 espèces d'arbrisseaux et d'arbustes. Si mes souvenirs sont fidèles, ce catalogue fut préparé pour accompagner la collection dans une Exposition où elle devait être exhibée, et il fut imprimé en une plaquette de 14 pages in-8° (1). Pour chaque espèce, on y voit ses noms latin, français, anglais, et français usuel, ses dimensions, sa localité, et les usages que l'on en peut faire. Les pages n'ayant été imprimées qu'au recto, il n'y avait qu'à découper la partie consacrée à chaque espèce pour avoir d'excellentes étiquettes à coller sur les spécimens d'une collection de ces espèces ligneuses. On n'a jamais reproché à l'abbé Provancher d'avoir manqué d'esprit pra-

(1) *Les Essences ligneuses de la province de Québec*, par l'abbé L. Provancher, auteur de la *Flore canadienne*, Québec, 1878.

tique ! — C'était encore, par exemple, dans le même volume X, cette liste de vingt-cinq espèces de champignons de la province de Québec, qui doit bien être la première liste, quoique partielle, de nos champignons qui ait jamais été publiée. Ici encore, dans ce domaine de la mycologie, l'abbé Provancher continuait son rôle de pionnier. Il citait d'abord, du botaniste anglais M.-C. Cooke, auteur d'ouvrages sur les champignons britanniques, la phrase suivante : « N'est-ce pas une honte, ce fait que, chez une nation qui compte parmi les plus civilisées, l'on sache qu'il existe plus de deux mille espèces de plantes (aussi petites, aussi insignifiantes que l'on voudra), constituant toute une flore, et que cependant l'on n'a pas encore cataloguées au complet ! » Puis il ajoutait : « Mais que dirait donc le savant anglais s'il se trouvait à Québec ? Notre Province possède probablement tout autant de champignons que la Grande-Bretagne ; et non seulement nous n'avons ni listes, ni catalogues de ces productions végétales, mais pas même d'ouvrages dans nos bibliothèques pour nous renseigner sur ces plantes. » (1) Ces lignes ont été écrites en 1878, et l'on peut se demander si elles ne pourraient pas l'être encore, un demi-siècle plus tard, avec une égale exactitude. Je ne connais qu'un seul mycologiste chez nos compatriotes français, et encore il n'a rien publié, ou à peu près, sur nos champignons. Avouons donc, avec toute la confusion voulue, que la mycologie n'est pas chez nous une science beaucoup populaire ! En tout cas, l'abbé Provancher avait envoyé, certain jour, vingt-cinq espèces de nos champignons, avec prière de les identifier, au baron de Thumen, botaniste de Bavière, et il en publia la liste, dans le *Naturaliste canadien* du mois de janvier 1878, sous le titre que voici : « Contributions à la Flore mycologique de la province de Québec, par le baron Félix de Thumen, de Klosterneuburg, Autriche. » Il arriva même que, parmi ces vingt-cinq espèces de champignons, il s'en trouva une, vivant sur le bouleau blanc, qui était encore inconnue à la science. Le baron de Thumen la décrivit et la dédia à son correspondant québécois sous le nom de *Gnomonia Provancheriana*. C'était la première fois que l'abbé Provancher voyait son nom entrer dans la nomenclature scientifique.

(1) *Le Naturaliste canadien*, Vol. X, p. 7.

L'année précédente, 1877, l'abbé Provancher avait eu l'idée de publier dans sa revue un « Calendrier de Flore », c'est-à-dire une liste des dates de la première floraison, le printemps, des plantes d'une localité. La livraison du mois de mai contenait le premier de ces Calendriers pour le Cap-Rouge, que l'abbé Provancher s'était réservé puisqu'il y avait sa résidence, pour Saint-Hyacinthe et pour Chicoutimi : l'abbé Burque et moi-même, qui étions les disciples du Maître, nous avons accepté le soin de dresser la liste des floraisons des endroits où nous habitions alors. Il y eut trois de ces listes d'établies et de publiées, pour les mois d'avril, de mai et de juin. Cette initiative était très intéressante, puisqu'elle permettait de comparer les dates de floraison de mêmes plantes, en des régions aussi distantes, dans notre immense province de Québec, que celles de Montréal, de Québec et du Saguenay.

En fait de botanique, on trouve encore, dans la première série du *Naturaliste canadien*, une liste commentée des plantes rares qui existent dans la localité du Cap-Rouge, une liste des plantes observées aux îles de la Madeleine, et surtout (Vol. XVII) le texte d'une conférence que fit l'abbé Provancher le 13 janvier 1888, sur les champignons et les insectes dans l'industrie laitière, à la réunion annuelle de l'Association de l'Industrie laitière à Saint-Hyacinthe. — Cette conférence débutait par un exorde... insinuant. « Je regrette, s'écriait tout d'abord l'abbé Provancher, que l'on ait commencé par moi la série des conférences : je crains fort d'ennuyer l'auditoire en l'entretenant d'insectes si peu connus qu'on n'en soupçonne pas même l'existence, si peu remarquables qu'il faut s'armer de verres convexes pour les distinguer, et à noms si étranges et parfois si baroques qu'on désespère de les retenir. Mais comme il arrive souvent que, dans un repas, des mets appétissants et succulents font oublier la soupe désagréable qu'on a d'abord servie, j'ai tout lieu de croire qu'il en sera ainsi dans la présente occasion, et que ceux qui viendront après moi feront oublier l'ennui du début. » Mais il est peu probable que les auditeurs se soient le moins du monde ennuyés en écoutant cette conférence, où l'orateur se permit de juger avec une rude franchise l'organisation agricole officielle de l'époque. « Puisque, disait-il, ces congrès que vous réunissez chaque année ont particulièrement pour but de régé-

nérer notre agriculture par l'industrie laitière, je me permettrai de soumettre ici mes vues sur quelques points qui paralysent le progrès que nous avons tous en vue. Mes idées sont loin d'être infaillibles et sont toutes discutables ; mais on m'accordera de les considérer comme venant d'un homme qui a observé, beaucoup étudié, et quelque peu pratiqué, et qui de plus, comme vous tous, messieurs, cherche la prospérité de notre commune patrie dans la régénération de son agriculture, qui se ruine dans une routine surannée et condamnable. — Et tout d'abord je vous dirai que je suis contre le conseil d'Agriculture, les commissions d'Agriculture, et les inspecteurs des récoltes sur pied : politique qui semble n'avoir pour but que de tourner à l'avantage de ceux qu'une bonne fortune a mis à même d'être acteurs dans ces drames. — Le conseil d'Agriculture ne me paraît que comme une cinquième roue ajoutée à un char, qui nuit grandement à son mouvement, loin d'activer sa rapidité... Je dis la même chose des commissions d'Agriculture, qui sont un autre rouage surnuméraire, et dans lequel on ne voit que trop percer le favoritisme du parti politique et trop peu se montrer les véritables capacités en agriculture. — De même pour l'inspection des récoltes sur pied qui se fait à grands frais, et sans autre profit que les récompenses qu'on vient apporter à des gens de moyens, qui ont pu faire mieux que beaucoup d'autres parce qu'ils avaient plus de ressources. — On voulut bien, en 1854, lorsque j'étais curé de Saint-Joachim, dans la côte de Beaupré, m'inviter à organiser une société d'Agriculture, dont on ne jouissait pas encore. Je formulai de suite le programme pour donner des prix à la plus grande quantité récoltée dans un arpent. Dès la première année, les prix se répartirent comme suit : *Récolte dans un arpent* : BLÉ, 19 minots ; AVOINE, 45 ; POIS, 18 ; FOIN, 377 bottes, etc. Et de suite on entendit répéter de toute part : « Attendons l'année prochaine : on verra si je ne battrai pas cela ! Je vais prendre un arpent pour du blé, un autre pour de l'avoine, un autre pour des pois, etc., et les préparer spécialement. » Et la deuxième année arrivée, les prix furent comme suit : BLÉ, 34 minots, 2^e prix, 23 ; AVOINE, 65 minots ; POIS, 23 ; FOIN, 400 bottes, etc., etc. N'était-ce pas là un véritable progrès ? et à la portée de tous, puisqu'on ne prenait qu'un seul arpent ? Et la pièce

de terre qu'on aura amenée à produire 34 minots de blé dans un arpent, n'aura-t-elle pas subi une amélioration dont elle se sentira pendant cinq et six ans et plus ? Si chaque cultivateur prenait le soin d'améliorer trois ou quatre arpents de son champ chaque année, ne serait-ce pas un progrès réel et des plus promettants ? — Quant aux écoles d'Agriculture, je ne veux ici blesser personne, mais pardonnez-moi ma franchise : je ne les trouve pas à la hauteur de leur position... Pourquoi n'enseigne-t-on pas dans ces écoles la botanique, la taille et la greffe des arbres, la connaissance des insectes utiles et nuisibles ? Ce sont là des appoints qui ne sont pas à négliger en agriculture, surtout lorsqu'on veut former des agriculteurs modèles (1). — On vient de mettre sur pied, à Ottawa, une ferme expérimentale ; mais, pour cela, comme pour bien d'autres choses, les Canadiens-Français semblent avoir été oubliés. »

Les passages que l'on vient de lire peuvent être regardés comme le poivre et le sel dont l'abbé Provancher assaisonnait « la soupe désagréable » qu'il prétendait servir à l'assemblée qui l'écoutait. Dans cette conférence, faite au point de vue de l'industrie laitière, il traita des microbes en général, ou des champignons microscopiques, et plus spécialement des espèces, végétales et animales, qui agissent utilement ou « nocivement » dans le traitement industriel du lait. Dans une seconde partie, le conférencier parla des insectes « reconnus pour s'attaquer au beurre et au fromage », c'est-à-dire les Acares ou mites et les larves de la mouche de nos maisons. « Il serait grandement à désirer, s'écrie-t-il en arrivant à ce sujet, qu'on eût généralement des notions plus complètes sur les insectes, leurs mœurs, la manière de les combattre : car, en agriculture surtout, nous avons tous les jours à compter avec eux. La Cécidomye nous enlève souvent plus de la moitié de nos récoltes de blé, en attaquant le grain dans l'épi ; les Agrostides coupent dans le champ les jeunes plantes, blé, avoine, tabac, melons, etc. ; les Bruches rongent les pois à l'intérieur ; la Piéride fait périr les choux ; les Altises, les raves et les

(1) Ceux qui connaissent nos Ecoles d'Agriculture d'aujourd'hui savent que les desiderata de l'abbé Provancher y sont amplement réalisés et même dépassés. (A.)

navets ; les Pyrales s'introduisent dans nos pommes, tandis que les Saperdes rongent le tronc des pommiers. Il n'est, en un mot, aucune de nos récoltes qui ne serve de pâture à quelque insecte, et qui n'ait plus ou moins à souffrir de leurs dégâts. Et si nous examinons l'intérieur de nos maisons, nous trouvons encore les terribles ravageurs : Poux dans la tête des enfants, Punaises dans les lits, Puces partout, Desmestes dans nos armoires, Mites dans nos fourrures et nos lainages, Ravets, Coquerelles dans nos cuisines, rongant et souillant tout ce qu'ils rencontrent, etc., etc. Aussi, quelle rançon la gent insecte prélève sur nous ! Je vous étonnerais peut-être en vous disant que c'est par centaines de mille piastres qu'on évaluerait leurs dégâts. Eh bien, je ne crains pas d'avancer que c'est par millions. Voulez-vous vous en convaincre ? Prenez seulement un article, et supputez la perte. Prenez par exemple les oignons. Il y a 120,000 fermiers dans la province de Québec. C'est certainement rester au-dessous de la réalité que d'estimer à deux minots par ferme la perte des oignons détruits par l'Anthonie, puisque en bien des endroits on en a complètement abandonné la culture. Estimons-les à 50 cts le minot : voilà donc pour ce seul article \$120,000 annuellement d'enlevées. — Or, si on était mieux renseigné sur les mœurs, les habitudes des insectes, on aurait des moyens, je ne dis pas de les exterminer, mais du moins de diminuer considérablement leurs dégâts. Je ne vous en citerai qu'un exemple. — On estime la production annuelle du Canada à deux cents millions de piastres. Les insectes en font périr au moins un vingtième. Voilà donc dix millions de perte par leurs dégâts ! »

J'ai cité non sans complaisance ce plaidoyer, à point de vue utilitaire, en faveur de l'entomologie, pour éclairer un peu la religion de trop de gens que nos recherches et nos études sur les insectes font toujours un peu sourire. Je me rappelle toujours ce vieil oncle, un rural, qui, entendant dire que « je ramassais des mouches », s'informa avec anxiété de mon état d'esprit ! Comme si l'on pouvait simplement qualifier d'amusements puérils l'étude attentive de fléaux qui causent chaque année au pays des pertes aussi énormes. Car on peut aujourd'hui décupler les chiffres que donnait en 1888 l'abbé Provancher, et dire que si, à cette époque, les insectes nuisibles nous faisaient perdre

annuellement la somme de \$120,000 seulement sur la culture des oignons, nos pertes actuelles, en fait d'oignons toujours, dépassent aujourd'hui de beaucoup le million. Si, de façon générale, les dégâts des insectes nous coûtaient une perte de dix millions il y a un tiers de siècle, c'est bien un dommage d'une centaine de millions qu'ils nous causent aujourd'hui. Non pas que les insectes aient perfectionné leurs méthodes de ravage depuis quarante ans; mais l'énorme accroissement des cultures n'a pu que faire s'augmenter aussi le total des dommages causés par les insectes nuisibles. Et quant aux entomologistes, qui cherchent et qui trouvent les moyens de diminuer les ravages de ces fléaux de nos cultures, on devrait les regarder comme des bienfaiteurs publics...

Parmi les travaux intéressant la botanique que comprend le *Naturaliste canadien* dans sa série provanchérienne, si l'on peut dire ainsi, je ne dois pas omettre de signaler l'importante étude sur les microbes qu'y publia le Dr J.-A. Crevier, de Montréal, du mois de juillet 1887 au mois de juillet 1888, et que la mort de son auteur, arrivée le 1^{er} janvier 1889, laissa inachevée. C'était là sans doute le premier ouvrage que l'on publiait au Canada sur la flore microscopique. Au témoignage de l'abbé Provancher, qui lui consacra un article nécrologique dans sa livraison du mois de janvier, le Dr Crevier a été l'un des plus grands savants de notre pays. Aidé d'une mémoire prodigieuse, il était maître en astronomie, en chimie, en minéralogie, en géologie et en microscopie. Trop pauvre pour faire l'acquisition d'un télescope, il en avait lui-même construit un d'une grande puissance. Malheureusement, et l'abbé Provancher attribuait cette lacune à la faiblesse de ses études classiques, le Dr Crevier n'était pas doué de la plume facile qui lui aurait permis de manifester la science immense qu'il avait acquise. On aura une idée du travail qu'il avait accompli dans le seul domaine microbiologique, en lisant cette phrase qui terminait le préambule de son étude dans le *Naturaliste canadien* (Vol. XVII, p. 7): « Dès 1879, je commençai de nouvelles études, sur les animaux et les plantes microscopiques, afin de me mettre au courant des nouvelles découvertes dans ce champ d'étude.... Par cette étude, j'ai pu ajouter 856 nouvelles espèces à celles déjà étudiées depuis 1849 à 1875, formant

un total de 1645 espèces différentes. Ce nombre, étant réparti dans les différentes classes des infusoires, ou microzoaires proprement dits, des microbes, des algues et des champignons microscopiques, comprenait les principaux parasites de l'homme, des animaux et des plantes, soit nuisibles ou utiles à connaître. Ce sont ces êtres nouvellement découverts que j'ai particulièrement en vue de faire connaître dans les pages qui vont suivre. » Dans la page précédant la citation que l'on vient de lire, le D^r Crevier avait précisé de la manière suivante l'objet du traité qu'il commençait :

« Bien que cette étude sur les microbes ne soit pas écrite spécialement pour les médecins, ils y trouveront beaucoup d'expériences et de faits nouveaux qui ne se rencontrent pas dans les auteurs les plus récents, publiés depuis 1880 jusqu'à 1886. Ce sont surtout des expériences faites sur l'effet de certains médicaments affectant la vitalité des microbes ou bactéries, possédant le pouvoir d'anéantir leur action morbide sur le système, en conséquence pouvant guérir et préserver l'humanité de la plupart des maladies contagieuses et épidémiques, qui encore aujourd'hui la déciment. C'est par des expériences de cette nature que j'ai réussi à trouver un spécifique contre le terrible choléra asiatique, lequel en 1854 désola le Canada et l'Europe. La méthode expérimentale m'a aussi servi à découvrir des remèdes spécifiques pour la guérison certaine et rapide de la diphtérie, du croup, de la variole, de la scarlatine, de la rougeole, de la coqueluche, traités dès le début ; aussi la possibilité de juguler, dans l'espace de 6 à 12 ou 24 heures, la fièvre, et toutes les maladies zymotiques, contagieuses et épidémiques prises *dès le début*. Une chose certaine, c'est que si tous les médecins employaient cette *thérapeutique rationnelle*, la mortalité générale diminuerait au moins des trois-quarts et peut-être des neuf-dixièmes. Tous les travaux que j'ai entrepris sur les infiniment petits, et sur les autres parties des sciences naturelles accessoires à la médecine, n'ont eu pour but que le perfectionnement de la science médicale, destinée uniquement au soulagement de l'humanité souffrante. Pendant le cours de cette étude, je ferai connaître aux lecteurs les moyens médicaux et les médicaments employés dans ce but. Les médecins et les hygiénistes trouveront réunis dans ce travail élémentaire

des matériaux qu'il leur faudrait chercher dans nombre d'auteurs différents ; mes études embrasseront non seulement les bactéries, mais encore les champignons et les algues microscopiques attaquant l'homme, les animaux et les plantes, de plus, les moyens de combattre leur action nuisible et de protéger les espèces utiles, qui sont les auxiliaires de l'homme dans ses combats contre les infiniment petits, comme ils sont dans d'autres circonstances ses plus terribles ennemis. » L'auteur se traçait là un programme très vaste et du plus vif intérêt ; et l'on peut gémir, de façon illimitée, sur le fait qu'il n'ait pu le remplir.

Il m'a été donné de faire la connaissance personnelle de ce savant, lorsque, pendant un séjour que je fis à Montréal avec l'abbé Provancher, je l'accompagnai dans une visite à ce collaborateur de sa revue scientifique.

Pour terminer la revue de ce que *le Naturaliste canadien* a fait pour la botanique, je mentionnerai encore une importante étude qu'y publia le Dr L.-D. Mignault, de Montréal, « sur la fertilisation des plantes ». Ce travail fut publié dans le volume 12, année 1880-81. J'ai eu la joie de voir ce collaborateur de la première série du magazine me prêter aussi plus d'une fois son concours, bien des années plus tard, dans la seconde série de la publication.

Comme épilogue ultime de cette étude de la partie botanique du *Naturaliste canadien*, je dois signaler une poésie intitulée « La flore de mon pays », qui se trouve dans la sixième livraison (mai 1869) du volume premier. Cette ode n'est pas signée, et l'on doit par conséquent l'attribuer à la plume de l'abbé Provancher lui-même. C'est bien le seul cas que je connaisse où il se soit essayé dans la poésie. Cette pièce, en vers de cinq pieds, comprend dix-neuf strophes, où il est fait mention d'une cinquantaine de nos principales plantes du pays, dont les noms techniques sont indiqués au bas des pages. Le délire lyrique n'est pas beaucoup sensible dans cette poésie scientifique, qui est bien une sorte de tour de force ; mais la manière en est facile, et donne à croire que les Muses auraient eu des lauriers pour le grand naturaliste s'il avait voulu s'attarder à leurs autels. Mais citons quelques strophes de ce poème unique de l'abbé Provancher :

Voici le printemps !
Toute la nature

Reprend sa verdure,
 Les oiseaux leurs chants.
 Déjà dans la plaine
 A disparu l'eau,
 Sous la douce haleine
 Du zéphir nouveau,

Ici le Sorbier,
 Mariant sa branche
 A la masse blanche
 Du beau Cerisier,
 De blanc et de rose
 Nous montre un bouquet
 Qu'entière compose
 Toute une forêt.

Que vois-je brillant
 Dans cette prairie ?
 C'est la Lobélie
 Au rouge de sang.
 De cloches chargée,
 Apparaît au loin
 La tige élancée
 Du Lis canadien.

Mais laissant là les grâces du langage fleuri, il nous faut passer maintenant aux rudes aspects du règne minéral. Que ce ne soit pas, cependant, sans signaler au moins un important travail qui intéresse à la fois le règne végétal et le règne animal, et que l'abbé Provancher publia en 1874 dans *le Naturaliste canadien* (volume VI), sur « Les Oiseaux insectivores », et sur « Les Arbres d'ornement et forestiers. » Ces deux études réunies, sous leurs titres réunis aussi, formèrent une plaquette de 30 pages in-8°, datée du Cap-Rouge, mois d'août 1874, et imprimée à Québec, chez Darveau. On voit mentionné, à la page du titre, que ce travail est « publié sur demande de l'honorable P. Fortin, ministre des Terres de la Couronne ». C'est un éloquent plaidoyer pour la protection des oiseaux et en faveur de la plantation des arbres d'ornement. Le mot « forestiers », qui apparaît dans le titre, n'est là que pour indiquer que c'est dans la forêt que l'on peut trouver des sujets à transplanter. Une gravure hors texte représente notre Pic doré ou Pivart. Cette brochure, qui semble être devenue une rareté bibliographique, serait encore utile aujourd'hui pour favoriser la protection des oiseaux utiles et la plantation généralisée des arbres d'ornement.

Le plus ancien travail consacré à la nature inorganique dans *le Naturaliste canadien*, c'est une étude sur la tourbe qu'y publia M. D.-N. St-Cyr, dans les livraisons de mai, août et septembre 1871, du volume III.

Dans le volume suivant, année 1872, l'abbé Provancher entreprend une longue étude sur la géologie. « Plus d'une fois, sans doute, dit-il en commençant (p. 307), nos lecteurs se sont demandé si nous avions exclu la géologie de notre programme, vu que, touchant à la fin de notre quatrième année, nous n'en avons pas encore dit un mot. Un journal d'histoire naturelle ne parlant pas de géologie serait presque une anomalie, un contre-sens. La géologie, c'est aujourd'hui la science à la mode parmi les savants... Nous avouons que depuis longtemps il nous tarde d'entamer le sujet, de satisfaire cette légitime impatience de nos lecteurs. Ce n'est pourtant pas que, trop confiant dans nos propres forces, ni rassuré par de longues années d'étude et d'observation, nous entretenions l'espoir d'émerveiller nos lecteurs des flots de science que nous comptons faire couler sous leurs yeux ; mais c'est que nous nous figurons que nos lecteurs éprouveront, dans les entretiens familiers que nous leur donnerons sur des sujets si relevés, tout autant de plaisir que nous en avons trouvé nous-même en poursuivant ces études. — Si nous avons attendu si tard à nous occuper du sujet, la cause en est à la multiplicité des matières que nous avons à traiter. Oh ! heureux sont-ils, les amateurs de l'étude qui peuvent s'adonner à une spécialité de leur choix, et ne sont pas astreints, comme nous, à chevaucher par monts et par vaux dans le domaine des sciences, pour arracher par-ci par-là quelques bribes à leurs champs les plus riches, que nous devons encore façonner, accommoder pour les goûts divers de ceux à qui nous nous adressons. C'est pour les spécialistes que le jour ne dure pas assez pour les observations, que les veilles sont trop courtes pour enregistrer les remarques et les conclusions. Ils ne sont pas astreints, comme nous, à laisser une étude à mi-chemin, au milieu souvent de ce qu'elle a de plus attrayant, quelquefois précisément au moment de tirer les conséquences des prémisses posées, pour se livrer avec répugnance à des sujets tout différents et qu'on ne peut faire pour ainsi dire qu'effleurer, quelque importants qu'ils soient. »

Ce travail sur la géologie s'étend du volume IV au

volume VIII du *Naturaliste canadien*. Il est divisé en vingt et un chapitres, et il est donc d'une étendue assez considérable. Un dessein d'apologétique paraît avoir inspiré l'abbé Provancher dans cet écrit, où il soutient partout que la science bien entendue ne contredit en rien, bien au contraire, ce que nous apprennent nos Livres saints de l'origine de l'univers. Il en fait dès le début sa profession de foi. « C'est cet accord de la Géologie avec la Révélation, écrit-il (1), que nous nous efforcerons de mettre en relief dans les entretiens que nous exposerons sur ce sujet. — La Géologie descend dans les entrailles de la terre pour y lire, dans les traces laissées par les siècles, l'histoire de la formation du globe, nous fait connaître le monde passé. — La Révélation nous vient d'en haut, et nous apprend, par les différentes manifestations de la divinité à l'homme, à compter sur la vie future, qui restera après que toutes les choses de ce monde seront passées. — Or, la Géologie et la Révélation doivent être d'accord, parce que c'est Dieu lui-même qui a parlé par ces deux voix : les caractères qu'il a inscrits lui-même dans la croûte de la terre ne sauraient être en contradiction avec ceux qui ont été consignés dans les Livres saints sous sa dictée. Mais les étudiants de la Géologie et de la Révélation peuvent se tromper dans leurs investigations ; de là les contradictions. » Dans le dernier chapitre (2) du traité, M. Provancher revient longuement sur ce sujet de l'accord de la Géologie avec les données bibliques, et finit par la discussion de la fameuse question des « jours de la création », qu'il termine par la topique réflexion que voici : « Mais la preuve la plus concluante, suivant nous, que les jours de la création ne pouvaient être des jours de vingt-quatre heures comme les nôtres, c'est que la durée du septième jour n'est pas déterminée. Quel est ce septième jour qui a son matin et qui n'a point de soir ? sinon la septième période, qui se poursuit encore actuellement et qui, malgré ses milliers d'années d'existence, ne touche peut-être pas encore à sa fin. — Entendu de cette façon, le texte sacré ne perd rien de sa valeur littérale, et se trouve en parfait accord avec les données de la science qui, d'après les records

(1) *Le Naturaliste canadien*, IV, 310.

(2) *Le Naturaliste canadien*, VIII, 117.

de la paléontologie, demanderait des séries de siècles pour la formation des divers terrains. (1) »

A part cette question de la nature des « jours de la création », l'abbé Provancher avait rencontré, au cours de ce travail sur la géologie, d'autres problèmes non moins intéressants et à la discussion desquels il ne s'était point dérobé.

Ce fut d'abord cette question si controversée de l'état, solide, liquide ou gazeux du centre de la terre. Il en disposa de la manière brève que voici : « Tous les géologues sont à peu près d'accord aujourd'hui sur une chaleur intense au centre du globe, qui retiendrait les matières en fusion recouvertes par une croûte solide, formée des différentes roches que nous venons d'énumérer (2). » Ainsi donc l'abbé Provancher avait adopté la théorie de ceux qui soutiennent que le centre du globe est resté à l'état liquide ou de fusion. — Bien des années plus tard, rédigeant pour l'usage des étudiants de nos collèges un manuel de géologie, j'ai rencontré, moi aussi, cette même question de l'état du centre de notre globe terrestre, et j'ai dû, moi aussi, prendre parti en la matière. Et je n'ai pas manqué, à mon tour, d'invoquer l'accord à peu près général — aujourd'hui encore — des géologues à regarder le centre de la terre comme étant à l'état liquide. D'autres auteurs sont d'avis que le globe terrestre est solide jusqu'au centre. Et il y a ceux, par exemple un savant comme l'abbé Moreux, directeur de l'observatoire de Bourges (France), qui veulent que le centre de la terre soit à l'état « probablement » gazeux, quoique d'une densité voisine de celle du fer. Les partisans des trois théories, tout à fait convaincus qu'ils ont raison les uns et les autres, ne se font pas faute d'apporter de forts arguments à l'appui du parti qu'ils soutiennent. Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que la question de l'état du centre de la terre est pour le moins... controversée.

La question du déluge mosaïque retient aussi assez lon-

(1) Cet alinéa, le dernier de l'étude de l'abbé Provancher (N. C. VIII, p. 145), est suivi de la mention *A continuer*, qui n'est restée là, vraisemblablement, que par une distraction de l'auteur ou du typographe.

(2) *Le Naturaliste canadien*, IV, p. 313.

guement l'attention de l'abbé Provancher dans son étude sur la géologie. « La tradition chez tous les peuples, écrit-il (1), est sur cet article en accord avec le récit de l'écrivain sacré. Bien que cette tradition ait plus ou moins été altérée, chez toutes les nations sauvages, tant celles de l'Asie et de l'Afrique que celles d'Amérique, on reconnaît le même fond dans le fait de la grande catastrophe, savoir : que la terre a été noyée dans un déluge universel qui entraîna la mort de tous les êtres vivants, à l'exception d'un homme et d'une femme qui se sauvèrent dans une barque, dans une arche, un radeau, et repeuplèrent ensuite la terre. — Il est impossible qu'une telle unanimité chez des peuples si différents de mœurs, de langage, et séparés par de si grandes distances, puisse reposer sur une fiction, ou même puisse s'appliquer à quelque inondation locale, quelque catastrophe particulière, comme celles qui se sont produites par exemple à la suite de quelque éruption volcanique, de quelque tremblement de terre, etc., comme en mentionne l'histoire... Ici, la science, d'accord avec la tradition des peuples, vient encore confirmer le récit biblique. En effet, l'examen des couches du diluvium, ou terrain quaternaire, c'est-à-dire de celui que nous foulons nous-mêmes de nos pieds, et qui avec les détritrus qu'il a reçus forme la terre arable d'où nous tirons notre subsistance, nous montre que ce terrain est composé des éléments et de la trituration des couches géologiques qui encaissent les vallées. Ce terrain, composé de sable, de gravier, de débris de roches arrachés aux montagnes voisines, renferme des débris d'animaux, les derniers arrivés sur le globe, déposés après un transport plus ou moins long ou entraînés et ensevelis dans des cavernes. » Après avoir établi la thèse de la réalité du déluge, l'abbé Provancher réfute les objections classiques qu'à diverses époques l'on a apportées à l'encontre du récit biblique. Il a bien parlé, comme on l'a vu plus haut, de « déluge universel », mais il explique ensuite qu'il ne s'agit là que d'une universalité restreinte, et qui n'aurait absolument intéressé que la partie du globe alors habitée. « Cette opinion, dit-il, semble mieux s'accorder avec le texte de la Bible et les raisons qui ont motivé le

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. VII, pp. 186-seq.

déluge; elle semble aussi plus conforme aux conclusions de la science, après les études que l'on a faites du diluvium et des cavernes à ossements que l'on a rencontrées dans toutes les parties de la terre. »

Si en 1872 j'avais été aussi intime avec l'abbé Provancher que je le devins plus tard, je l'aurais fortement engagé à publier séparément ce traité de géologie qu'il terminait cette année-là dans *le Naturaliste canadien*, et ce serait l'un des plus remarquables dans la liste assez longue des livres et brochures dont il a enrichi la bibliothèque nationale.

Mais avant de quitter ce sujet de la contribution que l'abbé Provancher apporta chez nous à l'étude du règne minéral, je reproduirai ici la page de ce traité de géologie où il raconte la première connaissance qu'il eut des fossiles. L'on y verra combien dès ses plus jeunes années son esprit était curieux des choses de la nature. « Notre âge, dit-il (1), ne comptant pas encore deux lustres et nos études dépassant à peine l'épellation, il arriva qu'on creusa un jour un puits à l'école que nous fréquentions. C'était dans la seigneurie de Cournoyer, dans la paroisse de Bécancour, à quelques milles du fleuve. Or les ouvriers employés au creusage du puits tirèrent du fond, qui se composait d'une roche assez dure que le pic ne suffisait pas toujours à pénétrer, un grand nombre de pierres toutes incrustées de coquillages pétrifiés (probablement des *Orthis*, *Rhynconella*, etc.). Nous crûmes, à première vue, que c'était là une bizarrerie de la nature, un pur hasard qui avait donné cette ressemblance à de petits cailloux renfermés dans du tuf. Puis, avec d'autres gamins de notre âge, nous nous mîmes à dégager ces coquillages de pierre de la masse qui les contenait. Mais remarquant bientôt qu'ils avaient tous une forme régulière, que les raies ou stries qui les marquaient ne pouvaient être l'effet du hasard, nous demandâmes aux ouvriers si ces pierres n'avaient pas été autrefois des bêtes pour en avoir une forme si parfaite. — Sans doute, nous répondit-on. — Mais vous voilà à six pieds sous terre, et à plus de trois pieds dans le roc : comment ces coquilles, qui vivent dans l'eau, ont-elles pu être amenées ici, à plus de quatre milles

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. IV, p. 341.

du fleuve ? — C'est que le fleuve venait autrefois jusqu'ici. — Mais comment ont-elles pu se changer en pierre ? — C'est le bon Dieu qui l'a voulu ; rien ne lui est impossible, fut la réponse.

« Nous avouons que cette réponse naïve, qui caractérise si bien la foi robuste de nos paysans, ne nous satisfait qu'à demi, tout avantageuse qu'elle nous parût pour la solution d'une foule de difficultés qui pouvaient se présenter dans nos *savantes* discussions, avec les célébrités de dix à douze ans qui partageaient avec nous l'avantage de goûter de la férule du magister, lorsque nous ne savions pas distinguer les *d* d'avec les *b*, ou les *n* d'avec les *u*, ou que nous semions dans nos lectures des velours et des cuirs trop abondants. Notre philosophie de cet âge nous faisait voir tant d'effets se rapportant à leurs causes, qu'il nous répugnait de faire intervenir la toute-puissance de Dieu pour raison de ce que nous ne pouvions comprendre.

« Quelques années plus tard, nous poursuivions notre cours classique au séminaire de Nicolet. On apporta, un jour, une vertèbre avec un autre os énorme, ne mesurant pas moins de six pieds de longueur sur douze à treize pouces de diamètre, restes d'une baleine qu'on avait trouvés sur une haute montagne en arrière de Métis. Pour le coup, nous dîmes-nous à part, le fleuve n'a pu aller jusque-là. — Mais, demandâmes-nous au professeur qui nous exhibait les pièces, qui a pu porter cette baleine monstrueuse sur cette montagne ? — Un plaisant philosophe prenant aussitôt la parole : « Tiens, fit-il, dans le « temps que les poissons étaient assez gros pour porter « des os de telles dimensions, il y avait aussi des oiseaux « de grosseur proportionnée ; et sans doute que quelqu'un « de ces oiseaux aura pêché cette baleine dans le fleuve et « sera allé la dévorer sur la montagne. » Le professeur aussitôt de rire aux éclats avec tous ses élèves ; mais la question n'en demeura pas moins pour nous encore sans solution. Ce n'est que tard, bien tard après cela, que nous pûmes nous-même la chercher, cette solution, dans des auteurs spéciaux. Car, à cette époque, les collégiens, moins heureux que ceux de nos jours, n'étaient pas encore initiés par leurs professeurs à la Géologie, à la Paléontologie, à l'Entomologie, et à cette foule d'autres *logies* qu'on met aujourd'hui à leur portée. »

Enfin, plus loin, après avoir donné le tableau des diverses formations géologiques, et particulièrement de celles du Canada, l'abbé Provancher se laisse aller aux graves considérations que voici :

« Maintenant l'on peut demander : quelle étendue de siècles peut-on assigner à chaque âge ou à chaque formation ?

« Voilà qui ne nous est point connu. Les uns donnent des milliers d'années et les autres des millions. Ce qu'il y a de certain, c'est que les 6.000 ans des temps historiques ne sont que le commencement de la période que nous poursuivons actuellement. Notre monde verra-t-il cette période se terminer ? Les êtres et les choses des temps actuels devront-ils, dans des milliers de siècles d'ici, s'étaler sur les tablettes des musées des savants d'alors, à l'état de fossiles ? Ou bien la grande catastrophe de la fin des temps viendra-t-elle mettre un terme au développement de l'âge actuel et le terminer avant sa maturité ? Ce sont là autant de mystères qui restent cachés dans les secrets de Dieu. Mais ce dont nous ne pouvons douter, lecteurs, c'est que, pour vous comme pour nous, notre révolution ne se fera pas si longtemps attendre, et que le compte qu'il nous faudra rendre de nos faits, gestes et pensées, sera réglé bien avant que nous soyons passés à l'état de fossiles ; que ce monde, que cet âge sera fini pour nous bien avant que nous soyons fini pour lui ! (1) »

Il reste à considérer la part faite au règne animal par l'abbé Provancher dans les vingt volumes du *Naturaliste canadien* qu'il a publiés. Ici la matière de notre enquête est abondante et forme la grande partie de tous les travaux scientifiques qui donnent tant de valeur à la première série de la revue.

La première étude et la première vignette que l'on trouve dans la première livraison du premier volume du *Naturaliste canadien* ont pour sujet le Castor canadien, et ce fait proclame hautement le patriotisme de l'abbé Provancher, puisque cet industrieux animal est adopté comme notre emblème national. La gravure représente l'animal

(1) N. C., vol. IV, p. 374.

rongeant le tronc d'un érable — qui, de son côté, est devenu notre arbre « national », et c'est l'une des plus belles représentations du castor que l'on puisse voir.

Dans la troisième livraison de la revue, celle du mois de février 1869, M. Provancher revint sur le castor pour raconter un fait que j'ai plaisir à exhumer de l'oubli où il repose depuis plus d'un demi-siècle..., et qui, s'étant passé dans la principale de nos institutions d'enseignement, tient donc, par quelque côté du moins, à l'histoire de l'instruction publique dans notre pays. L'abbé Provancher tenait l'anecdote de la bouche de l'un des anciens prêtres du Séminaire de Québec, M. Baillairgé. « Durant le cours classique de ce vénérable septuagénaire, lisons-nous, ce qui nous reporte vers 1810 ou 1812, on garda pendant plusieurs mois, dans le Séminaire, un castor qui était devenu aussi familier avec ceux qui l'habitaient que le sont d'ordinaire les chiens et les chats dans les maisons. Une bonne nuit de novembre où le froid commençait à se faire sentir, l'animal, qu'on laissait errer en toute liberté dans le dortoir, voyant que parmi tous ses compagnons de gîte il était le seul qui demeurât sans protection contre le froid, crut prudent sans doute de songer à prendre des précautions contre les nuits plus rigoureuses encore qui allaient bientôt venir; et comme il n'avait pas à choisir les matériaux pour la construction de sa cabane, il se saisit de tous les objets qui lui tombèrent sous la patte. Il fit donc le tour des lits, emportant bottes, pantalons, bas, capots, casquettes, etc., qu'il entassa dans un coin de la salle, sans qu'aucun des dormeurs n'eût connaissance de l'adroit larcin. Mais voilà la cloche du réveil qui sonne; et chacun de demander à son voisin s'il ne lui avait pas joué un tour, en lui enlevant le vêtement indispensable, l'étui des pays bas, aurait dit Grasset: mais même embarras et mêmes questions de la part des voisins, lorsque le régent survenant aperçut maître castor encore tout occupé à disposer les pièces de sa future demeure: retournant de sa patte telle botte qui s'obstinait à faire saillie en dérangeant la symétrie, ou massant de sa queue telle casquette qui ne voulait pas demeurer en place; retirant, repoussant, ajustant chaque morceau, et se reposant de temps en temps sur le sommet du monticule, comme pour contempler avec orgueil la somme de travail exécuté en si peu de temps. Heureu-

sement pour les volés que le lieu de la scène se trouvait à un troisième étage : car nul doute que si c'eût été à un rez-de-chaussée et que le prévoyant animal eut pu avoir accès au dehors, on aurait trouvé la nouvelle cabane construite sur les bords de la citerne même du jardin, et il eût été encore moins agréable d'aller retirer de l'eau casquettes, bottes, etc. » Et l'abbé Provancher d'ajouter : « Ce fait, avec plusieurs autres que nous racontent les chasseurs, peut établir d'une manière incontestable la supériorité d'intelligence de notre castor du Canada sur celui d'Europe. »

Dans cette première année du *Naturaliste canadien*, M. D.-N. Saint-Cyr commença à publier des études sur plusieurs de nos plus intéressants mammifères, et les poursuivit dans les volumes suivants. Le glouton ou carcajou, le caribou, le cerf du Canada, le chevreuil, l'orignal, le lynx ou loup-cervier et quelques autres de nos mammifères donnèrent lieu de la sorte, sous la plume de M. Saint-Cyr, à des études fort intéressantes.

Le Docteur Crevier publia aussi dans les premiers volumes du *Naturaliste canadien* des travaux d'assez longue haleine sur les zoophytes infusoires et sur les minéraux canadiens, et, après une interruption de plusieurs années, sur les microbes. Ces études, malgré la mention « à continuer » qui suit chacune de leurs parties publiées, sont malheureusement restées inachevées. Le *Naturaliste* annonça même, en février 1879, la publication prochaine d'un *Cours élémentaire de Minéralogie canadienne*, par le Docteur Crevier, volume in-8° de plus de 500 pages : mais cet ouvrage n'a jamais vu le jour.

Le Docteur Crevier mourut le 1^{er} janvier 1889, à Montréal. Son dernier travail, une tranche de son étude sur les microbes, avait paru dans le *Naturaliste* du mois de juillet précédent.

En son prospectus du volume VIII, année 1876, l'abbé Provancher se plaignait du petit nombre de ses collaborateurs. « Lorsqu'à la fin de l'année, disait-il, nous jetons de nouveau les yeux sur l'ensemble des pages qui composent notre volume, et que nous n'y voyons encore qu'une ou deux signatures étrangères, et encore que comme accidentelles presque, nous nous effrayons de notre isolement, et nous nous laisserions peut-être gagner par le décourage-

ment, n'étaient les chaleureux encouragements d'amateurs jeunes et promettant pour l'avenir, et les honorables approbations que nous recevons parfois de personnes en état d'apprécier notre œuvre. » Et je me rappelle certain journal qui eut bien l'idée, un jour, de reprocher à l'abbé Provancher d'écarter la collaboration ! Mais je me souviens aussi que si mon nom n'est pas apparu souvent au bas de travaux publiés dans la première série du *Naturaliste canadien*, ce n'est pas faute d'invitations fréquentes de la part de son directeur. En tout cas, lorsqu'il publia sa dernière livraison, au mois de juin 1891, il fit précéder la table générale des matières contenues dans les vingt volumes de la série d'une table alphabétique des collaborateurs et correspondants de la revue, et cette liste comprend trois douzaines de noms. La liste des collaborateurs qui m'ont prêté leur concours, pour ajouter jusqu'ici plus de trente volumes à l'œuvre de l'abbé Provancher, serait beaucoup plus courte, et l'on n'aurait pas meilleure grâce à m'accuser, à mon tour, d'écarter la collaboration ! Quoi qu'il en soit, j'ajouterai que, parmi cette énumération des collaborateurs et correspondants qui figure à la fin de la première série de la revue, je ne saurais manquer de signaler des noms comme ceux de : F.-X. Bélanger (ancien conservateur du musée de l'Université Laval) ; l'abbé Burque (alors du séminaire de Saint-Hyacinthe) ; D^r J.-A. Crevier (alors de Saint-Césaire, P. Q.) ; J. Fletcher (le premier entomologiste officiel du Canada) ; l'honorable H.-G. Joly (futur premier ministre de la Province) ; Mgr Laflamme (de l'Université Laval) ; Mgr Laflèche (évêque de Trois-Rivières) ; A. Lechevalier, J.-M. LeMoine ; J.-B. Meilleur (surintendant de l'Éducation) ; baron F. Thümen (d'Autriche) ; Montandon (de Roumanie).

Mais quelle que fût l'activité des collaborateurs de son œuvre, ce fut l'abbé Provancher qui, comme il était naturel, eut à remplir lui-même, en très grande partie, les pages de sa revue. Outre les écrits qu'il y consacra à l'instruction publique et à la presse canadienne, et dont j'ai déjà parlé, outre une quantité d'articles sur des sujets particuliers, il y publia des récits de ses divers voyages, et ces narrations faisaient toujours la joie de ses lecteurs, tant il savait y mettre de pittoresque. La note scientifique se faisait

toujours d'ailleurs entendre dans ces récits, et c'est bien ce qui justifiait leur publication dans une revue d'histoire naturelle. Les deux plus importants de ces récits ont été publiés en volumes distincts, et j'aurai donc à en parler à un autre moment. Pour l'instant, je dois signaler les travaux scientifiques qui reçurent le plus de développements dans la première série du *Naturaliste canadien*, c'est-à-dire une étude systématique et presque complète de la zoologie, et particulièrement de la faune entomologique du Canada.

Toutefois, avant d'entreprendre par le menu l'examen de ces longs travaux sur la zoologie, il convient de s'arrêter un moment sur l'intéressante idée qu'eut l'abbé Provancher de rédiger des notes biographiques sur les Canadiens qui, depuis les débuts du pays, s'étaient fait jusqu'à un certain point une spécialité de l'étude des sciences naturelles. Ce fut au cours du cinquième volume (1873) qu'il réalisa ce dessein, et dès la livraison du mois de janvier il en avait fait part à ses lecteurs dans les termes suivants : « Comme nous avons la prétention de croire que nos pages seront conservées dans nos archives canadiennes, comme records des progrès du temps dans la voie des sciences, nous voulons, dès notre prochain numéro, commencer une revue de tous ceux qui, en ce pays, se sont appliqués à l'étude de l'histoire naturelle. Nos naturalistes sont encore très rares, il est vrai ; mais tous ceux qui ont marché dans cette voie, n'en eussent-ils parcouru que quelques pas, auront contribué aux progrès qui se signaleront plus tard ; et comme plusieurs de ces pionniers ont passé sans pour ainsi dire avoir été remarqués, nous voulons constater ici leur état de service et les inscrire au mérite qui leur sera dévolu. Nous donnerons donc une liste aussi complète que possible, tant de ceux qui sont passés, que de ceux qui poursuivent actuellement leur course, sans oublier les débutants qui, quoique encore sur le seuil de la voie, promettent cependant pour l'avenir. » Et, dans la livraison suivante, au moment de commencer la publication de cette liste-catalogue, il ajoute : « Tel qu'annoncé dans notre dernier numéro, nous donnons ci-dessous la liste des naturalistes qui se sont spécialement occupé du Canada ; comprenant dans ce nombre non seulement les résidents qui ont fait une étude spéciale de ses productions naturelles, mais encore les étrangers qui l'ont visité dans ce but, ou

qui, munis de documents recueillis par d'autres voyageurs, en ont écrit spécialement. »

L'abbé Provancher catalogua de la sorte vingt-six auteurs, commençant par le récollet P. Sagard, et finissant par l'abbé Moyen, sulpicien de Montréal, donnant sur chacun quelques notes biographiques et bibliographiques. Il me paraît intéressant de citer ici la liste de ces noms, où nos compatriotes sont loin de former la majorité : Sagard, Cornuti, Boucher (1), Charlevoix, Kalm, Michaux, Pursh, Holmes, Richardson, Hooker, Gosse, Logan, Cooper, Dawson, Hunt, Billings, D'Urban, Barnston, Provancher, LeMoine, Brunet, Crevier, Small, Bélanger, Saint-Cyr, Moyen.

Plus tard, en 1887, dans la livraison du mois de décembre, l'abbé Provancher ajouta incidemment, à cette liste de nos naturalistes anciens, les noms de Champlain, du D^r Sarrazin, du D^r Gauthier et de La Galissonnière, comme étant du nombre des « pionniers qui ont planté les jalons pour l'étude de nos productions naturelles, dès l'origine de la découverte de notre pays ». Il est sûrement assez étrange qu'il n'ait pas fait entrer dans sa liste de 1873 ces personnages bien connus. En particulier les noms des D^{rs} Sarrazin et Gauthier sont entrés à jamais dans l'histoire des sciences, parce que deux des plus intéressantes de nos plantes canadiennes ont reçu, pour les honorer, des dénominations tirées de leurs noms (2).

Cette série d'études sur nos principaux naturalistes, c'était jusqu'à un certain point l'histoire des sciences naturelles au Canada. Mais la partie de fond, si l'on peut dire ainsi, de la première série du *Naturaliste canadien*, ce fut la revue presque complète de l'histoire naturelle du Canada, que l'abbé Provancher commença dès la deuxième livraison de la publication qu'il venait de fonder.

Cette étude de l'histoire naturelle, l'abbé Provancher l'intitula d'abord « Coup d'œil sur l'histoire naturelle ». Sans doute, quand il l'entreprit, il ne s'attendait aucu-

(1) Gouverneur des Trois-Rivières, sous le régime français.

(2) La *Sarracenia purpurea* (dite vulgairement « Petits Cochons »), à feuilles tubuleuses, et la *Gaultheria procumbens* (l'un de nos deux « Petit-Thé »), dédiées respectivement à Sarrazin et à Gauthier par les célèbres botanistes Linné et Tournefort.

nement à lui donner l'étendue qu'elle finit pas prendre. Elle se poursuivait en effet au cours des sept premiers volumes, pour ne pas dire, peut-être aussi justement, durant les vingt volumes de la série. Aussi, dès la deuxième année et en passant des mammifères aux oiseaux, se rendant compte des développements qu'allait prendre son travail, remplaça-t-il l'en-tête primitivement choisi par le titre, absolument exact celui-là, de « Faune canadienne ». Ce qu'il se proposait, c'était en effet une étude du règne animal au Canada, et non pas une revue des trois règnes de la nature dans notre pays ; et le programme était déjà assez vaste.

Les sept premiers volumes du *Naturaliste canadien* contiennent ainsi le premier travail d'ensemble qui ait été fait sur la zoologie du Canada. Les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons du Canada y sont décrits successivement et brièvement. Des « clefs analytiques », c'est-à-dire des séries de questions sur les caractères extérieurs des spécimens, précèdent l'étude des familles et des genres, et parfois des espèces, et permettent d'arriver facilement, et sans faire fausse route, à trouver la place qu'occupe dans la classification l'animal sur lequel on veut se renseigner. Les noms latin, français et anglais sont indiqués pour chacune des espèces. A la fin de chacune des sections, celle des oiseaux par exemple, une clef systématique générale rend le travail encore plus facile en indiquant la page où chaque espèce a été décrite : description toujours brève, et souvent suivie de quelques détails intéressants sur les habitudes de l'espèce.

Il est, ici encore, à regretter que l'abbé Provancher n'ait pas extrait du *Naturaliste canadien*, pour la publier en volume, cette étude générale sur les quatre principales classes du règne animal en notre pays. Car on peut dire qu'elle est restée enfouie dans les volumes de la revue, où il est difficile de l'atteindre, surtout pour le grand public. Avec la *Flore canadienne*, cette publication aurait été de la plus grande utilité. Probablement, il n'avait pas encore songé, quand il en enrichit les pages de sa revue, au procédé qui lui permit plus tard de publier à peu de frais ses monographies des insectes.

Comme on l'a vu, notre auteur s'était arrêté, après son travail sur les poissons, dans l'exécution de sa « Faune

canadienne ». C'est que, dès la quatrième année où il faisait ainsi la description du règne animal au Canada, il avait entrepris concurremment l'étude générale de nos insectes, et qu'il n'avait pas tardé à se rendre compte de l'immensité de la tâche nouvelle à laquelle il se dévouait et qu'il n'eut pas d'ailleurs le temps d'achever complètement. Pourtant, longtemps après, dans le dix-huitième volume du *Naturaliste canadien*, année 1888-89, il revint à ces classes inférieures du règne animal, et commença à traiter de l'histoire naturelle des *Mollusques de la province de Québec* et en fit sous ce titre un tirage à part, qui porte la date de 1891.

La préface est datée du mois de décembre 1890. Il y explique qu'il aurait voulu continuer dans son journal, par les lépidoptères ou papillons, la publication de sa Faune entomologique, mais que, le gouvernement Mercier l'ayant définitivement informé qu'il ne recevrait plus la subvention accoutumée, il lui faudra cesser de publier son journal. D'ailleurs, il lui manque tel ouvrage très dispendieux, publié aux Etats-Unis, sur la classe d'insectes dont il s'agit, et qui ne se trouve pas même dans la bibliothèque du parlement de Québec. « Pour ces raisons, dit-il, j'ai donc cru devoir me rabattre sur les Mollusques qui, quoique ne faisant pas suite dans la série naturelle, sont plus vivement réclamés des amateurs, parce qu'ils sont presque complètement inconnus quant à leur histoire, et que l'intérêt qu'ils commandent s'accroît davantage chaque jour. — Bornant cette étude aux seuls mollusques de notre Province, comme je l'ai fait pour les autres ordres, vu leur nombre restreint, je pourrai peut-être toucher à leur fin dans l'espace des neuf mois à suivre » et après lesquels son journal devait cesser de paraître.

Cette préface du dernier livre qu'il ait publié, l'abbé Provancher la termine par ces paroles modestes, touchantes et enthousiastes : « Qu'on veuille bien se rappeler que je n'écris pas pour les savants, bien que parfois ils puissent trouver dans mes pages des renseignements pleins d'intérêt ; le principal appoint me manque pour compléter cet intérêt : d'abondants spécimens (1), qu'eux-mêmes n'ont

(1) L'abbé Provancher possédait pourtant une riche collection de mollusques, qui se trouve aujourd'hui dans le Musée de

pu se procurer que rarement et par occasion. C'est un pauvre auteur, à demi renseigné, qui écrit pour de pauvres lecteurs — j'entends pauvres du côté des connaissances sur ce qui concerne ces animaux —, qui travaille à leur ouvrir un champ nouveau pour leurs études, et qui a l'espoir que son peu de science pourra néanmoins les attacher et allumer en eux le feu sacré du savoir. — Puisse ce désir se réaliser, puissent de nombreux adeptes se joindre à moi pour scruter ce nouveau recoin de la nature; ils y découvriront des merveilles qui les jetteront dans l'étonnement. Et de concert nous nous exclamerons : *Mirabilia opera tua, Domine! Benedicite, cete et omnia quæ moventur in aquis, Domino!* »

Malgré l'espoir qu'il avait exprimé de pouvoir terminer, dans les neuf dernières livraisons de son journal, son traité de conchyliologie canadienne, il n'eut le temps que de traiter des mollusques univalves. Quant à nos Bivalves, ils attendent depuis plus de trente ans, et attendront peut-être longtemps encore, le naturaliste qui en rédigera le traité!

Mentionnons, pour l'histoire, avant de quitter ce sujet de nos mollusques, que l'abbé Provancher a probablement enrichi la faune américaine d'une nouvelle espèce d'Hélice : petite coquille spirale, que l'on désigne vulgairement sous le nom de « colimaçon ». Il l'avait apportée de Lourdes, où il s'était arrêté au cours de son premier voyage d'Europe en 1881. Au cours de tous ses voyages, comme on l'imagine bien, il ne se désintéressait jamais de l'histoire naturelle. « Comme nous allions pénétrer dans la Grotte, écrit-il le 12 mars dans son récit de voyage (1), dans l'une de nos visites, nous remarquons sur les dalles du pavé un superbe charançon qui venait de s'y abattre. Inutile d'ajouter que nous ne fûmes pas lent à nous en saisir et que nous le conservâmes avec soin, tant comme

l'Instruction publique, à Québec. Mais cette collection se compose surtout d'espèces exotiques. « Il est moins difficile, explique-t-il à un autre endroit de sa Préface, de se procurer des coquilles du Brésil ou des îles Philippines, que du Labrador et des mers arctiques, qui en grand nombre, par occasion, se rencontrent dans notre Golfe. » A.

(1) *De Québec à Jérusalem*, N. C., XII, p. 367.

un trophée de nos chasses entomologiques que comme un souvenir du lieu où nous faisons cette capture. Que nos lecteurs ne s'étonnent pas de nous voir ainsi entremêler, aux suaves émotions de la piété, la joie profane du naturaliste à la rencontre de quelque spécimen nouveau pour lui. Tous les êtres ne sont-ils pas des créatures du Souverain Maître, et ne proclament-ils pas, chacun à sa manière, ses infinies perfections, sa puissance, sa sagesse? Cet être infime, ce petit *Otiorynchus scabrosus*, car c'est ainsi que le désigne la science, ne vient-il pas lui aussi, aux pieds de l'image de la Reine du Ciel, pour chanter ses louanges! N'offre-t-il pas, dans la perfection de ses formes, dans l'harmonie de ses membres et de ses couleurs, aux hommes ses frères dans la création, la preuve que tout dépend de Dieu, de ce Dieu qui n'a pas accordé une moindre attention, en conformant les membres du plus petit insecte, qu'à l'organisation des mondes qui peuplent l'espace, et que tout ce qui existe doit par conséquent rendre hommage à l'auteur de toutes choses? — C'est en nous livrant à ces réflexions que nous nous assurons notre capture en la logeant dans notre bouteille de chasse. Mais qu'apercevons-nous en levant les yeux? Voici qu'à côté de l'image de Marie, à la hauteur de son épaule, dans la niche même, du côté de la droite, un gentil petit oiseau, une légère Bergeronnette, vient ajouter un brin quelconque au nid qu'elle est en frais de construire en cet endroit. » Puis, c'est un arbrisseau nouveau pour lui, le Genêt épineux, qu'il rencontre; puis c'est une demi-douzaine d'espèces de coléoptères qu'il capture. Et pour revenir à notre colimaçon, ce fut sans doute au cours de ses promenades dans le domaine de Lourdes qu'il recueillit l'Hélice que j'ai mentionnée. De retour au pays, il constata que le mollusque était encore plein de vie. Il m'est arrivé, à moi aussi, de trouver vivant, après des mois que je l'avais capturé, tel mollusque terrestre que j'avais déjà incorporé dans mes collections. En tout cas, toujours curieux de nouveaux faits en histoire naturelle, M. Provancher voulut voir ce qu'il adviendrait sous notre climat de cette espèce européenne et il mit le spécimen en liberté dans son jardin. Et plus tard, il eut la joie, en retrouvant au Cap-Rouge le même individu ou ses descendants, de constater que l'espèce avait passé sans broncher à travers

les rigueurs de nos hivers. Ah! qu'il serait intéressant aujourd'hui de savoir jusqu'où cette espèce s'est répandue dans le pays! En tout cas, dans maintes années d'ici, quelque conchyliologiste américain sera surpris de rencontrer sur notre continent cette *Helix* d'Europe, et, ignorant à coup sûr les humbles lignes que nous traçons aujourd'hui, se demandera comment ce mollusque du midi de la France a bien pu s'introduire de ce côté-ci de l'Atlantique.

Si, après cet épisode conchologique, nous revenons au sujet de l'histoire naturelle dans *le Naturaliste canadien*, ce sera pour constater dès l'abord que ce fut le monde entomologique qui occupa la plus grande place dans les vingt volumes de la revue que publia l'abbé Provancher. Mais les publications entomologiques constituant la partie la plus importante de ses travaux dans la seconde partie de sa carrière, il convient de leur consacrer une étude plus étendue, qui va suivre.

CHAPITRE XII

Le grand entomologiste

L'abbé Provancher, le Père de l'entomologie canadienne. — Ses débuts dans l'étude des insectes. — Comment, d'après un ami facétieux, il cherchait des épingles. — Les dédoublements de sa collection entomologique. — La description de nouvelles espèces. — L'abbé Provancher propose l'établissement d'un bulletin d'enregistrement des nouvelles espèces.

J'ai déjà dans ces pages désigné l'abbé Provancher comme le pionnier et même comme le père de l'Entomologie canadienne. Ces titres resteront accolés à son nom, parce que personne ne les aura mérités autant que lui. Son œuvre entomologique est même tellement considérable, qu'il est peut-être permis d'affirmer qu'elle n'a été surpassée, ni même vraisemblablement égalée, par celle d'aucun entomologiste d'aucun pays. En tout cas, et à coup sûr, il est bien le seul auteur qui ait osé entreprendre, je ne dis pas seulement l'énumération et la classification, mais la description de chacune des espèces d'insectes d'un pays, et d'un pays d'immense étendue comme la province de Québec. Il n'a pas eu le temps, il est vrai, d'exécuter complètement une entreprise aussi colossale. Mais ce qu'il en a fait est déjà étonnant. S'il avait commencé cette œuvre quelques années plus tôt, ou encore si les pouvoirs publics du temps lui avaient moins ménagé leur assistance, il aurait pu achever cette œuvre, et la province de Québec pourrait aujourd'hui montrer fièrement à l'univers scientifique cette chose unique dans les annales des peuples : la classification et la description de toutes les espèces entomologiques d'un vaste pays, exécutées par un seul et même auteur.

On a vu, dans la première partie de cette biographie, quels ont été les débuts de l'abbé Provancher dans l'étude de l'entomologie : ils datent de l'époque où il fut curé de

Saint-Joachim. Dans la livraison de mars 1889 de sa monographie des *Hémiptères*, il écrivait, en racontant la première capture qu'il fit d'une Cigale : « C'était en 1861, nous n'avions pas encore alors attaqué l'étude de l'entomologie ». Mais il est permis de ne pas prendre cette assertion au pied de la lettre : car il y avait déjà plusieurs années qu'il s'était occupé au moins des insectes nuisibles, puisque ce fut en 1857 qu'il publia son *Essai sur les Insectes et les Maladies qui affectent le Blé*, travail qui lui avait valu le troisième prix dans un concours organisé par le gouvernement du Canada, en 1856, pour appeler les spécialistes à la défense du Blé contre les « progrès du Charançon, de la mouche Hessoise, du Cousin et autres insectes », et contre les maladies qui affectaient la précieuse céréale. C'était même là de l'entomologie économique, comme l'on dit aujourd'hui, et dans ce champ de l'histoire naturelle appliquée, Provancher aura donc aussi fait œuvre de pionnier dans notre Province, sinon ailleurs aussi : car, à cette époque, l'entomologie « économique » n'existait pas même de nom dans l'histoire des sciences. En tout cas, c'est par cette porte de l'étude pratique que M. Provancher entra dans le domaine de l'entomologie, puisque, ainsi que j'en ai déjà fait la mention, à l'aide de l'ouvrage *Le bon Jardinier*, emprunté de son voisin le curé de Sainte-Anne de Beaupré, il fit d'abord connaissance avec les insectes « nuisibles ». Mais cet ouvrage, publié en France, ne pouvait renseigner beaucoup notre entomologiste débutant sur nos espèces américaines. C'est pourquoi il fit bientôt l'acquisition de l'ouvrage *Noxious Insects*, par Harris, publié aux Etats-Unis. Et il se mit à faire la chasse aux insectes, pour réunir en collection des sujets d'étude. Manquant de tout moyen d'identifier ses spécimens, il eut recours à W. Cooper, pour lors conservateur du musée de la Société littéraire et historique de Québec, et le premier, au dire de l'abbé Provancher, qui ait fait à Québec une collection d'insectes. Cooper lui nommait ses spécimens, et le mettait de la sorte en mesure de poursuivre sa tâche. Quel est le débutant qui n'a pas dû de la sorte avoir recours à quelque ancien dans le métier, pour avoir les noms des premiers spécimens de sa collection !

Dès le premier numéro du *Naturaliste canadien*, qui porte la date du mois de décembre 1868, M. Provancher

indiquait son intention de s'y occuper beaucoup du règne entomologique. « Quoique — écrit-il — notre plan, comme l'indique notre titre, embrasse dans son ensemble les différentes branches de l'histoire naturelle, nous donnerons cependant une attention toute particulière à l'entomologie, parce que les infiniment petits dont elle s'occupe forment dans leur ensemble un infiniment grand, un intérêt immense, incommensurable, si vaste en effet qu'on ose à peine le chiffrer, et qui, sous le rapport de l'importance, place cette branche au premier rang. Nous invitons nos lecteurs à nous adresser tous les insectes qui, par leurs dégâts ou leurs mœurs, auraient particulièrement attiré leur attention, et, autant que nous le pourrons, nous leur ferons connaître dans nos pages ce qu'une nombreuse bibliothèque sur cette branche, une ample collection de spécimens, et des années d'étude et d'observations nous permettront de consigner. Et quiconque a jamais été aux prises avec les obstacles à surmonter pour l'identification d'un insecte ou d'une plante, comprendra de suite de quel secours pourra lui être une semblable correspondance. (1) »

Cette citation contient des renseignements de toute importance sur les débuts de Provancher en entomologie, et nous montre où il en était rendu dès 1868 en cette matière. D'abord, il peut déjà parler d'« années d'étude et d'observations ». Il n'y a pas de doute, en effet, que, laborieux comme il était, et d'esprit vif à saisir les choses, et d'activité inlassable, il soit allé loin dans l'étude entomologique dès qu'il eut décidé de s'y appliquer. On y voit aussi que déjà il avait une bibliothèque considérable de livres d'entomologie et « une ample collection de spécimens ». Il semble donc que ce soit en une dizaine d'années qu'il ait pu réunir un pareil assortiment d'instruments de travail. Mais, ce qui est probable, c'est que ce fut seulement après la publication de sa *Flore canadienne*, en 1862, qu'il se livra principalement à l'étude des insectes. Il lui aurait donc suffi de cinq ou six années de travail en cette matière, pour qu'il s'y reconnût assez de compétence pour inviter les gens à le consulter dans leurs difficultés... entomologiques. Il faut ajouter, pour ne pas exagérer l'admiration, que lorsque ses ressources en livres et en spécimens iden-

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. I, p. 7.

tifiés le laissaient à court devant quelque espèce particulière à reconnaître, il pouvait s'adresser aux spécialistes des Etats-Unis, avec qui il était en relations, pour avoir la solution des cas embarrassants. Car, et j'ai plaisir à en faire mention pour la première fois, il y a une véritable fraternité entre les entomologistes, et rien n'est plus ordinaire que de voir les plus avancés dans ce domaine scientifique accueillir les débutants et résoudre leurs difficultés.

En 1868, l'abbé Provancher avait donc réuni déjà une importante collection d'insectes, qu'il avait pu identifier et classer soit à l'aide de ses livres, soit avec le secours des spécialistes des Etats-Unis. Il était d'ailleurs un émérite chasseur d'insectes. Les chasses aux insectes, « c'est ma vie ! » m'écrivait-il un jour (4 avril 1880). Agile et prompt, vif de l'œil et de la main, les insectes aperçus avaient peu de chance de lui échapper. J'ai fait quelquefois des chasses entomologiques en sa compagnie, et je dois reconnaître que mes qualités de chasseur étaient loin d'égaliser les siennes. Et puis, quel zèle et quelle ardeur il y mettait ! Et comme il ne négligeait aucune occasion d'augmenter son « trésor » entomologique, quand elle se présentait ! En tout lieu et en tout temps, il était attentif à ce qui dans le domaine entomologique pouvait se présenter, et cela sans aucun... respect humain. Lisons cette page de son récit de voyage à la Floride, en 1871. Il s'en allait, en chemin de fer, avec son compagnon de voyage feu l'abbé J.-P. Doherty, de Charleston à Savannah, en Géorgie. « Nos recherches à la poursuite des insectes, écrit-il, intriguèrent vivement plus d'un de ceux qui faisaient route avec nous. Ils ne pouvaient s'expliquer cet empressement de notre part, à chaque arrêt, à retourner les copeaux ou à dépouiller les vieilles souches de leur écorce. Que peut-il ramasser là ? se disait-on, lorsqu'on nous voyait ouvrir notre fiole de chasse pour y loger quelques coléoptères que nous venions de recueillir... Si du moins nous avions eu la présence de notre compagnon, pour couvrir notre manège ou seulement assurer notre contenance ! Mais non ; pour lui, il préférerait pendant ce temps, lorsqu'il ne fumait pas un cigare sur la plateforme, faire l'apprentissage des coutumes américaines, en s'élevant les semelles à la hauteur de la tête, lorsque la banquette voisine, veuve de ses occupants, lui permettait de hisser ses talons sur son dossier. Heureusement pour

nous que nous ne sommes pas au début des inquiétudes qu'occasionnent plus d'une fois nos recherches, et que nous savons assez poursuivre notre but sans nous préoccuper de ce qu'on peut en penser, surtout lorsque nous sommes avec des étrangers auxquels notre état comme nos occupations sont totalement inconnus. Mais notre persévérance dans nos recherches continuant à exciter la curiosité, on en vint bientôt à nous adresser la parole. « Mais que pouvez-vous donc chercher là? — Des insectes. — Des insectes? et dans quel but? — Pour en faire une collection. — Mais à quoi vous servira une telle collection? — Vous savez, répliquâmes-nous, que Dieu n'a rien fait d'inutile dans la nature; or la science a pour but de chercher pour quelle fin chaque chose a été faite, et pourquoi de telle façon plutôt que d'une autre, afin de pouvoir tirer de ces connaissances des conséquences utiles pour les besoins de la vie. Voilà la raison pourquoi nous amassons des insectes, afin de les étudier, de les mieux connaître et de pouvoir les distinguer. — Je ne vois pas beaucoup, reprit un autre, à quoi peuvent être utiles les insectes, les maringouins (*moschettoes*) par exemple. — Vous ne le voyez pas? Cependant ils le sont. Quand ce ne serait que pour exercer votre patience en vous faisant expier vos péchés, ce serait déjà quelque chose; mais il y a plus : les larves des maringouins et d'une foule d'autres diptères vivent dans les eaux croupissantes des mares, qu'elles contribuent puissamment à rassainir; sans ces larves, nous serions constamment exposés aux fièvres malignes et autres maladies qui n'ont pour cause que les miasmes délétères qui s'échappent des mares dans la saison des chaleurs. » C'en fut assez pour convaincre nos auditeurs, et nous trouvâmes après cela un aide pour nos recherches dans chacun d'eux. »

Ce fut dans l'un des trajets en chemin de fer, au cours de ce même voyage en Floride, que son compagnon feu l'abbé Doherty, dont les anciens se rappellent l'esprit et les aimables qualités, lui joua le joli tour que voici et dont je ne sais plus comment j'ai eu connaissance. Durant l'arrêt du train à quelque station, l'abbé Provancher était descendu, comme il faisait souvent, pour tâcher de faire quelques captures d'insectes intéressants dans les fourrés

avoisinants. « — Mais que cherche donc votre compagnon ? demandèrent à M. Doherty, resté dans le wagon, quelques dames qu'intriguaient les agissements de l'abbé Provancher. — Ah ! le pauvre monsieur ! répondit l'abbé Doherty. Il a l'esprit un peu troublé... Sa manie est de chercher partout des épingles... Si vous voulez lui faire plaisir, offrez-lui des épingles quand il remontera dans le train. » Et en effet, dès le retour de l'abbé Provancher, les obligeantes voyageuses se firent un devoir de lui présenter des épingles... Tableau ! comme disent les chroniqueurs des gazettes...

L'abbé Provancher était donc un ardent chasseur d'insectes, et sa collection entomologique, à laquelle il travailla durant peut-être un demi-siècle, était d'une belle richesse. Deux fois au cours de sa carrière, il la dédoubla, c'est-à-dire qu'il en détacha deux collections. La première de ces opérations se passa en 1877, alors qu'il vendit une collection au ministère provincial de l'Agriculture. Lorsqu'en 1880 le département de l'Instruction publique fonda son musée dit scolaire, qui était surtout et qui est entièrement aujourd'hui un musée d'histoire naturelle, cette collection y fut placée. Cette collection, qui a été par le fait le premier noyau du musée actuel de l'Instruction publique, s'y trouve encore dans un parfait état de conservation. Un peu plus tard, le collège de Lévis acheta de l'abbé Provancher une collection entomologique, qui fait encore partie de son musée, entretenue et augmentée par l'un de ses professeurs, Mgr Elias Roy, qui a publié de temps à autre dans *le Naturaliste canadien* des articles remarquables sur les insectes canadiens.

Ces ventes accomplies aux dépens de sa collection réjouissaient l'abbé Provancher, parce qu'elles impliquaient l'établissement de nouveaux foyers d'entomologie et devaient favoriser le développement, dans notre pays, de l'étude si négligée des sciences naturelles. Elles avaient bien aussi l'avantage d'ajouter quelques ressources au budget si modeste dont l'abbé Provancher pouvait disposer pour le soutien de sa maison. Du reste, après que sa collection avait subi des amputations si importantes, l'abbé Provancher se remettait à la tâche, et soit en puisant dans ses réserves de spécimens, soit en multipliant ses parties de chasse aux insectes, il avait vite fait de remettre en toute sa

valeur sa collection principale qu'il n'avait ainsi que momentanément appauvrie. Cette collection, qui fut achetée par le gouvernement provincial en 1893, l'année qui suivit sa mort, pour le musée de l'Instruction publique, s'y trouve encore elle aussi dans un excellent état de conservation, et telle qu'elle a été disposée, dans les mêmes meubles, par l'abbé Provancher lui-même. Comme il est arrivé que, peu d'années après sa mort, la direction du musée provincial m'a été confiée, la conservation des deux collections Provancher qui s'y trouvent est devenue l'un de mes devoirs d'état, et j'ai tenu à les laisser telles que leur auteur les avait établies lui-même, sans apporter à leur classification les modifications que les progrès incessants de la science entomologique auraient rendu nécessaires pour qu'elle fussent à jour. J'ai adopté cette ligne de conduite, soit parce qu'il m'a paru que la mémoire de notre grand naturaliste exigeait la conservation intégrale de cette œuvre de ses mains et de son esprit, soit parce que ses ouvrages d'entomologie technique, qui depuis longtemps sont en désaccord avec les travaux qui se poursuivent de toutes parts dans l'étude des insectes, ont pour ainsi dire dans ces collections une sorte de commentaire tout fait, qui à l'occasion rend encore des services à la science. Car ces collections contiennent les spécimens mêmes, les « types », comme disent les naturalistes, qui ont servi à l'abbé Provancher pour établir de nouvelles espèces d'insectes. — La description de nouvelles espèces d'insectes, voilà ce qui classe Provancher parmi les plus grands entomologistes qui aient existé en aucun pays : car, à lui seul, il a installé dans la nomenclature entomologique « plus de 300 êtres inconnus jusque-là (1) ». Peu de personnes, en dehors des spécialistes, peuvent se rendre compte de la somme de travail qu'implique ce seul fait.

Le directeur de l'*American Naturalist* écrivait à ce propos (2) en 1896 :... « Linné affirme que le novice connaît les grandes divisions, mais que le spécialiste seul connaît les espèces. Nous nous refusons aussi particulièrement à admettre que la différenciation et la description des espèces soient à la portée des intelligences inférieures.

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. XX, p. 153.

(2) *Science*, 20 nov. 1896, p. 753.

Au contraire, il n'y a pas de travail en biologie qui fasse autant appel à toutes les facultés mentales mises en œuvre par l'effort scientifique. Ceux qui ne s'y sont jamais essayé n'imaginent guère ce qu'implique l'établissement d'une clef analytique pour différencier les espèces d'un même genre, ou encore la description technique abrégée d'une espèce. »

Ce qui explique le grand nombre d'espèces entomologiques que l'abbé Provancher eut la bonne fortune de pouvoir le premier faire entrer dans la nomenclature scientifique, c'est qu'il lui arriva de travailler dans une « terre neuve ». En Angleterre, en France, en Belgique, où de nombreux entomologistes sont à l'œuvre depuis si longtemps, il arrive encore de temps en temps que l'on découvre quelque espèce qui a échappé aux recherches des observateurs et qui n'a pas encore reçu le nom qui la distinguera à jamais. Il n'est donc pas étonnant que l'abbé Provancher, dans un territoire encore inexploré, ait pu en cette matière énumérer ses trouvailles par centaines. Et jusqu'à la fin des temps les naturalistes de tout pays et de toute langue sauront que telle espèce entomologique a reçu de « Provancher » la dénomination qu'elle porte. Car il est d'usage, dans les classifications de l'histoire naturelle, d'ajouter en abrégé au nom latin de l'espèce le nom de l'auteur qui le premier l'a décrite et nommée (soit, par exemple, *Urocerus tricolor* Prov.), et, par suite d'un accord unanime, la désignation qu'il a proposée le premier est maintenue à jamais, au moins tant qu'il n'a pas été démontré que, antérieurement, l'espèce avait déjà été présentée à la science par quelque autre auteur. C'est là un accident qui ne manqua pas d'arriver plusieurs fois à l'abbé Provancher (1), comme il arrive aussi à tous les

(1) Il l'avoua lui-même sans détour dans la livraison de janvier 1877 (Vol. IX, p. 6) du *Naturaliste canadien*. « Nous ne sommes nullement confus des nombreuses erreurs que nous avons commises, et nous les reconnaissons sans honte. La science entomologique est encore trop peu avancée, ses données sont encore trop confuses, ses monographies sont encore trop incomplètes et trop disséminées dans des publications de différentes dates et de langues diverses, pour qu'on puisse faire un crime, aux pionniers dans cette voie, de faire parfois des faux pas dans les sentiers

créateurs de nouvelles espèces. Car, avant de présenter comme nouvelle une espèce animale ou végétale quelconque, il faut être certain qu'elle n'a pas déjà été décrite par un autre auteur : et il n'est pas facile de s'en assurer, quand l'on sait qu'il existe en Amérique tant de publications scientifiques, dans l'une quelconque desquelles chacun est libre de publier la description des espèces qu'il croit nouvelles à la science.

Du reste, l'abbé Provancher est revenu lui-même plusieurs fois sur la tâche difficile que l'entomologiste « descripteur » doit surmonter. Pour en donner une idée au lecteur profane, voici la page qu'il écrivit là-dessus dans la livraison de novembre 1875 du *Naturaliste canadien* :

« Ceux qui ne l'ont pas expérimenté ne peuvent se faire une idée de la somme de recherches, d'investigations, de comparaisons, que nécessite l'identification d'un seul insecte. — Vous tenez entre vos doigts, nous supposons, ce superbe coléoptère dont les élytres noires sont parsemées de gros points dorés enfoncés, que nous rencontrons assez fréquemment sur le sol au printemps. Connaissant seulement que cet insecte se range dans l'ordre des coléoptères, vous voulez savoir son nom précis. Vous avez, nous supposons, à votre disposition l'ouvrage de Leconte intitulé *Classification of the Coleoptera of North America*; au moyen de la table systématique et des explications que contient cet ouvrage, vous parvenez assez facilement à le ranger dans la famille des Carabides. — Il vous faut maintenant déterminer son genre (1). Après avoir lu attentivement les descriptions des divers groupes et subdivisions de cette famille et confronté votre insecte avec ces descriptions, vous vous arrêtez au genre *Calosoma*, page 10, comme étant celui qui convient davantage aux différents caractères de votre sujet. — Mais vous n'avez pas ici la description de ce genre, vous n'avez encore que les données fort

qu'ils veulent tracer, de ne pas procéder toujours avec certitude, de manière à faire une autorité incontestable pour tous ceux qui plus tard voudront marcher sur leurs traces. »

(1) Le lecteur doit savoir que, dans les classifications d'histoire naturelle, les familles se divisent en genres, les genres en espèces, et parfois les espèces en variétés. A.

vagues d'une table dichotomique (2) qui, par son extrême brièveté et le laconisme de ses expressions, peut fort bien vous induire en erreur. Où vous renseignerez-vous donc plus sûrement? — Vous chercherez le genre *Calosoma* dans le *Catalogue of the described Coleoptera of the United States* de Melsheimer (nous supposons que vous avez cet ouvrage) et vous trouvez, à la page 10, le genre *Calosoma* comme ayant été créé par Weber. Avez-vous l'ouvrage de Weber à votre disposition? *Observationes Entomologicæ*, qui a été publié à Kiel en 1801, est un ouvrage fort rare. Mais vous avez peut-être Lacordaire ou quelque autre auteur récent qui a pu répéter la description de Weber, et vous en venez à la conclusion que votre insecte appartient certainement au genre *Calosoma*. — Maintenant, il faut déterminer son espèce. — Le *Catalogue* de Melsheimer vous donne la liste de treize espèces américaines appartenant à ce genre. A laquelle vous arrêterez-vous? Car il n'y a pas un seul mot d'explication; c'est une simple liste des espèces avec l'indication des ouvrages où elles se trouvent décrites. De plus, ce *Catalogue* a été publié en 1853, et depuis cette date on a pu ajouter encore à ce nombre des espèces. Des 13 espèces mentionnées dans le *Catalogue*, 6 ont été décrites par Leconte, 2 par Say, 2 par Fabricius, 1 par Kirby, 1 par De Jean, et 1 par Eschscholtz. Les espèces de Leconte ont été publiées dans les *Annals of Lyceum of Natural History* de New-York, de 1824 à 1852; celles de Say, dans le *Journal of the Academy*

(2) On appelle *table dichotomique* un système de questions numérotées et arrangées deux par deux, qui, du moins en principe, permet d'arriver assez rapidement à la famille, au genre et à l'espèce d'un spécimen animal ou végétal. Si la réponse à une question, par exemple sur la couleur ou les dimensions relatives des organes extérieurs, est affirmative, un numéro conduit à une autre question; si la réponse est négative, un autre numéro conduit le chercheur à une nouvelle alternative, et ainsi de suite jusqu'au nom que l'on recherche — pourvu que l'on ne se soit pas lancé, faute d'attention ou par une erreur d'appréciation, sur une fausse piste: ce que l'on reconnaît assez vite, et auquel cas il faut tout recommencer. Dans la pratique, le procédé est difficile, parce que souvent les caractéristiques sont trop vagues. La façon la plus rapide et la plus sûre d'identifier des spécimens, c'est de les comparer à des spécimens nommés par des spécialistes entendus. A.

of Natural Sciences of Philadelphia, en publication depuis 1817; celles de Fabricius, dans le *Systema Eleutheratorum*, 1701; celles de Kirby, dans la *Fauna Boreali-Americana*, 1837; celles de De Jean, dans le *Spécies général des Coléoptères*, 1825-1831; et celles d'Eschscholtz, dans le *Zoologischer Atlas*, 1829. Avez-vous tous ces ouvrages à votre disposition? Nous n'avons pu en trouver un seul dans aucune des bibliothèques de Québec, pas même dans celle de l'Université Laval avec ses 60.000 volumes. Voilà un aperçu des difficultés en face desquelles se trouve à chaque instant l'entomologiste américain. »

Et voilà aussi dans quelles conditions l'abbé Provancher a poursuivi sa carrière d'entomologiste. Il faut ajouter que, presque tout le temps, il lui a fallu travailler dans l'isolement, sans avoir à sa portée les grands musées où il aurait pu facilement résoudre les difficultés qu'il rencontrait, ni les grands spécialistes qui d'un mot auraient souvent résolu les incertitudes qui se présentaient. Aussi, étant donné de pareilles circonstances, est-il bien honorable pour lui, le jugement que portait sur son œuvre, dans une lettre du 8 mai 1886, M. J.-A. Lintner, entomologiste d'Etat de New-York : « Vous avez fait et vous faites une œuvre admirable, en traitant de la faune des différents ordres. Je suis très content que votre journal ait reparu : car sa disparition aurait été un malheur, et même un crime à la charge de ceux qui en auraient été la cause. » (Traduction.)

Pour ne pas empêcher l'étude de l'entomologie, qui est d'elle-même une science si attrayante, d'attirer à elle de nouveaux adeptes, je dois dire qu'aujourd'hui les conditions ne sont plus les mêmes qu'à l'époque de l'abbé Provancher. Il y a maintenant, pour l'étude des divers ordres des insectes de l'Amérique du Nord, des monographies qui facilitent singulièrement le travail. Mais il n'y en avait pas du temps de l'abbé Provancher. Cette lacune de la littérature entomologique lui parut même tellement déplorable qu'il eut l'idée, j'allais dire l'audace, d'entreprendre — non pas seulement, comme ont fait les autres spécialistes, la monographie des coléoptères ou de tel autre ordre des insectes, mais la monographie de tous les ordres des insectes du Canada. Et ce qui est non moins extraordinaire, c'est qu'il a exécuté la plus grande partie de cette

œuvre gigantesque, et qu'il aurait réussi à la compléter si les pouvoirs publics de l'époque avaient eu l'intelligence de ne pas lui retirer un concours sur lequel il avait droit de compter. Sans cette défection, dont il a été assez question à un autre endroit de cet ouvrage, le Canada français pourrait aujourd'hui se glorifier de posséder une œuvre scientifique unique dans le monde savant : l'énumération, la classification et la description de toutes les espèces d'insectes d'un grand pays, faites par un même auteur. Du moins, et malgré tout, l'abbé Provancher a pu réussir à exécuter la plus grande partie de la colossale entreprise.

Avant de parler en détail du grand ouvrage entomologique de Provancher, je dois mentionner ici une intéressante proposition qu'il soumit, en 1875, à ses collègues les entomologistes américains. « Pourquoi, écrivait-il dans le *Naturaliste canadien* du mois de novembre de cette année, pourquoi n'adopterait-on pas pour la science, à l'instar des *herd-books* qu'emploient les éleveurs d'animaux, une publication où toute nouvelle découverte devrait être enregistrée, ou plutôt décrite, pour être réputée telle et assurer le droit de paternité à son auteur ? — On voit tous les jours des contestations d'auteurs réclamant la paternité de tel ou tel animal dont la description a été donnée dans différentes publications ; le système que nous proposons rendrait de suite de tels conflits impossibles. Si les différents entomologistes américains, au lieu de disséminer les descriptions de leurs découvertes de chaque jour dans l'*American Naturalist*, les *Proceedings of the Boston Society of Natural History*, ceux de l'Académie des Sciences de Philadelphie, de Buffalo ou de Saint-Louis, le *Canadian Entomologist*, les rapports des Chambres d'agriculture de divers Etats, etc., les réunissaient dans une même publication, chaque écrivain, avec cette seule publication, pourrait se renseigner sûrement, sans s'inquiéter du reste. Pourquoi les propriétaires de la *Psyche*, de Cambridge, Massachusetts, ne convertiraient-ils pas leur publication en un Record de cette nature ? Nous n'entretenons pas de doute que tous les écrivains américains n'y donnassent de suite leur assentiment. Quelque élevée que fût alors la souscription à une semblable publication, les écrivains y seraient encore gagnants, parce qu'elle leur tiendrait lieu, à elle seule, d'une foule d'autres. — Nous soumettons humblement notre sugges-

tion à nos confrères de plume américains en histoire naturelle ; et si les puissantes sociétés scientifiques des grands centres, comme celles de Cambridge, Boston, New-York, Philadelphie, Buffalo, etc., veulent s'en occuper, nous n'avons pas de doute qu'elle ne puisse de suite se réaliser. — Un tel plan ne pourrait nuire aux diverses publications maintenant existantes : car rien ne les empêcherait de publier encore de nouvelles découvertes. Seulement, pour être confirmées comme telles, leurs auteurs seraient tenus de les publier de plus dans le Record adopté. — Nous croyons le plan des plus faciles à mettre à exécution, et nous invitons nos confrères éditeurs à le discuter. »

En résumé, pour être reconnu scientifiquement valide, tout établissement d'une nouvelle espèce entomologique devrait d'abord être enregistré dans une publication spéciale à être désignée par un accord des entomologistes, et qui en publierait la description technique, ou mieux encore, à mon avis, la seule inscription du nom, avec indication de la publication où l'espèce aurait été décrite.

Cette proposition, qui illustre une fois de plus l'originalité de pensée et l'esprit d'initiative de l'abbé Provancher, était ingénieuse, et sa mise à exécution aurait rendu les plus grands services aux entomologistes. Car aujourd'hui encore, comme c'était le cas il y a un demi-siècle, ceux qui ont besoin de suivre le mouvement en entomologie ne sont jamais certains, même en se servant des monographies qui existent maintenant, de pouvoir connaître toutes les espèces décrites d'un ordre quelconque d'insectes, à moins de posséder et de suivre les nombreuses publications entomologiques de l'Amérique du Nord : chaque auteur d'espèce nouvelle étant libre d'en publier la description dans l'une quelconque d'entre elles. Il en résulte que chaque taxonomiste est exposé à nommer et à décrire, comme nouvelle espèce, une espèce qu'un autre taxonomiste aura déjà nommée et décrite antérieurement. De là vient que telle espèce se trouvera pourvue de deux ou trois noms synonymes, au grand embarras des spécialistes et des amateurs.

Le Naturaliste canadien n'ayant plus seulement jamais fait mention de cette proposition si intéressante, on en peut sans doute conclure qu'elle ne réveilla aucun écho ; et il n'y a pas à s'en étonner. Elle avait le tort d'avoir pris

naissance en une petite localité inconnue comme le Cap-Rouge, et surtout d'être faite en français, ce qui devait empêcher la masse des entomologistes des Etats-Unis d'en avoir seulement connaissance. En outre, les « puissantes sociétés scientifiques des grands centres » devaient bien être d'avis qu'il importait, pour maintenir la valeur et la diffusion de leurs publications, que les descriptions d'espèces nouvelles continuassent à y être en grande partie enregistrées.

Quoi qu'il en soit, soyons fiers qu'une proposition si originale et si pratique, et dont la réalisation s'imposera peut-être un jour, soit née sur les bords de notre Saint-Laurent.

CHAPITRE XIII

Les ouvrages de l'abbé Provancher sur les insectes

La *Petite Faune entomologique du Canada*. — La première espèce d'insecte nommée par l'abbé Provancher. — Les dénominations honorifiques qu'il créa. — *Les Coléoptères*. — Prospectus de l'ouvrage. — Le *Traité d'Entomologie*. — Le volume II de la *Petite Faune entomologique*. — Le volume III : les *Hémiptères*. — Les suppléments à la *Petite Faune entomologique*. — Pourquoi la *Petite Faune entomologique* n'a pas été complétée.

Ainsi que j'en ai déjà fait mention, la patrie canadienne-française peut se glorifier d'avoir vu naître chez elle une œuvre unique au monde : la classification et la description, par un même auteur et par la même méthode, de toutes les espèces d'insectes d'un grand pays. — Cet ouvrage, d'un caractère aussi extraordinaire, c'est la *Petite Faune entomologique du Canada*, dont le premier volume, « *Les Coléoptères*, » fut terminé en 1877, la préface étant datée du mois de janvier 1874. Mais bien avant que fût publié ce volume, l'abbé Provancher avait déjà, dans le *Naturaliste canadien*, sonné la note entomologique, si l'on peut dire. En effet, dès la première livraison (décembre 1868) de la revue, l'abbé Provancher y publia la description de l'*Urocerus tricolor*, de l'ordre des hyménoptères. Pour la première fois qu'il plaçait une espèce nouvelle dans la nomenclature scientifique, on peut dire que l'abbé Provancher avait la main heureuse : car cet insecte, long d'un pouce et quart, aux ailes violacées et au corps revêtu de noir, de jaune et de roux, est bien l'un des plus beaux spécimens de la faune canadienne. Et il est agréable de penser que la désignation de cette espèce remarquable traversera les siècles en compagnie du nom de son auteur, l'un des nôtres, soit : *Urocerus tricolor* Prov. — Dans la neuvième livraison (août 1869) du *Naturaliste*, l'abbé Provancher

publia sa deuxième description d'une espèce nouvelle, le *Nabis Canadensis*, qui est une petite punaise (hémiptère), de couleur noire, qui fréquente notre Achillée millefeuilles (herbe à dinde) et la Verge d'or. Mais ici la fortune l'abandonna ! L'espèce avait déjà été nommée antérieurement par un autre auteur, et le *Nabis Canadensis*, en échange de ce beau nom cher à notre patriotisme, a dû prendre dans nos collections et sur nos lèvres la redoutable désignation de *Coriscus subcoleoptratus*, qu'un entomologiste d'Angleterre lui avait auparavant assignée. Des mésaventures de cette sorte se renouvelèrent plusieurs fois pour l'abbé Provancher, comme elles font d'ailleurs pour tous les systématistes en entomologie. — Puisque la question des dénominations d'espèces se présente ici, rappelons que les systématistes attachent parfois, aux noms qu'ils imposent à de nouvelles espèces qu'ils introduisent dans la nomenclature scientifique, ceux de certaines localités ou de grands hommes qu'ils veulent honorer, ou encore ceux d'autres naturalistes ou d'amateurs d'histoire naturelle, dont ils veulent assurer le souvenir. Comme les dénominations des espèces, une fois légitimement entrées dans la nomenclature, ne peuvent plus jamais, d'après un accord tacite des savants, en être retirées, rien n'est plus propre à conférer aux gens l'immortalité que de faire ainsi entrer leurs noms dans la nomenclature scientifique ! Laissant de côté les dénominations spécifiques dont il honora les noms de Canada, de Québec ou d'autres endroits du pays, et ceux de quelques entomologistes étrangers, je vais insérer ici la liste aussi complète que possible des espèces entomologiques par les noms desquelles il voulut distribuer de la sorte l'immortalité à certains privilégiés. Ce sera en même temps la liste de nos compatriotes qui s'adonnèrent plus ou moins à l'histoire naturelle du temps de l'abbé Provancher.

Collaria Meilleuri (J.-B. Meilleur, notre premier surintendant de l'Éducation).

Cylloceria LeMoinei (J.-M. LeMoine, historien et ornithologiste).

Polysphincta Bruneti (L'abbé O. Brunet, professeur de Botanique à l'Université Laval).

Posocentrus Huardi (espèce dédiée, écrit l'abbé Provancher dans sa livraison du mois d'août 1875, « au Rév.

M. Huard, ecclésiastique du séminaire de Québec, qui se dévoue avec un zèle sans égal à l'étude des productions naturelles de notre pays »).

Phæogenes Falardeaui (I.-J. Falardeau, de Saint-Roch de Québec, « grand amateur d'ornithologie et d'entomologie »).

Meriscus Crevieri (D^r J.-A. Crevier, microbiologiste, etc.)

Lyda Burquei (L'abbé F.-X. Burque, naturaliste et poète bien connu).

Phygadeuon Lavoiei (Raoul Lavoie, de l'Islet, voyageur de commerce, zélé collectionneur en ornithologie et en entomologie).

Phygadeuon Lechevallieri (A. Lechevallier, ornithologiste, explorateur français, qui passa quelque temps au Canada et en Louisiane).

Phygadeuon Migneaulti (D^r J.-D. Mignault, collaborateur du *Naturaliste canadien*, première et seconde série).

Mesochorus Saint-Cyri (D.-N. Saint-Cyr, le premier conservateur du musée de l'Instruction publique).

Cryptus Belangeri (F.-X. Bélanger, conservateur du musée de l'Université Laval).

Spathius Laflammei (Mgr Laflamme, professeur à l'Université Laval).

Ichneumon Clapini, *Tryphon Clapini* (L'abbé G. Clapin, élève du séminaire de Saint-Hyacinthe, aujourd'hui Sulpicien).

Tryphon Dionnei (C.-E. Dionne, successeur de M. Bélanger comme conservateur du musée de l'Université Laval).

Tryphon Dufresnei (L'abbé D.-O. R.-Dufresne, professeur au séminaire de Chicoutimi, entomologiste).

Tryphon Moyeni (L'abbé Moyen, Sulpicien de Montréal, auteur de l'ouvrage *Cours élémentaire de Botanique et Flore du Canada* (1871).

Tryphon Hervieuxii (L'abbé E.-P. Hervieux, élève du séminaire de Chicoutimi, amateur d'entomologie).

Atractodes Cloutieri (J.-B. Cloutier, professeur à l'École Normale Laval, Québec).

Bassus Bouleti (D^r P. Boulet, de Québec, qui dirigea la *Vérité*, de Québec, durant un voyage en Europe de J.-P. Tardivel).

Il faut ajouter que plusieurs de ces dénominations nouvelles n'ont pas été maintenues dans la nomenclature entomologique, parce qu'il a été reconnu que les espèces auxquelles elles s'appliquaient avaient auparavant été décrites et nommées par d'autres entomologistes. Mais, outre qu'il y a déjà de l'honneur à avoir vu son nom attaché, même temporairement, à une espèce entomologique, on peut dire que ces noms seront encore mentionnés, au moins à titre de synonymes, dans les listes d'insectes durant un assez grand nombre d'années. Et ce sera encore un peu de la gloire !

En quittant ce sujet des espèces créées par l'abbé Provancher, et dont le grand nombre appartiennent au groupe des hyménoptères ichneumonides, enregistrons ici le fait, affirmé par lui-même dans son dernier volume du *Naturaliste canadien*, qu'il a été l'auteur de plus de trois cents de ces dénominations nouvelles inscrites dans la nomenclature entomologique. L'histoire des sciences ne présente sans doute pas beaucoup d'auteurs qui aient à leur crédit un pareil record, comme on dit aujourd'hui.

Dès son premier numéro du *Naturaliste canadien*, M. Provancher avait publié la première liste de ses captures entomologiques, celle des coléoptères pris à Portneuf. Dans le troisième volume, on voit la liste des insectes hémiptères et névroptères qu'il avait pris à Québec ou dans les environs. Des listes de cette sorte, qui n'enchantent guère le lecteur profane, sont toutefois d'un vif intérêt pour l'initié, qu'elles renseignent sur la valeur d'une faune locale. — Après les digressions importantes que l'on vient de lire, revenons ici au grand ouvrage de Provancher : la *Petite Faune entomologique du Canada*.

Dans le *Naturaliste canadien* du mois de février 1870, il répondait à un correspondant de Trois-Rivières : « De traité élémentaire d'entomologie en français, nous n'en connaissons aucun, à moins qu'on ne prenne pour tels les introductions de plusieurs ouvrages sur cette science. » Fut-ce pour combler une pareille lacune, au Canada et même en langue française ? En tout cas, deux mois après cette réponse, en avril 1870, l'abbé Provancher commençait une série d'articles intitulée : *Entomologie élémentaire en rapport avec la faune du Canada*. Ces articles, dont le dernier parut dans la livraison de mai 1872 du *Naturaliste cana-*

dien, constituèrent le traité d'entomologie qui se trouve en tête du premier volume, *Les Coléoptères*, de la *Petite Faune entomologique*. Il écrivait, après la publication de ce volume, dans sa livraison du mois de mars 1877 : « Nous croyons pouvoir affirmer sans crainte qu'on ne pourrait trouver nulle part ailleurs un précis plus concis et en même temps complet de la science entomologique. Lacordaire, dans son « Introduction à l'Entomologie », dans les *Suites à Buffon*, prend deux volumes in-8° pour exposer les principes de cette science ; Kirby et Spence occupent pareillement deux volumes avec leur *Introduction to Entomology* ; Packard, avec son *Guide to the Study of Insects*, remplit de même un fort volume in-8° de plus de 700 pages. Sans doute que, dans les 123 pages in-12 de notre petit Traité, nous n'avons pu entrer dans autant de détails ; mais on pourra reconnaître que rien d'essentiel n'a été omis. » Puis il explique pourquoi il n'a pas donné plus de développement à ce « petit Traité, » — et l'explication n'était vraiment pas beaucoup propre à inspirer de l'orgueil à la société canadienne de 1877. « Dans un pays, dit-il, où les principes généraux des sciences sont le partage de tous les lettrés, il convient que les auteurs, qui veulent spécialement traiter de quelqu'une de ces sciences, s'étendent longuement sur les principes fondamentaux, les règles générales qui doivent guider dans les recherches que l'on veut provoquer ; il n'est pas même déplacé qu'ils effleurent en passant les points encore obscurs, les avancés encore contestés ou contestables, afin d'appeler l'attention des hommes d'étude et des observateurs sur ces difficultés encore pendantes, qui attendent encore une solution capable d'entraîner l'assentiment de toutes les autorités. Mais dans une société comme la nôtre, où la littérature a presque chaque jour à déplorer les lourdes balourdises de nombreux écrivains, d'un mérite d'ailleurs incontestable, dès qu'ils entreprennent, même incidemment, de traiter des sciences naturelles, il convenait d'aller droit et promptement au but, de ne pas ennuyer et dégoûter les lecteurs par des expositions sans fin de préceptes arides ou des détails anatomiques et physiologiques que tout le monde n'aurait pu comprendre de suite. Il fallait consigner tout ce qui est nécessaire pour l'initiation à l'étude des insectes, et ne pas aller plus loin. C'est le but que nous avons eu en vue ; et les lecteurs, surtout les ama-

teurs de l'étude de la nature, pourront dire si nous l'avons atteint. » — Ce que je puis dire, pour ma part, en ma qualité d' « amateur de l'étude de la nature », c'est qu'il me paraît regrettable que l'abbé Provancher n'ait pas publié à part, sous la forme d'une jolie plaquette, ce petit traité élémentaire d'entomologie qui, incorporé à un volume considérable et d'un haut prix, n'a pu atteindre le grand public (1).

Ce fut dans la livraison du mois de mars 1877 que l'abbé Provancher put enregistrer le fait de la distribution du premier volume, *Les Coléoptères*, de la *Petite Faune entomologique du Canada*, volume in-12 de 786 pages. Toutefois l'ouvrage porte la date de 1874 à la page du titre et au bas de la préface, et cela indique que l'on a mis la date en tête du volume dès le commencement de l'impression, qui doit bien en effet remonter à cette année, puisque le *Naturaliste* d'avril 1877 contient l'avis suivant : « Les souscripteurs à la *Faune entomologique* sont instamment priés de faire leur remise sans délai. Il n'est que trop juste que l'imprimeur, qui depuis deux ans travaille sans avoir rien reçu, ne soit pas obligé d'attendre davantage, à présent que l'ouvrage est livré. » Cet imprimeur était C. Darveau, de la côte de la Montagne, qui imprima à peu près tous les ouvrages de l'abbé Provancher.

(1) Quand on pense qu'aujourd'hui, c'est-à-dire après bien plus de cinquante ans, nous n'avons encore, en français et en Canada, pour étudier les éléments de l'entomologie, que le traité de l'abbé Provancher ! — Il s'est fait pourtant des tentatives en la matière. Ainsi, au cours du volume XXI (premier de la deuxième série) du *Naturaliste canadien*, M. Germ. Beaulieu a commencé un « Cours d'entomologie populaire », qu'il a mené jusqu'à la classification des coléoptères (volume XXIV). Mais ce travail n'a pas été tiré à part. — Plus tard, j'ai entrepris moi-même la « fabrication » d'un « Traité élémentaire d'Entomologie », que j'ai publié en supplément dans le *Naturaliste canadien*. Il y a, de ce Traité, 48 pages d'imprimées... et même d'écrites. Cet ouvrage est resté sur le métier depuis une trentaine d'années ! Je crois, aujourd'hui, pouvoir promettre de reprendre et de terminer, d'ici une année ou deux, ce Traité que d'autres travaux m'ont fait jadis interrompre. — Même en France, ce n'est que ces années dernières qu'il a été publié un précis d'anatomie et de physiologie des insectes, celui de M. C. Houlbert. On dirait que la préparation d'une œuvre de ce genre est d'une énorme difficulté, ou encore que l'utilité en paraît être absolument problématique !

L'abbé Provancher regretta toute sa vie le format in-12 sous lequel il publia *les Coléoptères*. Rien en effet n'est d'un usage incommode comme ce bloc de 800 pages sous un format si petit, et imprimé sur un papier épais et raide. Aussi, il eut soin de donner le format in-octavo aux autres volumes de la Petite Faune, d'autant plus qu'une raison de sérieuse économie, que j'expliquerai plus loin, lui imposa cette modification. Une autre cause de déplaisir qui accompagna la publication des *Coléoptères*, ce fut la dette élevée qu'elle coûta à son auteur. Je suis sous l'impression, sentiment qui n'a pu me venir que de l'abbé Provancher lui-même, que la publication de ce volume lui occasionna une dépense de \$1800, montant élevé pour l'époque, mais qui n'est pas invraisemblable, étant donné la beauté du papier de ce livre et le coût plus grand de la composition typographique d'une matière purement technique. — Je possède une feuille de souscription à la Petite Faune, où les noms et l'adresse des souscripteurs sont écrits de la main de l'abbé Provancher. Cette liste contient seulement quarante-six noms et n'est vraisemblablement que partielle. Autrement, l'écart aurait été considérable entre la dépense et la recette (1); d'autant plus que le prix indiqué du volume sur l'en-tête de la liste n'était que de \$2, au moins pour les souscripteurs, puisque le prix de \$3 est imprimé sur le dos du volume broché lui-même. La vente en librairie a dû, à la fin, indemniser l'auteur jusqu'à un certain point. Cependant il pouvait faire les réflexions suivantes en annonçant dans *le Naturaliste* (volume IX, mars 1877) la distribution du volume aux souscripteurs :

« Il eût été grandement désirable que la Faune fût illustrée davantage, que la plupart des genres, par exemple, y fussent figurés ; mais quand on saura qu'en outre des années de labeurs que nous a coûtées ce travail, nous serons encore obligé d'y mettre de notre poche plusieurs centaines de piâtres pour en couvrir les frais de publication, on nous pardonnera sans peine de n'avoir pas fait davantage. — Nous étions convaincu d'avance que le débit d'un tel ouvrage ne pourrait couvrir les frais de sa publi-

(1) En tous cas, l'abbé Provancher m'écrivait, le 26 février 1877, que le volume serait prêt à être expédié quelques jours après, et qu'il lui laissait une dette de six à sept cents piâtres.

cation ; mais comme nous faisons là une œuvre nationale, une œuvre que partout ailleurs chaque Etat fait à ses propres frais, nous pensions que notre gouvernement ne pourrait nous refuser une aide raisonnable, comme on l'a fait lors de la publication de notre Flore. Mais vain espoir ; ministres, députés, conseillers législatifs, semblaient s'être entendus pour faire passer notre requête, aussitôt que présentée, des mains du greffier dans l'insatiable panier aux oubliettes. — Victime de notre attachement à la science et de notre amour du travail, nous nous soumettons à l'épreuve ; nous la supporterons même sans regrets, s'il nous est donné de voir, comme nous en avons l'espoir, que la semence jetée par nous en terre a pu produire des fruits. Lorsque en 1858 nous publiâmes notre *Traité de Botanique*, on comptait à peine alors quatre ou cinq botanistes de langue française dans notre Province ; aujourd'hui on peut en énumérer plus de cinquante. Nul doute que, dans vingt ans d'ici, on ne puisse compter autant d'entomologistes. »

Au mois de mars 1874, au moment de faire commencer l'impression du premier volume, *les Coléoptères*, de la Petite Faune entomologique, l'abbé Provancher avait placé, en tête de la livraison de ce mois du *Naturaliste canadien*, le prospectus de l'ouvrage. « Convaincu, écrit-il, que les aptitudes pour l'étude des sciences, et notamment un goût prononcé pour l'histoire naturelle, ne font pas défaut parmi nos compatriotes, mais que le manque d'ouvrages spéciaux vient partout mettre obstacle à ces bonnes dispositions, paralyser ces nobles élans aussitôt qu'ils se montrent, nous avons depuis plusieurs années travaillé à la rédaction d'une Faune entomologique de notre pays. Nos notes toutes prêtes à être livrées à l'impression, nous nous sommes adressé à la Législature à sa dernière session, sollicitant une aide pour cette publication : car nous n'ignorions pas que le débit seul d'un tel ouvrage serait insuffisant pour en couvrir les frais d'impression, qu'augmentent encore les nombreuses gravures qu'il nécessite. Nous nous croyions d'autant mieux fondé dans notre demande, que partout ailleurs des publications de ce genre se font aux frais de l'Etat, que ce sont pour l'ordinaire des éditions de luxe que les Etats s'échangent les uns les autres et dont ils gratifient leurs institutions respectives. Ainsi les Etats de New-York, du Massachusetts, pour ne citer que les plus

près de nous, ont leurs études spéciales sur leurs plantes, leurs mammifères, leurs oiseaux, leurs insectes, etc. — Malheureusement, notre demande n'a pas été écoutée. Le peu d'attention, en général, qu'on apporte à l'étude des sciences, et les malencontreuses élections qui sont venues surexciter les esprits, en subordonnant souvent l'intérêt général aux exigences des partis, ont été cause que notre requête est passée presque inaperçue. Nous n'entretenons cependant aucun doute qu'avec une Faune entomologique de notre pays, il en serait pour les insectes comme il en a été pour les plantes depuis la publication de notre Flore : la clef de l'étude en ferait naître le goût, et le moyen de la poursuivre étant donné, on ne manquerait pas en bien des endroits de s'y livrer. »

L'abbé Provancher fait ensuite quelques considérations sur l'utilité de l'entomologie. Parlant de la seule province de Québec, il porte à cinq millions de piastres « le tribut que nous payons aux insectes chaque année. » Et il poursuit :

« Sans doute que les insectes ne seront pas exterminés par cela seul qu'ils seront connus ; non ! mais ce sera déjà la première base d'opération réglée, pour la guerre que nous avons à leur livrer ; mais la publication d'un tel ouvrage sera le premier pas de fait dans la tâche qui nous est dévolue d'avoir à connaître nous-mêmes nos propres productions naturelles pour les faire ensuite connaître aux autres ; mais ce sera fournir à toutes nos maisons d'éducation et à tous les amateurs les premiers éléments pour mettre sur pied les collections qu'il leur importe de former ! A qui m'adresser, où prendre les ouvrages nécessaires pour parvenir à l'identification des insectes que je rencontre, pour savoir comment les disposer, dans quel ordre les placer ?... Voilà ce que l'on nous a écrit vingt fois. — Pour toutes ces raisons et pour répondre à ce besoin, nous nous sommes décidé à faire un appel aux amis des sciences, dans le but d'assurer par leur coopération la publication de l'ouvrage en question, qui sera intitulé :

PETITE FAUNE ENTOMOLOGIQUE DU CANADA
PRÉCÉDÉE D'UN TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ENTOMOLOGIE.

« L'ouvrage, imprimé sur papier bien supérieur à celui du *Naturaliste*, et illustré de nombreuses gravures sur bois,

formera deux volumes in-12 de plus de 500 pages chacun. »

Ainsi donc, l'abbé Provancher, n'ayant pu obtenir du gouvernement provincial de l'époque qu'il aidât la publication de la *Petite Faune entomologique*, se décida à l'entreprendre lui-même, avec le concours des souscripteurs qu'il pourrait recruter à l'avance. Dans ce même numéro du mois de mars 1874, où il publiait le prospectus dont on vient de lire des extraits, il encarta des bulletins de souscription. Mais l'impression de ce premier volume de la *Petite Faune* était déjà commencée depuis le mois de janvier, ainsi qu'il appert du préambule dont il fit précéder, à la fin du volume, la cinquantaine de pages d'*Additions à la Faune coléoptérologique de la province de Québec*. « C'est en janvier 1874, écrit-il, que nous avons fait commencer l'impression du présent ouvrage. Nos occupations multiples ne nous permettant de lui consacrer que de courts moments, nous avons pu voir s'écouler plus de deux années avant d'en toucher la fin. » Ce ne fut donc qu'en 1877 (1) que l'ouvrage fut publié : la preuve en est dans la date d'enregistrement du livre « au bureau du ministre de l'Agriculture », auquel était rattaché à cette époque le service des droits d'auteurs.

Dans la préface de la *Petite Faune entomologique*, il est dit : « L'ouvrage formera deux volumes in-12, format des présentes feuilles, de plus de 500 pages chacun, avec nombreuses gravures intercalées dans le texte pour en faciliter l'intelligence. » L'abbé Provancher, en écrivant de la sorte et d'avance, se trompait joliment, puisque le premier volume, consacré aux seuls coléoptères, atteignit près de 800 pages et que, loin qu'un seul second volume fût suffisant pour traiter des autres ordres d'insectes, il y fallut, comme on le verra plus loin, encore trois volumes in-octavo, et cela en laissant de côté les diptères et les papillons, que notre auteur n'eut pas le temps de décrire.

Voici de quelle façon modeste se termine la préface, écrite en 1874, du volume *les Coléoptères* : « Nulle faune entomologique de l'Amérique du Nord n'a encore été publiée, mais seulement des monographies de certains

(1) Je possède un exemplaire du livre où la page du titre porte la date de 1874.

groupes ou de certaines familles, et seulement en langue anglaise (1). Je n'ai pas la prétention de vouloir prendre les devants sur un grand nombre d'entomologistes d'une autre capacité que la mienne. Je veux seulement faire naître le goût d'une étude si attrayante parmi mes compatriotes, et enlever à ceux qui voudraient s'y livrer les obstacles que le manque d'auteurs suscite à chaque pas dans cette étude. Au point où en sont les connaissances aujourd'hui, une faune entomologique de notre partie du continent américain ne pourrait être encore qu'une œuvre fort imparfaite; mon travail, vu ma faible capacité, ne peut manquer d'être plus défectueux encore. Cependant je n'ai pas de doute qu'il pourra tout de même être fort utile à tous ceux qui s'occupent d'insectes, et qu'il servira de point de départ à ceux qui plus tard auront, par suite de leurs observations, à ajouter à ces premières données. »

A la suite du *Traité d'entomologie* qui vient après la préface dont on vient de lire un extrait, commence l'histoire des Coléoptères, mais précédée d'une introduction qui porte le titre : ENVOI. « Comme, y lisons-nous, un des plus grands obstacles, en ce pays, à l'étude de l'histoire naturelle est le manque d'ouvrages traitant spécialement des productions naturelles de cette partie du nouveau continent, nous voulons faire suivre les principes généraux de la science entomologique, que nous avons donnés, d'une petite faune de nos insectes... — Nous intitulons ces études sur nos insectes PETITE FAUNE, parce que nos études, nos observations et les matériaux à notre disposition ne nous permettraient pas encore de pousser nos prétentions jusqu'à devenir l'auteur d'une véritable faune entomologique de notre pays; et d'ailleurs, les quelques pages de notre publication que nous réservons à ces articles seraient bien insuffisantes pour l'étendue qu'exigerait un tel ouvrage. » Cette dernière phrase était de mise dans la livraison (juin 1872) du *Naturaliste canadien* où fut d'abord publiée cette introduction; mais elle n'était plus à sa place dans le

(1) Aujourd'hui, en 1926, personne n'a encore publié aux Etats-Unis de faune entomologique générale, comme Provancher l'a fait pour notre pays. Mais au moins il y existe des monographies des divers ordres entomologiques, coléoptères, orthoptères, etc. A.

volume *les Coléoptères* de 1877. « Tous les jours, poursuit l'écrivain, nous recevons des demandes comme celle-ci : Par quel moyen parvenir à l'identification des insectes que je rencontre ? Où pourrais-je en trouver des descriptions exactes ? Quel ouvrage me procurer dans ce but ? etc. Et nous sommes forcé de répondre : La Faune entomologique de l'Amérique est encore à faire... Il existe, il est vrai, une foule d'écrits sur les insectes de l'Amérique, mais ces écrits sont éparpillés et distribués par parties dans un grand nombre de publications périodiques fort dispendieuses, et qui, par faute de méthode et pour n'être pas exclusivement consacrées à l'entomologie, rendent les recherches très difficiles et souvent même impossibles ; ajoutons qu'à peu d'exceptions près, ces écrits sont tous en langue anglaise. Les quelques monographies américaines qui ont été publiées jusqu'à ce jour se bornent, le plus souvent, à une seule famille ou à un seul groupe, souvent même à un seul genre ; et les descriptions d'espèces étant très souvent détachées de celles de leurs genres, et faites sans aucune liaison avec leurs voisines, l'identification, la plupart du temps, devient un travail long, difficile et très peu sûr. » Notre abbé Provancher, en entreprenant la faune des insectes de notre pays, ose donc se mettre à une œuvre qu'aucun autre entomologiste de l'Amérique n'a cru pouvoir entreprendre ! Saluons donc ici son beau courage, et reconnaissons que, à ce point de vue, son entreprise est restée unique sur ce continent, cela soit dit pour la gloire de notre jeune nationalité — ainsi que nous l'avons déjà signalé.

Par ailleurs, on peut trouver qu'il a eu tort de qualifier de PETITE sa Faune entomologique, et que la raison qu'il en a donnée, comme on l'a vu plus haut, a très peu de valeur.

Il y a encore autre chose dont je dois blâmer mon... héros. A la fin du volume *les Coléoptères* se trouve une cinquantaine de pages d'« Additions à la faune coléoptérologique de la province de Québec. » L'abbé Provancher y écrit, au cours d'une introduction particulière : « ... de nouveaux matériaux nous sont tombés sous la main, la poursuite de nos chasses nous a permis de faire des captures nouvelles nombreuses, et de jeunes entomologistes pleins d'ardeur n'ont pas peu contribué non plus à garnir

davantage nos cases et à ajouter considérablement au nombre des espèces de nous connues. Car la présente Faune n'est, à proprement parler, que l'histoire ou la description de notre propre collection. — Notre ouvrage eût été plus complet si, au lieu de nous borner à notre seule collection, nous avions donné la description de tous les Coléoptères que nous savons, d'une manière certaine, appartenir à la province de Québec. Mais la nécessité de restreindre les dépenses autant que possible nous a forcé à restreindre aussi le champ de nos investigations. » N'est-il pas étonnant que l'abbé Provancher, d'esprit si pratique, ne se soit pas dit que ce qui importait au public et surtout aux étudiants de l'entomologie, ce n'était pas d'avoir une description de sa propre collection, mais bien la description la plus complète qu'il était possible de la faire de toutes les espèces entomologiques connues comme appartenant à la faune de la province de Québec ? *Quandoque dormitat bonus Homerus !* D'ailleurs, le soin qu'il a eu de faire suivre son volume *les Coléoptères* de ces *Additions* démontre qu'il avait souci de faire un ouvrage aussi complet qu'il le pouvait. Il avait dit, en terminant une sorte d'introduction à ces *Additions* : « Espérons que de nombreux amateurs vont de suite se livrer à l'étude de l'entomologie ; qu'on va, de côtés divers, amasser d'amples collections, et que chaque année nous serons invité à donner de longues listes supplémentaires de Coléoptères rencontrés sur notre territoire et non mentionnés dans la présente Faune. » Ce vœu ne manqua pas de se réaliser à la fin même de l'année où fut publié le volume : car *le Naturaliste canadien*, dans ses livraisons d'octobre et de novembre 1877, publia un long travail intitulé : « Additions et Corrections à la Faune coléoptérologique de la province de Québec, 1877, » qui forma une plaquette imprimée séparément (1). En 1878 et en 1879 parurent sous le même titre deux nouvelles et dernières plaquettes, destinées à compléter le volume *les Coléoptères*. Il existe donc, en tout, à la faune des Coléoptères, quatre suppléments, dont le pre-

(1) Cette plaquette est épuisée depuis longtemps. Mais j'ai fait réimprimer la livraison du mois d'octobre 1877, qui était épuisée aussi, de sorte que l'on peut encore se procurer au complet toutes les « Additions » au volume *les Coléoptères*. A.

mier est incorporé au volume lui-même, dont le deuxième est constitué par les livraisons des mois d'octobre et de novembre 1877, les troisième et quatrième formant des plaquettes in-8°, publiées respectivement en 1878 et 1879.

L'abbé Provancher avait commencé de publier la faune coléoptérologique dans le volume IV (1872) du *Naturaliste canadien*, et continua cette publication dans les volumes V et VI, qui parurent dans les années 1873 et 1874. Mais comme, au mois de janvier de cette dernière année, il avait fait commencer l'impression du volume *les Coléoptères* sous le format in-12, et que le format de sa revue était in-8°, et qu'il aurait fallu par conséquent faire deux fois la composition typographique de la Faune, il décida d'en cesser la publication dans *le Naturaliste canadien* après la livraison du mois de mars 1874, malgré la mention « à continuer » qui faisait suite à la dernière partie qui en fut insérée dans la revue. De cette façon, il n'a paru dans *le Naturaliste canadien* que les 270 premières pages, sur 786, du volume *les Coléoptères*.

Quant au reste de la Petite Faune entomologique, l'adoption du format in-octavo, qui est celui du *Naturaliste canadien*, simplifia merveilleusement les choses. La composition typographique, une fois faite pour le journal, n'avait plus qu'à être disposée et paginée différemment pour former à la fin des volumes distincts. Et même, pour les deux derniers volumes de la *Petite Faune*, le procédé se modifia encore plus heureusement pour diminuer les frais d'édition. Car ils furent publiés comme « supplément » à chaque livraison du journal, donc en feuillets détachés et avec pagination distincte et se suivant. Le traité terminé, il n'y avait plus qu'à réunir ces feuillets supplémentaires et à les faire relier en volume. C'était bien le comble de l'ingéniosité. Ainsi se trouvèrent publiés *les Additions aux Hyménoptères* en 1889, et *les Hémiptères* en 1890.

Le volume II de la *Petite Faune* est un fort in-octavo de 830 pages, et non pas seulement de 672 pages, comme il est dit dans une liste de ses ouvrages que publia l'abbé Provancher sur la couverture de quelques livraisons du *Naturaliste canadien*, en l'année 1890. Il a pour titre : « PETITE FAUNE ENTOMOLOGIQUE DU CANADA ET PARTICULIÈREMENT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC —

Vol. II — *Comprenant les Orthoptères, les Névroptères et les Hyménoptères* (1) Québec. 1883. » Dans la préface de l'ouvrage, datée du « Cap-Rouge, Février 1883, » l'auteur disait : « Commencée en 1878, ce n'est qu'en 1883 que cette histoire de ces trois ordres, Orthoptères, Névroptères et Hyménoptères a pu être terminée. — De nouveaux matériaux s'ajoutant, chaque année, à ceux déjà en mains, ont nécessité de nombreuses additions et corrections, comme on pourra facilement le voir. — Nul doute que de nouvelles chasses, opérées surtout en différents endroits de la Province, ne viennent encore ajouter au nombre d'espèces déjà décrites et forcer le systématiste à des changements parfois importants ; cependant, tous reconnaîtront que le présent ouvrage forme un noyau considérable, un point de départ pour tout débutant qui voudra se livrer à l'étude de nos insectes, et dont devra tenir compte aussi tout entomologiste qui entreprendra plus tard d'écrire sur notre faune. » Cette dernière assertion, c'est justement ce qui doit être l'objet de notre fierté nationale, lorsque l'on considère l'oeuvre entomologique de l'abbé Provancher. « La science entomologique, poursuit le préfacier, a encore été trop peu étudiée sur ce continent, pour permettre la publication de faunes complètes de chaque Ordre (2). On se borne encore chez nos voisins de l'Union Américaine aux monographies de familles, de genres ou de certains groupes (3), et un coup d'œil sur la table qui termine ce volume peut faire ressortir combien sont encore imparfaites ces monographies, puisque les centaines d'insectes que nous avons nommés étaient encore, pour la plupart,

(1) Disons, pour éclairer un peu les profanes sur la signification de ces dénominations, que les insectes de ces trois groupes sont munis de quatre ailes membraneuses et plus ou moins diaphanes. Ajoutons que la Sauterelle et le Criquet sont des orthoptères ; la Libellule ou Demoiselle, un névroptère ; la Guêpe et l'Abeille, des hyménoptères.

(2) Dans la nomenclature entomologique, les ordres sont les grandes divisions établies pour l'étude des insectes. Par exemple, l'ordre des Diptères comprend tous les insectes à deux ailes ; l'ordre des Lépidoptères comprend tous les papillons.

(3) Cela était exact en 1883. Mais, en ces dernières années, il a été publié aux États-Unis des monographies sur tous les ordres, excepté des Coléoptères. A.

inconnus aux entomologistes américains. — Peut-être eût-il été plus sage pour nous de suivre leur exemple, et de nous contenter de certaines monographies. Mais étant à peu près seul en cette Province à écrire sur cette matière, et nos bibliothèques étant d'une pauvreté extrême à cet égard, nous avons voulu fournir, à nos compatriotes qui se sentiraient épris des charmes de l'étude de la nature, surtout en cette partie, le moyen de pouvoir s'initier d'eux-mêmes à cette étude, par quelques volumes d'un accès facile, et qui fussent complets par eux-mêmes, le champ des observations étant restreint presque exclusivement à notre Province. — Restreint comme il l'était, le champ de nos observations nous interdisait tout changement dans la classification. Aussi, nous sommes-nous borné à suivre celle des auteurs le plus en autorité, nous contentant de créer quelques genres nouveaux pour des espèces que nous ne pouvions rigoureusement faire entrer dans les divisions déjà reçues, et d'accepter sans discussion des divisions dont nous ne pouvions souvent nullement reconnaître la valeur. »

La matière de ce deuxième volume de la *Petite Faune* avait été publiée d'abord dans le *Naturaliste canadien*, volumes V à XIV (1873-83). Dès le volume XV (1885-86), l'abbé Provancher commença à publier la description d'espèces omises dans ce tome deuxième. Ces additions, poursuivies durant cinq années, lui permirent de publier en 1889 le volume de 476 pages in-8° intitulé *Additions et Corrections au volume II de la Faune entomologique du Canada, traitant des Hyménoptères*.

Enfin, du volume XV au volume XIX (1885-90), le *Naturaliste canadien* publia l'histoire des *Hémiptères*, qui forma le volume III, 354 pages in-8°, de la *Petite Faune*, daté de 1886. Pour ces deux volumes l'abbé Provancher suivit le système dont j'ai parlé plus haut, et qui consistait à en publier la matière, sous pagination distincte, comme supplément dans chaque livraison de la revue. La préface du volume III, datée du mois de juillet 1885 et où était mis en cause feu mon ami l'abbé F.-X. Burque, le publiciste bien connu, est particulièrement intéressante, et je la citerai tout entière : « Nul directeur de revue scientifique ne s'est trouvé, pensons-nous, dans une position semblable à la nôtre. — Comme on peut le voir par les pages du *Natura-*

liste, la rédaction demeure presque exclusivement à notre charge. Nous n'avons pu encore jusqu'à ce jour recruter des collaborateurs assidus, et ce n'est qu'assez rarement qu'un concours passager nous est offert. — Obligé de partager notre attention entre tant de sujets divers, de passer, par exemple, de l'ornithologie à la géologie, des plantes aux reptiles, des poissons aux insectes, et pour ceux-ci, presque tous les jours, d'un ordre à un autre, on conçoit que nos études doivent souffrir grandement de cette diversité de sujets ; de là, la nécessité pour nous de restreindre le champ de nos observations presque exclusivement à notre seule Province. — Un moment nous avons cru pouvoir nous assurer un aide constant dans la personne de M. l'abbé F.-X. Burque, alors professeur de Philosophie au séminaire de Saint-Hyacinthe. Jeune, plein d'ardeur pour l'étude, doué de talents brillants, habitué de plus par son professorat à l'analyse des thèses les plus subtiles et les plus compliquées, d'un autre côté sagace observateur de la nature et chasseur des plus heureux en fait d'insectes, tout nous faisait présager que la science entomologique allait avoir en lui d'abord un adepte zélé, et plus tard, probablement, un maître pour l'exploration de son domaine et l'extension de ses bornes. — Déjà le champ de ses études spéciales était déterminé : c'était aux Hémiptères qu'il donnait d'abord son attention ; déjà, les auteurs à sa disposition, nous lui avions passé nos cases remplies de captures sans nombre ; déjà le canevas de son travail était fixé ; déjà les hétéroptères (1) étaient partagés en familles, genres, groupes, et les espèces étaient déterminées et discutées, lorsque, par suite de circonstances imprévues, nous apprîmes tout à coup sa retraite de l'institution où il professait avec tant de succès. — Nos cases nous revinrent donc avec ses ébauches, et force nous fut, pour pouvoir continuer la série, de reprendre son travail à neuf, afin de prendre nous-même une plus parfaite connaissance des insectes de cet ordre, et de nous fixer sur les changements que les auteurs apportent tous les jours à leur classification. »

(1) Les « hétéroptères » constituent l'une des trois grandes divisions des hémiptères. Ils comprennent les Cigales, les Pucerons et les Punaises de toutes sortes. A.

Ce volume des *Hémiptères* était le cinquième de la « Petite Faune entomologique du Canada » que l'abbé Provancher avait audacieusement entrepris d'écrire et de publier.

« Après les hémiptères, que nous allons bientôt terminer, nous attaquerons les lépidoptères, » disait l'abbé Provancher dans *le Naturaliste canadien* du mois de juillet 1889. Il restait, en effet, pour compléter l'histoire de nos insectes canadiens, à traiter des lépidoptères ou papillons, et des diptères ou insectes quelconques à deux ailes, comme la mouche domestique, les taons, les moustiques, etc. « Daigne le Seigneur, s'était écrié l'abbé Provancher dans sa livraison du mois de septembre 1883, daigne le Seigneur nous accorder assez de force et de santé pour que nous puissions atteindre la complétion de la série entomologique pour notre Province, et puissent tous les amis des sciences soutenir notre courage en secondant nos efforts. »

Dieu avait accordé assez de courage, de santé et d'années à notre grand naturaliste pour finir cette œuvre unique au monde : l'énumération et la description, par un même auteur, de toutes les espèces d'insectes d'un grand pays, si l'étroitesse de vue des gouvernants d'une certaine époque n'avait pas écourté de quelques volumes la série du *Naturaliste canadien*. Depuis plus de trente ans qu'est disparu l'abbé Provancher, personne ne s'est encore trouvé chez nous pour faire l'histoire de nos lépidoptères et de nos diptères; et pour étudier ces groupes intéressants de nos insectes, il nous faut encore recourir à des ouvrages de langue anglaise, publiés aux Etats-Unis et qui traitent particulièrement des espèces qui se rencontrent dans ce pays. Je connais au moins un entomologiste dont le chagrin, les regrets et même... l'agacement se renouvellent chaque fois que, pour se renseigner sur un moustique capturé au Lac Saint-Jean ou sur un papillon pris à l'île d'Orléans, il se voit obligé de recourir à des livres publiés à New-York ou à Washington. Cela n'aurait pas lieu si depuis l'an 1868, où il fonda *le Naturaliste canadien*, jusqu'à 1892, l'année de son décès, l'abbé Provancher avait été en mesure de publier vingt-quatre volumes, et non pas seulement vingt, de sa revue d'histoire naturelle.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre entomologique de Provancher, j'entends les volumes traitant de nos insectes et

publiés en dehors du *Naturaliste canadien*, reste colossale, effarante, et pourrait être qualifiée de légendaire, si les livres dont il s'agit n'étaient pas visibles et tangibles sur les rayons de nos bibliothèques. Au lecteur qui trouverait exagérés les termes que j'emploie, je dirai que les quatre volumes et les trois plaquettes, qui constituent la partie publiée de la *Petite Faune entomologique*, comprennent un total de 2.530 pages. Sans doute, il y a plusieurs romanciers et historiens qui ont publié un nombre à peu près égal de pages. Mais qu'est-ce que le travail d'écrire des pages de roman et même d'histoire, où la plume ne demande qu'à courir, au prix de celui de rédiger des descriptions techniques d'insectes, où chaque mot, pour ainsi dire, représente un caractère déterminé de forme, de dimension, de couleur (1). Or, il y a bien, dans ces livres de l'abbé Provancher, deux mille pages de ces descriptions purement techniques et succinctes, dont chaque détail doit être d'une exactitude absolue. Je veux bien qu'il se soit aidé beaucoup, dans ces descriptions, d'ouvrages publiés en Europe ou en Amérique. Mais encore fallait-il traduire en français, presque toujours, les descriptions données par ces auteurs étrangers, et surtout vérifier sur les spécimens de la faune canadienne les notes caractéristiques qu'ils assignaient aux espèces. Et il s'agissait là d'un travail, fait la plupart du temps la loupe à l'œil, sur des objets de toute petite taille, parfois à peine visibles ! Il y a probablement peu de gens qui peuvent se rendre compte de ce qu'a été ce labeur, poursuivi durant tant d'années. Du moins, personne ne refusera d'admettre que nul n'a mérité, plus que l'abbé Provancher, la qualification de « bourreau de travail » que l'on donne quelquefois aux grands laborieux.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que l'activité de

(1) « ...Linnaeus states that the tyro knows the higher divisions, but only the expert knows species. We also especially deny that the discrimination and description of species is within reach of the most mediocre intelligence. On the contrary, no kind of work in biology imposes as much on all the mental faculties which are used in scientific work. Those who have not attempted it have little idea of what is involved in a diagnosis or an analytical key. » (D'un éditorial de l'*American Naturalist*, 1896.)

l'abbé Provancher ne se soit exercée, dans la seconde moitié de sa vie, que dans le domaine scientifique. Dès le chapitre suivant, on verra qu'il n'omit pas de cultiver aussi de bien autres champs.

CHAPITRE XIV

Publications d'histoire et de piété

Deux « florules ». — Petite *Histoire du Canada*. — *Le Mois de Marie des Familles*. — *Vies des Saints*. — *L'Echo du Calvaire ou Chemin de la Croix perpétuel*. — *Le Chemin de la Croix à Jérusalem*. — *L'annonce de la Vérité*.

Comme transition des chapitres où il a été question des ouvrages scientifiques de l'abbé Provancher à celui-ci, où il sera traité de ses publications d'histoire et de religion, je mentionnerai deux « florules » qu'il a laissées en manuscrit, et que je n'ai encore signalées nulle part. L'une a pour titre *Florula Rubricapensis*, et comprend la liste des plantes dont il avait constaté la présence dans la localité du Cap-Rouge, où s'écoula la dernière période de sa vie. L'autre est intitulée *Florula mansionis meæ* : c'est l'énumération des plantes d'ornement qu'il cultivait dans son jardin et dans sa maison. Il avait toujours aimé la culture des fleurs, et son jardin, soit à Saint-Joachim, soit à Portneuf, avait grande renommée dans les pays d'alentour. Sur la fin de sa vie, ce goût lui revint avec une particulière intensité, puisque la simple énumération des espèces du petit royaume végétal qu'il s'était formé couvre quatre grandes pages manuscrites, et comprend jusqu'à une centaine de plantes différentes. On y voit mentionnées huit variétés de *Geranium*, cinq de *Fuchsia*, huit de *Begonia*, six de *Coleus*, trois de Tulipes et trois de Jacinthes. Mais ce sont les Cactus qui dominent dans cette énumération : il y en a trente espèces mentionnées, et il n'est pas sûr que la liste soit complète : car il est après tout possible que l'abbé Provancher ait laissé ce petit travail inachevé. Je me rappelle que lorsque j'allai au Cap-Rouge, en 1892, pour assister à ses funérailles, toutes les fenêtres de sa maison étaient remplies de plantes d'ornement, parmi

lesquelles les Cactus, aux formes et aux fleurs si curieuses, tenaient de beaucoup le premier rang.

Par voie encore de transition, et à meilleur titre celle-ci, je mentionnerai aussi un ouvrage que l'on s'attendrait le moins à trouver dans la bibliographie provanchérienne. « Vous allez voir bientôt ce que peut le travail, m'écrivait-il le 9 février 1885. J'ai une petite *Histoire du Canada* toute imprimée, et sous presse un ouvrage autrement important, qui va étonner tous les savants, jusqu'à ceux de Chicoutimi même (1). C'est... faut-il vous le dire? C'est un *Abécé*. Vous direz après cela que je ne m'occupe que de bestioles et que je ne sais pas viser au grand, au sublime !... » Je n'ai pas souvenir d'avoir même vu cet *Abécédaire* composé par l'abbé Provancher, et il n'est guère probable qu'on puisse aujourd'hui, quarante ans après sa publication, trouver cet « important » ouvrage, même et surtout dans les grandes bibliothèques. Il en existe sans doute quelque exemplaire, ici ou là, dans quelque amas de vieux livres relégués au grenier ou dans quelque tiroir perdu, mais à l'insu de son possesseur lui-même, et je dois me résigner à n'avoir mentionné que le fait de sa publication, que je n'aurais pas même pu signaler à l'histoire, si l'abbé Provancher ne m'en avait incidemment parlé dans sa lettre du 9 février 1885.

Les ouvrages historiques de l'abbé Provancher n'ont pas été nombreux. Un *Tableau de l'histoire du Canada* et un petit manuel de l'histoire du Canada, dont il m'annonçait la publication dans la lettre que je viens de citer, en constituent la totalité.

J'ai déjà parlé longuement, dans la première partie de cet ouvrage, du *Tableau de l'histoire du Canada*. Aussi, il suffira que j'en donne ici, de nouveau, le titre complet : *Tableau chronologique et synoptique des principaux faits de l'Histoire du Canada, tant civile que politique et religieuse, depuis sa découverte jusqu'à nos jours (1859), avec les synchronismes de l'histoire de France, d'Angleterre et de l'Église*. Dans le prospectus qu'il en avait publié en 1858, l'auteur signalait que ce *Tableau* était une carte

(1) La petite pointe malicieuse de l'allusion tient à ce que j'étais alors, depuis longtemps et pour longtemps encore, résidant à Chicoutimi. A.

murale « de 40 pouces sur 26, contenant la matière d'un volume in-12 de 100 pages. » Son *Histoire du Canada*, publiée en 1884, et qui est un petit in-douze de 84 pages, « imprimé par P.-G. Delisle, Québec », n'est sans doute que le développement du *Tableau*.

Ce petit manuel historique, dont j'ai sous les yeux l'exemplaire « hommage de l'auteur » que je reçus de l'abbé Provancher, est daté de 1884. La page du titre porte les indications suivantes : « *Série Langlais — HISTOIRE DU CANADA — Le premier cours à l'usage de la jeunesse des écoles — Orné des portraits des principaux personnages — Par l'abbé L. Provancher, docteur en sciences.* » Le petit volume contient hors texte les portraits de Jacques Cartier, de Christophe Colomb, de Champlain, de Mgr de Laval et de Montcalm. Tout ce qu'a écrit l'abbé Provancher est toujours si caractéristique, que je crois intéresser le lecteur en citant ici toute la Préface qu'il mit en tête du manuel : « Il existe déjà plusieurs abrégés de l'Histoire du Canada. MM. Garneau, Ferland, Laverdière, Gauthier, les Frères des Ecoles chrétiennes, Larue, Tous-saint, de Cazes, les Sœurs de la Congrégation en ont tour à tour publié des cours.

« Cependant les instituteurs en sont encore à attendre un traité qui se prête plus efficacement à l'enseignement. — C'est que le but à atteindre, le point à toucher est fort difficile. Dire beaucoup sans être confus ; parler pour être toujours compris des enfants ; narrer des faits brièvement, sans pour cela leur faire perdre l'intérêt qui leur est propre ; lier ces faits entre eux, sans entrer à peine, pour être bref, dans le détail des circonstances qui les ont amenés, etc., n'est pas, on le comprend, un problème facile à résoudre (1). C'est, cependant, ce que l'on demande,

(1) J'ai toujours entendu dire qu'il est fort difficile de faire un bon abrégé de l'histoire de Canada. Ce n'est pas ici le lieu de justifier cette assertion, et j'en suis bien aise. Les raisons que donne l'abbé Provancher de la complexité du problème peuvent s'appliquer à la préparation de tous les livres destinés à l'enseignement des enfants. En tout cas, il paraît bien réel qu'il n'est pas facile de composer un manuel abrégé de l'histoire du Canada, puisque tant d'auteurs s'y sont essayés. Cela doit prouver que l'on n'était jamais content, en cette matière, de l'œuvre des devanciers. A.

ce que l'on exige. — Parmi les auteurs cités plus haut, les uns, comme MM. Larue et de Cazes, n'ont pas écrit en vue de l'enseignement. D'autres ont adopté la forme catéchistique qui nuit considérablement à un récit historique, en isolant les faits les uns des autres. On peut avec cette méthode rendre des élèves capables de répondre d'une manière satisfaisante aux questions qu'on leur posera, sans que pour cela ils sachent bien leur histoire, qu'ils retiennent grand'chose de ce qu'ils auront appris à réciter. D'autres, pour être brefs, ont plutôt consigné des éphémérides que rédigé un récit historique. D'autres enfin sont entrés dans des détails superflus, pour un traité élémentaire, sur certains faits, et en ont omis ensuite de notables et de bien dignes d'attention. — Ai-je paré à tous ces inconvénients ? Ai-je résolu le problème difficile ? Je n'oserais le prétendre. Je me suis efforcé de toucher le but ; mais j'ai saisi les difficultés de la tâche, et je laisse aux instituteurs qui feront usage de ce PREMIER COURS à décider jusqu'à quel point j'ai pu en approcher. — Cap-Rouge, janvier 1885. »

Dans son accusé de réception du petit livre, l'abbé Burque, alors curé à Fort Kent, Me, lui disait : « Vous, vous faites des livres étrangers à l'histoire naturelle ; moi, je bâtis des églises. Etrange chose que la destinée des hommes !... Le livre est clair, net, méthodique et intéressant. » Et comme la page du titre portait l'indication « Le premier Cours », voici, quelques années plus tard, une religieuse institutrice qui réclame « le deuxième ». « Acquérez, lui écrit-elle le 3 février 1889, acquérez un nouveau titre à la reconnaissance de la jeunesse en lui donnant les moyens de mieux connaître notre chère patrie. » (Sœur Marie des Sept-Douleurs, de la Présentation de Marie, Saint-Pie de Bagot.) Et le 5 septembre 1891, la même correspondante réclame encore « le second COURS ». Ce second cours n'a pas été publié ni sans doute préparé. Surtout en cet automne de 1891, l'abbé Provancher n'était plus guère en goût d'exécuter une tâche de ce genre.

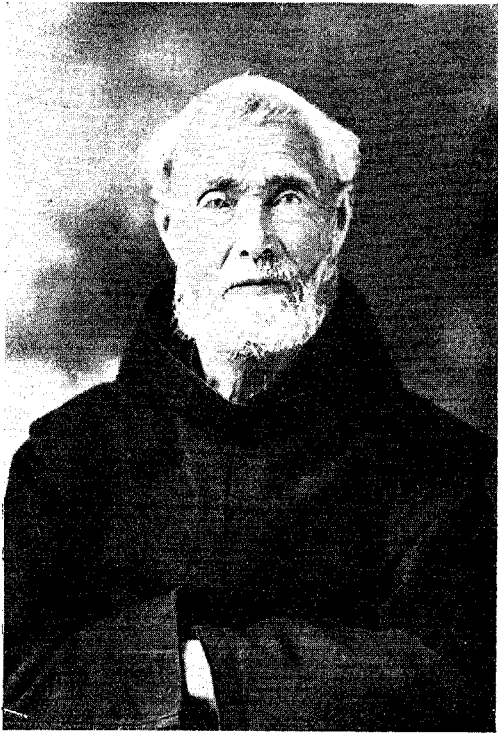
Les ouvrages de piété de l'abbé Provancher comprennent plusieurs opuscules, dont le premier en date fut *Le Mois de Marie des Familles*. En sous-titre de la plaquette, on lit : « Extrait de la *Gazette* des Familles canadiennes et acadiennes de 1876 », et en épigraphe : « On n'a jamais

entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous, ô très pieuse Vierge Marie, en ait été rejeté. *Memorare*, saint Bernard. » Le volume, qui est un in-octavo de 76 pages — « Prix, 12 sous » — porte, sous-datée du Cap-Rouge, 25 mars 1877, la courte introduction que voici : « Bon nombre de curés des différents diocèses de cette Province m'ayant témoigné leur satisfaction au sujet du petit MOIS DE MARIE que j'ai publié dans la *Gazette des Familles* en 1876, j'ai cru devoir faire brocher à part les deux numéros contenant ce MOIS, afin de les séparer du reste du volume pour un usage plus facile, et de permettre aux familles même les plus pauvres, vu l'extrême bon marché, de conserver un Mois de Marie dans leur maison. — Puissent les courtes réflexions de chaque jour, sur les vertus de Marie et les exemples frappants de sa protection qui sont rapportés dans ces pages faire naître, conserver et accroître l'amour pour la meilleure des mères dans le cœur de tous ses enfants, et puisse la Reine des anges et des hommes fortifier, par l'abondance des bénédictions célestes, la bonne volonté de ceux qui se sentent inspirés du désir d'imiter ses vertus. L'ABBÉ L. PROVANCHER. » Ainsi donc, cette brochure n'est que la réunion sous même couverture des deux livraisons de la revue où fut publié le *Mois de Marie* dont il s'agit. Il en résulte que la pagination commence par la page 161 et finit par la page 232. Il en résulte encore que, en plein milieu de ce *Mois de Marie*, on trouve le récit d'une audience du Pape à une protestante des Etats-Unis, l'annonce du décès d'un curé du diocèse de Saint-Hyacinthe, la nouvelle de l'élection des deux députés de Mégantic et des Trois-Rivières, et l'information de la clôture, le mercredi-saint, de la session du Parlement d'Ottawa ! — Pour chaque jour du mois, il y a une méditation religieuse, une histoire pieuse, une courte « pratique », et une prière, le tout formant environ deux pages.

Douze années plus tard, en 1889, l'abbé Provancher eut l'idée de rééditer ce *Mois de Marie*. Je possède l'exemplaire qu'il corrigea et annota dans cette intention, et aussi les 29 pages manuscrites qu'il voulait ajouter çà et là dans le volume. J'en vais au moins reproduire ici la Préface qui, datée de l'an 1889, court grand risque, après déjà trente-six ans de sommeil, de ne pas recevoir la desti-

nation pour laquelle elle a été rédigée. « Encore un nouveau MOIS DE MARIE, va-t-on dire; il en existe déjà plus de deux cents : qui ne pourrait dans le nombre trouver à satisfaire son goût et sa dévotion ? — Rassurez-vous, amis lecteurs, le *Mois de Marie* qu'on vous présente aujourd'hui n'est pas nouveau : c'est celui que j'ai donné dans la *Gazette des Familles* lorsque j'en étais le rédacteur, en 1876. Si j'en donne une nouvelle édition, c'est que, à plusieurs reprises, un certain nombre de curés qui en avaient fait l'usage m'ont engagé à le faire, en lui faisant subir quelques petits changements et en ajoutant aussi aux méditations de chaque jour. — Si ce petit *Mois de Marie* eût été mon œuvre propre, j'aurais eu raison de m'enorgueillir de son succès : car, fait avec trop peu de soins et trop rapidement, je fus étonné de l'accueil qu'on lui fit dans le temps. Plusieurs collèges, bon nombre de couvents l'adoptèrent pour leurs élèves, et les directeurs et directrices de ces institutions n'hésitèrent pas à me témoigner la satisfaction (1) qu'ils en avaient éprouvée. Mais, tout bien considéré, il n'y avait rien d'étonnant en cela. Il s'agissait de faire mieux connaître, mieux apprécier,

(1) Le volume lui-même n'était pourtant guère attrayant : une grande brochure in-8°, composée de deux livraisons d'une revue brochées ensemble, et dont la pagination était restée telle quelle. Il faut donc croire que la substance elle-même, telle qu'elle était présentée, avait plu. — J'ignore pourquoi l'abbé Provancher ne livra pas à l'impression cette réédition qu'il avait préparée. J'incline à penser que les deux cantiques qu'il annonçait dans sa Préface, pour chaque jour, ont pu être l'obstacle. Car il s'agissait de trouver en tout 62 cantiques, avec la musique : la dépense, pour ce dernier point, aurait été importante, et les « 12 sous » de l'exemplaire de la première édition auraient sans doute doublé et triplé, ce qui eût rendu la vogue de l'ouvrage un peu problématique. — J'ajoute que, dans les manuscrits de l'abbé Provancher, je n'ai pas trouvé trace de ces cantiques qu'il aurait ajoutés à son *Mois de Marie*. Et cela indique qu'il a dû être arrêté dans son dessein par la difficulté du choix et de la dépense dans lesquels il aurait fallu s'engager. Et notre littérature canadienne mariale, en ce point particulier, n'a pas connu, je crois, aucun autre « Mois de Marie » que la pauvre publication du *Mois de Marie des Familles*, éditée en 1877 par l'abbé Provancher. J'ai fait quelque effort, ces années dernières, pour faire publier cette réédition du *Mois de Marie*, mais sans y réussir. A.



R. P. Frédéric de Ghyvelde. O. F. M.

Premier commissaire
de Terre Sainte, au Canada.

mieux aimer une Mère digne de toute louange, et, pour ce faire, j'avais emprunté la voix des plus dévots serviteurs de Marie, entre autres saint Liguori, Richard de Saint-Laurent, le Père Aurienma, etc. Je n'étais donc qu'un écho de voix plus dignes et plus autorisées, répétant leurs accents, reflétant leurs élans d'amour pour la plus aimable des Mères. — Comme d'ordinaire les exercices du Mois de Marie commencent et se terminent par un cantique à la Reine du Ciel, j'en ai ajouté deux pour chaque jour, afin qu'avec ce seul petit volume on puisse suivre avec plus de profit ces précieux exercices. — Cap-Rouge, fête de l'Annonciation, 25 mars 1889. L'ABBÉ L. PROVANCHER. »

L'année 1883 vit la publication de deux opuscules de piété préparés par l'abbé Provancher : *Vies des Saints* et *l'Echo du Calvaire*. — Le titre exact du premier de ces ouvrages est le suivant : *Vies des saints et Sentences pour tous les jours du mois*. C'était une plaquette in-18 de 65 pages. « J'en ai lu un certain nombre de feuilles, et le tout m'a paru orthodoxe », lui écrivait Mgr Taschereau, le 22 novembre 1883, en lui annonçant qu'il venait de donner l'imprimatur à la publication. Je n'ai jamais vu ces *Vies des Saints* de l'abbé Provancher, bien oubliées aujourd'hui et sans doute introuvables dans les bibliothèques. Mais on peut conclure du faible nombre des pages de l'opuscule que ces 365 *Vies* ne devaient se composer chacune que de quelques lignes.

Je ne connais pas non plus *l'Echo du Calvaire ou Chemin de la Croix perpétuel*, également publié en 1883. Je sais seulement, pour en voir l'indication sur une liste de ses ouvrages écrite de la main de l'abbé Provancher, que c'était une plaquette in-18, de 65 pages. Il est sans doute inutile de chercher à trouver aujourd'hui cette petite brochure.

D'autre part, j'ai sous les yeux une autre petite brochure, celle-ci du format in-24, publiée en 1882, et dont voici tout le contenu de la page du titre : « *Le Chemin de la Croix à Jérusalem et les Crucifix portant les indulgences de ce saint exercice*, par l'abbé Provancher et le T. R. P. Frédéric de Ghyvelde. — Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, prenne sa croix, et me suive. MATH., 6, 24. — Québec. L. Drouin et Frère, libraires-éditeurs. 1882. Imprimerie de la

Vérité (1). » — Un opuscule de 50 pages, dont les 28 premières sont signées par l'abbé Provancher, et les 20 dernières par le Père Frédéric, n'est pas une chose banale, et je dois m'y arrêter un peu. D'abord, après l'« imprimatur » signé par Mgr Cyrille-S. Légaré, alors vicaire général de Québec, et daté du 30 juin 1882, les « éditeurs » présentent l'ouvrage en quatre pages, que je reproduis ici parce que je ne doute pas qu'elles ne soient de la plume de M. Provancher lui-même : « Comme tout ce qui concerne les Lieux-Saints, c'est-à-dire les lieux de cette terre où a vécu Notre-Seigneur, le sol qu'il a foulé de ses pieds, les plaines qu'il a traversées, les montagnes qu'il a gravies, les eaux sur lesquelles il s'est transporté, les rochers qui ont répercuté les paroles sorties de sa bouche sacrée, la terre qui a été arrosée de ses larmes et même de son sang, ne peuvent manquer d'intérêt pour tous les fidèles, et particulièrement pour les personnes dévotes, qui font profession de suivre de plus près Jésus portant sa croix et montant au Calvaire, nous avons cru devoir, avec la permission de l'auteur, mettre en pages, pour pouvoir être plus facilement conservé et consulté dans l'occasion, un remarquable article, que M. l'abbé Provancher, qui a tout dernièrement visité la Terre-Sainte, a publié dans le *Canadien* (2) du 8 avril dernier, sur le Chemin de la Croix à Jérusalem, tel qu'on le pratique chaque année le Vendredi-Saint. — Désirant en outre ajouter encore, aux précieux renseignements de l'article en question, des détails plus circonstanciés sur l'origine, la pratique et les avantages du Chemin de la Croix, nous avons prié le Très Rév. Père Frédéric de Ghyvelde, vicaire custodial de Terre-Sainte, qui, comme l'on sait, a passé l'hiver parmi nous, et qui

(1) Les frères Louis et Odilon Drouin, — frères aussi du futur Juge F.-X. Drouin, et tous trois décédés aujourd'hui, étaient imprimeurs-libraires sur la rue Saint-Joseph, à Saint-Roch de Québec, et administrateurs de la *Vérité*, dont feu J.-P. Tardivel était le directeur-proprétaire. Au mois de février 1923, la *Vérité* commença à se publier à Saint-Raymond (Portneuf), sous la direction de M. Paul Tardivel, fils de son fondateur. Elle termina là, peu après, sa longue et si remarquable carrière.

(2) Le *Canadien* était un journal quotidien publié à Québec — soit dit pour prendre soufïe un peu, avant la fin de la phrase immense du début de la plaquette. A.

depuis plus de six années habite Jérusalem comme dignitaire de son Ordre, de vouloir bien nous donner ces détails auxquels sa parfaite connaissance des lieux peut ajouter encore un certain degré de certitude et apporter une confirmation nouvelle aux données de ses devanciers. Le pieux et zélé religieux s'est empressé de se rendre à notre invitation, et a bien voulu joindre à ses notes des renseignements précis et authentiques sur les crucifix enrichis des précieuses indulgences du Chemin de la Croix, privilège que, seuls, les supérieurs de son Ordre ont le droit d'exercer. — Cet opuscule renferme donc des notes infiniment précieuses, qu'on trouverait difficilement ailleurs; et, vu la modicité de son prix, nous avons espoir que tous les fidèles s'empresseront de se le procurer sans délai. — Nous prenons la respectueuse liberté de le recommander tout particulièrement à MM. les Curés, comme un moyen des plus efficaces d'augmenter, parmi leurs ouailles, la dévotion si précieuse du Chemin de la Croix, surtout comme soulagement aux saintes âmes du Purgatoire. LES EDITEURS. » A la suite de cette introduction, vient l'article de l'abbé Provancher, qui compte 22 pages et qui a pour titre : *Le Chemin de la Croix à Jérusalem*. En voici les premières lignes : « Ayant eu le bonheur de faire le pèlerinage de Terre-Sainte l'année dernière, permettez-moi, lecteurs, de vous faire part de quelques-unes des émotions qui saisissent le croyant à la vue de ces lieux que Notre-Seigneur a sanctifiés de sa présence. — Ces sentiers que le Fils de Dieu a foulés de ses pieds, ces rochers qui ont répercuté les sons de sa voix, ces vallées, ces montagnes, ces eaux qui ont été témoins des nombreux miracles qu'il a opérés, ont conservé une voix qui leur est propre, qui parle éloquemment à tout cœur qui sait méditer et sentir. — Ce qui impressionne le plus à Jérusalem, parmi les cérémonies de la Semaine sainte, c'est le Chemin de la Croix, fait solennellement au jour et à l'heure où Notre-Seigneur parcourut lui-même la Voie du Calvaire. »

L'abbé Provancher décrit ensuite le Chemin de la Croix auquel il prit part en 1881, et qui était prêché par le Père Frédéric : exercice qui dura près de trois heures. Au bas de la page consacrée à la 8^e Station, celle de la rencontre de Notre-Seigneur avec les filles de Jérusalem, se trouve la note suivante : « Espérons qu'avant longtemps les âmes

pieuses du Canada, mieux instruites de ce qui concerne les Lieux-Saints, trouveront, dans leur zèle de pieuse charité, les moyens d'acheter cette 8^e station, pour y ériger un petit sanctuaire qui sera un monument de notre (foi) et de notre piété aux yeux des milliers de pèlerins qui vont chaque année vénérer ces lieux augustes. Une somme de \$10,000 à \$15,000 suffirait pour cette fin ; et qu'est-ce qu'une telle somme pour un million de catholiques ? L'obole la plus minime, un sou par tête, suffirait pour la couvrir. » Cet appel n'éveilla, à ma connaissance, aucun écho, sans doute parce que personne ne se présenta pour organiser la souscription qu'il y aurait fallu. L'abbé Provancher lui-même, ainsi que nous le verrons plus loin, dut trouver que l'œuvre du Tableau de saint Jean-Baptiste à Jérusalem, qu'il entreprit et mena à bonne fin, suffisait pleinement à réaliser son dessein de placer dans la Ville Sainte un souvenir du Canada français et catholique.

La seconde moitié de la petite brochure qui nous occupe se compose d'une étude du R. P. Frédéric de Ghyvelde, intitulée : *Origine du Chemin de la Croix, et les Crucifix en portant les indulgences*. Voici le commencement de cet écrit : « A l'occasion du remarquable article que M. l'abbé Léon Provancher vient de publier sur l'Exercice solennel du Chemin de la Croix qui se fait à Jérusalem, le jour du Vendredi-Saint, article qui a valu à son auteur les plus encourageantes félicitations de la part de personnes haut placées, tant dans la société civile que dans la hiérarchie ecclésiastique, qu'il nous soit permis de rappeler ici humblement, dans une courte notice, l'origine de cet exercice si salutaire, sa propagation parmi les fidèles, les immenses trésors de richesses spirituelles qu'il renferme, et quelques explications pratiques relativement aux Crucifix portatifs, enrichis des précieuses Indulgences du Chemin de la Croix. »

Pour en finir avec cette plaquette *Le Chemin de la Croix*, il n'y a plus qu'à mentionner l'annonce de la *Vérité* qui remplit la dernière page extérieure de la couverture : « *La Vérité* — Journal religieux, dévoué aux intérêts sociaux des Canadiens-français — Collaboration suivie du R. P. Lacasse, O. M. I., apôtre de la colonisation — *La Vérité* se tient en dehors des luttes de parti et ne traite les questions politiques qu'au point de vue des

principes — Deux éditions hebdomadaires, l'une de huit pages, l'autre de quatre pages — J.-P. Tardivel, propriétaire-rédacteur — L. Drouin et Frère, administrateurs. » La présence de cette annonce à la fin de la plaquette *Le Chemin de la Croix* s'explique bien par le fait que les frères Drouin étaient les éditeurs de cette brochure. Les Drouin, Louis et Odilon, tenaient alors une librairie sur la rue Saint-Joseph, à Saint-Roch de Québec; *la Vérité* avait chez eux son bureau de rédaction et son imprimerie. De même, cette mention, comme à titre d'« attraction », de la « collaboration suivie du R. P. Lacasse », se comprend fort bien. Comme se le rappellent les gens un peu âgés, ce religieux missionnaire, prédicateur et conférencier d'une très grande emprise sur les auditoires populaires, était aussi un écrivain d'un pittoresque remarquable dans la pensée et dans l'expression, et sans doute personne chez nous ne l'a égalé dans ce domaine de l'originalité du meilleur aloi. Quant à *la Vérité*, elle monta bientôt, imprimerie et rédaction, dans la partie haute de la ville, et comme on l'a vu dans une page précédente, elle a émigré, en 1923, dans le comté de Portneuf, à Saint-Raymond, pour y rendre l'âme assez vite.

La mention qui vient d'être faite du P. Frédéric, vicaire custodial de Terre-Sainte et de sa collaboration avec l'abbé Provancher pour la publication de la plaquette *Le Chemin de la Croix à Jérusalem*, amène tout naturellement ici le sujet des relations de l'abbé Provancher avec l'Ordre des Franciscains. Ces relations ont eu assez d'importance pour être l'objet d'un chapitre spécial, où se trouvera aussi complétée l'étude des ouvrages de piété qu'il a publiés.

CHAPITRE XV

L'abbé Provancher et les œuvres franciscaines

Le retour des Franciscains au Canada, dû aux efforts de l'abbé Provancher. — Le Père Frédéric à Québec et au Cap-Rouge. — L'abbé Provancher, vice-commissaire de Terre-Sainte. — *Notice historique sur l'Œuvre de Terre-Sainte.* — *La Règle du Tiers-Ordre.* — L'abbé Provancher devant les tribunaux. — Projet d'un bureau canadien des Pèlerinages. — L'idée d'une mission scientifique en Palestine ! — Projet d'une Revue de Terre-Sainte. — Projet d'une maison canadienne d'hospitalité à Jérusalem. — La Sainte Union pour la conversion des schismatiques.

...« Le Révérendissime Père Général pense envoyer ici une petite colonie de trois ou quatre religieux. Dieu soit béni ! C'est vous qui en avez le premier mérite devant Dieu, parce que, sans vous, nous ne venions pas au Canada. » Voilà ce que le Père Frédéric écrivait à l'abbé Provancher, des Trois-Rivières, le 26 décembre 1881. — Le 21 février 1884, le Père Frédéric lui écrivait, de Jérusalem cette fois : ... « Vous êtes et vous restez *insigne* bienfaiteur de Terre-Sainte : personne ne peut vous enlever ce glorieux titre, ni vous priver des immenses bénéfiques spirituels auxquels vous participez déjà, et auxquels vous participerez jusqu'au jour (j'en ai la douce espérance) où le bon Dieu vous donnera l'impérissable, l'immortelle récompense des Elus ? » — Et le 9 juin 1888, en débarquant à New-York, il lui écrit : « Comme j'ai hâte, très cher monsieur Provancher, de vous revoir, vous, notre premier bienfaiteur au Canada (1). »

Ces courts extraits de lettres du Père Frédéric démon-

(1) Le Père Frédéric faisait suivre son nom, à la signature de cette lettre, par la désignation que voici : « Commissaire de Terre-Sainte, pour tout le Dominion of Canada. » A.

trent, par un témoignage irrécusable, que l'abbé Provancher eut des relations plus qu'ordinaires avec l'Ordre franciscain et qu'il joua un rôle considérable dans l'affaire de leur retour au Canada, en 1890. Mais longtemps avant ce retour, il était déjà attaché à l'Ordre en qualité de Tertiaire. Ainsi qu'il a été dit dans la première partie de cet ouvrage, il fut admis au noviciat du Tiers-Ordre dès l'année 1864, et l'année suivante à la profession, que le Général lui avait même permis de faire en présence de son confesseur, à défaut de personne d'autorisé. Et même, n'étant encore que novice, par diplôme daté de Rome, le 28 décembre 1864, le ministre général des Mineurs l'autorisait à donner la vêtue, à recevoir la profession, et à diriger des Fraternités du Tiers-Ordre. L'abbé Provancher n'a pas été le premier tertiaire canadien, puisque, sans même remonter à l'époque de la domination française, qui vit plusieurs tertiaires, par exemple madame de la Peltrie, on cite un jeune homme qui fut reçu dans le Tiers-Ordre à Montréal, dès le mois d'octobre 1861. Mais il est certain qu'il a organisé, dans sa paroisse de Portneuf, la première fraternité régulière du Tiers-Ordre qui ait existé au Canada, au moins dans la province ecclésiastique de Québec. Cette Fraternité de Portneuf s'est même plus tard transformée en deux organisations distinctes, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes.

Toute sa vie, l'abbé Provancher se souvint de sa qualité de tertiaire de saint François. La statue du grand patriarche d'Assise dominait l'autel de la chapelle qu'il établit dans sa résidence du Cap-Rouge, et il récita jusqu'à la fin de sa vie le bréviaire franciscain, usant d'un privilège dont jouissent les Tertiaires ou du moins dont ils jouissaient en son temps. Je le plaisantais même, au cours des voyages que j'eus l'occasion de faire en sa compagnie, d'avoir à transporter pour la récitation du saint office le livre fort volumineux du bréviaire franciscain, par comparaison avec le tout petit livre dont je me servais moi-même, et qui était de l'une des éditions du bréviaire romain, dites de voyage et de format très réduit, qui étaient dès ce temps à la disposition du clergé. Plus loin, nous retrouverons l'abbé Provancher dans une nouvelle activité pour la diffusion du Tiers-Ordre franciscain dans notre pays.

Cependant, il lui parut que ce n'était pas assez du retour au Canada d'une institution franciscaine de prière. C'était le grand Ordre lui-même qu'il souhaitait voir revenir en notre pays. Comme il a été dit en un autre endroit de cet ouvrage, il avait même adressé ce vœu jusqu'aux autorités franciscaines de Rome, qui lui répondaient, en 1866, que « l'oppression qui faisait gémir les religieux en Italie », le « grand nombre de missions auxquelles il fallait fournir des religieux missionnaires », et d'autre part les difficultés du recrutement à cause de « la défense d'admettre des novices », les empêchaient de pouvoir même songer à « fonder une mission franciscaine dans le Canada ».

D'un autre côté, vers 1878 et après, les Tertiaires de Montréal pressaient leur archevêque, Mgr Fabre, de rappeler les Franciscains ; ils envoyèrent même une députation en France pour négocier l'affaire. Ce ne fut toutefois qu'en 1890 que ces religieux s'installèrent définitivement à Montréal, dix ans avant d'ouvrir un couvent à Québec.

Cependant, en l'année 1876, un jeune religieux franciscain, le Père Frédéric de Ghyvelde, accompagnait à Paris un Père du même Ordre qui faisait des recherches dans les archives de la Bibliothèque nationale. Mis en présence, par les documents historiques, des travaux et des efforts des Récollets d'autrefois pour allumer en notre pays le flambeau de la foi, le Père Frédéric conçut une vive sympathie pour le Canada. Un peu plus tard, en 1881, ce religieux, alors attaché aux œuvres franciscaines en Palestine, était revenu en France pour recueillir des aumônes destinées à sauver la Custodie de Terre-Sainte de l'extrême pauvreté où elle se trouvait. A Paris, il rencontra un M. Fernique, secrétaire des « pèlerinages des nobles », qui lui apprit la présence dans la capitale d'un prêtre du Canada et l'exhorta à le rencontrer. « C'était précisément M. Provancher, curé (1) du Cap-Rouge, lit-on dans l'ouvrage du Père Hugolin, intitulé *Vingt-cinq années de Vie franciscaine au Canada*, publié à Montréal, en 1915. Avant de partir de Terre-Sainte, le P. Frédéric avait entendu

(1) M. Provancher était, non pas curé, mais simplement résidant au village du Cap-Rouge, près Québec, et s'était alors retiré depuis quelques années de l'exercice du saint ministère, que sa santé ne lui permettait plus de remplir. A.

parler de ce prêtre qui se trouvait à Jérusalem en même temps que lui ; mais comme ils ne résidaient pas dans le même couvent, le hasard ne les avait pas fait se rencontrer. Obéissant à la suggestion de M. Fernique, le P. Frédéric alla donc visiter M. Provancher à son hôtel, et le lendemain il recevait au Commissariat la visite de son ami de la veille. Celui-ci, à brûle-pourpoint, invite le P. Frédéric à venir au Canada, — il lui peint la situation au plus beau, et lui indique les précieux avantages qui pouvaient résulter, pour la Custodie de Terre-Sainte, de ce voyage en Amérique. Ce projet ne manqua pas de sourire au P. Frédéric, chez qui se réveillèrent bientôt les impressions d'autrefois ; et comme la quête qu'il était venu faire en France ne lui promettait pas de grands succès en ce moment, il décida d'écrire au R^{me} P. Général pour demander une mission au Canada en vue de l'établissement de la quête du Vendredi-Saint en ce pays. M. Provancher était déjà sur son départ, et, par suite, laissa le R. P. Frédéric à Paris. Ceci se passait en mai 1881.

« L'obéissance pour le Canada arriva au R. P. Frédéric vers la fin de juillet (1881) ; le 31, il s'embarquait au Havre pour New-York. La traversée fut pénible. Le 8 août, il débarquait à New-York, où il s'arrêta quelques jours au Commissariat de Terre-Sainte pour y traiter, avec le R. P. Commissaire, des graves intérêts de la Custodie. Le 23 août il se remettait en route ; le 24, à 9 heures du matin, il traversait le Saint-Laurent, où, de l'autre côté du fleuve, l'attendait une voiture envoyée par le dévoué M. Provancher, pour le conduire directement au Cap-Rouge. Vers 11 heures, il célébrait sa première messe au Canada (1). C'est aussi probablement la première messe qui ait été célébrée par un Franciscain du Premier Ordre depuis les derniers Récollets.

« Après s'être reposé un peu, il s'agissait d'aller conférer avec Mgr Taschereau, archevêque de Québec, au sujet de sa mission. Il fut reçu cordialement ». Cette mis-

(1) Vraisemblablement dans la chapelle privée de M. Provancher, où je célébrais moi-même durant mes séjours au Cap-Rouge, jusqu'à ce que nous fûmes informés, l'un et l'autre, que seul le prêtre titulaire du privilège de l'oratoire privé a l'autorisation de pouvoir y dire la messe. A.

sion du P. Frédéric consistait à organiser au Canada un Commissariat de Terre-Sainte et à établir dans les divers diocèses la quête annuelle prescrite par les Souverains Pontifes en faveur des Lieux Saints confiés à la garde des Franciscains. L'archevêque assura le P. Frédéric que, pour l'établissement de cette quête, il allait lui-même saisir les autres membres de l'épiscopat canadien de cette question.

« Sur la demande du R. P. Frédéric, poursuit le P. Hugolin, Mgr Taschereau le nomma visiteur du Tiers-Ordre et l'autorisa à prêcher des missions dans son diocèse. Le révérend Père débuta à Québec même par une retraite pour les Tertiaires isolés de la ville, car il n'y avait pas encore de fraternité établie. Ces tertiaires isolés étaient au nombre d'une centaine environ. Monsieur le Curé de Saint-Roch mit à leur disposition la grande chapelle de la Congrégation (1) ; puis, les journaux de la ville ayant annoncé cette retraite, une foule considérable y prit part. Ce fut un enthousiasme indescriptible, si bien que cette première mission est restée célèbre. Pour terminer, la fraternité fut canoniquement érigée. Le P. Frédéric continua ses missions dans le diocèse jusque vers le 20 septembre. Pendant tout ce temps, il fut l'hôte de M. Provancher. — C'est à ce moment qu'il quitta le diocèse de Québec pour se rendre dans celui des Trois-Rivières, toujours conduit par son archevêque Raphaël, M. l'abbé Provancher ».

Au sujet de cette extraordinaire retraite de la Congrégation, à Saint-Roch de Québec, l'ouvrage *Les Franciscains* (2) a le passage suivant :

« Avec l'autorisation de Mgr Taschereau, le Père Frédéric prêcha une retraite à Saint-Roch. La foi canadienne multiplia autour de lui les auditeurs et les prodiges. La vénération des reliques de Terre-Sainte, sur les derniers jours de la mission, réunit une foule de 8.000 personnes. Quelques jours après, le Père ayant annoncé qu'il bénirait les objets de piété, en leur appliquant un morceau de la vraie Croix, l'assistance fut si nombreuse que la cérémonie

(1) Cette « grande chapelle » des congréganistes, un peu agrandie depuis, est aujourd'hui l'église paroissiale de Jacques-Cartier. A.

(2) Publié à Québec, en 1917.

dura cinq heures ininterrompues. « On nous dit, écrivait « le missionnaire, que les magasins de Québec et de Mont-
« réal n'avaient pu fournir toutes les croix pour ies
« hommes, et qu'on s'était adressé jusqu'aux États-Unis
« pour se les procurer. »

Ces faits en disent long sur la valeur du missionnaire — et aussi, sans doute — sur la piété des populations de Saint-Roch et de Notre-Dame de Jacques-Cartier, de Québec, qui sont probablement les plus ferventes de toutes les paroisses du Canada.

Le P. Frédéric, après un séjour de six mois au Canada, repartait pour l'Europe en 1882, devant revenir ici dès le mois de septembre de la même année. Ce retour n'eut lieu, en fait, qu'en 1888, et eut pour résultat l'établissement aux Trois-Rivières du Commissariat de Terre-Sainte.

Le P. Frédéric de Ghyvelde, ou « P. Frédéric Jansoone », mourut à Montréal le 4 août 1916, laissant après lui, poursuit l'écrivain que je viens de citer, « une grande réputation de sainteté bien méritée par une vie toute de mortification, de zèle apostolique, d'amour de Dieu et des âmes. » Telle était bien l'exacte impression laissée par ce religieux chez son hôte du Cap-Rouge. C'est ainsi que l'abbé Provancher m'écrivait le 27 février 1882 : « J'attends après-demain le P. Frédéric qui doit passer plus d'un mois ici. C'est là l'homme de Dieu, le saint, pour qui tout le monde n'est rien, pourvu que par son humilité et son dévouement il puisse faire honorer Dieu. Que je me plais en sa compagnie ! Il fait bon, quand on est froid, de se frotter un peu avec ceux qui brûlent d'amour pour Dieu (1). »

Neuf années après la fondation franciscaine à Montréal,

(1) Ce fut surtout au cours des étés qui suivirent les deux séjours au Cap-Rouge du P. Frédéric que je trouvai, durant les vacances où j'étais son hôte, mon ami du Cap-Rouge le plus enthousiaste au sujet du P. Frédéric. Toutefois, il ne m'arriva jamais de me rencontrer chez l'abbé Provancher avec le célèbre Franciscain, — ce qui nous permettait d'occuper alternativement la même chambrette dans la maison. Je ne l'ai vu qu'une fois, dans une sacristie de Québec, avant un office où je devais assister; et décidé à profiter de l'occasion, j'allai me présenter à lui tout à fait *ex abrupto*. « Le voici donc, m'écriai-je en l'abordant, cet illustre Père Frédéric, dont j'ai tant entendu

eut lieu celle de Québec, en 1900. « Le XIX^e siècle, dit le P. Hugolin (1), ne devait pas s'achever sans voir les enfants du Séraphique Père revenir dans la vieille métropole, dont avec Champlain ils sont les fondateurs... C'est Québec (2) qui les fascinait : l'ancien Québec, français de naissance par la loi, franciscain de naissance par la foi ». Un modeste édifice, jusque-là maison d'école, servit de couvent provisoire en attendant l'installation, qui eut lieu en l'automne 1902, dans le couvent dont la construction se commença en septembre 1901. « Le 29 octobre, en la fête transférée des Saintes Reliques, le Dieu de l'Eucharistie érigeait sa demeure permanente dans la maison franciscaine de Québec. Monseigneur Marois, vicaire général du diocèse, voulut donner à l'Ordre un nouveau et précieux témoignage de son estime et de son affection, en venant présider cette fête tout intime et célébrer la sainte messe en cette circonstance mémorable. L'autorité épiscopale, à l'ombre de laquelle François d'Assise a toujours planté ses tentes, déposait ainsi elle-même le Dieu de la vie au centre de l'œuvre naissante. »

C'est ainsi, au moins par la fondation franciscaine de Montréal, et par l'établissement du Commissariat canadien de Terre-Sainte, que l'abbé Provancher a pu voir, dans ses dernières années, la réalisation d'un vœu qui lui avait été si cher, pour laquelle il avait fait les premières démarches, dès 1866, et à laquelle d'ailleurs il put lui-même collaborer, notamment par ses relations avec le P. Frédéric, qui s'adressa à lui dès sa nomination comme visiteur de toutes les fraternités du Tiers-Ordre franciscain au Canada. « Ayez donc la bonté de me dire — lui écrivait le religieux

parler ! — Je ne vous comprends pas, M. l'abbé ! » me répliqua le religieux, tout désarçonné par un abord aussi inattendu. Je lui expliquai alors mes relations avec l'abbé Provancher, et lui exposai combien j'avais souvent entendu parler de lui chez notre ami commun du Cap-Rouge. A.

(1) *Vingt-cinq années de vie franciscaine au Canada* Montréal, 1915 : *passim*.

(2) « A trois reprises, les Frères Mineurs se sont établis à Québec : en 1615, en 1670 et en 1900. Leur couvent actuel de la rue de l'Alverne est la sixième résidence habitée par eux en notre ville. » (Rév. Père Léopold, O. F. M., *L'Action catholique*, 1^{er} octobre 1921.)

le 19 juillet 1881, de Paris — quand et comment je pourrai me rendre chez vous, où, Dieu aidant, nous tâcherons de combiner ce qui regarde l'affaire du Commissariat de Terre-Sainte, ainsi que la rédaction de la petite Revue mensuelle pour le Tiers-Ordre. » Au mois d'avril 1883, l'abbé Provancher revenait auprès des autorités franciscaines sur l'idée d'un Commissariat de Terre-Sainte au Canada, et s'offrait même, quelques semaines plus tard, pour en être le chef. Déjà, depuis l'année 1881, il avait été nommé Vice-Commissaire, sous l'obédience du Commissaire de New-York. Finalement, ce fut le P. Frédéric lui-même qui devint le premier Commissaire pour le Canada (1). « Avec quel plaisir je reverrai ce cher pays du Canada, pour lequel j'ai offert ma vie, et je l'offre encore, si ce tout petit sacrifice pouvait, devant Dieu, contribuer en quelque chose au bien des âmes. » Voilà ce que le saint religieux écrivait à l'abbé Provancher, de Jérusalem, le 4 février 1885, et qui démontre avec quelle sincérité le bon Père était attaché à notre pays.

Le P. Hugolin a qualifié le P. Frédéric de « vétéran des lettres franciscaines en ce pays ». De fait, comme conséquence de son premier séjour au Canada, le P. Frédéric a enrichi notre bibliographie nationale d'une plaquette et d'un volume, qui portent tous deux la date de 1882, et furent tous deux édités à la librairie Langlais, de Saint-Roch de Québec.

La première de ces publications, qui compte 80 pages in-16, a pour titre : « *Notice historique sur l'Œuvre de Terre-Sainte*, à l'occasion de l'heureux établissement de la quête annuelle du Vendredi-Saint; établie au Canada, selon le désir du Saint-Siège, par Monseigneur l'Archevêque et Nos Seigneurs les Evêques de la province ecclésiastique de Québec, par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, vicaire custodial de Terre-Sainte ». C'est vers la fin de cette plaquette, rédigée à Paris, que se trouve une page que je crois devoir reproduire ici et où se trouve exprimée pour la première fois l'idée des pèlerinages canadiens en Terre-Sainte, que

(1) Le Commissariat de Terre-Sainte, établi d'abord à Trois-Rivières par les franciscains, fut transféré à Ottawa en 1919. L'objet du Commissariat canadien est de recueillir des aumônes en notre pays, pour le soutien des œuvres de Terre-Sainte.

l'abbé Provancher devait inaugurer dans un avenir prochain. « Et maintenant, âmes religieuses du Canada, s'écriait le P. Frédéric, petit peuple de prédilection, réjouissez-vous, abandonnez vos cœurs à l'allégresse. O trop heureux, si vous savez reconnaître les grâces de choix que vous élargit avec tant d'abandon le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Au milieu des tristes défaillances des nations autrefois si chrétiennes; pendant que la révolution promène partout avec insolence l'étendard de l'apostasie et du blasphème, vous, vous êtes restés fidèles à l'antique foi de vos pères. Ah ! gardez-le donc, comme la prunelle de vos yeux, *ut pupillam oculi*, ce précieux dépôt de votre foi. L'enfer en a frémi de rage; le démon, comme un lion rugissant, rôde autour de vous, il veut absolument vous dévorer : résistez donc fortement dans votre foi. — Vous êtes désormais tous associés à l'Œuvre de Terre-Sainte, œuvre si pleine de bénédictions. O bien-aimés frères, si notre âge nous le permettait, si des cheveux plus blancs ondoyaient sur notre tête, nous ajouterions avec le grand Apôtre : *Fratres desideratissimi*, notre joie et notre couronne, *sic state in Domino*, demeurez ici ainsi fermes dans le Seigneur. Pour cela, tournez vos regards, les regards de votre foi, vers cette Terre-Sainte que plusieurs d'entre vous verront bientôt, nous en avons l'espérance fondée, des yeux de leur propre corps. Car les communications sont devenues désormais plus faciles, les distances ont été abrégées, et les dépenses ramenées à des réductions vraiment étonnantes. Oh ! qu'il nous serait doux, bien-aimés frères, de retourner une seconde fois au milieu de vous, de vous enrôler nombreux sous la bannière du pèlerin, de conduire en Terre-Sainte un grand pèlerinage canadien et de l'accompagner dans tous nos augustes sanctuaires (1).

« Prions et espérons : la chose est désormais réalisable. Nous voulons ici exprimer plus qu'un simple désir, et notre pensée ne s'arrête plus à une hypothèse purement gratuite. — Toutefois, en attendant la réalisation de ce grand projet,

(1) Comme on le verra au chapitre suivant, ce fut l'abbé Provancher lui-même qui réalisa le pieux désir du Père Frédéric.
A.

lequel, joint à votre association à l'œuvre de Terre-Sainte, sera peut-être, dans les desseins de la Providence divine, la sauvegarde de votre foi et de votre nationalité, appelés comme vous l'êtes à une grande destinée, au témoignage des hommes les plus éminents parmi vous, dont le regard pénétrant a déjà scruté l'avenir, et qui n'hésitent pas à dire que le petit peuple canadien (1), s'il demeure ferme dans la foi de ses pères, s'il ferme résolument ses portes à la révolution moderne, est appelé à devenir rapidement un grand peuple, qu'il dominera un jour sur toutes ces vastes régions qui s'étendent du Mexique au pôle, et qu'il en fera un pays exclusivement catholique, en attendant, disons-nous, allez en esprit en Terre-Sainte »... Comme on le voit, le révérend Père n'y allait pas de main morte dans les prévisions qu'il formulait sur notre avenir, et les plus enthousiastes d'entre nous n'en demandent pas tant des siècles prochains ou lointains.

C'était l'abbé Provancher qui s'était chargé de faire imprimer cette brochure, et il en avait confié l'exécution à l'imprimerie Darveau, l'atelier québécois où il fit imprimer tous ses ouvrages.

Je vois, par une lettre du P. Frédéric datée de Jérusalem le 21 septembre 1882, que le Général des Franciscains fut « affligé de ne pas y voir l'*imprimatur* de l'Ordinaire si expressément exigé par le Droit Canon, et si *sévèrement exigé* de nous par les Constitutions de notre Ordre ». Et il ajoutait : « Le très révérend Père désire (si la chose est possible) que vous expliquiez cet *oubli* à l'archevêché, et que vous demandiez l'*imprimatur*, qu'on pourrait ajouter aux exemplaires non vendus. » Il est probable que l'abbé Provancher, voyant que la plaquette portait déjà l'approbation des autorités franciscaines de Rome, aura pensé que cela suffisait pour être en règle. En tout cas, la *Règle du Tiers-Ordre*, qu'il fit imprimer en même temps, porte les *imprimatur* de Rome et de Québec.

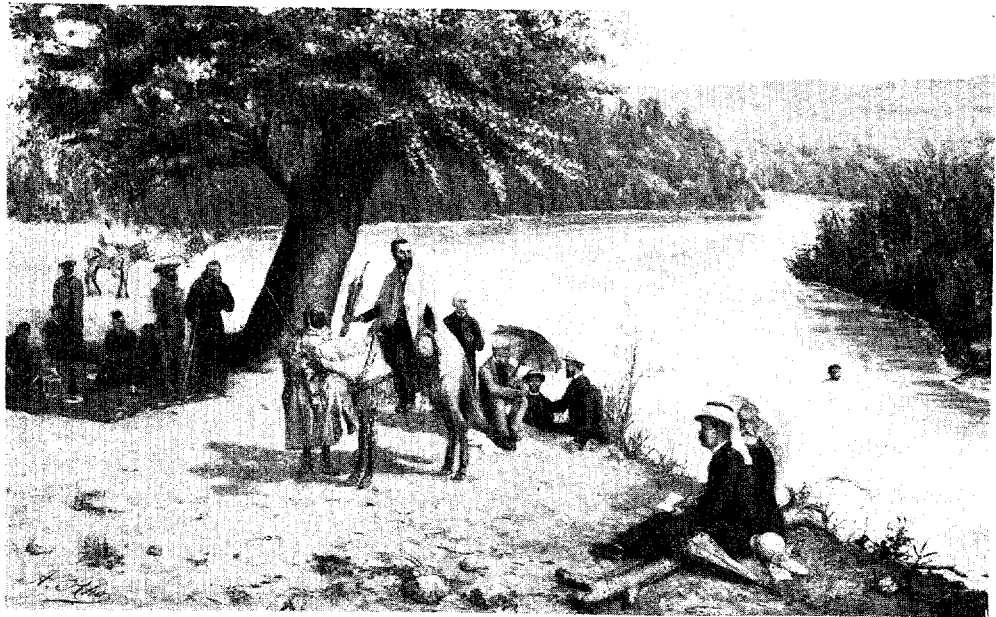
Cette *Règle du Tiers-Ordre*, qui devait attirer tant d'ennuis à l'abbé Provancher, est un volume in-16, relié, de

(1) On sait que les Français, quand ils parlent de nous, nous appellent généralement « Canadiens », sans tenir compte de nos compatriotes de langue anglaise du Canada, qui forment pourtant la majorité de la population du Dominion. A.

654 pages. En voici le titre complet, dont la prolixité n'étonne pas sous la plume abondante du bon Père Frédéric : « *La Règle du Troisième Ordre de saint François d'Assise*, appelé Ordre de la Pénitence — A l'usage des Frères et des Sœurs soumis à l'obédience du Ministre général de l'Observance — Publiée au Canada avec l'approbation du Ministre général de tout l'Ordre séraphique, et extraite, presque textuellement, de la 6^e édition de la Séraphique Règle du T. R. P. Léon (Paris 1881) — Par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, Franciscain, Missionnaire apostolique, Vicaire custodial de Terre-Sainte. » L'ouvrage porte l'imprimatur franciscain, daté de Rome le 21 décembre 1881, et celui de l'archevêque de Québec, daté du 19 janvier 1882. L'éditeur inscrit sous le titre est J.-A. Langlais, libraire-éditeur, Québec, et la date de publication est 1882.

Ce fut comme conséquence de l'impression de ce volume que l'abbé Provancher se vit... traîner devant les tribunaux. Voici comment il a résumé lui-même, dans une lettre à l'abbé F.-X. Burque, en date du 5 avril 1883, les incidents de toute l'affaire. « Tardivel est en société avec Drouin (1) pour une imprimerie et la publication de *la Vérité*. Or, ces messieurs avaient entrepris l'impression de *la Règle du Tiers-Ordre*. Incapables de faire l'ouvrage convenablement faute de matériel et d'ouvriers compétents, il leur fallut abandonner l'entreprise. Force me fut alors (j'étais seul responsable) de m'adresser à un autre imprimeur qui me prit \$200 plus cher. Pour dédommager Tardivel et Drouin de la perte matérielle d'une \$50 (*sic*) qu'ils avaient faite par leur faute, je consentis à leur donner en pur don une brochure sur le Chemin de la Croix, avec laquelle ils firent \$200 à \$300. — Et le P. Frédéric leur promit aussi divers manuscrits pour d'autres brochures, mais à condition qu'ils les imprimeraient convenablement et que ce fût moi, et nul autre, qui corrigeât les épreuves. Or, voici que dans l'impression de ma brochure du Chemin de

(1) Il s'agit de J.-P. Tardivel, fondateur de *la Vérité*, et des frères Drouin, libraires à Saint-Roch de Québec. Mais M. Provancher faisait ici erreur : il n'y avait pas de société légale entre M. Tardivel et les Drouin, et ces derniers furent les seuls auteurs de la poursuite intentée à M. Provancher. A.



Premier Pelerinage canadien en Terre Sainte (1884), groupé sur les bords du Jourdain,
à l'endroit du baptême de Notre-Seigneur.

Personnages (de gauche à droite) : Drogman, les Abbés Barry et Babineau, M. Ledoux, les Abbés Noël et Rioux,
Frère Benoit, un Bédouin, l'Abbé Audet, M. Lefebvre, les Abbés Bochet et Quinn, M. A. Rho, l'Abbé Provancher

M. A. Rho delit et prit.

la Croix, ils me donnent des épreuves impossibles, illisibles, inacceptables. Je me plains et je leur dis : Si le Père m'adresse des manuscrits pour vous, vous ne les aurez pas, parce que vous n'êtes pas capables de les imprimer convenablement et qu'il m'est impossible de corriger vos épreuves. Plus tard, je reçois du Père un manuscrit, et je leur dis qu'ils ne l'auront pas à moins de me donner des garanties qu'il sera convenablement imprimé. Ils refusent, et je fais imprimer la brochure par Darveau. — Le Père... leur avait écrit qu'il leur envoyait un manuscrit par mon entremise, mais sans répéter les conditions verbales stipulées entre nous... Ils m'intentent, sans me prévenir, une action de \$1000 pour leur avoir malicieusement enlevé leur propriété. Et voilà que la cour, malgré l'assurance de mes avocats, me condamne à leur payer \$325 (avec les frais \$600). J'en appelle de ce jugement..., et la cause a été plaidée en revision le 29 ultimo; le nouveau jugement sera rendu le 30 du courant... Je m'attends bien à ce que le jugement sera confirmé. Car, depuis l'année dernière, ç'a été une suite non interrompue de mécomptes, de pertes, de traverses de toutes sortes pour moi. On m'enlève en partie mon allocation de la Caisse (1), on me retire l'allocation au *Naturaliste*, et à la fin on m'arrache le peu que je possède. » Et, en vrai fils de saint François, l'abbé Provancher ajoute : « Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Il n'a permis tout cela que pour mon plus grand bien. » Et quelques mois plus tard, il pouvait annoncer que, suivant ses prévisions, le tribunal de Revision avait confirmé le premier jugement. Il est probable que si le P. Frédéric avait été au Canada à l'époque de ces procès et avait pu venir en cour rendre témoignage, les choses auraient tourné autrement.

Le premier procès aurait causé à l'abbé Provancher une perte de \$700, est-il dit dans une lettre de l'artiste A. Rho, son neveu, qui n'a pu avoir ce renseignement que de l'oncle lui-même. La perte subie en outre par le jugement adverse de la cour de Revision n'a pu faire autrement que d'augmenter encore le dommage. C'était presque la ruine pour lui, qui ne possédait que sa petite maison du Cap-

(1) Il s'agit de la société mutuelle de secours du clergé diocésain. A.

Rouge. Il m'écrivait (10 mars 1883) à la suite du premier jugement : « Et mon procès?... Perdu; on me condamne à payer \$325 pour m'être acquitté d'une commission tel qu'on m'en avait chargé et dont j'ai reçu confirmation après avoir agi. Les frais se monteront à peu près autant, de sorte que c'est une somme de \$600 qu'il me faudra payer. Vous voyez que l'affaire n'est pas des plus agréables. Cependant je n'en suis nullement abattu. Et si Dieu veut que je sois pauvre, pourquoi ne le voudrais-je pas ? »

Sans entrer dans plus de détails sur l'objet et les péripéties de ces procès, où l'abbé Provancher croyait, en entière bonne foi, agir au nom des autorités franciscaines, j'ajoute que celles-ci se reconnurent en effet responsables jusqu'à un certain degré en cette affaire, et lui remboursèrent le montant de 2.592 francs. De plus, on le reconnaissait comme propriétaire du volume *La Règle du Tiers-Ordre de saint François d'Assise*. Il aurait donc pu retirer quelques ressources de la diffusion de ce livre, et réparer au complet les pertes qu'il avait subies. — Seulement, il arriva que, à peu près au temps où le volume était publié, Sa Sainteté le pape Léon XIII publiait, en date du 30 mai 1883, sa « Constitution sur la règle du Tiers-Ordre séculier de saint François », où était promulguée une nouvelle Règle du Tiers-Ordre. — Pour empêcher que son volume ne devînt inutile, l'abbé Provancher fit imprimer une mince plaquette, contenant la Constitution de Léon XIII et les nouvelles formules d'Absolutions et de Bénédictiones promulguées pour les Tertiaires. Cette petite brochure de 26 pages pouvait aisément être reliée dans le volume de la *Règle*, parce qu'elle était du même format. Et la situation se trouvait sauvée, pour autant qu'elle pouvait être sauvée. Je regarde même comme probable que, en définitive, étant donné ce que les Franciscains lui avaient remboursé et ce que la vente du livre avait pu rapporter avant le « désastre », l'abbé Provancher se vit indemnisé de tout ce que lui avait coûté l'affaire, d'autant plus que le P. Frédéric avait recueilli deux mille souscriptions pour cet ouvrage (lettre du 1^{er} août 1882). — Et, en tout cas, il lui restait le mérite des dures tribulations par lesquelles il lui avait fallu passer pendant des mois.

« Vous avez assez fait pour la Terre-Sainte, que... » lui écrivait de Paris (11 septembre 1891) le P. Victor, fran-

ciscain du Commissariat général de Terre-Sainte à Paris. On n'aura vu au complet l'action de l'abbé Provancher pour la Terre-Sainte qu'après que l'on aura pris connaissance, dans un prochain chapitre, de l'œuvre des pèlerinages canadiens à Jérusalem qu'il a inaugurée. Mais il me paraît intéressant de mentionner, aussi, en cet endroit, les projets divers qu'il a formés en faveur de l'œuvre elle-même de Terre-Sainte.

Ce fut d'abord l'idée d'un bureau canadien de l'œuvre des pèlerinages, qu'il soumit à l'archevêque de Québec. La réponse de Mgr Taschereau, en date du 15 mai 1881, lui fut adressée à Rome même. « Quant à l'œuvre des pèlerinages en Terre-Sainte, lui dit l'archevêque, je ne vois rien qui empêche d'établir ici un bureau qui facilitera le voyage des Canadiens qui veulent aller à Jérusalem. »

Et puis, dans un autre ordre d'idée, l'abbé Provancher ne songea-t-il pas même à se faire donner, par le gouvernement français, une mission scientifique en Palestine ! Comme on l'imagine bien, ce n'aurait pas été là un projet d'une exécution facile. Qu'on en juge par ce que lui en écrivait, le 8 juin 1882, le P. Victor-Bernardin, commissaire général de Terre-Sainte à Paris : « Je dois encore vous donner la marche à suivre pour la mission dont vous désirez être chargé par le gouvernement français relativement à l'étude de la flore de la Terre-Sainte. — Pour cela, il faudrait que vous écrivissiez deux lettres officielles, l'une au ministre des Affaires étrangères, l'autre au ministre de l'Instruction publique. — En même temps, vous voudriez bien m'adresser copie de ces lettres avec une troisième lettre privée, dans laquelle vous exposeriez vos désirs et vos vues. Cette troisième lettre serait destinée à M. de S..., maître des Requêtes au Conseil d'État, à qui je la transmettrais. Cet excellent monsieur est tout dévoué à se charger de soutenir votre demande. »

Le 1^{er} septembre suivant, le même religieux écrivait encore, relativement à ce projet de l'abbé Provancher : « Le savant canadien devrait écrire à M. F..., directeur du Muséum à Paris, pour lui expliquer les motifs de ses demandes, et le prier de les soumettre à la commission de Botanique, et ensuite à M. le ministre de l'Instruction publique... On pourrait, à tout hasard, adresser en double la même demande à M. le ministre des Affaires étrangè-

res. » Rien ne permet de croire que l'abbé Provancher se soit décidé à entreprendre les démarches dont on lui indiquait la nécessité, et il a perdu de la sorte l'occasion d'avoir été le premier, et, probablement, le seul Canadien-Français chargé officiellement d'une mission scientifique par le gouvernement de la France. Mais qu'il ait eu seulement l'idée de se la faire attribuer et qu'il ait même fait les premiers efforts pour y arriver, cela démontre encore une fois quel homme d'initiative il a été.

Il y eut encore le projet d'une publication périodique dans les intérêts de l'œuvre de la Terre-Sainte. « Je vois avec bonheur, lui écrit (14 juin 1881) un Franciscain de France, le P. Léon, que vous pensez entreprendre une nouvelle œuvre : un journal sur la Terre-Sainte... De grand cœur je vous promets mon petit concours pour tout ce que je pourrais faire. » Et, en effet, le religieux lui propose tout de suite de lui fournir une chronique régulière. Le projet d'ailleurs ne sortit pas des limites de la possibilité.

Il s'occupa même, de concert avec le P. Frédéric, du dessein d'établir, à Jérusalem même, une maison canadienne d'hospitalité, une colonie agricole canadienne en Palestine, et d'organiser des pèlerinages nationaux canadiens en Terre-Sainte! « Si les affaires s'arrangent, — lui écrit le religieux franciscain, le 26 juillet 1882, de Jérusalem même, — et au retour de France d'un de nos grands bienfaiteurs (sans lequel je puis rien faire), je m'occuperai efficacement (Dieu aidant) de l'installation de nos chères Sœurs canadiennes (du Tiers-Ordre) : avec beaucoup moins de 50.000 francs elles pourront avoir une belle maison. Dieu en soit béni! » Le 21 septembre suivant, le P. Frédéric écrit encore de Jérusalem : « Une maison sur le chemin de Damas, près l'Hospice autrichien, en vue de la 3^e, 4^e et 5^e Station du *Via Crucis*, une des plus belles et plus spacieuses de la ville, est à vendre 30.000 francs. C'est extrêmement avantageux : si nos Sœurs pouvaient atteindre ce prix, ayez la bonté de me le dire par le premier courrier. Une maison à bâtir à neuf (et en ville), pour loger 8 à 10 personnes pèlerines, ou à 8 ou 10 chambres, plus les personnes du service, coûtera le même prix, et n'offrira pas les mêmes avantages, c'est-à-dire d'être en quelque sorte au centre des sanctuaires. » Il y avait même quelques pieuses Québécoises qui se disaient, à l'abbé Provancher

et au P. Frédéric, prêtes à partir pour aller se dévouer à l'œuvre franciscaine à Jérusalem. Dieu s'est contenté de ces bons désirs, qui n'ont pas eu de suite. Comme cela arrive si souvent, c'est probablement la question d'argent qui a été, pour ces beaux projets, la pierre d'achoppement.

Ce chapitre, consacré aux activités franciscaines de l'abbé Provancher, ne saurait se mieux terminer qu'en signalant une œuvre pieuse, d'inspiration franciscaine, dont l'abbé Provancher s'occupa activement dans les années qui suivirent les projets et les tentatives qui viennent d'être racontés. Il s'agit d'une association de prière, dite la Sainte Union. On connaîtra assez l'objet de cette association en lisant la courte lettre suivante, datée du 31 mars 1883, où Mgr Taschereau, archevêque de Québec, répondait à la demande d'approbation que lui avait adressée l'abbé Provancher : « Dans votre lettre de ce jour, vous m'informez qu'un Père Franciscain vous a demandé de répandre en ce pays une nouvelle association de prières pour la conversion des schismatiques, association dont le centre est dans le diocèse de Nantes. Le but de cette association est certainement très louable ; le moyen est précisément celui que Notre-Seigneur recommande ; les obligations des associés (sont) très faciles à remplir. Je vous autorise volontiers à la répandre dans le diocèse de Québec, et je vous prie de m'inscrire en tête de la liste des associés. »

Si l'on pouvait connaître ce qui se passe dans le monde mystérieux des âmes, on constaterait probablement que ce qu'a fait l'abbé Provancher pour le développement de cette œuvre modeste, de même que pour la diffusion d'une autre œuvre pieuse, « le Chemin de la Croix perpétuel », dont il organisa des séries vers l'année 1884, lui vaut beaucoup plus, dans la balance de l'au-delà, que par exemple toute sa brillante œuvre entomologique.

CHAPITRE XVI

Les voyages de l'abbé Provancher en Amérique

Le grand voyageur que fut l'abbé Provancher. — Excursions pour préparer la *Flore canadienne*. — Au Saguenay, en 1861. — New-York, 1862. — Boston, 1864. — En Floride, 1871. — L'abbé Doherty. — Mgr Spalding. — Washington. — Charleston. — Savannah. — Mgr Persico. — Macon. — Le grand pique-nique catholique. — Une discussion sur la race nègre. — Un accès de mélancolie. — En Floride. — Mgr Vérot. — L'émigration des Canadiens-Français en 1872. — A Saint-Hyacinthe, 1875. — L'honorable M. Joly. — Le *Mantispa Burquei* et l'*Ichneumon Clapini*. — A l'Exposition de Philadelphie, 1876. — Insectes-bijoux. — « Log-House » canadien. — Première rencontre avec le... type-writer. — Second voyage au Saguenay, 1878. — Avec la Presse associée au Lac Saint-Jean, 1887. — L'avis de l'abbé Provancher sur l'industrie laitière. — Avec la Presse associée dans les cantons de l'Est, 1886. — *Aux Climats tropicaux*, 1888. — M. Devenish. — Une tranche d'autobiographie.

C'est la Sainte Ecriture elle-même qui qualifie Nemrod de puissant chasseur devant l'Eternel. Par analogie, on peut certainement dire de l'abbé Provancher qu'il fut « un grand voyageur devant le Seigneur », comme il sera amplement démontré par ce chapitre et les suivants. Mais s'il aimait voyager, ce n'était pas pour lui affaire de tourisme ou désir de se distraire, à la façon de tant de voyageurs de notre temps qui promènent leur ennui d'un continent ou d'une plage à l'autre. L'homme d'étude qu'il était se plaisait à voir des pays nouveaux, mais toujours au point de vue des sciences naturelles, sachant que les terres et les climats différents offrent constamment au naturaliste des spectacles nouveaux pour la flore comme pour la faune.

Pour autant que j'ai pu les retracer et les mettre à leur

place chronologique, je mentionnerai d'abord les principales excursions de l'abbé Provancher dans le continent américain, pour parler ensuite plus au long des grands voyages et pèlerinages qu'il fit au dehors dans la dernière partie de sa carrière. La tâche ne paraît pas être difficile puisqu'il a raconté plus ou moins longuement la plupart de ses voyages, au moins depuis la fondation du *Naturaliste canadien* en 1868.

La *Flore canadienne* a été publiée en 1862, et pour la préparer il avait jugé utile de voyager ici et là. En compagnie de l'abbé O. Brunet, le premier professeur de botanique à l'Université Laval (1), « je parcourus, écrivait-il en 1890, les diverses parties de la Province pour me former un herbier aussi complet que possible ; je poussai même mes investigations dans Ontario, et jusqu'au Michigan, l'Indiana et l'Illinois. » (2) Il se félicite, dans la préface de la *Flore*, d'avoir été « heureux de recueillir de la bouche de Sa Grandeur Mgr Horan, évêque de Kingston..., plusieurs renseignements utiles sur les plantes qu'il avait rencontrées dans ses pérégrinations à travers les forêts du Haut-Canada ».

Dans cette même Préface, datée de novembre 1862, l'abbé Provancher dit avoir visité Chicoutimi et la Malbaie. De fait, il a mentionné par exemple, dans la *Flore*, la présence de la plante aquatique nommée Myriophylle dans les lacs Kénogami et Kénogamishish, qui sont des pièces d'eau de la région du lac Saint-Jean, et il avait probablement constaté lui-même l'habitat de ces plantes.

Ce premier voyage de l'abbé Provancher eut lieu en 1861, et à son retour il publia dans un journal, dont je n'ai pu trouver le nom, une correspondance intitulée « Colonisation — Saguenay », qui est la réfutation d'une lettre de « l'honorable M. Tessier », que le même journal avait publiée, et où il était affirmé que le territoire du Saguenay n'offrait plus désormais d'espace libre pour les colons. J'ai trouvé cette coupure parmi les manuscrits que m'a légués l'abbé Provancher, et je la reproduis ici à

(1) On peut lire, dans le *Courrier du Canada* de 1858, la mention du premier cours de Botanique donné à l'Université Laval par l'abbé Brunet.

(2) *Une Excursion aux Pays tropicaux*, p. 351.

cause de son intérêt d'ancienneté : on y voit ce qu'était un voyage au Saguenay il y a deux tiers de siècle, et comme dès cette époque l'abbé Provancher avait ses idées sur les problèmes de la « colonisation » dont l'opinion publique s'est tant préoccupée depuis longtemps.

Voici le texte de ce vieil écrit de l'abbé Provancher :

« Permettez-moi, M. le Rédacteur, dans l'intérêt de la colonisation, de relever une inexactitude commise par l'honorable M. Tessier, bien innocemment, j'en suis sûr, dans sa lettre sur la colonisation insérée dans votre feuille du 26 ultimo. J'y lis donc au sujet du Saguenay : « Aujourd'hui, toutes les issues de ce vaste territoire sont occupées. Il s'y trouve une population de 15,000 à 18,000 âmes, qui déborde et commence à occuper toutes les places susceptibles d'être colonisées depuis Tadoussac jusqu'au Labrador. »

« Je viens de parcourir tout le territoire du Saguenay depuis la Grande-Baie (1) jusqu'au lac Saint-Jean, et je puis assurer M. Tessier que ce n'est rien moins que l'espace et des terres de bonne qualité qui manquent au développement de la colonisation au Saguenay. Il n'y a pas encore vingt-quatre ans que ce territoire est ouvert à la colonisation, et sa population dépasse déjà 18.000 âmes. Voilà certainement un résultat extraordinaire pour une si courte période et pour des obstacles tels qu'en ont eu à surmonter les courageux pionniers de ce lointain quartier. Mais qu'on aplanisse ces obstacles, qu'on ouvre surtout de tous côtés des chemins, et je ne crois pas du tout être exagéré dans mes calculs en avançant qu'avant quinze ans la population du Saguenay dépassera 50.000 âmes (2). Car il faut avoir parcouru soi-même le trajet entre la Grande-Baie ou Chicoutimi et le lac Saint-Jean, pour savoir ce qu'il en a coûté de peines, de fatigues, de dépenses et de contretemps de tout genre aux colons, pour aller attaquer la forêt dans un endroit si écarté des autres établissements. Mais pour vous en donner une idée, voyons un peu.

(1) La baie des Ha ! Ha ! A.

(2) Cette prévision assez audacieuse de l'abbé Provancher ne s'est pas réalisée, puisqu'en 1881, vingt ans plus tard, la population du comté de Chicoutimi-Saguenay était seulement de 32.409 âmes. A.

« Le steamer vous dépose à Saint-Alphonse, dans la Grande-Baie. Vous prenez là la voiture pour vous rendre au Portage-des-Roches, au pied du lac Kinogami, distant de cinq lieues et demie. Mais ici il faut échanger la charrette pour la berge ou le canot d'écorce : car le chemin des voitures ne va pas plus loin. Et pour peu que le vent souffle tant soit peu du nord-ouest, ce qui arrive le plus souvent, il vous faudra attendre la nuit pour avoir le calme. Car, quelque robustes et exercés que soient les canotiers et les bateliers, ils sont impuissants à lutter durant six lieues, longueur du lac Kinogami, contre un vent debout : heureux alors si un orage ou le froid de la nuit ne vous force pas à relâcher à la pointe de Caskouïa pour aller demander l'hospitalité au père Cyriac, dans sa cabane d'écorce. Il y a sans doute du piquant et du pittoresque, pour un touriste, à aller chercher le couvert sous le wigwam indien ; et la voix nasillarde des vierges des bois, répétant leur cantique sous le toit d'écorce, à la lueur d'une flamme pétillante, flattera plus agréablement son oreille que les plus savantes symphonies de nos célébrités musicales. Mais le pauvre colon, qui ne court pas après la peine et la fatigue pour se procurer de grandes émotions, n'y viendra chercher, lui, qu'un abri contre la pluie ou la chaleur d'un bon feu : l'un et l'autre lui seront offerts avec une bienveillance marquée. Mais la chose ne se fera pas toutefois pour lui sans nuire à sa bourse, et surtout sans lui faire perdre beaucoup de temps. Mais disons adieu au père Cyriac, à sa vieille Montagnaise et à ses quatre grandes filles, et continuons notre navigation. Après six à huit heures de marche, nous touchons enfin au beau portage qui sépare les lacs Kinogami et Kinogamishish. Ce portage n'a que vingt-huit arpents ; mais il n'en faut pas moins vider la berge jusqu'au dernier article, pour en reprendre une autre sur le lac Kinogamishish. Après deux lieues d'une nouvelle navigation semblable à la première, vous débarquez enfin à Hébertville, tout près de l'église. Ici, si le colon se dirige vers le township Métsy, Labarre, Caron ou Signay, il est à peu près rendu ; il n'aura plus que quelques lieues à faire par terre pour se rendre à sa destination particulière.

« Mais s'il se dirige au lac Saint-Jean, à Ouiatchouan (Pointe-bleue), par exemple, c'est une autre affaire. De

l'église d'Hébertville, il lui faudra faire un trajet encore de trois-quarts de lieue, pour se remettre de nouveau sur l'eau. Mais ici ce sera presque de nécessité sur le mobile canot d'écorce : car les berges ne sont plus que difficilement possibles sur la Belle-Rivière (1). Il se laissera donc aller dans le frêle esquif au rapide courant de la Belle-Rivière. Mais après une lieue environ, voilà encore un portage : il n'a qu'une quinzaine d'arpents, mais il faudra cependant porter à dos et canot et contenu, pour se remettre sur l'eau au pied de la chute qu'on aura ainsi évitée. De là, il se rendra directement (deux lieues) à Koushpaïgan, à l'entrée du lac Saint-Jean, sans autre contretemps, je veux bien le supposer, que la crainte et les trances que lui inspireront de temps à autre les nombreux rapides qu'il aura à descendre, ou les cailloux et chicots sur lesquels frotera plus d'une fois le canot, menaçant à chaque fois de s'y rompre les flancs. Une fois au bord du lac, si le temps est au calme il pourra de suite, soit dans le même canot ou dans une berge, se diriger sur Métabetchouan (3 lieues), et de là à Ouiatchouan (6 lieues), but de son voyage. Mais si le vent souffle tant soit peu, il lui faudra attendre parfois des trois et quatre jours à Coushpaïgan ; et pendant tout ce temps le travail est arrêté, les provisions s'épuisent, l'argent diminue, et la famille souffre. Quand on songe à toutes ces difficultés, on est vraiment étonné qu'en si peu de temps ces lieux aient pu se peupler d'une telle population. Sans doute que durant l'hiver ce trajet est plus facile ; mais les gens de Kamouraska, de la Rivière-Ouelle, etc., ne peuvent pas traverser au nord durant l'hiver ; et pour les gens du comté de Charlevoix, le trajet, pour être plus facile, est encore très long et très pénible, ayant à traverser des espaces considérables à travers des montagnes et des plaines (2) sans aucune habitation.

« Mais l'espace manque-t-il au Saguenay ? Demandez-le à MM. les abbés Hébert et Boucher (3). Ils vous diront,

(1) Le texte du journal porte cette phrase inintelligible : ... « ne sont plus difficilement probables sur la Belle-Rivière. » A.

(2) Le texte du journal porte ici le mot « racines ». A.

(3) MM. Hébert et Boucher, qui ont joué un grand rôle dans la colonisation du Saguenay, étaient curés, le premier, de Kamouraska et, le second, de Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette. A.

encore mieux renseignés que je ne le suis, que le township Labarre n'en est encore qu'à son premier rang pour les défrichements, Signay de même, Caron et Mésy au deuxième, et que Roberval, Jonquière, Kinogami, etc., etc., sont encore à ouvrir ; et tous cependant sont d'excellente qualité. Ils vous diront que le pourtour du lac Saint-Jean est partout colonisable — et jusqu'à quelle distance dans l'intérieur ? c'est ce qu'on ignore encore pour les trois quarts de sa circonférence. Oh ! non, l'espace et les bonnes terres ne manquent pas au Saguenay. Je dis : les bonnes terres : car j'ai vu dans Laterrière, Mésy, Caron, Signay, etc., des moissons comme on n'en voit nulle part ailleurs de plus belles, des pièces de seigle de plus de cinq pieds de hauteur, des champs de blé à faire envie aux fonds les plus riches des anciennes paroisses ; la nature du sol, d'ailleurs, y est de première qualité.

« Mais l'obstacle, le grand obstacle, au développement de la colonisation au Saguenay, comme en beaucoup d'autres endroits, c'est le manque de chemins. Le gouvernement donne bien chaque année quelques centaines de piastres pour ouvrir ou continuer ces chemins. Mais ces octrois sont encore insuffisants. Et, le dirai-je, la mauvaise administration ou application de ces deniers en fait perdre souvent plus de la moitié pour le but qu'on a en vue. Ici, c'est le cordonnier Pierre qui est appointé à dix chelins par jour pour surveiller la construction d'un pont que fait un habile ouvrier qui ne gagnera pas, lui, quatre chelins par jour ; mais Pierre est le gendre de Charles, et Charles est le bras droit du représentant du comté dans les élections. Là, ou plutôt au Saguenay, c'est le représentant lui-même qui, au lieu de faire appliquer les argents à ouvrir le chemin qui mettrait Hébertville en communication avec Laterrière, fait poursuivre ce chemin d'Hébertville au lac Saint-Jean, ou du moins le fait commencer par l'intérieur, sachant que, une fois les chemins ouverts et les terres occupées, il ne lui sera plus libre d'aller y exploiter les riches pinières qu'elles portent. Je ne sais jusqu'à quel point M. Price peut être ici coupable, et je serais fâché de l'accuser injustement. Mais en consignait ce que j'avance ici, je ne me fais que l'écho de ce qu'on m'a répété depuis la Grande-Baie jusqu'au lac Saint-Jean. Et que d'autres

finesses encore de la part des sangsues du pouvoir qu'il me serait trop long de détailler ici !

« Espérons ! Espérons ! disent toutes les personnes dévouées à l'œuvre de la colonisation. Oui, espérons ! Mais, suivant moi, le gouvernement répond mal aux espérances des enfants du sol qui demandent des terres à défricher. Ne devrait-on pas prendre les moyens de fixer la jeunesse du pays sur le sol qui l'a vue naître, avant d'aller chercher les fanatiques protestants de la Scandinavie, ou même les catholiques de la France ou de la Belgique, pour coloniser nos terres incultes ? Qu'on mette un Canadien-Français à la tête d'un bureau de colonisation avec responsabilité au peuple ; mais surtout qu'on ouvre des chemins vers la forêt : et le Bas-Canada, reprenant de suite la progression étonnante de sa population, assurera à notre nationalité cet avenir qu'on voudrait lui enlever, et que menaceraient sans doute ces flots d'immigration qu'on s'efforce de susciter.

L'ABBÉ PROVANCHER.

Saint-Joachim, 12 septembre 1861. »

Après ce voyage au Saguenay fait en 1861, on trouve mentionné dans le troisième volume du *Naturaliste canadien*, page 154, un séjour que l'abbé Provancher fit à New-York en 1862, et qui a été probablement sa première visite à cette grande ville. Avec nos habitudes modernes, c'est vraiment peu de chose aujourd'hui qu'un voyage à New-York, mais il n'en était pas de même voilà une soixantaine d'années.

En 1864, voyage à Boston pour acheter un harmonium destiné à l'église de Portneuf, ainsi qu'il a été dit au commencement de cet ouvrage. Je possède un *Celebret*, daté du 8 août 1864, au nom de l'abbé Provancher. Il est vraisemblable que le document a rapport à ce voyage de Boston, qui aurait donc eu lieu vers la fin de l'été de cette année. Mais le fait de ce voyage et de cet achat donne à croire que le commerce des instruments de musique n'était guère encore développé chez nous à l'époque dont il s'agit.

1871 est l'année du premier long séjour que fit l'abbé Provancher en dehors du pays. Parti de Québec le 16 mars pour la Floride, il en revint trois mois après, le 16 juin. Il

adressa de là-bas, au *Naturaliste canadien*, des lettres de voyage fort détaillées, que la revue publia du mois d'avril 1871 au mois de juillet 1872. Sa parole écrite ou verbale était toujours si vivante, qu'on peut lire encore aujourd'hui avec un vif intérêt ces lettres de voyage. « Ne voulant pas interrompre notre publication, écrit-il, dès sa première lettre, datée de New-York, le 19 mars, nous acceptâmes avec empressement l'offre que nous fit un ami (1) de nous remplacer temporairement à notre rédaction, nous engageant à lui transmettre de nombreuses correspondances des différents lieux que nous visiterions, dans lesquelles nous ferions part aux lecteurs du *Naturaliste* de nos impressions de voyage, non seulement relativement à ce qui peut nous rattacher à l'histoire naturelle, mais encore à tout ce qui pourrait attirer notre attention et que nous jugerions pouvoir intéresser nos lecteurs sous quelque rapport. » Quelques lignes plus haut, il avait commencé cette lettre comme suit : « Pressé par avis de médecin d'aller demander à des climats plus doux, sinon le rétablissement, du moins quelque soulagement à une santé depuis longtemps délabrée, et compromise dernièrement davantage par une vie trop sédentaire et l'habitation continue d'un bureau dans l'enceinte d'une ville, nous laissâmes Québec le 16 du courant, en compagnie de M. l'abbé Doherty, vicaire à Saint-Roch de Québec, encore plus sérieusement indisposé que nous-même, pour nous transporter dans les Etats du Sud de l'Union américaine. » (2) Cet abbé Doherty, avant d'exercer le saint ministère dans la paroisse de Saint-Roch de Québec (1870-1872), avait enseigné l'anglais au Séminaire de Québec durant quelques années (1865-70). Au risque de nuire un peu à sa réputation pédagogique, je dois avouer que je fus l'un de ses élèves. Pour nous familiariser plus rapidement avec la langue anglaise, il avait imaginé de nous faire soutenir en classe, et en anglais, bien entendu, des discussions littéraires ou historiques. A cette initiative originale, je dois d'avoir prononcé, au moins une fois dans ma vie, un discours en langue anglaise — discours où je rabrouais

(1) Cet ami était feu Philippe Masson, mon intime ami et confrère de classe, dont la vocation de journaliste était irrésistible dès sa jeunesse. L'abbé Provancher lui a fourni l'occasion de s'y mettre dès sa sortie du collège. A.

(2) *Le Naturaliste canadien*, III, p. 145.

de belle façon Charlemagne ou Napoléon Bonaparte, je ne sais plus.

M. Doherty était un excellent compagnon de voyage pour l'abbé Provancher. Il était la personnification de la courtoisie et de la gaieté, et il possédait à un haut degré l'humour irlandais. J'ai déjà raconté plus haut, l'aimable plaisanterie qu'il se permit un jour, au cours de ce voyage, à l'égard de l'abbé Provancher (1).

C'étaient donc deux malades qui s'en allaient chercher dans un doux climat une amélioration de leur santé. L'abbé Provancher vit son dessein couronné de succès, puisqu'il vécut encore vingt et un ans après ce voyage. Quant à l'abbé Doherty, trop gravement atteint de la poitrine, il ne survécut qu'une année à peine et mourut le 21 mai 1872.

Les lettres de voyage de l'abbé Provancher ont été publiées dans le *Naturaliste canadien*, de la livraison du mois d'avril 1871 (volume III) à celle du mois de juillet 1872 (volume IV). Il sera sans doute intéressant, même un demi-siècle après eux, de suivre un peu nos voyageurs à travers ces régions encore peu connues parmi nous.

Partis de Québec le 16 mars, et le 17 de Montréal, nos voyageurs s'arrêtèrent deux jours à New-York. A Baltimore, ils sont les hôtes du séminaire des Sulpiciens, dont le supérieur les accompagna dans la visite qu'ils firent à l'archevêque, qui était le célèbre Mgr Spalding. « Le vénérable prélat, écrit l'abbé Provancher, nous accueillit avec bonté et avec ce sans-gêne qui caractérise l'Américain en toute circonstance. Il était un peu souffrant, et nous parut un peu affaissé, bien qu'il sût à tout propos trouver le mot pour rire. Une pipe et une tabatière étaient à sa portée, et il paraît qu'en véritable Américain il sait en faire largement usage. » Le 23 mars se passa à Washington, où la première visite de l'abbé Provancher est pour le parc et les serres avoisinant l'édifice du Capitole. « C'est ici, raconte-t-il, que nous commençâmes véritablement à jouir : car, il

(1) On a raconté dans le temps que, sur son lit de mort, et lorsqu'il ne pouvait plus parler, il reçut la visite de l'un de ses anciens collègues et amis du Séminaire de Québec, feu l'abbé N. Laliberté. Celui-ci, pour des motifs que j'ignore, avait reçu des écoliers le sobriquet de « la grue ». Or, quand il demanda au mourant s'il le reconnaissait, l'abbé Doherty souleva sa main défaillante et figura avec son index la courbure du long cou de l'échassier bien connu...

y avait de quoi, nous ne craignons pas de le dire, satisfaire des goûts de naturaliste encore plus recherchés que les nôtres ; et ce qui rendait la tâche plus facile et plus agréable, c'est que toutes les plantes, tant les arbres des allées que les plantes des serres, étaient lisiblement étiquetées. Nous primes note de plusieurs arbres que nous voyions pour la première fois, mais que nous aurons probablement occasion de rencontrer plus d'une fois, pensons-nous, à mesure que nous nous avancerons vers le Sud. Tels sont, entre autres : le platane, le mûrier, le cyprès, divers chênes, etc. Quant aux serres, nous renonçons à donner des détails, car la tâche serait infinie. Dans l'espace de quelques mille pieds seulement, on pouvait voir là presque toutes les formes de la vie végétative (*sic*), depuis l'altier Bananier qui, à part ses énormes grappes de fruits, envoyait de son sommet des feuilles qui touchaient le sol, jusqu'à des Acacias à feuillage tellement divisé qu'il ne semblait plus qu'une frange légère ; depuis les Orchidées aux formes les plus bizarres, qui s'échappent de bûches suspendues en l'air et qu'on croirait bien incapables de conserver la vie, jusqu'aux Fougères les plus curieuses dans leur port, leur mode de croissance, les découpures de leurs frondes, etc. Ici des Cactus en forme de boules, de cylindres, de raquettes, etc., vous montraient une forêt tellement chargée d'épines qu'un chat n'aurait pu s'y aventurer ; et là, des Lianes, des Lierres, des Chèvrefeuilles couvraient totalement de grands murs d'une épaisse couche de verdure émaillée de mille fleurs aux couleurs les plus vives. D'un côté, c'était des Rosiers remontants, qui grimpaient jusqu'aux chevrons du toit pour retomber en festons de nuances sans fin ; et de l'autre, c'était des Rhododendrons qui, étagés sur des tablettes en amphithéâtre, nous montraient, eu égard à leur faculté de ne laisser voir de feuilles qu'après la floraison, une masse compacte de fleurs aux nuances les plus vives et les plus pures... Nous revînmes à notre hôtel émerveillés de ce que nous avons vu. »

C'était la première fois que notre botaniste voyait autrement qu'en gravures toutes ces merveilles de la vie végétale, et l'on n'est pas étonné de l'enthousiasme qu'il met à les décrire.

Après les fleurs, vient la visite au Capitole, qu'il décrit longuement, après avoir fait même l'ascension de la cou-

pole, qui s'élève jusqu'à 287 pieds, non compris la hauteur de la statue de la Liberté qui la couronne.

Le 25 mars, nos voyageurs sont à Charleston (Caroline du Sud), et vont en y arrivant rendre visite à l'évêque de la ville. « Mgr Lynch, écrit l'abbé Provancher, est un vrai type de l'Américain, qui s'étudie à ne nuire à personne, mais qui aussi entend être absolument libre dans ses allures. En parcourant les rues en compagnie du prélat, nous l'avons vu salué par une foule de personnes ; mais s'il lui arrivait d'adresser un mot en passant à un enfant, à un jeune homme, à une jeune fille, etc., on lui répondait avec un sans-gêne qui aurait pu faire croire à une parfaite égalité, sinon parfois à une certaine familiarité. Nulle part nous n'avons vu se faire jour aux Etats-Unis ce respect révérencieux qui se fait remarquer partout en Canada pour les supérieurs ecclésiastiques surtout. C'est que, dans ce pays de liberté, tous les hommes se croient égaux et se prennent sur un pied d'égalité. La noblesse du sang manque chez nous comme ici ; mais, du moins, chez nous l'élévation du rang, de la position et surtout de l'autorité, est remarquée et respectée. Rien de tel ici. Nous ouvrons un journal de Géorgie, et nous y lisons à l'adresse du Président : « Grant is a very stupid and ignorant man. A « piece of flesh with little or no soul. (Grant est un homme « des plus ignorants et des plus stupides. Une masse de « chair avec peu ou point d'esprit.) » C'est ainsi qu'on parle de la première autorité du pays. »

Après Charleston, c'est Savannah (Géorgie), où l'on arrive le 27 mars. Et l'abbé Provancher écrit : « A quelque chose malheur est bon, dit un ancien proverbe. Nous en avons grandement senti la vérité, dans le cours de cette journée. Pour une cause ou pour une autre, deux des roues du char qui nous portait étaient continuellement à demander du graissage... L'opération ne requérait souvent pas moins de quinze à vingt minutes. Voilà pour le malheur des conducteurs. Et, pour le bien qui en résultait, c'est que nous pouvions pendant ce temps nous écarter un peu de la voie pour examiner les plantes et chercher des insectes. C'est ainsi que nous avons pu recueillir huit à dix coléoptères, avec trois magnifiques hémiptères étrangers à nos contrées, et identifier plusieurs plantes qui, vues des chars, avaient particulièrement attiré notre attention...

« Nos recherches à la poursuite des insectes intriguèrent vivement plus d'un de ceux qui faisaient route avec nous. Ils ne pouvaient s'expliquer cet empressement de notre part, à chaque arrêt, à retourner les copeaux ou à dépouiller les vieilles souches de leur écorce. Que peut-il ramasser là ? se disait-on, lorsqu'on nous voyait ouvrir notre fiole de chasse pour y loger quelque coléoptère que nous venions de recueillir... Heureusement, pour nous, que nous ne sommes pas au début des inquiétudes qu'occasionnent plus d'une fois nos recherches, et que nous savons assez poursuivre notre but sans nous préoccuper de ce qu'on peut en penser, surtout lorsque nous sommes avec des étrangers auxquels notre état comme nos occupations sont totalement inconnus. Mais notre persévérance dans nos recherches continuant à exciter la curiosité, on en vint bientôt à nous adresser la parole. « Mais que pouvez-vous donc chercher là ? — Des insectes. — Des insectes ? et dans quel but ? — Pour en faire une collection. — Mais à quoi vous servira une telle collection ? — Vous savez, répliquâmes-nous, que Dieu n'a rien fait d'inutile dans la nature ; or la science a pour but de chercher pour quelle fin chaque chose a été faite, et pourquoi de telle façon plutôt que d'une autre, afin de pouvoir tirer de ces connaissances des conséquences utiles pour les besoins de la vie. Voilà la raison pour laquelle nous ramassons des insectes, afin de les étudier, de les mieux connaître et de pouvoir les distinguer. — Je ne vois pas beaucoup, reprit un autre, à quoi peuvent être utiles les insectes, les maringouins (*moschettoes*) par exemple. — Vous ne le voyez pas ? Cependant ils le sont. Quand ce ne serait que pour exercer votre patience en vous faisant expier vos péchés, ce serait déjà quelque chose. Mais il y a plus : les larves des maringouins et d'une foule d'autres diptères vivent dans les eaux croupissantes des mares, qu'elles contribuent puissamment à rassainir ; sans ces larves nous serions constamment exposés aux fièvres malignes et autres maladies, qui n'ont pour cause que les miasmes délétères qui s'échappent des mares, dans la saison des chaleurs. — C'en fut assez pour convaincre nos auditeurs, et nous trouvâmes après cela un aide pour nos recherches en chacun d'eux. »

L'évêque de Savannah se trouvait être Mgr Ign. Persico, qui avait passé par Québec l'année précédente, et qui

devait y revenir plus tard pour être curé de la petite et pittoresque paroisse de Sillery, dans le voisinage de la ville (1). Napolitain et capucin, ancien vicaire apostolique aux Indes, où il exerça le saint ministère plus de quinze années, il était venu résider dans le sud des Etats-Unis dans l'espoir d'y rétablir sa santé. Il accueillit cordialement les prêtres canadiens qui allèrent lui faire visite dès leur arrivée à Savannah. « Il ne voulut pas même permettre, écrit M. Provancher, que nous allussions chercher des pensions dans des maisons laïques, comme la chose se pratique d'ordinaire aux Etats-Unis, et nous fit préparer de suite des chambres dans son propre palais, ajoutant avec un air de satisfaction : « J'ai trouvé la pratique des prêtres canadiens, « de se recevoir partout comme des frères, trop chrétienne « et trop ecclésiastique pour que je ne m'efforce pas de « l'imiter. »

En Géorgie, nos voyageurs prenaient contact avec la population noire, dont l'émancipation aux Etats-Unis ne remontait encore qu'à un petit nombre d'années. Dans le diocèse de Savannah, les Sœurs de Saint-Joseph, venues de France, se dévouaient principalement à l'instruction des enfants nègres. « S'il y a quelque chose à faire avec la race noire, écrit l'abbé Provancher, ce ne sera que par l'instruction ; et le succès dans ce but ne peut venir qu'en commençant par les enfants. » Les préjugés à vaincre, d'ailleurs, ne sont pas légers. « Nous n'avons pas été peu surpris de voir, dans nos églises catholiques mêmes, les noirs relégués dans un coin à part, et ne pouvoir venir recevoir les cendres, la sainte communion, etc., qu'après les blancs. Les anciens maîtres ne peuvent encore se faire à l'idée de voir leurs esclaves d'hier devenir aujourd'hui, même à l'église, leurs égaux ; et il a fallu, par prudence, condescendre un peu à leurs préjugés. Mais disons aussi que cette distinction humiliante est supportée sans effort et sans mauvaise humeur par les catholiques de couleur. »

Du reste, ajoute le narrateur parlant en général de la pratique religieuse qui avait cours à cette époque aux Etats-Unis, la différence est considérable « entre la religion affichée par la grande majorité du peuple américain et les

(1) Mgr Persico fut curé de Sillery de 1873 à 1876. Plus tard, revenu en Italie, il se vit honoré de la pourpre cardinalice.

vrais principes religieux. » Et il poursuit : « Mais, direz-vous peut-être, comment cet avancé pourrait-il s'accorder avec ces églises que nous voyons partout : la moindre petite ville contient souvent deux et trois temples religieux, et ces constructions, qui ne sont dues qu'à des souscriptions libres et volontaires, requièrent souvent pour leur érection des montants extraordinaires. Oui, on bâtit des églises, mais on n'en a pas pour cela plus de religion. Qu'importe à cet infidèle Américain que la souscription qu'on vient lui demander soit pour une église méthodiste, baptiste, épiscopaliennne ou catholique, si son érection amène de l'eau à son moulin, comme on dit ordinairement ? C'est du travail aux ouvriers ; c'est du bois qu'il faudra ; ce sont des vitres, des ferrures, etc. ; c'est un nouvel appoint au commerce ; sa boutique s'en sentira peut-être. C'est un degré de plus pour la prospérité de sa ville, sa propriété augmentera de valeur, et dès lors il souscrit généreusement, sans se faire prier. Elevé sans qu'on lui parlât de religion, son bon sens lui dira bien, plus tard, que l'homme doit un certain culte à son Créateur ; mais il croira qu'il lui suffit de lui ériger des temples, sous n'importe quelle dénomination, et d'assister de temps à autre aux sermons qu'on y débite sur cette moralité extérieure qu'il convient d'afficher, mais dans lesquels on n'entre jamais dans le détail des véritables rapports qui rattachent l'homme à son Créateur et qui seuls peuvent constituer une religion. Il n'a pas été baptisé ; mais qui lui a jamais démontré qu'il dût l'être ? N'y a-t-il pas maintes et maintes sectes qui nient la nécessité du baptême ? »

Je crois qu'on aimera à lire ces extraits des récits de voyage de l'abbé Provancher. Car ce n'était pas un conteur ordinaire, qui se borne à narrer les incidents de ses pérégrinations. Doué comme il l'était d'un sens aigu d'observation, il s'échappe souvent dans ses récits en dehors des faits et donne cours aux réflexions que lui inspirent les gens et les choses. En un mot, il fait de la philosophie de la narration, comme le véritable historien fait de la philosophie de l'histoire.

Le diocèse de Savannah, qui comprenait tout l'Etat de Géorgie, ne comptait que treize prêtres pour la desserte de ses missions. Aussi l'évêque accepta volontiers l'offre de service que lui fit l'abbé Provancher, pouvant encore, dit-il,

tout en tentant de refaire sa santé dans ce climat favorable, remplir certaines fonctions du saint ministère. Après une semaine de séjour à Savannah, il fut donc dirigé vers Macon, où il prêterait son aide à un prêtre chargé de six ou sept missions à desservir. Il quitta Savannah sans beaucoup de regret. Car, d'abord, l'abbé Doherty, son compagnon de voyage, voyait sa santé notablement améliorée par son séjour en cette ville, qu'il devait d'ailleurs y prolonger. Et puis, le travail dont il allait s'occuper soulagerait son budget de toute dépense de pension, ce qui n'était pas, observe-t-il, un article de mince importance pour lui : « car, dit-il, les revenus du rédacteur du *Naturaliste* ne lui permettent pas encore de prendre tout à fait les allures d'un grand seigneur. » Après trente années et plus d'expérience, je puis corroborer là-dessus l'assertion de l'abbé Provancher, et cela explique sans doute pourquoi la carrière de journaliste scientifique est encore si peu encombrée de nos jours et dans notre pays.

Macon, où allait désormais résider l'abbé Provancher, est un peu plus au nord que Savannah et au centre même de la Géorgie. Il s'y rendit le 4 avril, et y commença d'exercer son ministère dès le 6, qui se trouvait être le Jeudi-Saint. « Hélas ! s'écrie-t-il, tandis qu'en tant de lieux, et surtout à Québec, on célèbre aujourd'hui avec une pompe extraordinaire les intéressants offices de ce jour, ici les choses se font fort piteusement. Les prescriptions liturgiques sont observées, à strictement parler, et rien de plus. Cependant, c'est avec plaisir que nous avons accepté l'offre de célébrer aujourd'hui : car, s'il peut y avoir trêve à l'ennui qui obsède un voyageur, si à 500 lieues de son domicile on peut oublier un instant la froide réserve, l'indifférence et même quelquefois l'air soupçonneux et défiant avec lequel on vous accueille, c'est bien dans l'église, et pour le prêtre c'est bien au saint autel que ce doux moment est réservé... »

L'abbé Provancher note qu'en cette journée du 6 avril le thermomètre marqua 90° Far., pour atteindre le lendemain jusqu'à 92° ; mais il ne se plaint pas de cette température extrême, pas plus qu'il ne fit plus tard, durant notre séjour aux Antilles, où le thermomètre se tenait aussi à ces hauteurs. C'est que la chaleur lui allait bien, et je me demande quelle elle aurait dû être pour l'incommoder.

Le principal événement qui marqua le séjour de M. Provancher à Macon, ce fut « le grand pique-nique » catholique, qui eut lieu le 17 mai, à une distance de cinq ou six lieues de la ville. « On fait des pique-niques ici, dit notre narrateur, d'abord pour se récréer, pour avoir le plaisir d'aller avec des amis faire un bon repas sous le frais feuillage du printemps, dans la campagne, et ensuite pour se procurer des fonds pour quelque œuvre particulière. » Il s'agissait, cette fois-ci de retirer de l'événement un profit de \$500, montant de la dette de l'église de Macon que l'on désirait acquitter. L'abbé Provancher se vit désigner pour faire partie du « comité de location », qui devait choisir et préparer l'endroit où se ferait le pique-nique. Il fallut 17 wagons pour y transporter les 1.200 promeneurs. Il est superflu d'ajouter que la grande joie de l'abbé Provancher, durant cette journée, ce fut d'herboriser et de faire la chasse aux insectes dans cette localité nouvelle, et de belles captures ne manquèrent pas de récompenser son zèle. — Cependant le pique-nique continuait son cours et le dîner se prit sur une immense table. « Les noirs, qui eux aussi avaient pu, en payant leur carte, prendre part à la fête, profitèrent du moment du dîner pour se livrer comme les blancs à l'exercice de la danse, et ne vinrent occuper les tables qu'après que les blancs s'en furent retirés. Voyez donc ces pauvres parias : ils ont payé comme les autres pour prendre part à la fête ; tous sont d'une mise convenable et plusieurs même recherchée ; et parce que leur épiderme présente une certaine nuance de brun plus foncée que chez les autres, ils ne pourront satisfaire leur appétit, prendre part à la danse, que lorsqu'il plaira aux blancs de laisser la place libre !... Le dîner terminé, les danses, promenades, conversations reprirent leur cours d'aparaissant. Comme nos instruments de chasse avaient attiré les regards de plus d'un curieux, on nous demanda à jeter un coup d'œil dans nos boîtes, et grande fut la surprise de tous. Nos prises, pour la plupart, étaient des nouveautés qu'ils n'avaient encore jamais rencontrées. « — Mais où avez-vous pris cette guêpe ? Nous n'avons encore jamais rien vu de semblable. Et cette punaise ? et ce papillon ? — Ici même, à côté du chemin. Il n'y a là rien que de très commun pour cette contrée ; mais vous marchez tous les jours sur de tels insectes sans les remarquer. »

Au nombre de ces gens qui s'intéressaient aux captures d'insectes faites par l'abbé Provancher se trouva certain médecin, professeur à l'école de Médecine de la ville ; tous deux firent connaissance, et la discussion s'éleva entre eux sur des sujets multiples, et en particulier sur la question de la race noire. « A présent, dit l'abbé Provancher, que les nègres sont vos égaux de par la loi, vous voilà avec des huissiers noirs, des maîtres de poste noirs, des juges noirs, des législateurs noirs, et jusqu'à des sénateurs noirs ; et cela résultant du suffrage universel de la population. La civilisation et surtout la religion, en poursuivant leur développement parmi eux, ne parviendront-elles pas à les rendre vos égaux par l'intelligence et l'honorabilité, lorsqu'ils le sont déjà en valeur personnelle devant la loi ? — Les nègres nos égaux ? fit le docteur. Mais vous croyez donc que les nègres descendent d'Adam ? — Vous croyez donc qu'ils n'en descendent pas, vous ? — Mais certainement. Leur conformation, leur couleur, leurs cheveux crépus disent assez qu'ils ne peuvent être nos frères. D'ailleurs, j'ai étudié spécialement cette question de la pluralité d'origine de l'espèce humaine, et c'est pour moi aujourd'hui une vérité qui ne fait plus doute. — Voilà du nouveau pour nous. Conformation, couleur, chevelure : affaire de climat, de l'éducation, du genre de vie, etc. Conformation : est-ce que, anatomiquement parlant, on ne peut trouver dans la conformation du crâne, par exemple, des différences aussi fortes entre deux individus de race blanche qu'entre un nègre et certain blanc ? — Cela se peut ; mais chez les nègres, c'est un type ; ce n'est pas une exception, mais une règle constante. — Mais les défauts de conformation ne peuvent-ils pas se perpétuer dans une nation, comme ils se perpétuent souvent dans une famille, surtout lorsque certaines causes peuvent contribuer à perpétuer cette déviation du type ordinaire?... Quant à la couleur, c'est uniquement affaire du climat et du genre de vie. — Vous croyez donc que les nègres transportés ici deviendront blancs, et que, si on transportait des blancs en Afrique, ils deviendraient noirs ? — Nous le croyons. Mais c'est là une expérience que ni vous ni nous ne pourrions jamais faire : car elle nécessiterait une succession de générations pendant des siècles, et, de plus, des conditions de vie en rapport avec le changement que l'on voudrait obtenir. Mais si nous ne

pouvons faire cette expérience, nous pouvons du moins en voir un commencement. Est-ce que les nègres établis ici depuis trois ou quatre générations sont aussi noirs que ceux qui viennent directement d'Afrique ? Tous ceux que nous avons consultés à ce sujet nous ont répondu que non. Et n'est-il pas constaté que les descendants des blancs qui naissent en Afrique prennent une teinte olivâtre, qui va dans quelques-uns jusqu'au brun ? Que serait-ce donc, si, avec cette tendance, on les soustrayait à la civilisation européenne ?... Mais il est encore bien d'autres raisons en faveur de notre thèse. Croyez-vous, docteur, à la Bible ? — Sans doute, j'y crois. — Si les nègres ne descendent pas d'Adam, les faites-vous participer à la Rédemption ? — Sans doute. — Mais si vous les faites participants de la Rédemption, vous les constituez par cela même vos égaux et vos frères, puisqu'ils auront part aux mêmes récompenses que vous. — Oh ! Arrêtez ! « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. » — C'est-à-dire que vous pensez qu'il y a un paradis pour les blancs et un paradis pour les noirs ? Ce serait, nous supposons, comme ici : le blanc aurait sa demeure bourgeoise dans l'Elysée, et le noir aurait à côté sa case. Docteur, cette idée répugne à la notion d'un Dieu infiniment juste, infiniment sage... »

Cependant, il y avait déjà trois mois que M. Provancher avait quitté Québec et deux mois qu'il résidait à Macon, « et, sous tous les rapports, écrit-il, ce séjour nous a été aussi agréable qu'avantageux. Nous remportons une assez belle collection de plantes, d'insectes, de reptiles, etc. ; nous avons pu étudier sur place l'action de ce climat tropical sur les productions naturelles ; noter le caractère et les coutumes d'un peuple à régime de vie fort différent du nôtre ; notre santé s'est considérablement améliorée ; et, ce que nous n'apprécions pas moins, nous nous sommes fait ici des amis dont le souvenir nous sera toujours des plus agréables. » M. Provancher pouvait se féliciter de l'amélioration de sa santé. Car, moins d'un mois auparavant, il ne « chantait pas sur ce ton-là. » Une attaque de dysenterie l'avait réduit à un grand état de faiblesse, et l'avait même porté au découragement. « Reverrons-nous jamais Québec, écrivait-il alors, avec tout ce que nous y avons laissé de cher ? Ce cimetière de Rose-Hill, que nous

avons tant de fois visité, ne deviendra-t-il pas notre dernière demeure ? Eh bien, soit : puisqu'en une telle matière nous n'avons pas voix au chapitre, nous nous soumettons bien volontiers à tout ce que la Providence pourra en décider par rapport à nous. Puis, nous étions déjà à choisir le lieu précis où nous irions dormir notre dernier sommeil.

— Il est un petit ruisseau qui, en formant de légères cascades, sépare du reste une certaine portion de la colline où se trouve le cimetière, pour aller se jeter dans la rivière Ocmulgee, qui le borne au nord-est. Sur la pente de la partie séparée par ce petit ruisseau, se trouvent les sépultures des pauvres ; ne serions-nous pas bien au milieu d'eux ? Né parmi les pauvres, n'ayant jamais connu les richesses : pourrions-nous être en meilleure compagnie que parmi ceux qui furent nos égaux ? Nous n'aurons ni colonne, ni statue, ni vases de ces riches marbres qu'on voit briller dans les enclos de ce côté-ci du ruisseau ; mais qu'en avons-nous besoin ? Ne serons-nous pas au milieu des plus rares beautés de cette nature que nous avons si longtemps étudiée et que nous nous sommes plu tant de fois à admirer ? Et ne se trouvera-t-il pas ici quelque main amie qui, compatissant au sort de l'étranger voyageur, viendra planter sur sa tombe un génévrier ou un cyprès au feuillage toujours vert, comme image de la vie dormant sous cette terre ? Oh ! oui, certainement ; nous en connaissons déjà plus d'une, quelque court qu'ait été notre séjour ici. Elles viendront jeter sur nous les couronnes d'immortelle et planter l'arbre du souvenir. Et après cela, que le lierre soit laissé libre de s'étendre sur le terre et de s'attacher à l'arbre : nous vivrons encore dans le souvenir des amis que nous avons laissés là-bas, pour avoir part à leurs suffrages, et cela nous suffit. »

A mon sens, cette page touchante est peut-être la plus belle qui soit tombée de la plume de l'abbé Provancher, qui faisait profession de ne pas travailler son style.

Les choses, d'ailleurs, ne tournèrent pas au tragique, et M. Provancher en fut pour ses frais de mélancolie. L'apothicaire du coin lui prépara une potion « où entraient le camphre, l'opium, la menthe, le gingembre, le piment, le chloroforme et la glycérine », et c'en fut fait, pour cette fois, de l'attaque de dysenterie dont il avait souffert, et

qui, dans son imagination plus ou moins enfiévrée, l'avait conduit jusqu'aux portes du tombeau.

De son côté, l'abbé Doherty, fixé à Columbia (Caroline du Sud), poursuivait aussi avec succès son retour à la santé.

« Mais, écrivait l'abbé Provancher le 27 mai, voilà bientôt trois mois que nous avons laissé Québec. Nous éprouvons un mieux très sensible dans notre santé, les chaleurs deviennent de jour en jour plus intenses : il faut songer au retour. » Et le 5 juin : « Nous faisons ce matin nos derniers préparatifs de départ. »

Toutefois, en quittant la Géorgie, M. Provancher n'entendait pas filer droit sur Québec. Il voulait auparavant mettre au moins le pied en Floride et goûter ensuite un peu de la navigation océanique.

En cours de route pour Jacksonville, il tomba encore sur l'un de ces philosophes dont l'espèce paraît florissante aux Etats-Unis. « Pour lui, les nègres n'étaient pas même une espèce distincte du genre Homme; mais c'étaient bel et bien des bêtes, qui n'avaient pas plus d'âme que les mulets et les chiens. Noé en avait fait entrer un couple dans l'arche, comme il le fit pour tous les autres animaux, etc., etc. »

L'abbé Provancher ne fit qu'un bref séjour en Floride : du 7 au 9 juin, et ne s'arrêta qu'au village de Live-Oak, en passant, et à Jacksonville, où il fit la connaissance de Mgr Vérot, l'évêque de la région. « Ce que les journaux, raconte-t-il, nous avaient rapporté de la conduite de ce prélat au concile du Vatican, joint aux mille remarques qu'on nous avait faites à son sujet, avait vivement piqué notre curiosité; et nous nous appliquâmes de suite à reconnaître jusqu'à quel point les opinions que nous nous étions formées sur son compte pouvaient être exactes ou erronées. Nous devons reconnaître, en somme, qu'il a plus gagné dans notre opinion pour avoir été connu qu'il n'y a perdu. Le professeur de théologie au séminaire de Baltimore qui pendant quatorze ans prêcha l'infailibilité du pape et qui, après avoir fait la rencontre de Mgr Dupanloup, laissa là ses anciennes théories pour adopter les idées extrêmes des antiinfailibilistes, nous avait paru, en imagination, un tout autre homme que celui que nous avons rencontré. C'est un prélat de beaucoup d'études et de

vastes connaissances ; mais nous avons cru voir qu'il avait beaucoup plus de mémoire que de jugement. « Au dernier concile plénier de Baltimore, nous disait un évêque américain, après Mgr Spalding la plus grande somme de science théologique se trouvait certainement en Mgr Vérot. » Ses quatorze années de professorat, aidées de son heureuse mémoire, pouvaient facilement le mettre en état de citer de nombreuses autorités sur les questions débattues ; mais nous inclinons à croire qu'en dehors des sentiers battus son jugement peut souvent lui faire faire fausse route. Ce serait, diraient nos marins, un bon voilier, mais sujet à prendre des « sheers » (1) en certaines circonstances. Disons toutefois à sa louange qu'il fit sans peine sa soumission au décret du concile, et que c'est un ecclésiastique d'une vie tout à fait sacerdotale, qui va même jusqu'au rigorisme lorsqu'il ne s'agit que de lui-même (2). »

Le 9 juin, l'abbé Provancher s'embarquait pour New-York, où il arrivait le 13. Cette navigation de quatre jours était la première qu'il avait l'occasion de faire sur l'océan, et elle lui causa surtout de l'ennui par sa monotonie. Le 16 juin, il était de retour à Québec, trois mois exactement après en être parti.

Le récit de voyage se termine par de longues considérations sur le fléau de l'émigration canadienne qui sévissait en 1872 depuis assez longtemps. « Il n'y a pas à se le dissimuler, écrit l'abbé Provancher : l'émigration aux Etats-Unis, qui en moins de vingt ans a enlevé plus d'un demi-million d'âmes au Canada, n'a pas encore vu son terme. » Comme on sait, ce « terme » n'est pas encore arrivé, plus d'un demi-siècle plus tard ! Puis notre écrivain s'élève contre « ces quêtes d'immigrants qu'on organise sur une si grande échelle et avec des dépenses si considérables. » (N. C., juillet 1872.) N'est-il pas curieux de

(1) Terme de notre langue populaire, signifiant : embardées.

A.

(2) ... « Bishop Vérot — the first bishop of St Augustine, a prelate of extraordinary attainments, who took a very active part in the debates of the Vatican Council. » (*The Fortnightly Review*, St. Louis, Mo., U. S. 1^{er} mars 1925.)

voir que ces mêmes problèmes de l'émigration et de l'immigration agitent encore l'opinion publique, en 1926 tout comme en 1872 ?

Mais il importe de citer tout au long les conclusions que M. Provancher tira lui-même de sa longue étude, et qui, écrites voilà plus de cinquante ans par un esprit aussi observateur, instruit et avisé, montrent comment on pouvait considérer alors ce problème encore actuel de l'émigration canadienne aux Etats-Unis, bien que assurément l'écrivain ne pourrait plus aujourd'hui juger les choses absolument comme il faisait en 1872. « Pour résumer ces réflexions, concluait donc l'abbé Provancher, nous dirons qu'on peut établir :

« 1° Qu'il est bien plus aisé de se faire cultivateur en Canada qu'aux Etats-Unis, les terres étant ici à plus bas prix et à la portée de tout le monde.

« 2° Que le cultivateur, par cela seul qu'il est propriétaire du sol, se trouve dans une situation bien préférable à celle du journalier ou de l'employé de manufacture.

« 3° Que la plupart de nos compatriotes à l'étranger, s'ils vivent bien pour le moment, n'en sont pas moins les serviteurs des Américains ; que l'importance même de ceux qui ont quelque avoir est absolument nulle ou du moins comptée pour rien.

« 4° Que le manque d'économie, l'inconduite, la paresse, les hâbleries de coureurs d'aventures, une sottise envie de voir du pays, de satisfaire un penchant pour le luxe, de se soustraire à la contrainte qu'impose la conduite des proches et des amis qui ne connaissent que la voie du devoir, etc., etc., ont été pour la plupart la cause déterminante de leur départ du pays ; et que les neuf-dixièmes en arrivant à l'étranger ont reconnu, mais trop tard, qu'ils avaient été déçus.

« 5° Que la plupart des émigrés, s'ils avaient travaillé ici comme ils le font là, s'ils s'étaient montrés aussi avares de leur temps et de leurs dépenses qu'ils le sont aujourd'hui, auraient pu se faire ici une situation bien enviable et se mettre en moyen d'établir leurs enfants.

« 6° Qu'il n'y a pas d'autre moyen pour les Canadiens des Etats de pourvoir à l'avenir de leurs enfants que d'en faire des journaliers ou du moins des ouvriers de manufactures, condamnés pour toute leur vie à gagner leur pain

au jour le jour, et exposés à toutes les éventualités du commerce ou des insuccès de ceux qui les emploient.

« 7° Que la foi de nos compatriotes, au milieu de ce peuple d'infidèles, court les plus grands risques, et que la pratique de la religion y devient très difficile, en raison des scandales qu'on a tous les jours sous les yeux ; que la moralité des enfants surtout est continuellement exposée aux plus grands dangers.

« 8° Que les trois-quarts au moins de nos compatriotes des Etats entretiennent l'espoir de revenir au pays ; mais l'impossibilité d'effectuer le retour retient le plus grand nombre, et la vie rangée et respectable qu'il leur faudrait reprendre effraye le reste. »

Il est évident que l'abbé Provancher aurait aujourd'hui à modifier plusieurs des assertions et des jugements qu'on vient de lire. En tout cas il se déclarait opposé en principe à toute croisade organisée pour rapatrier nos compatriotes établis aux Etats-Unis. Quant aux étrangers à « semer parmi nous, à prix d'or », il ne veut pas en entendre parler. « Nous ne regrettons qu'une chose, dit-il en terminant, dans l'insuccès des efforts qu'on a tentés jusqu'à ce jour pour amener ici des étrangers : c'est l'argent qu'on a dépensé inutilement et qui aurait pu si avantageusement être employé ailleurs. Mais qu'on ne compte pas plus aujourd'hui parmi nous de Belges, de Français, d'Allemands, etc., nous nous en consolons facilement. » Aujourd'hui, c'est-à-dire cinquante ans après avoir écrit ces lignes, l'écrivain devrait bien reconnaître que maintes familles belges et françaises établies parmi nous méritent toute estime et toute considération.

Le deuxième voyage dont l'abbé Provancher a publié la narration, c'est celui qu'il fit à Saint-Hyacinthe au mois de juillet 1875 (1).

« Il nous tardait beaucoup, écrit-il, de nous rendre aux pressantes invitations qu'on nous adressait de Saint-Hyacinthe, pour exciter et animer le zèle de certains jeunes naturalistes de l'endroit, et les initier à la manière de chasser et de disposer des spécimens. » Ces jeunes naturalistes, c'étaient l'abbé Burque, dont il a été question plusieurs fois dans cet ouvrage, et un élève de Philosophie,

(1) *Le Naturaliste canadien*, juillet et août 1875.

M. Clapin, le futur Sulpicien et supérieur du Collège canadien à Rome. « ...Nous allions assister aux exercices de fin d'année du collège de cette ville, qui sont toujours particulièrement intéressants, et nous aurions ensuite professeurs et élèves libres pour nous suivre dans nos chasses. »

Pour ce voyage, l'abbé Provancher partit de Québec le 5 juillet, sur le bateau de la ligne de Québec-Montréal. « Nous passions devant le Platon (1), écrit-il, lorsqu'un personnage, assez grave d'apparence, se découvrit en s'écriant : « Je me découvre par respect devant la demeure
« du chef de notre parti, du vaillant général de l'armée de
« l'opposition, de l'homme éminent qui sera bientôt appelé
« au gouvernement de cette Province. » Il avait à peine fini son salut qu'un monsieur d'apparence assez modeste lui répliqua d'une voix sèche et accentuée : « Mais votre
« chef, votre général, en quoi s'est-il donc acquis l'émi-
« nence que vous lui accordez ? Où sont les œuvres de
« M. Joly ? A-t-il jamais présenté une loi en parlement ?
« Héritier des écus d'une noble famille canadienne, il ne
« partage pas même sa croyance, et ne déploie d'énergie
« que pour entraver la marche des affaires. On a fait
« pendant longtemps un type du gentilhomme de M. Joly,
« et je crois véritablement que c'est un noble cœur ; mais
« son alliance avec la démagogie l'a forcé de faire violence
« à ses heureuses dispositions naturelles, et nul député plus
« que lui ne se fait remarquer aujourd'hui davantage par
« ses écarts de langage à la Chambre. M. Joly chef de gou-
« vernement ! Mais ce n'est pas pour démolir qu'on donne
« cette place à un homme, et M. Joly devra apprendre à
« édifier avant que d'y prétendre. » Notre homme parla avec un tel accent de conviction que personne n'osa répliquer, bien qu'il fût visible que tous ne se rendaient pas à ses arguments. »

Il arriva bien tout de même, quelques années plus tard, que M. Joly fut appelé au poste honorable de premier ministre de la province de Québec (2).

(1) La pointe la plus avancée dans le fleuve, à Lotbinière. A.

(2) Après un demi-siècle, j'ai encore le vif souvenir d'avoir entendu plus d'une fois M. Joly aux séances de la législature de Québec, et d'y avoir subi le charme de sa parole élégante et cour-

L'abbé Provancher put se trouver au séminaire de Saint-Hyacinthe assez tôt, le 6 juillet, pour assister à la séance de distribution des prix, qui fut tout à fait remarquable par la joute oratoire qu'il raconte au long, et dont plusieurs élèves de Philosophie firent les frais. Les devoirs du citoyen étaient le sujet de la discussion. L'éloquence des jeunes orateurs conquit l'admiration de l'abbé Provancher. Il écrit : « Saint-Hyacinthe, qui compte déjà tant de sujets parmi nos gloires nationales, paraît en bonne voie pour en augmenter encore largement la liste. »

Au premier moment libre, ce fut la visite de la collection entomologique du « Rév. M. Burque, jeune prêtre attaché au collège et possédé d'un enthousiasme sans borne pour l'étude de l'histoire naturelle... Parmi les coléoptères, la pièce la plus intéressante pour nous, sinon la plus désirable, fut la Chrysomèle de la pomme de terre, *Doryphora 10-lineata* Say, qu'on avait prise vivante il n'y avait que quelques jours. On n'en avait qu'un spécimen, mais il est bien probable que l'individu n'a pas dû descendre seul des chars qui sans doute l'ont apporté. » D'où il suit que c'est à Saint-Hyacinthe que l'on a capturé pour la première fois, dans la province de Québec, cette fameuse « bête à patate », venue de l'Ouest américain, et qui devait se signaler par de fâcheuses déprédations dans nos cultures; et c'est dans la collection de l'abbé Burque que se trouvait ce spécimen... historique. L'abbé Provancher fit d'ailleurs, durant ce séjour à Saint-Hyacinthe, plusieurs captures entomologiques intéressantes, par exemple : celle d'une Mante nouvelle, qu'il dédia à M. Burque, sous le nom de *Mantispa Burquei*, et celle d'un hyménoptère nouveau, qu'il nomma *Ichneumon Clapini* en l'honneur du jeune entomologiste Clapin, déjà signalé précédemment.

L'année suivante, 1876, l'abbé Provancher fit le voyage de Philadelphie, où se tenait pour lors une exposition universelle (1). Il s'arrêta d'abord, le dimanche 23 juillet, à Bécancour, où Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe,

toise. Lorsqu'en 1910 je fis avec l'abbé Burque le voyage de l'Onest, nous le trouvâmes lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique. A titre de compatriotes de Québec, nous allâmes lui présenter nos respects à l'hôtel du gouvernement de Victoria, et il nous fit l'accueil le plus aimable.

(1) *Le Naturaliste canadien*, VIII, pp. 246-seq.

faisait sa première visite épiscopale et « où, raconte-t-il, la pénible tâche de donner le sermon nous fut dévolue comme au plus ancien membre du clergé sorti de cette paroisse. » Le 24 juillet, il est à Trois-Rivières, et y trouve en abondance la Doryphore de la pomme de terre, dont l'année précédente il avait constaté la présence à Saint-Hyacinthe.

Le 25 juillet, l'abbé Provancher arrivait à Philadelphie, en compagnie du curé de Tingwick, l'abbé C.-B. Bochet, qui devait plus tard être aussi l'un de ses copèlerins de Terre-Sainte.

Le récit de cette excursion figure dans *le Naturaliste canadien* des années 1876 et 1877. « Nous étions bien décidé, d'abord, écrit en commençant l'abbé Provancher, à profiter autant qu'il nous serait possible des sujets d'étude que nous pourrions rencontrer dans notre excursion, pour en faire bénéficier nos lecteurs dans l'occasion, mais nullement à donner un récit détaillé de tout ce qui aurait pu nous intéresser, lorsque plusieurs abonnés nous contraignirent, pour ainsi dire, d'en agir autrement, nous représentant que bon nombre de nos lecteurs se dédommageaient de l'aridité de nos descriptions de spécimens d'histoire naturelle par ces écarts que nous faisons de temps à autre dans les domaines voisins, et que les naturalistes eux-mêmes ne manqueraient pas de prendre intérêt à ces détails, soit en réminiscence de lieux et d'objets déjà connus, ou dans l'éventualité de pouvoir peut-être tôt ou tard faire leur connaissance. Obtempérant donc à ces observations, et usant encore de la liberté d'allure qui a toujours été notre règle, nous soumettons ici à nos lecteurs les impressions qu'ont pu faire naître en nous l'inspection des lieux, personnes et choses qu'il nous a été donné de faire, comptant d'avance sur leur bienveillance pour le manque d'art et de méthode dans un récit fait à la hâte et dans lequel l'exactitude et la véracité ont été nos seuls guides. »

Dans son récit, M. Provancher décrit en détail tout ce qu'il a vu d'important au cours de ses visites à l'exposition. Il y eut un jour l'une de ses joies d'entomologiste. Ce fut un officier de la section canadienne, un J.-B. Lavigne, de Montréal, qui lui procura cette satisfaction. « Comme il savait que l'histoire naturelle nous intéressait tout particulièrement, il nous demanda si nous avions remarqué, dans le département du Brésil, de magnifiques insectes montés

en bijoux. « Mais nous n'avons vu rien de tel. — Suivez-moi, dit-il, c'est à trois pas d'ici ». Puis il nous conduisit à la vitrine. « Voyez, dit-il, si ce n'est pas charmant. — « Oui, sans doute; mais ce sont là des insectes fabriqués « en métal, or, argent, bronze, etc. Personne n'irait « donner \$8, \$10, pour une épinglette, des pendants « d'oreille, que formeraient des insectes naturels : ces « insectes, quelque riches qu'ils soient, pourraient se « briser trop facilement pour ne laisser qu'un petit cercle « en or presque sans valeur. — Vous êtes dans l'erreur, « répliqua-t-il, et mademoiselle va vous en convaincre. » Puis il nous présenta à Mlle Natté, comme entomologiste du Canada. — Mlle Natté, de Rio de Janeiro, n'est pas une entomologiste, mais elle a un goût bien prononcé pour l'histoire naturelle, à laquelle la rattachent ses occupations ordinaires. Fleuriste en plumes de colibris et autres oiseaux aux riches couleurs, elle fait aussi monter un grand nombre d'insectes en bijoux, dont elle fait aussi le commerce. Elle se plut à nous faire remarquer l'élégance, la beauté et l'éclat de ceux qui s'étaient dans sa vitrine, et, ouvrant un tiroir de sa table d'ouvrage, elle tira plusieurs petites boîtes pour nous faire voir ses riches insectes à leur état naturel. Elle alla encore plus loin, en poussant la générosité jusqu'à nous offrir des spécimens de chaque espèce qu'elle possédait. Il n'y a que ceux qui font des collections qui pourront apprécier ici le plaisir que nous causa cette libéralité, plaisir d'autant plus vif que, des quinze espèces d'insectes qu'elle nous donna, aucune ne se trouvait encore dans notre collection... Ces bijouteries en insectes n'ont rien à redouter pour leur durabilité : car ces insectes sont à téguments si fermes que ce n'est qu'avec beaucoup de peine que nous sommes parvenu à en transpercer plusieurs avec des épingles entomologiques, surtout parmi les Curculionides. »

Notre pays était représenté, à cette exposition de Philadelphie, et de façon peu banale. « Parmi tous ces pavillons, dit l'abbé Provancher, il en est un qui contraste étrangement avec tous les autres par sa structure et ne manque pas d'attirer les regards : c'est le « Log House » du département canadien. Imaginez une construction de 75 pieds de long sur 50 de large, en style gothique, toute composée de madriers simplement empilés les uns sur les autres, tant

pour former les pans que les escaliers. La façade nous montre un portique supporté par d'énormes colonnes, à fût d'un seul jet, qui ne sont autre chose que des troncs énormes de pins, d'ormes, de chênes, etc., encore revêtus de leur écorce. Cette construction est l'œuvre de M. F. Laroche, de Québec, et lui fait beaucoup d'honneur.

« En dessous du portique est une table composée d'un madrier, non poli, comme tout le reste. Ce madrier a 14 pieds de long sur 8 pieds et 4 pouces de large et 9 pouces d'épaisseur. Adossée à cette table est une rondelle du tronc de l'arbre qui a fourni le madrier mesurant 9 pieds de diamètre. Cet arbre est le *Washingtonia*, une espèce de pin géant qu'on ne trouve que dans la Californie et l'Orégon. Ces deux échantillons viennent de Victoria, Colombie-Britannique. — Le « *Log House* » est admiré de tous, tant pour son originalité que pour la qualité supérieure des bois qui le composent ».

L'abbé Provancher décrit longuement les objets qui l'émerveillent dans cette Exposition de Philadelphie. Citons le récit qu'il fait de sa première rencontre avec la machine à écrire, aujourd'hui en usage dans tous les bureaux d'affaires du monde entier. « Mais quelle est cette espèce de petit piano, sur le clavier duquel une demoiselle promène ses doigts avec tant d'agilité? Elle appuie sur les touches, toutefois, non pas à la manière des musiciens, en en retenant plusieurs à la fois, mais en ne les touchant que prestement l'une après l'autre. — C'est une machine à écrire, oui! une machine à écrire, ou peut-être mieux une machine à imprimer : car les mots que vous formez, en touchant les lettres de l'alphabet les unes après les autres, se trouvent nettement imprimés sur un papier que vous fixez à un cylindre au haut de la machine. On a bien aujourd'hui des moulins à tricoter, à coudre, à laver, à peler les patates, etc.; pourquoi n'en aurions-nous pas pour écrire? Il est même étonnant qu'on ne s'en soit pas occupé plus tôt. Mais le problème est aujourd'hui résolu. Oui, secrétaires, copistes, scribes de toute dénomination, qui vous étiolez aujourd'hui en vous cassant les reins et vous souillant les doigts d'encre à vos pupitres, dites adieu à tous vos instruments de supplice, plumes, encre, pupitres. Désormais, ce sera en vous amusant sur un joli petit clavier que vous alignerez vos mots à la suite les uns des autres :

et ce, sur un papier que ne viendront émailler ni pâtés, ni barbeaux, et qui ne laissera jamais voir, par sa netteté, ni la fatigue, ni la grande hâte qui vous portaient souvent à ne livrer que des hiéroglyphes requérant une certaine étude pour être comprises. — Le *Type-writer*, [nom] que l'on pourrait traduire en français par *Typographeur* (1), quoique récemment livré au public, est à l'étude depuis plusieurs années déjà. Il y a treize ans que la fabrique d'armes de Remington, dans l'Etat de New-York, travaille à son perfectionnement. Et, bien que les instruments qu'elle livre aujourd'hui soient les plus parfaits encore connus, nul doute qu'on ne parvienne à les améliorer encore davantage. Ainsi l'écriture qu'on en tire aujourd'hui est toute du même corps de caractères, c'est-à-dire toute en majuscules ou en minuscules, sans que les unes et les autres s'entremêlent. Il deviendra certainement possible, sans trop compliquer la machine, de pouvoir mettre en jeu conjointement un double alphabet, de manière à pouvoir prendre au besoin des majuscules pour les mots qui les requièrent. » Il y a longtemps que se sont réalisées ces prévisions de l'abbé Provancher (2).

Le volume de 1878 du *Naturaliste canadien* contient un autre récit de voyage de l'abbé Provancher : celui du Saguenay.

Ce récit commence non sans quelque solennité. « *Labor ipsa voluptas*, avons-nous plus d'une fois écrit. Cependant, cet amour, ces délices du travail ne nous ont pas encore tellement absorbé, que nous nous refusions absolument,

(1) Le nom de « clavigraphe », pour la machine à écrire, proposé par le poète L. Fréchette, a prévalu chez nous. L'abbé Provancher a bien suggéré, dans le *Naturaliste canadien* du mois de décembre 1890, le nom de « crotographe », qu'il trouvait plein d'harmonie imitative. Mais personne ne paraît avoir fait écho à sa proposition. Quoique d'étymologie parfaitement régulière, et l'emportant beaucoup à ce point de vue sur clavigraphe, il faut avouer que « Crotographe » manque bien un peu d'élégance. A.

(2) La première machine à écrire « fut inventée et fabriquée par un artisan parisien, Charles Guillemot, en 1859, c.-à-d. dix ans avant la machine Sholes, que les Américains considèrent comme le père de la dactylographie. » (*Le Pèlerin*, 4 janvier 1925.) — « Guillemot may have invented the writing machine, but the man who made it practical was Christopher Latham Sholes, of Milwaukee. » (*The Fortnightly Review*, St. Louis, Mo., 15 mars 1925.)

de temps à autre, les agréments d'une relâche; que nous ne mettions volontiers de côté quelquefois la loupe et la plume, pour pousser une pointe dans quelque région nouvelle pour nous, voire même parfois que nous nous abandonnions à une insouciantة flânerie de courte durée, surtout lorsque nous avons espoir que, tout en nous reposant, les nouveaux feuillets du livre de la nature, que notre déplacement mettra à notre portée, nous permettront de faire quelque conquête nouvelle, d'ajouter par quelque point à nos connaissances antérieures. — C'est dans ce but, c'est dans ces vues que, le 6 août dernier, nous montions à bord du vapeur *Saguenay* pour une excursion dans ce « royaume » de même nom, que nous devons visiter jusqu'à la mer d'eau douce qui le baigne au nord, ce renommé lac Saint-Jean, qu'on entend si souvent mentionner, et dont le territoire fait concevoir à nos compatriotes de si grandes espérances pour l'avenir. C'est une nouvelle province, c'est un nouveau Canada que la colonisation, par nos compatriotes, nous ouvre par delà la chaîne des Laurentides, entend-on dire tous les jours. C'est donc le rapport de notre visite à cette nouvelle contrée que nous voulons présentement mettre sous les yeux de nos lecteurs, avec note des divers objets d'histoire naturelle que nous avons pu rencontrer dans notre parcours. — Si les excursions de touriste sur notre beau fleuve sont toujours agréables, elles le sont encore davantage lorsque nous pouvons compter, dans ceux qui nous accompagnent, des personnes capables de nous intéresser par leur position sociale, leurs connaissances, leur honorabilité, etc. Or, le 6 août dernier, le vapeur *Saguenay* avait à son bord la société la plus nombreuse au point de vue de la respectabilité, de la science et des lumières que sans contredit il n'eût encore jamais jusque-là portée. — On se rappelle, en effet, que le 4 du même mois Mgr Dominique Racine, le premier évêque du nouveau diocèse de Chicoutimi, reçut l'onction épiscopale dans la basilique de Québec. Or, c'était précisément le 7 que devait avoir lieu son intronisation dans sa cathédrale (1) qui, nouvelle aussi, n'attendait que sa bénédiction pour être livrée au culte. Mgr l'arche-

(1) Cet édifice, dont l'intérieur était fort remarquable par la pureté de son style, fut incendié au mois de juin 1912, et n'a pas été reconstruit. A.

vêque de Québec (1), avec Nos Seigneurs Laflèche, des Trois-Rivières, Fabre, de Montréal, Ant. Racine (frère du nouveau consacré), de Sherbrooke, Duhamel, d'Ottawa, Moreau, de Saint-Hyacinthe, et plus de soixante prêtres des différents diocèses de la province ecclésiastique de Québec, sans compter plusieurs membres de différents diocèses étrangers, de même que certaines notabilités laïques de notre capitale, telles que l'honorable G. Ouimet, surintendant de l'Éducation, l'honorable juge Elz. Taschereau, M. le Dr Robitaille, etc., avaient voulu faire cortège au nouvel évêque et honorer de leur présence son installation. »

J'étais moi-même de ce voyage d'il y a près de cinquante ans, et je me rappelle parfaitement l'accueil triomphal que reçut le nouveau pontife à chacune des escales, qui se trouvaient faire partie de son diocèse, de même qu'à celle de la Rivière-du-Loup, ou Fraserville, où il avait été curé avant d'être nommé curé de Chicoutimi en 1862.

Le lendemain de l'intronisation du nouvel évêque de Chicoutimi, l'abbé Provancher se mit en route pour le territoire du lac Saint-Jean. Bien que je fisse alors partie du personnel du collège de Chicoutimi, je ne pus jouir beaucoup alors de la présence du « Maître », au milieu de l'affluence des visiteurs et du déroulement des cérémonies.

Dès le trajet de Chicoutimi à Jonquière, l'abbé Provancher est émerveillé de la beauté des grains qui couvrent les champs. Il interroge la géologie pour en apprendre le secret. « On peut se demander d'abord, dit-il, d'où peut venir l'extrême fertilité de cette région. Car, comme il est bien naturel de le supposer, la couche arable ne doit être que le résidu de la désagrégation des montagnes qui l'entourent de toutes parts. Or ces montagnes ne nous montrant presque partout que les roches les plus stériles, comme le granit, le gneiss ou des agrégats où abonde le silex, on ne peut s'expliquer que leurs lavures puissent fournir un sol d'une telle fertilité. — En examinant attentivement les rochers du Saguenay, et particulièrement ceux du voisinage du lac Saint-Jean, on reconnaît sans peine qu'ils ne se composent pas exclusivement de granit, de gneiss et de silex, mais que la syénite et le trapp s'y mon-

(1) Mgr E.-A. Taschereau. A.

trent aussi fort souvent. D'un autre côté, rien n'empêche de croire que ces montagnes, celles du voisinage du lac Saint-Jean surtout, ont été primitivement couvertes d'une couche de calcaire, comme on en voit encore des restes sur les bords de la rivière Ouatichouan, à la Pointe-Bleue, etc. Le lac Saint-Jean, avec le pays environnant, forme une dépression au milieu de la chaîne des Laurentides, dont le lac est la partie la plus basse, recevant les eaux des rivières ses tributaires. Qui empêche de croire que, lorsque la mer recouvrait toute cette contrée, les mêmes endroits ne fussent dès lors à une plus grande profondeur que le reste, et pussent par conséquent recevoir une couche de calcaire qui aurait fait défaut ailleurs ou qui y aurait été bien moins considérable. Les rochers, à mesure qu'ils sortaient de l'eau, se désagrégeant sous l'influence des agents atmosphériques, auraient versé ou laissé s'écouler dans cette dépression les débris de la chemise de calcaire dont ils étaient revêtus; et de là la grande fertilité du sol actuel. Les nombreux fossiles, qu'on trouve dans le calcaire de la Pointe-Bleue, suffisent pour nous montrer que la décomposition seule de ce calcaire suffisait pour la production d'un riche terrain, sans faire intervenir un déluge, comme quelques-uns l'ont supposé, pour amener ces riches éléments d'endroits plus éloignés. »

Notre voyageur est tout surpris en arrivant à Saint-Jérôme, qui est aujourd'hui l'une des plus belles paroisses de la Province, et qui n'existait pas lors de son premier voyage au Saguenay. « Lorsqu'en 1861, écrit-il, nous atteignîmes pour la première fois la rive du lac Saint-Jean à Koushpaïgan, c'est-à-dire à l'endroit de la décharge de la Belle-Rivière dans le lac, Saint-Jérôme n'existait pas encore, et le trajet entre Koushpaïgan et les quelques maisons constituant le poste de Métabetchouan ne se faisait qu'en canot sur le lac ou à pied sur sa rive; et aujourd'hui tous les rangs de cette paroisse nous montrent déjà des habitants prospères et vivant dans l'aisance. »

L'abbé Provancher voulait pousser son excursion jusqu'à Saint-Prime et même à Saint-Félicien, qui était alors simple mission. Mais les circonstances se prêtant peu à ce dessein, il s'arrêta à Notre-Dame du lac Saint-Jean, c'est-à-dire au Roberval d'aujourd'hui. Pendant le séjour qu'il fit en cet endroit, « quelques jeunes gens, dit-il, étant venus

nous proposer dans l'après-midi une promenade en canot à l'île aux Coulevres, nous nous empressâmes d'accepter la proposition, tant pour jouir plus à l'aise de la vue du lac, que dans l'espoir de faire sur l'île de nouvelles captures. Après vingt-cinq minutes seulement de navigation en canot d'écorce, nous avons franchi les trois milles qui séparent cette île de la terre ferme. — Nous avons à peine mis le pied sur la grève, que nous pouvions prendre par douzaines des fossiles de plusieurs espèces, particulièrement de coralliaires, libres pour la plupart parmi les cailloux roulés amoncelés là par les flots... Nous avons formé le projet de prendre une liste exacte de toutes les plantes que porte cette île, mais nous avons compté sans ses habitants. Ses habitants? direz-vous; mais vous avez dit qu'elle était inhabitée! Inhabitée par des êtres humains: oui; par des cerfs et des caribous? passe encore; mais non pas des insectes, et surtout par des cousins aux propensions les plus sanguinaires que nous ayons encore jamais rencontrés! (1) Ils étaient tellement nombreux et tellement acharnés à nous poursuivre, que continuellement il fallait se passer les mains sur la figure pour s'en défendre et qu'en nous touchant ils nous avaient déjà piqués. C'était à tel point que nos compagnons, qui s'étaient engagés dans le bord des branches pour y cueillir des cerises, furent forcés de lâcher prise aussitôt, et de venir s'exposer au grand air de la grève pour s'en défendre avec plus d'avantage. Aussi, à peine avions-nous une dizaine de noms d'insectes sur notre calepin, que nous nous vîmes de même obligé de cesser notre travail, n'ayant pas trop à faire de nous défendre de ces importuns agresseurs... Les cousins semblaient redoubler d'ardeur à mesure que le soleil baissait sur l'horizon. Aussi, à peine était-il quatre heures que nous reprîmes le canot; et une demi-heure après nous touchions l'endroit de notre départ ».

L'abbé Provancher, qui philosophait volontiers, cherchait souvent à scruter l'avenir. Voici encore l'une de ses

(1) Ne dois-je pas pourtant réclamer la palme pour les moustiques de l'île d'Anticosti, que j'ai vus jadis venir en troupes serrées, à deux milles de terre, nous assaillir toute une soirée à bord du yacht où nous étions passagers, en 1895, Mgr Lagueux, actuellement curé à Saint-Roch de Québec, et moi? A.

prédications, la navigation à vapeur sur le lac Saint-Jean, qui n'a pas tardé à se réaliser. Ce lac, en général, dit-il, a peu de profondeur; « cependant, à part une rive plate qui le borde presque de toutes parts, ses eaux sont assez profondes pour permettre la navigation même de gros vaisseaux. Et nul doute que, lorsque des paroisses se seront échelonnées sur tout son pourtour, et surtout lorsqu'il aura été mis en communication avec Québec par une voie ferrée, des bateaux à vapeur ne sillonnent ses eaux pour faciliter la communication de ses diverses parties avec la ville qui se formera sur ses bords au terminus du chemin, à Métabetchouan peut-être ou à Saint-Jérôme! (1) Si ses rives plates sont un obstacle aux accostages, il y aura toujours moyen d'utiliser dans ce but l'entrée des rivières. »

Au mois de septembre 1887, l'abbé Provancher fit un nouveau voyage dans la région du lac Saint-Jean, où la Presse associée de la province de Québec dirigeait cette année-là l'une de ses excursions annuelles. Les journalistes qui y prirent part étaient au nombre de 21. Parmi eux, je vois les noms suivants : D^r N.-E. Dionne, du *Courrier du Canada*, E. Rouillard, de *l'Événement*, T. Clary, du *Mercury*, T. Chambers, du *Chronicle*, F. Proulx, de *la Gazette des Campagnes*, N. Levasseur, de *l'Echo des Laurentides*, J.-D. Guay, du *Progrès du Saguenay*, J.-B. Lippens, du *Sorelois*, l'honorable B. de la Bruère, du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, J.-C. Chapais, du *Journal d'Agriculture*, N. Legendre, de *la Presse*. Qu'il en reste peu de vivants aujourd'hui, de ces joyeux journalistes et même de ces périodiques de 1887!

Les excursionnistes se rendirent jusqu'à Roberval, par le chemin de fer du Lac Saint-Jean.

L'abbé Provancher donna un compte rendu du voyage dans *le Naturaliste canadien*. Il ne manqua pas, en notant l'arrivée à Métabetchouan, de signaler le ravissement qui saisit tous les voyageurs lorsqu'ils aperçoivent pour la première fois la belle nappe d'eau du lac Saint-Jean. « Pour-

(1) C'est Roberval qui a été assez longtemps terminus du chemin de fer. Mais le prolongement de la voie ferrée, soit vers Chicoutimi, soit vers les localités du nord, a été plus ou moins défavorable à ses légitimes aspirations vers un avenir exceptionnellement prospère. A.

suivant toujours notre course, dit-il, nous gravissons une petite colline du haut de laquelle nous apercevons le lac dans toute son étendue. Tout près de nous se trouve l'église de Saint-Louis, ayant en face une pointe qui se prolonge au loin dans le lac et qui a valu à cette paroisse le nom vulgaire de Pointe-aux-Trembles, en raison des peupliers-trembles dont elle était couverte. A notre gauche, nous voyons les files de fermes et de maisons bordant le lac tout près de sa rive jusqu'à l'église de Roberval et au delà, où la vue se perd en confondant la masse liquide et bleuâtre avec les rives abaissées qui la bordent. — A cette vue, une exclamation de surprise s'échappe de toutes les bouches : « Mais c'est une mer, une véritable mer ! » Quel coup d'œil enchanteur ! Qui croirait à un endroit nouveau ? Cet horizon lointain qui se confond avec le firmament, cette onde tranquille qui a l'air de se délecter en se laissant pénétrer par les rayons du soleil, brillant alors de tout son éclat, ces cultures si considérables, ces constructions rurales dénotant l'aisance malgré leur simplicité : tout nous reporte ici à nos anciennes paroisses des bords du Saint-Laurent. »

On arriva à Roberval vers le soir, et l'on poussa aussitôt à la Pointe-Bleue, faire visite aux sauvages Montagnais du lieu, puis l'on s'en revint à l'église paroissiale. « Mais c'est une véritable fête qui nous attend à Roberval, écrit M. Provancher ; les maisons sont illuminées, le canon gronde, et des centaines de lampes vénitienes font du presbytère un vrai palais de feu. La paroisse presque entière est rendue sur le lieu, et fait escorte au maire qui présente à la Presse une adresse des plus sympathiques et des plus cordiales. »

Le lendemain matin, on se rend à Saint-Prime. « Nous nous arrêtons, continue le narrateur, pour saluer les Ursulines de Québec, qui ont ici un établissement déjà très florissant et d'un plus grand avenir encore. Leur maison est tout près de la rive du lac, dans un site des plus enchanteurs. Comme les bonnes Sœurs possèdent ici un vaste terrain, elles peuvent, tout en s'isolant pour se livrer à leurs exercices de recueillement et de piété, offrir encore des amusements variés pour leurs élèves, promenades dans leurs champs et sur la rive du lac, excursions sur le lac même, etc. Quoique cloîtrées, les filles de sainte Ursule jouissent ici de certains privilèges que ne possèdent pas

leurs compagnes habitant des villes. Elles peuvent, par exemple, suivre leurs élèves dans leurs promenades sur le terrain, faire des tours de chaloupe vis-à-vis leurs propriétés, etc. »

A Saint-Prime, on trouve toute la paroisse réunie à l'église : car c'était le dimanche. « Après la messe, nous nous rendons sur la galerie du presbytère, où M. Maurice, le maire de la paroisse, vient nous présenter une adresse de bienvenue. M. de la Bruère y répond en félicitant les résidents sur les progrès qu'il a pu constater dans leurs établissements : car c'est la deuxième visite qu'il fait à ces quartiers. Il les engage à rester maîtres du sol, en coulant sur leurs propriétés la vie libre, douce, indépendante dont jouit l'homme des champs avant tous les autres. — Pressé à notre tour de prendre la parole, nous saisissons l'occasion pour faire part à l'assemblée d'une observation qui nous a agréablement réjoui, et prémunir les auditeurs contre le danger de ne pas persévérer dans cette bonne voie : c'est l'absence du luxe. La paroisse réunie à l'église; et telle que nous l'avions encore sous les yeux, présentait en effet un coup d'œil d'une simplicité charmante.

« C'était, sans contredit, une tenue fort convenable, mais sans ces afféteries, ces recherches déplacées qu'on voit régner partout dans nos anciennes paroisses, et qui dénotent qu'on ne comprend pas sa position. Le luxe est aujourd'hui la ruine de la plupart de nos anciennes paroisses. Chevaux, voitures, habits, ameublements, on veut briller partout sans considérer si on a les moyens de le faire. Il est facile de constater que nos cultivateurs en général mènent un train de vie qui n'est pas en rapport avec leurs ressources. On fait de folles dépenses pour la toilette et l'accoutrement, et on ne s'inquiète pas de l'établissement des enfants... Vous pouvez, dites-vous, avoir des beaux habits, des belles voitures, comme les avocats, les médecins, etc.; mais voulez-vous vous rendre ridicules? Vos occupations vous permettent-elles de porter la tenue d'un homme de bureau? Irez-vous curer vos fossés, étriller vos animaux avec des bottes fines et des gants blancs? Que chacun reste dans son rôle; vous aurez beau vous affubler d'habits recherchés, si vous n'avez pas la culture intellectuelle qui convient à un homme de profession, vous n'acquerrez que le ridicule au lieu de mériter la considé-

ration, vous ne serez ni plus ni moins qu'un geai paré de plumes de paon. »

Telle fut la morale que l'abbé Provancher servit aux gens « du haut du Lac Saint-Jean ».

Après le dîner à la « maison d'école », les excursionnistes se rendirent jusqu'à Saint-Félicien. Là, encore, adresse « présentée sur le perron de l'église par M. Roy, le maire de la paroisse, et plusieurs orateurs, entre autres MM. de la Bruère, Levasseur, Barthe, Lemay, prirent ensuite la parole ». Comme on voit, ces messieurs de la presse de jadis n'étaient pas moins puissants par la parole que par la plume.

Durant cette nouvelle coulée oratoire, l'histoire naturelle réclama l'abbé Provancher. « Nous descendîmes sur la grève, dit-il, dans l'espoir d'y rencontrer des mollusques, et promenâmes aussi le filet-fauchoir sur les herbes pour y recueillir quelques insectes. Mais la récolte fut aussi maigre pour les uns que pour les autres... Quant aux plantes, nous n'avons aussi rencontré rien de particulièrement intéressant, et nous les avons aussi trouvées beaucoup moins diversifiées que dans les environs de Québec... Quant à l'érable à sucre, au bois-barré, au noyer, au chêne, au hêtre, au tilleul, à la pruche, nous n'en avons vu nulle part. » En effet, ces essences forestières ne s'accommodent pas au climat du nord et n'existent nulle part dans la région du Saguenay.

Au cours du trajet de retour à Québec, les excursionnistes s'arrêtèrent un moment au lac Edouard, qui « mesure à peu près six lieues de long, sur une largeur d'un à deux milles. Il est divisé dans presque toute sa longueur par une grande île, densément boisée. Ses rives, comme toutes celles des lacs à la hauteur des terres, sont peu élevées, mais toutes sinuées de baies profondes plus ou moins larges. » Au cours d'une promenade sur les eaux du lac, on aperçoit soudain une petite lumière, à travers les ténèbres du soir. On se dirige de ce côté, on aborde sur la grève. « Nous remarquons tout à côté des esquifs de différents genres, des rames et autres ustensiles propres aux pêcheurs et aux explorateurs. Nous faisons quelques pas sous le branchage et pénétrons dans la demeure du maître de l'endroit. Le château est une superbe cabane en bois rond, mesurant environ 15 pieds carrés, sans portique ni

véranda, mais orné à l'intérieur de tout autres objets que ceux que l'on rencontre dans les cabanes des pêcheurs ordinaires. Une lampe avec abat-jour orne une table chargée de papiers et d'écritures; des tablettes, à côté, portent plusieurs volumes; puis, près du double lit occupant un coin, des fusils, des haches, des lignes, etc. Mais quelle n'est pas votre surprise de trouver un journaliste, un écrivain, dans le maître de céans. M. Farnham, car tel est le nom du propriétaire, connaît le Canada mieux que grand nombre de nos lettrés canadiens. Depuis trois ans il l'a parcouru en tous sens, depuis les côtes du Labrador jusqu'à la plupart des lacs de l'intérieur. Avec son aide, il se suffit à lui-même pour tous ses besoins. Américain de naissance, il a passé trois ans en France et parle un français très correct. Il a connu nos ouvrages et nous parla un peu d'histoire naturelle. M. Farnham écrit pour différentes revues, et plus particulièrement pour le *Harper's Weekly Magazine* ».

L'abbé Provancher termine son récit de voyage en donnant son avis sur l'avantage de l'industrie laitière, qui n'était encore qu'à ses débuts en 1887. « Nous avons omis de dire, en parlant de Saint-Prime, écrit-il, qu'il y avait déjà une beurrerie d'installée là. Nous avons entendu quelqu'un critiquer cette mesure, disant qu'il fallait avant tout défricher et opérer sur le sol. Nous tenons une opinion toute contraire. La mauvaise culture a causé la ruine d'un grand nombre de cultivateurs dans nos anciennes paroisses. On semblait croire qu'il n'y avait que les céréales pour apporter l'aisance à l'homme des champs; il fallait produire du blé et de l'avoine, de l'avoine et du blé. On commence à comprendre aujourd'hui que cette routine était vicieuse et tout à fait ruineuse. Cultivant mal, parce qu'on en cultivait trop grand, on n'obtenait que des résultats désastreux. On reconnaît que la vente du lait et l'élevage des animaux rémunèrent davantage que la culture des céréales, et on va y donner une plus grande attention. Avec de nombreux animaux, il faut les bien entretenir pour en retirer du profit; on produira donc de bons pacages et beaucoup de foin. Avec de nombreux animaux, on a beaucoup d'engrais, et avec les engrais on a de bonnes récoltes en tout genre. Tel est le changement en voie de s'opérer presque partout aujourd'hui. » Il y a des années que les

faits ont démontré la justesse de ces vues de l'abbé Provancher sur les résultats de l'industrie laitière dans notre pays et au point de vue de l'agriculture.

Le volume XVI (1886-87) du *Naturaliste canadien* contient le récit d'une excursion de la Presse associée de la province de Québec dans les cantons de l'Est. Voici quels étaient les points d'arrêt fixés d'avance : Québec, Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Magog, Newport, Waterloo, Knowlton, Cowansville, Chambly, Sorel, Québec. A part les distances Québec-Montréal et Chambly-Sorel-Québec, le trajet se fit par chemin de fer. *Le Naturaliste canadien* était représenté, dans le groupe des excursionnistes, par l'abbé Provancher, une D^{lle} Provancher, l'une de ses nièces, de Woonsocket, R. I., et par moi-même. Des treize journaux ou revues qui avaient des représentants lorsque l'on s'embarqua à Québec, il n'y en a plus que cinq vivants, après moins de quarante ans.

Le préambule de la narration du voyage est assez long, et ne manque pas de certaines vues personnelles fort intéressantes et qui tiennent de l'autobiographie. Quelques extraits en feront juger.

« A tout homme qui travaille, il faut du repos, et plus que tous les autres, peut-être, les ouvriers de la plume, ou plutôt du cerveau, ont droit de réclamer ces intermittences du labeur. — Les citadins se plaisent souvent à répéter qu'il leur est nécessaire de se soustraire parfois à la poussière des rues, aux pavés réchauffés, à l'air emprisonné des villes, pour aller respirer à pleins poumons l'air pur des champs et des bois... Pour nous, cependant, qui, à quelques milles seulement de notre capitale, habitons une retraite à la campagne, où nous recevons tous les jours les suaves émanations des champs en fleurs, des foins odoriférants qui se fanent, de la fraîcheur que conserve la verdure des bois, nous sentons moins que les citadins cette nécessité d'un changement d'air. Nul besoin pour nous de nous éloigner pour chercher la solitude : nous jouissons de tous ses avantages sans nous déplacer; et nous pourrions avancer que, contrairement aux gens des villes, c'est la distraction que nous allons chercher lorsque nous sortons, mais que nous ne nous accordons cette jouissance que lorsque de pressantes raisons nous en font une espèce de nécessité. Nous pourrions encore ajouter que nous

garderions avec plaisir, indéfiniment, notre retraite, si en nous déplaçant nous n'avions pas toujours l'espoir de pouvoir, par quelque heureux hasard, pénétrer plus avant dans l'étude de l'histoire naturelle de notre beau pays. La configuration topographique des différents lieux, la constatation de la croissance de telle ou telle plante en chaque endroit, la rencontre qu'on peut y faire de tel ou tel insecte, etc., ont toujours pour nous un intérêt tout particulier. Et que de précieuses découvertes n'avons-nous pas faites parfois dans ces courtes pérégrinations! Hélas, le nombre des observateurs de la nature est si restreint en notre pays, les renseignements que nous pouvons recevoir sont si bornés, et nous nous voyons poussé si rapidement à cet âge où nous n'aurons plus à compter qu'avec l'expérience des autres, que nous voudrions, s'il était possible, inspecter nous-même, voir de nos yeux toute l'étendue de notre territoire et faire l'histoire, au point de vue de ses productions naturelles, de chacun de ses recoins. Et voilà pourquoi, chaque fois que l'occasion se présente de nous éloigner quelque peu sans prendre trop sur notre temps, nous la saisissons avec empressement, dans le but d'acquérir quelques connaissances nouvelles, de faire des reconnaissances utiles, et de courir la chance de quelque nouvelle découverte.

— Qu'on n'aille pas croire toutefois que dans tous nos voyages les plantes et les insectes seuls puissent captiver notre attention. Oh! il est une espèce de poésie à laquelle aucune âme bien née ne peut être insensible : c'est celle qui révèle aux yeux de l'observateur intelligent le spectacle des merveilles que la nature étale de toutes parts; et nous avons d'autant plus de plaisir à la goûter, cette poésie, que nous avons trouvé, dans les diverses contrées de l'ancien monde que nous avons parcourues, des termes de comparaison qui laissent tout l'avantage à celle que nous habitons. Plus nous parcourons notre pays, et plus nous admirons ses incomparables beautés, le grandiose, le sublime que ses accidents de conformation nous présentent en tant d'endroits. Qu'il nous fait plaisir aussi, lorsque nous entendons des admirateurs du beau s'extasier devant les merveilles de la Toute-Puissance étalées dans des monts altiers, des lacs majestueux, des forêts d'une richesse infinie, de reconnaître dans un tout petit insecte des merveilles non moins étonnantes, que nous révèle la loupe dans

la richesse de ses téguments, l'originalité de sa conformation, le nombre et la forme ingénieuse des armes et outils à sa disposition. *Mirabilis Deus in omnibus operibus suis!* Si les cieus formés des mains du Créateur, comme l'a chanté le Prophète, nous révèlent sa toute-puissance, l'industrie du plus petit insecte, la forme de la plus humble fleur n'en proclament pas moins sa sagesse et sa bonté. »

La réception reçue partout par les excursionnistes fut presque triomphale. Drapeaux, fanfares, banquets, discours : ce fut le programme ordinaire.

L'abbé Provancher rend le témoignage suivant au Séminaire de Saint-Hyacinthe : « De toutes nos maisons d'éducation, il n'en est point comme le collège de Saint-Hyacinthe dont l'aspect soit si riant, si enchanteur. Avec ses gazons tondus, ses bosquets, ses kiosques, ses pièces d'eau, ses allées sablées toutes bordées de fleurs les plus variées dans les sinuosités de leurs dédales sans fin, on a peine à croire que ce soit là l'entrée d'une maison de retraite, d'étude, d'un laboratoire de la pensée, que le gamin impatient qualifie étourdiment de prison, mais que l'élève plus sérieux n'hésite pas à appeler un asile de paix, de douces joies et de contentement »... « Après la visite du collège, continue l'abbé Provancher, nous rentrâmes dans la ville pour traverser le pont, et pousser une reconnaissance sur la rive droite de l'Yamaska. Partout ce sont des sites enchanteurs, de superbes résidences à demi cachées dans des bosquets, la rivière écoulant paisiblement ses eaux limpides, des champs où des moissons luxuriantes témoignent de la culture intelligente avec laquelle on les traite, des parterres de fleurs presque à chaque maison, etc. etc. De retour, nous nous avançons sur la rive gauche jusqu'à la demeure de l'honorable M. de la Bruère (1), président du Conseil législatif et premier président honoraire de notre association. Nous cédonc ici à la gracieuse invitation qui nous est faite de mettre pied à terre pour un moment de repos dans ses riches salons. »

Puis ce fut Sherbrooke, où nous passons un jour entier, qui se trouva être un Dimanche. « Il faisait une chaleur excessive ce jour-là, écrit l'abbé Provancher, et malgré la

(1) Le futur Surintendant de l'Instruction publique, décédé à Québec ces années dernières. A.

faiblesse de poumons qui nous est propre et les bronchites fréquentes que nous avons à subir, nous ne pûmes résister aux pressantes sollicitations de M. le Grand Vicaire (1), d'occuper la chaire quelques moments, aux prières de l'Archiconfrérie qui ont lieu à la suite des vêpres. Nulle part nous n'avons vu auditoire plus respectueux et plus attentif... N'ayant pu faire aucune chasse à Saint-Hyacinthe, il nous tardait de faire connaissance avec les insectes de Sherbrooke, d'autant plus que nous ne comptons encore dans notre collection aucun spécimen de cette région. Les offices de l'après-midi étant terminés encore d'assez bonne heure, nous allons visiter le verger attendant au palais épiscopal même, dans lequel nous voyons force mauvaises herbes, renouées, amarantes, verges d'or et graminées diverses, retraites ordinaires de nombreux insectes. » Je ne doute pas que le verger épiscopal de Sherbrooke, s'il existe encore, ne soit aujourd'hui mieux nettoyé et sarclé, mais il n'offre plus, peut-être, un terrain si propice aux chasses entomologiques.

Ensuite c'est Magog, et une promenade sur le lac Memphrémagog jusqu'à Newport, dans le Vermont, E.-U., puis Waterloo, Knowlton, le lac Brome, Cowansville, Chambly, et la ravissante descente du Richelieu jusqu'à Sorel, où la ville nous offrit un somptueux dîner.

Le groupe des excursionnistes se dissocia en cette dernière étape du voyage. Quant à l'abbé Provancher, débarquant à Trois-Rivières, il voulut, avant de retourner chez lui, revoir sa paroisse natale, Bécancour. « Revoir, dit-il, le lieu qui nous a vu naître, parcourir de nouveau, quoique d'un pas plus lourd, les sentiers que tant de fois nous avons foulés de nos pieds dans l'impétuosité du jeune âge, renouveler connaissance avec ces champs, ces ruisseaux, ces horizons, à peu près les seuls que nous connaissions autrefois, rechercher dans leur physionomie, qui est toujours la même, ces charmes que nous y trouvions alors qu'au début de la vie nous ne leur trouvions pas de comparables, est une jouissance que bien peu se refusent lorsqu'il leur est donné de pouvoir se la procurer. — Aussi, dès le lendemain, nous empressions-nous de traverser le fleuve, pour faire ce réjouissant pèlerinage dans notre

(1) C'était feu le très Rév. M. J.-A. Dufresne. A.

paroisse natale de Bécancour. — Oui ! nous retrouvons bien les champs, les ruisseaux, les horizons sur lesquels nos yeux d'enfant se reposaient ; mais ils semblent nous tenir un tout autre langage. « Je donne encore du vert gazon ou des épis dorés, dit le champ ; mes eaux murmurent toujours, dit le ruisseau ; je n'ai pas changé mes limites, dit l'horizon ; mais toi, tu n'es plus le même. Ta vivacité ne paraît plus ! Ton pas s'est alourdi ! Tes cheveux ont blanchi ! Tes allures sont plus lentes et dénotent un déclin qui bientôt touchera à son terme ! Reconnais même qu'avec la plupart des objets environnants tu as suivi une marche opposée. Vois ces prés sans fin là où des broussailles hérissaient le sol ; ces arbres du voisinage ont fait place à des champs où se promène la charrue ; les demeures mêmes se sont renouvelées pour prendre une parure plus coquette et plus rajeunie. Toi seul as suivi la pente qui t'approche de ton terme. — Mais non, nous ne sommes pas le seul qui avons changé, nous sentîmes-nous pressé de répondre. Et où sont-ils aujourd'hui, ces vieillards que nous voyions dans chaque maison du voisinage ? Où sont-ils, même, ces gais compagnons avec lesquels nous prenions nos ébats dans ces prés herbeux ? ces voisins qui s'asseyaient avec nous sur les bancs de l'école ? Hélas ! Eux aussi ont suivi la pente ; ceux que la mort a épargnés se sont dispersés pour la plupart ; et dans le petit nombre des restants, nous avons grand'peine à reconnaître les traits de leurs parents, dont le souvenir est encore bien vif dans notre mémoire. Oui ! dans un demi-siècle il s'opère bien des changements à chaque endroit, et si la vue des lieux où s'est écoulée notre enfance nous rappelle des souvenirs agréables, ce n'est pas sans y mêler de bien tristes pensées aussi. Nous ne dirons cependant pas qu'elles sont amères, ces pensées : car le souvenir de tout ce qu'on a aimé est toujours agréable, et il y a des tristesses qu'on se plaît aussi à goûter. »

En dépit de ses mélancoliques impressions — décrites dans la page admirable que l'on vient de lire, l'une des plus belles de notre littérature nationale — et avec le zèle scientifique qui le caractérisa constamment, l'abbé Provancher ne manqua pas, au cours de ce petit voyage, de promener le filet entomologique à droite et à gauche. De nombreuses captures le récompensèrent. Il eut même

la joie de trouver, au fond de son filet fauchoir, parmi nombre d'autres insectes : le *Phygadeuon aciculatus*, l'*Ichneumon cervulus*, le *Limneria ruficoxa*, le *Macrocentrus longicornis*, l'*Orthocentrus abdominalis*, etc. C'étaient là des espèces dont il avait le premier constaté l'existence, qu'il avait fait entrer le premier dans la nomenclature scientifique, à qui il avait donné des désignations qui leur resteront attachées jusqu'à la fin des temps !... Les profanes n'ont pas même l'idée de l'enivrement dont jouissent parfois les savants, à l'occasion de faits qui semblent aux non-initiés de bien minime importance.

En 1888, l'abbé Provancher fit le plus long de ses voyages en Amérique : celui des Petites-Antilles. J'eus la joie de l'accompagner, et ce fut le plus important des voyages que j'ai eu l'occasion de faire en sa compagnie. J'étais alors professeur au séminaire de Chicoutimi. Mais, comme on sait, il est ordinairement facile, pour prendre des congés, de trouver des motifs raisonnables. Pour les professeurs de nos collèges, en particulier, la raison de santé et de repos est toujours disponible, au cours de leurs occupations si astreignantes et si épuisantes.

Comment l'abbé Provancher eut-il l'idée d'une pareille excursion qui, à cette époque, était assez extraordinaire ? Je crois qu'il dut en avoir la pensée à la nouvelle d'un voyage qu'un prêtre du diocèse de Québec, l'abbé T. Montminy, curé de Saint-Agapit, avait fait en ces régions l'année précédente et dont il avait publié le récit. Pour ce qui est de moi, j'acceptai avec ravissement la proposition qu'il me fit de l'accompagner, d'autant mieux qu'il avait obtenu pour nous deux l'avantage d'une réduction de moitié dans les prix du trajet, sous le prétexte, d'ailleurs véritable, que nous entreprenions ce voyage dans l'intérêt de la science. Les choses s'étaient d'autant plus facilement arrangées pour cette fin, que le président de la « Quebec Steamship Company », qui tenait alors une ligne de paquebots entre New-York et les Petites-Antilles, était l'honorable P. Garneau, député du comté de Québec à l'Assemblée législative, et que le Cap-Rouge, où résidait l'abbé Provancher, faisait précisément partie de cette circonscription électorale.

L'abbé Provancher a écrit, au cours du voyage, un journal détaillé de notre excursion, et le publia dans le

Naturaliste Canadien (vol. XVII-XIX). Ce récit, intitulé : *Une Excursion aux climats tropicaux — Voyage aux Iles-du-Vent*, fut ensuite mis en volume (1) en 1890, par les soins, je le présume, de J.-A. Langlais, libraire de Saint-Roch de Québec, à qui l'abbé Provancher en céda, je crois, la propriété littéraire.

« Après avoir été ballotté sur bien des eaux différentes, écrit l'abbé Provancher en commençant son récit, ayant sillonné les mers d'eau douce de notre Canada, traversé quatre fois l'Atlantique, autant de fois la Méditerranée ; (après) avoir vu les rives de la mer Rouge, enfilé le canal de Suez, admiré la désolation des bords de la mer Morte, et m'être baigné dans les eaux fraîches et limpides du lac de Génésareth ; lorsque je sentais déjà le poids de soixante-huit hivers s'appesantissant sur ma tête : je pensais que rien ne viendrait plus me soustraire aux charmes de ma retraite, pour me livrer de nouveau aux mouvements des voyages, et me faire faire connaissance avec des mers encore nouvelles pour moi. — Mais je calculais sans compter avec mon goût, je dirais mieux avec ma passion pour l'étude de la nature. Aller goûter des climats tropicaux, admirer la nature dans ses productions les plus riches et les plus variées, et cela au milieu de populations partageant en partie notre origine et parlant notre langue, était une occasion que je ne pouvais refuser, du moment que l'exécution d'un tel voyage m'était rendue possible. Ajoutons l'espoir d'avoir pour compagnon de route un ancien ami partageant mes goûts et mes aptitudes. Qui peut nier que la présence d'un ami, dans le voyage en pays étranger, en toute circonstance en double les charmes ? — Vingt fois en lisant des voyages de naturalistes, tels que ceux de Darwin, de Humboldt, d'Agassiz et autres, j'avais en imagination savouré leurs jouissances, et, aux détails de leurs narrations, rêvé de voir de mes yeux les phénomènes et les spectacles dont la seule description me captivait si fortement. Toujours j'en renvoyais l'idée comme une

(1) Volume in-8°, illustré, de 360 pages.

J'ai publié, moi aussi, un journal de ce voyage dans mes *Impressions d'un passant* (Québec, 1910). Ce journal se composait simplement des lettres que j'adressai à ma famille au cours de l'excursion.

tentation importune, irréalisable pour mes ressources... Ce récit, écrit tantôt sur un bateau en course ballotté par la mer, tantôt sur une table d'hôtel au milieu de mille distractions, et souvent après des courses pénibles et épuisantes, quelquefois même au crayon, sur un carnet, au milieu de la forêt, ne réclame d'autre mérite que celui de l'exactitude et de la sincérité... La séparation de ceux qui nous sont chers a toujours quelque chose de poignant pour un cœur sensible, quelque grandes que soient les joies qu'on se promet pendant l'absence. Et quand il faut dire adieu de plus à ses aises, à ses habitudes, aux cent bagatelles même auxquelles on s'attache à son foyer, pour un temps dont on ne peut exactement déterminer la durée, c'est quelque chose de plus pénible encore. Adieu donc, livres, collections, paperasses qui font mes occupations de chaque jour ; peut-être ne vous reverrai-je jamais ? Qui sait si je ne vais pas dans ces climats lointains pour y laisser mes os ?... Qui sait si je ne vais pas préparer de ma pauvre individualité un repas aux habitants des mers sur lesquelles je vais m'aventurer ?... »

Nous partîmes de New-York le 29 mars, sur le *Str Muriel*, vaisseau de 1.200 tonneaux. « Nous sommes en tout sept passagers, sans aucune dame, ce dont nous nous réjouissons fort, observe l'abbé Provancher ; car si la belle moitié du genre humain a des charmes particuliers, il faut reconnaître qu'elle a aussi des exigences parfois assez gênantes. »

Le soir du 4 avril, nous jetions l'ancre devant Basseterre, capitale de l'île de Saint-Kitts (Saint-Christophe), où je vois pour la première fois des palmiers et même des figuiers des Indes, le « *Banyan tree* » des Anglais, que l'on prendrait à lui seul pour une sorte de forêt, à cause des tiges nombreuses qui descendent de ses branches jusqu'au sol. Puis c'est l'île d'Antigue, où nous faisons connaissance avec les pélicans, et surtout avec la *Victoria regia*, la reine des fleurs par ses dimensions : cette plante, de la même famille que nos nénuphars, a des feuilles de trois ou quatre pieds de diamètre, reposant sur l'eau, et des fleurs larges de onze ou douze pouces.

Le 7 avril, nous débarquons à la Pointe-à-Pitre, île de la Guadeloupe, possession de la France. Un musée public nous y intéresse fortement par quantité de spécimens de

l'histoire naturelle de ces îles. Puis c'est Roseau, capitale de la Dominique, où nous passons le dimanche de Quasimodo. L'abbé Provancher fit le sermon à la grand'messe de la cathédrale. « Je leur parlai, écrit-il, un peu de la paix que tout le monde cherche, et que bien peu savent aller prendre où elle se trouve ; puis je les entretins du Canada. Le spectacle que vous m'offrez en ce moment, mes chers frères, leur ai-je dit, m'émeut vivement. A plus de douze cents lieues de mon pays, au milieu d'une population toute différente de couleur, d'usages et de coutumes, je retrouve ici des frères ! Oui, sans nous connaître, nous nous aimions déjà, parce que nous servions le même Maître, nous donnions notre affection au même Père ; et j'ajouterai encore que nous dépendons du même gouvernement. Sujets anglais comme vous, nous parlons le français comme vous, avons à peu près les mêmes lois, jouissons des mêmes libertés qui nous sont garanties par la même protection. — La vaste nef était entièrement remplie, et ce ne fut pas peu étrange pour moi de ne voir, dans une aussi grande réunion, que quelques faces blanches par-ci par-là ; depuis le bedeau et les servants jusqu'aux marguilliers et aux chantres, tout était noir. »

C'est en parlant de la Dominique, que l'abbé Provancher trace le tableautin que voici de la vie aux Antilles : « Dans ces climats fortunés, où la nature est toujours prête à produire, on croit devoir se contenter de ce qu'on rencontre pour se procurer de nouvelles jouissances ou de nouvelles ressources. Les bons religieux qui desservent la plus grande partie de l'île nous assurèrent que c'est tellement le cas que, dans un grand nombre de paroisses, on laisse les terres sans culture, permettant aux mauvaises herbes et aux broussailles de s'établir à la place des cultures qu'on entretenait auparavant. L'Africain (1) paresseux, insouciant, à peu près indifférent pour le confort de la vie, préfère sa paresse au travail qu'exigerait la culture pour avoir la vie plus abondante. Quelques bâtons fichés en terre avec des feuilles de palmier lui font une demeure ; une guenille quelconque lui tient lieu de chemise et de pantalon ; et, pour la vie, les bois lui offrent des dattes,

(1) Descendant des noirs jadis amenés d'Afrique, pour travailler à la culture de la canne à sucre. A.

des mangos, les fruits de l'arbre à pain, et, pour peu qu'il remue le sol, des ignames, entre autres la coussecouche et la patate sucrée en abondance ; il ne désire rien de plus. Ajoutons que les eaux des rivages sont épaisses de poissons d'une grande variété, sans compter les tortues, les huîtres et autres mollusques que lui offrent les grèves. »

Nous quittons la Dominique le 9 avril, et quelques heures après nous sommes vis-à-vis Saint-Pierre de la Martinique, où nous ne pouvons descendre à cause d'une épidémie de variole qui sévit dans l'île : autrement, une quarantaine de vingt-et-un jours nous attendrait avant de pouvoir aborder en une autre île. En longeant la Martinique, nous apercevons au centre la chaîne de montagnes qui l'occupe, et où se trouvent trois volcans éteints, dont le mont Pelée, qui devait se réveiller si tragiquement quelques années plus tard et détruire entièrement la ville de Saint-Pierre.

Le 10 avril, nous débarquons à Castries, capitale de l'île Sainte-Lucie. Entre autres nouvelles connaissances que nous faisons ici, je mentionnerai le giroffier dont les fruits mûrs ne sont autres que « les clous de girofle », que tout le monde connaît.

Le 11 avril, nous descendons à la Barbade, et le 13 à Port d'Espagne, Trinidad, le terme de notre voyage, à plus de 1300 lieues de Québec.

Nous avons passé un mois entier à Port d'Espagne, les hôtes des Dominicains, desservants de la cathédrale et aussi de toute la ville. Nous y fûmes traités avec la plus grande cordialité. L'archevêque, qui était alors Mgr Gonin, vint certain jour prendre le dîner chez les Dominicains, pour nous faire honneur. Nous fûmes même l'objet, de sa part, d'une proposition à laquelle nous ne nous attendions guère. « Le vénérable archevêque, écrit l'abbé Provancher, a bien voulu proposer la santé des deux prêtres canadiens, en exprimant l'espoir que quelques-uns de leurs compatriotes viennent répondre à la pénurie de prêtres qui se fait si vivement sentir dans ces îles, à moins, ajouta-t-il, que nos deux estimables visiteurs consentent, sans plus tarder, à se fixer ici et à devenir des nôtres *hic et nunc*. — Pour nous, ai-je répondu, des obstacles insurmontables ne nous permettent pas de faire notre patrie de ce beau pays, qui nous plaît à tant de

titres. Mon compagnon, qui est encore jeune, a voué ses aptitudes à une institution (1) nouvelle qui lui ferait un crime de l'abandonner. Et quant à moi, le soleil est déjà trop bas sur l'horizon pour commencer une nouvelle carrière devant durer trop peu. J'utilise les loisirs d'une retraite bien méritée après de longues années de services laborieux, en me livrant à l'étude des sciences ; mais bientôt je ne serai plus qu'un de ces vieux meubles inutiles qu'on relègue à l'écart, en attendant que le temps accomplisse son œuvre à leur égard. »

Le 20 avril, nous nous rendîmes à San-Fernando, la seconde ville de Trinidad, pour répondre à une invitation pressante du curé, l'abbé Maingot, ancien compagnon d'étude, à Rome, de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et de Mgr Blais, évêque de Rimouski. Ici encore nous fûmes l'objet de la plus cordiale hospitalité.

C'est de San-Fernando que nous pûmes faire une excursion, par voie de la mer, à La Bréa, célèbre par son lac de bitume, que nous allâmes visiter installés... sur un tombereau, où l'on avait mis des chaises pour nous accommoder. Ce lac, ou plutôt cette plaine constituée par du bitume solidifié, peut avoir trois milles de diamètre. On en retire, avec des pics et des pelles, environ quarante mille tonnes de bitume par année, lequel, transporté dans nos villes, sert à nous faire de si belles voies asphaltées. Le plus extraordinaire, dans cette mine de bitume, c'est que chaque matin l'excavation, d'où l'on a retiré la veille la précieuse substance, en est de nouveau remplie par une poussée venant de l'intérieur. Au cours de cette excursion, nous entrâmes dans la case d'une vieille négresse, pour prendre notre dîner, grâce à un panier bien garni que nous devons à la prévoyance de l'abbé Maingot. Un autre souvenir que nous gardâmes de La Bréa, c'est celui des grosses oranges que nous y achetâmes au prix de quatre pour un sou, et qui étaient d'une saveur sans pareille.

Le 26 avril, nous visitons une léproserie, à quelques milles de Port Espagne : cinq cents lépreux sont réunis là, sous les soins de religieuses dominicaines. Je n'ai pas besoin de dire ce qu'a de pénible la vue de ces malades rongés tout vivants par la triste maladie de la lèpre. —

(1) Le Séminaire de Chicoutimi, fondé en 1873. A.

Dans un tout autre domaine, nous avons pris grand intérêt, quelques jours auparavant, à visiter une usine à sucre de canne, l'une des plus parfaitement organisées qu'il y eût dans les îles.

Nous avons fait la connaissance, à Port Espagne, du personnage le plus original que j'aie jamais rencontré : M. Devenish, ingénieur officiel de l'île entière. « C'est, a écrit l'abbé Provancher, un beau vieillard, encore tout frais avec ses cheveux blancs, grand, ayant encore toute l'agilité de sa jeunesse, et d'une humeur que la gaieté n'abandonne jamais. Il parle français, anglais, italien, espagnol, et que sais-je encore, a fait son stage militaire en France, a parcouru toute l'Europe, est venu en rapport avec les personnages les plus marquants, et a rapporté de tout cela une foule d'anecdotes et de réminiscences qu'il sait rappeler avec un entrain plein d'attraits et d'intérêt. Il vous chantera des bouts d'opéra italien, vous déclamera du Shakespeare ou vous récitera de ses vers français, de telle façon que vous êtes embarrassé au début sur le caractère à lui attribuer et ne savez trop quel jugement porter sur l'ensemble. Il parle de zoologie, de géologie, de botanique, d'histoire, de littérature française, anglaise, italienne, et avec cela a toujours le calembour prêt pour mieux vous écarter encore sur le jugement à porter. »

Cependant, malgré tous ces agréments de notre séjour dans l'île de Trinidad et tous les sujets d'étude qui nous y intéressaient, nous trouvions que notre voyage s'était assez prolongé, et nous désirions vraiment nous en revenir au Canada. Ce fut le 12 mai, un mois après notre arrivée, que nous reprîmes la mer pour New-York, sur le *Str Bermuda*. « Par une pluie fort abondante, raconte l'abbé Provancher, le R. P. Marie-Joseph vient nous conduire au quai avec la voiture du couvent. Nous étions débarqués avec la pluie, et c'est avec la pluie que nous rembarquons. Mais nous la remarquons à peine, tout entiers que nous sommes aux émotions éprouvées en nous séparant des bons Pères avec lesquels nous avons vécu en frères durant un long mois. Jamais le souvenir de l'agréable séjour que nous avons fait chez eux ne s'effacera de ma mémoire. Toujours je me rappellerai avec bonheur les noms de ces aimables Pères qui par leurs allures toutes fraternelles et en multipliant les égards et les prévenances m'ont fait

oublier que j'étais à l'étranger... — Ce sont là autant de souvenirs qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire, et qui serviront à soutenir mon courage dans les épreuves auxquelles la divine Providence pourrait me soumettre, en me rappelant comme compensation les douceurs dont il m'a été donné de jouir parmi ces saints religieux, dans cet Eden de la nature. — C'est avec un cœur brisé par l'émotion que j'ai dit un éternel adieu à de si aimables amis... »

Le voyage de retour se fit en repassant par les endroits que nous avions vus en venant, et où nous descendîmes encore. Parmi les curiosités que nous offrit le trajet, je mentionnerai seulement les huit pélicans que nous vîmes installés sur un petit rocher émergeant de la mer, près de l'île d'Antigue, et, dans le parterre des Sœurs, à la capitale de cette île, « un spécimen, dit M. Provancher, qui laisse en arrière tous ses rivaux par l'éclat, la coloration, la forme de ses corolles et la masse énorme qu'il présente. C'est un *Mirabilis*, le flamborough des Anglais. C'est un arbre de vingt à vingt-cinq pieds de hauteur, à branches fort étalées et portant des bouquets de fleurs rouges assez nombreux pour faire disparaître toute tige ou branche qui les porte. »

Au retour comme à l'aller, chacun des curés que nous visitâmes aurait voulu nous retenir chez lui jusqu'au voyage suivant du steamer, c'est-à-dire toute une quinzaine...

Une quinzaine de jours : ce fut encore l'espace de temps que nous passâmes sur le navire qui nous ramena à New-York. Voici en quels termes l'abbé Provancher a exposé les sentiments de haute inspiration que lui fit éprouver cette longue navigation :

« Malgré la monotonie de la vie de bord, les jours s'écoulaient encore assez rapidement. Et, tout d'abord, la méditation du matin. Quelles circonstances plus propres à commander le recueillement, surtout lorsqu'on monte sur le pont, suivant mon habitude, avant que les matelots ne se mettent à la toilette du vaisseau : car alors c'est une inondation de quelques quarts d'heure, qui nous contraint d'évacuer la place pour se mettre à l'abri. Plus de mouvements divers autour de soi pour nous suggérer des impressions étrangères et nous entraîner à des distractions :

l'immensité sur la tête, l'immensité sous les pieds, et l'une et l'autre muettes, silencieuses, sans mouvements, semblent nous inviter à nous unir à elles pour offrir, au Créateur, dans le recueillement, l'hommage de notre dévouement avec le tribut de nos adorations. Tout ici s'harmonise pour nous isoler du monde et élever l'âme à Dieu. Que de fois, sous le beau ciel d'Italie, seul, à une heure matinale, sur le pont d'un vaisseau fendant l'azur de la belle Méditerranée, loin de la patrie, séparé du monde, inhalant avec délices la douce haleine de cette bénigne atmosphère, je me suis complu à me livrer à l'enthousiasme que commandait la scène, pour admirer la grandeur, la puissance et la bonté de Celui qui commande aux éléments ! Et sur ces flots verts de l'Atlantique, sous cette atmosphère boréale, moins limpide, plus humide, mais non moins chérie par les hommes du Nord, je retrouve l'auteur de toute chose non moins grand, non moins admirable, non moins riche en bienfaits, et toujours digne de nos adorations !

« Ces longues navigations sur mer sont toujours pour moi des jours de retraite. Forcément séparé du monde et de ses mille affaires, je trouve le recueillement plus facile ; et le Dieu, qui se montre ici si grand dans les éléments, semble aussi se complaire davantage à se faire retrouver au fond du cœur. »

Le 26 mai, nous débarquions à Brooklyn, N.-Y., et le 29 nous étions de retour à Québec, après deux mois d'absence.

L'abbé Provancher a terminé son récit de notre « Excursion aux climats tropicaux » par une *Conclusion* de quelques pages très touchantes, que je vais reproduire ici parce qu'elles sont une sorte d'autobiographie. Etant donné aussi que ce livre est le dernier qu'il ait publié, ces pages, qui sont des meilleures qu'il ait écrites, sont en quelque sorte comme ses *ultima verba*, sortis de sa plume peu d'années avant sa mort.

« Encore un rêve de ma vie qui a vu son exécution, écrit-il.

« Dès mon enfance, je me suis senti un goût tout particulier pour les choses de la nature. Né et élevé au milieu des champs, le spectacle de tout ce qui m'environnait avait pour moi des charmes. Je n'envisageais jamais les

prés verdoyants, les moissons dorées, les forêts silencieuses, sans éprouver un sentiment de satisfaction qui me rendait heureux. Et que de rêves pour l'avenir ne formais-je pas dès lors !

« Sur une certaine élévation, à quelque distance de notre résidence, la vue pouvait embrasser une nappe assez considérable de notre majestueux fleuve. Je m'y rendais souvent avec d'autres enfants de mon âge, pour avoir la chance de voir passer des vaisseaux, de blanches voiles largement étendues, et quelquefois aussi, mais plus rarement, des cheminées fumantes qu'on voyait se mouvoir sans le secours du vent. Où vont-ils, ces vaisseaux ? — A Montréal, à Québec, là-bas, loin, loin. — Mais, qu'est-ce que Montréal, Québec ? — Des villes, disaient mes compagnons. — Et qu'est-ce qu'une ville ? — Enigme pour nous, aucun n'en avait vu.

« J'étais loin de penser qu'un jour, moi aussi, je me promènerais sur le grand fleuve dans ces maisons flottantes ; bien plus, que de ce fleuve je passerais dans la mer, que je traverserais l'océan, et que je visiterais autant de villes que j'avais vu alors de résidences de familles.

« Oui, j'ai pu satisfaire le désir de connaître cet inconnu que j'entrevois dès mon jeune âge ; j'ai pu trouver la solution de ces mystères que les autres philosophes de mon âge ne pouvaient expliquer. J'ai traversé les eaux vertes de l'Atlantique, se soulevant parfois en vagues écumantes et terribles ; j'ai admiré l'azur de la Méditerranée, qui perd aussi parfois sa placidité pour tourmenter horriblement les vaisseaux qu'elle porte. Le beau ciel d'Italie m'a fait goûter ses charmes, et les sables des déserts de l'Égypte m'ont montré leur aridité. Je me suis promené sur les plages de la mer Rouge ; (j'ai) admiré la désolation des montagnes de la Judée, qui portent cette malédiction qu'un peuple délirant et cruel demanda lui-même, au grand jour de la rédemption du genre humain. J'ai goûté l'amertume des eaux de la mer Morte, autre exemple de la justice vengeresse du Créateur contre des enfants coupables.

« Mais là ne s'est pas borné l'accomplissement d'aspirations de mon jeune âge, auxquelles j'hésitais à me livrer, doutant qu'elles fussent légitimes et surtout raisonnables.

« Les grands mystères de notre sainte religion impressionnent vivement tous les enfants élevés chrétiennement. Je me demandais s'il n'était pas possible de visiter les lieux qui ont été le théâtre de si grands événements. Et, contre toute espérance, j'ai eu ce bonheur.

« Oui, j'ai vu la grotte où est né le plus grand des enfants des hommes ! Bien plus, j'ai pénétré dans la grotte de Bethléem où est né l'Homme-Dieu même, le Sauveur des hommes. J'ai appliqué mes lèvres sur le rocher qui a entendu ses premiers vagissements ; j'ai vénéré les traces de ses pas dans tous les sentiers qu'il a parcourus pendant les trente-trois ans de sa vie mortelle : au Jourdain, où il a reçu le baptême de saint Jean ; à Nazareth, dans la boutique où il travaillait avec Joseph ; à Tibériade, où il a marché sur les eaux ; à Naïm, où il a ressuscité le fils de la veuve qu'on portait en terre ; à Cana, où il a opéré le premier de ses miracles ; au Thabor, où il s'est montré à trois de ses apôtres, revêtu partiellement de cette gloire dont il brille dans le ciel ; j'ai vu Béthanie et le tombeau d'où il a fait sortir Lazare plein de vie ! Mais surtout, j'ai gravi le rocher du Golgotha, qu'il a lavé de son sang en payant la rançon de ses enfants coupables, j'ai palpé la fente du rocher qui s'est ouverte à sa mort et qui demeure encore béante, comme témoin de sa puissance ; enfin, j'ai pénétré dans l'intérieur de son tombeau, d'où le troisième jour il s'est échappé plein de vie et triomphant. J'ai aussi vénéré sur le mont des Oliviers la trace de ses pieds qu'il a imprimée dans le roc en montant au ciel.

« Le précieux souvenir de ces lieux si mémorables fait aujourd'hui le charme de mes vieux jours. Il y a une satisfaction, que la piété ne saurait désavouer, à pouvoir dire : moi-même j'ai prié dans la grotte où des rois sont venus rendre leurs hommages à l'Enfant-Dieu. Bien plus, moi, prêtre, j'ai offert le sacrifice de son corps et de son sang sur le calvaire où il l'a consommé effectivement, et sur la pierre du tombeau où il a triomphé de la mort en donnant la confirmation de sa mission divine.

« Si le spectacle de la nature avait des charmes particuliers pour attirer mon attention dès mon jeune âge, de mon côté j'entretenais toujours un grand désir de pénétrer dans la connaissance de ses mystères.

« Tout enfant, je connaissais les noms vulgaires de

tous les arbres et arbrisseaux de nos forêts et savais les distinguer ; les foins de nos prairies et les mauvaises herbes des champs ne m'étaient pas non plus inconnus.

« Je me rappelle encore l'impression qu'avait produite sur moi la vue de fossiles bien distincts qu'on venait de tirer d'un terrain d'alluvion en creusant un puits à l'école que je fréquentais. Comme je me creusai le cerveau pour avoir la solution de ce problème, et comme j'interrogeai en vain les ouvriers et tous ceux à qui je pus les exhiber ! C'étaient des *Orthis testudinalis*, en haut relief, de la formation de Trenton.

« Plus tard, au collège de Nicolet, le terrain n'étant pas ménagé à la campagne, nous nous associions par quatre pour cultiver un carré de jardin qu'on mettait à notre disposition. Je réussis à avoir presque chaque année le premier prix pour succès en horticulture. Je me plaisais surtout à suivre le développement des plantes étrangères dont notre directeur, le bon et paternel M. Léprohon, nous fournissait des plants et des graines.

« Un livre traitant incidemment de botanique m'étant tombé sous la main, je voulus dès lors m'initier à cette science. Mais comme dans ce livre d'horticulture il n'y avait ni classification, ni même d'exposition des principes de cette science, je ne pus parvenir à en saisir les éléments ; et, le croirait-on ? parmi tous les professeurs, je ne pus en trouver un seul capable de me donner les clefs de cette science, aucun en état de me faire retrouver, dans des plantes diverses, les parties diversement conformées de la fleur : pistil, étamines, calice, corolle, anthères, etc.

« Plus d'un peut-être de ceux qui me liront, qui ont subi le surmenage actuel des programmes d'étude de nos collèges, sourira de pitié devant cette ignorance. Tel était cependant l'état des études classiques il y a un demi-siècle. Les professeurs pourtant étaient des hommes de talent et bien doués. C'étaient MM. T. Desaulniers, Pelletier, Harkin, Routhier, Nadeau, etc. Mais on n'allait pas plus loin alors en fait de sciences.

« Force me fut donc de renoncer à mes travaux scientifiques.

« Ce ne fut que dix ans plus tard, lorsque j'étais curé, que je pus me procurer les livres nécessaires pour reprendre l'étude des plantes. L'Université Laval avait eu

alors son origine. En compagnie de l'abbé Brunet, son professeur de Botanique, je parcourus les diverses parties de la Province, pour me former un herbier (1) aussi complet que possible. Je poussai même mes investigations dans Ontario et jusqu'au Michigan, l'Indiana et l'Illinois. Plus tard, quelques mois de séjour en Géorgie et une excursion en Floride me permirent de faire connaissance avec une foule de productions naturelles inconnues à nos climats ; car je dois ajouter que j'avais alors joint à la botanique l'entomologie et quelques connaissances sur l'histoire naturelle en général.

« Un désir insatiable s'empara alors de moi, pour connaître davantage les riches trésors que la nature réserve aux climats tropicaux. Je visitai l'Europe, je passai même en Afrique et en Asie, mais ce n'était qu'un passage précipité. D'ailleurs, ce n'est pas dans les déserts de l'Égypte, ni dans les monts dénudés de la Judée et de la Syrie, que le naturaliste va chercher les productions tropicales. J'avais acquis beaucoup dans ces voyages, j'avais pu reconnaître *de visu* une foule d'objets que je n'avais connus jusque-là que dans les auteurs. Mes désirs n'étaient pas satisfaits.

« C'est la nature grandiose de la zone tropicale de notre riche Amérique que je désirais voir. C'est la terre des palmiers, des lianes, des ananas, ce sont ces forêts si épaisses de productions diverses que les rayons mêmes d'un soleil vertical ne peuvent pénétrer, que je voulais étudier, ce sol aux insectes dorés, ces pays des singes et des serpents, ce terroir aux fruits et aux épices qui font les délices de nos tables : oranges, bananes, sucre, thé, café, cacao, cannelle, muscade, poivre, etc., etc.

« Or, j'ai pu réaliser ce dernier rêve, avec l'inappréciable avantage d'avoir pour compagnon un ami partageant mes goûts, et d'avoir été hébergé par d'autres amis, je dirais mieux par des frères, aussi distingués dans leurs manières que délicats dans leurs procédés. Oui, je les ai vus, ces riches climats où les feuilles le disputent aux fleurs pour la variété et l'éclat des couleurs ; où les fougères s'élèvent en arbres et les stipes se refusent aux divisions

(1) J'ai fait don à l'Université Laval, il y a quelques années, de cet herbier que j'avais acheté de la succession Provancher. A.

pour se couronner d'un parasol majestueux de verdure, semblant exercer une espèce de royauté sur toutes les autres plantes qui les environnent !

« Je les ai vus, ces arbres gigantesques, aux fibres délicates et serrées que l'ébénisterie nous montre au poli chatoyant dans nos riches salons ! Je les ai vus, ces Orchis extraordinaires, avides de vie, qui, ne demandant leur nourriture qu'à l'air ambiant, s'implantent en intrus sur les branches des grands arbres pour marier leurs fleurs bizarres et éclatantes à la sombre verdure de leurs supports !

« Et, de même que le souvenir des Lieux-Saints que j'ai visités sera un aliment à la piété pour le reste de mes jours, de même, dans la poursuite de mes études, ces merveilles de la nature que j'ai admirées aux Antilles me seront des jalons pour me guider dans le domaine de l'inconnu, que je ne cesserai de poursuivre tant que je serai capable de tenir une plume ou d'ouvrir un livre. Car Dieu est partout ; et plus on étudie ses œuvres, plus on apprend à Le retrouver et plus on se sent porté à chanter avec le Prophète : *Benedicite, omnia opera Domini Domino, laudate et superexaltate Eum in sæcula.* »

CHAPITRE XVII

Les voyages de l'abbé Provancher en Amérique (suite)

Aux îles de la Madeleine. — A Chicago. — Pourquoi l'abbé Provancher aimait les voyages. — Conseils aux Canadiens de Chicago. — L'art dans la grande ville. — Impressions de l'abbé Provancher sur les Etats-Unis. — Dieu n'y règne pas. — La Saint-Jean-Baptiste à Chicago. — Son « coup de mort ». — Histoire de chapeau. — Peut-on se sauver aux Etats-Unis. — La situation canadienne dans l'Est et dans l'Ouest. — Le rôle providentiel des Canadiens-Français aux Etats-Unis. — Les Canadiens-Français y sont-ils heureux. — Comme il se plaisait, l'abbé Provancher, parmi les colons de sa première cure. — Comment les Canadiens de là-bas accueillirent les observations et jugements de l'abbé Provancher.

Vers la fin du mois de juillet 1889, l'abbé Provancher entreprit un voyage aux îles de la Madeleine (golfe Saint-Laurent). Il avait pour compagnon de voyage l'abbé P.-A. Bégin, professeur de sciences au Collège de Lévis, attaché aujourd'hui au Séminaire de Sherbrooke. Il en a publié le récit dans *le Naturaliste canadien* (1). « Nous avons surtout pour but de collecter des coquilles, dit-il. Car nous tenions à ne pas confirmer le proverbe qui dit qu'on s'étonne volontiers des merveilles étrangères, en passant par-dessus celles que l'on a. Sur plus de deux mille coquilles que je possède (2), de toutes les parties du monde, celles de notre Golfe ne sont encore que pauvrement représentées dans ma collection. C'est à tel point que

(1) Volume XXIII, 9-12.

(2) Cette collection d'environ 2300 espèces de mollusques fait aujourd'hui partie du musée de l'Instruction publique. A.

je n'ai pu, plus d'une fois, répondre à des demandes d'échange qui m'étaient proposées pour nos coquilles indigènes. — Disons aussi qu'à part nos coquilles d'eau douce, et quelques espèces marines des plus abondantes, la cueillette des spécimens est très difficile pour nos mollusques. — Nos espèces terrestres sont toujours rares et jamais abondantes; et quant à nos espèces marines particulières à nos mers boréales, on ne peut toujours s'en procurer que très difficilement. — ...Allons nous-même sur les lieux, nous dîmes-nous, et faisons amples provisions. Les îles de la Madeleine, en plein golfe et appartenant à la province de Québec, doivent être sans doute un bon champ de récolte. — Mais quelle déception! — Je savais bien qu'il y avait des dunes aux îles de la Madeleine, mais j'étais loin de penser que toutes leurs grèves fussent du sable le plus pur, et cela jusqu'à dix et douze milles au large. Or, dans un tel sable, que peut-on trouver?... »

On partit de Québec le 26 juillet. Le lendemain midi, on arrive à Truro, Nouvelle-Ecosse, où l'on a l'après-midi à passer. On fait la visite de la petite ville. « Mais nous sommes en soutane, et les *blue noses* (1) n'ont pas l'habitude d'en voir. Deux caribous ou deux bisons passant par les rues n'auraient pas plus attiré l'attention que nos deux soutanes (2). — Habitué à ne tenir aucun compte de l'ébahissement des badauds qui me voient chasser des mouches, « allons hardiment, dis-je à M. Bégin, et méprisons les regards scrutateurs que nous lancent ces imbéciles. » Sans plus donc nous inquiéter, nous allons dans le parc public qui longe un petit ruisseau à cascades merveilleuses, et faisons maints détours dans les sentiers à gauche et à droite pour capturer des insectes; mais pour des mollusques, pas un seul. »

Ensuite, c'est Pictou, d'où l'on s'embarque pour les îles. Le capitaine du petit bateau est un citoyen de Saint-Roch de Québec, et dans l'équipage se trouve un Trem-

(1) Surnom que l'on donne aux habitants de la Nouvelle-Ecosse. A.

(2) Allant dans un pays tout catholique, et de plus appartenant à la province de Québec, nous n'avions pas cru devoir déposer l'habit ecclésiastique pour cette courte excursion.

blay, de Saint-Irénée (Charlevoix). Y a-t-il beaucoup de navires, sur toutes les mers, où ne se trouve pas au moins un Canadien-Français ?

On débarque à l'Etang-du-Nord, d'où l'on se rend au Bassin. Le dimanche suivant, 4 août, nos visiteurs remplacent le curé parti pour le Havre-Aubert, et font les offices paroissiaux. « Mon jeune ami chante la grand-messe, écrit l'abbé Provancher, et je porte la parole. De ma vie je n'avais vu encore auditoire plus simplement mis, plus modeste, plus attentif et plus respectueux. Jamais femme ne peut se montrer plus modeste que toutes celles que l'on rencontre ici. Ces modes extravagantes, coiffures à la chien, chapeaux en gamelles qu'un accident quelconque aurait dérangées dans leur régularité en leur faisant perdre l'équilibre, cocardes provocatrices empruntées aux soldats, boursofflures postiches simulant de disgracieuses difformités : rien de tout cela ne se rencontre ici. C'est la simplicité qu'on rencontrait partout dans nos campagnes il y a cinquante ans qui trône encore ici, cette simplicité que j'ai vue dans mon enfance dans les riches paroisses du comté de Nicolet, et avec elle, comme compagnes inséparables, la pureté des mœurs, la vivacité du sentiment religieux, la fidèle pratique des devoirs du chrétien, et par suite la paix, le contentement et les bénédictions du Ciel dans les familles. Je n'ai pas manqué de leur en faire un compliment, à ces braves gens, et de les encourager fortement à conserver ces précieuses coutumes de nos ancêtres, à veiller scrupuleusement sur l'invasion du luxe, ce redoutable ennemi qui est la ruine des familles et souvent la perte des âmes. — Comme le curé m'avait aussi prié d'insister sur l'importance de l'éducation, je leur en dis aussi quelques mots. Je leur fis voir que c'est uniquement par l'éducation que leurs conationaux, les Acadiens, étaient parvenus à sortir de leur obscurité, à faire reconnaître leurs droits, à s'assurer tant dans le gouvernement de leurs provinces que dans le fédéral la part d'influence qui leur est due, à faire comprendre que les fils des victimes de 1755 pouvaient aujourd'hui marcher de pair avec les fils de leurs vainqueurs, disons mieux, de leurs bourreaux. Un moment on a cru pouvoir les anéantir ; l'exil, les spoliations, les massacres ont eu libre cours, mais en vain. Ce peuple ne pouvait périr, car il avait en

lui les semences d'une vie éternelle, la foi qui vivifie tout, et la vertu qui donne le courage et la force (1). »

Nos deux voyageurs font de courtes excursions de côté et d'autre, à l'intérieur ou sur les rivages. Le deuxième dimanche, ils vont faire les offices paroissiaux au Havre-Aubert. Ici encore l'abbé Provancher adressa la parole aux bons fidèles, et même il leur annonça que, à la suite des vêpres, il ferait l'exercice du chemin de la croix, en donnant l'historique de chacune des stations. « Tout le parcours de la voie douloureuse depuis le prétoire de Pilate jusqu'au Golgotha, raconte-t-il, le drame sanglant du Calvaire, la sépulture et la résurrection du Sauveur, passèrent successivement en revue, avec les circonstances de lieux et de situations telles qu'elles étaient alors et telles qu'elles se montrent encore aujourd'hui, pour les avoir à plusieurs reprises visitées et étudiées à Jérusalem. Ces braves gens paraissaient tout ébahis à de tels récits. « Que vous êtes heureux, me disait l'un d'eux, d'avoir vu tout cela ! Et quelle impression ne doit pas produire la vue de lieux si mémorables ! »

Dans le voyage de retour on fit un arrêt d'un jour au collège de Memramcook, où l'on trouve en bonne voie de formation un musée tout à fait intéressant. Le 16 août, on rentra à Québec, l'excursion ayant duré près de trois semaines.

Au cours de sa narration, l'abbé Provancher s'est montré peu satisfait de ce voyage au point de vue de l'histoire naturelle. Dans l'archipel de la Madeleine, il avait trouvé une flore à peu près identique à celle du reste de la province de Québec. Quant aux insectes, c'était à peu près la même chose. Pourtant, parmi les captures qu'il y fit, il découvrit trois espèces nouvelles d'hyménoptères, à l'une desquelles il imposa un nom qui rappellera à jamais son lieu d'origine (2). Dans ses trouvailles entomologiques, il y eut même un exemplaire de la *Doriphora decemlineata* Say, le fléau connu chez nous sous le nom de « Bête

(1) « Mon aïeul maternel était un Acadien », a écrit ailleurs l'abbé Provancher. Il ne pouvait donc s'empêcher d'éprouver une joie particulière à donner de bons conseils aux Acadiens des îles de la Madeleine. A.

(2) L'espèce *Ichneumon Magdalensis* Prov.

à patate ». Cet insecte nuisible, parti des montagnes Rocheuses vers 1860, était donc parvenu en 1890 jusqu'à l'océan Atlantique !

Mais, dès le commencement de son récit, il avait dit qu'il entreprenait ce voyage surtout pour recueillir des mollusques. Or, la déception fut grande : il n'a pu énumérer en tout que huit espèces différentes de mollusques rencontrées aux îles de la Madeleine, résultat peu remarquable d'un voyage assez difficile et coûteux. Malgré tout, il put remplir trois pages du *Naturaliste canadien* de la liste des espèces des diverses branches de l'histoire naturelle dont il avait constaté la présence dans l'archipel, et le fait n'est pas sans intérêt.

Le dernier voyage de quelque importance que fit l'abbé Provancher fut celui de Chicago, en 1890, lequel dura tout un mois. Il en publia la narration détaillée dans le *Naturaliste canadien*, du mois de juillet au mois d'octobre 1890. Ce récit ne fut pas sans faire quelque sensation. C'est qu'il donnait moins de renseignements sur les personnes et les choses rencontrées dans le voyage, que des appréciations et des jugements prononcés en toute liberté et qui ne furent pas toujours du goût de tous les intéressés. De copieux extraits de ce récit de voyage mettront le lecteur au fait de la façon dont son auteur jugea la situation de nos compatriotes émigrés aux États-Unis, telle qu'elle était vers la fin du siècle dernier.

En commençant son récit, l'abbé Provancher trouva bon de protester contre l'assertion d'un écrivain qui, parlant de son récent voyage aux Petites-Antilles, s'était permis de dire qu'« il aimait à voyager. » — « Nul peut-être, répliquait-il, ne se complaît davantage dans la retraite du foyer, dans la solitude du cabinet, que le rédacteur du *Naturaliste*. Le silence de sa cellule, pourrais-je dire, ces dos de livres qui le regardent de tous côtés, ces gravures appendues aux murailles, cette modeste berceuse, et jusqu'au désordre de son bureau où livres et papiers s'étaient parfois pêle-mêle (1), ont pour lui de tels charmes

(1) S'il en était besoin, je pourrais sur ce point corroborer pleinement ce que dit l'abbé Provancher de son bureau de travail. De fait, je n'ai jamais vu nulle part de bureau de travail aussi encombré que le sien. Il avait tout juste, au milieu, un étroit

qu'il ne peut jamais s'en séparer sans quelque effort, même pour un temps de courte durée. — ...Cependant j'ai beaucoup voyagé, oui ! parce que je poursuivais des études qui m'en faisaient une nécessité. — Elle serait bien imparfaite, l'étude de la nature, pour celui qui prétendrait la faire entre les quatre murs de son cabinet. Quelque exacte que soit une description d'auteur, c'est à peine une faible image de la réalité ; et un quart d'heure d'inspection en dit plus à l'intelligence que de longues heures d'étude des plus attentives. D'ailleurs, pour apprécier des merveilles, il faut nécessairement les voir. — Que je les trouve à plaindre, ceux qui ne savent comment employer leur temps ! ceux qui se délectent dans le farniente ! qui voyagent sans autre but que de s'amuser, de chercher des distractions ! — Je n'ai jamais fait un pas sans un motif déterminé ; et toujours, dans mes déplacements, le désir d'apprendre quelque chose, l'éventualité de pouvoir confirmer certains aperçus encore trop vagues, ou l'espoir de faire quelque nouvelle conquête dans le domaine de l'inconnu, ont été mon mobile secondaire lorsqu'ils n'étaient pas le principal. »

A part le désir de voir une fois la grande ville de Chicago, et de faire visite à un groupe de parents établis dans la région, un autre motif encore rendait ce voyage un peu obligatoire. « J'avais à conduire à son père, dit l'abbé Provancher, une petite-nièce qui, née là, en était partie encore enfant et n'avait pas revu sa famille depuis quinze ans (1). » A Montréal, nos voyageurs furent rejoints par M. A. Rho, « l'artiste distingué, ajoute l'abbé Provan-

espace pour écrire. Tout le reste était couvert de livres, brochures, revues, jusqu'à dix ou douze pouces de hauteur. L'une de mes grandes ressources de distraction, durant mes séjours au Cap-Rouge, c'était de faire des fouilles dans ces amas d'imprimés, et d'en retirer des écrits pleins d'intérêt, scientifiquement parlant. De temps en temps, quand ces montagnes de papier devenaient d'une épaisseur trop exagérée, l'abbé Provancher « faisait le ménage » sur son bureau. Mais, on s'en doute bien, les montagnes ne tardaient pas à s'élever de nouveau. A.

(1) Cette enfant, élevée chez l'abbé Provancher, est devenue l'épouse de M. H.-O. Roy, notaire, Les Saules, Québec. Je sais combien, durant des années, elle mit de gaieté dans la demeure un peu sévère de « l'ermite du Cap-Rouge », comme il se désignait quelquefois. A.

cher, qui tout récemment livrait à l'admiration du public un véritable chef-d'œuvre, dans la reproduction en haut-relief de la Cène de Léonard de Vinci, que le ciseau des plus habiles sculpteurs de l'Europe n'avait jamais pu représenter fidèlement. (1) »

Dès le lendemain de son arrivée à Chicago, l'abbé Provancher assista à la séance de distribution des prix au couvent, tenu, dans la paroisse canadienne de la ville, par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Au cours du récit qu'il en fait, il raconte aussi la discussion qu'il eut avec un compatriote de l'endroit sur les mérites respectifs de l'école publique et de l'école paroissiale, et termine par l'apostrophe que voici :

« Canadiens des Etats-Unis, ne vous faites pas illusion. Inculquez de bonne heure, à la maison, les principes religieux à vos enfants; faites confirmer, pendant des années, ces règles de conduite morale par l'enseignement dans vos écoles de paroisse; appuyez-les, de plus, de l'assistance régulière aux offices de l'église et aux instructions qui s'y donnent : et ces enfants n'en auront pas encore trop pour résister au torrent impétueux de l'indifférence, du scandale, et de cette soif immodérée des biens matériels, caractères propres de la civilisation américaine et du milieu dangereux dans lequel vous vivez ! »

Après une brève description de Chicago — du Chicago de 1890, qu'on ne l'oublie pas, — l'abbé Provancher fait les considérations suivantes sur le côté artistique, ou plutôt non artistique de la grande ville. « Fait bien remarquable, dit-il, dans toutes ces constructions si vastes, si hardies, si riches dans la qualité de leurs matériaux et si originales dans leurs plans, vous n'êtes pas capable de retrouver la moindre trace des classiques de l'art. Non, l'art n'est pas encore rendu à Chicago. On érige des constructions gigantesques, jusqu'à treize et quatorze étages, on leur ajoute des ornements des plus dispendieux tant

(1) L'original de cette pièce remarquable, dont il a été fait des moulages, se trouve sous le maître-autel de l'église de Jacques-Cartier de Québec.

Feu M. Rho, peintre, sculpteur, etc., fut assurément l'un des plus grands talents qui aient paru chez nous. Il put faire, tardivement, quelque étude chez les artistes d'Italie. A.

par la matière que par le travail : mais je vous mets au défi d'y trouver un indice d'un ordre régulier quelconque... Et partout, dans les églises, les édifices publics, les palais les plus riches, ce sont de ces défauts notables, cette absence des règles classiques qui ajouterait tant au bon goût et au mérite de constructions si dispendieuses et si riches... Les classiques de l'art, qui ont tant contribué à épurer le goût dans la civilisation, à donner une juste idée de la poésie, de l'idéal, du beau, n'ont pas encore pris racine dans cette ville, surgie du sol comme un champignon, qui ne compte pas encore quatre-vingts ans d'existence ! On n'a encore songé qu'à se donner des aises, sans avoir eu le temps d'étudier l'art. » Puissent les choses avoir changé, à ce point de vue de l'art, depuis 1890 où ces lignes ont été écrites. En tout cas, lorsque les habitants de Chicago penseront à élever chez eux des statues aux grands Canadiens, il est pour le moins douteux que l'abbé Provancher se voie choisir pour un pareil honneur, si l'on a encore là-bas le souvenir du récit de voyage qui nous occupe en ce moment.

Durant son séjour à Chicago, l'abbé Provancher prenait souvent part, le soir, à des réunions de parents et d'amis, qui se tenaient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Il raconte au long les discussions qui s'y élevaient, et où naturellement il avait le rôle principal. Au cours de l'une de ces « soirées canadiennes », comme il les appelle, l'un des assistants lui dit : « Vous avez suffisamment visité Chicago, maintenant. Eh bien, que pensez-vous de notre ville ! — Oui, j'ai visité Chicago dans ses principales parties. J'ai admiré ses parcs et le bon goût qui a présidé à leur décoration ; j'ai contemplé la richesse de ses édifices, où des marbres s'élèvent jusqu'à treize et quatorze étages ; je n'ai pu retenir mon étonnement devant cette ruche de travailleurs sans nombre employés chaque jour à parfaire l'ensemble de cette vaste cité qu'on dirait sans limites, ici déblayant une nouvelle avenue, là asseyant les rails d'un nouveau tramway, et partout poursuivant ce progrès qui range aujourd'hui cette cité, née d'hier pour ainsi dire, parmi les plus renommées du monde. J'ai rencontré des équipages de chevaux enharnachés d'or ; j'ai vu des palais d'une somptuosité fabuleuse, où le marbre avait été mis de côté dans les lambris, pour faire place à

l'onyx mexicain, cette pierre précieuse si dure, faisant miroiter jusque dans le plafond des panneaux à surface polie enchâssés dans des cadres de métal doré. Chicago est une ville superlativement américaine, et c'est tout dire. — Mais qu'entendez-vous par ville *américaine*, étrangers *américanisés*, expressions que nous vous avons entendu plusieurs fois employer ? — Je vais vous répondre ; mais qu'il soit bien entendu que je ne veux ici blesser aucun d'entre vous. Je vais vous faire part des impressions qu'a fait naître en moi la vue de tout ce que j'ai observé aux Etats-Unis, non seulement ici dans l'Illinois, mais dans la Nouvelle-Angleterre et une partie des Etats du Sud. Si parfois je mets le doigt sur des plaies sensibles, vous ne devrez pas vous en offenser, mais examiner attentivement et sans parti pris si ces plaies existent réellement, ou si elles n'ont d'origine que dans mon imagination. Remarquez encore que ces opinions que j'exprimerai sont partagées par la plupart des visiteurs de votre pays qui ont voulu réfléchir, et qu'elles ne sont pas chez moi le résultat d'impressions subites reçues en passant, mais bien la conséquence d'observations répétées à divers intervalles et en bien des endroits différents, et qu'elles ont produit en moi une conviction profonde et réfléchie qu'aucune objection n'a pu encore ébranler. Notez aussi que si je n'avais pas à respecter certaines susceptibilités qu'il convient de ménager, je pourrais accentuer bien davantage les maux que je veux signaler, et corroborer mes opinions de faits et d'autorités qui ne laisseraient plus place au doute. — Il y a de par le monde trois grands vices qui entraînent les hommes à leur perte. Vices de tous les temps, de toutes les conditions, et de toutes les contrées qu'occupe quelque parcelle de la race humaine. Ces vices sont : l'orgueil, l'avarice et la sensualité, ou, en d'autres mots, le désir de dominer, de s'élever au-dessus des autres ; une soif insatiable de la possession des biens de ce monde ; et une recherche immodérée des jouissances matérielles de la vie. Comme vous le voyez, ces vices sont directement opposés aux vertus que prône l'Evangile : humilité, pauvreté, mortification ou pénitence. C'est l'étendard de Satan qui s'élève contre l'étendard du Christ. — Je l'ai dit plus haut : ces vices se trouvent partout, ils sont inhérents à notre nature. Mais nulle part peut-être ces vices n'ont champ plus vaste à

leur développement, théâtres plus achalandés, et sectateurs plus fidèles à leur poursuite qu'aux Etats-Unis. Quelques réflexions vont vous en convaincre. » L'abbé Provancher développe ensuite assez longuement, en trois points, la preuve de ses assertions. Glanons seulement quelques appréciations plus caractéristiques dans ces pages assez nombreuses :

« 1° Dans tous les pays civilisés, les convenances sociales ont établi des degrés que chaque position respecte. Ici, tout est confondu, nul ordre, nul rang, nulle limite à l'ambition. Les derniers dans la considération du public ne perdent pas l'espoir de parvenir au premier rang des honneurs et des postes de confiance, et Dieu sait quels moyens souvent on emploie pour y parvenir... L'Américain ne connaît pas cette vertu (l'esprit de pauvreté); qu'il en soit digne ou non, il prendra toujours le moelleux fauteuil. Quelle que soit sa culture intellectuelle, il ne se croit inférieur à aucun autre. Il parlerait à un roi, au Pape même, avec le sans-gêne qu'y mettrait un homme d'affaires rencontrant un de ses collègues. Aussi, les Américains sont-ils connus partout pour leur manque de savoir-vivre et leur ignorance des devoirs sociaux... Et cet esprit d'indépendance, d'égoïsme, de suffisance, a tellement pris racine dans ce peuple, qu'il est devenu l'un des caractères distinctifs de sa nationalité. On le retrouve jusque dans les enfants... Disons aussi que si ceux du bas de l'échelle n'ont pas scrupule de s'installer aux premiers échelons en attendant qu'on les en déloge, d'un autre côté les dignitaires, les titulaires des postes honorables, tout en ne voulant rien céder de leurs privilèges, ont bien peu souci d'observer le décorum, de se soumettre à cette étiquette qui fait distinguer partout les hommes de haut rang et commande le respect... L'Américain a horreur de la médiocrité : il faut que par un moyen quelconque il s'élève au-dessus de sa classe... — Mais, est-ce que ce tableau n'est pas trop chargé ? A vous entendre, tous les Américains se rangeraient sous l'étendard de Satan. Est-ce que Dieu ne se trouve pas ici ? — Non, il ne s'y trouve pas ; ou s'il s'y trouve, il n'y règne pas ! En voulez-vous la preuve ? Prenons les statistiques. Quelle est la population actuelle des Etats-Unis ? 64 millions en chiffres ronds ; et sur ces 64 millions, combien y en a-t-il qui ont

une religion quelconque ? 22 millions seulement ! Vingt-deux millions seulement rendent un culte au Créateur ; restent donc 42 millions qui ne reconnaissent pas le Maître Suprême, ne lui rendent aucun culte !!! N'est-ce pas un fait stupéfiant !... J'ai donc eu raison de dire que, si Dieu se trouvait aux Etats-Unis, il n'y régnait pas, puisque les deux tiers de la population de ce pays confessent ne pas le connaître, ou du moins lui refusent tout culte.

« 2° Le deuxième des vices qui ravagent le monde est l'avarice, la cupidité, l'amour de l'argent ; et ici encore, les Etats-Unis nous offrent le spectacle des plus scandaleuses fortunes, de la plus révoltante exploitation de l'homme par l'homme, de la plus libre carrière à toutes les intrigues... »

« 3° Venons-en maintenant au troisième des vices qui perdent les hommes. Ce vice est la sensualité, c'est-à-dire l'amour du confort matériel de la vie, des plaisirs, du luxe, de tout ce qui flatte nos sens pervers. Et sur ce point, libre carrière ici, champ presque sans limites aux ravages de ce vice... »

La colonie canadienne-française de Chicago se trouva à célébrer « la Saint-Jean-Baptiste » pendant que l'abbé Provancher était là, et il y prit part. Il y eut, comme chez nous, messe solennelle, « procession » dans les rues, concert, et banquet — à 11 heures 1/2 du soir. Au concert et au banquet, l'abbé Provancher dut adresser la parole. « Le concert, observe-t-il, devait être éminemment canadien ; cependant, dans les divers groupes, avant l'ouverture de la séance, on n'entendait guère de français. Oh ! il est facile de le constater ; on répudie sa langue, on se fait gloire de parler l'anglais. »

Après la Saint-Jean-Baptiste, ce fut le « 4 juillet », où l'on célèbre la fête de l'Indépendance des Etats-Unis. L'abbé Provancher alla passer cette journée à Bourbonnais, près de Kankakee, Ill., à une cinquantaine de milles de Chicago. Ce fut là, j'en suis convaincu, qu'il attrapa son coup de mort, comme nous disons. « Il avait fait les jours précédents, écrit-il, une chaleur excessive à Chicago... On me donne pour coucher la chambre de l'angle

nord du presbytère, au deuxième. Le temps s'était un peu rafraîchi vers le soir ; mais la chaleur concentrée dans les appartements m'avait engagé à laisser les fenêtres ouvertes, comme je le faisais à Chicago. Mais voilà que je me réveille dans la nuit grelottant de froid. Le vent avait tourné au nord et apportait une bise glaciale. A moitié endormi, j'essaye de fermer la fenêtre qui donnait sur le flanc de mon lit, et je ne sais comment y parvenir : ce sont des châssis à la guillotine, et je ne puis abattre la partie inférieure, parce qu'une toile métallique, en préservatif contre les mouches, garnit la fenêtre en dedans. Après bien des tâtonnements dans l'obscurité, je viens à découvrir à la fin que, pour atteindre le châssis inférieur, il me faut soulever la toile métallique, et je parviens ainsi à tenir la fenêtre parfaitement close. Je me recouche avec l'espoir que, ajoutant le couvre-pied au simple drap qui m'abritait, je vais bientôt me réchauffer et reprendre mon sommeil. Je me rendors aussi bientôt. Mais une heure environ plus tard, nouveau réveil dû encore au froid. Je n'avais pas remarqué que, outre la fenêtre du côté, j'en avais une autre à la tête, ouverte aussi, et qui malgré sa persienne m'amenait un vent glacial. J'employai le même stratagème que pour la première, et je parvins à la clore. Mais j'eus peine à me rendormir, tant le froid m'avait pénétré. — Je prévoyais bien quelle allait être la conséquence de ce refroidissement subit. Aussi, je me levai le matin avec la fièvre, une bronchite aiguë et un malaise général. Je me contentai de dire la messe à l'église, et tâchai de me remettre en reprenant le sommeil perdu. Mais vains efforts : des douleurs d'entrailles ne me le permirent pas ; je perdis aussi l'appétit, et craignis un moment une inflammation d'intestins. Un repos de trois jours me fut ainsi forcément imposé pour me remettre petit à petit. »

L'abbé Provancher ne se remit jamais complètement des effets de ce refroidissement, d'autant plus dangereux pour lui, qu'il était atteint d'une bronchite, plus ou moins active, depuis quelques années. Aussi, à partir de cet accident de Bourbonnais, sa santé déclina désormais peu à peu au cours des vingt mois qui lui restaient à vivre.

Cependant, il était revenu à Chicago et y continuait son séjour. Mais pourquoi ne citerais-je pas ici, tout au long, son « histoire de chapeau », bien caractéristique à la

fois de sa manière et des mœurs qui ont cours aux Etats-Unis ?

« Il existe à Chicago, dit-il, entre les avenues Dearborn et State, un immense magasin qui embrasse ce bloc tout entier. Effets de tout genre sont vendus là : étoffes de toute description, en laine, soie, coton, fil, etc., verroterie, vaisselle, bijouteries, hardes faites, chapeaux, bonbons, papeterie, jouets d'enfants, etc., etc. — Comme je trouvais mon chapeau de soie à haute forme un peu lourd pour la température de l'Ouest, j'entre là pour en acheter un de paille plus léger. J'y achète aussi certains autres articles pour faire des cadeaux à des parents. Mon chapeau essayé et payé, « à quelle adresse voulez-vous qu'on vous l'envoie ? » me demande-t-on. — Si c'est la même chose pour vous, « je préférerais le prendre tout de suite, et mettre le mien dans la boîte. — Nulle différence. » J'échange donc les chapeaux, et j'ajoute dans la boîte une boîte de cols que je venais d'acheter à un autre comptoir. La boîte close, on m'indique le « Despatch Office » où je dois la faire enregistrer. J'écris moi-même l'adresse : au numéro 36, Spruce Street. « All right, me dit le commis ; vous l'aurez cet après-midi. » L'après-midi, en effet, on apporte un paquet à la maison, où je me trouvais dans le moment. Je ne reconnaissais pas la boîte à chapeau ; mais je crus que le commissionnaire était descendu pour aller la chercher. Mais point, il n'était plus là. Le paquet ne contenait que les autres articles que j'avais achetés. « On apportera probablement votre chapeau demain, dirent les gens de la maison. Car il arrive quelquefois que, pour ne pas connaître assez les adresses, on retarde ainsi. » Mais le lendemain se passe, et rien ne vient. Le surlendemain je me rends au magasin, je vais trouver le commis qui m'avait vendu le chapeau et formule ma plainte. Il se rappelle m'avoir en effet vendu un chapeau et en avoir reçu le prix qu'il a envoyé porter avec la note au caissier par une jeune fille, comme la chose se pratique dans ce magasin. Puis, « suivez-moi », me dit-il ; et il me conduit à un autre bureau portant pour enseigne « Complaints Office ». Allons ! me dis-je, il paraît que je ne suis pas le premier qui a à se plaindre de l'administration de cette maison, puisqu'on a établi ainsi un bureau des plaintes. Et, en effet, cinq ou six personnes étaient là à donner des explications sur des

erreurs à peu près du même genre. Mon tour arrive, j'explique la chose au commis. Ce commis, à chevelure grisonnante, me regardait à peine et paraissait tout préoccupé de quelque autre affaire. — « Vous avez acheté un « chapeau? me dit-il d'un air distrait. — Oui. — Quand? « — Avant-hier. — Vous l'avez payé, fait adresser exacte-
« ment, et confié au Despatch Office? — Exactement. —
« Nous aviserons, et si nous le trouvons, nous vous
« l'enverrons. — « Si nous le trouvons », dites-vous; mais
« il faut le trouver! Qu'en avez-vous fait? Si vous ne le
« trouvez pas, il faudra tout simplement me remettre mon
« argent ». Ses yeux fixés au plafond, par-dessus les têtes
d'autres plaignants, il ne parut pas même m'entendre. Je
réitère mes visites une troisième et une quatrième fois, et
toujours sans plus de succès. « On va voir qui est en
défaut, où peut se trouver la boîte... et on vous l'enverra. »
Enfin, pour la cinquième fois je me rends au magasin,
décidé à en finir cette fois d'une manière ou d'une autre.
Le commis vendeur paraît bien mortifié, mais dit qu'il s'est
acquitté exactement de sa partie. Vient un commis supé-
rieur qui veut me faire recommencer toute l'histoire. —
« Mais vous m'avez déjà coûté plus que la valeur de mon
« chapeau, par les démarches que vous m'avez forcé de
« faire. Croyez-vous que ce soit chose agréable que d'avoir
« à se présenter ici comme un importun quémandeur qu'on
« écoute à peine? Un homme honnête et d'honneur ne
« peut se plier à de telles exigences qu'avec une extrême
« répugnance. L'histoire ne sera pas longue; elle peut se
« réduire à quelques mots. Vous m'avez vendu un cha-
« peau, vous avez reçu mon argent, et vous avez gardé le
« chapeau, après avoir promis de l'envoyer à l'adresse que
« je vous ai donnée. Voulez-vous, pour en finir, me
« remettre mon chapeau ou me rendre mon argent? Voilà
« toute la question. — Regardez cette affiche, dit le com-
« mis en me montrant une pancarte portant qu'on n'est
« pas responsable des erreurs qui peuvent survenir. —
« C'est une doctrine toute américaine que celle-là. Je pour-
« rais donc afficher sur mon chapeau que je ne suis pas
« responsable de mes actes et m'en aller fouillant dans
« tous les goussets; et à ceux qui voudraient réclamer je
« répondrais en leur montrant mon affiche! Non, mon-
« sieur, votre affiche ne vaut rien. La parole d'un honnête

« homme est un contrat et lie celui qui l'a donnée. Si votre
 « maison n'est pas une réunion d'escrocs où l'on fait
 « métier de soutirer l'argent aux visiteurs, voici ce que
 « vous devez faire : ou me remettre mon argent, ou me
 « rendre mon chapeau... » Et telle est l'histoire de mon
 chapeau, que j'ai tenu à vous raconter dans tous ses
 détails, pour vous citer un trait de mœurs américaines. »

Cependant on avait recommencé les « soirées cana-
 diennes », c'est-à-dire ces réunions du soir où l'on causait,
 à cœur ouvert, entre parents et amis.

Et l'abbé Provancher continue : « L'un des assistants
 me dit un soir : « Vous m'avez étonné en parlant comme
 « vous l'avez fait l'autre jour. D'après vous, il serait
 « presque impossible de se sauver, aux États-Unis. Eh
 « bien, moi, je prétends qu'on peut tout aussi bien se
 « sauver ici qu'au Canada. Nous avons toutes facilités
 « pour faire notre religion ; nous avons des offices réguliers
 « dimanches et fêtes ; nous avons des prêtres qui, pour
 « n'être point nés au Canada, n'en sont pas moins cana-
 « diens par le cœur, les affections, les sentiments, les
 « allures, etc. Nous avons de plus des institutions reli-
 « gieuses pour faire instruire chrétiennement nos enfants.
 « Que pourrait-on exiger de plus ? » A ces assertions,
 l'abbé Provancher réplique assez longuement en trois
 points, dont voici un bref résumé :

« 1° *On peut aussi facilement se sauver ici qu'au
 Canada.* — Je le nie. On peut se sauver aux États-Unis,
 oui ; mais non pas aussi facilement qu'en Canada, et vous
 allez le comprendre. Il y a au Canada une atmosphère de
 foi, de religion et de piété qui ne se trouve pas ici. Or, c'est
 un puissant appoint pour le salut que le bon exemple de
 tous ceux qui nous environnent... Voyons les choses telles
 qu'elles se passent ici. On n'a pas encore répudié Dieu
 absolument, mais on agit comme s'il ne comptait pas dans
 les affaires de ce monde... Dites maintenant si c'est la
 même chose ici qu'au Canada, si l'atmosphère qui règne
 ici est aussi propre au salut qu'en Canada ;

« 2° *Nous avons des prêtres canadiens par le cœur, les
 sentiments, les allures, etc.* — Vous m'amenez ici sur un
 terrain extrêmement délicat. Prêtre moi-même, je ne vou-
 drai pas m'ériger en censeur de confrères, pour accuser
 leur manque de zèle ou leur négligence dans l'exercice du

saint ministère. Cependant je crois pouvoir dire que vos prêtres sont un peu américanisés eux aussi. Le milieu dans lequel on vit nous affecte toujours plus ou moins sans même que l'on s'en aperçoive. Quelle est la tendance, le but des masses, ici ? Faire de l'argent, et le plus promptement possible. Or, vos prêtres, par leur position, sont forcés de s'américaniser un peu à cet égard. Ils n'ont pas de revenus fixes, et doivent sans cesse faire appel à leurs ouailles pour un entretien convenable, et pour eux-mêmes et pour les choses nécessaires au culte... D'un autre côté, entouré partout de gens qui ne savent rien se refuser des aises et commodités de la vie, l'homme de Dieu ne résistera pas assez peut-être à ce funeste entraînement, et donnera la part principale dans ses instructions à la partie matérielle sur la spirituelle. Tandis que, au Canada, le prêtre est à l'abri de cette tentation : la dîme lui viendra toujours, certainement, plus ou moins abondante suivant que Dieu aura béni et favorisé les moissons. Ainsi donc, en Canada, le prêtre est l'homme de Dieu qui doit uniquement travailler au salut des âmes, tandis qu'ici il est de plus un commis, un agent, un syndic, comme vous le voudrez, chargé de collecter des argents. Cette seconde fonction peut parfois nuire notablement à la première ;

« 3° *Nous avons des institutions religieuses pour faire instruire chrétiennement nos enfants.* — C'est précisément sur cet article que je vous trouve le plus grandement en besoin. Vous le savez : les enfants sont des jeunes plants qu'il faut cultiver avec le plus grand soin. Il faut que l'enfant suce, pour ainsi dire, la piété avec le lait de sa mère ; aussitôt que sa jeune intelligence commence à se développer, il faut l'entretenir de Dieu, lui apprendre à Le servir, et surtout à Le craindre, lui apprendre dès lors à prier et ne lui donner que de bons exemples. L'enfant ainsi élevé continuera à l'école de paroisse, non à l'école publique, l'école sans Dieu, à perfectionner cette éducation ébauchée à la maison. Or, est-ce ainsi que vous en agissez ? Je crains fort qu'il en soit autrement. Pourquoi ? Parce que le grand courant est là qui vous entraîne : on vit au milieu d'un peuple sans Dieu, on fait comme lui : on s'en passe. — Je sais bien qu'au couvent on s'efforce de cultiver le cœur de l'enfant en même temps que son intelligence. Mais quelle impression restera, dans le cœur, de

ces sages leçons pendant quelques heures du jour, lorsque tout le reste du temps on ne l'entretiendra jamais de semblables matières. Et vos garçons, pour qui il faut une éducation plus virile, une éducation académique, pour leur ouvrir l'entrée des carrières avantageuses pour gagner leur vie, vous les envoyez à l'école publique, à l'école sans Dieu. Jamais on ne leur parlera là de la crainte de Dieu, de la malice du péché, de la nécessité de combattre ses mauvais penchants. Puis, comptez-vous pour rien le contact avec des enfants sans religion qu'ils fréquentent habituellement tous les jours? des enfants qui n'ont jamais entendu parler de Dieu, qui ne savent pas ce que c'est que le péché, qui croient que, à part les torts au prochain, tout est permis à celui qui veut se livrer à ses penchants. Et, je vous le demande, quand, à la maison, cherchez-vous à corriger ce défaut d'éducation, en parlant de religion à vos enfants? Peut-être n'auriez-vous pas autorité pour le faire, vos paroles étant démenties par votre conduite. Comment pourriez-vous recommander la confession à vos enfants, si vous ne la fréquentiez pas vous-mêmes? Mais il y a un autre obstacle, et très grave encore, pour vous empêcher de parler convenablement de religion : c'est l'instruction qui vous manque. Et sur cet article, c'est avec connaissance de cause que je me prononce.

« Vous avez été élevé au Canada, vous connaissez bien votre religion, direz-vous. Oui, vous connaissez votre religion pour la pratiquer par routine, mais non pas pour l'enseigner ou la défendre quand on l'attaque. On se plaint grandement en Canada de l'ignorance des fidèles en fait de religion, malgré les instructions multipliées qui sont sans cesse données, malgré les livres de piété répandus partout, et même les journaux qui sont remplis très souvent de matières édifiantes. On se repose sur la foi intègre que l'on conserve et sur la pratique des devoirs religieux qui vient confirmer cette foi. Mais ici, qui vous parle jamais de ces devoirs religieux? Vous entendez les sermons à l'église. Mais sur la demi-heure réservée au sermon, retranchez un quart d'heure ou vingt minutes pour le sermon d'argent : quel temps reste-t-il pour instruire ceux qui manquent d'instruction, pour ébranler les cœurs, effrayer les pécheurs et les amener à prendre une autre route? D'ailleurs, entendez-vous l'instruction tous les dimanches?

« Je veux croire que, nés au Canada ou instruits convenablement dans votre enfance, vous vous conservez bons chrétiens, vous êtes de véritables Canadiens. Très bien ; mais vos enfants ne le seront plus. Ils se sont américanisés de trop bonne heure. A quinze ans, ils étaient déjà leurs maîtres, comme le sont les enfants américains. Vous n'auriez pas risqué votre autorité en leur imposant votre volonté pour les faire agir autrement qu'ils le voulaient. Dites si ce n'est pas là le cas pour un très grand nombre. Ils ont perdu leur langue ; et avec leur langue très souvent s'est en allée aussi leur foi, ou du moins elle s'est trouvée affaiblie, elle n'est pas demeurée intacte. Que deviendront-ils dans la suite ? Quels enfants élèveront-ils eux-mêmes ? Peut-être de purs Américains sans foi ; mais pour des Canadiens, point.

« Convenez donc que si, aux Etats-Unis, on peut faire sa religion et se sauver, on le peut partout, c'est avec bien plus de difficultés qu'au Canada. Au Canada, on a le grand courant du bon exemple qui nous entraîne ; ici, on a le torrent du mauvais exemple, la torpeur de l'indifférence qui vous obsède ou vous emporte. Autant au Canada on rougirait de ne pas faire preuve de sentiments religieux, autant aux Etats-Unis on aurait honte d'afficher de tels sentiments. Je sais bien que ce ne sont pas ceux qui m'entendent en ce moment qui auraient le plus grand besoin des avis que je donne ici. Mais, réfléchissez, et vous verrez que malheureusement mes craintes ne sont pas sans fondement, si je considère la masse des Canadiens établis aux Etats-Unis. »

Il y a un bon tiers de siècle que l'abbé Provancher adressait aux Canadiens-Français des Etats-Unis les graves considérations que l'on vient de lire. Le temps a été assez long pour que l'on puisse savoir s'il y a bien jugé des choses, si ses prévisions se sont réalisées ou non.

Faute de bien connaître la situation présente de nos compatriotes aux Etats-Unis, je ne puis moi-même émettre aucun avis là-dessus. Je crois pourtant pouvoir dire que, au moins dans l'Est des Etats-Unis, le peuple canadien-français a merveilleusement conservé sa nationalité française et ses croyances religieuses. Du reste, à la fin de sa narration de voyage, l'abbé Provancher s'est défendu lui-même d'avoir vu les choses trop en noir. « On pourrait,

a-t-il dit, conclure, par la lecture de tout ce qui précède, que je suis un pessimiste qui condamne absolument tous les Canadiens des Etats-Unis, qui ne voit rien de bon en eux, et qui n'en verrait plus un seul après quarante ou cinquante ans. Cependant, telle n'est pas ma pensée. J'ai voulu signaler les grands dangers auxquels sont exposés les Canadiens aux Etats-Unis, et surtout ceux de l'Ouest, les mettre en garde contre le péril qui les menace, péril qui va les emporter infailliblement s'ils n'ouvrent pas les yeux pour le conjurer, s'ils ne réveillent pas leur patriotisme pour conserver leur langue, sauvegarde de leur foi. Mais je suis bien loin de les condamner (1). » Puis, il présente l'autre côté de la médaille et fait en un court tableau un résumé de l'histoire merveilleuse de notre peuple. « Mais ajoute-t-il, voilà que tout à coup un esprit de vertige s'empare de lui : il faut qu'il sorte, qu'il se répande. L'espace et la liberté ne lui manquent pas ! Il a devant lui un sol des plus fertiles qui ne demande que de la vigueur et du courage pour enrichir son propriétaire ; et cette vigueur, et ce courage, Dieu l'en a amplement gratifié. Cependant, il renonce à tous ces avantages, passe à l'étranger, et troque son indépendance de propriétaire contre un salaire éphémère d'ouvrier de manufacture. Qui peut donc le porter à une conduite si peu rationnelle ? Ses pasteurs l'en détournent autant qu'ils le peuvent, les patriotes sincères en gémissent, le gouvernement s'en émeut et lui fait des offres pour le retenir. Mais tous ces moyens sont sans effet : il émigre, et il émigre (2). Le doigt de Dieu n'est-il pas encore là ? Tout à côté de lui, il y a une grande nation chez

(1) On peut dire que, à tous ces points de vue, la situation n'a guère changé depuis 1890. A.

(2) *L'Echo du Collège* (de Lévis, P. Q.), en son numéro de Sept.-Oct. 1924, rendant compte d'un discours de Mgr Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, prononcé le 23 septembre précédent devant l'association des anciens élèves de la maison, a écrit les lignes suivantes : « Dans la catholique province de Québec, on ignore à quelle propagande ignoble et dangereuse des doctrines les plus subversives sont exposées nos concitoyens des autres Provinces. Mgr Hallé donne des détails, cite des faits parvenus directement à sa connaissance. Il souligne les raisons de la survivance franco-américaine dans l'Est des Etats-Unis, alors que, dans l'Ouest américain, plus d'un quart de nos compatriotes ont abandonné à la fois leur langue et leur foi. »

laquelle l'oubli de Dieu et l'indifférentisme semblent devenir la loi générale. Il faut qu'il aille s'implanter au milieu de cette nation semi-Infidèle, pour lui donner l'exemple d'un peuple fidèle à sa foi; il faut qu'il continue son apostolat. Plongé au milieu de ces affaires, pour qui Dieu ne compte pas; privé de ses guides habituels pour les affaires de son salut, ne pouvant se soumettre qu'avec une extrême répugnance aux allures des pasteurs étrangers qu'on lui donne; on crut un moment que sa foi allait s'affadir et peut-être sombrer. Mais lui, comme les enfants d'Israël arrachés à leur pays et pleurant Sion à la vue du fleuve de Babylone, sent se raviver sa foi pour résister au torrent qui l'entraîne. Il demande à grands cris des pasteurs de sa nation, pour soutenir son courage et lui enlever toute idée d'exil dans la pratique habituelle de ses devoirs religieux, en suivant les us et coutumes du pays. De ces pasteurs lui sont envoyés; et le flot de l'émigration suivant toujours son cours, on voit se former de nombreux noyaux de véritables paroisses canadiennes, avec leurs pasteurs, leurs couvents, leurs Frères, leurs Sœurs pour l'éducation de la jeunesse, absolument comme en Canada. Les offices se font avec chant grégorien; de nombreux enfants de chœur exécutent les cérémonies; des cantiques sont chantés à l'église en français; on laisse aux fidèles de langue anglaise à fréquenter les églises irlandaises; et tout se fait ici avec cet ordre, cette solennité, cette tenue respectueuse et édifiante comme on le fait en Canada.

« Voilà ce qu'on peut voir dans tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre où se sont formés des centres canadiens; et ces centres augmentent tous les jours, si bien que déjà en plusieurs endroits la majorité se trouve aux Canadiens; le français règne dans toutes les familles, bien que pour les affaires on se serve de l'anglais; la foi se trouve à l'abri par l'usage de la langue, par les pieuses pratiques que l'on a apportées du pays, et par une atmosphère religieuse qui s'affermite de plus en plus pour résister au torrent du mauvais exemple, en bannissant tout respect humain.

« Ici, dans ces Etats de l'Est, les Américains sont souvent fanatiques ou du moins affichent une religion quelconque, et c'est ce qui ne sert pas peu aux Canadiens pour garder leur foi. On nous attaque? semblent-ils dire; eh

bien, défendons-nous! Allons notre train, ne rougissons jamais de nos croyances, et faisons prévaloir sur eux l'excellence de notre religion par la pratique fidèle de ses préceptes. Tandis qu'il en est tout autrement dans l'Ouest: l'indifférentisme, l'absence de religion tiennent le haut du pavé, dominant dans les masses, et constituent un danger bien plus à craindre que la guerre ouverte... Dans vingt ans, cinquante ans, qu'en sera-t-il de ces centres canadiens dans l'Est, avec leur langue, leur foi et leurs coutumes soutenues par ces familles aux mœurs pures qui, partout où on les a vues s'établir, ont fait *tache d'huile*, grâce à leur fécondité sans pareille? Ces Canadiens seront peut-être devenus les maîtres par le nombre? Ils auront, du moins, accompli leur apostolat, la mission que Dieu leur a confiée en les arrachant de leur pays pour aller prêcher, par leur conduite et leurs exemples, les vérités de la foi à un peuple infidèle ou du moins indifférent. Tels seront peut-être les résultats de cet exode du peuple canadien, que rien au point de vue humain ne saurait justifier...

« Un autre appoint qui contribuera encore à conserver aux Canadiens des Etats de l'Est tous les caractères de leur nationalité, est qu'ils forment des centres assez populeux pour suivre cette coutume apportée du pays, notée par d'aucuns de qualité louable, et taxée de défaut par d'autres, savoir : d'avoir toujours les yeux sur le prêtre, de le suivre partout, et de ne jamais vouloir voir en lui, en toute circonstance, que l'homme de Dieu, séparé du monde, un autre Christ, comme dit saint Paul, prêchant Jésus-Christ toujours et partout sinon par ses paroles, au moins par ses exemples, sa tenue, ses allures, sa séquestration des joies mondaines, et son abstention de tout ce qui ne saurait profiter au salut des âmes... Voilà ce qui me rassure pour l'avenir des Canadiens de l'Est qui, gouvernés par des prêtres de leur nationalité, ont ramené dans leurs paroisses les allures et les coutumes du pays, conservent avec soin leur langue, et veillent à ce que cette langue soit toujours celle du foyer de la famille.

« Mais je n'ai pas la même confiance pour nos compatriotes de l'Ouest et ceux éparpillés dans les grandes villes. Il se fait parmi eux un travail d'absorption qui m'inspire assez. On semble ne pas voir la vague qui bat la base de de justes craintes, et contre lequel on ne se prémunit pas

la nationalité, le langage : vague qui monte sans cesse et qui, dans un avenir non très éloigné, finira par tout engloutir. Pourtant, le mal n'est pas sans remède. Avec de la bonne volonté et de l'énergie, on pourrait le conjurer : car ils sont encore peu nombreux, ces Canadiens sans cœur qui, mettant de côté tout patriotisme, ont répudié les us et coutumes du pays, pour ne plus voir rien de louable en dehors de ce que l'on trouve aux États-Unis.

« Oh ! elle serait belle, la lutte, il serait beau, le triomphe, si les Canadiens de l'Ouest, imitant ceux de l'Est, s'unissaient à eux pour combattre ce glorieux combat de se conserver toujours canadiens. Que partout il y ait des écoles de paroisse ; qu'on conserve précieusement sa langue ; que, partout où la chose est possible, on organise des paroisses, j'entends des dessertes, comme au Canada ; qu'on n'aille jamais écarter la Providence dans le gouvernement des choses de ce monde, en allant chercher des avantages matériels par des voies que répudie la conscience : et l'on s'assurera ainsi la victoire. Qui sait si, compatriotes des États-Unis, soutenus par le zèle de vos pasteurs, dans cette noble et glorieuse lutte pour la conservation du langage et de la foi, les ans, avec le secours de la divine Providence, n'amèneraient pas un glorieux triomphe ? Les Canadiens de l'Est et de l'Ouest, unis à ceux des bords du Saint-Laurent, formeraient un puissant empire, j'entends empire de la foi et du langage, sur cette terre de l'Amérique du Nord ; empire, sinon capable de commander, de dominer les autres nationalités, du moins assez fort pour se conserver intact, se faire respecter de tous, et capable de résister à tout envahissement qu'on voudrait tenter contre lui. — Tel est le vœu d'un patriote sincère, d'un Canadien pur sang et d'un catholique sans mélange. »

A la suite de ces considérations, l'abbé Provancher ajoute : « Bien des personnes m'ont demandé : vous avez vu grand nombre de Canadiens dans l'Est et dans l'Ouest des États-Unis. Sont-ils plus heureux que ceux qui sont restés au pays ? » Et il répond :

« Si, par être heureux, vous entendez se donner une bonne nourriture, se couvrir d'habits fins, relever la tête et se faire l'égal des bourgeois : en ce sens-là, certainement ils sont plus heureux. Mais si vous mettez le bonheur

là où seulement on doit le trouver, je dis : non, ils ne sont pas plus heureux et ils ne peuvent l'être. — Quel est le véritable moyen d'être heureux sur la terre ? C'est de se conformer en tout à la sainte volonté de Dieu. Cherchez tant que vous le voudrez, vous n'en trouverez point d'autre. Etes-vous dans la joie par suite d'un succès dans une entreprise quelconque ? Dieu m'a favorisé, devez-vous dire. A Lui la reconnaissance, et à moi d'agir de telle manière que je mérite de nouvelles bénédictions. Etes-vous au contraire dans la peine ? Dieu, qui m'aime, direz-vous, m'envoie ces épreuves pour mon plus grand bien ; il connaît mieux que moi ce qui me convient et ce qui ne me convient pas ; que sa sainte volonté soit faite en toute chose !

« Est-ce bien là ce que l'on fait aux Etats-Unis ? Je dis que généralement ce n'est pas ainsi que l'on agit. A-t-on eu quelque succès ? On vise à s'élever plus haut ; on se donne de meilleurs habits ; on augmente, on enrichit son ameublement ; on se répand en dépenses inutiles, souvent au moyen de dettes que l'on contracte. Est-on, au contraire, dans l'épreuve, dans la maladie, le chômage pour l'ouvrage, etc. ? On se répand en plaintes inutiles ; on cherche à se tirer d'embarras coûte que coûte, par des moyens où souvent l'on étouffe la voix de la conscience. On ne songe nullement à se tourner vers Dieu, parce que, là, Dieu ne compte pas ; on ne Le mentionne jamais dans ses affaires ; on compte uniquement sur sa force, son habileté, son adresse ; et si l'on échoue encore, on recourt à l'intrigue, on se livre, au détriment de sa conscience, à des extorsions qu'on qualifie simplement de finesses. Comment être heureux, alors, si l'on n'a pas entièrement perdu la foi, si la conscience peut parler encore et torturer l'âme de remords ? Et quel avenir pour vos enfants, qui sont plongés au milieu de mille dangers, sollicités par mille séductions et entraînés par mille mauvais exemples ? Je sais qu'il est très difficile de juger les défauts et les qualités des masses, et qu'en généralisant des applications il y a toujours une foule d'exceptions. Je sais qu'il y a des centres, dans l'Est, où l'esprit chrétien règne comme au Canada. Mais ce n'est pas le grand nombre : car on s'américanise bien vite au milieu des Américains. — Mais ces défauts que vous signalez, me direz-vous, se rencontrent aussi au Canada.

— Sans doute, mais bien moins fréquemment, et avec de bien plus puissants moyens pour les prévenir et les éviter. — Nous avons de la misère au Canada, dira l'émigré canadien, et ici nous vivons à l'aise. — Vous vivez à l'aise ! Pas toujours, encore sans aucune assurance pour l'avenir. Viennent une maladie, un accident, et vous voilà dans la misère, sans ressources, ajoutons : sans consolations, si vous n'avez pas la religion fortement ancrée au cœur.

« J'ai été le premier curé d'une nouvelle paroisse (1) durant quatre ans, ajoute l'abbé Provancher, dans une belle page déjà citée au commencement de ce livre. Tout le monde était pauvre, mais tous laborieux, pleins de courage et bons chrétiens. On n'avait qu'une nourriture grossière, du pain blé et avoine, et du lard ; on manquait souvent d'ameublement. Et cependant, je n'ai jamais vu peuple plus heureux. Cette nourriture grossière, on avait un assaisonnement précieux pour la faire trouver excellente : la faim excitée par un dur travail. Les terres étaient excellentes. On était pauvre, alors, mais on voyait venir l'aisance par le travail et l'économie. Et quelle consolation pour ce brave père de famille lorsque, arrivé à sa cabane de bois rond le soir, après un rude labeur, il trouvait la table mise et la femme qui compatissait à ses fatigues, lorsqu'elle n'avait été elle-même au champ pour les partager ; ses enfants tout joyeux de revoir leur père pour lui témoigner leur attachement ! Le pain grossier était trouvé délicieux, le lard excellent ; et, la santé se fortifiant par le travail, on hâtait le lendemain pour exercer ses forces encore davantage.

« Arrivait-il un accident à quelqu'un ? Tout le monde y mettait la main, et dans un clin d'œil la perte était réparée. Tout le monde était pauvre, et tous étaient contents, heureux, parce qu'on savait se soumettre à son sort, et qu'on avait un capital à gros intérêts dans le champ qui poussait, le troupeau qui croissait, et la forêt qui attendait la hache du bras vigoureux. On avait du mauvais pain, mais un appétit d'autruche pour le digérer ; des habits grossiers, mais on savait s'en contenter, les trouvant plus propres pour résister aux travaux qu'il fallait exécuter et aux intempéries des saisons.

(1) Saint-Victor de Tring (Beauce), 1848-52. A.

« Et quelle consolation, quel doux contentement qui faisait souvent couler des larmes, lorsque le dimanche, du haut de la chaire sacrée, je pouvais dire à tous, car nul ne manquait aux offices : Courage ! mes frères, vous faites la volonté de Dieu. Vous êtes pauvres : réjouissez-vous, vous êtes plus rapprochés de Jésus-Christ, qui n'avait seulement pas une pierre pour appuyer sa tête. Vous travaillez dur : mais Jésus-Christ, le maître du monde, a travaillé comme vous pendant trente années de sa vie. Celui qui à Dieu de son côté est toujours riche, toujours heureux. Est-il dans le succès, il en remercie Dieu et sollicite de nouvelles faveurs ; est-il dans l'épreuve, il en remercie encore Dieu, parce que les peines et les souffrances sont des arrhes pour le ciel.

« Aussi je pouvais voir rayonner la joie sur toutes les figures.

« Mais aux Etats-Unis je n'ai pu voir de pareilles scènes.

« J'ai vu de ces manouvriers à gros salaires qui, relevant la tête, couverts d'habits recherchés, battaient le pavé de leurs semelles d'un air arrogant. J'ai interrogé : ces beaux habits, ils les devaient au crédit ; ces airs d'arrogance dénotaient un vide dangereux qui se faisait dans leur cœur. Je suis allé chez eux : leur salon était rempli d'articles de fantaisie recherchés et dispendieux, et cependant il n'avaient pas le sou. J'en ai vu qui gagnaient parfois jusqu'à \$40 dans une semaine, et qui se tourmentaient pour avoir seulement un \$2 pour une dépense nécessaire. Etaient-ce des ivrognes ? non, des gens sobres. A quoi dépensaient-ils donc leur argent ? Aux mille occasions que l'on a de dépenser dans les villes, en faisant *comme les autres*. Etaient-ils heureux, ceux-là ? Certainement non, car ils étaient dans la gêne et ne pouvaient pas dire : Je fais la volonté de Dieu, je me sou mets à sa divine Providence. Leur conscience, s'ils en avaient encore, les aurait démentis sur-le-champ. »

L'abbé Provancher terminait ces considérations élevées en conseillant à ses compatriotes, surtout aux jeunes gens, s'ils voulaient être heureux, de prendre leur hache et de s'en aller attaquer la forêt au Lac Saint-Jean et dans les autres territoires de colonisation. Là ils le trouveraient, le bonheur cherché ; autour d'eux il y aurait d'autres belles

terres pour leurs enfants, qu'ils auraient la consolation de voir « élever aussi à leur tour des familles chrétiennes et heureuses. »

Ce récit de son voyage à Chicago se termina dans la livraison d'octobre 1890 du *Naturaliste canadien*. On imagine bien que les plus intéressés, c'est-à-dire les Canadiens de l'Ouest américain, ne furent guère flattés des jugements que l'abbé Provancher avait portés sur eux avec une si libre franchise. Dès la livraison suivante, celle de novembre, de son journal, il crut devoir publier la note suivante :

« A propos de notre « Excursion à Chicago », nous croyons avoir frappé la note juste. Nous recevons de gauche et de droite des félicitations sur ce que nous avons eu la hardiesse de dire de nos compatriotes des États-Unis, que plus d'un ont eu l'avantage de visiter comme nous.

« Nous savions fort bien que nous ne serions pas du goût de tout le monde, et que, là-bas surtout, nous serions jugé sévèrement. Mais il est des vérités qu'il faut avoir le courage de proclamer, quelque désagréable que puisse être la tâche, en vue du bien que ces vérités reconnues peuvent produire. »

D'autre part, il m'écrivait le 4 décembre suivant : « Mon histoire de Chicago fait fureur. De gauche et de droite je reçois des félicitations. Je pense pourtant que les gens de là-bas doivent être furieux contre moi. »

Mais de ces mécontentements qui ont pu se produire chez nos frères des États-Unis, à la lecture des sévères appréciations de l'abbé Provancher, je n'ai eu connaissance d'aucune manifestation publique, et il n'en reste sans doute trace nulle part. Ce qui reste, ce sont les écrits mêmes de Provancher, et l'histoire n'aura guère d'autres documents que ceux-là pour apprécier la situation et l'époque dont il s'agit.

Ici se termine cette longue étude des pérégrinations de l'abbé Provancher sur le continent américain.

Mais, entre temps, il a voyagé aussi dans les pays d'Europe et d'Asie. Et surtout, il a inauguré l'ère des pèlerinages canadiens en Terre-Sainte. Je raconterai tous ces faits dans les chapitres suivants.

CHAPITRE XVIII

Premier voyage d'Europe et premier pèlerinage en Terre-Sainte

De Québec à Jérusalem. — Sur l'*Hibernian*. — Un Westphalien original. — Les joies du pourboire. — Discussion avec un ancien militaire. — Une chasse entomologique à Lourdes. — Sur le *Scamandre*. — Dans le port de Naples. — Les Pyramides d'Égypte. — Arrivée en Terre-Sainte. — Incidents d'équitation. — Jérusalem ! Jérusalem ! *Lætatus sum in his quæ dicta sint mihi !* — Remarquable tableau de la Ville sainte. — Le pays de Palestine. — Au Saint-Sépulcre. — Une petite insubordination de l'abbé Provancher. — *Super flumina Babylonis*. — La propreté chez les Arabes. — Nouvelle... rébellion de l'abbé Provancher. — Nazareth. — Orientaux et Occidentaux. — Le *Chromis paterfamilias*. — Des Sœurs... anticléricales. — « Tarette ! Tarette ! » — Fruits d'un pèlerinage de Terre-Sainte. — Les Français et le clergé. — A Rome. — Nos chicanes religieuses de jadis. — Laborieux préliminaires d'une audience papale. — Léon XIII. — Sous clef, à Lorette. — Une ordination à Paris. — Londres ; le British Museum. — L'hôtelière généreuse de Liverpool. — Où l'abbé Provancher juge l'Italien, le Français et l'Anglais. — Son opinion sur la France et sur notre pays.

« A plusieurs reprises déjà, a écrit l'abbé Provancher en commençant son récit de voyage *De Québec à Jérusalem* (1), j'étais venu sur le point de partir pour l'Europe, surtout dans le but de retirer d'une telle visite l'instruction qui en est la conséquence naturelle, mais surtout des connaissances plus étendues sur la science dont je me suis fait une spécialité ; et toujours des obstacles insurmontables

(1) Vol. in-8° de 724 pages, publié à Québec, en 1884.

étaient venus renverser mes projets. C'est après avoir pris connaissance des conditions des pèlerinages français que j'ai pu voir que le voyage, non seulement d'Europe, mais encore d'Orient, n'était pas au-dessus de mes ressources ; et un compagnon de route s'étant présenté dans la personne de M. Majorique Bolduc, curé de Douglastown, que je connaissais depuis son enfance, je me décidai de suite à tenter l'entreprise. »

Ce fut en 1881 que l'abbé Provancher put ainsi réaliser son désir, entretenu depuis longtemps, de faire le pèlerinage de Terre-Sainte. « Tout enfant, écrit-il, encore sur les bancs du catéchisme, il me souvient comme le récit de la passion du Sauveur embrasait mon imagination, évoquait en mon âme des sensations vives et durables. Je me faisais bien de suite une composition de lieux à ma façon ; mais que de lacunes, d'interruptions, de contradictions, même, venaient souvent enlever toute suite à mon arrangement, pour me laisser dans le vague, dans l'incertain. Et, alors, de me dire : mais tous ces lieux, Bethléem, Jérusalem, Nazareth, le Thabor, Jéricho, Tibériade, sont des lieux qui existent encore sur la terre. Ne pourrait-on aller les visiter?... Sans doute, je n'osais alors porter mes désirs jusque-là ; cependant, je savais que d'autres l'avaient fait. — Eh bien, ce que je n'osais espérer dans mes rêves d'enfant, il m'a été donné de le réaliser dans ma vieillesse. Oui ! j'ai vu ces lieux sacrés où se sont accomplies les plus grandes merveilles qu'aient enregistrées les annales de l'humanité. J'ai foulé de mes pieds les routes où Abraham, David, Salomon avaient marché ; le sol qui a reçu les empreintes des pieds de Jésus et Marie, de Joseph et de Jean-Baptiste, de Pierre et des autres apôtres, des Jérôme, des Hélène, des saint Louis, et de tant d'autres lumières de l'Eglise qui font aujourd'hui l'ornement du ciel. Mais c'est surtout aux pas de Jésus que je me suis attaché. J'ai appliqué avec dévotion mes lèvres sur le rocher de la grotte de Bethléem où il est né ; j'ai parcouru toute la Galilée où il a si souvent marché ; j'ai vu le Jourdain où Jean-Baptiste l'a baptisé, Nazareth où il est demeuré pendant près de trente ans caché, le lac de Tibériade aux eaux duquel il a commandé, le Thabor où il s'est transfiguré, le Golgotha où on l'a crucifié, le sépulcre d'où il est ressuscité, enfin le mont des Oliviers d'où il s'est enlevé vers le

ciel. Et c'est le récit de ces pérégrinations, des sentiments que la vue de ces lieux ont réveillés dans mon âme, le langage que ces témoins occultes de si grandes merveilles tiennent encore au cœur du croyant, que je viens soumettre à l'appréciation de mes lecteurs, sûr d'avance que ma narration toute simple et sans emphase ne pourra manquer de les instruire et de les édifier, comme la visite de ces lieux m'a éclairé et édifié moi-même. — Il ne manque pas d'ouvrages sur la Terre-Sainte, pleins d'intérêt et mieux écrits que je ne pourrais le faire. Mais j'ai cru que, le point de vue où j'étais pour apprécier ces lieux étant mieux connu de mes lecteurs, je les intéresserais par cela même plus que les nombreux récits étrangers qu'on en possède. Canadien, j'ai vu les choses en Canadien, et, j'ose le croire, avec tout l'intérêt que mes autres compatriotes mettraient à les voir. »

L'abbé Provancher avait bien l'intention de publier le récit de son voyage dans *le Naturaliste canadien*. Et, de fait, la livraison de mai-juin 1881 de la revue, quatre mois après le départ, contenait le début de cette narration, qui se poursuivit les mois suivants. Seulement, il arriva que *le Naturaliste canadien* cessa de paraître (1) alors que le tiers seulement du récit y avait été inséré, et l'écrivain fut bien obligé de le mettre tout de suite en volume, sans le faire passer par les pages du magazine. Cela avait au moins l'inconvénient de rendre l'ouvrage beaucoup plus coûteux, mais n'a évidemment pas nui à son écoulement, puisqu'il est depuis longtemps épuisé en librairie.

Cet ouvrage, un in-octavo de 724 pages, est l'un des quelques gros blocs de la littérature canadienne. Voici les détails de la page du titre : « DE QUÉBEC A JÉRUSALEM — *Journal d'un pèlerinage du Canada en Terre-Sainte, en passant à travers l'Angleterre, la France, l'Égypte, la Judée, la Somarie, la Galilée, la Syrie et l'Italie.* — Ouvrage accompagné de plans et de cartes géographiques. — Par l'abbé L. Provancher, docteur ès sciences, auteur de la *Flore canadienne*, de la *Faune entomologique du Canada*, etc., etc. — Québec. Typographie de C. Darveau, 1884. »

(1) La publication du *Naturaliste canadien* fut interrompue du mois d'octobre 1883 au mois de juillet 1885, ainsi qu'il a été dit précédemment.

Après lecture d'un titre de cette amplitude, on est heureusement au fait du contenu de l'ouvrage, et il n'y a plus qu'à parler plus ou moins longuement du voyage lui-même, qui dura quatre mois et demi, du 17 février au 3 juillet.

L'abbé Provancher eut l'avantage d'avoir, pour ce voyage, un « compagnon de route » tel qu'il pouvait le souhaiter, en la personne de l'abbé Maj. Bolduc (1), qui lui rappelait sa première cure — laquelle reste toujours la plus chère, dit-on — de Saint-Victor de Tring, et qui était âgé de dix ans lors de son transfert de cette paroisse à l'Isle-Verte, en 1852. Beau causeur, de grande affabilité, très débrouillard, M. Bolduc savait avoir toutes les prévenances pour son ancien curé et vénérable ami.

Les deux voyageurs s'embarquèrent le 19 février sur l'*Hibernian*, à Halifax, et dès le soir même faisaient connaissance avec le déplaisant mal de mer. Ils débarquaient à Liverpool le 2 mars au soir, mais non sans avoir éprouvé dans la journée même les émotions d'un terrible danger. « Les vaisseaux dans la brume, dit l'abbé Provancher, doivent à tout instant faire jouer leur sifflet afin d'éviter les collisions ; mais plus nous avançons, et plus nombreux devenaient ces sons de tous côtés. Nous n'avancions qu'à marche fort lente, lorsqu'un petit vapeur à notre droite nous cria d'avoir à nous garer d'une rencontre que nous allions faire. C'était un gros steamer américain qui venait à toute vapeur en sens contraire. Les ordres sont aussitôt donnés de part et d'autre et la vapeur renversée. Les matelots effarés sont partout aux manœuvres, les commandements se répètent impérieusement ; mais nous croyions la collision inévitable, tant les vaisseaux étaient poussés l'un vers l'autre. Nous étions à prendre nos précautions contre le choc, lorsque nous voyons la rencontre s'opérer sans se

(1) M. l'abbé — aujourd'hui Mgr — Bolduc fut curé de Douglstown (Gaspé) de 1878 à 1881, et j'accompagnai l'abbé Provancher dans une promenade qu'il fit chez lui à cette époque. En retraite aujourd'hui à Rimouski, le vénérable prélat porte allégrement ses 85 ans. Outre son voyage à Rome de 1881, il en fit un second en 1903. Il avait reçu en 1881, de Léon XIII, le titre de missionnaire apostolique. Chanoine honoraire de Rimouski depuis 1888, il a été fait prélat de la Maison du Pape, en 1903, par Pie X.

toucher, en laissant à peine un pied de distance entre les deux steamers. Les prières de nos nombreux amis qui nous avaient promis leur concours ont sans doute forcé le Ciel à nous sauver de ce danger. Aussi, est-ce de tout cœur que nous répétâmes un fervent *Deo Gratias*. » On ne saurait refuser d'admettre qu'il n'est pas possible d'éviter de plus près un péril affreux.

L'*Hibernian* ne comptait, en cette traversée, que treize passagers de salon, dont l'abbé Provancher nous fait connaître quelques-uns dans son récit. Voici bien le plus original de tous. « Nous avons encore, en dit le narrateur, un autre personnage qui nous intrigua assez durant les premiers jours. Il parlait le français, l'anglais, l'allemand, etc., avec une égale facilité. Trapu, carré des épaules, de taille moyenne, le crâne en partie veuf d'une pilosité rousse qui ne s'étalait plus qu'à la nuque et aux tempes, on ne le voyait guère qu'à la table, à l'heure des repas. Il passait tout son temps sur le pont à se chauffer près de la cheminée, tantôt conversant avec les passagers d'entrepont avec lesquels il paraissait très familier, et tantôt absorbé dans la lecture d'un livre anglais qu'il tenait toujours à la main. Quelle était sa patrie, où allait-il, d'où venait-il, dans quel but voyageait-il : voilà ce que chacun se demandait et ce à quoi personne ne pouvait donner de réponse. Histoire, géologie, botanique, géographie, rien ne lui paraissait étranger ; mais c'était un code à lui qu'il avait pour toutes ces sciences. Il se déclarait surtout partisan du darwinisme. M. Green, le maître de poste du bord, m'avait prêté un livre d'histoire naturelle dans lequel se trouvait une figure d'un horrible gorille. Il m'arriva un jour d'exhiber en sa présence la gravure à d'autres compagnons en leur disant : « Voyez, c'est ici le portrait du grand-père de monsieur ! » et chacun de rire aux éclats en passant le livre à son voisin. — Montrez, fit notre homme, et prenant le livre : « Très bien, dit-il, c'est cela, voilà mon aïeul. Mais c'est « aussi le vôtre ! — Merci, répliquai-je. Libre à vous de « reporter si haut votre origine. Pour moi, laissant le singe « avec tous les autres animaux dépourvus de raison, je me « contente de faire remonter mon origine à Adam, qui « sortit pur et parfait des mains du Créateur. Si votre « philosophie vous fait chercher votre origine en descen- « dant l'échelle des êtres, c'est en la remontant, moi, que

« je trouve la mienne. » Nous finîmes par reconnaître que notre mystérieux étranger était westphalien de nation, catholique ou prétendu tel en religion, et qu'il voyageait dans l'intérêt d'une compagnie puissante qui s'occupait surtout de l'exploitation de mines de charbon. Malgré ses originalités, ce personnage était du reste fort accommodant et ne se formalisait de rien. »

Ensuite, c'est Londres, c'est Paris, où l'on passe assez rapidement, remettant au retour de séjourner dans ces villes où il y a tant à visiter... Mais je n'ai certes pas l'intention de suivre nos voyageurs pas à pas et de résumer le journal de voyage de l'abbé Provancher. Tout le monde a lu maintenant de ces descriptions de ces pays d'Europe, et beaucoup les ont visités personnellement. Par contre, j'aimerais à reproduire ici quelques appréciations de notre narrateur aux vues toujours bien personnelles, sur les choses et les gens de là-bas. — Par exemple, voici sa première rencontre, à Paris, avec cette fameuse institution européenne du pourboire : « Notre bagage déposé à l'hôtel du Vatican : « Combien ? demandai-je au cocher. — C'est deux francs », répondit-il. Je donne les deux francs, et mon homme tend encore la main. « Mais, est-ce qu'il y aurait erreur ? « N'avez-vous pas vos deux francs ! — Oui ; mais le pourboire... — Comment ! le prix du tarif n'est pas suffisant ? « Il vous faut quelque chose de plus ! C'est une véritable « mendicité. Et combien vous faut-il ? — Ce que vous « voudrez. » Je lui donne dix sous de plus, et mon homme paraît satisfait. Et voilà ce que c'est que ce pourboire qui est inconnu en Amérique (1) : une véritable mendicité, sous une autre forme. Rien de plus désagréable. Et que n'élève-t-on les tarifs, de manière que l'étranger en soit quitte pour le prix fixé ! On dirait vraiment qu'en Europe on ne s'étudie pas à accommoder le voyageur, mais qu'au contraire on le considère comme une proie qu'on peut exploiter à merci. Car il n'y a pas que le pourboire des cochers qui soit en contravention avec les règles du confort

(1) Aujourd'hui, l'institution n'est plus si inconnue en Amérique, elle y est même beaucoup plus lourde. Alors qu'en Europe on se contente de recevoir quelques sous de pourboire, les voyageurs ont à donner dix fois plus sur notre continent pour avoir la paix en cette matière. A.

et du commerce facile que le voyageur trouve partout en Amérique. Voyez encore dans les hôtels. Vous payez tant pour la chambre ; mais, le soir arrivé, si vous ne voulez pas rester dans l'obscurité, il faut vous pourvoir vous-même de lumière. Et ce n'est pas encore tout ! Vous êtes à votre toilette, vous avez bien de l'eau et une serviette, mais de savon, point, si vous n'avez pas eu le soin de vous en pourvoir auparavant. Evidemment, n'est-ce pas là rendre le séjour des hôtels plus difficile et désagréable ? Ou plutôt, n'est-ce pas se ménager un prétexte, une occasion, de pouvoir exploiter l'étranger à sa guise ? »

Dans le trajet d'Angoulême à Bordeaux, nos voyageurs eurent un ancien militaire pour compagnon de compartiment, et la discussion ne tarda pas à s'élever entre lui et l'abbé Provancher. On disposa d'abord de la question du Jésuite ! Puis, impatienté des assertions de l'abbé Provancher, le militaire s'écria : « Tenez ! Entre nous, le prêtre a un regard faux ! C'est un ennemi de la société qui cache son jeu. — Mais que voulez-vous dire par ce regard faux ? — Mais oui ! Vous le rencontrez : il feint de ne pas vous remarquer ; puis, avec son air humble et piteux, il vous regarde en dessous, en méditant les trames qu'il mettra en jeu pour vous dominer et vous asservir. — Vous prétendez que le prêtre a le regard faux. Mais, n'est-ce pas vous plutôt qui, avec vos préventions, le regardez le premier de travers ? Voilà ce qu'il importerait d'éclaircir. — Oh ! Je connais mon monde ! Quand j'étais enfant, nous rencontrions souvent notre curé. C'était toujours un plaisir pour nous. Il nous accueillait avec bonté, nous lui frappions sur la bedaine, il prenait part à nos jeux, se montrait familier avec tout le monde. C'était l'ami de ses semblables, le citoyen vraiment recommandable. — Mais pourquoi n'allez-vous plus frapper ainsi sur la bedaine de votre curé ? Je parierais qu'il vous accueillerait encore avec plaisir. Mais ce dont je n'ai pas de doute, c'est que si vous allez lui demander un service quelconque, vous trouverez toujours en lui un homme prêt à vous aider. Faire du bien à tous, se dévouer pour ses frères jusqu'à obliger ceux qui le méprisent, qui le persécutent, semble une seconde nature chez le prêtre. Et c'est ce bienfaiteur de ses semblables que vous accusez d'être l'ennemi de la société ? — Oh ! Je ne me fais pas illusion. Tenez, je vois bien que vous ne par-

tagez pas mes opinions ; mais vous dites ouvertement ce que vous pensez, et il y a plaisir à discuter avec vous. Mais il n'en est pas ainsi avec les prêtres : ils sont assez rusés pour ne pas découvrir leur jeu. — Vous pensez que le prêtre ne parle pas ainsi ouvertement ? Eh bien, je vais vous surprendre : c'est que mon compagnon et moi, nous sommes tous deux des prêtres. — Vous, des prêtres ?... Mais vous n'êtes pas comme les nôtres. — Vous vous trompez : nous sommes absolument comme les vôtres. Nous avons à peine le temps de nous reconnaître, que de suite nous sommes des frères, nous sommes en tout d'accord. Mêmes opinions, mêmes vues de la société, mêmes tendances, mêmes aspirations, recherche constante du juste et du vrai. — Mais, qui êtes-vous donc, si vous n'êtes pas Français ? — Nous sommes des Canadiens, des Français de l'Amérique. — Oh ! Il me fait plaisir de pouvoir serrer la main à des frères d'outre-mer, bien que nous n'ayons pas en tout les mêmes opinions. » La scène finit, de la part du militaire, par une cordiale invitation à l'aller voir, au retour, dans ses terres de la Touraine.

Nos voyageurs passèrent deux jours à Lourdes, et ne manquèrent pas d'y savourer les émotions religieuses qu'éprouvent, plus peut-être qu'en aucun autre endroit du monde, les pèlerins de toute nation qui viennent prier la Sainte Vierge au lieu même où elle a bien voulu apparaître elle-même, en 1858, à dix-huit reprises.

D'ailleurs la piété n'est en rien inconciliable avec la science, les deux ayant le même Etre infini pour ultime objet. Et l'abbé Provancher a fait de l'entomologie jusque dans la grotte de Lourdes ! « Comme, écrit-il dans une page déjà reproduite en un autre endroit de ce livre, et que l'on se rappelle peut-être, nous allions pénétrer dans la grotte, dans l'une de nos visites, je remarquai sur les dalles du pavé un superbe charançon qui venait de s'y abattre. Inutile d'ajouter que je ne fus pas lent à m'en saisir et que je le conservai avec soin, tant comme un trophée de mes chasses entomologiques que comme un souvenir du lieu où je faisais cette capture. Que nos lecteurs ne s'étonnent pas de me voir ainsi entremêler aux suaves émotions de la piété la joie profane du naturaliste, à la

rencontre de quelque spécimen nouveau pour lui. Tous les êtres ne sont-ils pas des créatures du Souverain Maître, et ne proclament-ils pas, chacun à sa manière, ses infinies perfections, sa puissance, sa sagesse? Cet être infime, ce petit *Otiorynchus scabrosus*, car c'est ainsi que le désigne la science, ne vient-il pas, lui aussi, aux pieds de l'image de la Reine du Ciel, pour chanter ses louanges? N'offre-t-il pas, dans la perfection de ses formes, dans l'harmonie de ses membres et de ses couleurs, aux hommes ses frères dans la création, la preuve que tout dépend de Dieu, de ce Dieu qui n'a pas accordé une moindre attention en conformant les membres du plus petit insecte, qu'à l'organisation des mondes qui peuplent l'espace, et que tout ce qui existe doit par conséquent rendre hommage à l'auteur de toutes choses? — C'est en me livrant à ces réflexions que je m'assure ma capture en la logeant dans ma bouteille de chasse. Mais, qu'aperçois-je en levant les yeux? Voici qu'à côté de l'image de Marie, à la hauteur de son épaule, dans la niche même, du côté de la droite, un gentil petit oiseau, une légère Bergeronnette, vient ajouter un brin quelconque au nid qu'elle est en frais de construire en cet endroit. Je dis : construire, mais je serais plus exact en disant : réparer : car le bon Frère qui garde continuellement la Grotte me dit que, depuis trois ans, ce charmant petit oiseau vient chaque printemps, à cet endroit même, élever sa nichée. Ni le grand nombre des pèlerins, ni leurs allées et venues, ni leurs chants, ni leurs mouvements, rien ne le dérange dans la mission que le Créateur lui a confiée. Ne veut-il pas, lui aussi, ce tout petit passereau, honorer à sa manière la Reine du Ciel et de la terre dans son béni sanctuaire? joindre son accent de louange à la prière des pieux pèlerins qui se succèdent ici sans cesse de toutes les parties du monde? »

Après Lourdes, ce fut Toulouse, Carcassonne, Narbonne, Cette, Marseille. « Il y a aujourd'hui, observe l'abbé Provancher, 28 jours que j'ai quitté Québec. De ces 28 jours, j'en ai passé 12 en vaisseaux, 9 en chemins de fer, et 7 dans les hôtels en différents endroits. »

A Marseille, M. Provancher ne manqua pas d'aller faire visite aux trois naturalistes correspondants qu'il y comptait et qui habitaient sous le même toit : M. Ancey et M. Abeille, entomologistes, et M. Ancey, fils, conchylio-

logiste, tous trois connus des adeptes de l'histoire naturelle.

Le 17 mars, on prend la mer sur le *Scamandre*, « un beau et grand vaisseau ».

MM. Provancher et Bolduc faisaient partie, pour leur pèlerinage, d'une caravane organisée à Paris, et qui comptait 38 membres, dont neuf ecclésiastiques. La direction de Paris « fait elle-même la nomination des officiers qui doivent sur les lieux régler les détails dans chaque voyage, et auxquels, dès avant le départ, chaque pèlerin s'engage par écrit à se soumettre pour tout ce qui concerne la gouverne de la caravane. Ces officiers sont au nombre de cinq, savoir : le président, le vice-président, l'aumônier, le secrétaire et le trésorier. Ce sont eux qui constituent ce que nous appelons le *bureau*, chargé de fixer le lieu des étapes, les heures de départ, la distribution dans les tentes, etc. » Le président de la caravane était un militaire : M. de Coniac, chef d'escadron de cavalerie, de Nantes. Je note, parmi les officiers, le nom de M. Gasnault-Guérin, de Luynes, près de Tours, qui conserva des relations avec l'abbé Provancher et les continua ensuite avec moi. Les anciens abonnés du *Naturaliste canadien* ont pu lire des correspondances qu'il m'adressait sur ses excursions il y a deux ou trois douzaines d'années (1).

Avant de quitter Marseille, les pèlerins avaient fait visite en corps à l'évêque de la ville, Mgr Robert.

Parmi les passagers, sur le steamer, se trouvait le célèbre M. de Lesseps, le « perceur d'isthmes », qui revenait de faire commencer les travaux du canal de Panama. « Répondant à mes questions au sujet du nouveau canal (2), il me dit que celui de Panama, qui n'avait que 14 lieues contre les 42 de celui de Suez, ne valait pas non plus la moitié de ce dernier pour ses frais de construction ; que le terrain, à la vérité, présentait de plus graves difficultés en Amérique qu'en Afrique, mais que, vu l'expérience acquise de ses conducteurs de travaux, ces difficultés ne l'embarasseraient guère, qu'il n'hésiterait pas longtemps avant de les tourner ou de les surmonter. » Le lecteur sait combien M. de Lesseps se trompait dans ses prévisions optimistes,

(1) Lors de mon voyage d'Europe, en 1900, j'allai à Luynes faire la connaissance de M. Gasnault-Guérin et de sa famille.

(2) Le canal de Suez. A.

et dut à la fin renoncer à l'entreprise, qui ne fut exécutée que bien plus tard, par les Etats-Unis.

Le 19 mars, le navire fait escale à Naples, d'où l'on contemple le majestueux Vésuve. « C'est la première fois que je vois un volcan, écrit l'abbé Provancher, et comme cette vue m'impressionne ! Quelle gigantesque, quelle immense fournaise, pour produire une telle issue de fumée ! D'un autre côté, quelle incommensurable chaudière, dont la seule paroi, à l'extérieur, s'élève à 3.000 pieds au-dessus du sol ! Et comme sa forme est gracieuse : on la dirait tournée au tour. Je ne puis me lasser de l'admirer. » — Dans un tout autre ordre d'idée, ce fut aussi à Naples que notre narrateur « vit un Franciscain pour la première fois. Ce capuchon, cette corde, ces pieds nus m'impressionnèrent vivement : c'étaient bien là les livrées de la pauvreté que le patriarche d'Assise a rendues si glorieuses. »

On se rembarque après quelques heures passées à visiter la ville, et ici l'abbé Provancher ébauche un tableautin qui rappelle des souvenirs aux lecteurs qui se sont trouvés dans le port de Naples : « Arrivés à notre bateau, dit-il, nous le trouvons au milieu d'une véritable foire que forment les nombreuses chaloupes attachées à ses flancs. Ici, ce sont des cannes de toutes façons qu'on nous offre ; là, des ombrelles, des pliants, des fruits, etc., etc. A côté, c'est un véritable concert qu'on nous donne : des fillettes s'accompagnent sur leurs mandolines dans des chants très expressifs et fort agréables. De temps en temps l'une d'elles renverse une ombrelle en nous saluant de la main, et les pièces de cuivre volent aussitôt dans cette escarcelle d'un nouveau genre. Plus loin, ce sont des nageurs, véritables sirènes, moins la voix et les grâces, qui sollicitent aussi la pièce de cuivre. Au moyen des pieds seulement, qu'ils agitent continuellement, ils se tiennent droit dans l'eau, à peine enfoncés plus haut que la ceinture ; et du moment qu'un sou vole dans la mer, aussitôt deux, trois se précipitent en plongeant pour l'atteindre. Il est rare qu'ils en échappent un seul, et ils descendent quelquefois à une telle profondeur, qu'on les distingue à peine malgré la transparence de l'eau. On les voit revenir à la surface avec le sou entre les dents. Un violent coup de tête de côté leur chasse les cheveux de devant la figure, et ils se mettent aussitôt à solliciter une nouvelle émission : *money, money*, avec l'accent plus ou

moins anglais, ou *moneta, moneta*, répètent-ils. Souvent ils font double coup du même plongeon, sur des sous lancés par différentes mains. »

Le 23 mars, on jette l'ancre dans le port d'Alexandrie, en Egypte. En se rendant de là au Caire, on a une première vue des Pyramides. « Nous les apercevons à la fin, sous forme de triangles de modeste dimension, se dessinant sur l'horizon lointain. Bien que nous ne pussions dès lors juger de leur masse importante, nous ne pûmes cependant nous défendre d'une certaine émotion. Nous avions sous les yeux l'une des plus étonnantes merveilles du génie de l'homme ; une œuvre de quarante siècles s'offrait à nos regards. Le temps, qui détruit tout, a pour ainsi dire émoussé sa puissance sur ces éternels spectateurs de la vie et de la mort, sur cet ouvrage de la main des hommes qui semble plutôt avoir été jeté là par la main toute-puissante du Créateur, comme sentinelle à la mer de sable dont elle garde la limite, pour l'empêcher de passer outre ! » Deux jours après, le 25 mars, on se rendit jusqu'au pied des Pyramides, et l'on fit l'ascension de la plus élevée (450 pieds), celle de Chéops, dont l'on visita même l'intérieur.

Le 27 mars, nos voyageurs se rembarquaient sur *le Scamandre*, à Port-Saïd. Le lendemain matin, apparaît la terre de Judée. « Le soleil n'était pas encore sur l'horizon, écrit l'abbé Provancher, que j'étais déjà sur le pont, avide de pouvoir contempler cette Terre-Sainte, but de mon voyage. Elle se montre enfin, cette terre de Judée, droit en avant de moi... La voilà donc devant moi, cette terre de Judée, cette terre promise aux enfants d'Israël, cette terre où Dieu s'est plu à se communiquer à l'humanité plus qu'en tout autre endroit, puisque là, tout près, a été le berceau du genre humain, l'Eden qu'a habité notre premier père ; là, la seconde naissance de l'humanité sur la montagne qui reçut Noé sauvé du déluge ; là, enfin, la régénération de l'homme dans l'œuvre de sa rédemption par le Fils de Dieu lui-même. C'est cette terre qu'ont foulée de leurs pieds les plus grands personnages des temps anciens : Adam, Noé, Abraham, David, Jérémie, Isaïe, Daniel, Elie, Elisée, Jean-Baptiste le plus grand des enfants des hommes, Joseph le juste par excellence, Marie la plus

parfaite des créatures sorties des mains du Créateur, et enfin le fils de l'Éternel lui-même. Ce sont ces montagnes qu'il a parcourues, ce sont ces rochers qui ont répercuté sa voix, qui ont été les témoins de ses miracles et de ses prodiges ; c'est ce sable, qu'il a marqué de l'empreinte de ses pieds, que je vais moi-même toucher dans quelques heures. »

On quitte le navire à Jaffa, et l'on part aussitôt pour Bethléem et Jérusalem. Ce trajet se faisait à cheval, mais il ne commença pas sans causer quelques ennuis à l'abbé Provancher, qui s'était vu assigner pour monture « un jeune cheval de fort belle apparence. » — « Il est 2 heures passées, dit le narrateur, et ordre est donné de monter à cheval. Je passe de nouveau à travers les montures, mais sans pouvoir retrouver la mienne : on les avait changées de place. Presque tous les pèlerins étaient déjà en selle, et j'étais encore à chercher mon jeune cheval. Il se trouvait bien encore près de moi un cheval sans cavalier, mais il portait une selle arabe, et je tenais à conserver l'européenne que j'avais achetée à Paris. Ne voulant pas ainsi faire l'échange, force me fut de faire l'inspection des selles pour retrouver mon numéro 35. Je le retrouve à la fin, occupé par un cavalier qui paraissait s'en accommoder fort bien. « Permettez ! Vous avez sans doute apporté une selle de « France ? — Pas du tout ! J'ai pris la première monture « prête que j'ai rencontrée. — Et de cette façon, vous vous « êtes emparé de ma propriété : car cette selle n° 35 a été « par moi achetée à Paris. Je vous prierai de vouloir bien « me la céder. — C'est bien dommage, car je m'en trouvais « fort bien. — Je veux le croire. Mais puisque vous vous « êtes résigné aux selles arabes, veuillez aller jouir des « agréments qu'elles présentent, en prenant cette monture « qui reste encore inoccupée. » Et là-dessus, mon compagnon laisse la place, que j'occupe aussitôt.

« Je me trouve fort bien assis et reconnais ma jeune bête. C'est un étalon arabe de quatre ans, fort élégant, mais qui paraît montrer un peu trop de pétulance. Il avance, recule, frappe le pavé de ses fers, mordille ses voisins et ne peut rester tranquille. — De grâce, dis-je, partons bientôt, car je crains quelque accident. Voulant le retenir plus tranquille, je saisis les rênes : et le voilà aussitôt à reculer, heurtant de son arrière-train et chevaux

et cavaliers, au grand mécontentement de ceux-ci, qui ont aussi peine à retenir leurs bêtes. N'ayant ni éperons ni courbache, je le frappe de mon ombrelle. Mais mon animal va toujours à reculons, jusqu'à ce que, rencontrant un étalage d'oranges que tenait une bonne femme, il renverse la table au grand effroi de la marchande, et va s'appuyer la croupe sur la maison voisine pour se cabrer. Mais un mouk्रे (1), en mâchant force gros mots arabes que je ne puis comprendre, a déjà saisi la bride et ramène l'animal à la raison. Allons ! dis-je, ça débute assez mal. Espérons que ça tournera bientôt autrement. Enfin, nous voilà en marche, et mon animal se tranquillise à mesure que nous avançons. »

Cette paix ne fut pas de longue durée. On était « dans la fameuse plaine de Saron, vantée par le prophète Isaïe. Nous poursuivions tranquillement notre route, lorsqu'un compagnon, en arrière de moi, tomba de son cheval, par suite d'un faux pas qu'avait fait l'animal en mettant le pied dans un trou. M'étant retourné pour voir ce qui en était, je ne sais quel mouvement j'imprimai à mes rênes : mais voilà mon animal, que je croyais désormais paisible, qui reprend sa course à reculons, heurtant les montures qui m'avoisinent. Il se trouve bientôt sur une lourde voiture à trois chevaux qui nous suivait. Arrêté dans sa marche, il se cabre presque verticalement, si bien que le pôle de la voiture vient me frapper entre les épaules en menaçant de me faire rouler sous les pieds des bêtes. Les chevaux de la voiture opèrent aussi un mouvement de recul, et voilà le véhicule qui menace de déverser son contenu dans un fossé que nous longions. J'allais être désarçonné, lorsqu'arrive un mouk्रे qui saisit mon animal à la bride et me permet de descendre. « Eh ! nous crie l'Arabe. Rien « de surprenant : vous menez ce cheval *au filet* ! — Mais « que voulez-vous dire ? — Vous ne tirez qu'une rêne à la « fois. — Mais n'est-ce pas ce qu'il faut faire, quand nous « voulons changer de direction ? — Eh non ! Il faut tou- « jours tirer les deux rênes à la fois, portant la main à

(1) Les moukres ou muletiers, a écrit l'abbé Provancher dans une page précédente, sont de vigoureux jeunes gens chargés du soin des bêtes dans les caravanes.

« droite, si vous voulez aller de ce côté-là, et à gauche, si
 « vous voulez aller de l'autre. — C'est ce que j'ignorais (1).
 « Mais pour cet animal, vous le mènerez au filet ou à la
 « cordelle, comme bon vous semblera. Pour moi, je n'en
 « veux plus. Il m'en faut un autre. »

« Et tous mes compagnons d'approuver ma décision,
 surpris qu'ils étaient que l'animal ne m'eût désarçonné par
 ses cabrements.

« — Alors, dit le moukre, nous allons changer : vous
 « allez prendre mon mulet, et je monterai votre cheval. —
 « Très bien. Changez les selles. — Nous les changerons
 « ce soir, à Ramleh. — Mais non ! Que ce soit de suite !
 « Puisque j'ai fait les frais d'acheter une selle européenne
 « à Paris, je veux m'en servir, et ne pas m'exposer à me
 « blesser avec vos affreuses selles arabes. » L'abbé Pro-
 vancher, plus loin, fait la remarque que les pèlerins qui
 avaient fait le trajet jusqu'à Ramleh sur des selles arabes
 pouvaient à peine marcher. « Ces selles, à rembourrage
 très dur, ont le dos presque plat et fort large, de sorte que
 leurs côtés viennent en peu de temps à paralyser les muscles
 des cuisses. »

Le 29 mars, nos pèlerins voient « se dessiner sur l'ho-
 rizon les créneaux des murs de la Ville Sainte. Jérusalem !
 Jérusalem ! A ce cri, les croisés se sentirent dominés par

(1) Cette ignorance des coutumes orientales, chez l'abbé Pro-
 vancher faisant de l'équitation, me remet en mémoire certain jour
 de jadis, à Chicoutimi, où des extrémités de la ville j'avais à
 ramener au Séminaire un jeune cheval, vigoureux et de forte sta-
 ture, attelé sur une voiture légère. J'ignorais alors qu'on pouvait
 habituer un cheval à accélérer sa marche quand on retenait les
 rênes. Ayant donc en partant à descendre une côte, je ne manquai
 pas de tirer sur les rênes pour tenir mon cheval au pas. Le
 cheval, lui, comprit que je voulais qu'il fît de la vitesse, et il
 se lança. Plus il allait vite, plus je tirais ; et plus je tirais, plus
 il allait vite. C'était l'automne ; la terre était gelée et le chemin
 tout raboteux ; et moi j'étais à cette époque fluet et léger. Aussi,
 quelles saccades j'eus à exécuter en traversant toute la ville à
 une allure d'ouragan. Je crois bien que, le cheval et moi, nous
 aurions abouti à la volatilisation, si nous n'étions enfin arrivés à
 destination... lui tout radieux, moi tout tremblant.

On sait qu'aujourd'hui les pèlerins de Terre-Sainte n'ont plus
 à faire de ces trajets à cheval, si fatigants pour des personnes
 qui n'ont jamais pratiqué l'équitation. On va maintenant en
 chemin de fer de Jaffa à Jérusalem, et de Jérusalem à Damas. A.

une joie indescriptible. Et nous aussi nous sommes émus : nous foulons un sol qui, frappé de nos pas, nous renvoie les échos des plus mémorables événements du monde. Les personnages les plus célèbres ont buriné à sa surface dans leur passage des caractères ineffaçables que nous savons déchiffrer, et je ne sais quelle vapeur secrète, mais suave, s'en exhale pour dominer nos cœurs et nous enivrer en quelque sorte. Aussi, est-ce avec empressement que nous descendons de nos montures, pour nous agenouiller et baiser ce sol qui à si justes titres est appelé Terre-Sainte. C'est avec âme et les larmes aux yeux que nous chantons le cantique du roi prophète *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi.* »

Les pèlerins restèrent à Jérusalem jusqu'au 20 avril, où ils partirent pour Nazareth. L'abbé Provancher décrit longuement dans son récit les endroits de la Ville Sainte où se sont passés tant d'événements importants au point de vue de l'histoire, et surtout ceux qui intéressent si intimement la piété chrétienne. Il s'y abandonna sans réserve à toutes les émotions qui naissent d'elles-mêmes à la seule pensée de ces faits considérables. Par exemple, dès presque son arrivée, ces pieuses réflexions s'imposent à son âme, comme sans doute à celles de tous les pèlerins : « J'étais à Jérusalem ! le point le plus saint de la terre, ce lieu qui de tout temps a été en communication directe et constante avec le Ciel ! Il fallait me le répéter pour me forcer à y croire, tant était pleine d'étonnement pour moi la réalisation de ce rêve de toute ma vie. Il me semblait voir la voûte des cieux entr'ouverte, et Jésus avec sa sainte Mère et ses apôtres regardant avec complaisance ce lieu de leurs combats et de leur triomphe ! Je voyais comme un torrent de grâces qui coulait encore en ce lieu pour produire les fruits les plus efficaces de salut. Je voyais Adam, notre premier père, dont le crâne repose ici, David, Salomon, Jérémie, Jean-Baptiste, cette foule de martyrs, d'anachorètes, de saints de toute dénomination, saint Jérôme, saint François d'Assise, saint Ignace, qui sont venus ici retremper leur foi, se confirmer en grâce et prendre des arrhes pour le ciel. Je voyais la légion innombrable des saints de tous les états, de tous les pays, de tous les temps, qui sont venus, du moins en esprit, recueillir une parcelle du sang divin qui a arrosé ce rocher, pour prendre leur essor vers le

séjour de l'éternelle béatitude. Je me confondais avec ces illustres personnages pour ajouter mes adorations aux leurs, et recueillir ma part de cette rosée céleste qui s'échappe du Calvaire. »

L'abbé Provancher put célébrer la messe sur le Calvaire même, à l'autel dit de la Crucifixion. « Si jamais, écrit-il, les paroles de la sainte liturgie ont fait impression sur mon pauvre cœur, c'est bien en cette circonstance mémorable... Ce n'est qu'avec peine que parfois je pus articuler les paroles de la liturgie sainte, tant était vive l'émotion qui me dominait tout entier. »

Dès le commencement du séjour à Jérusalem, la caravane fit sa visite officielle au Père Custode, le supérieur des Franciscains. Le Père Vicaire, qui servit d'introducteur, se trouvait être le P. Frédéric de Ghyvelde. « J'étais bien loin de penser alors, dit l'abbé Provancher, que j'aurais quelques mois plus tard le plaisir de rencontrer ce même Père au Canada et, bien plus, l'honneur de l'héberger dans mon humble demeure. »

Au cours d'un aperçu historique sur Jérusalem, M. Provancher fait la remarque que les Arabes ont pu imposer leur langue à presque tous leurs coreligionnaires. « L'Algérie, l'Égypte, la Palestine, l'Arabie, et jusqu'aux catholiques mêmes des montagnes du Liban, parlent la langue de Mahomet, l'arabe. Comment, par exemple, l'Égypte, quoique soumise aux Arabes, a-t-elle pu perdre sa langue ? Et les Maronites du Liban ?... Aujourd'hui, Égyptiens, Arabes, Juifs, Maronites, Druses, tous parlent l'arabe, et ce dialecte constitue leur langue propre. Cette langue araméenne même, que parla le Sauveur avec les Apôtres et tout le peuple de son temps, a disparu pour faire place à l'arabe. »

Enfin, voici le remarquable tableau qu'a tracé l'abbé Provancher de Jérusalem même, et dont je n'ai, pour ma part, rencontré l'équivalent chez aucun autre auteur. Il s'agit sans doute de la Jérusalem d'il y a près d'un demi-siècle. Mais rien ne changeant dans la civilisation orientale, il y a tout lieu de croire que ce tableau est encore exact aujourd'hui, pour autant que les Anglais, les maîtres d'à présent, n'aient pas déjà réussi à y faire quelques retouches, depuis le peu d'années que leur pouvoir a remplacé là le protectorat français.

« Otez à la ville sainte, écrit donc l'abbé Provancher, le prestige des événements à jamais mémorables dont elle a été le théâtre, et vous en faites la ville la plus maussade qu'on puisse voir. A part les émotions saintes qu'y viennent chercher les chrétiens, rien d'agréable, de plaisant, de réjouissant ici. Ses rues sont sales, étroites, tortueuses, sombres ; dépourvues de trottoirs, impropres au roulage des voitures, ce sont des carrefours qui n'ont que les pluies de l'hiver pour les débarrasser des ordures qui s'y accumulent ; et ce n'est pas seulement le passage des visiteurs qui contribue à les souiller : le résident ne se gêne en aucune façon pour en faire le champ de son industrie ou de ses travaux domestiques. Dans notre visite au Patriarche, il fallut en un certain endroit enjamber par-dessus les débris d'un bœuf qu'on venait d'éventrer dans la rue. Aussi, tout en se sacrifiant l'odorat en marchant par la ville, faut-il constamment avoir l'œil au guet pour éviter à chaque instant de se souiller.

« Les maisons, en pierre brute, sont ordinairement à deux étages terminés par une terrasse ou toit plat, sur laquelle on dort souvent la nuit durant l'été. Nulle construction architecturale régulière capable de trancher sur la monotonie pour réjouir le regard. Nulle place publique, nulle fontaine, de verdure nulle part, pour faire diversion à l'uniforme gris sale des habitations.

« Et les passants ? Les passants, ceux que l'on coudoie d'ordinaire dans les rues, sont peut-être plus capables encore d'inspirer le dégoût que les ineptes constructions sans symétrie ni régularité qui les bordent. Un peuple à moitié vêtu, sale, inculte ; des femmes aux pieds nus, couvertes de haillons leur cachant à peine les jambes, au teint hâve que l'eau débarrasse rarement de la poussière dont il s'imprègne ! Ici, des lépreux, dont la hideuse maladie a fait disparaître le nez, une lèvre, des phalanges de doigts, etc., qui vous présentent une tasse au long manche pour recevoir quelques paras sans vous souiller. Là, de faux épileptiques, au buste nu, qui se roulent dans la poussière en simulant des tremblements involontaires, pour exciter la compassion et vous soutirer une aumône ! Tel est le spectacle que les rues de la Ville Sainte vous offre tous les jours !

« Le commerce de Jérusalem, à part une certaine quan-

tité de savon qu'on exporte surtout en Egypte, et la fabrication de certains objets de piété, comme croix, chapelets, médaillons, etc., est à peu près nul. Aussi, n'était la sobriété extrême qui distingue ces Orientaux, les visites et voyages des pèlerins seraient certainement insuffisants pour la subsistance d'une telle ville.

« Jérusalem est avant tout la ville de la tristesse, la ville de la douleur, la ville des pleurs, la ville de la désolation. Ce n'est pas le grand livre de la nature que l'étranger vient admirer ici, mais bien le livre du cœur humain. La doctrine du Calvaire a opéré sur les sociétés humaines les changements les plus profonds que mentionnent les annales du monde, et le philosophe chrétien ne peut voir sans satisfaction le miracle perpétuel qui donne depuis bientôt dix-neuf siècles la confirmation aux oracles sortis de la bouche de la sagesse incarnée.

« Tout est désolé, tout respire le deuil, dans Jérusalem et autour de Jérusalem. Pénétrez sur son point le plus élevé, laissez tomber vos regards tout autour : quel spectacle ! La plus riche de ses constructions, celle qui a pris la place de ce temple sans pareil dont l'Eternel avait lui-même dressé le plan, vous montre ses parvis silencieux et déserts, où de chétives touffes d'herbe à moitié brûlée par les rayons du soleil ont pris racine dans les fissures du marbre, et l'édifice lui-même nous laisse voir les cornes du croissant à la place des rayons lumineux de la Croix : on dirait la fourche de Satan, comme les peintres nous le représentent souvent, qui veut l'emporter sur le signe de la rédemption du Calvaire. Tout autour des remparts, ce sont des champs de mort, des tombeaux ; la vallée de Josaphat en est remplie ; le mont Sion lui-même, à côté du terrain qu'a fouillé la charrue sur les ruines de constructions anciennes, vous montre une forêt de pierres tumulaires. Vigoureuse végétation, verdure réjouissante, promettantes moissons, rien de tout cela pour reposer le regard ; des montagnes aux arêtes pierreuses, des plateaux dénudés, des constructions que le temps achève de faire disparaître, voilà ce qui les a remplacées. Ici, ce sont des torrents qui ont rongé la pierre pour se frayer d'étroites et profondes issues à parois sombres et infranchissables ; là ce sont des plateaux où de chétifs arbrisseaux, manquant de sève, paraissent à peine jouir de la vie. Et au delà, creusée dans les monts, c'est

la mer Morte, lac de plomb fondu, sans flots ni rides, qui réfléchit silencieusement les rayons ardents du soleil sur les montagnes pierreuses qui l'entourent.

« Toute activité semble éteinte ici. Aucune de ces hautes cheminées qu'exige l'industrie ; nul bruit de mécanismes comme on en entend partout ailleurs : tout semble mort, silencieux, c'est un voile, une couronne de deuil qui pèse sur la ville !

« Mais cette couronne de deuil n'est-elle pas en harmonie avec la ville déicide ? N'est-ce pas pour pleurer, en baisant les marches du Golgotha, que le pèlerin traverse les mers et escalade ces monts ?... Que lui importe la riche nature ? Il ne vient pas la chercher ici : elle lui ravirait en partie les douces émotions qu'il y vient savourer. Il se complaît dans sa douleur, dans ce silence, dans cette absence de tous les charmes matériels de la vie. Le Calvaire a pour lui un langage qu'il sait comprendre. Il s'isole pour pleurer, et ses larmes lui sont d'autant plus chères qu'elles sont incomprises de ceux qui l'entourent. C'est avec satisfaction qu'il reconnaît pouvoir répéter avec vérité ces paroles du chantre des Lamentations : « La maîtresse des nations est devenue comme une veuve ; la reine des cités est tributaire ! Les chemins de Sion pleurent, parce qu'on ne vient plus à ses solennités. Ses prêtres gémissent, ses vierges sont désolées ; elle est plongée dans l'amertume. » Comme au temps de Nabuchodonosor, ces paroles de Jérémie ne peuvent peindre plus exactement l'abandon, la pauvreté, l'abaissement de la ville actuelle.

« Que le touriste aille chercher la belle nature dans les forêts vierges de l'Amérique ; qu'il aille admirer ses gigantesques merveilles à Niagara, sur les Alpes, au Vésuve, sur l'Amazone ; qu'il aille mesurer le génie de l'homme à Saint-Pierre de Rome, à Giseh, au Saint-Gothard. Pour lui, chrétien, il vient au lieu de l'expiation suprême en pèlerin véritable, pour comprendre la justice de Dieu, sonder l'abîme de son amour, verser des larmes sur ses souffrances, noyer ses iniquités dans la source des expiations, et, comme Rachel pleurant ses enfants qui ne sont plus, il ne veut pas être consolé, parce que trop poignante est sa douleur, et trop juste en est la cause. »

Voilà, si je ne me trompe, les pages les plus puissantes

qu'ait écrites l'abbé Provancher. Elles font voir en tout cas combien profonde était la piété du rénovateur, en Canada, du Tiers-Ordre de la Pénitence.

Si la ville de Jérusalem a inspiré, sous la plume de notre pèlerin, une peinture si désolée, la description du pays de Palestine ne respire pas davantage l'enthousiasme. « Pour nous surtout, Américains, dit-il, habitués à la nature grandiose que nous avons sans cesse sous les yeux, il nous faut préalablement faire une réduction dans notre pensée, pour nous reconnaître dans l'application que l'on fait ici des mêmes expressions que nous employons ailleurs. Des montagnes, à côté desquelles le Petit-Cap de Saint-Joachim serait un géant; des vallées, qui ne sont que des gorges étroites entre des monticules; des torrents sans eaux, qu'on pourrait prendre souvent pour de simples fissures dans des rochers; des mers, comme la mer Morte et Tibériade, à côté desquelles le lac Saint-Jean semblerait un océan; des fleuves, comme le Jourdain et le Léontès, que le Saguenay, le Saint-Maurice, le Richelieu feraient prendre pour de simples ruisseaux, ne nous paraissent plus que des expressions de convention, après une exploration attentive. — Mais si, d'une part, la nature paraît ici restreinte du côté du grandiose et du gigantesque, elle semble, de l'autre, concentrée pour les souvenirs et les faits mémorables qui se rattachent presque à chaque point de la surface du sol. — Ici même, sur ce sol tout hérissé de pierres tumulaires et jonché de tombeaux, que de souvenirs l'histoire du passé ne peut-elle pas évoquer ! C'est Abraham, qui y rencontre le roi de Sodome venant le féliciter sur sa victoire contre les Assyriens; c'est Melchisédech, qui offre un sacrifice à Dieu en action de grâces pour cette victoire; c'est David, qui, fuyant devant la révolte de son fils rebelle, la traverse à pieds pour aller se livrer à la pénitence dans le désert; c'est Asa, qui y fait brûler les idoles de Baal et de Priape; c'est Notre-Seigneur lui-même, qui chaque fois qu'il va à Béthanie la traverse avec ses disciples. C'est enfin le lieu où, d'après le prophète Joel et la croyance commune, devra se faire le jugement dernier. »

Le 1^{er} avril, l'abbé Provancher avait le bonheur de célébrer le Saint Sacrifice au Saint Sépulcre. « Sur les

trois côtés du saint tombeau, ouest, nord et sud, raconte-t-il, règne à une hauteur d'environ trois pieds une corniche dans le revêtement de marbre qui recouvre le mur. C'est sur cette corniche que l'on appuie une table sur laquelle on célèbre et qu'on enlève aussitôt après. — Dire ce que l'on éprouve quand on se trouve là seul avec son serviteur, pour y célébrer les saints mystères, est plus aisé à imaginer qu'à définir. Je suis ici pour ainsi dire seul avec mon Dieu, ici dans le lieu le plus saint de la terre, ici où reposa pendant trois jours le corps inanimé de mon Sauveur. Ici, sous cette table, le roc qui lui sert d'appui a porté le saint corps de mon Dieu, a reçu l'empreinte de ses membres sacrés que la malice des hommes avait si affreusement défigurés. Ce tombeau est vide depuis longtemps ; et moi, pauvre pèlerin venu d'Amérique, je vais, comme Joseph d'Arimathie, lui donner encore sa victime. Oui, en vertu de ce pouvoir de prêtre qu'un Dieu seul pouvait me donner, je vais prononcer ces merveilleuses paroles sorties de sa bouche sacrée : *Ceci est mon corps ; Ceci est mon sang* ; et le corps et le sang vont de nouveau reposer sur cette pierre. Cependant, ce ne sera pas comme la première fois avec les livrées de la mort, mais avec les insignes de sa victoire sur la mort, avec toute la gloire de sa résurrection. — Dire les pensées qui assiègent l'âme dans un tel lieu et dans un tel moment est impossible. On se sent plus près de Dieu ; cependant l'émotion est si vive qu'on ne sait plus que demander. Que de personnes qui me sont chères il me faudrait présentement rappeler à mon souvenir pour les faire participer aux faveurs que le Ciel, il me semble, m'a appelé ici pour me les dispenser. Je ne sais que lui demander pardon des péchés de toute ma vie, pour les ensevelir dans ce saint tombeau, et lui offrir un memento pour tous ceux qui me sont alliés par le sang ou l'amitié, et je m'abandonne entièrement à savourer les expressions de la sainte liturgie pour fixer mon attention et soutenir ma dévotion. »

Au commencement du mois d'avril, nos pèlerins font une excursion à la mer Morte, au Jourdain et à Béthanie, et reviennent à Jérusalem pour la Semaine Sainte.

La veille du dimanche des Rameaux, l'abbé Provancher se permit une petite insubordination. « Le Patriarche, raconte-t-il, devant faire son entrée solennelle dans la basi-

lique du Saint-Sépulcre dans l'après-midi, nous nous disposons à y assister. « Messieurs, nous dit notre commandant, nous allons accompagner Mgr le Patriarche dans son entrée solennelle au Saint-Sépulcre, et voici l'ordre qu'il faudra suivre : immédiatement après le Patriarche viendra le Bureau, puis MM. les ecclésiastiques, à leur suite les hommes et enfin les dames de notre caravane. » Mais depuis quand, dis-je à mes confrères ecclésiastiques, un instructeur de cavalerie doit-il avoir le pas sur les prêtres dans une cérémonie religieuse? Comme votre doyen je vous tracerai la route, et nous prendrons notre rang, sans égard à la proclamation qu'on vient de nous faire. — Le parapluie sur la tête, car il tombait quelques grains de pluie, nous nous tenons prêts; et, du moment que nous entendons les hallebardes des quatre cavas qui dans ces circonstances précèdent le Patriarche retentir sur les pierres du pavé, nous nous rendons à l'angle de la rue que Sa Grandeur doit suivre, et enfilons derrière le prélat aussitôt qu'il est passé. Arrivés dans le vestibule de la basilique, Monseigneur se revêt des habits pontificaux, les chanoines prennent de même les leurs, et on nous distribue, à nous les ecclésiastiques, des surplis pour former le chœur à la suite des chanoines, laissant notre commandant avec ses autres collègues du Bureau libres de jouer des coudes, pour se frayer un passage dans la foule compacte du commun des mortels qui obstruait tous les espaces libres. »

Le Jeudi-Saint, l'abbé Provancher assiste à l'office de la consécration des Saintes Huiles. « Un nombreux clergé revêtu de riches habits sacerdotaux, le splendide tabernacle d'argent ciselé que l'on érige devant la porte du Saint-Edicule, les sons majestueux de l'orgue des Franciscains qui remplissent toute la capacité du vaste édifice, ajoutés à la dignité qu'apporte le Patriarche en s'acquittant des fonctions sacrées, tout contribuait pour ajouter à l'office une solennité exceptionnelle des plus touchantes. La foule qui se presse toujours autour du Saint-Edicule (1) me parut

(1) Cet édicule, qui contient le Saint Sépulcre, est isolé sous la coupole de la basilique. Il mesure 25 pieds de longueur, 17 de largeur, et 16 de hauteur. Les parois en sont revêtus de marbre blanc. A.

aussi plus paisible que d'ordinaire. — Rien de plus édifiant que de voir presque la totalité de cette foule s'approcher de la Sainte Table au moment de la communion ; et comme elle était bien propre à nous donner une idée de cette autre foule que vit l'apôtre saint Jean au pied du trône de Dieu, *ex omni tribu, lingua et natione !* Ici aussi toutes les nationalités se confondaient. C'étaient des Français, des Anglais, des Espagnols, des Italiens, des Arabes, des Grecs, des Polonais, etc. ; et quant aux costumes, c'était une bigarrure à défier toute description. Ici, ce sont les filles arabes aux pieds nus, avec leur voile blanc sur la tête, coudoyant des élégantes d'Europe à la mine la plus recherchée ; là, ce sont des Syriens, des Maronites, des Coptes aux costumes aussi variés dans leurs couleurs qu'originaux dans leur forme. Ce sont encore : des Frères des Ecoles chrétiennes, avec leur rabat blanc sur leur robe de bure noire, des Sœurs au costume semi-religieux à couleurs sombres contrastant avec le blanc que portent les filles du pays, etc. Il serait difficile, je pense, de trouver ailleurs une foule présentant semblable mosaïque. »

Nos pèlerins quittèrent Jérusalem le 20 avril. A vingt minutes de marche, avant de voir disparaître la ville sainte, il s'arrêtèrent pour chanter, tournés vers elle, le psaume *Super flumina Babylonis*. « Maintenant, ô cité de David, s'écrie l'abbé Provancher, reçois mes adieux. Coupole du Saint-Sépulcre, sommet de Sion, montagne des Oliviers, que mon regard peut encore embrasser à la fois, vous reverrai-je jamais ? Ne pourrai-je encore venir savourer les douces émotions que vos sanctuaires sacrés sont seuls capables d'évoquer dans l'âme ? Oh ! quoi qu'il en puisse être, toujours votre souvenir vivra dans mon cœur. Ce sera la consolation de mes vieux jours que de me rappeler les suaves impressions, les délices ineffables que votre visite a fait couler dans mon cœur. Adieu donc, Adieu ! »

Le lendemain soir, on s'arrête en Samarie. « La tache blanche de nos dix tentes tranche agréablement sur la verdure de la plaine où elles sont dressées... Le premier besoin qu'éprouvent tous les cavaliers en descendant de cheval, est de s'étendre sur l'herbe pour se reposer les reins : car c'est aux reins surtout que se fait sentir la fatigue. Mais pour nous, ecclésiastiques, il est un devoir que nous ne pouvons tarder d'accomplir avant que le soleil ne

disparaisse de l'horizon : car nous courrions le risque de ne pouvoir peut-être nous en acquitter plus tard. Ce devoir, c'est la récitation du bréviaire. Et l'on sait que, dans ces pays du soleil, il n'y a presque pas de crépuscule, que la nuit succède au jour sans presque aucune transition. Chacun prenant donc son pliant, nous nous groupons d'ordinaire à l'ombre de la tente qui nous offre le plus de chance de n'être point dérangés par les passants, et nous nous empressons de réciter au moins les matines ; car, pour les petites-heures, dans les chemins ordinaires, il est assez facile de les réciter en marchant. — Notre caravane, quoiqu'un peu moins nombreuse qu'à notre arrivée à Jérusalem, se compose encore de 24 personnes, parmi lesquelles huit ecclésiastiques et trois dames. Ajoutez à cela les drogmans et les moucres pour le soin des animaux, le service des tentes, etc., et vous avez un personnel de plus de 35 personnes avec plus de 40 bêtes... « Messieurs, dit le commandant, demain matin le réveil sonnera à 4 h. 1/2 ; à 4 h. 3/4 on nous servira le café, et, à 5 heures, à cheval. »... Vers les 9 heures, les lumières sont partout éteintes dans le camp ; tous se livrent au repos, moins toutefois les moucres qui veillent à tour de rôle à la garde des bêtes. »

Je laisse de côté, dans ce résumé du pèlerinage de l'abbé Provancher, ses longues descriptions des localités de Palestine qu'il a visitées, et auxquelles il ne manque pas d'ajouter le récit des événements historiques et des faits évangéliques qui s'y sont passés. Citons seulement ces quelques traits de mœurs arabes.

Un cheval s'était écarté du sentier qu'on suivait sur le bord d'un escarpement. Un moucre parvint à le remettre sur la route « après plusieurs coups de bâton et en l'appuyant de son épaule à l'arrière-train. Voulant alors lui faire payer le trouble qu'il lui avait causé, il le saisit par la bride et lui administra plusieurs coups de poing par la tête avec force gros mots arabes qui, sans doute, devaient être fort insultants, car ils semblaient lui venir des profondeurs du ventre. Plusieurs se mirent alors à crier à l'Arabe d'arrêter, qu'il allait de nouveau jeter l'animal dans le précipice. Mais mon voisin, qui connaissait mieux les allures arabes pour avoir déjà fait le même pèlerinage : « Laissez faire, dit-il, vous allez voir ce qui va arriver. »

Le moucre s'approcha alors plus près de l'animal et lui lance un crachat à la figure, avec un gros mot que je ne compris pas, mais que je jugeai n'être pas une aménité. Sa colère était alors satisfaite, et il s'apaisa aussitôt. — Je reconnais bien que cracher à la figure est une injure des plus révoltantes pour les hommes; mais, comme les chevaux en Orient ne se servent pas plus de mouchoirs qu'en Occident, je ne vois pas beaucoup en quoi ils peuvent se trouver embarrassés de porter un crachat arabe sur leur nez... Les Arabes, on le sait, ne sont pas très particuliers sur les règles de la propreté; mais je ne pensais pas qu'ils pouvaient pousser si loin ce manque de précautions. M'étant rendu au bassin de la fontaine (1), je vis clapoter dans le bassin même cinq ou six chevaux que nos moucres y amenaient les uns après les autres pour les faire boire. En même temps arrive l'un de nos cuisiniers qui emplit un vase là même où les chevaux venaient de troubler l'eau. « Et que voulez-vous faire de cette eau? — C'est « pour votre café. — Mais c'est à peine croyable! Vous « allez nous faire boire de cette eau sale? — Regardez : « elle coule. — Oui, elle coule; mais au lieu de la prendre « à la tête du bassin où elle est pure, vous prenez de celle « que les chevaux ont troublée... Versez votre vase, et « prenez-en de la nette! » Mon homme s'exécuta d'assez mauvaise grâce.

« J'allais me retirer, lorsque je vis trois femmes venir du village de Jéba qui était tout près, portant des cruches sur leur tête pour faire provision d'eau. Je m'arrête pour voir comment elles allaient procéder. Comme elles sont nu-pieds, elles entrent de suite dans le bassin, ayant de l'eau à mi-jambe. Elles renversent leurs cruches sur le côté pour y laisser pénétrer l'eau avant de les emplir, puis se lavent les jambes et les pieds. Et, sans se déplacer, dans l'eau même qu'elles viennent de souiller, elles emplissent leurs vases et s'entr'aident pour se les placer sur la tête. J'étais tout étonné : car je croyais toujours qu'elles allaient verser cette eau pour en prendre à la tête de la source même. Mais je vis bien qu'elles n'avaient pas plus de scrupules

(1) Près du village de Jéba, « vaste bassin en pierre qu'alimente de 12 à 15 pouces d'eau une source surgissant à son extrémité. C'est tout auprès que sont tendues nos tentes ». *Supra*.

pules de faire usage de l'eau même qu'elles venaient de souiller que nos moucres de s'en servir pour notre café. »

Après la Samarie, la caravane pénètre dans la Galilée. « Nous foulons maintenant la plaine d'Esdreton, l'une des plus célèbres et la plus grande de la Palestine, ne mesurant pas moins de 12 lieues de longueur sur 5 de largeur... Le sol, étant ici plus riche et moins léger que dans les montagnes, produit toujours, comme dans nos terrains d'alluvion du Canada, qu'on le cultive ou qu'on ne le cultive pas. Mais, au lieu des verges d'or et des graminées de chez nous, c'est ici le plus souvent des chardons, mais des chardons monstres, de 5 à 6 pieds de hauteur, avec des aiguillons d'environ un pouce et à pointe des mieux acérées. J'ai pu apprécier leur qualité piquante en voulant saisir des insectes sur leurs fleurs. Nos montures nous disent aussi par leurs allures qu'elles ont déjà fait connaissance avec la plante redoutable : car partout où elles en voient, elles refusent obstinément de s'y avancer.... Nous rencontrons, à un certain endroit, un homme revenant des travaux de son champ, tranquillement assis sur son bœuf, pendant que sa femme, à pied par derrière, porte la charrue sur son dos ! Ce fut un cri général d'indignation dans notre caravane ; plusieurs même voulaient cingler de coups de cravache la face de ce tyran qui traitait ainsi sa femme. Ah ! c'est que la femme, le sexe faible, n'a pu échapper à la servitude que dans le christianisme, sous la loi de grâce... Les musulmans, sous le rapport de l'asservissement de la femme, n'en cèdent rien aux barbares les plus cruels. »

Le 22 avril, la caravane arrive à Nazareth.

Lors de la visite à l'église élevée sur l'endroit de l'Annonciation, desservie par les Franciscains, l'abbé Provancher donna de nouveau... le signal de la rébellion ! On venait, en parcourant cette église, de s'arrêter à la chapelle de saint Joseph. « Remontés dans la nef de l'église, notre commandant nous donne l'avertissement suivant : « Main-
« tenant, messieurs, vous pouvez vous retirer. Les mem-
« bres du Bureau vont aller saluer le supérieur du cou-
« vent. » Revenus à Casa-Nova (1), je fis observer aux ecclésiastiques présents que, reçus par des religieux, il

(1) L'hôtellerie pour les pèlerins, tenue par les Franciscains.
A.

convenait en notre qualité d'ecclésiastiques d'aller présenter nos hommages au supérieur, nonobstant le congé que venait de nous donner notre commandant. Et tous partagèrent mon avis. Je demandai donc à un Frère de nous conduire à la porte du supérieur : car, bien que le couvent soit contigu à l'église, nous ne savions par quelles portes et quels escaliers il nous fallait passer.

« Comme nous montions les escaliers, nous rencontrâmes les membres du Bureau, avec les dames de notre caravane — avec les filles d'Eve, les avis de retraite ne sont pas toujours favorablement accueillis — qui opéraient leur retour. Nous les croisâmes sans rien leur dire et allâmes frapper en leur présence à la porte du supérieur. Nous lui dîmes que, en qualité surtout d'ecclésiastiques, nous croyions de notre devoir de venir lui présenter nos hommages. Quoique parlant peu le français, étant Italien, le supérieur nous reçut très poliment, et voulut bien nous dire que, comme franciscain, il ne faisait que remplir une obligation en nous donnant l'hospitalité.

« Comme nous traversions la cour extérieure en nous retirant, nous aperçûmes les membres du Bureau sur la terrasse du couvent, nous invitant à aller les rejoindre. Notre commandant regrettait peut-être un peu de voir que nous pouvions parfois nous passer de ses services... Nous ne jugeâmes cependant pas à propos de nous rendre à son invitation. Le Bureau, qui savait si bien nous écarter quand il lui plaisait de le faire, pouvait fort bien aussi se passer de nous pour se livrer à ses agréments. »

Le 23 avril, l'abbé Provancher eut le bonheur de célébrer à l'autel même de l'Incarnation. « Avec quel attendrissement, dit-il, quelle douce émotion, je répétais alors les paroles de la sainte liturgie : *« Et incarnatus est de Spiritu Sancto, et homo factus est! Verbum caro factum est, et habitavit in nobis! Par l'opération du Saint-Esprit, le Fils de Dieu s'est fait homme! Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous! »* C'est ici même que le Verbe de Dieu a laissé le ciel pour se renfermer dans le sein de Marie; et c'est ici qu'à ma parole il va de nouveau descendre du ciel et se renfermer dans ma poitrine!

« Comme toutes les fatigues et les tribulations du voyage sont vite oubliées, dans ces moments de pieux mouvements et de saintes émotions! »

Sur un sujet bien différent, le fin observateur qu'était l'abbé Provancher trace le parallèle que voici entre la civilisation orientale et l'euro péenne :

« Sur une foule de points, les Orientaux sont l'envers des Occidentaux. Signalons-en ici quelques-uns.

« Chez nous, nous écrivons de gauche à droite; en Orient, on écrit de droite à gauche.

« Nous saluons les femmes, et nous en demandons des nouvelles; en Orient, on ne les salue jamais, et on n'en demande pas de nouvelles.

« Nous ôtons notre chapeau en signe de respect; en Orient, on ôte sa chaussure.

« Chez nous, les femmes vont la face découverte et se couvrent la poitrine; en Orient, on va la poitrine découverte et on se voile la face.

« Nous avons des vêtements étroits; les Orientaux en ont des larges.

« Nous baissions la tête pour affirmer; eux la relèvent.

« Chez nous, les parents embrassent les enfants; chez eux, les enfants embrassent les parents.

« Chez nous, les prêtres sont rasés; en Orient, ils portent tous la barbe.

« Nous donnons les premières places aux dames; ils leur donnent les dernières.

« Nous causons en mangeant; ils mangent en silence.

« Nous buvons chacun dans son verre; ils boivent tous dans le même vase.

« Nous mangeons chacun dans son assiette; ils mangent tous dans le même plat.

« Nous prions à genoux; ils prient debout. Etc., etc. »

De Nazareth, on fait une excursion au mont Thabor et à Tibériade. Après avoir noté l'excellence que les pèlerins français trouvèrent au vin blanc du Thabor, l'abbé Provancher ajoute : « Le tabac se rencontre aussi parmi les cultures du Thabor, et on en fabrique, pour la prise, d'une force sans pareille. Un bon Père franciscain polonais, d'une humeur des plus joviales, avait un plaisir extrême à offrir sa tabatière à tout le monde : car, pour chacun qui y puisait, c'était des éternuements sans fin. Et le bon Père

de s'écrier alors, en éclatant de rire : *Evviva! Bene, bene, ottimo!*

Le lac de Tibériade, sur les eaux duquel marcha Notre-Seigneur et où il fit aussi marcher saint Pierre, contient douze à quinze espèces de poissons. L'une de ces espèces mérite bien ici une mention toute particulière, à raison de ses mœurs étranges. « C'est un *Chromis*, dit M. Provancher, à bouche armée de dents, à nageoire dorsale épineuse, à écailles brillantes. Aussitôt que la femelle a pondu ses œufs, le mâle s'en empare et les place dans les cavités de ses branchies, où ils subissent une espèce d'incubation. Après l'éclosion, les petits continuent à habiter la cavité buccale du père, en s'y promenant librement, et en accrochant leur pâture au passage lorsque le père mange. Comment se fait-il qu'ils ne soient pas avalés? « Quand on prend un de ces poissons, dit M. Lortet, et qu'on le force à ouvrir la bouche en pressant les deux jointures des maxillaires, on les voit tous accourir au bord des lèvres, comme pour examiner ce qui se passe; puis, une fois le danger reconnu, ils retournent se cacher précipitamment dans l'intérieur des branchies. Lorsque devenus trop gros pour que le père puisse leur donner asile, ils nagent en troupe autour de sa tête, et se réfugient encore dans sa bouche ouverte, si quelque danger les menace. » Il n'est pas étonnant que, doué de pareilles habitudes, cette espèce de poisson ait reçu le nom spécifique de *Chromis paterfamilias*.

A Nazareth, nos pèlerins vont en corps faire une visite à l'établissement tenu par des Sœurs françaises. « On nous fait voir leurs élèves réunies dans une de leurs grandes salles. Notre président monte à la tribune, et, avec la gravité d'un professeur de théologie, pose ses questions et distribue ses compliments à droite et à gauche. On eût dit un inspecteur officiel s'acquittant de son office. Malheureusement, les visiteurs sont trop nombreux pour le local, et je me trouvai, avec les autres ecclésiastiques, relégué parmi les élèves à l'autre extrémité de la salle où trônait notre président, et ne pus saisir qu'à demi les explications de la supérieure... Comme partout je notais les renseignements que je pouvais recueillir et qu'ici mes

notes étaient à peu près nulles, vu que je n'avais pas pu saisir la moitié des explications données par la Sœur, je me décidai, revenu à l'hospice, à retourner au parloir pour compléter mes renseignements. Je demande à voir la supérieure. « Ma Sœur, lui dis-je, en affectant d'être sérieux, je viens vous faire un reproche. Vous êtes Française, et vous partagez les défauts de votre nation : vous n'avez pas pour le prêtre cette déférence, ces égards qui lui sont dus. — M. l'abbé, je devine : Vous n'avez pas été satisfait de la réception qu'on vous a faite ici. Je l'ai compris tout comme vous ; mais le mal ne vient pas de notre part. Le président se présente à la tête de la caravane et réclame les honneurs. Je m'explique fort bien qu'un laïque puisse avoir l'autorité pour commander les départs, régler les étapes, etc., mais, dans une visite à une maison religieuse, les prêtres certainement devraient toujours être au premier rang. Ce n'est pas sans chagrin que je vous ai vus refoulés à l'extrémité de la salle, votre modestie habituelle vous empêchant sans doute de disputer le pas aux laïques trop peu réservés. Ce n'est pas la première fois que je souffre de cet état de choses, et je désirerais fort qu'on le changeât. — Ma Sœur, je ne suis pas sérieux. Votre éducation et vos sentiments religieux ne me permettent pas de douter de vos dispositions à cet égard... »

Le 27 avril, la caravane part de Nazareth pour les côtes de la Syrie. Le soir on s'arrête au Mont-Carmel. « C'est ici, écrit l'abbé Provancher, que se termine d'ordinaire le pèlerinage religieux, par le chant du *Te Deum* et le salut du Saint Sacrement. A 6 h. 1/2, nous nous rendons à l'église pour cette fin. Notre commandant, qui est tout à la fois instructeur de cavalerie, poète, orateur, est aussi un excellent musicien. Il monte à l'orgue avec les meilleures voix parmi nos compagnons, pour répondre au chœur des religieux. Oh ! de ma vie, je n'oublierai ce salut de l'église des bons Pères Carmes... Épuisé, brisé par la fatigue, jamais, je pense, je n'ai été plus vivement ému par les chants de l'Eglise et ne me suis senti plus dégagé de la terre. « Eh ! bien, mon Dieu, me disais-je, que sera-ce donc de jouir de votre présence, si la prière, les chants de votre maison terrestre apportent déjà de si douces consolations ! Oh ! malgré le grand désir que j'ai de revoir

« ceux qui me sont chers, si telle est votre volonté, rompez
« dès ce moment cette chétive machine humaine qui me
« retient loin de vous. »

Ensuite c'est Saint-Jean d'Acre, Tyr, Sidon. Ce fut à Tyr que l'abbé Provancher put faire connaissance avec les petits Syriens. « Des enfants, dit-il, ayant remarqué que je faisais provision de coquilles, ne manquèrent pas de venir me joindre pour m'offrir leurs services. Malheureusement, nous ne pouvions nous comprendre, et leur complaisance me fut aussi souvent nuisible que profitable. L'un d'eux, surtout, de 13 à 14 ans, aux allures de gamin des plus indisciplinés, me devint tout à fait insupportable, si bien que je dus plus d'une fois le menacer de ma canne pour le mettre à l'ordre. Ayant eu l'imprudencé de donner un sou à un autre qui m'avait apporté un beau *Fusus*, c'en fut assez pour mettre hors de contrôle ces chasseurs aveugles. Me voyaient-ils penché pour prendre un coquillage plus parfait, qu'ils me l'enlevaient de dessous la main pour me l'offrir. Ayant crié à mon déplaisant aux allures de singe : Arrête ! Arrête ! c'en fut assez pour lui mettre dans la bouche une véritable scie dont il m'écorcha continuellement les oreilles. *Tarette, tarette!* répéta-t-il, et il ne cessa d'articuler ces mots. Si je le menaçais de ma canne, il faisait une pirouette sur une roche couverte de varech, poussait de grands éclats de rire, et venait sauter dans une flaque d'eau tout près de moi pour m'éclabousser, en répétant : *Tarette, tarette!* — Ayant reçu de l'un d'eux une *Cypriæa adusta*, il me fit force pantomimes pour me faire comprendre qu'il en avait chez eux et qu'il pouvait aller les chercher. Sur mon signe affirmatif, il disparaît comme l'éclair, escalade la falaise avec l'agilité d'une gazelle, et revient tout essoufflé après trois ou quatre minutes. Mais quelle coquille m'apporte-t-il ? Il me met dans la main un petit sifflet en terre cuite, ayant la forme d'un canard. Je fais signe de le lancer dans la mer... *Tarrête, tarrête!* s'écrie-t-il, et il me saute sur le bras, m'enlève son canard, et se met à me déchirer les oreilles des sons aigus qu'il en tire. Il saute, gambade, pirouette à la façon d'un véritable singe, en soufflant toujours de tous ses poumons dans son canard. »

En quittant Sidon, nos pèlerins font l'ascension des montagnes du Liban, et s'arrêtent un moment chez les

Maronites. Le 2 mai, ils entrent à Beyrouth, et commencent par se reposer... « C'est quand on commence à jouir du repos, écrit ici l'abbé Provancher, que d'ordinaire on s'aperçoit davantage de la fatigue éprouvée. Dans la marche, l'impossibilité de s'arrêter, jointe à l'excitation du moment, fait souvent qu'on ne se rend pas bien compte de ce que l'on éprouve; mais, lorsqu'après avoir chevauché durant douze jours par des chemins difficiles, escaladant des montagnes escarpées ou descendant dans des gorges profondes, rôtiissant sous le soleil, couchant sous la tente où souvent l'on a à se plaindre du refroidissement de la nuit lorsque la chaleur du soir était étouffante, lorsqu'après avoir résisté à toutes ces souffrances douze jours durant : on se trouve tout à coup dans un hôtel où tout le confort désirable est à notre disposition, c'est alors qu'on peut plus exactement juger de la fatigue supportée. Aussi, ce matin, entend-on des plaintes de tout côté : mal de reins, membres raidis, jambes endolories, etc.

« Les indulgences attachées à la visite des Lieux-Saints sont extraordinaires. Mais disons aussi que, parmi toutes celles que l'Eglise accorde, il en est peu qui coûtent davantage à ceux qui veulent les obtenir. Et si les douces émotions, les saintes aspirations, la consolante satisfaction d'une bonne œuvre accomplie n'étaient là pour nous soutenir, il est peu de pèlerins qui auraient le courage de poursuivre jusqu'au bout, lorsqu'une fois ils auraient entrepris le laborieux voyage. Car il y a à souffrir, à souffrir constamment, et à souffrir beaucoup. Souffrance sur mer, souffrance sur terre; souffrance à table, souffrance au lit; souffrance dans l'entourage, souffrance dans les serviteurs, souffrance dans ses habitudes; souffrance dans sa liberté : il a fallu en faire le sacrifice dès le début, il n'y a plus à choisir, il faut bon gré mal gré suivre le courant; souffrance de la bourse, souffrance du corps. On est parfois à se demander si l'on n'aurait pas mieux fait de rester chez soi, et si l'on n'aurait pas pu employer plus utilement l'argent que l'on dépense dans de tels voyages. Mais toujours la réponse vient sans se faire attendre. Les émotions que l'on va chercher là sont d'un ordre à part, d'un prix inestimable. Demandez, à tous ceux qui ont fait le voyage, si jamais ils l'ont regretté. L'exemple de personnes faibles physiquement, à ressources assez bornées, qui le font pour

la troisième, la quatrième fois, est là pour réponse (1). — Disons aussi que, pour l'instruction, il ne peut y avoir de voyage plus profitable. — Vous allez fouler de vos pieds la terre classique de la civilisation, le coin de terre qui fut le berceau des sciences et des arts, où germa dans le génie de l'homme la semence de toutes les découvertes modernes qui étonnent aujourd'hui les plus hautes intelligences. Vous allez sillonner ces eaux de la Méditerranée, aborder aux ports, traverser ces mêmes contrées que les héros d'Homère, de Virgile et des autres classiques que vous avez étudiés, ont illustrés de leurs noms et étonnés de leurs exploits ! — Mais, surtout, vous allez voir de vos yeux les tableaux de l'histoire du monde, ou plutôt de l'histoire de l'homme : son origine, ses faiblesses, sa régénération, ses infidélités et ses châtimens ; son oubli du devoir et son abandon du Créateur, et la miséricorde infinie de celui qui, tout en le châtiant, ne veut cependant pas qu'il périsse. Oui, pour le chrétien pieux, et surtout pour le prêtre, visiter les Lieux-Saints, c'est ouvrir un livre qui sera sa lumière de tous les instans et la consolation de ses vieux jours. »

Ce fut à Beyrouth que l'abbé Provancher quitta la caravane du pèlerinage, et ce ne fut pas sans tristesse qu'il se sépara de ses compagnons de voyage. « Lorsque, dit-il, pendant près de trois mois l'on a vécu ensemble d'une vie de famille, qu'on a partagé les mêmes dangers, subi les mêmes fatigues, goûté les mêmes émotions, dans une union toute fraternelle, il se forme nécessairement des liens que des cœurs sensibles ne peuvent rompre sans regrets. Aussi, est-ce avec une émotion réciproque bien visible que je serrai la main à tous mes compagnons avant le départ. Puis, quelle image de la vie que ces séparations ! Ces pro-

(1) L'abbé Provancher cite ici, en note, l'exemple d'une D^{lle} Cadot, âgée de 77 ans, qui faisait son cinquième pèlerinage avec la caravane, en 1881, et qui le répéta encore en 1882. Du reste, l'abbé Provancher lui-même, comme on le verra plus loin, refit lui-même le pèlerinage en 1884.

Aujourd'hui, ainsi que j'en ai déjà fait la remarque, les conditions matérielles du voyage en Palestine sont bien meilleures à tous égards. A.

cedés bienveillants qui sont tout à coup interrompus ; ces visages sympathiques qui vont pour toujours disparaître ; ces liaisons fraternelles qui vont subitement prendre fin : n'est-ce pas la vie entière ramenée à de plus étroites proportions?... »

Pour terminer cet aperçu du pèlerinage de l'abbé Provancher en Terre Sainte, je tiens à citer les considérations que lui ont inspirées ses relations journalières avec les pèlerins français au cours de ce voyage. Même après tant d'années, ces appréciations d'une plume de plutôt rude franchise sont encore d'une haute valeur pour nos compatriotes, qui s'intéressent toujours vivement aux gens et aux choses de France.

« Les 38 personnes, écrit-il, qui composaient au début notre caravane étaient toutes, comme je l'ai déjà dit, de fort bon commerce et, à part deux exceptions, sincèrement religieuses. Malgré avertissements, sollicitations, prières, deux malheureux refusèrent obstinément de faire leurs pâques à Jérusalem...

« Pour les sept ecclésiastiques qui nous furent adjoints, nous devînmes frères du moment que nous nous connûmes. Jamais le moindre refroidissement ne vint altérer la bonne entente qui a toujours existé entre nous...

« Cependant, une chose m'a surtout plus d'une fois frappé : c'est le peu d'égards que ces bons chrétiens français ont pour le clergé, le peu de cas qu'ils font des ministres des autels. Pour nous, Canadiens, accoutumés à voir partout le prêtre honoré, respecté et hautement vénéré, nous avons été plus d'une fois froissés, choqués de la manière cavalière dont on nous traitait. Aucune antipathie personnelle quelconque, d'un côté ou de l'autre, ne pouvait être la cause de ces procédés. Mais il fallait voir là cet affaiblissement de respect pour le prêtre qui se montre davantage tous les jours en France : il fallait y reconnaître les résultats de cet esprit de laïcisation que les feuilles religieuses nous ont plus d'une fois signalé comme croissant sans cesse et portant certaines âmes, bien disposées d'ailleurs, à se passer du prêtre autant qu'elles le peuvent.

« Pour ces laïcisateurs peu éclairés, le prêtre devient à peu près ce qu'est la femme pour le musulman turc ou

arabe. Indispensable comme épouse, c'est alors l'égale, la moitié du mari musulman ; mais hors de là, ce n'est plus qu'une esclave, un meuble, une chose ne méritant aucune considération.

« Le prêtre est sans doute nécessaire pour baptiser, dire la messe, pardonner les péchés, etc. ; mais, hors de là, qu'avons-nous besoin de lui ? Qu'il attende dans sa sacristie qu'on aille le trouver, et qu'il n'espère rien de la société des gens du monde pour laquelle il n'est pas fait et où l'on ne doit pas le trouver. N'est-ce pas là *la chose* du mari musulman ?...

« Et qu'on n'aille pas dire que je tombe dans l'exagération et que je donne une fausse interprétation aux faits. Je pourrais appuyer mes avancés des preuves les plus convaincantes, et ce n'est qu'après avoir bien examiné et réfléchi que j'en suis venu à ces conclusions. D'ailleurs, ayant communiqué mes impressions à quelques laïques de notre caravane même, après un moment de surprise à l'énoncé de mes conclusions, tant était sincère leur bonne foi, ils ont sans restrictions approuvé mes appréciations. Quant aux ecclésiastiques, il va sans dire qu'ils ont vu les choses du même œil que moi ; mais habitués à les subir, ils ne voyaient là, à peu près, que l'état de choses ordinaires.

« Vous ne sauriez croire, me disait l'un d'eux à ce sujet, quelles tendances dangereuses se font jour en France, même parmi les bons chrétiens ! Voulant partout se dispenser du prêtre autant que possible, on en est venu à remplacer l'active charité par la froide philanthropie, le véritable amour de ses semblables par la bienveillance habituelle aux cœurs bien nés ! On en est venu à ne voir à peu près dans ses frères que des enfants des hommes, sans songer qu'ils sont aussi enfants de Dieu ! Pour preuve, je vous citerai la société Saint-Vincent-de-Paul, qui, dans certaines villes, dominée par le laïcisme, a soutenu pendant des années des familles de fainéants ne faisant aucune religion, et dont les chefs sont morts sans demander les sacrements ! Le prêtre n'était pas là ! On faisait agir la philanthropie à la place de la véritable charité, qui n'aurait pas manqué, elle, en soulageant le corps, de penser aussi à la nourriture de l'âme.

« L'erreur d'ailleurs est facile à s'expliquer. Les catholiques français, habitués de voir tous les jours le clergé

vilipendé, le prêtre couvert de boue, ridiculisé, méprisé dans les journaux, finissent par croire qu'ils font beaucoup en s'abstenant de telles vilénies, et que, quand ils ont montré pour le prêtre les dehors de politesse qu'ils montrent à tous les autres, ils ne doivent rien de plus. Mais est-ce là rendre au ministre des autels, aux dieux de la terre, comme les désignait le Prophète, l'honneur qui leur est dû!... Le prêtre, qui remplit un ministère supérieur même à celui des anges, peut-il, aux yeux du chrétien sincère, être mis sur le même pied que les fidèles ordinaires sous le rapport de la considération qu'on lui doit?...

« Les membres de notre caravane, comme je l'ai déjà noté, étaient tous des chrétiens fort édifiants. Sans ostentation aucune, ils s'acquittaient fidèlement de leurs pratiques journalières de religion, bénédicité et grâces aux repas, prières du matin et du soir, etc. Sur mer, la messe se disait dans une cabine, et comme deux personnes seulement pouvaient s'y loger avec le servent, on retenait les tours pour pouvoir recevoir la sainte communion les uns après les autres aux différentes messes. Cependant, voyons, en plusieurs circonstances, quel cas l'on a fait du prêtre.

« Nous sommes à Jérusalem, nous devons assister à l'entrée solennelle du Patriarche au Saint-Sépulcre. « Messieurs, dit notre président, voici quel sera l'ordre à suivre : derrière le Patriarche viendra le Bureau, et, après, les ecclésiastiques. » Nous avons vu comment nous avons su prendre notre rang nous appartenant de droit.

« Nous passons à Bethléem ; le réfectoire n'est pas assez grand. On envoie dans une salle voisine les plus jeunes de la caravane, et, avec eux, trois prêtres!

« Nous voici à Nazareth, dans l'église de l'Incarnation. « Messieurs, dit le président, le Bureau va aller saluer le supérieur du couvent. Les autres peuvent se retirer. » Ici encore, les ecclésiastiques ont su se montrer comme tels.

« Nous sommes en course. Contre qui entend-on d'ordinaire réclamer notre président? Contre les prêtres! « M. l'abbé, suivez donc le rang... M. l'abbé, ne faites donc pas interruption... » Notre bon président en était venu à nous trouver toujours en défaut. Se rendait-on des premiers, au son de la clochette, à la tente servant de réfectoire : « Ah! MM. les abbés donnent des premiers, ce

soir! » Retardait-on un peu, souvent pour terminer une partie du bréviaire : « Ah! MM. les abbés se font attendre, ce soir! » Si bien que, pour nous soustraire à ces remarques impertinentes, nous en vînmes à nous retirer à l'autre extrémité de la table, bien décidés à les endurer sans rien dire, sans tout de même en tenir aucun compte. Je dis que nous nous retirâmes à l'autre extrémité de la table, non pas que nous eussions été appelés à en occuper la tête, mais distribués que nous étions au milieu de tous les autres.

« N'a-t-on pas vu le même président, à Nazareth, inviter un tout jeune homme à venir prendre place à la suite du Bureau, à table, lorsqu'on laissait à tous les ecclésiastiques le soin de se caser comme ils le pourraient parmi les autres!

« Et quel était ce président, qui nous traitait ainsi si cavalièrement? Un chrétien édifiant, faisant la communion très fréquemment, s'offrant à servir la messe, etc. Et je me plais à le répéter, les considérations personnelles n'étaient pour rien dans les motifs de ces divers procédés; je crois de plus que ceux qui les dictaient n'avaient pas même soupçon de leur irrégularité.

« O catholiques français, n'allez pas nourrir contre votre clergé si dévoué, si sincèrement patriote, si exemplaire, des sentiments de défiance qui affaibliraient en vous le véritable esprit religieux. Il n'y a pas de religion sans ministres. Laissez au prêtre le prestige qui lui appartient; rendez-lui l'honneur qui lui est dû. Que celui à qui vous allez confier les secrets de votre cœur ait partout l'assurance que vous lui accordez toute votre confiance. Et vous donnerez par là la preuve que vous êtes sincèrement attachés à votre religion, que vous en comprenez l'esprit, et que vous lui accordez l'estime qui lui est due. Permettez à des frères, qui sont passés sous une domination étrangère sans cesser d'être français, et qui vous sont encore plus étroitement unis par le sentiment religieux qui les anime que par le même sang qui coule dans leurs veines, de vous donner un avis basé sur cette charité qui doit nous animer de part et d'autre. Les Canadiens sont peut-être de tous les peuples de la terre le plus heureux, celui qui jouit de plus de liberté et de sécurité. Or, c'est le clergé qui a fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui. A la tête de toutes ses

entreprises nationales, le peuple n'a eu qu'à le suivre pour fonder et consolider ses institutions, sauvegarder ses libertés et, remarquez-le bien aussi, pour marcher sûrement dans la route du véritable progrès. Vous aspirez au même bonheur? Marchez sur ses traces. Permettez au clergé de s'acquitter de son rôle, et ne vous séparez jamais de lui; rendez-lui tout l'honneur que vous lui devez; reconnaissez dans ses membres les dispensateurs des faveurs du Ciel, de ces bénédictions sans lesquelles un peuple aspirerait vainement à devenir grand, heureux, prospère. Ce sera là l'appoint le plus efficace pour parvenir au but vers lequel vous tendez.

« J'avais hésité parfois à reconnaître la sincérité de la piété de notre commandant; plus d'une fois je m'étais demandé, en voyant ses démonstrations de dévotion, si cet homme n'était pas le jouet d'une regrettable illusion. Mais mes doutes s'évanouirent du moment que, venant me serrer la main, il me dit, les larmes aux yeux: « Eh! bien, monsieur l'abbé, nous allons nous séparer pour ne plus nous revoir que dans l'éternité! Vous m'avez plus d'une fois, sans doute, trouvé rude et sévère. Veuillez ne pas oublier que, étant militaire, je suis habitué à un genre de vie où les adoucissements à la discipline ne connaissent pas d'excuses. Mais, si les dehors sont parfois rebutants, soyez sûr que le cœur est toujours bon. Votre cœur de prêtre me pardonnera, je l'espère, ces écarts de tempérament. — Vous n'avez nul besoin d'excuse auprès de moi, M. le Commandant: votre piété, dont plus d'une fois j'ai été fort édifié, m'était une garantie que vos intentions étaient droites, lors même que vos actes n'auraient pas toujours eu mon approbation. »

« Oui, sans doute, ajoutai-je à part moi, mais qu'elle est à craindre, l'influence pernicieuse du milieu dans lequel on vit! Elle déteint infailliblement, plus ou moins, et sans s'en apercevoir on en retient toujours quelque chose; lors même qu'on en répudie les principes, on n'est pas toujours à l'abri de leurs conséquences. »

L'abbé Provancher s'embarqua, à Beyrouth, le 5 mai, pour le retour, en passant par l'Italie, la France et l'Angleterre. Le vaisseau, l'*Alphée*, fait escale à Jaffa, à Port-Saïd

et à Alexandrie, dont on repart le 10 mai, pour débarquer à Naples le 14. Puis c'est la visite de Pompéï, l'ascension du Vésuve, et enfin Rome, le 16 mai.

« On va chercher en Orient, écrit l'abbé Provancher, de bien douces émotions dans la visite des Saints-Lieux ; mais Rome a aussi une voix qui sait se faire entendre et qui ne manque pas d'émouvoir.

« J'ai été à Jérusalem chercher le Christ dans la poussière du tombeau ; je viens le voir ici glorieux et régna.

« Mon cœur s'est attendri en voyant des infidèles maîtres du Golgotha ; mais les musulmans de l'impiété qui règnent ici sont encore plus redoutables. Les francs-maçons et les libres-penseurs peuvent rendre des points au Sanhédrin d'Hérode et aux bourreaux de Pilate.

« Du Cénacle au Calvaire, du Sion au mont des Olives, j'ai cru voir toute l'atmosphère sillonnée de canaux multiples qui avaient servi aux communications du Ciel avec la terre ; ces canaux ne sont pas en moindre nombre ici. Du Latran au Vatican, du Quirinal à Saint-Paul, un réseau de téléphones célestes a mis la terre en communications constantes avec le Ciel.

« L'auteur de notre foi a succombé à Jérusalem sous la malice des Juifs ; son représentant, son vicaire règne et commande ici.

« Roi sans couronne ! Potentat sans territoire ! Il règne cependant. Il parle, et 200 millions d'hommes obéissent à sa voix.

« En vain le vent de l'hérésie, les vagues des mauvaises passions excitées par l'enfer, l'écume de l'impiété, les noirceurs de l'apostasie fondent à la fois sur la barque qui le porte ; nautonnier sans crainte, il demeure calme et plein de confiance ; pourquoi ? Parce que Celui qui lui a confié le gouvernement de sa barque lui a dit : *Et portæ inferi non prævalerunt adversus eam !*

« Sous le coup du châtement, dans l'expiation de son forfait, Jérusalem n'est plus que la ville des pleurs, de la tristesse et de l'abandon. Pleine de confiance en la promesse d'en haut, rassurée par le calme de celui qui la commande, Rome est avant tout la ville de l'espérance et de la consolation.

« On va pleurer à Jérusalem ; on vient se consoler à Rome.

« Que de contrastes ces deux villes ne peuvent-elles pas encore présenter au cœur du chrétien qui sait sentir et réfléchir ! »

L'abbé Provancher resta à Rome du 16 au 31 mai. Il y avait retrouvé son compagnon de voyage, l'abbé Bolduc, qui avait fait en Terre-Sainte un séjour moins long que le sien.

Il est inutile de dire que nos deux voyageurs, comme font d'ailleurs tous les pèlerins de Rome, visitèrent tous les endroits intéressants de la ville Eternelle. « Ce récit de voyage, dit M. Provancher, ayant pour but principal de faire connaître plus particulièrement l'Orient aux lecteurs canadiens, je m'abstiendrai de longues descriptions des villes et monuments qu'il m'a été donné de pouvoir visiter en Europe, les livres qui en traitent au long étant nombreux et à la portée de tout le monde. Je me contenterai, comme je l'ai fait d'ailleurs pour tout le reste de mon voyage, de faire suivre au lecteur l'itinéraire que j'ai suivi moi-même, me bornant à narrer les incidences qui m'ont été particulières et qui pourraient plus spécialement intéresser ou amuser. » Avec ces restrictions voulues, l'abbé Provancher a encore consacré à son séjour de Rome plus de soixante des grandes pages de son livre. « Rome, dit-il, n'est rien autre chose qu'un immense musée chrétien. Tout ce que le génie de l'homme a su inventer de grand et de sublime se trouve étalé là, pour exalter le sentiment religieux. C'est sous le couvert de ses 360 églises qu'il faut aller étudier chaque pièce de ce musée immense. La perfection de chacune de ces pièces nous émerveille autant que leur multitude nous étonne. On sent qu'il est passé là, non pas un génie supérieur qui a fait sa marque parmi ceux de sa famille qui ont occupé le trône, mais une succession de rois qui tous, les uns plus que les autres, ont su multiplier les chefs-d'œuvre, en fournissant au talent l'appoint indispensable à la production du sublime, le sentiment religieux. »

L'une des premières visites de l'abbé Provancher, ce fut celle qu'il fit au Séminaire français, où se trouvaient en ce moment quatre élèves canadiens : l'abbé Larocque, le futur évêque de Sherbrooke, l'abbé Labrecque, le futur évêque de Chicoutimi, et les abbés Feuilteault et Dupuis, les futurs curés, respectivement, de Saint-Marie de Beauce

et de Plessisville. Les anciens, parmi mes lecteurs, trouveront une saveur particulière à lire la page qui contient le récit de cette visite. « Mais quelles nouvelles, dit le narrateur, ne nous apprennent-ils pas du pays ! Lorsque nous l'avons laissé en février dernier, nous étions loin de soupçonner que le calme qui y régnait alors n'était que le précurseur d'une tempête, qu'il se couvait sous la cendre un feu qui, dans quelques semaines, allait éclater et mettre en émoi la Province tout entière. C'est encore la question de l'Université Laval et de l'École de Médecine de Montréal qui a excité les esprits, à tel point que les archevêques Taschereau et Bourget en sont à s'échanger des lettres fort piquantes dans les journaux. On nous dit encore que la législature de Québec, actuellement en session, était saisie d'une demande de monopole pour l'éducation supérieure, par l'Université Laval, pour toute la Province. On nous passe des journaux du pays, dont aucun ne nous était parvenu depuis quatre mois, qui achèvent de nous édifier sur le tapage qui se faisait alors à Québec, au sujet de l'Université. D'après la lecture de ces journaux, la question, de sérieuse et grave qu'elle était, était dégénérée en véritable chicane où les mauvaises passions se donnaient libre cours. On s'accusait réciproquement en termes fort peu réservés, on criait à la mauvaise foi, au manque de franchise, à l'hypocrisie, à l'influence indue auprès de Rome, à un indigne tirage de ficelles, etc., etc. ; et tout cela sous prétexte de zèle pour servir plus utilement la cause de la religion. Espérons, nous dîmes-nous, que Rome, suffisamment renseignée, parlera bientôt et mettra fin à toutes ces difficultés qui viennent faire ombre dans le tableau du bonheur dont nous pouvons jouir et que tant d'autres peuples pourraient nous envier. »

La grande affaire pour un pèlerin de Rome, surtout s'il est ecclésiastique, c'est l'audience du Saint-Père. Mais pour ce qui est de M. Provancher, les préliminaires de l'événement ne laissèrent pas d'être un peu laborieux. « Comme, raconte-t-il, il devait y avoir une audience papale le jeudi (19 avril) et que M. Bolduc avait déjà son billet d'admission, je me rends le soir, vers les 7 heures, à la Propagande, pour présenter mes lettres de recommandation

au cardinal Préfet, dans le but d'obtenir par son entremise la même faveur. Je m'adresse à un jeune secrétaire dans l'antichambre, et lui demande si je ne pourrais pas avoir une audience du cardinal. « Oh ! pas pour ce soir, il y en a trop d'autres. — Demain, alors ? — Oh ! demain, il y aura encore bien du monde. — Mais que voulez-vous donc dire ?... il y a bien du monde. Faut-il que j'attende que le monde soit passé pour avoir mon tour ? Ne suis-je pas moi-même une unité du monde ?... Me prendriez-vous pour un chien ? » Là-dessus, mon jeune abbé s'éclate de rire. « Oh ! non, dit-il, je ne vous prends pas pour un chien. Venez demain, si vous voulez, mais vous courez votre chance. — Mais c'est ce que j'entends. Si j'arrive assez tôt, je passerai avant ceux qui viendront après moi. — Très bien ! Mais si c'était une affaire par écrit que je pourrais faire moi-même ? — C'est dans le but d'avoir la recommandation du cardinal pour l'audience du Saint-Père après-demain. — Dans ce cas, donnez-moi votre lettre, et vous êtes sûr que, en vous présentant demain au Vatican, la recommandation du cardinal y sera déjà rendue. »

Le lendemain, 18 avril, visite des Catacombes de Saint-Callixte, les plus considérables de Rome. « Revenus à notre pension, écrit l'abbé Provancher, je me rends aussitôt au Vatican pour m'assurer de mon admission à l'audience du lendemain. C'est au « Maestro di Camera », Mgr Macchi, qu'il faut s'adresser pour cette fin. Conduit par les serviteurs du palais, je pénètre dans l'antichambre où je trouve une vingtaine de personnes déjà rendues et attendant leur tour pour l'admission... Lorsque mon tour fut arrivé, je passe dans la chambre voisine, où je trouve un jeune prêtre à son bureau, attendant les visiteurs. Je m'enquiers de lui s'il n'a pas reçu une note du cardinal Siméoni me recommandant pour l'audience du lendemain. « — Nous n'avons reçu aucune telle note. — Me serait-il possible tout de même d'avoir mon admission à l'audience ? — Oh ! non, la chose n'est pas possible. Le Saint-Père, que les audiences fatiguent toujours beaucoup, fixe lui-même le nombre de ceux qui devront être admis, et ce nombre est déjà rempli. — Ainsi, impossible d'être admis demain ? Je le regrette beaucoup. J'ai d'excellentes recommandations. Je suis un ancien membre du clergé,

« avec de bons états de service. J'aurai fait quinze cents
 « lieues pour venir à Rome, et je m'en retournerai sans
 « avoir pu voir le Pape ! C'est loin d'être satisfaisant. —
 « Quinze cents lieues ! Mais d'où êtes-vous donc ? —
 « De l'Amérique, du Canada, de l'archidiocèse de Québec.
 « — Eh ! vous le verrez, le Pape, mais pas demain ; à une
 « autre audience, dans deux ou trois semaines. — C'est-à-
 « dire lorsque je serai parti ; car je dois partir dans quel-
 « ques jours. D'ailleurs, si j'insiste à cet égard, ce n'est
 « pas tant pour ma satisfaction personnelle que pour ce
 « qu'on en pourra penser au pays. Etant écrivain public,
 « je serai obligé de dire ce qui en a été. Et quand on saura
 « qu'un ancien curé, avec d'excellentes recommandations,
 « n'a pu voir le Pape, lorsque tant d'autres, sans caractère
 « ni position, commerçants, artisans, hérétiques même, etc.,
 « obtiennent cette faveur, la chose sera vue de fort mauvais
 « œil. — Oh ! oh ! oh ! fit-il en riant, et qu'est-ce que cela
 « nous fera, à nous autres ? — Oui ! à *vous autres*, je
 « pense bien que ça ne fera pas grand'chose. Mais on en
 « jugera tout autrement de l'autre côté de l'Atlantique :
 « les évêques en seront attristés, le clergé froissé, et les
 « fidèles scandalisés. L'Eglise du Canada n'a encore rien
 « fait, je pense, pour être déshéritée du Chef commun !...
 « Lorsque ses recettes du denier de Saint-Pierre vous
 « arrivent, vous savez fort bien les accepter. — Mais qui
 « vous tient un langage contraire... — C'est assez, lui
 « dis-je en l'interrompant ; je ne veux pas vous amuser
 « plus longtemps. Vous m'avez dit que la chose était
 « impossible : j'aurais dû me retirer de suite. Veuillez me
 « pardonner mon importunité, et je me retire, dis-je en le
 « saluant. — Attendez donc encore un peu, fit-il. Il y a un
 « autre prêtre du Canada qui a obtenu son admission à
 « l'audience ? — Oui, M. Bolduc, mon compagnon de
 « voyage. — Mais pourquoi n'avez-vous pas fait applica-
 « tion en même temps que lui ? — Comment aurais-je pu
 « le faire, n'étant pas encore arrivé ? Je ne suis à Rome
 « que depuis trois jours. — Eh ! bien, ajouta-t-il, venez
 « demain avec ce monsieur, avant l'audience, et j'ajouterai
 « votre nom sur sa feuille. — La chose peut se faire ainsi ?
 « — On la fait quelquefois. — C'est bien ; nous y serons. »

Ce fut le lendemain, 19 mai, que M. Provancher, avec
 M. Bolduc, son compagnon de voyage, fut admis à l'au-

dience du Saint-Père. « Nous arrivons au Palais, écrit-il, bien décidés à forcer la consigne, s'il était nécessaire, pour ne pas courir les risques de rester encore dans les antichambres lorsque l'heure des audiences, 12 h. 1/2, serait arrivée. Marchant donc grand pas, nous enfilons toutes les chambres sans que les officiers aient le temps de nous arrêter, et parvenons dans le cabinet de mon secrétaire de la veille. Il était alors occupé à régler l'affaire d'un monsieur et d'une dame se tenant debout près de son bureau. — « Eh ! « bien, dit-il en me regardant, avez-vous votre feuille ? — « La voici. — Ce monsieur, ajouta-t-il en s'adressant à « M. Bolduc tout en écrivant, a voulu hier nous faire des « menaces. — Pardonnez, répliquai-je, je vous ai seulement « averti que je dirais la vérité : Hier l'admission, disiez- « vous, était impossible ; j'aurais dit qu'elle était telle. « Aujourd'hui, elle me semble très facile ; je dirai qu'il en « est ainsi. »

Le Saint-Père s'arrêta un moment devant chacun de la centaine de personnes admises ce jour-là à l'audience. Il donna en même temps sa main droite à l'abbé Provancher et sa main gauche à l'abbé Bolduc. « Le Pape nous écouta avec bonté, dit M. Provancher, et nous accorda ce que nous lui demandâmes. Il voulut bien nous autoriser à porter un anneau à son effigie, en souvenir du pèlerinage que nous faisons (1). Dire ce que l'on éprouve lorsqu'on tient la main du Vicaire de Jésus-Christ, qui veut bien se prêter à nous accorder les amples bénédictions que nous lui demandons, est plus facile à comprendre qu'à exprimer.

« Léon XIII est de bonne taille, assez fluet, extrêmement maigre, d'un teint très pâle, et me parut très nerveux. Sa figure n'est pas ce qu'on peut appeler un beau type ; cependant, elle reflète un caractère de grandeur qui fascine. Il a le front large et noble, les yeux très vifs ; et lorsqu'il parle, sa figure perd ce reflet de rigide ascétisme qu'on serait porté à lui prêter, pour prendre un air souriant et plein de bonté, qui subjugué et entraîne ; ses lèvres fines, s'écartant avec un sourire, accentuent davantage les grosses rides qui sillonnent ses joues, pour nous faire saisir un

(1) L'abbé Provancher, ayant perdu un jour son anneau de doctorat ès-sciences, porta ensuite habituellement cet anneau à l'effigie du Pape. A.

grand fond de douceur uni à une énergique fermeté. Il paraissait fatigué lorsqu'il vint à nous, des sueurs perlaient même sur son front. Aussi, s'empressait-il de terminer sa tâche laborieuse : car il y avait plus d'une heure qu'il était ainsi debout à écouter ce que chacun voulait lui dire. (1) »

Le 20 mai, l'abbé Provancher est reçu par le cardinal Siméoni, préfet de la Propagande, à qui il demande simplement d'appuyer sa supplique pour obtenir certaines reliques. « Son Eminence, dit-il, me dit avoir lu la recommandation que j'avais l'avant-veille laissée entre les mains de son jeune secrétaire qui, on se le rappelle, sans ma réclamation me retranchait des unités du monde... Son Eminence me parut prendre un vif intérêt aux difficultés de l'Université Laval, et me fit maintes questions à ce sujet. Malheureusement, ou plutôt heureusement pour moi, j'ignorais complètement ce dont il s'agissait dans le moment : parti de Québec depuis plus de trois mois, je n'avais eu aucune connaissance de ces nouvelles questions avant mon départ. »

L'abbé Provancher quitta Rome le 31 mai. « Enfin, écrit-il, voici le moment du départ arrivé. Je n'ai pas vu tout Rome, mais j'ai beaucoup vu pour le peu de temps à ma disposition, comme le lecteur a pu en juger. Autant on a hâte d'arriver à Rome en y venant, autant il en coûte de la laisser en partant. On y a éprouvé de si douces émotions, acquis de si précieuses satisfactions, contenté de si légitimes curiosités, qu'on voudrait prolonger encore longtemps la durée de ses études et de ses observations. Mais il faudrait des années pour bien connaître dans tous ses détails la Ville Eternelle, la Sion de l'Occident, la ville-reine de l'univers ; et il n'est pas donné à tous de pouvoir jouir de cet avantage. »

(1) Vingt ans plus tard, en 1900, j'avais moi-même la faveur d'être admis à une audience de Léon XIII. Le vieux Pontife, décédé en 1903, marchait alors tout courbé en deux. A.

Il n'y a pas à imaginer qu'un ancien et pieux tertiaire, comme l'abbé Provancher, ait pu se trouver en Italie sans visiter Assise, la ville de sainte Claire et de saint François. Aussi, dès le soir du jour où il s'était éloigné de Rome, il s'arrêtait à Assise, où il put vénérer les restes de la sainte fondatrice des Clarisses et célébrer la messe sur le corps de saint François.

Ensuite, c'est Lorette, le 2 juin au soir ; et notre voyageur y commence son séjour... par y être enfermé.

« Le lendemain matin, dit-il, je me lève à 5 heures, pour me rendre aussitôt à l'église. Mais ne voilà-t-il pas que je m'aperçois que je suis sous clef et que je ne puis sortir ! J'ouvre la fenêtre, mais personne au dehors ; et je ne vois de clochette nulle part. Je me mets alors à frapper avec ma canne dans la porte, de telle façon que j'étais sûr de parvenir à réveiller quelqu'un. — « Qu'y a-t-il donc ? me crie-t-on d'une chambre voisine. — Il y a que je suis ici prisonnier, et que je veux être délivré. On a fermé la porte de ma chambre sur moi sans m'en donner la clef. — Attendez un peu. » Et une minute plus tard, arrive une fille qui ouvre ma porte. Inutile d'ajouter que la leçon était sévère, si bien méritée qu'elle était. « A quoi m'exposiez-vous, dis-je, s'il était arrivé un incendie, par exemple ? Ce n'est pas vous qui devez avoir le contrôle sur vos pensionnaires, pour ne les laisser sortir ou pénétrer chez eux que lorsqu'il vous plaira, mais nous, qui devons être maîtres de sortir quand bon nous semble et de nous renfermer chez nous quand nous le jugeons à propos. C'est uniquement pour cette fin qu'on vous paye. Je ne connais pas les lois de votre pays ; mais, d'après le droit commun, vous êtes passibles d'une pénalité pour m'avoir privé de ma liberté sans ma volonté et contre votre devoir. » On me balbutia des excuses en italien, que je ne compris pas. »

L'abbé Provancher, qui venait de voir à Nazareth l'emplacement qu'avait occupé la maison habitée par la Sainte Famille, eut le bonheur de célébrer la messe, à Lorette, sur l'autel érigé dans le saint édifice lui-même, au centre de la riche basilique qui la contient. « Si l'auguste sacrifice de la messe, si les paroles de la sainte liturgie qui l'accompagnent, ont de quoi toucher et émouvoir en tout lieu et en tout temps, c'est bien dans la Sainte Maison qu'ils revêtent par excellence ce caractère. Le prêtre, à sa parole,

fait naître Jésus-Christ dans la maison même où Marie l'a conçu ! C'est ici, dans cette petite chambre, qu'à la parole de l'Ange s'accomplit le plus grand des mystères. Le Verbe même de Dieu vint y prendre chair dans le sein de Marie. La multitude des esprits célestes s'empressa d'y venir aussitôt adorer l'humanité sainte du Sauveur. Le même prodige s'y renouvelle. Le prêtre parle, et Jésus-Christ descend de nouveau du ciel pour se mettre entre ses mains ; les messagers célestes l'accompagnent de même pour lui prodiguer leurs adorations... Est-il ministère plus sublime, fonction plus redoutable que celle du prêtre ! Et pourrait-il n'être pas touché et transporté d'admiration, ce prêtre, lorsqu'il renouvelle ces mystères à l'endroit même où ils s'opérèrent en premier lieu !... »

Je n'ai pu moi-même goûter ces pieuses émotions, lorsque je passai par Lorette en 1900. D'abord, je me trouvai là le Samedi-Saint, et je ne pus par conséquent y célébrer le saint sacrifice. Mais, surtout, j'étais trop impressionné par les polémiques qui avaient lieu à cette époque sur la réalité historique de la translation, et sur l'authenticité elle-même de la sainte Maison...

Après Lorette, l'abbé Provancher s'arrêta à Venise, à Milan, à Turin, à Lyon, à Dijon, et arriva à Paris le 7 juin. Il quitta la capitale française le 19 juin pour l'Angleterre.

Durant son séjour à Paris, il eut l'occasion d'assister à une grande ordination, à l'église Saint-Sulpice. « Les ordinands, dit-il, sont au nombre de 65, des divers ordres. L'assistance est assez nombreuse ; mais la cérémonie ne revêt pas ce caractère majestueux et imposant qu'elle prend dans la cathédrale de Québec dans de telles circonstances. Et d'abord, l'autel étant très rapproché du balustre, le chœur se trouve trop petit, si bien qu'une grande partie des ordinands se trouvent obligés à déborder dans la nef, en contact avec les assistants qui rapprochent leurs chaises autant qu'ils le peuvent. Il y a confusion dans les cérémonies, et absence de cette solennité, de cette réserve, qui placent les ministres des autels aux postes qu'eux seuls ont le droit d'occuper dans les temples sacrés.

« Pour cette cérémonie, comme pour bien d'autres dont j'ai été témoin à Rome, à Naples et ailleurs, je trouve

que nous sommes bien plus particuliers, en Canada, sur le décorum que nous savons y observer et les plus petites prescriptions que nous nous gardons bien d'omettre, ce qui ne contribue pas peu à ajouter à la solennité et à faire l'édification de l'assistance. »

Au Jardin des plantes, il assiste à un cours de zoologie donné en plein air par le professeur Milne Edwards, et fait la remarque : « Que de moyens d'acquérir des connaissances, de s'initier à l'étude des sciences ou d'en poursuivre le cours, sont mis ici à la disposition de tout le monde ! »

A Londres, dès le matin qui suivit son arrivée, M. Provancher était au British Museum, et il y passa la journée. « Quel immense musée ! écrit-il. Et non seulement les spécimens sont nombreux, de qualité supérieure, mais ils sont disposés avec un art qui ajoute encore à l'intérêt qu'on peut leur porter. C'est partout un luxe d'ameublement et d'exposition, dans chaque département, des plus recherchés.

« Les coquilles ont particulièrement attiré mon attention. Aussi, ai-je consacré la journée presque entière à leur examen. J'ai pu trouver là la solution de plus d'une difficulté que j'avais sollicitée en vain depuis longtemps de divers côtés. J'avais noté les caractères de plusieurs pièces douteuses de ma collection, et j'ai pu là écarter des doutes et corriger certaines erreurs d'une manière sûre. Quelle immense ressource pour l'étude ! Comme la détermination des espèces devient facile avec de telles collections ! Avec l'apathie que la plupart de nos maisons d'éducation montrent de ce côté-là, et l'hostilité — j'oserais dire — qu'y manifeste notre gouvernement, il nous faudra attendre encore longtemps avant de pouvoir jouir de tels avantages. » Voilà une phrase, écrite il y a quarante ans, que ne tracerait sans doute pas aujourd'hui la plume de l'abbé Provancher : cela soit dit pour l'honneur de nos maisons d'éducation et de notre gouvernement.

Le 22 juin, l'abbé Provancher arrive à Liverpool et y retrouve son ami, M. l'abbé Bolduc, qui l'avait quitté fréquemment durant le voyage pour faire des excursions

particulières auxquelles il tenait. Nos deux compagnons descendent là dans une pension tenue par une Irlandaise catholique et ses filles. Le lendemain, quand on voulut partir pour s'embarquer, la dame n'entendit pas qu'on lui payât des frais de pension. « En brave catholique irlandaise qu'elle était, elle se trouvait assez payée, disait-elle, de l'honneur qu'elle avait eu d'héberger deux prêtres, deux ministres du Seigneur. Le service laissait parfois à désirer ; mais on y mettait une telle bonne volonté, on s'efforçait tellement de vous être agréable, qu'il y avait ample compensation à ce qu'on aurait pu désirer de plus. » En tout cas, ce fut là une sorte d'incident auquel les voyageurs n'ont pas souvent à faire face.

Le *Moravian*, sur lequel les deux Québécois avaient pris passage, partit de Liverpool le 23 juin au soir, pour arriver à Québec dans la soirée du 3 juillet.

L'abbé Provancher termine son gros volume de 724 pages par des réflexions générales, sous le titre de « Conclusion », où il juge librement les peuples au milieu desquels il a passé quelque temps en Europe et en Orient. Laisant de côté ce qu'il dit de l'Arabe, du Turc et du Grec, je citerai quelques phrases des jugements qu'il a portés, avec une entière franchise, sur l'Italien, le Français et l'Anglais.

« L'Italien, dit-il, est ardent, vif, prompt, changeant, léger, versatile, et par suite propre aux grandes vertus et aux grands vices... Le juste milieu, l'humble médiocrité semblent ne pas convenir à sa nature. Il faut que, d'un côté ou de l'autre, il donne dans les excès. Le matin, il encombrera les églises, assiègera les confessionnaux ; et le soir, les désordres les plus révoltants éclateront en pleine rue. Sa foi vive et agissante cède souvent à sa mutabilité de caractère, et lui fait parfois traduire ses actes religieux dans des modes qui répugnent à nos allures et à nos coutumes. Il menacera le saint qu'il prie, si la grâce qu'il lui demande ne vient pas au gré de ses désirs... L'Italien est très sensible à la flatterie, il est avide d'honneurs, il prise hautement la considération... Très avide de posséder, l'argent a un pouvoir magique sur l'Italien. On oublie même sa dignité personnelle pour se faire mendiant dans l'occasion...

Toutes les petites impossibilités, dans le commerce ordinaire de la vie, disparaissent devant la pièce de monnaie ; la rudesse et le dédain se changent aussitôt en servile obséquiosité.

« Traversons maintenant les Alpes, et venons-en au pays de nos ancêtres.

« Plus nous étudions les Français, et plus nous avons peine à retrouver chez eux les types de nos ancêtres. Chose assez singulière, nous nous trouvons beaucoup plus rapprochés des Belges que des Français. Partis d'un même point, nous avons, pour ainsi dire, divergé chacun de notre côté, à une égale distance, tandis que la souche, poursuivant sa croissance, n'a plus connu de frein et a, en plus d'un point, dépassé le but.

« L'esprit chevaleresque, la bravoure militaire, le sentiment des grandes choses, l'appréciation du beau et du grand se retrouvent encore aussi vifs que jamais chez le Français ; mais, dans une foule de circonstances, les éminentes qualités qui le distinguaient plus particulièrement sont disparues, pour ne laisser à leur place que l'apparence, le simulacre de ces vertus civiles. Cette exquise urbanité, que tous lui reconnaissaient, a fait place à d'hypocrites démonstrations de politesse. On vous demandera mille pardons pour un incident ne comportant aucune faute ; on paiera de chaleureux remerciements le serviteur qui vous rend ses services, etc. — « Poli, le Français, me disait un Belge ; oui ! pendant trois jours ! » N'est-ce pas là un échantillon taillé dans le vif ? Avec toutes ces démonstrations exagérées de politesse au premier abord, vous ne trouverez personne plus que lui capable de se montrer rude, exigeant et brutal dans l'occasion.

« Mais ce qui gâte surtout le Français, c'est cette idée de supériorité sur tous les autres qu'il entretient de lui-même. La France, dans son opinion, est le centre, le type, le modèle du monde entier. Rien n'est bien, n'est convenable que ce qui se fait chez eux. Il faut que tous les autres peuples aillent leur emprunter leur manière d'agir. Et cette sottise prétention est soutenue à un tel point, qu'elle se fait jour dans les plus petites circonstances, et vient gâter ce caractère jovial, spirituel, fin, délicat, caustique, qui le rendait si aimable. Il se croit autorisé à faire en tout et partout la leçon à tout le monde. « Mais ce n'est pas comme

cela qu'on dit !... Ce n'est pas de cette manière qu'il faut faire !... Comment ! vous ne savez pas ? » Il n'y a pas jusqu'à leur argot qu'ils vous feraient une obligation d'aller leur emprunter. C'est le maître qui a à faire la leçon à tout le monde et qui n'en doit recevoir de personne. Cependant, lui aussi a parfois à apprendre. Et ce qui rend son ignorance encore plus révoltante, c'est cette arrogance qu'il ne craint pas d'afficher.

« On se rappelle ce militaire qui me répétait que le canal de Panama rapprocherait Québec de Paris. Un homme réputé instruit ne demandait-il pas ingénument si le Canada appartenait encore à la France. Et ce journaliste qui, au moyen d'un pont, unissait le Détroit avec Halifax !

« Et si nous voulions chercher la cause qui a pu influencer ainsi sur le caractère français, nous la trouverions uniquement, je pense, dans l'affaiblissement chez lui du sentiment religieux. Cet esprit d'abnégation, de soumission, d'humilité, que nous prêche l'Évangile, étant disparu, laisse à l'orgueil ses coudées franches. Le triomphe du moment est tout ce qu'on cherche, sans s'occuper de ce que pourra être le retour du lendemain.

« En disant que le sentiment religieux est affaibli en France, je ne prétends pas dire que ce soit général. Oh ! non, il y a encore beaucoup de religion en France, et nous pourrions avec profit aller apprendre, des âmes pieuses françaises, à nous défaire de notre raideur, de notre froideur, quand il s'agit d'actes religieux. Mais, malheureusement, l'impiété a fait là d'affreux ravages et en plus d'un endroit a vicié le caractère national...

« En France, le bien et le mal sont en face, en bataille rangée. Autant les incrédules s'enhardissent dans leurs succès, autant les bons chrétiens s'affermissent dans la bonne voie. Si, d'un côté, on déclare la guerre à Dieu, on affiche la libre-pensée ; de l'autre, on se rapproche de l'autel, on ne rougit nullement de montrer sa foi. Paris, avec tous ses athées, ses impies, ses gens sans foi, possède avant toute autre ville le plus grand nombre d'âmes pieuses, de chrétiens fervents, disons le mot : de saints véritables...

« Mais ce qu'on trouve d'agréable en France et qui m'a particulièrement frappé, c'est le beau langage qu'on tient partout. La plupart des provinces ont un patois particu-

lier ; mais parle-t-on français, on le fait avec une justesse d'expression, une facilité de diction qu'on est loin de rencontrer chez nous. On a tant de moyens de s'instruire là, que tout le monde, pour ainsi dire, en prend part. Et n'est-ce pas cette instruction qui fait de l'ouvrier français un type pour toutes les autres nationalités ? En France, la délimitation entre l'artiste et l'ouvrier est à peine sensible. Le goût épuré par l'instruction possède le véritable sentiment du beau. Les choses les plus ordinaires, les ustensiles les plus communs prennent sous la main de l'ouvrier une tournure élégante, qui dénote l'artiste sous le couvert de l'artisan. Ce sentiment du beau, du recherché, de l'agréable, est tellement général qu'on en retrouve la trace dans tous les coins et en toute circonstance. Voyez ces marchandes de fleurs, avec quel art elles forment leurs bouquets et savent les disposer !... »

Où je me trompe lourdement, ou cette page de l'abbé Provancher est l'une des plus complètes et des plus justes qui ait été écrite sur les qualités et les défauts du peuple français. Elle est aussi plus soignée de style qu'il n'a coutume d'écrire.

Mais au tour maintenant du peuple anglais :

« Il est étonnant, écrit-il, de trouver deux pays si rapprochés que l'Angleterre et la France, et différant si grandement l'un de l'autre.

« L'Angleterre ne ressemble à aucun autre pays du monde. Là se trouvent un caractère, un tempérament et des mœurs complètement adaptés à ses besoins matériels et moraux. Autant le Français est gai, spirituel, léger, autant l'Anglais est grave, froid, rigide. Vous serez surpris de ne pas trouver chez le Français des qualités dont toutes les apparences donnaient l'assurance ; et vous serez étonnés d'en trouver chez l'Anglais que vous étiez loin de soupçonner. Son air froid et sévère vous montre partout l'homme d'affaires, qui ne fait rien sans calcul et vous inspire par là même une grande confiance dans son intégrité et son amour de la justice. Le Français est le type du bel esprit ; l'Anglais est le type de l'homme d'affaires. Sans s'enthousiasmer, sans se faire illusion, il calcule froidement toutes les éventualités de ses entreprises ; et, une fois lancé, avec une volonté ferme et inébranlable, et

une confiance en lui-même qui ne le fait douter de rien, il consommera sa ruine ou atteindra le succès.

« On peut considérer l'Anglais comme un type perfectionné de matérialisme. Il s'enthousiasmera pour les belles formes d'un cheval, d'une vache, d'une brebis, et demeurera froid devant les plus étonnantes productions du génie. Si parfois il prodigue ses écus pour des œuvres d'art, c'est qu'on l'aura persuadé qu'elles sont d'un mérite exceptionnel. Aussi, que de dupes, sous ce rapport, ne peut-on pas compter chez les fils de la fière Albion !

« Ecartez l'Anglais du réalisme, de l'objet matériel : il n'y a plus à compter avec lui. Voyez-le avec son libre arbitre, son droit d'examen en fait de dogmes. Dans son Eglise, tous sont infaillibles ; la Bible en mains, ils ne peuvent errer ; et vous ne pourrez pas trouver deux voisins d'accord en tout point. Cependant, ils vivent d'accord, ils ont l'air de s'harmoniser parfaitement, absolument comme si le surnaturel, le métaphysique étaient au-dessus de leur atteinte, et qu'il ne leur fût pas même permis d'y appliquer leur froid jugement.

« Leurs poètes sont rares, leurs peintres encore plus. C'est que le culte de l'idéal, la recherche du beau immatériel est au-dessus de leur sphère d'action.

« L'Angleterre est par excellence le pays des contrastes. On traîne un luxe effréné, extravagant, à côté d'une misère sans mesure ; le paupérisme est la grande plaie de ce riche pays. Des seigneurs ne savent comment dépenser leurs écus sans nombre ; et à côté d'eux des misérables crèveront littéralement de faim. Une faible femme (1) tient les rênes du gouvernement et assure à ses Etats plus de sécurité qu'on n'en pourrait trouver chez aucune autre nation du monde. L'Angleterre est un des plus petits Etats parmi ceux jouissant de l'indépendance ; et le soleil ne se couche jamais sur ses possessions, ses vaisseaux couvrent toutes les mers, ses marins ont abordé à tous les rivages... »

A la suite de ces considérations de haute volée, l'abbé Provancher jette son dernier coup d'œil sur notre propre situation. « Si maintenant, dit-il, nous ramenons nos regards sur notre humble Province, sur notre jeune pays,

(1) La reine Victoria. A.

et que nous nous mettions en parallèle avec ces Etats et ces pays divers du vieux monde, nous serons forcés de reconnaître que le lot qui nous est échu par la Providence ne nous laisse rien à envier à tous ces étrangers.

« Sous la tutelle de la plus grande puissance du monde et la sauvegarde de nos lois que des traités nous garantissent, nous jouissons de plus de liberté, de plus de sécurité qu'aucun autre de ces peuples. L'absence de ces fortunes colossales qu'on rencontre ailleurs nous rapproche tous les uns des autres pour ne former qu'une seule famille de frères. Tous sur le même pied, nous n'avons pas à redouter la tyrannie des grands ni l'oppression des puissants.

« Les taxes nous sont encore inconnues (1), et nous vivons dans une aisance que la plupart des autres peuples peuvent nous envier.

« Quoique dépendant d'un gouvernement protestant, le libre exercice de notre religion ne souffre aucune atteinte. Fidèles à ses préceptes, nous observons ses prescriptions plus scrupuleusement peut-être qu'on ne le fait partout ailleurs. Et c'est là que repose et que nous savons aller chercher la source de notre bonheur. Que nous importe tout le reste, si Dieu est avec nous ? Avec lui nous ne manquons de rien, comme l'a proclamé le Prophète : *Nihil deest timentibus eum*. Rien ne manque à celui qui craint Dieu. »

Telles sont les dernières paroles de ce monumental récit de voyage de l'abbé Provancher. Elles sont dignes du philosophe, du patriote et du prêtre qu'il était.

J'ajouterai que l'homme d'ordre, qu'en principe est le naturaliste, se montre à la fin de ce gros volume, qui se termine par deux tables occupant quatorze pages : l'une analytique, où sont indiqués les sujets traités dans chacun des chapitres ; l'autre alphabétique, de huit pages, contenant tous les noms de lieux et de personnes mentionnés dans l'ouvrage, et même les dénominations scientifiques,

(1) Voilà une assertion qui n'est plus exacte, depuis assez longtemps, et les adversaires des partis qui gouvernent, soit à Ottawa, soit à Québec, ne manquent pas de s'élever dans les luttes électorales contre les « taxeurs », qui « pressurent le peuple », etc. A.

en latin, des objets d'histoire naturelle dont il y a souvent été question.

Le livre contient jusqu'à quatre cartes géographiques et quatre plans, qui permettent au lecteur de suivre plus intelligemment un texte qui se déploie en tant de centaines de pages.

CHAPITRE XIX

Premier pèlerinage canadien en Terre-Sainte. — Projet d'une lampe « perpétuelle » dans la Grotte de Saint-Jean-Baptiste. — Le Frère Liévin. — Prospectus du pèlerinage. — Lettres écrites d'Orient par l'abbé Provancher. — Correspondances à l'*Etendard* sur le pèlerinage. — La mode en 1884. — « Plus j'étudie les Français... ». — « Parfaitement ! » — A Lourdes. — A Rome. — Le zouave Chs Paquet. — Un mendiant obstiné. — Alexandrie. — Jérusalem et son climat. — Où placer le tableau de saint Jean-Baptiste. — Le « feu sacré des Grecs ». — Emmaüs. — Discussion avec un ouvrier parisien. — « Croyez-vous que ces Français sont bêtes ! » — Avocat de saint Pierre. — Les récits de voyages dans le *Naturaliste canadien*. — Les deuxième et troisième pèlerinages canadiens en Terre-Sainte. — L'abbé Provancher conduit jusqu'à New-York le quatrième pèlerinage canadien. — Histoire de l'Œuvre du Tableau de saint Jean-Baptiste. — Les circulaires adressées au public et la souscription. — Description du Tableau.

Le volume *De Québec à Jérusalem*, dont on a lu une longue analyse au chapitre précédent, paraissait en librairie l'année 1884. Or, en cette année même, l'abbé Provancher faisait son second voyage en Europe et en Orient.

L'automne précédent, il avait écrit à l'abbé Burque : « Si je n'avais pas été décidé à faire mon voyage, j'aurais pris une cure cet automne » (27 novembre 1883). Cela aurait pu se réaliser, si la cure de Saint-Jean, Ile-d'Orléans, vacante à ce moment, lui eût été donnée. Mais la difficulté des communications avec la ville était bien de nature à l'empêcher de reprendre l'exercice du saint ministère en cette paroisse. C'était bien la première fois, je pense, qu'il songeait de la sorte, depuis sa retraite en 1869, à rentrer dans le service actif. C'est que, après l'interruption du *Naturaliste canadien* en 1883, il ne voyait guère jour d'en reprendre la publication. Mais l'organisation et l'exécution d'un nouveau grand voyage l'absorbèrent complètement en 1883 et 1884, et dès le mois de juillet 1885 son journal

revenait à la vie. Aussi la pensée de se remettre à la vie de curé ne dut plus même se présenter à son esprit.

Pour ce second pèlerinage de Terre-Sainte, l'abbé Provancher ne se joignit pas à l'organisation française des pèlerinages français. Il agit cette fois « à son compte ». Quand on connaît l'esprit d'initiative, déjà souvent signalé, dont il était doué, on n'est pas étonné qu'il ait eu l'idée d'organiser lui-même un voyage de cette sorte, et surtout le courage d'en tenter l'entreprise et de conduire lui-même les pèlerins jusqu'à Jérusalem. Il aura donc été le pionnier, en notre pays, même en un domaine alors bien extraordinaire. Aujourd'hui, comme on sait, il s'organise chez nous chaque année, un ou deux pèlerinages à Rome et à Jérusalem.

Il y avait bien eu, au cours du XIX^e siècle, quelques Canadiens qui avaient visité isolément la Palestine. Par exemple, l'abbé Léon Gingras, du Séminaire de Québec, avait fait ce voyage et en avait publié une relation détaillée (1) en 1847. Plus tard, en 1867-68, un autre prêtre de la même institution, l'abbé L.-N. Bégin (2), le futur cardinal archevêque de Québec, avait fait un long séjour d'étude en Turquie, en Grèce, en Palestine et en Egypte. On pourrait encore citer quelques autres voyageurs ou pèlerins qui avaient parcouru ces pays. Mais l'abbé Provancher fut le premier qui songea à réunir un groupe de compatriotes qui feraient ensemble le pèlerinage de Terre-Sainte.

Dès le 15 avril 1883, il me faisait part de son projet. Le 16 mai, l'archevêque de Québec autorise l'organisation de ce pèlerinage. Le 9 juin, M. Provancher lui soumet une idée intéressante. « Mgr Paquet (3), écrit-il, me parlant ces jours derniers de mon projet de pèlerinage (qui va réussir, je pense), me dit : « S'il y a un pèlerinage canadien en

(1) *L'Orient ou Voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte, en Turquie et en Grèce*. Québec, 1847, 2 vol. in-8°.

(2) En 1867, étudiant au Séminaire français, l'abbé Bégin servit de guide, pour la visite de Rome, à MM. Cartier, Langevin et Macdonald, les « Pères de la Confédération », qui faisaient un voyage de repos sur le continent, après leur séjour à Londres où ils avaient organisé le régime du « Dominion of Canada », né officiellement le 1^{er} juillet de la même année.

(3) Il s'agit de Mgr B. Paquet, du Séminaire de Québec. A.

« Terre-Sainte, on ne devrait pas manquer de donner à la « Grotte de saint Jean-Baptiste, où il est né, une lampe, « avec un petit capital pour son entretien. » Je viens vous demander si vous auriez objection à ce que je m'adresserais dans ce but, par les journaux, aux sociétés Saint-Jean-Baptiste, pour les inviter à faire quelque chose en ce sens. — Une lampe du Canada, entretenue dans un sanctuaire de Terre-Sainte, parlerait certainement, aux yeux des visiteurs, de notre foi et de notre piété. »

« Je ne me sens guère disposé, répond Mgr Tasche-reau, à favoriser cette fondation, qui d'un moment à l'autre peut disparaître. » Il ne lui défend pas, toutefois, de travailler à la réalisation de cette idée : mais ce sera sous sa seule responsabilité. Nous verrons plus loin que l'abbé Provancher put faire mieux que placer une lampe dans la Grotte de saint Jean-Baptiste. Mais il faut retenir que ce fut peut-être la proposition de Mgr B. Paquet qui se réalisa plus tard, par les soins de M. Provancher, sous une autre forme et sans qu'il y eut à confier, à la garde plus ou moins assurée des siècles à venir, un capital quelconque.

Le 16 mai, l'archevêque accuse réception du projet de prospectus du futur pèlerinage que venait de publier l'abbé Provancher, et l'autorise formellement à organiser ce voyage, « sans assumer pour moi-même, dit-il, aucune responsabilité à ce sujet... Je souhaite un heureux voyage à tous les pèlerins, en réclamant de leur part un souvenir dans les sanctuaires de la Terre-Sainte. »

On n'imagine pas facilement toutes les démarches qu'il faut faire, toutes les négociations qu'il faut engager, pour assurer le succès d'une entreprise telle qu'un pèlerinage d'Amérique en Terre-Sainte ! En tout cas, voici le Frère Liévin de Hamme (1), franciscain de Palestine, qui, le

(1) Le Frère Liévin, Flamand d'origine, célèbre guide des pèlerins de Terre-Sainte, a publié un *Guide indicateur de la Terre-Sainte*, 3 vol. in-12. En 1881, il y avait déjà vingt-deux ans qu'il conduisait les pèlerins à travers la Palestine. — « Depuis vingt-deux ans, a écrit l'abbé Provancher (*De Québec à Jérusalem*), ce bon Frère est presque constamment occupé à conduire ainsi des voyageurs dans tous les endroits mémorables de cette contrée, faisant le trajet de Jérusalem à Beyrouth et Baalbeck jusqu'à quatre et cinq fois chaque année. Le Frère, qui n'a encore que la soixantaine, a la barbe et les cheveux tout blancs, ce qui n'em-

4 novembre, lui écrit : « Quant à l'époque de votre arrivée ici, elle est bien mal choisie. Vous avez déjà vu l'état de la Casa-Nova (1), à la semaine de Pâques. Il est certain que nous ferons pour vos pèlerins tout ce que nous pouvons ; mais si la caravane française est nombreuse et la vôtre aussi, il est certain que tous vos pèlerins ne pourront pas loger à la Casa-Nova. Et alors, ils murmureront contre vous et contre nous. De plus, je voudrais vous accompagner, vous monsieur l'abbé et vos excellents Canadiens ; mais si vous venez à Pâques, j'aurai à peine le temps de vous dire bonjour. Vous n'ignorez pas comment je suis occupé durant cette époque de l'année. » Puis, il y a bien le choléra, qui sévissait en Orient. Mais, écrit le Frère Liévin, « le choléra, qui a si fortement éprouvé l'Egypte et qui nous y a enlevé deux de nos principaux missionnaires, n'est pas encore, grâce au Seigneur, entré en Palestine. »

Ensuite, c'est le P. Frédéric qui, de Jérusalem aussi, écrit à la date du 11 novembre : « 1° Si vous venez pour Pâques, Casa-Nova ne sera pas libre ; l'an dernier, on n'a pu assurer que *douze* places à toute la grande caravane de Pénitence (2). 2° Si vous venez pour l'Ascension et la Pentecôte, la grande caravane est déjà inscrite pour cette époque et occupera toute la Casa-Nova. A ces deux difficultés, qui disparaissent en choisissant une autre époque, en voici une plus sérieuse : c'est le *choléra* ! » Et le Père cite l'avis d'un religieux franciscain, sur l'existence présente du choléra en Egypte. Or, écrit ce religieux, « d'après l'avis des médecins, le choléra apparaîtra l'an prochain en Syrie : car l'on a remarqué que, quand il se montrait en

pêche pas qu'il puisse mettre à bout les plus forts cavaliers qui entreprendraient de le suivre. Il est Flamand d'origine. Il est l'auteur du *Guide indicateur de Terre-Sainte*, que tous les pèlerins des Saints Lieux ont constamment à la main. Ayant fait une étude spéciale de tous ces lieux, il est lui-même un livre vivant et des mieux renseignés. A chaque endroit rendu mémorable par quelque fait saillant, il nous fait l'historique du lieu, nous rapporte le fait. »

(1) Hôtellerie tenue dans un édifice fort ancien, restaurée ou presque refaite, sur la porte de laquelle se voit l'inscription : *Hospitium Franciscanum*. A.

(2) Organisée par les Assomptionnistes de Paris. A.

Egypte, une année, il ne manquait jamais d'aller l'année suivante en Syrie (1). »

Si l'on imagine que des perspectives de cette sorte allaient arrêter l'abbé Provancher dans l'organisation de son entreprise!

Le 30 du même mois de novembre 1883, il m'écrivait la mercuriale que voici (et qui prouve que j'avais pensé à être moi-même du pèlerinage) : « Allons, que me débitez-vous ? Que vous renoncez au voyage ? Vous êtes un siffleux, un enflé, un mordu (2)!!! Moi qui ne basais tous mes rêves d'excursions et de visites que sur votre présence!... Et votre évêque, que j'ai rencontré à Québec, m'a fort bien dit que vous pouviez arranger la chose. Soyez certain d'une chose : c'est que plus tard vous rencontrerez encore des obstacles, et tout aussi sérieux que ceux de cette année, il est bien probable. Et, pour le coup, vous irez sans moi, bien décidé. Allons, pensez-y encore. Je vous adresserai le programme dans quelques jours. »

Ce programme, c'était une plaquette de 28 pages in-24, datée du mois de mai 1883.

Cette petite brochure (3), qui doit être devenue une véritable rareté bibliographique, offre aujourd'hui cette originalité que, au moins dans l'exemplaire que je possède, le papier des douze premières pages est resté relativement blanc, tandis que le reste est devenu d'un jaune très prononcé... *Habent sua fata libelli* (4).

(1) Incidemment, le P. Frédéric note dans sa lettre : « Actuellement, nous avons ici comme pèlerins : M. Bouillon, curé de la cathédrale d'Ottawa, et M. Larocque, prêtre du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui était dans les missions de la Floride. » On a reconnu Mgr Bouillon, actuellement chanoine de la basilique d'Ottawa, et S. G. Mgr Larocque, le présent évêque de Sherbrooke, toujours en pleine activité, tous deux, après cette mention d'il y a plus de quarante ans. A.

(2) Ces termes assez peu académiques montrent sur quel pied se faisaient nos relations. L'âge avancé de mon vénérable ami m'imposait d'ailleurs un vocabulaire moins familier. A.

(3) *Pèlerinage canadien en Terre-Sainte* — sous la direction de M. l'abbé Provancher — accompagné d'une carte — Prix : 10 cents — Québec. Imprimerie Léger Brousseau, 3, rue Buade, 1883.

(4) Le problème de cette diversité de coloration est facile à résoudre, semble-t-il. L'abbé Provancher aura fait imprimer la

« De tous temps, y disait l'abbé Provancher, les chrétiens se sont sentis portés à aller visiter les lieux que Notre-Seigneur a sanctifiés par sa présence... Jusqu'à ces dernières années, il n'y avait que les favoris de la fortune qui pussent jouir d'un tel bonheur. Mais, grâce aux facilités de communication de notre temps, le pèlerinage des Lieux-Saints est pour ainsi dire aujourd'hui à la portée de toutes les bourses que ne clôt pas le strict nécessaire.

« Ayant eu le bonheur de faire ce pèlerinage en 1881, j'ai reconnu que les dépenses n'étaient pas aussi élevées qu'on se le représentait, et qu'il serait possible de les réduire encore considérablement. Dès mon retour, quelques amis, à qui j'avais fait part de mes réflexions, me pressèrent d'organiser de suite un tel pèlerinage. J'ai cru ne pas devoir le faire avant de m'assurer si mon plan pouvait s'exécuter aussi facilement que je le pensais. Aujourd'hui, après de nombreuses correspondances en divers lieux, tant pour la réduction des prix que pour la sécurité et la bonne direction du voyage, je crois pouvoir sans crainte soumettre le projet au public, pour l'acceptation de tous ceux qui se sentiraient le désir de le faire sans trop se gêner ou nuire à leurs propres affaires. »

Sous le titre de « But du pèlerinage », l'abbé Provancher posait ensuite ses conditions aux gens qui voudraient s'inscrire sur la liste des pèlerins. « Le voyage en Terre-Sainte, écrit-il, sera un pèlerinage dans la force du terme. On verra en conséquence le prêtre partout en tête de la marche. Ceux-là seuls sont invités à le faire qui veulent aller prier sur le tombeau du Sauveur, et continuer les actes de foi et de piété des nombreuses générations qui se sont succédé, depuis les premiers siècles du christianisme, de tous les pays soumis à la loi de l'Évangile.

« Sans doute, il n'est pas défendu dans un pèlerinage de jouir des beautés de la nature qui s'offrent à nos regards, d'étudier même ces vieilles civilisations de l'Orient au milieu desquelles on se trouve. Mais, que les touristes, qui

partie jaunie (qui contient des directions et des renseignements de toutes sortes, à l'usage des pèlerins), pages 13-28, après les 12 premières pages et l'aura fait relier à la suite, le papier des deux parties n'étant pas de même qualité. Les deux parties portent d'ailleurs, à leur dernière page, le nom et l'adresse de l'auteur.

ne voyagent que pour satisfaire leur curiosité et trouver des amusements, aillent se chercher ailleurs des compagnons de route. Pour nous, nous voulons que la piété soit avant tout le motif déterminant et le but de notre voyage.»

Ce n'était pas tout. Pour être admis à faire partie du pèlerinage, il fallait encore... montrer un billet de son curé. C'est-à-dire que les ecclésiastiques devaient être munis d'une autorisation de leur ordinaire, et les laïques d'un certificat de pratique religieuse.

Les pèlerins pouvaient choisir entre quatre itinéraires, dont les dépenses générales, pour le voyage entier de Québec à Québec, en première classe sur les steamers et seconde classe sur les chemins de fer, variaient de \$515 à \$684. Ces prix paraissent déjà invraisemblables aujourd'hui.

L'abbé Provancher avait fait contrat, pour le transport de ses pèlerins, avec la grande agence Cook, qui a des représentants dans toutes les villes importantes du globe. Il est tout à fait permis de croire qu'un léger pourcentage sur le prix payé par chaque pèlerin, ou encore qu'un arrangement spécial avec la Compagnie Cook lui permettait à lui-même de faire le voyage sans rien déboursier ou à peu près. Ses ressources personnelles étaient alors modestes. Mais qui dira qu'il n'a pas bien « gagné » son voyage, et plutôt deux fois qu'une, en s'imposant l'organisation et la conduite d'un pareil voyage. Cela représentait bien, sans conteste, une année de travail. Car il devait aussi lui-même accompagner et diriger ses pèlerins.

Le départ de New-York devant se faire le 27 février, il fallait s'inscrire pour le pèlerinage avant le 15 janvier. Et si, à cette date, il n'y avait pas au moins 20 pèlerins d'inscrits, le voyage n'aurait pas lieu : ainsi disait l'abbé Provancher à la fin de la plaquette qui vient d'être analysée. A certain moment, il se vit à la tête de 40 pèlerins... sur le papier. Mais les trois quarts de ces voyageurs de désir se défilèrent, et à la fin le groupe ne compta plus que onze pèlerins — et le voyage se fit tout de même. Quant à l'abbé Provancher lui-même, il partit du Cap-Rouge le 22 février 1884, pour n'y revenir que le 14 juin.

Une vignette intercalée dans ces pages reproduit un paysage du Jourdain, à l'endroit même du baptême de Notre-Seigneur. Cette vignette est elle-même la reproduc-

tion de la photographie d'un tableau consacré par l'artiste Rho au souvenir de ce premier pèlerinage canadien à Jérusalem, et dans lequel il fait entrer tous les pèlerins. Voici comment M. Rho a décrit lui-même son tableau, dans une lettre écrite de Rome, à l'abbé Provancher, en date du 6 août 1884 : « J'ai décidé, aussitôt votre départ de Rome, de faire un paysage du Jourdain. Je le fais pour M. Audet (1). Dans le premier plan, M. Audet, à cheval, avec un moucre. Second plan : M. Bochet, assis, parapluie à la main, de l'autre recevant un verre d'eau de M. Quinn; M. Lafortune (2) faisant partie des trois et retirant une bouteille d'eau du Jourdain. A l'ombre du gros sycomore : le Frère Benoît causant avec M. Rioux. A côté d'eux, des ustensiles de cuisine que le drogman s'occupe de mettre dans le sac. 4^e plan: MM. Barry et Babineau. 5^e : toujours à l'écart, un moucre sur un âne... J'ai écrit à Jérusalem, pour avoir des détails pour paysage, costumes, portrait, etc. J'ai commencé aussi une composition de saint Jean-Baptiste. » Ce dernier détail concerne le tableau du patron des Canadiens-Français, dont il sera abondamment question plus loin.

Il n'y a pas eu de volume consacré à ce premier pèlerinage canadien à Jérusalem. J'en puis cependant parler, d'abord d'après des lettres écrites au cours du voyage ou immédiatement après par M. Provancher, soit à l'abbé Burque, soit à moi-même. Quelques extraits de ces lettres donneront au lecteur une idée des faits de ce pèlerinage dont l'itinéraire, était-il dit dans la plaquette de 1883, était « tracé de manière à ce qu'on puisse visiter Paris, Lourdes, Lorette, Assise, Rome, Naples, Alexandrie, Le Caire, Jaffa, Jérusalem, Saint-Jean-in-Montana, Bethléem, le Jourdain et la mer Morte, et, pour ceux qui voudraient le faire, la Galilée, la Syrie, le Liban, Smyrne, Constantinople, Athènes, etc. »

Le 30 juin, M. Provancher écrit à l'abbé Burque : « ...Je m'étais engagé, avant de laisser l'Amérique, à envoyer des correspondances régulières à deux journaux

(1) L'un des ecclésiastiques pèlerins, représenté à cheval, dans le tableau. A.

(2) Le nom de M. Lafortune ne se trouve pas sur la légende de la photographie. A.

différents, *l'Etendard* et le *Canadien* des Etats-Unis. Jugez quelle lourde besogne pour moi... J'ai passé cinq jours à Emmaüs avec le P. Frédéric, en pleine campagne, au milieu de plantes de toute espèce et parmi de nombreux insectes étrangers. Inutile d'ajouter que j'ai fait ample récolte des unes et des autres. — J'ai passé aussi quatre jours à Beaune (France), en société de cinq naturalistes : trois entomologistes (1), un géologue et un botaniste. Que nous aurions doublement joui, si vous eussiez été avec moi ! Je vous dirai que ces trois entomologistes étaient tous trois auteurs et de grande réputation ; malgré tout, j'ai été enchanté de leur commerce et je n'ai trouvé aucune difficulté à soutenir leur entretien. C'étaient des savants de bon sens, nullement surpris de rencontrer parfois de l'ignorance chez moi, et en montrant, eux aussi, aussi souvent qu'ils en rencontraient... On me presse d'organiser de suite un autre pèlerinage pour l'an prochain. Fort bien, mais je n'irai pas le conduire. »

Le 3 août, une nouvelle lettre à l'abbé Burque dit ce qui suit et qui se rapporte encore au voyage d'Europe et d'Orient : « Je vous adresse ma correspondance à *l'Etendard*. Je pense qu'elle va se terminer là. On veut retrancher, retoucher, etc. Alors, j'ai écrit de me renvoyer le manuscrit et d'en rester là. — Que de choses j'aurais à vous dire, si je vous rencontrais. Vous ne sauriez croire comme tous nos journaux sont influencés, soit d'un côté ou de l'autre. *L'Etendard* refuse de publier ce que j'ai écrit de Rome. Cependant, seul je porte la responsabilité de ces écrits, puisqu'ils sont signés de mon nom. D'indépendance, on n'en trouve nulle part, si bien qu'il faut taire la vérité et permettre à nos adversaires de se fortifier dans leurs voies obscures et couvertes d'intrigues. Et lorsqu'à la fin on se sent écrasé, on se plaint alors ; mais à qui la faute ? »

Toutes les allusions contenues dans ces lettres se rapportent aux dissensions religieuses qui sévissaient, en ce temps-là, dans la province de Québec, et dont je n'ai pas à parler davantage ici. En tout cas, cette correspondance

(1) De ces entomologistes, je crois me rappeler que se trouvaient les MM. André, auteurs d'un grand ouvrage sur les insectes hyménoptères. A.

de Rome que *l'Etendard* refusa de publier, je ne l'ai pas trouvée dans les manuscrits de l'abbé Provancher; et cela s'explique assez, puisqu'il l'avait communiquée à l'abbé Burque sans lui demander de la lui renvoyer.

Mais, au moins, voici en quels termes, le 30 juillet 1884, l'honorable M. F.-X.-A. Trudel, directeur de *l'Etendard*, refusait de publier la correspondance dont il s'agit. « J'ai relu votre correspondance de Rome et ce qu'elle dit de la mission de l'archevêque, etc. Je crois, monsieur l'abbé, après avoir consulté nombre de nos amis, prêtres et laïques, surtout huit d'entre eux assemblés ici, qu'il est mieux d'omettre cela. Je voudrais bien vous faire plaisir et me rendre à votre manière de voir. D'un autre côté, j'ai sur les bras une énorme responsabilité. Ce qui a été publié a indisposé déjà nombre de nos amis contre vous et contre moi, et il ne faudrait pas grand'chose pour tout perdre. N'est-ce pas que je devrais me borner à ce qui regarde exclusivement votre voyage... Je crois qu'il se présentera cent autres occasions de dire tout cela et beaucoup plus, sous des circonstances beaucoup plus opportunes. C'est l'opinion de vos meilleurs amis d'ici. »

De Jérusalem, l'abbé Provancher m'adressait une lettre le 16 avril. Les pèlerins étaient arrivés le 8 à la Ville sainte. « A Rome, me disait-il, nous n'avons pu voir le Pape, parce que nous sommes arrivés au moment d'un Consistoire. Et impossible aussi d'avoir admission à ce Consistoire; M. Rho et moi pûmes seuls, par une chance toute particulière, avoir admission. — Le cardinal Simeoni m'a longuement interrogé sur nos affaires et s'est dit fort embarrassé avec les questions canadiennes... (1). Je ne vous dis rien de Jérusalem; lisez mes correspondances à *l'Etendard*. Jérusalem est toujours la ville des douleurs et des consolations. On a le cœur brisé devant cette foule d'infidèles et de schismatiques qui encombrant ses rues et ses sanctuaires. Mais, lorsqu'au pied des autels, au Calvaire, dans le Saint Sépulcre, etc., on rentre en soi-même en s'imaginant être seul, le cœur déborde de consolations à la vue de ces témoins vivants de l'amour que nous a

(1) A l'époque dont il s'agit, Mgr Smeulders était au Canada, à titre de Commissaire apostolique pour le règlement de nos difficultés. A.

porté le Sauveur; les larmes coulent avec douceur. On se sent plus près du ciel, et on voudrait s'échapper de cet exil pour continuer de jouir des délices dont nous avons l'avant-goût. »

D'Alexandrie, le 5 mai, l'abbé Provancher m'écrivait sa dernière lettre de voyage. « Comme vous le voyez, dit-il, nous voici sur la voie du retour... J'ai étonné tous les autres par ma capacité et je me trouve encore très bien dans le moment... J'ai rempli des lacunes laissées dans mon premier voyage. Ainsi, j'ai visité les Vasques de Salomon, l'Hortus conclusus, le Fons signatus, la Fontaine de Saint-Philippe, et j'ai été passer cinq jours à Emmaüs avec le P. Frédéric, herborisant et chassant aux insectes... Tous mes compagnons se disent très satisfaits de leur voyage, malgré certains contretemps inévitables qu'il a fallu subir. »

Mais le véritable récit du pèlerinage se trouve contenu dans les correspondances que l'abbé Provancher, ainsi qu'on l'a vu dans une de ses lettres, adressa à *l'Etendard*, de Montréal, au cours du voyage (1). Quelques extraits de ces communications vont ressusciter les principaux faits du premier pèlerinage canadien à Jérusalem, qui sont aujourd'hui bien loin de la pensée du public contemporain.

Le 27 février, *l'Etendard* publiait une note sur les privilèges que, le 27 janvier, le pape Léon XIII avait bien voulu accorder à l'abbé Provancher, directeur du pèlerinage, et qui étaient les suivants : 1° Juridiction sur tous les membres du pèlerinage; 2° Privilège de l'autel portatif, tant sur mer que sur terre; 3° Indulgence plénière pour tous les pèlerins, aux conditions ordinaires, pour le jour du départ ou la veille, et pour le jour du retour ou le lendemain; 4° Dispense du jeûne et de l'abstinence durant tout le trajet.

La première correspondance régulière, non datée, qui fut envoyée de New-York et parut dans *l'Etendard* du

(1) Il m'a été facile de voir *l'Etendard* de 1884, à la bibliothèque de la législature de Québec. Quant aux correspondances que l'abbé Provancher adressait aussi au *Canadien*, de New-York, et dont je ne sais si elles étaient les mêmes, il n'est guère possible de les trouver aujourd'hui. Où peut-il exister une collection de ce journal canadien des Etats-Unis, après quarante années ?

1^{er} mars, ne fait que donner la liste des pèlerins et annoncer leur embarquement sur *l'Amérique*, qui est « un riche et très gros vaisseau ». L'abbé Provancher dit qu'il a été trop occupé par les préparatifs du départ, pour parler des gamins qui s'amuse dans les rues à jouer à la toupie ou à voler sur leurs patins à roulettes — soit dit pour donner une idée du climat de New-York, vers le 1^{er} mars, ou raconter que « les jeunes filles portent partout la coiffure à la chien, avec un toupet s'épanchant sur le front en pinces menaçantes ou en serres d'écrevisse » — soit dit pour indiquer où en était la mode en 1884.

La deuxième lettre, commencée le 7 mars sur le steamer, se termine par l'annonce de l'arrivée au Havre et à Paris, le 9 mars, après onze jours de navigation. Elle fut publiée sur *l'Etendard* du 28 mars. La traversée avait été agréable, par mer généralement assez calme. Le steamer *Amérique* était un beau vaisseau de 4.500 tonneaux. Les Canadiens formaient presque la majorité des passagers de salon, et vivaient à bord comme en famille. « Nous nous réunissons au fumoir tous les soirs, écrit l'abbé Provancher, et passons ensemble les plus agréables récréations. Après quelques parties de cartes, où règne la plus franche gaieté, nous chantons en chœur *l'Ave Maris Stella*, le *Magnificat*, et quelquefois aussi quelques-unes de nos chansons canadiennes de collège. Nous nous efforçons de prolonger ainsi la soirée jusque vers les onze heures... »

On passa trois jours à Paris. L'abbé Provancher parla de ce séjour dans la correspondance écrite à Bordeaux, le 13 mars. Il convient d'exhumer, des colonnes de *l'Etendard* de 1884, pour l'instruction de la postérité, la page très caractéristique où il donne son appréciation des Français, qui concorde d'ailleurs très bien avec celle qu'il faisait à son précédent voyage et que l'on a lue dans un chapitre précédent. « Plus j'étudie les Français, dit-il, et plus je me confirme dans l'opinion que je m'en étais d'abord formée. Le Français est bien toujours ce peuple altier, suffisant, qui croit n'avoir rien à apprendre des autres, et s'imagine follement que tout le monde doit aller emprunter chez lui. Cette idée le domine tellement que le Français voyage peu ou point. Et qu'irait-il faire ailleurs, si tout ce qu'il a chez lui est supérieur ? Cependant, sur

une foule de points il pourrait trouver à s'instruire en voyageant. Ne serait-ce qu'en géographie, cela lui vaudrait encore beaucoup. Il se convaincrait aussi qu'il ne serait pas partout bien venu à faire la leçon à tout le monde, comme il se permet de le faire chez lui : « Mais ce n'est pas comme cela qu'on fait!... — Vous voulez dire... telle chose? » J'entre dans une épicerie, et je demande de la chandelle. L'épicière en met sur le comptoir. « De la chandelle de suif? N'en avez-vous pas d'autre? — Mais de quoi voulez-vous donc que soit la chandelle, si elle n'est pas de suif? — La chandelle peut être de suif, de cire, de spermacéti, de stéarine, etc. — Ah! c'est de la bougie que vous voulez dire! Je vais vous donner de la bougie. — Merci, madame, pour votre leçon. Je crois avoir fréquenté le dictionnaire tout autant que vous, et j'ai vu d'autres lieux que cette ruelle de Paris. » C'est toujours la même pensée qui domine : il faut penser comme à Paris, dire comme à Paris, faire comme à Paris, etc. Cependant, dans une foule de cas, le Parisien même pourrait apprendre à manier plus correctement sa langue. Est-il rien de plus assommant que ce mot « parfaitement » dont on vous régale d'un bout de la France à l'autre, à temps et à contretemps. Vous entrez dans un restaurant : « Peut-on avoir à dîner ici? — *Parfaitement*, messieurs, veuillez vous asseoir. — Mais de suite? — *Parfaitement*. — Que prendrez-vous? — Avez-vous un potage? — *Parfaitement*. — Du café au lait? — *Parfaitement*. » Et demandez ce que vous voudrez, ce sera toujours « parfaitement ». Et je puis vous assurer que, dans une foule de cas, le *parfaitement* est aussi déplacé dans son application qu'il l'est dans son expression. » Le petit tableau est assez peu aimable pour les Parisiens. Mais ils ont par ailleurs tant de belles qualités, qu'on peut bien se permettre d'appuyer une fois sur leurs petits travers.

Le 16 mars, l'abbé Provancher écrit de Toulouse, et raconte brièvement le séjour des pèlerins à Lourdes. « J'ai retrouvé Lourdes après trois ans, dit-il, telle à peu près que je l'avais vue la première fois, sauf un bon nombre de constructions qui y ont été érigées depuis. — Il y a à Lourdes une atmosphère de piété qui pénètre tous ceux qui s'y rendent. On est ému, on est touché, sans que souvent on ne puisse pas bien voir précisément quelle en est la

cause. La Mère de toutes grâces, qui a bien voulu mettre ses pieds sur la roche Massabielle et y faire entendre sa voix, y a laissé ce parfum de dévotion qui nous saisit et nous enivre tellement qu'on ne peut plus s'en éloigner sans un véritable effort. » Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter Lourdes diront certainement que tels ont bien été les sentiments qui ont rempli leur âme durant le séjour qu'ils y ont fait, et qu'ils n'ont bien éprouvés que là.

Ce fut dans la basilique même de Lourdes que les Canadiens reçurent leurs croix de pèlerin, la cérémonie étant présidée par l'un des religieux du sanctuaire. Il convient de noter que nos compatriotes étaient le premier groupe organisé qui visitait Lourdes en 1884, l'hiver n'étant pas la saison des pèlerinages.

Après Lourdes et Toulouse, c'est Marseille, où l'abbé Provancher revoit l'un de ses anciens correspondants, qu'il avait déjà rencontré à son précédent voyage : M. F. Ancy, un ...hyménoptérologiste de grande réputation. Le fils de M. Ancy était lui-même un ...conchyliologiste, ou, si l'on préfère, un spécialiste dans l'étude des mollusques, et qui possédait même une collection considérable des espèces de l'Amérique du Nord. Je laisse à penser si, à la soirée passée dans la famille Ancy, il fut abondamment question d'hyménoptères (Bourçons, Abeilles, Guêpes, etc.) et de coquilles. Evidemment, tout étant relatif, il y a des gens de mauvais caractère qui se seraient prodigieusement ennuyés au cours d'une veillée de ce genre.

C'est ensuite Nice, Cannes, la Corniche. « Partout, c'est toujours une végétation tropicale : orangers, palmiers, agaves en quantité. » Et enfin, le 18 mars, c'est Gênes, en Italie. De là on s'arrête à Florence, pour arriver à Rome le 22 mars.

Dès le 27 mars, l'abbé Provancher adressait à *l'Eten-dard* sa première correspondance romaine. « Mon plus grand désir en arrivant à Rome, écrit-il, était d'avoir des nouvelles du Canada, au sujet surtout de nos affaires religieuses. Malheureusement, nous ne sûmes à peu près rien de plus que ce que nous connaissions avant de partir. Cependant il ne nous fut pas difficile de reconnaître qu'on prêtait une plus grande attention à nos affaires qu'on ne l'avait fait jusque-là. On se plaisait partout à nous ques-

tionner dans le but, sans doute, de se renseigner davantage. Le cardinal Préfet de la Propagande nous parut, surtout, fort embarrassé avec les questions canadiennes. ...Son Eminence mentionna la question Laval et l'affaire Landry (1) comme étant les points principaux qui devaient attirer l'attention du Commissaire apostolique (2). Quant à la division du diocèse des Trois-Rivières, Elle parut considérer la chose comme affaire réglée, c'est-à-dire que le projet de division aurait été définitivement écarté (3). »

La tenue d'un consistoire public empêcha nos Canadiens d'avoir une audience particulière du Saint-Père, au grand chagrin du cardinal Siméoni, préfet de la Propagande. « Nous avons même, dit l'abbé Provancher, une adresse à présenter à Sa Sainteté. Car, si notre pèlerinage perd de son importance par son petit nombre, d'un autre côté il prend un grand relief par le motif qui l'a inspiré et les obstacles qu'il a fallu surmonter pour le mettre à exécution. Un voyage de près de 3.000 lieues n'est pas un voyage de légère importance. » Les pèlerins ne purent même arriver à obtenir d'assister au Consistoire public, sauf, comme on l'a dit plus haut, l'abbé Provancher et M. Rho, qui durent cet avantage à des circonstances spéciales.

Entre autres rencontres agréables que firent à Rome nos compatriotes, l'abbé Provancher mentionne celle de M. Charles Paquet dit Lavallée qui, venu ici comme zouave pontifical, s'attacha ensuite comme gendarme au service du Pape. Nous admirâmes tous le dévouement qui le portait à sacrifier une position beaucoup plus avantageuse parmi les siens, pour vivre ainsi au milieu d'étrangers, dont il a eu souvent à supporter les railleries et les dédains, et faire huit heures de service par vingt-quatre heures, de jour ou de nuit, pour gagner — vous le croiriez à peine — un franc par jour... — « Mais pourquoi

(1) L'énoncé de ces questions ne dira rien aux lecteurs encore jeunes. Ce n'est pourtant pas ici le lieu pour expliquer ces affaires qui passionnèrent « nos pères ». A.

(2) Mgr H. Smeulders. A.

(3) Cette division a pourtant été effectuée, et le diocèse de Nicolet érigé dès l'année suivante, 1885, comme diocèse « suffragant » de Québec. Ce nouveau siège épiscopal en est aujourd'hui à son deuxième évêque, S. G. Mgr Brunault. A.

« ne venez-vous pas au pays ? La vie vous y serait moins
 « dure. — Tant que la cause du Pape ne sera pas définiti-
 « vement réglée, je reste à mon poste. Le bon Dieu me
 « veut ici. Vienne une circonstance heureuse qui rétablisse
 « le Saint-Père dans son pouvoir temporel, je reprends
 « aussitôt la route du Canada. Mais, viennent aussi des
 « conflits où la garde du Pape ait besoin de bras, elle trou-
 « vera un Canadien au premier rang, qui n'hésitera pas un
 « instant à verser son sang, s'il le faut, pour la sainte
 « cause ; mais qui aussi, soyez-en sûrs, ne disparaîtra pas
 « sans avoir fait connaître aux ennemis de l'Eglise et de la
 « société comme les *pais* des soldats du Pape sont durs et
 « bien dirigés ». Paquet a sans doute été le seul Canadien-
 Français qui ait jamais fait du service au Vatican, et à ce
 titre il m'est agréable de signaler dans ces pages son admi-
 rable dévouement, sinon pour... l'immortaliser, du moins
 pour rappeler son souvenir à nos compatriotes.

Le séjour à Rome de nos pèlerins ne fut que de quatre
 jours. « Quatre jours passés à Rome, dit justement l'abbé
 Provancher, ne suffisent certainement pas pour nous
 donner une idée suffisante de la Ville éternelle. Aussi
 nous proposons-nous tous d'y revenir au retour. Le car-
 dinal Siméoni nous a assuré qu'il nous ferait alors obtenir
 cette audience du Saint-Père que la malencontreuse cir-
 constance dans laquelle nous nous sommes trouvés nous a
 empêchés d'avoir. C'est à peine si, dans ce court espace
 de temps, nous avons pu prendre une idée d'ensemble de
 l'intéressante cité. »

On quitta Rome le 28 mars, pour aller passer un jour
 à Naples, où l'abbé Provancher fait la connaissance de
 mendiants extraordinaires. « Naples, dit-il, pourrait être
 justement qualifiée de ville des mendiants. Nulle part on
 ne montre plus d'empressement à exploiter l'étranger qui
 parcourt ses rues. A chaque pas vous rencontrez des
 officieux qui épient un prétexte de vous arracher quelques
 sous. Je demande à quelqu'un où se trouve le bureau de
 Cook. « Je puis le trouver, dit-il. — Vous ne le savez pas !
 « Eh bien, laissez ; je vais prendre une voiture ». Mon
 homme arrête aussitôt une voiture au passage, m'y fait
 monter, et s'installe sur l'impériale avec le cocher. Arrivé
 au Bureau, à Summer Exposition : « Combien ? dis-je au
 « cocher. — Seize sous ». Je lui donne un franc et j'entre.

Après environ un quart d'heure d'entretien avec le clerc de l'agence, je suis tout surpris de retrouver mon officieux à la porte. Je vais faire un tour dans le parc avoisinant, il me suit ; je descends sur la grève où des enfants me livrent des coquillages, il est à côté de moi ; je remonte dans la rue, il me suit toujours. Je commence à m'impatienter de cette poursuite. « Pourquoi me suivez-vous ainsi ? Qu'attendez-vous de moi ? Je n'ai pas besoin de vous. — Je le sais bien. — Alors, pourquoi me suivre ? » Il ne dit rien, mais ne me laisse pas d'un pas. Je tourne et retourne dans les rues, il est toujours sur mes talons. « J'entends que cette poursuite cesse, lui dis-je d'un ton menaçant. Si je rencontre un agent de police, je saurai bien me défaire de vous. » Mais il ne s'émeut de rien et me suit toujours. A la fin, je retourne brusquement sur mes pas et rentre de nouveau au bureau de Cook, où j'avais encore quelques affaires à régler ; je parviens ainsi à me débarrasser de cet importun qui, je le devinais bien, voulait m'extorquer quelques sous sous prétexte de renseignements fournis. »

Le 29 mars, les pèlerins canadiens s'embarquent sur l'*Erymanthe*, et descendent le 2 avril à Alexandrie, que l'on trouve « encore toute bouleversée » du bombardement qu'y avait fait la flotte anglaise deux années auparavant. Le même jour on se rend au Caire. « Tous mes compagnons, écrit l'abbé Provancher, sont étrangement surpris des façons et allures de l'Orient... En tombant à Alexandrie, nous nous trouvons dans un monde nouveau pour nous. Les costumes, la langue, les habitations, tout est différent de chez nous. Les ânes, les chameaux, les mulets qui se croisent dans les rues ; les conducteurs, pieds nus, couverts de haillons, la poitrine découverte, la tête couronnée d'un épais turban ; ces teints basanés, enfumés au noir plus ou moins foncé ; ces femmes courant les rues avec un grand voile sur la tête et une espèce de fuseau en cuivre sur le nez pour rattacher à ce voile celui qui leur cache la bouche ; les autres qui, semblablement voilées, sont à cheval sur des ânes et semblent prendre plaisir à étaler les bottines de marocain jaune qui leur couvrent les pieds : tout se réunit pour nous composer une scène dont les descriptions sont impuissantes pour vous en donner une juste idée. »

Le 8 avril, l'abbé Provancher adressait à l'*Etendard* sa

première lettre de Jérusalem, où le pèlerinage arrivait ce jour-là même. « Déjà il nous semble, écrit-il, que, quoique perdus en quelque sorte au milieu de Juifs incrédules, de Musulmans infidèles, de schismatiques rebelles, il nous semble, dis-je, que nous sommes plus près du ciel, que nos prières ont plus d'efficacité, sont plus favorablement écoutées... » Chemin faisant, on s'était arrêté à Suez, à Ismaïlia, et à Port-Saïd, où l'on se rembarqua sur l'*Erymanthe* en destination de Jaffa. On arrive là le 7 avril. « Jaffa est échelonnée sur un rocher très escarpé et offre du port un aspect fort trompeur. Car, une fois sur le sol, on est tout étonné de ne trouver que des taudis au lieu de demeures confortables, des rues très souvent en escaliers, souvent aussi couvertes en voûtes, et si étroites qu'en étendant les bras on touche les murs des deux côtés. Semez maintenant ces sales couloirs d'Arabes en haillons, de Musulmans couverts de guenilles, de chameaux, d'ânes, de mulets avec leurs fardeaux; et vous aurez une idée approximative du charme qu'offre à l'étranger l'ancienne Joppé ». Le tableau n'est pas séduisant et ne portera personne à vouloir aller finir ses jours à Jaffa, malgré les énormes oranges que l'on y récolte et les beaux vergers qui l'entourent. — A Jérusalem, les pèlerins canadiens sont logés à l'hospice autrichien et y sont aux petits soins.

Dans sa lettre du 18 avril, l'abbé Provancher parle peu favorablement du climat de Jérusalem. « Tous les résidents se plaignent, dit-il, de la sévérité de l'hiver qui vient de finir. Il tomba plus d'un pied de neige à Jérusalem même. Ces rigueurs sont à présent passées, mais nous n'en trouvons pas moins le climat de la Ville sainte tout à fait détestable. Gare surtout aux poumons faibles. Il fait, dans les rues, durant le jour, un soleil qui nous rôtit, si bien que nous nous servons constamment de l'ombrelle pour circuler. Et en entrant dans nos chambres, pavées et voûtées en pierre, on sent une fraîcheur qui nous pénètre et une crudité des plus désagréables : de sorte que nous avons à souffrir tout à la fois et du froid et de la chaleur. »

Naturellement, les pèlerins canadiens firent les visites habituelles, mais si impressionnantes, des lieux rendus célèbres par les événements de l'histoire sainte ou de la vie de Notre-Seigneur.

Dans sa lettre du 12 avril (1), qui était le Samedi-Saint, l'abbé Provancher raconte les cérémonies de la Semaine sainte, auxquelles prirent part les pèlerins canadiens, et fait ensuite l'observation que voici : « Il en est des cérémonies de la Semaine sainte comme de toutes les autres, à Jérusalem. Ce n'est pas des assistants qu'il faut attendre l'édification, mais uniquement de ses souvenirs, de sa foi ravivée par la présence des lieux où nous nous trouvons. La présence des schismatiques et des musulmans à toutes nos cérémonies religieuses leur enlève ce caractère de respect et de recueillement qu'elles requièrent, et nous force à nous concentrer en nous-mêmes, si nous voulons en éprouver les effets. » Et il n'est pas plus enthousiaste que dans son premier pèlerinage de l'aspect de Jérusalem. « Jérusalem, écrit-il, est bien toujours la ville du deuil, de la douleur et de la malédiction. Ses constructions sont sans caractère distinctif, la forme cubique dominant tout le reste. Ses rues sales, étroites, obscures, pavées en gros cailloux ronds, sont des plus désagréables. Il vous faut sans cesse regarder où mettre le pied, si vous ne voulez pas vous exposer à vous rompre les jambes par quelque chute ou à vous souiller en mettant le pied dans des ordures ; et, avec ce soin, gare encore aux rencontres, si vous tenez à conserver vos habits intacts ou à ne pas vous laisser renverser : un chameau, chargé de lourds paquets, vous renverse à l'improviste, ou un petit âne, portant sur son dos une énorme provision de racines d'arbrisseaux, raides et accrochantes, vous enlève un pan d'habit, si vous n'êtes pas assez prompt à lui livrer le passage. Le peuple de ces rues, à part les visiteurs étrangers, est sale, dégoûtant, chargé de guenilles de l'aspect le plus repoussant. — Malgré tout cela, et en y ajoutant encore les frais énormes et les fatigues qu'il faut subir pour l'atteindre, Jérusalem

(1) Cette lettre du 12 avril ne parut sur *l'Etendard* que le 8 juillet, alors que celle du 19 avril y avait été publiée le 23 juin. La faute de cette interversion provenait probablement de quelque irrégularité dans les communications postales. *L'Etendard* du 20 juin notait ceci : « Presque toutes les lettres de Terre-Sainte et de Rome que M. Provancher a bien voulu nous envoyer sont arrivées à la fois presque en même temps que nos pèlerins, et se sont accumulées depuis quinze jours faute d'espace pour les publier toutes. »

voit les peuples de toutes les parties du monde se croiser dans ses rues; cent nations différentes s'y montrent avec leurs costumes et leur physionomie propre. — Qui peut donc les attirer là? Ah! c'est qu'ici se sont opérés les plus grands événements du salut du monde... Encore aujourd'hui, le visiteur croyant sent ici couler dans son cœur des délices qui lui font bientôt oublier tout ce que lui a coûté d'argent et de fatigues la longue route qu'il a parcourue pour s'y rendre. »

Cependant, l'abbé Provancher ne pouvait pas séjourner dans la Terre-Sainte sans s'occuper du projet, qu'il avait déjà publié, d'un souvenir national à laisser dans la grotte dite de Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean *in montana*. « On se rappelle, dit-il dans sa lettre du 19 avril, qu'en mai dernier je fis un appel au patriotisme canadien pour offrir quelque chose, au nom de la nationalité canadienne-française, à la grotte où est né le saint patron de notre nationalité. On n'a pas oublié non plus que ce n'est que quelques jours seulement avant mon départ qu'un très petit nombre de personnes répondirent à mon appel en m'envoyant quelques offrandes.

« Mon intention était d'abord d'offrir une lampe, en pourvoyant à son entretien perpétuel dans la sainte grotte, en y ajoutant une fondation de messes mensuelles ou peut-être hebdomadaires. J'en conférai donc à Jérusalem avec le révérendissime Père Custode. « Pour une lampe, me dit-il, « la chose est impossible. Si nous le permettions, la grotte « serait bientôt encombrée. Même difficulté pour une fon- « dation de messes : nous ne pouvons qu'avec peine « acquitter celles déjà établies. Que pourrions-nous donc « faire? Donnez votre argent, et nous inscrirons votre « offrande dans nos livres. — Impossible! Ce ne serait pas « correspondre aux désirs des donateurs. Les Canadiens « venant ici ignoreraient complètement la chose. — Alors, « donnez un ornement. — Mais un prêtre célébrant la « sainte messe prend l'ornement qu'on lui offre, sans « s'inquiéter d'où il peut venir. — Eh! bien, donnez un « calice, sur le pied duquel vous ferez graver votre don. — « Mais il n'y aurait que quelques prêtres qui pourraient le « voir. Ne pourrait-on pas choisir quelque chose de plus

« apparent, que tous pourraient voir et reconnaître? Un tableau, par exemple. — Un tableau? Peut-être. Vous vous entendrez à cet égard avec le Père Gardien de Saint-Jean. »

« J'allai donc, avec le Révérend Père, examiner l'église pour voir si on pourrait y placer un tableau. De place, nulle part; les toiles y sont déjà nombreuses. « Voici ! me dit à la fin le Révérend Père. Je vous donnerai la place la plus apparente. Nous ôterons cette petite toile, au-dessus de l'entrée de la grotte, et vous y placerez votre tableau en constatant que c'est un don des Canadiens. »

« Il reste maintenant aux âmes généreuses, et surtout aux officiers des sociétés Saint-Jean-Baptiste, à faire un appel à leurs coassociés pour offrir leur contribution, afin de répondre au but désiré. Il y a tout lieu de croire que, pour peu qu'on montre de bonne volonté, on puisse permettre au pèlerinage de l'an prochain, s'il a lieu, d'installer le tableau au lieu qui lui est destiné. » Comme nous le verrons bientôt, le succès de l'œuvre du « Tableau de saint Jean-Baptiste » ne fut pas si facile à obtenir que l'imaginait l'abbé Provancher en lançant son projet si intéressant. En tout cas, son dessein était désormais entré dans la voie de la réalisation, et cela est beaucoup en toute espèce d'entreprise.

La dernière lettre de voyage écrite en Terre-Sainte par l'abbé Provancher est datée du 2 mai, à Jaffa, et parut dans *l'Etendard* du 12 juillet. Il raconte que l'on revint de Saint-Jean *in montana* le 19 avril, à temps pour assister à la cérémonie « du feu sacré des Grecs » qui avait lieu vers la fin du jour à la basilique du Saint-Sépulcre. Il faut avouer que cette cérémonie des Grecs schismatiques n'est pas banale et revêt même, à nos yeux de Latins d'Occident, un caractère répugnant. Quelques lignes du récit de l'abbé Provancher en donneront une idée. « La basilique, dit-il, était littéralement remplie d'une foule compacte, criant, vociférant, se bousculant de toute manière, sans plus de gêne qu'on ne l'aurait fait sur une place publique. J'avais bien trouvé qu'on manquait au décorum le Vendredi-Saint au soir; mais aujourd'hui c'est bien pire: c'est une véritable cohue où la force prime tous les autres droits. Comment se frayer la route à travers cette foule pour parvenir à la chapelle des Pères Franciscains? Heureusement que

nous avons pour guide le Frère Benoît, qui est jeune, de forte stature et capable de résister à tout. Nous convenons de faire file en nous tenant tous les uns les autres. M. Bochet tient le Frère, je tiens M. Bochet, M. Audet vient derrière moi, et ainsi des autres. — Les coudes font leur jeu et la foule se fend; mais arrivés près de l'autel Sainte-Madeleine, voici que des cannes menaçantes se lèvent sur la tête du Frère. Il enroule aussitôt la mise de sa cravache autour de sa main et se tient prêt à riposter, tout en répondant en arabe à leurs injonctions. Cependant, force nous est de replier sur nous-mêmes pour atteindre la porte de la sacristie par une voie où la foule était moins compacte. Nous montons aussitôt aux galeries et cherchons des places parmi ceux déjà installés dans les arcades.

« Les patriarches grec, arménien et syrien sont renfermés dans le saint Tombeau, occupés à fabriquer le feu sacré *descendu du Ciel*. Après environ dix minutes d'attente, le feu paraît par ces ouvertures ovales qu'on voit dans les côtés du saint Edicule (1); et de ce moment la confusion est à son comble et la scène indescriptible. C'est à qui obtiendra le premier de ce feu *du Ciel*; et pour y parvenir, on se bouscule, on se tiraille, on s'arrache les habits, en criant comme de vrais possédés.

« Comme chacun est armé d'un faisceau de mèches enduites de cire, le feu se répand bientôt dans toute la foule, et c'est alors qu'on procède aux purifications au moyen de la flamme. On en voit qui enfoncent dans leur chemise des flambeaux ardents; des femmes en cachent sous leurs habits ou en inondent la figure de leurs enfants, etc., et tout cela en criant et en se bousculant... A tout instant je croyais voir une flamme générale dans les habits de cette foule en désordre. Mais à peine quelques guenilles prennent-elles la flamme qu'elle est aussitôt éteinte...

« Cependant, les patriarches avec leurs clergés respectifs s'organisent en procession et font trois fois le tour du saint Edicule. La foule s'écoule en partie, et l'ordre se rétablit peu à peu...

« On se demande comment ces pauvres schismatiques

(1) Le saint Edicule est le petit édifice de marbre que l'on a construit dans la basilique, pour renfermer le saint Sépulcre où reposa durant trois jours le corps de Notre-Seigneur.

peuvent trouver dans de telles confusions profit spirituel quelconque pour leurs ouailles. » Surtout, ajouterai-je, on regrette amèrement que, au cours des siècles et par suite de circonstances diverses, les fidèles de la seule vraie religion chrétienne ne soient plus les seuls possesseurs de ce saint lieu, le plus auguste de la terre.

Le 22 avril, l'abbé Provancher se rendit à Emmaüs pour y rencontrer le P. Frédéric, dont j'ai déjà parlé dans un chapitre précédent. « Mais quelle délicieuse solitude, au milieu de ces montagnes désertes et dans ces jardins où la végétation la plus luxuriante se montre de toute part ! Oliviers, vignes, pêchers, amandiers, figuiers, grenadiers, abricotiers, fruits de toutes sortes et légumes les plus variés, se montrent partout d'une vigueur sans pareille. — Je passe cinq jours, dans cette délicieuse retraite, à m'entretenir du Canada avec le bon Père Frédéric, et à satisfaire à loisir mon goût de naturaliste, en faisant ample provision de plantes et chasse des plus actives aux insectes. »

De retour à Jérusalem le 27 avril, l'abbé Provancher alla passer la nuit au Saint-Sépulcre, avec le P. Frédéric, pour y célébrer la messe le lendemain matin au saint Tombeau. « Si le saint sacrifice de la messe, écrit-il, est partout grand et sublime, c'est bien lorsque le prêtre est renfermé seul avec le servant dans le tombeau de Jésus qu'il prend un caractère particulièrement attendrissant. A la voix du prêtre, l'autel devient de nouveau la crèche de Bethléem où le Christ vient au monde; et c'est sur le Calvaire même qu'il est de nouveau immolé pour le salut des hommes!... »

Le 30 avril, l'abbé Provancher et quelques-uns des pèlerins partent de Jérusalem pour Jaffa où ils s'embarquent pour le retour. « Nous faisons donc en même temps nos adieux aux bons Pères Franciscains qui nous ont hébergés et à la Terre-Sainte que très probablement nous ne reverrons plus. » Le 9 mai on jette l'ancre dans le port de Naples.

L'abbé Provancher commence la lettre qu'il adressa de là à *l'Etendard*, le 11 mai, par une dissertation intéressante. « Vaut-il mieux voyager seul ou en caravane ? Les opinions sont très partagées sur ce point. Cependant, tout bien considéré, je pense que les voyages en caravane l'emportent de beaucoup sur les quelques avantages qu'on peut rencontrer dans les voyages faits isolément. Et tout d'abord,

vous n'avez pas à vous occuper de cette foule de petits détails qui sont parfois de grande importance dans les voyages, le conducteur ou l'un de la bande s'en occupant pour tous les autres. C'est souvent par suite de la non attention à ces petits détails qu'on se trouve exposé à des mécomptes très préjudiciables : vous ne savez à qui demander les renseignements, vous n'êtes pas à l'heure du rendez-vous, vous manquez le train, on vous exploite honteusement, vous ne savez comment vous défendre des obsessions, etc. » Et il ajoute, à l'honneur de nos compatriotes : « D'un autre côté, « noblesse oblige », et le Père Frédéric nous a fait une telle réputation en Orient, a tellement vanté les Canadiens, qu'il nous faut être toujours sur nos gardes, pour répondre à ce qu'on attend de nous et ne pas déchoir dans l'opinion de ceux que nous rencontrons. »

On débarqua à Naples le matin du 10 mai, et l'on eut aussitôt la joie de voir s'opérer le fameux miracle du sang de saint Janvier. Le soir du même jour, on arrivait à Rome.

La lettre suivante est datée du Havre, France, le 31 mai, et commence par annoncer le départ de Rome, sans rien dire du séjour que l'on fit dans la Ville éternelle. Il semble donc qu'ici, c'est-à-dire avant la lettre écrite du Havre, doive se placer la correspondance romaine que *l'Etendard* ne crut pas devoir publier (1), ainsi qu'il a été dit plus haut. En tout cas, l'abbé Provancher raconte que Mgr Taschereau, archevêque de Québec, est arrivé à Rome le 17 mai avec M. l'abbé L.-N. Bégin, et qu'il est allé lui présenter ses hommages dès le lendemain; et même, le 19 mai, tous les pèlerins canadiens présents à Rome allèrent en corps faire visite à l'archevêque.

Mais cette lettre du Havre est surtout consacrée au récit du séjour que fit l'abbé Provancher à Beaune (Côte d'Or), en revenant de Rome. Il y fut l'hôte du juge Miot, l'un de ses correspondants et un adepte érudit de l'entomologie économique, c'est-à-dire de celle qui étudie principalement les espèces d'insectes utiles ou nuisibles. On se

(1) Je n'ai pu retrouver cette lettre, malgré mes recherches, soit dans les papiers de feu l'abbé Burque, à qui elle avait été communiquée, soit dans la correspondance même de M. Provancher qu'il m'a léguée.

trouva à constituer à Beaune une réunion de cinq naturalistes, et les heures durent s'y passer rapides pour l'abbé Provancher.

Cette correspondance du 31 mai se termine par un petit dialogue, tenu à Paris, et qui mérite d'être exhumé du tombeau de *l'Étendard* de 1884, où personne n'ira plus l'entendre, et d'être remis sous les yeux du lecteur. « J'étais ces jours derniers, écrit l'abbé Provancher, dans les couloirs du Sénat, attendant l'ouverture de la séance. Un ouvrier, mon voisin, ignorant ma qualité de prêtre, m'adressa ainsi la parole : « Voyez-vous ces hommes forts « et vigoureux? me dit-il en me montrant trois prêtres qui « étaient là. Eh bien, les voilà pris, ces Jésuites. Comme « tous les autres, ils iront servir la patrie. — Mais qu'en- « tendez-vous par « servir la patrie »! Est-ce que vous pré- « tendez qu'il n'y a que ceux qui portent le sabre ou le « fusil qui la servent? — Ceux-là servent la patrie qui, « comme moi, comme tous les ouvriers, travaillent pour la « nourriture du peuple, et vont à leur tour porter les armes « quand le temps en est venu. Mais tous ces fainéants, « jésuites, avocats, bourgeois, qui vivent des sueurs du « peuple et sont soustraits au service militaire, ne servent « pas la patrie, eux. Mais les voilà pris, et tant mieux! — « Est-ce qu'à côté des soldats qui portent les armes, il ne « faut pas des prêtres pour l'exercice de la religion? des « législateurs pour faire des lois? des magistrats pour les « exécuter? Est-ce que les bras de Moïse, élevés vers le ciel « sur la montagne, furent moins puissants, contre les « Amalécites, que les javelots et les épées des Israélites « dans la plaine? — Tut-tut-tut! beaux contes que tout « cela! L'ouvrier seul est l'âme de la patrie, et tous ces fai- « néants vivent de ses sueurs sans partager ses peines. Il « faut l'égalité. Est-ce que nous ne sommes pas tous égaux « dans la nature? — Égalité? Vous ne savez pas ce que « c'est que l'égalité. Je vous mets au défi de me trouver « seulement trois unités parfaitement égales dans la nature « ou dans l'ordre moral. Avez-vous jamais vu un arbre « uniquement formé de feuilles? ou de racines? L'égalité « consiste à se renfermer chacun dans le rôle que la Provi- « dence lui a assigné sur la terre. Je vous plains beaucoup, « mon ami. Je n'entreprendrai pas de vous convertir; mais « vous voyez que je suis loin de penser comme vous. Et je

« vous dirai que, dans le cercle où je vis, nous sommes
 « loin de partager vos idées, et que, sans vous connaître,
 « nous vivons plus heureux que vous, nous partageons une
 « plus grande somme de paix et de contentement. »
 Là-dessus, je me retirai et laissai mon homme tout ébahi
 de ce qu'il venait d'entendre. »

L'abbé Provancher n'était pas un timide et il avait la répartie facile et vive. Aussi la discussion ne lui faisait jamais peur. Il en raconte une autre, dans cette même correspondance du 31 mai : « Sur le bateau qui me ramena d'Orient sur la Méditerranée, dit-il, se trouvaient quelques Bethléémites qui s'en venaient en Europe vendre des objets de piété. Ils étaient occupés à monter des chapelets. Je vais m'entretenir avec eux. Surviennent trois employés français du bateau. L'un d'eux, prenant un chapelet, se mit à dire : « Qu'est-ce que cela ? A quoi ça sert-il ? » L'un de ses compagnons, sans attendre de réponse, répliqua aussitôt : « Je sais, moi ; c'est pour les femmes. » Et il simulait des doigts le mouvement de ceux qui égrenent le chapelet. — « Comment ! pour les femmes ! répliquai-je. Est-ce que vous prétendez que le ciel n'est que pour les femmes ? Vouez-vous tous les hommes à l'enfer ? — Ta, ta, ta ! reprit le troisième, autrefois c'était bon. « Mais à présent ce n'est plus de mode, tout le monde a abandonné ça. Je suis vieux, moi, je connais ça. — Vous êtes vieux !... Et c'est ce qui devrait vous faire trembler de vivre ainsi sans religion. Car le bon Dieu est encore plus vieux que vous, et bientôt il vous appellera pour lui rendre compte de votre conduite. Je ne suis pas plus une femme que vous, moi, et j'ai mon chapelet dans ma poche et le dis tous les jours ; et avec cela, je prétends avoir autant de connaissances et d'intelligence que vous. — Mais de la religion, dit le bonhomme, j'en ai, et il en faut, car nous vivrions comme des bêtes (textuel). — Vous en avez ? oui, fort épais. Mon ami, qu'êtes-vous à bord de ce vaisseau ? — Je suis boucher. — Mais pourquoi n'en êtes-vous pas le commandant ? — Le commandant ? Vous vous moquez de moi. Je n'ai ni l'instruction ni les connaissances qu'il faut à un commandant de vaisseau. — Fort bien. Vous restez dans votre rôle. — Eh bien, mon ami, faites-en autant à l'égard de la religion. Ne vous avisez pas de commander, lorsque vous

« n'avez qu'a obéir. Il ne vous est pas libre de prendre ce qui vous plaira dans la religion et de rejeter le reste. Il faut l'accepter telle que Jésus-Christ nous l'a enseignée, et telle que l'enseignent ceux qu'il a laissés à sa place. » Là-dessus, mes trois braves me tournèrent le dos en me faisant une moue significative. — « Croyez-vous que ces Français sont bêtes! me dirent les bons Arabes de Bethléem. Ils disent avoir de la religion, et ils parlent comme ne le feraient pas même des musulmans! »

Le 25 avril, l'abbé Provancher se rendit de Beaune à Paris, où il passa cinq jours. Le Jardin d'acclimatation l'intéressa particulièrement. C'est là que pour la première fois il put voir vivant notre élan, dit « wapiti », qui se trouvait encore jusque dans la province de Québec il y a trois quarts de siècle, et que l'on ne trouve plus aujourd'hui que dans l'Ouest de l'Amérique du Nord.

A Paris, M. Provancher se donna aussi la joie d'assister à une séance du parlement français, où l'on discutait en ce moment une loi obligeant les séminaristes à faire trois ans de service militaire. Malgré l'éloquence de Mgr Freppel, qui ravit l'auditeur canadien, la loi fut votée par 363 voix contre 4! « Pauvre France! » s'écrie l'abbé Provancher après avoir rapporté ce résultat. Il faut ajouter que, depuis 1884, on en a vu bien d'autres, dans l'histoire de France.

Le 31 mai, l'abbé Provancher et son compagnon M. Lefebvre, de Montréal, s'embarquaient au Havre sur l'*Amérique*, qui était le paquebot même sur lequel ils avaient traversé l'Atlantique quelques mois auparavant. Ils arrivèrent à Montréal le 13 juin.

M. Provancher revenait de Rome avec le titre d'« Avocat de saint Pierre ». On sait qu'il s'agit là d'un ordre « qui a pour but de défendre par les voies légales les droits de l'Eglise et du Saint-Siège, et de préparer de bons législateurs et d'excellents magistrats en formant des juristes chrétiens... Il a été fondé le lendemain de l'occupation de Rome sous les auspices de l'illustre Pie IX, de sainte mémoire. Composé d'hommes de tous rangs et de toutes classes, les uns versés dans les sciences juridiques, les autres distingués par leurs talents ou leurs œuvres catholiques, mais tous dévoués à la défense des droits de l'Eglise et du Saint-Siège, il a été l'objet des faveurs constantes du Vatican. Après l'avoir érigé canoniquement, Sa Sain-

teté Pie IX disait de lui le 29 mai 1877 : « Je voudrais que les avocats de saint Pierre fussent répandus dans tout le monde, parce que dans tout le monde il y a les droits de l'Eglise à défendre... » La société des avocats de saint Pierre compte environ 3.000 membres actifs répandus dans le monde entier. Ce sont pour la plupart des avocats, des légistes, dont beaucoup ont acquis la célébrité par leurs ouvrages ou leur science des affaires. (1) » Ce fut sans doute sa qualité de publiciste, jointe à celle d'organisateur du pèlerinage canadien, qui valut à l'abbé Provancher l'honneur de faire partie d'un ordre si distingué.

Ces lettres, publiées par *l'Etendard*, de Montréal, furent la dernière contribution de l'abbé Provancher à la littérature des voyages. Etant donné qu'il ne se préoccupait guère, en général, de soigner ses écrits au point de vue littéraire, et que d'autre part il dut rédiger ses correspondances en cours de voyage et dans les conditions, favorables ou non, qui se présentaient chaque jour, ces lettres ne sont pas inférieures, au point de vue du style, à ses autres ouvrages. En tout cas, elles avaient le sérieux avantage d'être toujours très personnelles, — ce qui ne manque jamais d'attacher le lecteur — et de ne point manquer de ce piquant qui marquait tout ce que disait et tout ce qu'écrivait l'abbé Provancher. C'est justement ce qui faisait dire au Frère Liévin, le célèbre guide des pèlerins de Terre-Sainte, déjà nommé précédemment, que les relations écrites par l'abbé Provancher n'étaient pas comme les autres, à cause sans doute du tour pittoresque que sa plume savait leur donner. Tel pourtant n'était pas l'avis de tout le monde, puisque certain journal québécois qualifiait, en 1891, ces récits de voyages d'« ineptes et interminables », mais il est très permis de voir en ce jugement un écho du sectarisme politique qui régnait en ce journal. D'ailleurs, il faut ajouter que l'abbé Provancher se vit pour ainsi dire forcer la main par ses lecteurs en cette matière de récit de voyage, et il a donné lui-même (comme on l'a déjà vu au commencement de ce livre) la raison excellente qui le justifiait de consacrer tant de pages du *Naturaliste canadien* à des sujets assez peu scientifiques. C'est en commençant le récit de sa

(1) Dictionnaire des Dictionnaires, I, p. 636.

visite à l'exposition universelle de Philadelphie (1), en 1876, qu'il répondait comme suit à l'objection: « Nous étions bien décidé d'abord, dit-il, à profiter autant qu'il nous serait possible des sujets d'étude que nous pourrions rencontrer dans notre excursion, pour en faire bénéficier nos lecteurs dans l'occasion, mais nullement à donner un récit détaillé de tout ce qui aurait pu nous intéresser, lorsque plusieurs abonnés nous contraignirent, pour ainsi dire, d'en agir autrement, nous représentant que bon nombre de nos lecteurs se dédommageaient de l'aridité de nos descriptions de spécimens d'histoire naturelle par ces écarts que nous faisons de temps à autres dans les domaines voisins, et que les naturalistes eux-mêmes ne manqueraient pas de prendre intérêt à ces détails, soit en réminiscence de lieux et d'objets déjà connus, ou dans l'éventualité de pouvoir peut-être tôt ou tard faire leur connaissance. » La phrase est longue sans doute et tient péniblement sur ses pattes. Mais qu'il doit être doux pour un écrivain d'avoir des lecteurs aussi impatients, aussi impérieux, aussi exigeants...

Le 10 mars 1886, l'abbé Provancher présidait, à New-York, au départ d'un deuxième pèlerinage de Terre sainte qu'il avait organisé. Ce pèlerinage se fit sous la direction de l'abbé C.-S. Brochu, curé de Saint-Denis de Kamouraska.

Le 28 janvier 1888, l'abbé Provancher était encore à New-York, pour assister au départ du troisième pèlerinage canadien en Terre sainte, qu'il avait aussi organisé. Par une circulaire datée du 24 décembre 1887, on voit que la traversée de New-York au Havre devait se faire par le steamer *La Bourgogne*, dont la fin tragique allait, plusieurs années après, émouvoir l'univers entier. L'abbé Provancher dit aussi, en cette circulaire, qu'il s'attend que le groupe comprendra huit à douze pèlerins, et note incidemment que le coût actuel du voyage est de \$500, détail bien propre à nous jeter aujourd'hui dans la stupéfaction.

Le quatrième pèlerinage canadien se fit en 1890. Le 4 novembre 1889, M. Provancher m'avait écrit: « J'organise un nouveau pèlerinage en Terre sainte. En êtes-vous?

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. VIII, p. 246.

Malgré mes soixante-dix ans, j'irai moi-même si on m'en fournit les moyens. Je vais cette semaine même en lancer le programme. » Et le 6 janvier suivant, il m'écrivait : « Je n'ai encore que sept pèlerins sur ma liste; et qui sait si quelques-uns de ceux-ci ne feront pas encore défaut à la dernière heure. Tout de même, il me faut aller à New-York pourvoir à leur embarquement, qui aura lieu le 19 février. » Ce pèlerinage de Terre sainte, qui eut lieu en 1890, fut le dernier qu'ait organisé l'abbé Provancher. Il est vraisemblable qu'il ne put y prendre part personnellement à cause du nombre trop restreint des pèlerins qui firent le voyage : il aurait fallu élever dans une trop forte proportion le prix exigé de chacun pour que les « profits » fussent suffisants pour permettre à l'organisateur de faire le voyage sans bourse délier : ce qui était une condition presque essentielle pour l'abbé Provancher, dont les ressources personnelles restaient modestes.

Relativement à cette question des pèlerinages canadiens en Terre sainte, il faut de nouveau signaler le fait qu'ici encore nous sommes en présence d'une œuvre organisée par l'initiative de l'abbé Provancher. Jamais avant lui personne n'avait songé à pareille chose. Après lui, le mouvement s'est continué avec des intermittences.

Le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, lui avait écrit le 29 octobre 1889 : « En réponse à votre lettre de ce jour, je vous autorise volontiers à organiser un pèlerinage en Terre sainte, lequel sera chargé de porter le Tableau de saint Jean-Baptiste à l'église dans laquelle se trouve la grotte où est né le saint Précurseur. » Le moment est donc venu de parler au long de cette dernière entreprise de l'abbé Provancher, dont le succès lui coûta six années d'efforts.

Comme il a été dit au commencement de ce chapitre, l'abbé Provancher avait d'abord pensé à « fonder » une lampe « perpétuelle » dans la grotte célèbre : l'idée était de Mgr B. Paquet, du Séminaire de Québec. Mais l'archevêque de Québec se montra peu favorable à une fondation de ce genre, le capital pouvant si facilement disparaître (1) par l'évolution des choses, la malveillance des

(1) Comment ne pas penser, en cet ordre d'idées, à ce qui s'est passé il n'y a que peu d'années, dans notre siècle si éclairé,

gens, en un mot : par le malheur des temps, pour rester dans le vague qui convient à des possibilités. Cette objection de Mgr Taschereau était la sagesse même. Et l'abbé Provancher trouva autre chose : c'est-à-dire un tableau qui, dans la grotte même où est né notre patron, rappellerait le souvenir canadien et serait comme un hommage national à saint Jean-Baptiste. Ce fut en 1883 que l'abbé Provancher admit de la sorte et rejeta ensuite ce projet de lampe perpétuelle en l'honneur du saint patron. Dès l'année suivante, l'entreprise du Tableau était en pleine voie de réalisation : la souscription publique était lancée, et l'artiste Rho commençait l'œuvre à Rome.

Pour ce qui est de la souscription, les listes en furent publiées à mesure dans les journaux. J'ai pu revoir, par exemple, celle qui parut sur *l'Etendard* (Montréal) du 19 juillet 1884. C'est intitulé : « Contributions au Tableau à être offert à la Grotte de Saint-Jean-du-Désert (Palestine) par les Canadiens-Français. » Le report des souscriptions précédentes est de \$65, et les nouvelles souscriptions mentionnées sont de \$6. Puis il y a l'avis suivant : « Les journaux qui s'intéressent à l'œuvre sont priés de reproduire la liste des souscripteurs. »

Par une circulaire intitulée : « Appel aux Associés de la Saint-Jean-Baptiste », qui est vraisemblablement du mois de juin 1884, et qui contient le détail du montant de \$65 dont il vient d'être question, on voit que dès 1883, c'est-à-dire au début de l'entreprise, l'abbé Provancher avait demandé aux membres de la société une souscription d'un sou par tête en faveur de l'œuvre. Mais voici le texte complet — évidemment adressé aux journaux — de cette circulaire, importante pour l'histoire de cette œuvre, et qui contient une description du tableau lui-même :

« M. LE RÉDACTEUR, (1)

« Me sera-t-il permis de renouveler l'appel que j'ai fait l'an dernier aux associés de la Saint-Jean-Baptiste, au sujet

dans notre douce France, aux mœurs si policées, et où l'Etat a confisqué sans vergogne : presbytères, couvents, séminaires, biens des fabriques, et jusqu'aux fondations de messes pour les défunts...

(1) Autrefois, dans notre presse, on s'adressait au « Rédacteur » ou à l'« Editeur », plutôt qu'au « Directeur » d'un journal. A.

d'une offrande à faire au sanctuaire de la grotte où est né le glorieux patron de notre nationalité, le saint Précurseur du Messie, le plus grand des enfants des hommes ?

« Ce qui est l'affaire de tout le monde ne devient que trop souvent l'affaire de personne. J'en ai eu une nouvelle preuve dans mon appel de l'an dernier.

« Je ne demandais qu'un sou par tête de chaque associé de la Saint-Jean-Baptiste pour faire un don, au nom de la nationalité canadienne-française, au sanctuaire de Saint-Jean du Désert, là où est né saint Jean-Baptiste, à deux lieues de Jérusalem.

« Un sou par tête pour chaque associé aurait produit quelques milliers de piastres ; et combien pense-t-on que j'aie reçu?... \$65, comme on peut le voir par la liste des donateurs dans une autre colonne.

« Mon intention avait été d'abord d'offrir une lampe, en pourvoyant à son entretien ; mais les gardiens du sanctuaire n'ont pas voulu y consentir : il y aurait bientôt encombrement. — On m'a proposé un ornement sacerdotal (1). Mais les Canadiens visitant le sanctuaire n'auraient pu le remarquer. — D'accord avec le révérend Père Gardien, je me suis arrêté à un tableau représentant le baptême de Notre-Seigneur, lequel tableau sera placé au-dessus de la porte d'entrée de la Grotte, à l'endroit le plus apparent de l'église.

« Ce tableau, qui mesurera huit pieds sur six, répondra d'autant mieux au vœu de notre nationalité qu'il sera l'œuvre d'un artiste canadien, M. Rho (2), si avantageusement connu comme portraitiste, qui travaille actuellement à Rome. Ce sera une œuvre entièrement originale. M. Rho, qui vient de visiter la Terre sainte, en avait déjà jeté sur le papier un croquis, que tous les connaisseurs qui l'ont vu ont admiré.

« Le saint Précurseur est sur le bord du Jourdain, à côté d'un énorme sycomore lui prêtant son ombre ; il est entouré d'une foule nombreuse, avide d'entendre ses prédications. Le Sauveur est devant lui, courbant son front sous l'eau que le fils d'Elisabeth y fait couler. La figure du Père Éternel se montre dans les nuages dominant la colombe, figure de l'Esprit Saint, planant entre le Père et

(1) C'est-à-dire : une chasuble et ses accessoires, pour la célébration de la messe. A.

(2) M. Rho (décédé le 7 avril 1905), est l'auteur de la Cène en haut-relief (église de Jacques-Cartier, de Québec), que j'ai déjà mentionnée, et qui peut être considérée comme un chef-d'œuvre. A.



Le Baptême de N.-S. Jésus-Christ. par A. Rho.
(Tableau offert par les Canadiens-Français à l'église de la grotte
où est né leur saint Patron, à Jérusalem.)

le Fils. On voit, se détachant de la foule, une femme avec un enfant à cheval sur son épaule, tel que les mères portaient alors leurs enfants et tel qu'elles les portent encore aujourd'hui en Orient. Les montagnes de Moab, de l'autre côté du Jourdain, servent de fond à toute la scène.

« Avant de mettre ce plan à exécution, le croquis sera soumis à l'approbation d'artistes les plus distingués de Rome.

« M. Rho offre toutes les garanties d'une exécution de mérite, car il a étonné plus d'un artiste à Rome par sa capacité.

« Le cadre, en bois doré, portera un trophée, au haut, représentant un castor rongeur des branches d'érable, et, sur un ruban retenant le tout, on lira en lettres bien apparentes : *Don des Canadiens-Français*.

« Malgré la faible somme entre mes mains, je n'ai cependant pas hésité à donner la commande, comptant sur la générosité de mes compatriotes lorsqu'il s'agit d'œuvres religieuses. Et j'ai toute confiance que je ne serai pas déçu dans mon attente.

« Qu'y a-t-il à faire maintenant ?

« Voici. Pour que l'affaire de tout le monde ne devienne pas une fois de plus l'affaire de personne, que tous les présidents des sections des sociétés Saint-Jean-Baptiste choisissent une personne pour recueillir les contributions dans leurs localités respectives. A mesure que ces contributions me parviendront, j'en publierai la liste dans les journaux. Ne pourrait-on pas aussi, dans la grande célébration qui se fait à Montréal ces jours-ci (1), attirer l'attention des assistants sur ce sujet ? Je laisse à la discrétion de ceux qui auraient à (y) porter la parole à juger de l'opportunité de la chose.

« Que chacun se fasse un devoir d'apporter son obole pour la bonne œuvre, et le succès est assuré.

« N. B. — Tous ceux qui donneront *une piastre* ou plus auront droit à une copie photographique, ou peut-être lithographique, du Tableau, lorsqu'il sera terminé ; et ces

(1) Le 24 juin de l'année courante 1884, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, à l'occasion de ses noces d'or, fit une grandiose célébration de la fête nationale et tint un grand congrès. Elle avait convoqué pour ces fêtes tous les groupes canadiens-français du Canada et des États-Unis. — Malgré l'appel de l'abbé Provancher, il ne paraît pas que personne y ait parlé de l'œuvre du Tableau, ce qui est peu surprenant. A.

copies, avant d'être distribuées, auront été bénites dans la grotte même de saint Jean-Baptiste, en Palestine. »

La circulaire se termine par la première liste de la « Souscription au Tableau à être offert par les Canadiens-Français à la grotte Saint-Jean-Baptiste, en Palestine. » La première souscription qui y est inscrite est celle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Nashua, Mass., E.-U.; le premier particulier dont on y voit le nom: le notaire Désilets, de Bécancour; la première paroisse: Saint-Médard de Warwick, P. Q.; le premier ecclésiastique: l'abbé N. Laliberté, curé de Saint-Michel de Bellechasse. On y voit enfin les noms de J.-A. Langlais, libraire de Québec, et de deux de ses commis. S'y trouvent, enfin, les montants recueillis en des collectes faites à Saint-Roch et à Saint-Sauveur de Québec. Le tout forme le montant de \$65.67, et c'est évidemment le « report » mentionné en tête de la liste publiée par *l'Etendard* du 19 juillet 1884, et que j'ai signalé dans une page précédente.

Le 20 novembre 1885, nouvelle circulaire de l'abbé Provancher. Il s'adressait, cette fois, aux membres du clergé. En voici le texte complet :

« MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« En reparaisant aujourd'hui devant vous, je dois avant tout demander excuse pour mon importunité.

« Mais la cause que j'avocasse est si importante, la réalisation du projet que j'ai en vue serait si facile avec un peu de bonne volonté, et je connais si bien vos dispositions pour tout ce qui se rattache à la religion et à notre nationalité, que j'ose espérer d'être écouté favorablement dans cette nouvelle instance.

« Honorer le saint patron de notre nationalité : quoi de plus raisonnable ?

« Nous assurer la protection du plus grand des enfants des hommes, aujourd'hui surtout que nos progrès comme peuple portent ombrage à des nationalités rivales : quoi de plus avantageux ?

« Et donner seulement une obole, un rien, disons UN sou par tête, pour répondre à cette fin : quoi de plus facile ? Qui voudrait s'y refuser ?

« Aussi, je suis sûr que c'est uniquement l'oubli,

plutôt que la détermination de refuser votre concours à cette bonne œuvre, qui a été la cause que vous n'avez pas répondu à mes précédents appels.

« Vous savez ce dont il s'agit : c'est d'offrir un tableau (saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur) au sanctuaire de saint Jean-Baptiste en Terre sainte, là où est né le saint Précurseur, le glorieux Patron de notre nationalité canadienne-française.

« C'est en juin 1883 que j'ai fait, dans la presse, le premier appel aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste. Je m'attendais alors que les officiers de chaque Société allaient intéresser leurs coassociés à la bonne œuvre, et que, chacun apportant son obole, le projet allait avoir de suite son exécution, et que, comme tous ou presque tous y contribueraient, ce serait véritablement une œuvre nationale.

« Mais ma voix fut à peine entendue; quelques rares échos seulement y répondirent.

« Je crus devoir répéter mon appel l'année dernière, et les listes de souscription ci-jointes vous feront voir que je fus mieux entendu cette fois, mais que c'est encore le petit nombre qui offrit son concours.

« Des faits très graves survenus tout récemment me confirment dans l'opinion que mon entreprise est toute d'actualité, qu'elle ne peut manquer d'être agréable à Dieu, et que je dois persévérer à surmonter les obstacles. De là le motif de cette nouvelle démarche.

« Ouvrons les yeux. A-t-on jamais attaqué notre nationalité plus injustement et plus déloyalement qu'on l'a fait depuis six mois?... *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam!* C'est donc au Ciel, c'est à nos saints patrons qu'il faut avoir recours.

« Voyant, l'automne dernier, la riche cité de Montréal disposée à dépenser des milliers de piastres pour bâtir un palais de glace, et donner au peuple des fêtes où l'enfer aurait sa large part, je crus devoir m'adresser directement au bureau de direction de la Société Saint-Jean-Baptiste de cette ville, pour réitérer auprès d'eux mon appel, en le faisant contraster avec les folles dépenses qu'on voulait faire. Et voici la réponse que l'on me fit :

« La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal cherche
 « dans le moment des souscriptions pour un Monument
 « national qui va lui coûter au delà de \$80.000, et elle n'a
 « encore que quelque sept ou huit mille piastres qui lui ont
 « été promises. Quant à s'adresser elle-même au public
 « pour favoriser votre œuvre, la chose est hors de ques-

« tion : nous avons bien assez, et de reste, de notre propre « affaire... »

« N'est-ce pas dire en d'autres termes : Arrangez-vous avec votre saint Jean-Baptiste ! Nous avons nos fêtes, notre monument, qui réclament tout notre argent !

« Et les fêtes ont eu lieu, et le palais de glace a été construit !...

« Mais le carnaval a passé, le château de glace est fondu, les glissades et les bals ont eu leur fin... et aujourd'hui s'élève un monument bien plus dispendieux que celui qu'on projetait : c'est la picote qui en est l'architecte ! Montréal est décimé par cette épidémie, qu'on dirait avoir revêtu un caractère tout particulier de sévérité pour elle seule !!!

« Je crois devoir donner ici quelques détails pour rassurer le public contre certaines remarques malveillantes qu'on s'est permises en quelques quartiers.

« On a dit que demander \$700 à 800 pour un tableau, c'était bien trop.

« Bien certain que, s'il ne se fût agi que de copier un baptême de Notre-Seigneur d'un auteur quelconque, une somme de \$150 à 200 aurait suffi. Mais c'est une œuvre originale qu'on veut produire, pour honorer plus convenablement notre saint Patron. Et qu'on demande aux artistes ce que valent les originaux comparés aux copies ! Cinq fois, dix fois la valeur de celles-ci.

« Le tableau mesure neuf sur six pieds ; il y entre quarante-deux personnages, en outre : trois chameaux et un âne. Le paysage du Jourdain est pris d'après nature. — Il est en cours d'exécution, et le plan en a été préalablement approuvé par des personnes compétentes. Le prix convenu avec l'artiste en est de \$500. Est-ce trop ? Demandez-le à ceux de nos artistes qui ont produit des œuvres originales.

Donc : — pour le tableau.....	\$500 00
500 à 600 copies en photographie ou lithographie, envoyées à Saint-Jean pour être bénites dans la Grotte et distribuées ensuite aux souscripteurs, soit	150 00
Transport, emballage, commission, droits, assurances, etc.....	100 00
Ajoutez : circulaires, copies de listes de souscription, etc	25 00
	<hr/>
	775 00

« Et le cadre ?... Le cadre, je le laisse de côté, n'ayant pas espoir de collecter la somme suffisante.

« Cependant, si chaque curé voulait faire un appel à sa paroisse, en invitant les gens à donner peu, mais en grand nombre, on obtiendrait sans peine \$3 à \$4 par paroisse — les listes ci-jointes en font preuve —, et avec une telle souscription le projet pourrait avoir sa pleine exécution.

« Je crois devoir ajouter que c'est avec l'autorisation du supérieur ecclésiastique que le projet a été entrepris et qu'il est poursuivi.

« Veuillez bien agréer, monsieur le Curé, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

L'abbé PROVANCHER. »

« Cap-Rouge, 20 novembre 1885. »

J'ai sous les yeux une feuille imprimée, in-4°, de quatre pages, sans date, portant l'en-tête suivant : « Contributions à un Tableau à être offert par les Canadiens-Français à la Grotte où est né saint Jean-Baptiste, en Palestine. » Ces souscriptions sont réparties par diocèse et par localités. Le total des montants souscrits s'y élève à \$402.35.

D'autre part, et pour être complet, je mentionne un feuillet imprimé, et destiné à l'appel et à l'enregistrement de nouvelles souscriptions. En voici le texte :

« Religion et patriotisme.

« Depuis cinq ans, M. l'abbé Provancher a renouvelé de temps à autre ses appels aux sentiments religieux et patriotiques des Canadiens-Français pour offrir, au Patron de leur nationalité, un Tableau à l'église qui couvre la Grotte où est né le saint Précurseur.

« Le Tableau, œuvre originale due au pinceau de M. Rho, est exécuté, avec un cadre convenable, et prêt à être expédié; mais il reste encore un découvert de plus de \$100. Le promoteur de l'œuvre prend la liberté de faire un nouvel appel à ceux qui auraient pu n'avoir pas remarqué les précédents, et qui tiendraient, comme patriotes, à voir leur nom figurer dans le cahier d'honneur qui prochainement va être livré à l'impression. »

Je n'ai jamais vu ce Cahier d'honneur dont M. Provancher annonçait là la publication prochaine, et il me paraît bien qu'il est resté dans l'ordre des choses contingentes. Cependant j'en possède probablement l'original, sous

forme de vingt petits feuillets de bloc-note, où l'abbé Provancher enregistrait à mesure toutes les recettes et dépenses de l'œuvre. Cela se termine par l'inscription suivante, en date du 11 février 1890 :

Recette totale à ce jour	\$591.63
Dépense	458.75
	\$132.88

Comme on l'a vu plus haut, le coût de l'entreprise dépassa notablement le montant inscrit là, et je ne sais comment l'abbé Provancher réussit à tout solder, y compris le coût du « cadre convenable », pour lequel M. Rho, qui l'avait sans doute préparé lui-même, reçut \$50.

La plupart des souscriptions au Tableau étaient d'une piastre, et donnaient droit à une copie photographiée du Tableau.

Il ne saurait être question de reproduire ici toutes ces listes, où les ecclésiastiques et les laïques figurent à peu près en nombre égal. Je mentionnerai seulement que l'épiscopat de la Province, peu nombreux à cette époque, y est représenté par les prélats suivants : Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières; Mgr Langevin, évêque de Rimouski; Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke; Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi. Plusieurs de nos collègues sont inscrits sur les listes, où l'on voit même mentionnée une souscription des « sauvages de Bethsiamits », Labrador.

On sait, par une note de *l'Etendard* (Montréal) du 20 juin 1884, que c'est un M. Michel Lefebvre, fabricant de vinaigre de Montréal, qui a posé à Rome pour le personnage de saint Jean-Baptiste. M. Lefebvre avait pris part au premier pèlerinage canadien de Terre sainte, en 1884.

Une vignette intercalée dans les pages précédentes donnera au lecteur une vue de ce Tableau installé dans la grotte où est né notre saint Patron : cette vignette est la reproduction d'une photographie, format « cabinet », qui était probablement l'une de celles que l'abbé Provancher distribuait à ses souscripteurs « d'une piastre ». Il serait vain de vouloir apprécier l'œuvre de M. Rho par cette seule vignette. J'ai déjà laissé entendre combien extraor-

dinaire était le talent de cet artiste. L'abbé Provancher a écrit incidemment à son sujet, dans le récit d'une promenade aux lacs Sargent et Saint-Joseph, sur la voie du chemin de fer du Lac Saint-Jean, l'appréciation suivante (1) : « ...Mais nous avons avec nous un homme inépuisable en ressources. M. Rho est, de fait, un ouvrier universel : sculpteur, peintre, architecte, menuisier, mécanicien, forgeron, doreur, inventeur inépuisable; tous les genres de travaux semblent lui être devenus familiers, et le tout est exécuté avec une justesse de coup d'œil, une promptitude qui jettent dans l'étonnement tous ceux qui le voient à l'œuvre. »

Dans une lettre à l'abbé Provancher, écrite à Rome le 8 juin 1884, M. Rho annonce qu'il fait un tableau, commandé par l'un des pèlerins canadiens, M. Audet, et reproduisant un paysage du Jourdain. C'est le tableau dont on peut voir la vignette un peu plus haut dans ce volume. Dans la même lettre, l'artiste indique aussi qu'il a commencé le tableau de saint Jean-Baptiste. Que cet ex-voto national ait reçu à Rome même son commencement d'exécution, c'est un détail qu'il est intéressant de connaître. Du reste, M. Rho ne dut pas dès le début travailler beaucoup à cette œuvre, puisqu'il reprit bientôt le chemin du Canada, et il put à son aise y mettre tout le temps voulu, puisque le tableau ne fut porté à destination qu'en l'année 1890, honorable mission dont se chargea le pèlerinage canadien qui eut lieu en cette année.

Suivant l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis les souscripteurs, l'abbé Provancher envoya à Jérusalem les photographies du tableau qu'il devait leur distribuer : elles furent bénites dans la grotte même de saint Jean-Baptiste.

D'après une correspondance qu'il eut avec un imprimeur de Québec, on voit que ces photographies devaient être entourées ou suivies, sur le carton même, d'un texte explicatif du tableau. Il ne semble pas que ce plan ait été exécuté. Du moins, la photographie du tableau, reproduite en ces pages, n'est accompagnée d'aucune légende de cette sorte. Je sais seulement qu'il traita avec un imprimeur de Québec pour l'impression de cette légende sur

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. XVII, 1, livraison de juillet 1887.

les photographies, et que finalement l'on ne put s'entendre. Cela se passait en 1891, et à la date du 21 janvier, lorsque les négociations étaient encore en cours, il lui disait, pour obtenir des conditions faciles : « C'est une œuvre nationale que j'ai entreprise, et avec tous mes soins et (toutes) mes peines, il me faudra encore y mettre une quarantaine de piastres de ma poche. Vous comprenez que je suis forcé de diminuer ce déficit autant que possible. » Comme je n'ai pas trouvé d'autre trace, dans les papiers de Provancher, de compte ou de paiement pour l'impression de cette légende explicative, je suis convaincu qu'il a à la fin renoncé à la faire imprimer, et qu'il a pu de la sorte éviter d'accroître le déficit qu'il avait déjà à combler par ses propres ressources.

Mais cette explication du Tableau qu'il avait rédigée, j'en ai trouvé le texte dans ses papiers, et je crois que le lecteur sera content de la trouver ici en son entier, pour mieux comprendre — sur la vignette reproduite en ces pages — le sens de la peinture que les pèlerins de Jérusalem admirent dans le sanctuaire où elle rappelle la piété du peuple canadien-français envers son grand Patron. Voici le document :

« Religion et Patrie

Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur
par M. A. Rho, artiste canadien. (*Œuvre originale.*)
(En haut de la photographie.)

Don des Canadiens-Français

offre au saint Patron de leur nationalité dans l'église
qui couvre la grotte où est né le saint Précurseur
à Saint-Jean *in Montana* (à deux lieues de Jérusalem).
(Au bas de la photographie.)

LÉGENDE. — Saint Jean-Baptiste, monté sur une pierre au milieu du Jourdain, verse sur la tête de Notre-Seigneur, qui s'incline devant lui, l'eau du baptême. Au-dessus, le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend visiblement sur le Sauveur. Au haut, le Père Éternel, accompagné d'une troupe d'anges, tout étonnés de ce spectacle, fait entendre sa voix qui éclate comme un coup de tonnerre : CELUI-CI EST MON FILS BIEN-AIMÉ EN QUI J'AI MIS TOUTES MES COMPLAISANCES. ÉCOUTEZ-LE.

Voyons maintenant l'idée qu'a voulu nous donner l'artiste de la grandeur du mystère par l'attitude des personnages qui y figurent. A gauche, un groupe de personnages reflétant, par leurs figures et surtout par leurs regards, l'étonnement dont ils sont frappés. Deux femmes retiennent les habits dont le Sauveur s'est dépouillé ; l'une étend la main comme pour le toucher ; son enfant, de sa main gauche chargée de la coiffure du Sauveur, montre à un berger qui est dans le coin la scène qui émeut tout le monde. L'autre se serre la poitrine sous l'émotion qui l'agite. Derrière elles, deux aveugles, dont l'un se fait conduire par un enfant, et l'autre tend les mains, semblant tous deux solliciter la grâce de voir le spectacle dont ils sont témoins. Tous, par leur attitude, leurs gestes et leurs regards, montrent l'étonnement, la stupeur, l'admiration dont ils sont frappés. — A droite, en arrière de saint Jean, deux personnages debout ont le regard fixé vers le ciel, et semblent chercher d'où pouvait venir la voix qui s'est fait entendre ; l'un d'eux se protège les yeux de sa main contre la trop grande lumière. Tout près d'eux, un vieillard, aidé par un jeune homme, se dépouille de ses habits pour recevoir le baptême à son tour. Plus à droite, une femme allaite son enfant, et un homme robuste en charge un autre sur ses épaules pour lui faire traverser la rivière. — Dans le lointain, en arrière-plan, un homme porté sur un chameau accourt le bras levé vers le ciel ; plus près, deux hommes sont montés dans une barque : l'un, le bras élevé vers le ciel, proclame la grandeur de la merveille présente ; l'autre paralytique, laisse tomber sa béquille pour tendre les mains dans une attitude de supplication. Enfin, dans le coin, à droite, deux enfants dans une barque, avec l'insouciance qui caractérise cet âge, s'amuse avec un poisson.

(Cette image a été bénite dans la grotte même où est né le saint Précurseur. Elle porte indulgence pour toutes les personnes qui la conservent avec respect.)

Comme il a été dit, le pèlerinage canadien de l'année 1890 apporta avec lui le Tableau à Jérusalem. Il faut voir maintenant ce que l'on en pensa là-bas.

Voici d'abord l'accusé de réception du révérendissime Custode de Terre sainte, le P. Jacone, daté de Jérusalem, le 6 septembre 1890, et adressé à l'abbé Provancher :

« J'aurais dû vous écrire plus tôt pour vous remercier du magnifique tableau que vous avez eu la bonté d'envoyer... Votre généreux don a fait l'admiration de tous les pèlerins. L'effet qu'il produit, au-dessus de la porte de la Grotte, est magnifique; il ne pouvait être mieux placé... Volontiers j'ajoute la Bénédiction séraphique pour tous les bienfaiteurs en général, et pour vous en particulier que nous considérons, à juste titre, comme l'ami et le bienfaiteur de la Terre sainte. »

Le 20 novembre 1890, le Frère Liévin écrit de Nazareth à l'abbé Provancher: « Il m'a été impossible de répondre à votre si intéressante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, pour vous informer relativement au tableau que vous avez bien voulu offrir à saint Jean-Baptiste, dans la chapelle même de sa naissance, où il est bien placé et constitue le plus bel ornement de ce saint lieu... En ce moment-ci, je me trouve à Nazareth, arrêté avec six pèlerins par la pluie; et je profite de ce contre-temps pour causer un peu avec vous et vous dire, mon bien cher frère en saint François, que votre tableau me paraît un chef-d'œuvre. S'il décore si bien le lieu de la nativité du Précurseur du Messie, il ne manque pas de faire honneur aux Canadiens, principalement à ceux qui s'en sont occupé. Demain, 21 novembre, je recevrai la sainte Communion à l'autel de l'Annonciation, pour obtenir du Seigneur une bénédiction particulière pour vous, et pour tous ceux qui ont bien voulu vous assister dans cette belle œuvre. »

Le 30 mars 1891, de Jérusalem, le Fr. Liévin écrit encore à l'abbé Provancher: « ...Votre tableau de saint Jean-Baptiste passe (1) ici aussi pour un chef-d'œuvre. Et il occupe si bien sa place, et sa lumière est si bien choisie, que rien ne manque à sa perfection. C'est une pièce véritablement réussie. Si ce tableau vous a occasionné des

(1) Voici le savoureux commencement de cette lettre: « Je vous remercie de tout mon cœur de votre très honorée lettre du 20 février, par laquelle vous me donnez les navrantes nouvelles de l'alitation (*sic*) de votre si précieuse personne. Cette nouvelle est plus que triste, elle est navrante. Mais je prie pour que le bon Dieu vous rende la santé, et j'espère l'obtenir. Lui plutôt-il que la présente vous trouve debout et guéri! Une fois que vous ne pouvez plus écrire, qui saura continuer votre si intéressant

ennuis, c'est qu'il en vaut la peine. Si vous nous envoyez la liste des noms des souscripteurs, elle sera conservée dans nos archives. »

Cette œuvre du Tableau de saint Jean-Baptiste fut la dernière entreprise de large envergure dont s'occupa l'abbé Provancher. Comme il a été dit plus haut, il lui fallut six années de travail pour l'accomplir. On imagine facilement la quantité de correspondance à laquelle il eut à faire face pour attirer les dollars, un à un, de tous les coins du pays. Et encore il n'en vint pas en nombre tout à fait suffisant, puisqu'il eut à combler lui-même, de ses ressources modestes, un déficit de quelque importance. N'importe ! Le projet a été mené à bonne fin ; et, durant des siècles, les pèlerins de Terre sainte admireront, dans l'église de Saint-Jean du Désert, près de Jérusalem, le beau tableau dû au pinceau d'un Canadien-Français, offert à leur saint Patron par les catholiques du Canada français. Quant au promoteur de cette œuvre nationale, qui décore magnifiquement le lieu de la naissance du grand Précurseur, il se peut que son nom ne soit même plus beaucoup connu là-bas, en relation avec ce témoignage de vivant patriotisme. Ici, du moins, tant que survivront ces humbles pages, durera le renom d'un acte extraordinaire de dévouement à la Religion et à la Patrie.

journal, le *Naturaliste* ? Personne. L'œuvre en restera là où vous l'aurez laissée, quoique le journal, à cause de la description des Mollusques, est devenu plus intéressant que jamais. Je ne veux pas désespérer : vous continuerez encore longtemps cette œuvre savante, pour la gloire du Seigneur et celle de votre patrie. »

CHAPITRE XX

Dernières années et mort de l'abbé Provancher

L'amour du travail chez l'abbé Provancher. — Ce qu'il entendait, en pratique, par « faire du plus facile ». — La passion du jeu chez des naturalistes. — La diligence Drolet. — Au paradis du Cap-Rouge. — Quelques exemples du style pittoresque du Maître. — « La terre nourrit tout ! » — Déclin de sa santé en 1890. — Un index de 67 pages. — Dernier espoir de ressusciter *le Naturaliste canadien*. — Dernière joie : la culture des fleurs. — Derniers adieux. — Mort et funérailles de l'abbé Provancher. — Eloge funèbre et articles nécrologiques. — Plaques commémoratives. — Service funèbre du 25^e anniversaire. — Honneurs conférés à l'abbé Provancher. — Comment et où vivra la mémoire du grand savant canadien.

« Que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe », a dit le spirituel fabuliste. Mais, pardon ! L'on y peut aussi travailler ! Et c'est ce que fit tout le temps de sa vie l'abbé Provancher. Dans les fréquents séjours que j'ai faits chez lui au cours de ses vingt dernières années, je ne l'ai jamais vu inoccupé. Je ne l'ai jamais vu non plus lire un livre pour se distraire et se détendre l'esprit ; jamais je ne l'ai entendu faire allusion à l'intérêt de quelque lecture qu'il avait faite. A part le temps consacré à ses exercices de piété, au coup d'œil quotidien donné aux journaux, il était tout entier aux sciences naturelles, écrivant pour sa revue scientifique dont il a presque toujours été seul à remplir les pages, rédigeant ses ouvrages techniques. Il faut avoir travaillé, pour laisser après soi deux mille pages de littérature technique, dont chaque phrase et même chaque mot correspond à quelque fait ou à quelque état réel. A qui donc, plus qu'à ce grand travailleur, peut s'appliquer justement la qualification, rarement aussi méritée, de « bourreau de travail ! »

Au cours de cette période de 1872 à 1892, où il résidait

au Cap-Rouge, il m'invitait constamment à faire des séjours chez lui, pendant les vacances. « Venez ! m'écrivait-il. Nous ferons du plus facile ! » Cela voulait dire, dans son intention : nous flânerons un peu, nous nous reposerons. Mais, en fait, que je fusse ou non chez lui, il était tout le jour à son bureau de travail. Je l'y trouvais tous les matins, dès huit heures, plongé... dans les insectes, et la séance durait jusqu'à midi. Après la causerie d'une heure ou deux qui suivait le repas du midi, et comme il ne faisait jamais de sieste, il se remettait à ces études techniques jusque vers le repas du soir. Pour moi, durant ce temps-là, j'« incursionnais » dans les tiroirs de sa collection entomologique, pour trouver — *iter per exempla brevia* — les noms spécifiques des spécimens que j'apportais toujours avec moi et qui devaient entrer dans ma collection. Rencontrais-je en ce travail quelque difficulté apparemment insoluble ? Le Maître était là, prompt à les résoudre avec sa science et son entrain habituel.

Souvent, toutefois, M. Provancher allait faire un tour dans son jardinet, où le règne végétal était abondamment représenté par une quantité d'espèces domestiquées et sauvages. Il était rare qu'il n'en revînt pas triomphant de la capture de quelque spécimen intéressant. Certain été, il se trouva que, de l'autre côté de la rue et dans certain terrain herbeux qui se trouvait là, gisait le cadavre d'un chien qui était venu y mourir. Plusieurs fois par jour nous poussions, l'un et l'autre, une pointe vers ces restes lamentables, pour faire provision de Nécrophores, de Silphes et d'autres représentants entomologiques de la « faune des cadavres ». D'autres jours, par beau soleil, nous prenions chapeau et filet fauchoir, et allions ensemble à la chasse en dehors du village, à la chasse entomologique, bien entendu. Agile et vif comme il était, il fallait voir l'abbé Provancher prendre au vol ou surprendre sur une fleur quelque innocent Bourdon, ou Ophion, ou Crypte, etc. Il arriva même quelquefois que, la mer étant basse, nous descendions sur la grève du fleuve, qui se découvre alors jusque très loin. Nous déchaussant, nous entrions même dans l'onde plus ou moins claire. Devint-on pourquoi ?... Mais pour prendre des mollusques en parfaite condition, dans l'intérêt de nos collections.

Pour obéir au souci d'être complet et de ne rien céler

à l'aimable lecteur de l'emploi de nos journées dans ce paradis terrestre qu'était pour moi le Cap-Rouge, je dois noter, non sans confusion, qu'à certaine époque la... passion du jeu s'empara de nous et nous domina joliment. Quand le jeu de croquet se vulgarisa dans le pays, l'abbé Provancher aménagea, en arrière de sa maison, un terrain destiné à cet amusement et qui avait bien vingt-cinq pieds de longueur sur une douzaine de pieds de largeur. Et vers la fin des après-midi, quand le soleil avait assez baissé pour nous donner de l'ombre, nous envoyions — je le dis avec quelque crainte pour notre réputation de naturalistes — nous envoyions promener coléoptères et mollusques pour aller engager des parties de croquet ! Que dis-je ? Après le repas du soir, nous redescendions sur le champ de la lutte ; et la nuit nous surprenait-elle le maillet à la main, des lampes à pétrole éclairaient le terrain où nous nous mesurions. Voilà — ainsi que je l'ai peut-être déjà raconté plus haut — à quels excès l'amour du jeu peut entraîner parfois même de graves naturalistes.

Du reste, au moins quand j'étais chez lui, l'abbé Provancher ne travaillait pas dans la soirée, excepté les soirs où il recevait des épreuves qu'il devait renvoyer corrigées à la ville par la poste du matin suivant, ou des lettres auxquelles il fallait répondre par la même occasion. Louablement, il se retirait pour la nuit à 10 heures du soir. Quant à moi, qui dès cette époque avais des habitudes déjà formées de veilles prolongées (1), je m'installais dans son cabinet de travail pour sacrifier à la curiosité biblio-

(1) Et cela malgré l'avis de Lacordaire qui, au témoignage de *l'Ami du Clergé* du 23 mai 1901, a écrit là-dessus les lignes suivantes : « Aussi était-ce, aux temps plus chrétiens que le nôtre, une maxime de toutes les familles fortes et de tous les esprits vigoureux, de se coucher de bonne heure pour se lever de même ; et lorsque je quittai ma province, à l'âge de vingt ans, pour venir à Paris, un homme éminent, qui s'intéressait à ma jeunesse, me dit cette parole qui m'est toujours demeurée présente : « Si vous voulez être tout ce que Dieu demande de vous et vivre autant que le comporte votre nature, ne veillez jamais au delà de dix heures du soir. » Serait-il téméraire de dire que si nos ancêtres du moyen âge se couchaient de si bonne heure, cela était dû à ce que le pauvre éclairage dont ils disposaient, mèches fumeuses et chandelles de suif, ne devait pas rendre leur soirée beaucoup attrayante ni facilement utilisable.

graphique. Les aliments ne manquaient pas pour la satisfaire ! Le bureau de l'abbé Provancher était généralement recouvert, à un bon pied d'épaisseur, d'une montagne de papier. Volumes et plaquettes, journaux et livraisons de revues provenant de tous les coins de l'univers, des langues les plus diverses : tout s'entassait là à mesure que cela arrivait. Et par-dessus, souvent, des plaques de liège recouvertes d'insectes piqués. Il ne restait au milieu qu'un étroit espace libre pour écrire. Je n'ai vu nulle part bureau pareillement encombré. Parfois, quand la montagne devenait trop menaçante, l'abbé faisait le ménage de son bureau ; mais je doute que la surface même ait jamais été atteinte.

Lever à cinq heures, méditation à cinq heures et demi, messe à six heures, dans l'oratoire privé : tel était le règlement que suivait l'abbé Provancher. Son oratoire était une chapelle relativement spacieuse, aménagé au second étage de la maison. Une grande statue de saint François d'Assise dominait l'autel. Quand j'étais là, je célébrais la messe à la suite de l'abbé Provancher — jusqu'à ce qu'il fut découvert, un jour, que le seul concessionnaire d'un oratoire privé a la permission d'y célébrer.

Très hospitalier, M. Provancher invitait beaucoup à sa table et à son logis, au point de fort embarrasser parfois l'administration domestique, qui s'alarmait de l'exiguïté du local comme de l'insuffisance du personnel. Ce qui sauvait généralement la situation, c'est qu'il n'était pas facile à cette époque de se rendre au Cap-Rouge. Il y avait pourtant alors un service quotidien d'omnibus avec la ville, et c'était là le moyen de communication dont nous usions, l'abbé Provancher et moi. La voiture étant toujours comble de gens et de choses, où dominaient les commères revenant de magasiner, les paniers, les sacs et les paquets, ce mode de voyager était ce qu'on pouvait imaginer de plus pittoresque, mais aussi de moins confortable. Il faudrait se hâter de faire interner celui qui prétendrait que le « Canadien National » n'a pas très avantageusement remplacé aujourd'hui le service des omnibus Drolet de jadis. En tout cas, quel que fût le véhicule qui m'y transportât, c'était toujours une fête pour moi que de partir pour le Cap-Rouge.

Si l'on demande pourquoi un séjour chez l'abbé Pro-

vancher me plaisait à ce point, je répondrai que j'étais alors un peu plus que passionné pour tout ce qui était histoire naturelle, et que sa maison remplie de spécimens de toutes classes était pour moi comme un musée du plus grand intérêt où je ne pouvais me rassasier de voir et d'apprendre. Il y avait bien aussi l'amitié qu'il me témoignait, et que jamais n'a ternie l'ombre la plus légère au cours de nos vingt années de relations suivies. Ceux qui l'ont connu, comme ceux qui l'ont lu, savent qu'il était pourtant d'un tempérament rude, cassant, tranchant, même colère. Quand il croyait avoir raison, et chacun sans doute croit toujours avoir raison, l'on n'avait pas toutes ses aises à discuter avec lui, soit par écrit, soit verbalement.

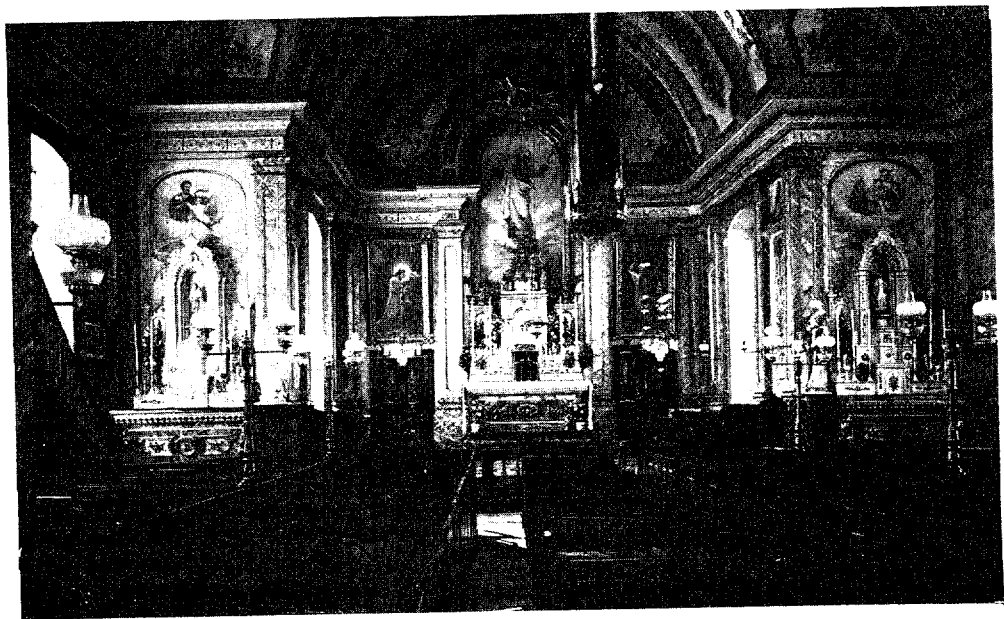
J'ajoute qu'un autre élément contribuait aussi à me faire trouver si agréable la compagnie de l'abbé Provancher : c'était l'imprévu, le pittoresque qui éclataient à chaque instant dans sa conversation, et dont on trouve souvent la trace dans sa correspondance comme dans ses écrits. J'en citerai quelque exemples :

« Mort, ressuscité et remort », disait-il en commençant un article où il annonçait une nouvelle interruption du *Naturaliste canadien*, due au retrait de la subvention ordinaire qu'il recevait du gouvernement de Québec. Et l'article se terminait comme suit : « L'avenir dira si un pied de chemin de fer de plus par année contribuera plus à la prospérité du pays, que la publication d'une revue scientifique pour suivre le progrès intellectuel qui se fait tout autour de nous (1). »

Le 27 janvier 1882, me renvoyant une boîte d'insectes que je l'avais prié d'identifier pour moi, il me prévient qu'il y manque certaines nouveautés uniques « que je garde, dit-il, parce que « *Ego nomivor Leo* ».

Vers la fin de l'année 1881, je lui avais annoncé ma nomination à la charge de préfet des Etudes au séminaire de Chicoutimi, et je me plaignais en même temps de son silence prolongé : « Hum ! Préfet des Etudes ! m'écrivait-il ; aussi, comme c'est déjà exigeant ! On veut que je réponde, et on ne me demande rien. Mais j'sommes un

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. XIV, pp. 65, 73.



Chœur de l'église du Cap-Rouge
(peint à fresque par l'artiste A. Rho)
où fut inhumé l'Abbé Provincher, sous le petit autel de gauche

homme de ressources, et je puis toujours parler, lors même qu'on ne me demande rien et que je n'ai rien à dire ! »

Le 22 décembre 1882, il commence comme suit une lettre à l'abbé Burque : « M. Huard m'écrivait dernièrement : « Je travaille comme un Chien, je mange comme un Loup, et j'engraisse comme... » Je lui ai répondu : « Et moi je travaille comme une Fourmi, je mange comme un Bombyx, je maigris comme un Ophion, et je ne pique pas plus qu'un Ichneumon. » Etant dans le domaine des bêtes, de suite il me vint à l'idée de vous y ranger aussi. Mais hélas ! me disais-je, que pourrais-je lui dire ? Vous êtes muet comme une Carpe, vous parlez comme un Brochet, vous ne faites pas plus de bruit qu'une Holothurie, comme celles que j'ai rencontrées à Sidon, en Syrie. J'allais prendre la plume pour vous faire ce compliment, lorsque votre lettre du 15 m'est arrivée. »

« Comme mes Fourmis et mes Myrmiques sont sages et raisonnables, comparés à ces ergoteurs-là ! » m'écrivait-il le 21 janvier 1882, au moment où il traitait de ces genres d'insectes dans sa Faune entomologique, et par allusion à certains acteurs de nos luttes religieuses de l'époque.

« Oui, m'écrivait-il le 25 septembre 1884, le temps passe vite, et si vite que, l'ayant saisi par la queue pour le retenir, il ne m'est resté que des poils dans la main et qu'il s'est enfui tout de même. Mais, laissons porter, et vieillissons avec lui ! »

« Je travaille plus que jamais, depuis que je n'ai plus rien à faire », me disait-il pendant l'une des interruptions de sa revue.

Au printemps de 1885, il avait fait repeindre sa maison du Cap-Rouge. « Vous allez voir, m'écrivit-il, comme on flambe actuellement ici. Et c'est dans l'ordre. Ne voit-on pas tous les ruinés se distinguer par leur étalage ? C'est précisément ce que j'ai voulu faire. Si au dehors je ne suis qu'un gueux, du moins chez moi je me complais dans mon petit royaume. » Dans la même lettre, il me disait aussi : « J'ai des correspondants à Ottawa qui font des trouvailles mirobolantes. La semaine dernière, on m'envoyait — tenez-vous bien — un *Amblyopone* !! et, hier encore, un *Ponera* !!! Pouvez-vous demeurer froid à de semblables découvertes ? »

homme de ressources, et je puis toujours parler, lors même qu'on ne me demande rien et que je n'ai rien à dire ! »

Le 22 décembre 1882, il commence comme suit une lettre à l'abbé Burque : « M. Huard m'écrivait dernièrement : « Je travaille comme un Chien, je mange comme un Loup, et j'engraisse comme... » Je lui ai répondu : « Et moi je travaille comme une Fourmi, je mange comme un Bombyx, je maigris comme un Ophion, et je ne pique pas plus qu'un Ichneumon. » Etant dans le domaine des bêtes, de suite il me vint à l'idée de vous y ranger aussi. Mais hélas ! me disais-je, que pourrais-je lui dire ? Vous êtes muet comme une Carpe, vous parlez comme un Brochet, vous ne faites pas plus de bruit qu'une Holothurie, comme celles que j'ai rencontrées à Sidon, en Syrie. J'allais prendre la plume pour vous faire ce compliment, lorsque votre lettre du 15 m'est arrivée. »

« Comme mes Fourmis et mes Myrmiques sont sages et raisonnables, comparés à ces ergoteurs-là ! » m'écrivait-il le 21 janvier 1882, au moment où il traitait de ces genres d'insectes dans sa Faune entomologique, et par allusion à certains acteurs de nos luttes religieuses de l'époque.

« Oui, m'écrivait-il le 25 septembre 1884, le temps passe vite, et si vite que, l'ayant saisi par la queue pour le retenir, il ne m'est resté que des poils dans la main et qu'il s'est enfui tout de même. Mais, laissons porter, et vieillissons avec lui ! »

« Je travaille plus que jamais, depuis que je n'ai plus rien à faire », me disait-il pendant l'une des interruptions de sa revue.

Au printemps de 1885, il avait fait repeindre sa maison du Cap-Rouge. « Vous allez voir, m'écrivait-il, comme on flambe actuellement ici. Et c'est dans l'ordre. Ne voit-on pas tous les ruinés se distinguer par leur étalage ? C'est précisément ce que j'ai voulu faire. Si au dehors je ne suis qu'un gueux, du moins chez moi je me complais dans mon petit royaume. » Dans la même lettre, il me disait aussi : « J'ai des correspondants à Ottawa qui font des trouvailles mirobolantes. La semaine dernière, on m'envoyait — tenez-vous bien — un *Amblyopone* !! et, hier encore, un *Ponera* !!! Pouvez-vous demeurer froid à de semblables découvertes ? »

homme de ressources, et je puis toujours parler, lors même qu'on ne me demande rien et que je n'ai rien à dire ! »

Le 22 décembre 1882, il commence comme suit une lettre à l'abbé Burque : « M. Huard m'écrivait dernièrement : « Je travaille comme un Chien, je mange comme un Loup, et j'engraisse comme... » Je lui ai répondu : « Et moi je travaille comme une Fourmi, je mange comme un Bombyx, je maigris comme un Ophion, et je ne pique pas plus qu'un Ichneumon. » Etant dans le domaine des bêtes, de suite il me vint à l'idée de vous y ranger aussi. Mais hélas ! me disais-je, que pourrais-je lui dire ? Vous êtes muet comme une Carpe, vous parlez comme un Brochet, vous ne faites pas plus de bruit qu'une Holothurie, comme celles que j'ai rencontrées à Sidon, en Syrie. J'allais prendre la plume pour vous faire ce compliment, lorsque votre lettre du 15 m'est arrivée. »

« Comme mes Fourmis et mes Myrmiques sont sages et raisonnables, comparés à ces ergoteurs-là ! » m'écrivait-il le 21 janvier 1882, au moment où il traitait de ces genres d'insectes dans sa Faune entomologique, et par allusion à certains acteurs de nos luttes religieuses de l'époque.

« Oui, m'écrivait-il le 25 septembre 1884, le temps passe vite, et si vite que, l'ayant saisi par la queue pour le retenir, il ne m'est resté que des poils dans la main et qu'il s'est enfui tout de même. Mais, laissons porter, et vieillissons avec lui ! »

« Je travaille plus que jamais, depuis que je n'ai plus rien à faire », me disait-il pendant l'une des interruptions de sa revue.

Au printemps de 1885, il avait fait repeindre sa maison du Cap-Rouge. « Vous allez voir, m'écrivit-il, comme on flambe actuellement ici. Et c'est dans l'ordre. Ne voit-on pas tous les ruinés se distinguer par leur étalage ? C'est précisément ce que j'ai voulu faire. Si au dehors je ne suis qu'un gueux, du moins chez moi je me complais dans mon petit royaume. » Dans la même lettre, il me disait aussi : « J'ai des correspondants à Ottawa qui font des trouvailles mirobolantes. La semaine dernière, on m'envoyait — tenez-vous bien — un *Amblyopone* !! et, hier encore, un *Ponera* !!! Pouvez-vous demeurer froid à de semblables découvertes ? »

« Le N° 967 au N° 629, salut ! » Ainsi commençait la lettre qu'il m'écrivait le 26 février 1877. Ces nombres étaient les numéros d'ordre sous lesquels nos noms, à lui et à moi, étaient inscrits dans le *Naturalists' Directory* qui venait de paraître aux Etats-Unis.

Le 30 mars 1876, l'abbé Provancher donna une conférence, à l'Institut canadien de Québec, sur « l'Etude des insectes ». Voici un passage bien caractéristique de cette conférence (1). « J'ai remarqué plus d'une fois que généralement nos compatriotes paraissent plus étrangers, plus éloignés de comprendre la raison de telles études que ceux de la langue anglaise. Que de fois, en me voyant chasser des insectes ou cueillir des plantes, on s'est enquis du but de telles démarches. « Mais que voulez-vous donc « faire de ces petites bêtes, de ces herbes ? — C'est pour les « étudier, les comparer, apprendre à les distinguer. — « Vous avez bien de la patience de vous amuser à de telles « choses ; je ne m'en inquiète guère, moi. — Je le crois « sans peine ; mais je crois aussi qu'il se faisait déjà des « croquignoles lorsque vous êtes venu au monde, et que si « tous les hommes avaient raisonné comme vous, on ne se « promènerait pas encore en chemin de fer aujourd'hui ; « que les fils de métal pourraient bien servir encore à lier « des colis ou des piquets de clôture, mais nullement à « transporter la pensée de l'homme d'un bout du monde à « l'autre ! »

Certain été, nous étions allés, l'abbé Provancher et moi, passer quelques jours à la maison de vacances des messieurs du Séminaire de Québec, au Petit-Cap de Saint-Joachim. Il s'adonnait qu'à ce moment-là certaine scie régnait parmi les écoliers qui passaient leurs vacances en cet endroit délicieux. Cela provenait sans doute de la façon amusante dont quelque orateur ou lecteur du lieu avait débité la phrase en question : « La terre nourrit tout ! » Du matin au soir, dans le bois comme dans le château, retentissait l'idiot refrain : « La terre nourrit tout ! » Au retour de cette promenade, j'accompagnai l'abbé Provancher jusqu'au Cap-Rouge. Un soir, je le priai de vouloir bien me réveiller à telle heure du matin suivant. A l'heure

(1) *Annuaire* de l'Institut, 1877, p. III.

convenue, il frappait à ma porte, criant à pleine tête : « La terre nourrit tout ! »...

En donnant plus haut quelques détails sur le voyage que fit l'abbé Provancher à Chicago durant l'été de 1890, j'ai mentionné le fait que durant un séjour à Bourbonnais il avait éprouvé un refroidissement, durant une nuit où la température s'était subitement glacée après une chaleur excessive qui l'avait porté à laisser ouvertes les fenêtres de sa chambre. Et j'ai noté qu'il ne se remit jamais de la secousse qu'avait reçue sa santé en cette occasion. Sa correspondance me permit de suivre ses douloureuses étapes vers la tombe. J'en ferai de copieuses citations, qui formeront comme l'histoire de la fin de sa vie.

Le 3 janvier 1891, il m'écrivait : «... Je vous assure que je passe par une rude épreuve de ce temps-ci ; je n'avais jamais encore éprouvé une telle altération de ma santé. J'ai perdu d'un coup ma jeunesse pour devenir un vieillard. Est-ce le commencement de la fin ? Me rétablirai-je ? La chose n'est pas certaine. Je m'abandonne entièrement à la volonté de Dieu. Je n'ose pas même lui demander mon rétablissement. A quoi serais-je utile, maintenant ? surtout si je persévère dans cet état de faiblesse et de langueur. Il m'est arrivé une fois de ne pouvoir terminer ma messe : après m'être assis deux fois après l'Élévation, j'ai pu à la fin faire la communion, et j'ai tout laissé là. C'est toujours le poumon qui est la source de mon malaise. Je fatigue beaucoup à parler. Le poumon faisant mal sa partie, l'estomac en sent l'effet, et de là les conséquences... Vieux, pauvre et infirme, je suis confiné dans mon trou ; cependant je vous assure que le cœur est toujours bon et qu'il sait encore sentir. »

Le 16 mars 1891 : «... Le docteur croit en mon rétablissement, mais dit que ce sera long... Vous ne sauriez croire comme je suis faible. Oh ! on est trop mal dans ce monde-ci : je m'en vais. Cependant, j'aurais encore quelque chose à faire, quelques arrêts à faire sur la route. » Le bon Dieu lui accorda une année encore, comme pour répondre à ce vœu.

Le 23 mars 1891 : «... Je me remets, mais très lentement, et je suis plus avarié que ne le pense le médecin. J'ai

une faiblesse dans les jambes qui ne disparaîtra pas, je pense. Marcher un arpent est tout ce que je puis faire. »

Le 14 avril 1891 : «... Je ne sais si ma santé s'améliore. Les progrès, s'ils existent, sont lents et très lents. Je crains fort de demeurer infirme pour le reste de mes jours, qui ne sera pas de longue durée. Priez pour moi. En toute circonstance, que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse. Je m'y sou mets bien volontiers. Qu'aurais-je à faire sur la terre en cet état ? Je ne suis plus qu'une ruine. »

Malgré son état de santé, l'abbé Provancher avait poursuivi la publication du *Naturaliste canadien*. Mais le gouvernement provincial ne devant pas lui continuer la subvention annuelle ordinaire après le volume en cours de publication, qui était le XX^e, il publia au mois de juin sa dernière livraison. Ce numéro contenait les tables générales des vingt volumes, lesquelles formaient 67 pages de texte compact, tout rempli d'indications françaises et latines. L'établissement d'un pareil index avait dû coûter un énorme effort, et l'on voit par là que le grand travailleur a su travailler jusqu'à la fin.

Au mois de juillet 1891, je pus enfin revoir mon vieil ami. Mais je fus navré en constatant l'état de faiblesse extrême où la maladie l'avait déjà réduit. Son entrain ordinaire, sa verve amusante, tout cela était disparu. Aussi mes vacances du Cap-Rouge furent cette année-là empreintes de tristesse. Je prévoyais justement que le prochain hiver serait fatal à mon vénérable Maître. Il est bien probable que lui aussi se rendait compte de ce qui allait arriver. Quand on voit sa santé décliner peu à peu, s'en aller lentement sans qu'il y ait d'arrêt ou de retour en arrière, il devient difficile de s'illusionner sur l'avenir... « Quant à ma santé, m'écrivait-il plus tard, le 23 septembre 1891, j'en ai gagné un peu, mais elle laisse encore beaucoup à désirer... C'est l'hiver que je redoute ; déjà j'ai commencé à me ressentir des étreintes du froid. » Et il ajoutait : « C'est surtout la culture des fleurs qui me dérobe de longs moments. C'est au point de vue de la botanique que je suis mes plantes. » Ainsi donc, la carrière du vieux naturaliste allait finir comme elle avait commencé, par l'aimable science de la botanique, et par la culture attachante des fleurs. Voilà qui peut s'appeler finir en beauté !

Le 28 octobre, il m'écrivit : « Je suis heureux d'ap-

prendre que vous vous livrez à la culture des fleurs (1). Quant à moi, c'est pour le moment ma passion favorite. J'ai bien dans mes baies-fenêtres 125 plantes (espèces) d'étalées... J'ai vingt espèces de Cactus. » Il ajoutait : « Je n'en ai pas perdu sur ce que j'avais gagné pour ma santé ; mais je redoute les froids qui vont venir. Il est bien constaté maintenant que je demeurerai fort avarié. — Que diriez-vous si le *Naturaliste* allait renaître ? La chose est très possible. Les conservateurs, dans quelques jours, seront au pouvoir, et avec eux grand espoir de rétablissement. »

Cette pensée de pouvoir reprendre prochainement la publication du *Naturaliste canadien* montre que, durant cet automne de 1891, l'abbé Provancher ne se pensait pas ou ne se pensait plus si gravement atteint. Quant au *Naturaliste canadien*, il était loin de penser que ce serait sans le concours des « conservateurs » que la revue renaîtrait plus tard, comme je dirai plus loin. Du reste il n'entretint pas longtemps l'illusion de pouvoir le remettre sur pied, ainsi qu'en témoigne sa lettre du 17 décembre : «... Confiné dans ma chambre, je vois se dérouler les événements sans m'émouvoir. Tant qu'à (*sic*) la résurrection du *Naturaliste*, je n'y songe plus. Les conservateurs au pouvoir — car ils vont y revenir dans quelques jours — lui seront bien sympathique : mais il leur faudra pratiquer une telle économie, que peut-être ils se refuseront à cette résurrection... Parlons fleurs, maintenant. J'en ai actuellement 124 espèces dans mes baies-fenêtres, et, sur ce nombre, 22 espèces différentes de Cactus... Je redoute fort les froids de l'hiver. Je garde toujours mes jambes enflées et une grande difficulté pour marcher ; aussi, je ne marche pas. Je ne pense pas aller à Québec avant le mois de mars. » Comme on ignore tout de l'avenir ! Au mois de mars suivant, ce fut un bien autre voyage que celui de Québec que l'abbé Provancher dut entreprendre, et auquel il s'était préparé sans le savoir.

(1) Il ne faut pas que... la postérité s'imagine que je n'ai commencé à cultiver les fleurs qu'en 1891, à l'âge de quarante ans ! La botanique et la floriculture ont fait le bonheur de mon enfance et de ma jeunesse. Seulement, de l'assertion de l'abbé Provancher, il faut conclure que je ne lui avais guère jusque-là fait de confiance sur le sujet. A.

Car, au cours de la première quinzaine du mois de décembre, il avait fait, dit-il, « une retraite de quatre grands jours à Manrèze » (Québec), où régnait dès lors feu le P. J.-E. Désy, S. J., de pieuse et sympathique mémoire.

Le 24 décembre, il revient sur les joies de la culture des fleurs : «... Ces petits êtres, on les soigne, on les suit, on les voit naître, se développer, avec un plaisir indicible. Ne chantent-ils pas d'ailleurs le Créateur à leur manière? Oh! si les hommes étaient aussi fidèles à leur mission que ces petits êtres, nous serions tous des saints. » Il avait à cette date 39 espèces de Cactus sur ses fenêtres, et il m'en écrivait la liste complète!

Ce fut le 22 janvier suivant (1892) que l'étoile de l'espoir brilla d'un éclat nouveau dans le ciel de l'abbé Provancher. « Aiguisez bien votre plume, m'écrivit-il, et à l'ouvrage! *Le Naturaliste* va ressusciter. J'ai vu M. de Boucherville (1), il est tout à fait en ma faveur. Cependant, m'a-t-il dit, ne commencez pas à présent. Attendons le rapport des élections. »

Le 5 mars suivant, l'abbé Provancher m'écrivait la lettre touchante que voici : « C'est cloué dans mon lit que je trace ces lignes. Il est bien juste que je fasse des efforts pour le meilleur et le plus sincère, je le crois, de mes amis. Eh bien, recevez mes adieux; nous n'aurons plus désormais le plaisir de nous voir. Je me sens aller rapidement vers la tombe, pris de malaises graves: ma bronchite ordinaire, une affection des rognons, une hydropisie des jambes qui montait rapidement. Mes amis répètent tous que j'en recouvrerai; mais je sens que je m'en vais vers la tombe. J'en suis rendu à un tel état de faiblesse que je ne puis plus faire un pas sans le secours d'une canne... Lorsque je ne serai plus, venez vous installer à ma place pour continuer *le Naturaliste*. Vous aurez à votre disposition ma bibliothèque et toutes mes collections... (2) M. de Boucher-

(1) Alors premier ministre de la province de Québec. A.

(2) Après la mort de l'abbé Provancher, j'ai essayé d'acheter cette bibliothèque et ces collections. Mais mon ami feu le D^r N.-E. Dionne, conservateur de la Bibliothèque provinciale, et qui connaissait la valeur de cette bibliothèque et de ces collections, put offrir au nom du gouvernement de meilleures conditions que je ne le pouvais et réussit donc à les acheter. Mais il se trouva,

ville, qui va se maintenir au pouvoir, je pense, est tout à fait bien disposé pour *le Naturaliste* : vous pourrez en obtenir des conditions avantageuses (1)... Adieu, cher ami ; n'oubliez pas à l'autel celui qui a été le plus dévoué de vos amis ; et relevez l'étendard de la science, qui semble s'abattre avec moi. Adieu ! Adieu ! Adieu ! »

Le 11 mars, l'abbé Provancher m'écrivait sa dernière lettre, dont l'écriture témoigne d'une grande faiblesse : « (Dans mon lit et avec les mains enflées, toutefois avec espoir de rétablissement au moins partiel). Je n'ai pas encore fait mes propositions à M. De Boucherville. J'espère cependant en obtenir des conditions avantageuses, de manière à intéresser des collaborateurs. » Comme on voit, le malade comptait sérieusement revenir à la santé, et s'occupait le plus possible de l'avenir du cher *Naturaliste*.

Vers le 15 mars, le premier ministre, M. de Boucherville, rendit visite au malade, son vieil ami. A la même date, deux médecins de Québec vinrent le voir, mais ne donnèrent aucun espoir de rétablissement.

Un peu après minuit, le 23 mars, l'abbé Provancher rendit son âme à Dieu, dans la 72^e année de son âge. Les secours religieux lui avaient été donnés avec dévouement par le curé du Cap-Rouge, l'abbé V.-Od. Marois.

Ses funérailles, auxquelles je pus venir assister de Chicoutimi, eurent lieu le samedi 26 mars, en l'église du Cap-

quelques années plus tard, que, devenu conservateur du musée de l'Instruction publique, j'eus ces mêmes collections commises à ma garde, et cette même bibliothèque à ma portée, incorporée qu'elle est dans la bibliothèque du Palais législatif. Mais les livres, surtout les scientifiques, vieillissent très vite, et la bibliothèque de l'abbé Provancher n'a donc plus qu'une valeur bien amoindrie. A.

(1) Je fis en effet des démarches auprès du gouvernement De Boucherville, mais sans aucun succès, contrairement aux prévisions de mon ami mourant. Deux ans après, en 1894, j'osai relever *le Naturaliste* sans aucune aide. Le déficit ne tarda pas à s'installer dans la caisse de la revue. Alors je frappai de nouveau à la porte du gouvernement. Si *le Naturaliste canadien* poursuit encore sa carrière, quoique dans des conditions modestes, la gloire ou le mérite en revient à Sir Lomer Gouin, ancien premier ministre, et à l'honorable M. L.-A. Taschereau, son successeur immédiat, qui ont rétabli en sa faveur les anciennes subventions annuelles. A.

Rouge, dont la décoration funèbre était remarquable, comme le fut aussi le chant exécuté par le chœur de l'orgue. Les paroissiens du Cap-Rouge étaient venus en très grand nombre. Je puis mentionner aussi la présence des honorables MM. Cormier et Chapais, membres du Conseil législatif, de M. J.-B. Cloutier, directeur de *l'Enseignement primaire*, du Dr N.-E. Dionne, conservateur de la Bibliothèque de la Législature de Québec, de M. C.-J. Magnau, professeur à l'École normale de Québec.

Du clergé présent à la cérémonie funèbre, je citerai les noms suivants: Mgr T.-E. Hamel, vicaire général, du Séminaire de Québec, Mgr C.-O. Gagnon, de l'Archevêché, M. J. Martel, curé de Saint-Joseph de Beauce, M. F.-X. Plamondon, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, M. J.-B. Villeneuve, curé de Saint-Victor de Tring, M. J. Hoffman, curé de Charlesbourg, M. J.-O. Faucher, curé de l'Ancienne-Lorette, M. Ph. Lessard, curé de Saint-Romuald, M. C.-E. Carrier, du Collège de Lévis, M. J. Sasseville, curé de Sainte-Foye, M. T. Paquet, du Séminaire de Québec, M. B.-Ph. Garneau, de l'Archevêché, M. V.-A. Huard, du Séminaire de Chicoutimi, M. F.-X. Bélanger, curé de Saint-Augustin, M. P.-A. Caron, vicaire à l'Ancienne-Lorette. Depuis 1892, la plupart de ces ecclésiastiques se sont vus appelés, eux aussi, à l'autre vie...

M. Plamondon, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, fit la « Levée du corps » à la résidence même du défunt, après quoi le clergé et les laïques présents formèrent le cortège funèbre qui se rendit à l'église paroissiale, où M. Sasseville, curé de Sainte-Foye, célébra la messe des funérailles, accompagné par M. B.-Ph. Garneau, de l'Archevêché, et M. T. Paquet, du Séminaire de Québec, comme diacre et sous-diacre.

« A l'issue de la cérémonie funèbre, disait le *Courrier du Canada* (Québec) du 28 mars, Mgr Hamel a prononcé l'éloge funèbre de M. l'abbé Provancher. Dans un discours d'un quart d'heure, il a fait le résumé de cette vie remplie de bonnes œuvres et de fondations pieuses. Ce prêtre vénérable ne fut pas seulement un savant, mais un pieux et fidèle serviteur de Dieu. L'éminent prédicateur a rappelé la large part prise par M. Provancher pour l'introduction du Tiers-Ordre dans la paroisse de Québec, ainsi

que pour la vulgarisation de l'Œuvre des pèlerinages en Terre sainte. »

Toute la presse de la Province signala le décès de l'abbé Provancher, appuyant sur l'importance de l'œuvre qu'il avait accomplie.

Quant à nos magazines, peu nombreux à cette époque, ils s'efforcèrent aussi de rendre justice au savant défunt. C'est, d'abord, *le Monde illustré*, de Montréal, qui, en sa livraison du mois d'avril 1892 et par la plume de M. Germain Beaulieu, naturaliste et littérateur connu, donna un aperçu détaillé de la carrière et du travail de l'abbé Provancher.

Puis c'est *le Glaneur*, « recueil littéraire des Jeunes », aussi de Montréal, qui, dans sa livraison du 10 août 1892, publie un portrait hors texte et un abrégé de la vie du naturaliste défunt.

Au mois de février 1893, l'abbé F.-A. Baillairgé, l'un de nos publicistes les plus actifs, publiait dans *la Revue canadienne*, de Montréal, un article biographique de bonne valeur sur l'abbé Provancher qui est, dit-il, « chez nous, de sa génération et de celles qui l'ont précédée, la plus haute illustration scientifique. »

Le 23 avril 1892, le Canadian Institute de Toronto, province d'Ontario, adopta une résolution dont voici la traduction :

« Le Canadian Institute déplore la perte de l'un de ses membres honoraires, feu le distingué Abbé Provancher, qui toute sa vie fut un naturaliste dévoué et zélé. Par son labeur inlassable dans les domaines de la botanique et de la zoologie, il a favorisé, durant ses vingt années de publication du *Naturaliste canadien*, l'avancement de ces branches de la science et fait bénéficier le monde des résultats de ses recherches actives et prolongées. »

En 1918, le vingt-cinquième anniversaire de sa mort, la Société québécoise de Protection des plantes, qui a son centre au MacDonal'd College, région de Montréal, installa au Musée de l'Instruction publique de Québec une plaque de bronze « A la mémoire de Provancher, entomologiste et naturaliste, 1820-1892 », au cours d'une démonstration publique qui eut lieu au palais législatif de Québec.

Au mois de février de la même année, je fis ériger, au moyen d'une souscription, sur le tombeau de l'abbé Provancher, dans l'église du Cap-Rouge, un monument en marbre, dont l'inauguration prit la forme d'un service funèbre solennel, dont j'eus la consolation d'être le célébrant. A cette occasion, je publiai une jolie plaquette de 12 pages in-8°, contenant le portrait de l'abbé Provancher, une notice biographique de quelque étendue, et la liste des souscripteurs. Cette liste était fort « représentative », comme disent quelques-uns, et comprenait, outre un nombre de particuliers notables d'Ontario et de Québec (1), les groupements ou institutions dont voici les noms : Archevêché de Québec, Ralliement catholique et français en Amérique, Ligue de la Presse catholique, Université Laval, Séminaire de Nicolet et paroisse de Bécancour (respectivement : Alma Mater et paroisse natale de Provancher), Entomological Society of Ontario (sections ontarienne et québécoise), Société de protection des Plantes.

La livraison de mars 1918 du *Naturaliste canadien* fut presque entièrement consacrée à la mémoire de l'abbé Provancher.

Mais, même de son vivant, il avait eu la satisfaction de voir son mérite reconnu. Pour en donner la preuve au moins en raccourci, il me plaît de grouper ici, comme en un faisceau d'honneur, les distinctions honorifiques ou qualifications extraordinaires dont il a été l'objet à des époques diverses de sa vie.

Dès l'an 1873, un correspondant pouvait le désigner comme le « père des sciences naturelles en Canada ». Mais à quel point n'a-t-il pas justifié ce titre au cours des vingt années de travail qui lui restaient à vivre!

En 1879, la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur, France, l'admet au nombre de ses membres, comme avait fait en 1876 la Société belge de Microscopie.

Ayant pris part à une Exposition d'insectes à Paris, en 1880, il s'y vit décerner, hors cadre pour ainsi dire et à titre extraordinaire, une médaille de bronze. Et ce fut en cette même année que l'Université Laval lui conféra le titre

(1) Parmi lesquels se trouvait S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette.

de docteur ès sciences : c'était la deuxième fois seulement que l'institution accordait cette distinction. L'année précédente, 1879, un décret du gouvernement de la France attribuait le titre d'officier d'Académie à l'abbé Provancher « auteur de grands traités d'histoire naturelle et du journal *le Naturaliste* ».

Et voici un naturaliste de France qui, en 1879, reconnaît que l'abbé Provancher est pour le Canada « un second Buffon (1). »

En 1881, il est nommé membre correspondant du New York Entomological Club.

Il reçoit l'offre, en 1882, d'être l'un des premiers vingt membres de la Société royale du Canada. Il crut devoir refuser l'honneur qui lui était fait ; mais plus tard, en 1887, il fut à son insu honoré de la qualité de membre de cette société, la plus importante du Canada.

En 1889, l'Académie des Palmiers, de France, lui décerna une médaille d'argent de première classe.

Dionne, le célèbre ornithologiste de Québec, lui avait dédié en 1883 son volume *Les Oiseaux du Canada*.

Par décision de la Commission de Géographie de Québec, un canton du comté de Pontiac a reçu son nom comme désignation.

Combien de temps subsistera, dans la mémoire des hommes, le nom de l'abbé Provancher ?

Tout le monde doit admettre qu'ici-bas l'Eglise seule donne à ses saints la véritable gloire universelle. Tant qu'elle existera, c'est-à-dire jusqu'à la consommation des siècles, dans les palais comme dans les chaumières, en Orient comme en Occident, on connaîtra et on invoquera nommément un certain nombre des héros de la sainteté.

Les lettres, la politique et la guerre imposent et conservent à travers les siècles le souvenir d'un petit nombre de grands hommes.

Quant aux personnages illustres de la science, la foule les ignorera toujours, quoique leurs noms persistent dans les domaines scientifiques, lesquels sont toujours restreints.

(1) *Le Naturaliste canadien*, vol. XI, p. 204.

Le suédois Linné, qui a travaillé dans toutes les branches des sciences naturelles et leur a donné une organisation systématique, est bien pour cette raison l'un des savants les plus connus dans la littérature scientifique universelle. Provancher, ayant rempli pour le Canada le rôle même qui a été celui de Linné, je lui ai appliqué depuis longtemps le nom glorieux de « Linné du Canada », qui lui restera sans doute, mais seulement dans les cercles plus ou moins fermés des naturalistes, surtout du Canada : car l'on ne pourra guère jamais étudier l'histoire naturelle canadienne sans s'appuyer, en une certaine mesure, sur les résultats obtenus par les recherches de notre illustre compatriote.

Et dans ce domaine scientifique, et même technique, si l'on veut, le nom de Provancher restera immortel... au moins dans la classification scientifique, laquelle, par un accord universel des hommes de science, reconnaît comme immuable à jamais la désignation *spécifique*, une fois faite, d'une plante ou d'un animal. Par exemple l'insecte encore inconnu jusque-là que j'eus un jour la joie de nommer, en l'honneur de l'abbé Provancher : *Lyda Provancheri*, portera à jamais ce nom de *Provancheri*. Trois autres entomologistes ont aussi dédié des espèces nouvelles au nom de Provancher.

Un mollusque nouveau a aussi été nommé en son honneur : *Unio Provancheriana* Pilsburg.

Un zoophyte infusoire, *Amiba Provancheri* Crevier, lui était dédié dès l'année 1875.

Vers 1877, un naturaliste autrichien, le baron F. de Thumen, nomma en son honneur une nouvelle espèce de champignon, trouvée au Cap-Rouge : la *Gnomonia Provancheriana*.

Eh bien, voilà toute la récompense que la pauvre science humaine peut offrir, et encore à quelques-uns seulement, en retour d'une longue vie consacrée à l'étude, parmi les difficultés et les sacrifices : des étiquettes latines à leur nom dans les vitrines de quelques musées, et, sur les rayons de quelques bibliothèques, la conservation d'un certain nombre de volumes portant aussi leur nom, et qui ne seront là qu'à titre de curiosités bibliographiques. Car rien ne vieillit plus vite, surtout à notre époque, que les livres scientifiques : les progrès incessants de la science les

rendent très rapidement incomplets, inexacts, et par suite totalement inutilisables.

Par bonheur, et cette pensée est pleine de consolation, il existe par delà la tombe un autre séjour et une autre vie, où mon vénérable ami était assuré de jouir à jamais de la récompense méritée par sa vie de prêtre exemplaire, de pieux tertiaire, de chantre enthousiaste de la puissance, de la bonté, de la munificence du Créateur de la nature.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE		5
CHAPITRE I. — De l'enfance aux premières cures.....		9
» II. — Les débuts du publiciste-naturaliste		29
» III. — Un curé d'initiative.....		51
» IV. — La première Flore canadienne.....		70
» V. — Les dernières années de ministère curial..		99
» VI. — Les premières années d'une revue scienti- fique.....		117
» VII. — De Portneuf à Québec et au Cap-Rouge..		143
» VIII. — Les tribulations du <i>Naturaliste canadien</i> ...		163
» IX. — Les idées nouvelles de l'abbé Provancher..		186
» X. — Enquête sur la presse de 1873 et de 1877.		202
» XI. — Ce que l'on trouve dans l'ancien <i>Natu- raliste canadien</i>		221
» XII. — Le grand entomologiste.....		249
» XIII. — Les ouvrages de l'abbé Provancher sur les insectes.....		263
» XIV. — Publications d'histoire et de piété.....		283
» XV. — L'abbé Provancher et les œuvres francis- caines.....		294
» XVI. — Les voyages de l'abbé Provancher en Amérique		310
» XVII. — Les voyages de l'abbé Provancher en Amérique (<i>suite</i>).....		367
» XVIII. — Premier voyage d'Europe et premier pèle- rinage en Terre sainte de l'abbé Provancher		393
» XIX. — Second voyage d'Europe et second pèle- rinage de Terre sainte — L'œuvre des pèlerinages en Terre sainte — Le Tableau de saint Jean-Baptiste		449
» XX. — Dernières années et mort de l'abbé Pro- vancher		492

Achévé d'imprimer
par les **IMPRIMERIES MONCE**
6, Rue Houzeau-Muiron, Reims
le 8 Avril 1926
